ÉPISTÉMOLOGIE SORALIENNE ET SA MISE EN PERSPECTIVE CHRISTOLOGIQUE POUR UNE COMPRÉHENSION RADICALE DU MOUVEMENT DU MONDE ET DES IDÉES

“Nous ne luttons pas
pour que le peuple devienne heureux.
Nous luttons
pour lui imposer une destinée.”
Les Réprouvés | 1931 | Ernst von Salomon,

« Les justes sont le sel de la terre.
Ils ne cesseront jamais de dénoncer les abus commis dans ce monde et de mettre le doigt sur la plaie du péché [...]
Aujourd'hui, dans cette époque de bouleversement du monde ancien et pécheur vers l'ère nouvelle, l'ère de Lumière, les justes mettront en lumière l'injustice.
Ils la rendront manifeste pour que ceux qui l'ont commise puissent se reconnaître et se repentir.
Mais soyez vigilants, vous les justes qui êtes le sel de la Terre, à ce que le sel ne perde pas son goût.
Veillez à demeurer dans la justice et à ne pas vous laissez tenter.
Car, qui apporterait alors la justice dans ce monde et qui dénoncerait les abus et les péchés commis par les hommes ?
Seuls ceux qui connaissent Mon Nom et qui sont dans le livre de l'Agneau peuvent le faire[140]. »

Dans le combat sans merci que nous livre l’**Adversaire** pour contrôler et soumettre nos corps, nos âmes et nos esprits, conformément à son projet de domination totale, notre destin d’hilotes est tout tracé. Dans ce *«* meilleur des mondes *»* qu’on nous prépare, il n’est pas prévu pour nous de place à la table des réjouissances.

Hormis l’acceptation de cet avenir « radieux » par un abandon total dans le doux sommeil de l’ignorance, du déni de réalité ou par dissolution dans l’univers du virtuel, un seul choix s’offre à nous ; celui de la résistance et du combat. Toutefois, si elle ne se donne pas les

140 *Ceci est Ma Parole* | Chapitre 25:6 | 2e édition

moyens de ses buts, cette option risque de n'être en définitive qu'une posture esthétique ou morale vouée à l'échec, une forme romantique de suicide politique et spirituel, parfaitement indolore et sans danger pour le **Système**.

A ceux qui choisiront de s'engager dans la voie de l'honneur par le combat, il est donc fait obligation de travailler à la mise en place des conditions du succès dans le cadre de cette guerre de 5e génération parfaitement théorisée par les auteurs du livre éponyme[141]. Pour l'essentiel, il s'agit de se doter des armes intellectuelles, psychologiques et spirituelles permettant d'affronter l'**Adversaire** dans les meilleures conditions possibles, sur tous les terrains d'opposition, c'est-à-dire également et surtout là où s'exerce son influence prépondérante, à savoir en nous-mêmes et de mettre en place les solutions et dispositifs pratiques, individuels autant que collectifs, adéquats à cet objectif. Il convient donc d'être capable de reconnaître les diverses formes et manifestations de sa présence en nous et à travers nous et d'apprendre à la combattre, à la soumettre et à s'en libérer, faute de quoi nous lui donnerions la possibilité de rentrer par la fenêtre alors que nous l'aurions chassé par la porte, et de se réinstaller au cœur même de nos réalisations individuelles ou collectives, là où elle serait bien vite en position de reprendre la main et de nous imposer à nouveau sa volonté.

Puisque l'idéologie qui sous-tend le **projet luciférien** s'insinue dans les moindres méandres de nos vies et de nos pensées, dans une débauche de formes et de variations, afin de mieux nous piloter conformément à ses objectifs – faire de nous des esclaves dociles, soumis au projet de la **hiérarchie des démons**, à savoir : édifier un monde duquel le vrai et unique **Dieu** aura été exclu –, il est tout à fait impératif pour un combattant de la vérité, de savoir identifier ses manifestations en lui et autour de lui avant d'émettre toute velléité de s'en libérer.

Par la diversité, la profondeur et l'éclectisme de ses interventions qui marient avec maestria et subtilité tout à la fois l'actualité la plus brûlante avec le tréfonds intellectuel et culturel du meilleur de la pensée occidentale, **Alain Soral** constitue de ce point de vue une source foisonnante à laquelle beaucoup viennent puiser :

---

141 *G5G* | Le retour aux sources

« *Moi je continue à faire mon travail qui est quand même essentiellement* ***un travail de pédagogie,*** *c'est-à-dire on fait c'que vous voulez mais en conscience puisque pour moi je pense que je n'ai pas le pouvoir de faire grand-chose mais c'que j'peux faire, par contre, c'est de dire que le système démocratique étant de faire voter les gens mais de les abrutir au maximum pour qu'ils votent comme le système veut qu'ils votent, la seule chose qu'on peut faire en face, par la révolution, si on y croit, c'est d'essayer, par un travail de pédagogie, d'élever le niveau de conscience citoyen pour qu'au moins les gens votent en conscience, c'est tout ce que je dis*[142]*... »*

Le travail de présentation qui va suivre aura donc essentiellement pour but de mettre ceux qui en ont le désir en situation d'accéder encore plus rapidement – et d'une façon qui se veut pédagogique, synthétique et structurée[143] –, à l'essentiel de ces informations capitales. De la sorte, au terme de cette lecture, ils seront plus et mieux en situation de penser le monde et de se penser eux-mêmes selon ce qu'ils sont et non selon ce que l'on voudrait qu'ils soient : c'est en tout cas le vœu que forme le rédacteur de ces pages.

Afin de donner à ces analyses toute la portée qu'elles visent au regard de la nature du combat à mener, l'auteur prendra, au cas par cas, la liberté de les soumettre à l'éclairage des enseignements que le **Christ** vivant a donné à l'humanité il y a 2000 ans et qu'Il continue de déverser sur elle depuis, en Esprit.

142 **Alain Soral**, conférence donnée à Nantes le 02.04.2011

143 La présentation adoptée au fil des pages qui vont suivre, relève néanmoins d'un choix totalement arbitraire. D'aucuns auraient certainement mis en œuvre un découpage et une organisation plus pertinente et performante en relation avec le but poursuivi. C'est pourquoi le rédacteur sollicite par avance, la bienveillance de celles et ceux qui feront le choix de poursuivre la lecture.

Déconstruire les mythes édifiés par l'Adversaire pour nous enserrer dans sa toile

« *Si la masse suit, c'est que la domination, c'est la domination de la masse. Et que donc, la domination est une technique, je dirais presque, une science empirique. C'est que la masse suit parce que tout est fait pour qu'elle suive. Ce n'est pas pour rien qu'on voit qu'à un moment donné,* ***Rothschild*** *rachète un journal comme* ***Libération****, alors que c'est un journal qui perd de l'argent. C'est qu'on voit bien qu'il y a des secteurs à perte dans lesquels on investit parce que c'est le moyen de contrôler les consciences.*

Donc on voit bien qu'aujourd'hui, la totalité des journaux français appartiennent, soit au ***lobby bancaire****, soit au* ***lobby militaro-industriel****. C'est vérifiable à 100 %. Et le* ***lobby bancaire*** *et le* ***lobby militaro-industriel,*** *c'est les deux lobbies qui main dans la main constituent l'****Empire****. Donc on voit bien que tout ça est mécanique.*

Donc quelqu'un qui a été élevé à l'école républicaine - on va parler de la séquence historique qui est la nôtre, c'est-à-dire après la ***Révolution française*** *– à qui on a appris uniquement, finalement, l'innocence, quelque part, la naïveté : tu es un individu, tu exprimes ta volonté par ton « moi je », la société est une société de libertés, etc., etc., on en a fait un individu, c'est-à-dire déjà quelqu'un d'isolé, qui est seul – un individu, c'est quelqu'un qui est seul, donc fragile -, et on l'a éduqué à croire aux* ***Droits de l'homme****. Et donc, c'est un long travail, dès l'école, d'apprentissage de soumission et d'éducation. Donc c'est le principe même de l'idéologie dominante…*

[...] on est dans cette société finalement que décrivait ***Debord****, du* ***"Spectacle"****, mais il ne pouvait pas imaginer, quand il l'a écrit, que ça arriverait à ce point-là. Je pense qu'il se suiciderait encore deux fois plus vite aujourd'hui s'il revenait. On en est là.*

Donc effectivement, comment reprocher à quelqu'un dont le souci est de trouver du travail en période de chômage, de payer son loyer, alors que le salaire moyen français, qui est un des pays les plus

riches d'Europe, est de 1600 euros par mois [...] Et ben ces gens-là, on ne peut pas leur reprocher de ne rien comprendre.[144] »



ivre dans le monde de l'**Adversaire** c'est évoluer au milieu d'un champ de miroirs inversés : tout y est déformé dans son contraire.

Ainsi, dans son effort pour détricoter le monde de la « **matrice vers le Bas** », le résistant se donnera pour tâche d'inverser l'ensemble des catégories qui y sont en vigueur pour les remettre à l'endroit, à leur juste place, sur une échelle de valeurs verticalement structurées du bas vers le haut :

- Tout ce qu'on lui présentera comme positif selon le **Système** devra être perçu comme globalement négatif et inversement. Cela vaudra pour les idées et représentations « culturelles », historiques et politiques ainsi que pour les personnes.
- Tous les chemins qu'on l'invitera à emprunter, il devra s'en détourner comme de la peste. Cela vaudra tout particulièrement pour l'ensemble des dispositifs qui le placeraient sous dépendance du pouvoir de la finance, de la technologie, du « spectaculaire » et du virtuel.
- Toutes les personnes que les médias dominants porteraient au pinacle et dont ils feraient des directeurs de conscience ou des modèles, il devra les ignorer et les réprouver.

Globalement, le résistant devra forger cette certitude en lui : Tout ce qui est bon selon le système de représentations initié et porté par **l'hyper-classe** mondialisée est mauvais au regard des intérêts du peuple. Nous sommes le peuple !

En la matière, voilà les conseils avisés qu'**Alain Soral** nous a délivrés le samedi 18 Juin 2007, lors d'une conférence de présentation d'**Égalité & Réconciliation**. A rebours de tous les clichés et de tous les mensonges qu'autorisent le règne de l'ignorance et de l'inculture contemporaines, **Alain Soral** rétablit des vérités bonnes à entendre au travers des acrobaties conceptuelles dont il a le secret.

144 **Alain Soral**. Conférence Genève, le 25 février 2012

Petite séance de mise à niveau conceptuelle, en ce début de XXIe siècle :

- L'imposture bourgeoise :
  la révolution française contre le peuple

  *« Les gens qui réfléchissent au mensonge républicain […] qui étudient sérieusement la révolution française et ses mensonges finissent, non pas par pensée réactionnaire mais par progressisme poussé jusqu'au bout de sa logique, à redevenir monarchiste. Il apparaît […] que la Révolution française est finalement la première révolution colorée de l'ère moderne, hein. C'est essentiellement un coup d'**État** produit par des élites de réseau contre la France monarchique et catholique. Le peuple y a assisté en réalité comme spectateur et les mouvements de foule ont été en général orchestrés par des agitateurs et correspondaient à un plan. La Révolution française, final'ment, ressemble beaucoup aux révolutions colorées qui ont succédé à l'effondrement de l'URSS, aux révolutions de jasmin qui ont enflammé le Maghreb et surtout si on veut aller plus proche de l'actualité, à ce qui se passe en ce moment (2016) en Syrie, c'est-à-dire une entreprise de déstabilisation orchestrée à la fois de l'extérieur et aussi à l'intérieur par des élites qui veulent mettre à bas un régime. Et effectivement, vu comme ça, la révolution française est un coup d'**État** de l'organisation maçonnique contre la monarchie et l'Église catholique. Et en fait, ce que nous appelons la Révolution française qu'on nous vend comme une révolution du peuple, est la prise de pouvoir par les libéraux, les libéraux s'appuyant sur l'économie de marché, d'où la violence de la loi Le Chapelier, l'escroqu'rie des assignas et finalement la montée du prolétariat qui est le mensonge même des Lumières, hein, c'est-à-dire la misère ouvrière succédant finalement à la frugalité paysanne, et le pouvoir de la grande propriété foncière laissant la place au pouvoir de la rente fiduciaire, hein. En fait, la Révolution française est un coup d'**État** orchestré des réseaux maçonniques et de la puissance maçonnique qui avait gangréné, comme je le dis d'ailleurs dans Comprendre de l'Empire, toutes les élites aristocratiques, hein, certains y participant de bonne foi comme **Robespierre**, Saint-Just*

et d'autres, par idéalisme – idéalisme qui effectivement les idées de ***Rousseau*** *–, et d'autres par contre pour prendre le pouvoir et se goinfrer […] en s'appuyant sur les encyclopédistes, hein. Donc, ce sont déjà des libéraux dont la figure la plus sordide est sans doute Voltaire.*

*[…] On comprend mieux pourquoi, aujourd'hui, l'****État*** *français actuel qui est une République maçonnique, honore tous les traîtres à la Révolution par rapport à ce qu'elle prétendait être, c'est-à-dire les Danton, les Lafayette, les Mirabeau, et finalement voue toujours aux gémonies, ceux qui ont cru et qui ont essayé honnêtement d'accomplir la Révolution française comme le dit très bien Guillemin*[145] *et comme je le partage moi-même totalement, c'est-à-dire finalement les vrais révolutionnaires authentiques qui faisaient la révolution pour le peuple et qui ont été floués, manipulés finalement et éliminés que sont* ***Robespierre****, Saint-Just et Marat. Je ne vois pratiquement que ces trois-là puisque même Hébert était un agent anglais.*

Il faut bien comprendre que Robespierre a été trahi et par son extrême gauche et par sa droite, par les Girondins qui étaient finalement la bourgeoisie qui voulait prendre le pouvoir pour faire suer le burnous de façon différente et sans doute bien plus violente, à la place de l'aristocratie, pour faire du paysan finalement un ouvrier. Et on voit bien que la condition de l'ouvrier en régime bourgeois est bien plus dure que la condition du paysan en régime féodal et en régime monarchique. Il faut bien comprendre que le roi était finalement le gardien de l'équilibre entre les féodaux et ceux qui étaient soumis aux féodaux et qu'en général le roi équilibrait plutôt à gauche la situation.

*[…] Voilà. Donc, on a un éclairage je crois très important pour comprendre la révolution française que Michelet nous a toujours caché, qui est le coup d'****État*** *maçonnique et bancaire contre un pouvoir monarchiste, je dirais foncier, c'est-à-dire la grande propriété terrienne et catholique, hein.*

145 Voir la vidéo YouTube : *Henri Guillemin explique Robespierre et la Révolution française.*

[…] L'escroquerie des Droits d' l'homme est déjà entièrement décrite dans ce livre[146] dans ce coup d'État qui est la Révolution française au jour le jour.

[…] Il n'est pas question d'être anti progressiste sur les valeurs proposées qui nous ramènent à Jean-Jacques Rousseau, mais de voir que ces valeurs ont été mises en avant par une élite d'argent qui a manipulé le peuple, l'a séduit en fait pour prendre le pouvoir à la place d'une ancienne classe dirigeante pour être envers le peuple encore plus violente que cette ancienne classe dirigeante. C'est ça […] qui permet, avec du recul, de faire l'analyse de c' qu'est la démocratie bourgeoise aujourd'hui, hein. C'est globalement un changement de pouvoir des prédateurs qui prennent la place d'autres prédateurs pour être encore plus violents que les anciens avec d'autres moyens et qui est globalement par rapport à c' que ça promettait et c' que ça disait, une énorme escroquerie. Et je vous le dis, c'est ce qui explique aujourd'hui que sont encensés comme révolutionnaires par des avenues, des boulevards etc., tous les traîtres à la Révolution, tous les vendus au pouvoir de l'argent et tous les vendus même au pouvoir anglais, les Danton, les Lafayette, les Necker etc., que des vendus au pouvoir bancaire de façon évidente. Et les vrais révolutionnaires authentiques, c'est-à-dire l'incorruptible Robespierre est toujours aujourd'hui traité comme un chien crevé, n'a aucune rue, ni ruelle ni impasse à Paris. La seule rue qu'il ait est à Montreuil[147] puisque c'est une ancienne municipalité communiste[148]. »

Tout est dit !

---

146 *La Franc-maçonnerie et la révolution française* | Maurice Talmeyr | Kontre Kulture

147 En réalité, **Maximilien Robespierre** fut célébré dans de nombreuses municipalités communistes avant-guerre (serait-ce encore le cas aujourd'hui ?). Celui qui tient la plume a lui-même effectué se scolarité maternelle et primaire à l'école Robespierre sise rue Robespierre au centre d'Ivry-sur-Seine. Il en garde le plus merveilleux souvenir.

148 Vidéo YouTube | ***Alain Soral*** *présente : La Franc maçonnerie et la Révolution française, de Maurice Talmeyr* (2016)

➢ Le mensonge de l'égalité

« La majestueuse égalité des lois
interdit aux riches comme aux pauvres
de coucher sous les ponts, de mendier dans la rue
et de voler du pain.
C'est un des bienfaits de la Révolution. »
Le lys rouge, Anatole France

Sur ce coup, **Anatole France**, prix Nobel de littérature en 1921, n'a pas fait preuve de grande clairvoyance. Comme beaucoup, il a accordé à la République bourgeoise beaucoup plus de vertus qu'elle n'eut jamais autrement qu'en discours. Sans doute avait-il de bonnes raisons d'idéaliser cette école républicaine qui, pour le service de ses propres intérêts, avait fait d'un fils de cordonnier pauvre, l'écrivain qu'il était devenu.

Plus sérieusement, écoutons ce qu'un autre enfant de la République, intellectuellement dépucelé celui-là, est en mesure de nous raconter à ce sujet :

« "Dans Comprendre l'Empire, je partais de la Révolution française, de la succession Ancien Régime, République, de l'opposition Religion et Raison, y démontrant notamment tout ce que ce régime théocratique avait de raisonnable sur le plan pratique et tout ce que cette raison politique avait de fanatique et de déraisonnable dans les actes et les faits. J'y montrais aussi comment s'y déployait une logique, une logique politique de pouvoir et de domination… Mais de domination au nom de quoi ? C'est tellement évident, tellement devant nous et en nous, qu'on finit par ne plus le voir. Cette nouvelle domination des uns sur les autres, de la démocratie républicaine sur la monarchie théocratique, puis même de la république démocratique sur la démocratie républicaine s'est faite au nom d'un nom magique, d'une idée parfaitement séductrice : l'égalité ! L'épopée moderniste, la grande idée, le concept au cœur de la dynamique du cycle c'est ça : le pouvoir au nom de l'égalité. Et une égalité de plus en plus totale, soit, en bonne logique, de plus en plus formelle et abstraite, ce qui se traduit le plus souvent dans la pratique en absurdité, voire en son contraire ! Énorme paradoxe ! Le voilà le coup de génie qui embrasse toute l'époque, la suprême arnaque

comme sortie de la tête même du diable : l'inégalité au nom de l'égalité !"
Ainsi commence "Comprendre l'Époque : pourquoi l'Égalité ?" qui de la Tradition à Marx, de la logique formelle à la complexité du réel, de la parole du Christ à la loi du nombre et du Marché, nous fait cheminer jusqu'à ce futur qui se déploie sous nos yeux, entre surveillance de masse, censure et dictature à venir du grand reset.[149] »

« On ne va pas sortir le discours ***égalitariste*** *de gauche genre "on ne va pas l' faire parc' qu'on n'y aura pas tous droit". Ouais, on n'y aura pas tous droit. Y en a beaucoup qui n'y auront pas droit du tout. Et bien tant pis, excusez-moi, mais [...] A un moment donné on va passer à une période effectivement où tout l'* ***mensonge égalitaire*** *de gauche ne sera plus valide. Donc à un moment donné soit vous pleurez sur l'invalidité, comment dirais-je, d'un code qu'on vous a offert et qui n'est plus valable, genre : "on m'a menti, c'est injuste !" Ouais, on vous a menti, c'est injuste !*
[…] Toute la société actuelle est de faire de vous des salariés, en général avec un savoir-faire manuel nul, des salariés de services en gros et c'est sûr que pour le salarié d' services qui est très mal payé, qui ne sait rien faire en réalité et qui n'existe que dans l'idéologie effectiv'ment de la gauche molle, etc., il va être le plus fragile de tous parce qu'en plus il va être le plus en contact des prédateurs, il faut bien l'comprendre, au niveau de son logement, parce qu'on voit bien qui a la testostérone, qui a la colère, qui aura la violence et l' courage aussi d'aller chercher ce dont il a besoin. Et donc ça, effectivement, c'est un constat tragique mais une fois qu'on a fait ce constat tragique, y a pas de solution justement, j'dirais, à la ***Mélenchon*** *[...] Une fois qu'on a dit : c'est injuste, c'est pas normal, oh comme c'est dommage, ça change rien. On est au bout d'un processus effectiv'ment, de mensonges dont il va falloir payer le prix et y' en a qui vont l' payer et ceux qui vont l' payer, c'est ceux qui auront le plus gobé, qui auront été les moins aidés au niveau, effectiv'ment, de leur naissance, etc. Il va y avoir un coup effectiv' ment très cher pour tout ça. Mais l'honnêteté c'est de dire : voilà on*

149 *Comprendre l'époque* | **Alain Soral** | 4ème de couverture.

va rentrer dans une période qui va être une épreuve de vérité par rapport à une très très longue période de calme fondé sur le mensonge, voilà ! Et c'est sûr que demain il vaudra mieux être plombier, menuisier, qu'esthéticienne, je sais pas, j'dis des trucs comme ça, ou placeur d'assurance ou avocat. Oui, c'est sûr, dans le processus survivaliste, ceux qui vont avoir le plus de mal à être utile à quelque chose, c'est les avocats d'affaires [...] Voilà, ces gens-là seront très très mal placés pour servir à quelque chose quand on va faire des villages autonomes. Le menuisier s'ra l' bienvenue, l'électricien s'ra le bienvenue, l'agriculteur s'ra le bienvenue, le prof de gym s'ra le bienvenue, le militaire s'ra le bienvenue. L'avocat d'affaires, le boursier, le bobo qui a bac + 8 en sciences humaines, spécialiste effectiv'ment d' la traite négrière et du futur musée de Nantes lui a la limite [...] Ça, voilà, il faut l'admettre, ça va être dur... [...] Vous êtes encore dans l'idée que tout s'effondre mais que finalement tout reste en place. Non, tout s'effondre réellement.[150] »

Prolongeant la formule de Jean Cocteau qui avait lui-même prolongé une formule de Pierre Reverdy (*« Phrase dite par Pierre Reverdy : "Il n'y a pas d'amour. Il n'y a que des preuves d'amour." J'ajoute : "Il n'y a pas de poésie. Il n'y a que des preuves de poésie."*[151] *»*), nous avançons à notre tour qu'il n'y a pas d'égalité mais seulement des preuves d'égalité et qu'on cherche toujours celles qu'aurait produites la Révolution française autrement qu'en discours creux ou dans des formes dégradées, perverties de celle-ci, en adéquation avec sa propre nature. En réalité, il né s'agit alors que de manifestations d'**égalité vers le Bas**.

L' « **égalité vers le Bas** » est l'antithèse de l'égalité vraie car elle dégrade et vide de son potentiel fertilisant ce qui devrait être envisagé en corres-pondance avec le déploiement de la vie dans le corps social. En cela, l' « **égalité vers le Bas** » bafoue en tous points l'**égalité selon l'Esprit**.

---

150 **Alain Soral**, conférence à Nantes, le 24 mars 2012

151 Dans l'article *Filets tendus* publié par la revue *Fontaine*, n° 42 en mai 1945. La célèbre formule de Pierre Reverdy (1889-1960) daterait elle-même de 1918 et figurerait dans la revue *Nord-Sud.* Nous n'en avons retrouvé aucune trace dans les six numéros de cette revue consultables en ligne sur le site Gallica.

L'**égalité** vraie se déploie et s'apprécie dans la verticalité.

L'**égalité** dévoyée dégouline et se répand pitoyablement sous forme de mélasse sentimentaliste.

L'**égalité selon l'Esprit** ressort de l'Amour que **Dieu-Père** éprouve pour tous Ses enfants, toutes Ses créatures, toutes les manifestations de l'Etre en l'Etant, parce que **Dieu** donne à chacun le maximum de ce qui est bon pour lui, pour son épanouissement parfait conformément à ce qui le caractérise en propre au sein de l'Etre cosmique universel et éternel[152].

En **Dieu**, tout est là où il doit être.

En **Dieu**, tout est conforme à ce qu'il doit être.

En **Dieu**, tous les êtres divins expriment à la perfection ce que **Dieu-Père** a déposé en eux en tant que potentiel de création et d'Amour universel et le rayonnent dans toutes les directions des cosmos spirituel et matériel comme don d'eux-mêmes en soumission amoureuse au principe créateur.

L'éléphant reçoit ce qui correspond au degré de développement de l'éléphant, la souris ce qui correspond au degré de développement de la souris. L'un et l'autre s'en trouvent bien. La réponse d'amour qu'ils adressent au Créateur s'exprime dans la majesté d'être éléphant et dans le charme malicieux d'être souris. Métaphoriquement, à l'instant A, certains hommes ressortent de l'éléphant, d'autres de la souris. Rien n'indique qu'il en sera encore ainsi à l'instant B car chacun a la liberté de croître en proportion de son engagement dans l'expression du Vivant selon l'Esprit.

Cette Loi de justice et d'équilibre universels parfaits s'applique sans exception aucune à tout ce qui évolue dans le champ énergétique du divin gouverné par la Loi de l'Amour qui est la Loi du don et du contre-don. Cependant, l' « **homme vers le Bas** » s'est détourné de cette Loi. Il a instauré sa propre loi inversée ; la **loi de l'ego**, la loi du prendre, confisquer et pervertir.

Plus un homme est éloigné de **Dieu**, plus il s'en est détourné par l'esprit et par le cœur, moins il reçoit d'énergie spirituelle de la Source pure.

---

152 *« Je suis venu pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en abondance »* (Jean 10:10)

C'est sa décision, c'est son libre-arbitre qu'il en soit ainsi et non une quelconque volonté divine de punir les récalcitrants et les rebelles.

En se détournant de la Loi d'Amour, ceux-là se punissent eux-mêmes.

Jésus de Nazareth a témoigné de cela dans la parabole suivante[153] :

« *C'est comme un homme qui partait en voyage : il appela ses serviteurs et leur confia ses biens.*

À l'un il remit une somme de cinq talents, à un autre deux talents, au troisième un seul talent, à chacun selon ses capacités[154]***.*** *Puis il partit.*

Aussitôt, celui qui avait reçu les cinq talents s'en alla pour les faire valoir et en gagna cinq autres.

De même, celui qui avait reçu deux talents en gagna deux autres.

Mais celui qui n'en avait reçu qu'un alla creuser la terre et cacha l'argent de son maître. Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint et il leur demanda des comptes.

Celui qui avait reçu cinq talents s'approcha, présenta cinq autres talents et dit : "Seigneur, tu m'as confié cinq talents ; voilà, j'en ai gagné cinq autres[155]*."*

Son maître lui déclara : "Très bien, serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle pour peu de choses, je t'en confierai beaucoup ; entre dans la joie de ton seigneur."

Celui qui avait reçu deux talents s'approcha aussi et dit : "Seigneur, tu m'as confié deux talents ; voilà, j'en ai gagné deux autres."

Son maître lui déclara : "Très bien, serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle pour peu de choses, je t'en confierai beaucoup ; entre dans la

---

153 **Parabole des talents**. Évangile selon Matthieu 25:14-30

154 On pourrait dire : selon ses qualités c'est-à-dire en fonction de son degré d'orientation et d'élévation vers la Source de toute vie. Pour autant, rien n'est figé et celui qui grandit en Esprit, recevra davantage de l'Esprit.

155 Autrement dit : j'ai reçu et j'ai donné-rayonné, à savoir, j'ai fait bon usage de l'énergie qui m'avait été octroyée. Conformément à la loi, je l'ai fait fructifier pour le bien de mon maître et Seigneur, en l'occurrence, pour le bien de tous car il est dit : *« Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez ; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre… »* (Genèse 1:28)
Dominer et assujettir doit s'entendre ici dans le respect de la Loi d'Amour et d'Harmonie universelle.

joie de ton seigneur."
Celui qui avait reçu un seul talent s'approcha aussi et dit : "Seigneur, je savais que tu es un homme dur : tu moissonnes là où tu n'as pas semé, tu ramasses là où tu n'as pas répandu le grain.
J'ai eu peur, et je suis allé cacher ton talent dans la terre. Le voici. Tu as ce qui t'appartient."
Son maître lui répliqua : "Serviteur mauvais et paresseux, tu savais que je moissonne là où je n'ai pas semé, que je ramasse le grain là où je ne l'ai pas répandu.
Alors, il fallait placer mon argent à la banque ; et, à mon retour, je l'aurais retrouvé avec les intérêts.
Enlevez-lui donc son talent et donnez-le à celui qui en a dix.
À celui qui a, on donnera encore, et il sera dans l'abondance ; mais celui qui n'a rien se verra enlever même ce qu'il a[156]**.**
Quant à ce serviteur bon à rien, jetez-le dans les ténèbres extérieures ; là, il y aura des pleurs et des grincements de dents !"
[…] Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, et tous les anges avec lui, alors il siégera sur son trône de gloire.
Toutes les nations seront rassemblées devant lui ; il séparera les hommes les uns des autres, comme le berger sépare les brebis des boucs : il placera les brebis à sa droite, et les boucs à gauche.
Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : "Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde.
Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ; j'étais nu, et vous m'avez habillé ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi !"
Alors les justes lui répondront : "Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu… ? tu avais donc faim, et nous t'avons nourri ? tu avais soif, et nous t'avons donné à boire ?

156 Cette formulation imagée pourrait laisser accroire que cette « sanction » procède de la décision du Christ ou de Dieu-Père lui-même, dans une volonté de punir un récalcitrant. Il n'en est rien. Dieu est Amour quoi qu'il en soit. En vérité, c'est le récalcitrant lui-même qui s'inflige cette sanction en raison de son mauvais usage de la loi du libre-arbitre car il est dit : ce que tu sèmes, tu le récolteras !

tu étais un étranger, et nous t'avons accueilli ? tu étais nu, et nous t'avons habillé ?
tu étais malade ou en prison… Quand sommes-nous venus jusqu'à toi ?"
Et le Roi leur répondra : "Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait."
Alors il dira à ceux qui seront à sa gauche : "Allez-vous-en loin de moi, vous les maudits, dans le feu éternel préparé pour le diable et ses anges.
Car j'avais faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'avais soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ;
j'étais un étranger, et vous ne m'avez pas accueilli ; j'étais nu, et vous ne m'avez pas habillé ; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité."
Alors ils répondront, eux aussi : "Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim, avoir soif, être nu, étranger, malade ou en prison, sans nous mettre à ton service ?"
Il leur répondra : "Amen, je vous le dis : chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait." Et ils s'en iront, ceux-ci au châtiment éternel, et les justes, à la vie éternelle. »

Dans ce récit, le **Christ** observe que celui qui fait mauvais usage de son énergie de vie et de son libre-arbitre ne peut pas prétendre recevoir du champ de la vie ce qu'il n'y a pas semé. Il en est ainsi selon la Loi. La totalité de la Création sans exception est gouvernée par la Loi qui est l'expression énergétique impersonnelle ou informelle de **Dieu**. **Dieu-Père**, Dieu personnifié, tout autant que Son Fils premier-né, le **Christ** sont inclus dans la Loi. Rien ne peut déroger à la Loi qui est la substance même et le fonctionnement de l'Univers. Pourtant, certains ont cette prétention. Ils cherchent à se procurer par des moyens obliques, c'est-à-dire illégitimes, l'énergie qui leur fait défaut en provenance de la Source vers le Haut, parce qu'ils ont choisi de s'orienter, voire de faire allégeance, à la Source vers le Bas, celle-ci ne produisant aucune énergie propre. L'énergie dont dispose le **Satanique** n'est que de l'énergie divine détournée, volée, dévoyée. Certains,

soumis au diktat des « *bons sentiments* » qui sont à l'opposé de l'Amour vrai, encouragent et promeuvent ces pratiques au nom d'un égalitarisme qui bafoue l'égalité comme expression de la Loi vraie. Cela s'appelle « *distribuer des perles aux pourceaux* » et ce n'est pas légitime[157]. L'énergie de vie devrait servir la vie et non alimenter ce qui est empli de mort car tout ce qui est orienté vers le Bas s'enfonce dans les ténèbres et nourrit la descente aux enfers qui conduit au néant.

Plus près de nous, **Jean de La Fontaine** en a fait la matière d'une de ces fables les plus célèbres. Sa morale est sans ambiguïté et sans concession à l'égard de la guimauve sentimentaliste et larmoyante que l'on voit triompher en ces temps pitoyables d'effondrement ontologique. Virilement, **La Fontaine** renvoie le profiteur à lui-même, à ses turpitudes : vous chantiez et bien dansez maintenant !

Finalement, c'est la meilleure aide qu'il puisse lui donner car c'est en se cognant contre les murs que celui qui refuse de s'ancrer dans le réel apprend à poser ses pieds sur terre et finit par s'en trouver bien.

Les murs manquent-ils d'amour quand nous leur rentrons dedans ?

➢ Le mensonge de la justice. La justice sociale n´est pas la charité

« Le crime le plus horrible des riches envers les pauvres
est de s'être arrogé le droit de leur distribuer la justice et l'assistance,
de leur faire la charité.
Ce sont les misérables qui paient eux-mêmes,
avec des intérêts usuraires, les frais de la justice dérisoire,
de l'assistance immonde et de la charité dégradante
qu'ils sont assez vils pour quémander et recevoir.
Voilà le comble de la lâcheté, de la dérision et de l'hypocrisie. »
La belle France, Georges Darien

*« Un discours sérieux sur l'**immigration** n'est pas un discours de haine contre les noirs d'Afrique qui souffrent et qui cherchent la survie, c'est un discours sérieux sur comment on doit aborder les*

157 *« Ne donnez pas de choses saintes aux chiens, et ne jetez pas vos perles aux pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds… »* (Matthieu 7:6)

questions politiqu'ment et économiqu'ment. Après, on fait ses choix en conscience. Mais, ce qui est très insupportable, c'est qu'on colle aujourd'hui sur la question immigrée un discours purement humaniste et ***antiraciste*** *qui est de la bêtise volontaire, c'est-à-dire qu'on refuse de voir de quoi on parle. D'ailleurs Besancenot nous dit : Oui mais quand vous voyez un p'tit enfant d' cinq ans pleurer, machin. On fait pas d' politique en regardant un enfant d' cinq ans pleurer sinon on fait autre chose. On écrit des poèmes, on fait des bonnes œuvres, ça s'appelle les bonnes œuvres, la charité. La* ***justice sociale****, ce n'est pas la charité, voyez, c'est autre chose. Y'a d'autant plus de charité qu'y a pas d'* ***justice sociale*** *et depuis d'ailleurs qu'on a cassé toutes les structures de* ***justice sociale*** *en France, […] on a remplacé la* ***justice sociale*** *par la charité et le* ***charité business*** *:* ***restos du cœur****, etc. C'est-à-dire le système politique organise du déséquilibre économique et social, et on fait gérer la misère par les bonnes œuvres, c'est-à-dire par le privé qui consiste à donner à manger à des gens dont on a organisé de A à Z, la misère. Tout ça est d' la merde, j' veux dire. C'est dégueulasse !*

Non à la charité, oui à la ***justice sociale****. Si y a la* ***justice sociale,*** *y a pas besoin d' charité ou alors la charité est réduite à un supplément d'âme, voyez ! Mais une politique de gauche, ce n'est pas du supplément d'âme et moi c' que je dénonce dans mon travail, c'est le mensonge de la* ***fausse gauche*** *qu'on appelle* ***gauche sociétale****, etc. Et c'est comprendre la question de l'****immigration*** *de façon sérieuse, virile […]*

Comme le dit très bien ***Céline*** *dans son œuvre […] les pauvres l'ont toujours dans l' cul qu'ils soient blancs ou noirs. Et d' façon, quand on est pauvre, on est tous noirs, voyez ! Quand on est riche, on est tous blancs. C'est c' que disait Larry Homes, un champion de boxe poids lourd américain. Il disait : c'est très dur d'être noir, vous savez, aux États-Unis, j'ai été noir, y a longtemps, quand j'étais pauvre, voyez ! C'est ça la vérité. C't-à-dire que, au Vésinet, dans la banlieue ouest où y a des musulmans, ce sont des saoudiens, où y a des noirs, ce sont des types qui sont payés par l'ONU ou l'Unesco, ou des ministres en vacances, avec des plaques diplomatiques et aussi des blancs français, riches, catholiques ou juifs, ces gens-là*

s'entendent très bien. Ils ont des grands appartements, y a des grands escaliers, y a des femmes de ménage. Y a jamais eu d'émeutes raciales à Neuilly, au Vésinet, entre catholiques, juifs et musulmans, voyez c' que j' veux dire. Ça s'appelle les riches. Les riches c'est une race, voyez ! Y'a plus d"couleur de peau, ça s'appelle "les riches".

Et c'est comme ça aussi qu' faut comprendre les choses [...]

Chez les pauvres, finalement, ce sont tous des victimes. Y a pas d' gagnants. Chez les pauvres, quand ils sont bêtes et qu'ils se laissent manipuler, ils sont tous perdants : les immigrés comme les "de souche". A un moment donné, si on n'est pas capable de penser le problème globalement et ben on l'a dans l'baba […]

Il faut pas être trop agressif et tout l' temps être dans la haine de l'autre et la suspicion [...] Il faut quand même avoir un peu d'générosité. A priori, on n'est pas tout l' temps un salopard. On n'est pas tout l'temps là pour mentir […]

Tout c' que vous dites d'un peu subtil, d'un peu complexe, parc' que la réalité est complexe, est forcément toujours un peu mal compris par ceux qui aiment bien les trucs bien simples, voyez, et qui veulent noirs vs blancs, OM ou PSG. La réalité sociologique, la réalité historique, la réalité politique, elle est compliquée, elle ne se réduit pas au sport, voyez, où y a les gentils, les méchants. Y a pas d' gentils et d' méchants ! Y a des gagnants et des perdants. Y a des plus méchants qu' d'autres. Mais y a même pas d' gentils c'est pourquoi même moi, l'idéalisation d' l'Afrique m'emmerde. Y a des salopards partout en Afrique. Une fois qu' les colons sont partis, les leaders noirs ont fait le sale boulot aussi bien. D'ailleurs ils l'ont fait avec les blancs et les blancs n'ont pas inventé le mal et n'ont pas importé le mal en Afrique qui n'y existait pas. Ce n'était pas l'jardin d'Eden, l'Afrique, avant qu' les blancs arrivent. C'était pas bisous-bisous. Y avait aussi des rivalités tribales, de la violence, de la hiérarchie. Pareil en Amérique latine.

Y a rien d' pire que d'idéaliser, parce que c'est un peu le danger des gauchistes [...], c'est que dès qu'on est dans l' sud, tout est bien. Le

nationalisme du sud, c'est bien mais celui du nord, c'est pas bien. Non ! C'est plus compliqué qu'ça malheureusement[158]. »

Dans le **Sermon sur la Montagne**, le **Christ** a traité du thème de la justice selon la Loi. Il a dit :

« Bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice, car ils seront rassasiés.

*Vois : personne ne devrait souffrir de la faim et de la soif de justice. Fais le premier pas vers le règne de l'amour en te comportant de façon juste envers toi-même. Exerce-toi à penser et à vivre positivement et tu deviendras peu à peu un homme juste. Tu apporteras alors la **justice de Dieu** en ce monde ; tu la personnifieras aussi, parce que tu accompliras la **volonté de Dieu**, le Seigneur, à partir de Son amour et de Sa sagesse.*

Aujourd'hui, en cette époque de bouleversements du monde ancien et pécheur vers l'ère nouvelle, l'ère de lumière, les justes mettront en lumière l'injustice. Ils la rendront manifeste pour que ceux qui l'ont commise puissent se reconnaître et se repentir[159].

[…] Mais soyez vigilants, vous les justes qui êtes le sel de la terre, à ce que le sel ne perde pas son goût. Veillez à demeurer dans la justice et à ne pas vous laissez tenter. Car, qui apporterait alors la justice dans ce monde et qui dénoncerait les abus et les péchés commis par les hommes[160] ? […]

Je vous le dis : si votre justice n'est pas plus grande que celle des docteurs de la loi et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux[161]. »

158 **Alain Soral**, pour le site ClaireYvesAndré, juin 2011

159 *Ceci est Ma Parole. A et Ω* | Chap. 25:1-4 | Verlag Gabriele – Das Wort

160 Id. Chap. 25:6

161 Id. Chap. 25:10

➢ La loi humaine ne dit pas la justice, elle légitime un rapport de force

« *Une chose n'est pas juste parce qu'elle est loi […]*
mais elle doit être loi parce qu'elle est juste. »
Cahiers │ **Montesquieu** (1689-1755)

« Les lois ?... Des blagues ! Vous entendez ! Des blagues !...
Aussitôt qu'une loi contre la sophistication est votée,
les budgétivores promulguent un décret d'administration publique
qui fait dévier la loi et légalise la fraude !... »
Le Pain du Bon Dieu │ Georges Darien (1862-1921)

« Je n'ai jamais fait de différence entre les infamies que la loi
autorise et celles qu'elle interdit ;
le crime, pour être légal ne cesse point d'être le crime… »
Le voleur │ Georges Darien (1862-1921)

« La justice est la sanction des injustices établies »
Crainquebille │ Anatole France (1844-1924)

Nous sommes en 2010. A l'occasion d'un propos sur Tariq Ramadan, **Alain Soral** nous rappelle ce qu'est la loi, à quoi et à qui elle sert *:*

« Lui dit : "Je veux la loi, l'application d' la loi." Mais la loi, c'est pas la loi coranique. C'est la loi, comme on l' sait, républicaine. C'est la ratification d'un rapport de force. Les lois, elles changent. Donc, le jour où il faudra une loi pour qu'on ait l' droit d' tirer à vue sur les musulmans, ils l'a f'ront voter. Elle s'ra votée !

*[...] Il faut bien qu' vous compreniez ça : **la loi ne protège de rien** et les papiers... quand tu vas au commissariat montrer qu' t'es Français avec des papiers et que c'est les flics qu'ont ordre de t'arrêter et d' te déporter, tu vas pas au commissariat pour montrer tes papiers. Tu vois c' que j'veux dire : Y a plus d' papiers. Donc c' qui veut dire qu'à un moment donné toutes ces espèces de fausses protections qui sont aussi... j'aime pas aussi les Mélenchon qui disent : y a pas d' problème, de toute façon, on est tous Français, on a les papiers. Bien sûr qu'y a un problème ! On a très bien compris que les papiers*

c'est pas la nationalité, que y a des tensions[162]. »

Les problématiques du Droit, de la loi et de la justice sont un fait social historique et anthropologique central depuis que des êtres sont engagés dans des échanges énergétiques et font société, c'est-à-dire depuis que le monde est monde dans sa déclinaison vers le Bas.

Les lois et les règles qui encadrent le comportement social des individus, ont toujours eu pour fonction de codifier leurs droits et devoirs dans le cadre des relations et des échanges entre personnes ou dans leurs rapports avec les différentes instances de pouvoir civil, politique et religieux-spirituel (les relations au monde des forces de l'invisible ayant très longtemps constitué une part essentielle de la vie des hommes.) Mais, en tant qu'ordre juridique, la loi n'étant pas un fait de nature, elle encadre et épouse la conception de la justice de ceux qui la produisent. A l'instant T, elle est donc le produit des conflits d'influence auxquels se livrent les « puissants » dans la défense de leurs intérêts matériels et symboliques. Dans le monde d'avant « **la marchandise** », le monde antérieur au big-bang anthropologique du **néolithique**, il n'en est pas ainsi. La question du pouvoir ne se pose pas dans ces termes puisque cette approche y est inconnue. La loi est alors essentiellement dictée par la nécessité vitale de maintenir les grands équilibres cosmiques et de satisfaire les divinités de l'au-delà, garantes de ces équilibres, en s'attirant leurs bonnes grâces.

Bafouer l'ordre du monde, le seul qui vaille, c'est mettre en péril l'existence même du groupe, sa perpétuation, sa survie ainsi qu'en témoigne l'exemple de la **communauté Kogi** :

« *…En règle générale, criminalité, délinquance, violence et prostitution sont totalement inexistantes. Ce qui distingue les Aruacos, mais surtout les **Kogis**, de nos sociétés, c'est leur sens aigu de la justice appliquée aux individus et aux structures de pouvoir, et la sévérité[163] des obligations personnelles.*

A l'occasion de nos différentes rencontres ou entre deux échanges,

---

162 **Alain Soral**, conférence de Vaulx-en-Velin le 23.01.2010

163 Cette remarque exprime un point de vue d'Européen. Là où l'auteur voit de la sévérité, l'individu **kogi** perçoit le chemin de l'harmonie et trouve son bien-être et son accomplissement dans l'équilibre qui règne au sein de la communauté.

Gonzalo me parlera longtemps de sa famille, de son univers, de la ley, la loi, que chacun doit respecter. La loi traditionnelle est une règle établie depuis l'origine par la Terre-Mère, la nature. Une loi qui doit être respectée et toujours entretenue, sous peine de mettre la société Aruaca et l'univers en danger. La tradition, c'est la norme, c'est elle qui fournit les codes et règles de conduite qui permettent de maintenir l'équilibre. Ce sont des règles qui inspirent la vie quotidienne des Aruacos […] La loi nous aide à maintenir l'équilibre comme dans un organisme vivant. C'est pourquoi elle se préoccupe des autres, de tous les autres, de leur conservation. Chez nous, chacun doit apprendre à remplir son rôle au service de la communauté. Pour nous, la terre est source de vie, elle nous donne les règles. C'est pour cela que nous l'appelons la Terre-Mère.[164] *»*

Pierre Clastres a longuement étudié la place et le rôle de la loi dans les **sociétés** « **primitives** » jusque dans la façon dont celle-ci est inscrite dans le corps même des membres de la communauté, en particulier lors des **rites de passage** qui marquent précisément la capacité de l'individu à écrire la totalité de sa vie dans la loi ou dans le groupe, ce qui est la même chose. Cette question est parfaitement centrale. **Pierre Clastres** a livré une synthèse de ses observations dans un petit texte passionnant intitulé *De la torture dans les sociétés primitives*[165]. Il observe : *« Substance même du groupe, la loi primitive se fait substance de l'individu, volonté personnelle d'accomplir la loi. »*

Clastres relate sans concessions les techniques et moyens de cruauté mis en œuvre au sein de différentes communautés d'Amérique du Nord ou du Sud (indiens Mandan, Mbaya-Guaycuru, Guayaki ou Abipone), lors des séances d'**initiation-rites de passage**. Pour lui, celles-ci n'ont qu'un seul objet : faire souffrir l'initié. La capacité à endurer la **souffrance**, à travers tout ce qu'elle révèle de l'aptitude d'un individu à se surpasser aux limites physiques et psychiques de lui-même, est vue comme une garantie de qualité humaine dans la fidélité au groupe et aux lois qui le gouvernent. **Pierre Clastres** écrit :

« *Mesurer l'endurance personnelle, signifier une appartenance*

164 *Le chemin des neuf mondes* | Eric Julien | Albin Michel | 2002

165 Ce petit texte est en accès libre sur Internet.

*sociale : telles sont deux fonctions évidentes de l'**initiation** comme inscription de marques sur le corps. Mais est-ce vraiment là tout ce que doit retenir la mémoire acquise dans la douleur ? Faut-il réellement passer par la torture pour se souvenir toujours de la valeur du moi et de la conscience tribale, ethnique, nationale ? Où est le secret transmis, où est le savoir dévoilé ?*

*Le **rituel initiatique** est une pédagogie qui va du groupe à l'individu, de la tribu aux jeunes gens. Pédagogie d'affirmation, et non dialogue : aussi les initiés doivent-ils rester silencieux sous la torture. Qui ne dit mot consent. A quoi consentent les jeunes gens ? Ils consentent à s'accepter pour ce qu'ils sont désormais : des membres à part entière de la communauté. Rien de moins, rien de plus.*

*Et ils sont irréversiblement marqués comme tels. Voilà donc le secret que dans l'**initiation** le groupe révèle aux jeunes gens : "Vous êtes des nôtres. Chacun de vous est semblable à nous, chacun de vous est semblable aux autres. Vous portez le même nom et n'en changerez pas. Chacun de vous occupe parmi nous même espace et même lieu : vous les conserverez. Aucun de vous n'est moins que nous, aucun de vous n'est plus que nous. Et vous ne pourrez pas l'oublier. Sans cesse, les mêmes marques que nous avons laissées sur votre corps vous le rappelleront."*

*Ou, en d'autres termes, la société dicte sa **loi** à ses membres, elle inscrit le texte de la loi sur la surface des corps. Car la **loi** qui fonde la vie sociale de la tribu, nul n'est censé l'oublier.* »

Et de conclure :

*« Quelle force poussait le jeune Mandan ? Non point, certes, quelque pulsion masochiste, mais bien le désir de fidélité à la **loi**, la volonté d'être, ni plus ni moins, l'égal des autres initiés.* »

Mais ici l'ethnologue se dégage des carcans académiques de sa disciple. Comme les plus illustres de ses collègues, il prend de la hauteur et utilise le produit de ses recherches pour une meilleure compréhension du monde en ses développements contemporains. Il se pose alors en anthropologue politique, en critique acerbe et radical (voir son ouvrage fondamental *La société contre l'État*) :

*« […] les sociétés primitives sont, en effet, des sociétés sans écriture, mais pour autant que l'écriture indique d'abord la **loi***

***séparée**, lointaine, despotique, la loi de l'État […] Et précisément, on ne le soulignera jamais avec assez de force, c'est pour conjurer cette loi-là, loi fondatrice et garante de l'inégalité, c'est contre la loi d'État que se pose la **loi primitive**. Les sociétés archaïques, sociétés de la marque, sont des sociétés sans État, des sociétés contre l'État. La marque sur le corps, égale sur tous les corps, énonce : Tu n'auras pas le désir du pouvoir, tu n'auras pas le désir de soumission. Et cette **loi non séparée** ne peut trouver pour s'inscrire qu'un espace non séparé : le corps lui-même.* »

L'espace du séparé que **Clastres** pointe ici, c'est l'espace de la **Marchandise** enfanté par l'**Adversaire.** La **Marchandise**, parce qu'elle relève d'un principe fallacieux, extérieur au domaine de la Vie vraie, déplace les relations humaines hors du champ de l'**Etre** qui s'écoule et se donne. Elle génère un espace relationnel orienté sur l'inversion de l'**Etre** appelé « **Avoir** ». Dans ce champ énergétique-vibratoire dégradé – la **matrice « vers le Bas »** –, l'énergie ne circule plus de l'un vers l'autre, elle ne suit plus le circuit de l'enrichissement et de l'ensemencement mutuels ou « Amour désintéressé ». Elle reste bloquée, thésaurisée, confisquée au seul profit de celui qui en dispose. Quand le langage s'enrichit vers le Bas des vocables « mon » et « miens », il s'appauvrit ontologiquement et se perd.

Parce que cette configuration énergétique assèche l'humain en puissance de vie créative épanouissante, elle cherche inexorablement à compenser le manque en s'accaparant toujours plus de biens matériels, par la rapine si nécessaire. Cela crée des déséquilibres et des conflits permanents. Cela génère de l'insécurité, de l'angoisse, de l'insatisfaction, de la convoitise, de la rancœur, de la maladie, et finalement de la violence sociale dans ce que **Marx** a nommé conflits ou guerres de classes. Cette violence, ce chaos, faute de pouvoir les abolir puisqu'ils lui sont consubstantiels, la société de la séparation a toujours cherché à les juguler, à les contrôler, en tant qu'ils sont de puissants facteurs de désordre et d'insécurité. Or, selon les critères vers le Bas, un pouvoir légitime se reconnaît précisément à cela qu'il sait répondre au besoin d'ordre et de sécurité exprimé par la société, avant tout par les puissants mais pas que, comme son bien le plus précieux, dans des époques d'instabilité et de violence extrêmes. Installé au cœur du dispositif social

formé par la tribu, la cité, le royaume ou l'empire, le monarque a pour fonction principale et prioritaire d'assurer à son peuple ordre et sécurité dans la mesure où ces dispositions sont également la condition de l'intégrité physique, du bien-être et de la prospérité. C'est pourquoi le monarque est garant de la loi et de la justice (jus dicere = dire le Droit). C'est pourquoi il l'incarne et la légitime au travers de sa personne symbolique.

Dans la **société du séparé**, la loi qui dit le Droit et l'institution judiciaire qui est son bras armé, sont découplés des principes d'unité cosmique du vivant. Ce qui s'envisageait préalablement dans le cadre d'une totalité anthropologique, est désormais une réalité judiciaire et idéologique séparée, un instrument de pouvoir. Dans la mesure où la vie de l'homme se déploie entre le divin et le satanique[166], elle est perpétuellement écartelée entre le Haut et le Bas, entre le sublime et l'infame, entre le juste et l'inique. Tiraillée entre ces deux pôles, la conscience humaine éclatée, quand elle s'incarne dans l'État et dans le Droit, se cherche un point d'équilibre dans l'appréciation des faits répréhensibles ou jugés comme tels. Ce point d'équilibre se situe précisément là où se combinent au mieux l'intérêt des puissants – ce qui contribue à garantir leurs privilèges – avec les impératifs de la morale[167]

166 *« Il y a dans tout homme, à toute heure, deux postulations simultanées, l'une vers **Dieu**, l'autre vers **Satan**. L'invocation à **Dieu**, ou spiritualité, est un désir de monter en grade ; celle de **Satan**, ou animalité, est une joie de descendre. »* (*Mon cœur mis à nu,* **Charles Baudelaire**, Journaux intimes, 1887)
« Si seulement il y avait des gens mauvais quelque part en train de commettre insidieusement des actes mauvais et s'il suffisait de les isoler et de les détruire. Mais la frontière entre bien et mal traverse le cœur de chaque être humain. » (*L'archipel du goulag* | **Alexandre Soljenitsyne**)

167 Pourquoi et par quoi sommes-nous [à tout le moins ceux qui pensent et agissent encore principalement à partir d'eux-mêmes] poussés à nous comporter selon les principes élevés de la **morale** plutôt qu'en fonction du diktat de nos désirs ? Deux points de vue divergents s'opposent sur la question des sources de la morale : La première s'inscrit en prolongement des Lumières comme aboutissement de la révolution intellectuelle occasionnée par l'ascension idéologique de la **bourgeoisie**, dès les XIVe et XVe siècles, puis par son avènement politique dans les siècles suivants. Selon cette approche, la morale est vue comme un produit logique de la raison, l'être conscient et éduqué ayant décidé rationnellement, par un calcul des avantages rapportés aux incon-

qui est la queue de comète du divin dans la conscience matérielle des hommes.

En aval de la **révolution néolithique**, parallèlement à la constitution

---

vénients, qu'il était dans son intérêt personnel comme dans celui de la société tout entière de mettre en œuvre le principe d'équité à travers une architecture législative visant la justice sociale. La morale est alors un phénomène historique et social contingent, un fait extérieur à l'homme et donc totalement indépendant de sa nature profonde.

La deuxième approche, au contraire, considère que le principal moteur de la morale a son origine dans les tréfonds de la conscience, en écho à la part d'Esprit qui réside en toute chose. Car en effet, la **Loi** habite la structure atomique dont est faite l'enveloppe charnelle de nos corps terrestres, l'habit humain ou animal. La loi s'y exprime et s'y manifeste en rapport avec le degré d'évolution dans l'ordre des espèces (voir classification classique ou linnéenne). La morale qui ressort de la **Loi** est donc construite du Bas vers le Haut. Rien d'étonnant alors que celle-ci transparaisse déjà chez certains primates et mammifères supérieurs dont les comportements semblent s'approcher de nos principes moraux. On observe, par exemple, que lorsqu'un singe capucin reçoit une récompense de moindre valeur que celle octroyée à un de ses congénères, pour une même tâche, il se rebiffe et préfère tout refuser plutôt que d'accepter l'iniquité. Pourtant, on ne sache pas que les singes capucins soient de très grands lecteurs de **Voltaire** et qu'ils en réfèrent à la raison et aux Lumières, en la matière. [Les lecteurs qui souhaiteront creuser cet aspect liront utilement les ouvrages de **Frans de Waal** : *De la réconciliation chez les primates, Le bon singe, Primates et philosophes, L'âge de l'empathie, Le bonobo, Dieu et nous* ainsi que ceux du biologiste français **Yves Chrysten** : *L'animal est-il une personne ?* et *L'animal est-il un philosophe ?]*

De fait, cette double approche des origines de la **morale** est parfaitement bien résumée par l'opposition **Rousseau** vs **Voltaire**. *Dans Profession de foi du vicaire savoyard*, le premier fait valoir que : *« Il est au fond des âmes un principe inné de justice et de vertu sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises, et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience. »* A l'exact opposé, **Voltaire**, dans son *Dictionnaire philosophique* prend le contre-pied de **Rousseau** : *« Il ne s'agit donc plus que de nous servir de notre raison pour discerner les nuances de l'honnête et du déshonnête. Le bien et le mal sont souvent voisins ; nos passions les confondent : qui nous éclairera ? Nous-mêmes, quand nous sommes tranquilles ».*

Depuis qu'il nous a fait l'honneur de nous suivre au fil de ces pages, le lecteur aura mille fois compris de quel côté penchent nos propres convictions.

des premiers royaumes et empires, et à l'apparition de l'écriture, puis au-delà jusqu'à nous, on peut suivre, au fil des lieux et des époques, la façon dont le rapport entre ce qui rayonne du Haut et ce qui émane du Bas se décline dans la loi, c'est-à-dire dans la façon de concevoir la justice, mais aussi dans les institutions, l'idéologie, les normes morales, etc. Plus l'humain s'éloigne spirituellement de la Source de toute chose comme les galaxies s'éloignent du lieu de l'espace d'où elles furent expulsées originellement, plus il se refroidit. C'est pourquoi, ce qui émane de lui est toujours plus pauvre en énergie-conscience issue du divin, au profit de ce qui procède de lui-même, par lui-même, pour lui-même ; le **satanique**. Dans le contexte matériel-matérialiste, les **normes morales** sont donc des faits historiques qui évoluent en fonction des formations sociales et des rapports économiques qui y prédominent, c'est-à-dire du développement des luttes de classes qui les traversent.

Il est possible de retracer à grands traits quelques-uns des épisodes marquants de cette histoire, en commençant par le commencement.

Le récit de la Bible nous relate la **Genèse** par où démarre l'histoire des hommes sur le plancher des vaches. Après l'événement du « **péché originel** » et l'expulsion du paradis d'**Adam et Eve**, cette dernière donne naissance à deux fils. **Caïn**, l'aîné, se consacrera aux travaux de la terre. **Abel**, le cadet, se vouera aux activités pastorales. Il est dit que cette histoire qui s'engage dans l'ici-bas, ne ressemblera guère à un parcours de santé, paisible et joyeux, mais qu'elle sera semée d'embuches, de catastrophes et de souffrances, en règlement expiatoire de la faute originelle des parents primordiaux. Cela démarre sur les chapeaux de roue au sein même de la première famille humaine puisque **Caïn** met à mort son frère, **Abel**, dans un accès de colère, par jalousie découlant d'obscures raisons de préséance devant le regard de **Dieu**. (Gn 4, 1-16) :

« *Le Seigneur reprit : "Qu'as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie de la terre vers moi !*

Maintenant donc, sois maudit et chassé loin de cette terre qui a ouvert la bouche pour boire le sang de ton frère, versé par ta main.

Tu auras beau cultiver la terre, elle ne produira plus rien pour toi. Tu seras un errant, un vagabond sur la terre."

*Alors **Caïn** dit au Seigneur : "Mon châtiment est trop lourd à porter !*

Voici qu'aujourd'hui tu m'as chassé de cette terre. Je dois me cacher loin de toi, je serai un errant, un vagabond sur la terre, et le premier venu qui me trouvera me tuera. "
Le Seigneur lui répondit : "Si quelqu'un tue Caïn, ***Caïn*** *sera vengé sept fois. " Et le Seigneur mit un signe sur* ***Caïn*** *pour le préserver d'être tué par le premier venu qui le trouverait.*
Caïn *s'éloigna de la face du Seigneur et s'en vint habiter au pays de Nod, à l'est d'Éden.* »

Pour son acte sacrilège, **Caïn** est chassé de la communauté. Il est banni, déclassé dans sa qualité d'homme car il s'est mis hors la loi. Il a enfreint le tabou de la vie et de la mort. En vérité, la **morale** est totalement absente de cette décision. Ce type de mesure[168] qui éloigne un meurtrier de sa communauté, a pour but de punir un coupable – ne pas le faire se serait laisser libre court à l'anarchie et au chaos – par un acte de représailles « contrôlé » tout en empêchant que s'enclenche un cycle de vengeance privée tels qu'on les connaît encore de nos jours à travers le phénomène dit de « **vendetta** ». En effet, les débordements de violence anarchiques qui s'ensuivraient alors, pourraient mettre gravement en danger la paix intérieure du groupe, sa stabilité et donc sa survie. En ces temps où l'insécurité était maximale, se retrouver privé de l'assistance et de la protection du groupe limitait singulièrement l'espérance de vie.

Pour la **Thora/Pentateuque**, qui dit la **loi hébraïque**, l'acte de tuer un membre de la communauté est donc formellement proscrit à l'homme. Pour la raison évoquée à l'instant, ce commandement s'applique également envers celui qui a donné la mort ; punition mais pas vengeance. Plus tard, les **Dix Commandements** de **Moïse** formaliseront cet interdit dans le célèbre *« Tu ne tueras point ! »*

Il convient toutefois de relativiser la portée de ce commandement. En réalité, face aux nombreux massacres qui ponctuent la prise de possession de la Terre de Canaan par les **Hébreux**, il apparaît que cet interdit ne s'applique qu'au sein de la famille élargie, la lignée d'Isaac,

168 Le principe du bannissement se retrouve dans nombre de lois primitives. Chez les Scandinaves il s'agit de l'Utlagr, de l'Utlay chez les Anglo-Saxons, de l'outlaw chez les Scots.

mais pas au-delà. Dans ce cadre qu'il a lui-même instauré, c'est à **Yahvé** – Dieu psychopathe – et à lui seul qu'il revient le pouvoir de dire la vie et la mort. L'**Ancien Testament** témoigne qu'il en use et en abuse à sa guise contre tous ceux qui n'ont pas ses faveurs, à savoir tous ceux qui font obstacle au projet qu'il a forgé pour lui-même à travers son peuple.



__ CAIN FUYANT AVEC SA FAMILLE __
FERNAND CORMON | MUSEE D'ORSAY | PARIS (1880)

Pour la **Thora/Pentateuque**, qui dit la **loi hébraïque**, l'acte de tuer un membre de la communauté est donc formellement proscrit à l'homme. Pour la raison évoquée à l'instant, ce commandement s'applique également envers celui qui a donné la mort ; punition mais pas vengeance. Plus tard, les **Dix Commandements** de **Moïse** formaliseront cet interdit dans le célèbre *« Tu ne tueras point ! »*

Il convient toutefois de relativiser la portée de ce commandement. En réalité, face aux nombreux massacres qui ponctuent la prise de possession de la Terre de Canaan par les **Hébreux**, il apparaît que cet interdit ne s'applique qu'au sein de la famille élargie, la lignée d'Isaac, mais pas au-delà. Dans ce cadre qu'il a lui-même instauré, c'est à **Yahvé** – Dieu psychopathe – et à lui seul qu'il revient le pouvoir de dire la vie et la mort. L'**Ancien Testament** témoigne qu'il en use et en abuse à sa guise contre tous ceux qui n'ont pas ses faveurs, à savoir tous ceux

qui font obstacle au projet qu'il a forgé pour lui-même à travers son peuple.

De fait, les **commandements de Moïse** se trouvent au sommet d'un édifice de lois et de prescriptions incommensurables[169] qui régissent la vie des **Hébreux-Juifs**, jusque dans les moindres détails, dans les aspects les plus intimes de leur vie quotidienne. Le respect de la loi s'affiche ici quasiment comme un acte commercial, un implacable donnant-donnant : si tu respectes ma loi alors je t'octroie mes largesses, ma protection et mon soutien. En échange, tu fais de moi, ton Dieu unique en éliminant tous les autres (et, au passage, tous ceux qui les servent) et tu me places au-dessus de tout.

En toute logique, nous avons débuté notre énumération au commencement de l'histoire humaine avec la **Genèse**. Toutefois, la primauté apparente de ce récit ne l'est pas vraiment puisque l'analyse critique et philologique du **Pentateuque** croisée avec l'état des connaissances historiques, a permis d'en attribuer la rédaction définitive à **Esdras** suite à son retour d'exil à **Babylone** en -459 avant J.-C.[170] C'est lui et les

169 Les sources juridiques hébraïques se trouvent dans le **Pentateuque**, à savoir Genèse, Exode, Lévitique, Nombre et Deutéronome. C'est un droit « religieux » comme chez tous les peuples à cette époque, excepté le Grecs (voir plus loin). Les prescriptions, qu'elles émanent directement du **Pentateuque** ou qu'elles soient le fruit d'une tradition jurisprudentielle, font autorité concernant la foi et les actes de la vie quotidienne. Le **droit hébraïque** est exclusivement empirique. Il ne repose sur aucun concept abstrait. Il évalue un préjudice concret et détermine une réparation matérielle qui lui correspondant : *« quand un homme volera un bœuf et qu'il l'aura abattu et vendu, il en donnera cinq en réparation. »* Le **droit hébraïque** ancien est donc purement pragmatique et ne fait l'objet d'aucun recul théorique.

170 Le traumatisme de l'exil serait le facteur clé dans le processus historique ayant conduit à la création-rédaction de ce qui allait devenir la **Bible**. Le théologien et spécialiste de l'**Ancien Testament,** Walter Brueggemann a résumé cela en ces termes : *« Il est de plus en plus reconnu que l'**Ancien Testament** dans sa forme finale est le produit d'une réponse à l'exil babylonien. Cette prémisse doit être établie plus précisément. La **Torah (Pentateuque)** a probablement été complétée en réponse à l'exil et la formation ultérieure du corpus prophétique et des "écrits" [i.e. les textes poétiques et de sagesse] comme corps de littérature religieuse (canon) doit être comprise comme le produit d'un Judaïsme du*

siens qui auraient rassemblé et compilé l'ensemble des traditions hébraïques anciennes, en y ajoutant quelques autres empruntées aux mythes babyloniens (Déluge, Mélange des Langues ainsi que la célèbre tour de Babel) et c'est lui encore qui aurait créé de nouvelles figures (comme Josué, David, Salomon, Elie et Isaïe) afin de donner plus de cohérence et de légitimité à l'histoire des Hébreux. **Esdras** serait donc le véritable concepteur de la **Bible** ainsi que **Baruch Spinoza** l'avait pressenti dès 1670, dans son *Traité théologico-politique*, en observant qu'il existait une unité forte entre le **Pentateuque** et les Livres sensés relater des événements « historiques » depuis Josué jusqu'aux Rois, ce qui l'amena à conclure que ces récits ne pouvaient émaner de **Moïse**.

Précisément, l'évocation d'**Esdras**, nous ramène à **Babylone** et en **Mésopotamie** à une époque bien plus reculée que celle ayant présidé à la rédaction de la **Genèse** hébraïque.

L'état actuel des recherches historiques et archéologiques situe l'origine de la civilisation en **Mésopotamie**[171], en lien avec l'instauration d'un système juridique d'État extrêmement élaboré et performant.

Concomitamment, le passage de l'écriture pictographique à l'écriture cunéiforme à Akkad-Sumer (vers - 3200 avant J.-C. et après) aurait résulté de la nécessité de fixer dans le marbre, en l'occurrence dans l'argile, les négociations juridiques de la vie quotidienne. Ainsi, les premières « écritures » sont des récépissés formalisant un acte commercial – vente d'objets artisanaux ou d'animaux –, ou une opération de prêt donnant lieu à une inscription sur tablette, en

---

Second Temple [= période post-exilique]. *Ceci suggère que par leur intention, ces matériaux sont une réponse cohérente et intentionnelle à des circonstances particulières de crise […] Quels que soient les anciens matériaux utilisés (et l'utilisation d'anciens matériaux peut difficilement être remise en cause), la location exilique et/ou post-exilique de la forme finale du texte suggère que les matériaux de l'**Ancien Testament**, compris normativement, doivent être pris précisément en une crise de déplacement, quand les anciennes certitudes – socio-politiques comme théologiques – ont échoué. »*

171 Ce terme générique n'est utilisé ici que par commodité puisqu'il est largement postérieur aux épisodes rapportés. De fait, « Mésopotamia » qui signifie « entre les fleuves » est un terme grec qui désigne la région du Moyen-Orient située entre le Tigre et l'Euphrate correspondant pour l'essentiel à l'Irak actuel.

particulier dans le cas des **prêts à intérêt** puisque c'est en **Mésopotamie** également qu'est née, comme suit, cette pratique qui a fait florès depuis : dès le IIIe millénaire avant J.-C., les Mésopotamiens (Sumer, Akkad, Babylone) avaient instauré un système centralisé de gestion des produits alimentaires (céréales, huile, poissons, etc.) fondé sur le principe de répartition solidaire au sein de la communauté (Coluche n'a rien inventé). Dans ce contexte, chaque individu en âge de travailler, excepté les personnes affectées aux tâches policières, militaires ou religieuses, devait verser à l'État une quote-part sur sa production dans un but de redistribution. Le principe était sans doute fort louable, mais il avait ses effets pervers. Certaines années, en effet, dans certaines conditions défavorables, il arrivait qu'un agriculteur ou un pêcheur ne puisse pas verser son dû. Il devenait alors débiteur envers l'État ou envers un tiers excédentaire en denrées alimentaires qui effectuait le règlement à sa place.

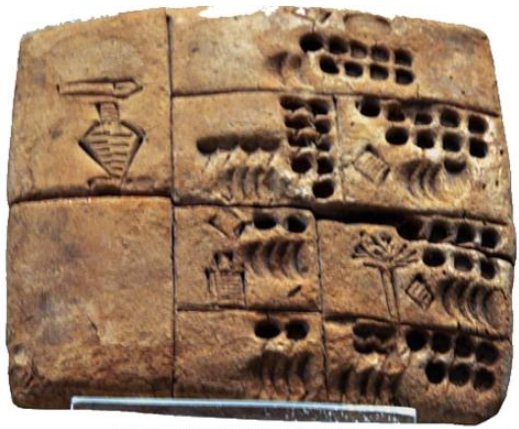

__ TABLETTE DE COMPTABILITE __
FIN DU IVe MILLENAIRE AVANT J-C

La créance ainsi contractée était destinée à repousser dans le temps, le versement de la quote-part et le remboursement de la dette en contre-partie, d'une quantité supplémentaire de biens ou d'une contre-valeur. Cet accord qui engageait les deux parties était scellé sur une tablette d'argile désignée par les termes « *duppum* » ou « *nippu* ». Dès 1790-1750 av. J.-C., le « **Code Hammurabi** » encadrait rigoureusement

ce type de transaction en limitant les taux d'intérêt autorisés à 20 et 33 % maximum, selon qu'il s'agissait d'argent ou de semences. Afin de garantir la sincérité de la transaction, toute opération d'une certaine importance s'effectuait devant témoins. En cas de litige, des juges civils les faisaient comparaître pour trancher le différend dans le respect des termes de l'accord. Quand le règlement de la créance avait été effectué, on brisait la tablette sur laquelle le prêt avait été consigné.

Le lecteur ne manquera pas d'observer qu'un tel dispositif législatif était sans doute facile à contourner par les riches et les puissants et que, hier comme aujourd'hui, l'impartialité supposée de la justice n'était pas un obstacle faramineux pour ceux qui en avaient les moyens et disposaient de l'influence nécessaire. Il sera d'autant plus légitimement poussé à formuler cette opinion par l'observation quotidienne d'une justice obséquieuse, soumise, partiale et politisée à l''extrême (gauche) et par l'État de décomposition morale d'une grande partie de nos élites. Celui-là aura du mal à concevoir que des hommes aient pu porter très haut le sens de la justice et de l'honneur[172] au point d'en faire la clé de voute de l'ordre social qu'ils instaurèrent, en des temps qu'on imagine davantage gouvernés par la violence et l'arbitraire que par une très grande sagesse.

« *Le respect engendre la faveur.* »
Précepte babylonien.

« *N'amasse pas les richesses, par crainte de pervertir ton cœur.*
[…] Le juste, il faut lui venir en aide ;
Tous ceux qui s'opposent à lui iront à leur perte. »
Sagesse d'Ahikar l'Assyrien (VIIe siècle av. J.-C.)[173]

---

172 Si le **code Hammurabi** sollicite principalement l'i**ntégrité morale** des juges en vue de leur verdict impartial, il ne néglige pas de manier également la sanction : *« Si un juge a rendu un jugement, a prononcé une sentence, a fait remettre un document scellé et par la suite a changé son jugement, on convaincra ce juge d'avoir changé le jugement qu'il avait rendu et il donnera douze fois le montant de la réclamation résultant de ce jugement. On le fera publiquement se lever de son siège et il ne pourra plus revenir et siéger en jugement avec les juges. »*

173 *Histoire et Sagesse d'Ahikar l'Assyrien* │François Nau │Paris │1909

En vérité, bien que la pensée woke-gender fasse peu ou prou débuter l'Histoire de l'humanité respectable avec elle-même (il n'aurait auparavant existé qu'obscurantisme, laideur et ignorance), le souci de la dignité humaine n'est pas à proprement parler, l'apanage exclusif de notre époque (et de quelle dignité humaine parle-t-on aujourd'hui ?). En vérité, son origine apparaît fort lointaine qui plonge au cœur du croissant fertile, entre le Tigre et l'Euphrate, en des temps forts reculés. Bien peu savent à quel point le souci de la dignité est inhérent depuis longtemps aux cultures mésopotamiennes et syriaques. Cette préoccupation reposant sur des conceptions éthiques et morales fortes et profondes associées à une exigeante pratique d'égalité, de justice et d'équité dont témoignent les règles de lois et les écrits sapientiaux mis à jour grâce au travail des archéologues, de sorte que l'assyriologue français Paul Garelli n'hésite pas à affirmer : *« Autant que Rome peut-être, elle (la **Mésopotamie**) fut la terre du **Droit**[174]. »,* ce que confirme l'historien assyro-chaldéen Joseph Yacoub : *« Le vocabulaire à la fois mésopotamien et syriaque à propos de la dignité, de la vérité, de la justice et de l'équité est très riche[175]. »* Par leur richesse et leur diversité, les vocabulaires cousins, mésopotamien et syriaque, témoignent de l'importance que ces notions revêtent dans l'histoire de ces peuples. À la suite des textes de lois qui l'ont précédé depuis le IIIe millénaire – codes d'Urukagina, de Gudéa, d'Ur-Nammu, d'Eshnunna et de Lipit-Ishtar –, le **code Hammurabi** stipule qu'il se donne pour but d'*« anéantir le méchant et le mauvais* », et de faire en sorte que *« le fort n'opprime pas le faible[176].* » L'apport des Assyro-Babyloniens dans le domaine de la codification du Droit et de la responsabilité juridique, de la justice et de l'organisation rationnelle de la société est aussi bien documenté désormais que leur contribution décisive à l'élaboration des grands mythes ayant fondé notre civilisation à travers les récits relatifs à la création du monde et à l'apparition de l'humanité. Tout cela témoigne d'un sens particulièrement développé de l'intérêt général, depuis le sommet de l'État jusqu'à l'individu le plus humble. Ainsi, le prologue du

174 Cf. *Fonctions et conceptions du droit mésopotamien* sur le site SCRIBD

175 Ibid.

176 Cf. *La justice sociale dans le Proche-Orient ancien et le peuple de la Bible* | Léon Epsztein | Paris | Éd. du Cerf | 1983

code Hammurabi fait-il connaître que celui qui s'y exprime est un roi « humble et priant » qui se donne pour tâche de *« procurer le bien-être aux gens ».* Voici comment le roi envisage sa mission :

C'est moi Hammurabi, prince zélé qui craint les dieux,
Que pour faire apparaître la justice dans le pays,
Pour anéantir le méchant et le mauvais,
Pour que le fort n'opprime pas le faible,
Pour paraître sur les populations comme Shamash
et illuminer le pays.

Dans ces conditions, le grand sumérologue Samuel Noah Kramer, semble fondé à affirmer : *« Si nous en croyons leurs propres chroniques, les Sumériens prisaient fort la bonté et la vérité, la loi et l'ordre, la justice et la liberté, la droiture et la franchise, la pitié et la compassion. Ils abhorraient le mal et le mensonge, l'anarchie et le désordre, l'injustice et l'oppression, les actions coupables et la perversité, la cruauté et l'insensibilité. Leurs rois se vantaient constamment d'avoir fait régner la loi et l'ordre dans leurs villes ou dans le pays, d'avoir protégé les faibles contre les forts, et les pauvres contre les riches, d'avoir exterminé le mal et établi la paix[177]. »*

Sous la supervision des dieux qui régissent les affaires du Ciel aussi bien que de la Terre, personne n'est dispensé du respect le plus absolu envers la **loi** qui pose l'ordre et l'harmonie du monde comme le primat de toutes choses. Par conséquent, plus que tout autre, le souverain qui est « l'ombre de Dieu » se doit d'exercer un magistère plein de sagesse et de favoriser tout ce qui ressort du bon et du bien puisque c'est cela qui plait aux puissances célestes. De fait, à travers la personne du souverain, ce sont les dieux qui *« conduisent les êtres humains* » et gouvernent les hommes. Ainsi, l'univers matériel et intellectuel des **Mésopotamiens** – Sumer-Akkad-Ur-Babylone – baigne-t-il totalement dans la spiritualité. Pour eux, la dignité suprême appartient aux dieux et se transmet aux hommes qui alignent sur eux leurs pensées et leurs actes. Par conséquent, le souverain et tous ceux qui dirigent l'État à ses côtés doivent craindre le courroux des dieux en cas d'entorse aux règles

177 Cf. *L'histoire commence à Sumer* | Samuel Noah Kramer

suprêmes de l'harmonie. Témoignant de sa parfaite soumission à la tâche que lui ont confié les dieux, **Hammurabi** s'exprime comme suit :

« *Lorsque Marduk m'eut envoyé pour diriger les gens et enseigner la bonne voie au pays, j'ai mis la droiture et la justice dans la bouche du pays, j'ai procuré le bien-être aux gens […] j'ai conduit mes peuples en paix, les protégeant tous par ma sagesse. Désormais, le fort ne molestera plus le faible : l'orphelin et la veuve seront à l'abri des tourments. Que l'opprimé vienne donc vers moi, qu'il entende les paroles ici inscrites. Qu'il comprenne et qu'il déclare :* ***Hammurabi*** *est vraiment, pour nous, un père !* »

Sous la conduite des dieux dont il est le représentant sur Terre, le souverain mésopotamien est aux antipodes du despote oriental ; la loi y veille. Le pouvoir lui est donné pour le service du peuple. S'il en fait mauvais usage, les dieux peuvent le lui reprendre. Il est dit : *« Si un prince n'observe pas la justice, son peuple sombrera dans l'anarchie, et son pays sera dévasté. S'il n'observe pas la justice de son pays, Ea, roi des destins, changera sa destinée et le poursuivra sans cesse avec hostilité. »* Et le code sumérien d'Ur-Nammou stipule : *« Si quelqu'un a détenu arbitrairement un tiers, il sera mis en détention et devra verser 15 sicles d'argent. »* Dix-neuf siècles avant J.-C., le roi d'Isin[178], Lipit-Ishtar est qualifié de *« pasteur obéissant »* et *« humble », « nommé par Nounamnir, pour établir la justice dans le pays, pour faire disparaître la plainte de la bouche, pour détourner la méchanceté, la malveillance et la violence, pour procurer le bien-être à Sumer et Akkad[179].»*

Pour un simple mortel, s'opposer à la volonté des dieux constituerait, un acte de rébellion et de mépris caractérisé à leur endroit. Qu'il ose les défier de la sorte, signifierait qu'il se pose comme leur alter ego après s'être élevé à leur niveau. Ce serait la marque d'un incommensurable péché d'orgueil. Un comportement de cette nature engendrerait un tel chaos que l'harmonie du monde en serait bouleversée qui pose que toute chose doit se tenir à la place que l'ordre cosmique de la vie lui a

178 Isin est une ville de la **Mésopotamie** antique, située dans le sud de l'Irak. La ville se trouvait sur le canal Isinnitum, qui faisait partie d'un ensemble de voies navigables reliant les principales villes de Mésopotamie. Son nom actuel est Ishan Bahriyat.

179 *Lois de l'Ancien Orient* | Marie-Joseph Seux | N°56 des *Cahiers Evangile*.

assignée. Contre cette tentation mortifère, les **Mésopotamiens** se sont prémunis depuis longtemps et c'est ce que nous conte l'**épopée de Gilgamesh**. C'est qu'en effet, le roi sage et pieux dont il était question un peu plus avant, n'est pas né d'une génération spontanée de sapience mais, il est le produit d'un long apprentissage sur soi-même par lequel l'homme doit faire le deuil de ses désirs de puissance et de grandeur démesurés : Au cours d'une quête incroyable de violence et de démesure, **Gilgamesh** devra éprouver, par la souffrance et le désespoir, l'impossibilité ontologique d'accéder à l'immortalité et l'inexorable finitude de la condition humaine.

Après être allé au bout du monde, avoir franchi les montagnes les plus inaccessibles, traversé des mers déchaînées, il finira par découvrir que l'immortalité est intransmissible et qu'il n'existe aucune clé pour s'en emparer. Son ancêtre, Utanapishti, l'exhortera alors à accepter sa condition de mortel, à inscrire à nouveau sa vie dans le cadre contraignant du temps et de l'espace, à en accepter toutes les conséquences pour lui-même c'est-à-dire à accomplir au mieux son devoir de roi au service de ses sujets. Alors, parce qu'il sera descendu dans les profondeurs de lui-même (à la recherche de la plante de jouvence), où il aura éprouvé qu'il est vain et illusoire de courir après des chimères, celui qui avait débuté une carrière de despote va se muer en souverain éclairé ; un modèle d'équilibre et de sagesse pour des générations de **Mésopotamiens**.

Tant que **Gilgamesh** aura poursuivi sa quête, seul ou avec son double (un autre reflet de lui-même), tant qu'il aura parcouru frénétiquement la Terre d'un bout à l'autre, il sera resté sous l'empire de ses désirs de grandeur et de gloire ; il en aura été le jouet. En définitive, parce qu'il sera envahi de corps, d'âme et d'esprit, par l'obsession de s'accomplir dans la démesure et la boursouflure de lui-même, il ne fera que délirer sur lui-même. Aucune véritable place pour l'altérité dans ce schéma mental ; le Droit et la justice n'y seront envisagés et mis en œuvre par lui, qu'au service de sa psychose. Inversement, dès qu'il sera redevenu le maître de ses passions, il pourra de nouveau habiter la place qui lui a été assigné ici-bas en relation spirituelle, affective et fonctionnelle avec la communauté des hommes, la cité, son universalité. Souverain pieux et assagi, il embrassera par le regard, par la pensée et par l'action, la collectivité humaine car il aura lié son destin à celui de

son peuple, C'est là, au cœur de la communauté, que l'homme – du plus humble au plus puissant ; le souverain – peut se mettre en accord avec lui-même car c'est dans la cité (communauté) que la vie de l'homme prend pleinement son sens qui se résume dans le service du bien commun. Dès lors que l'intégrité morale est placée au zénith par la société mésopotamienne, elle attend des individus qui la composent un comportement exemplaire, ainsi que nous l'avons illustré. C'est pourquoi, celui qui s'autorise des écarts envers la **loi**, qui donc lui témoigne son dédain, encourt une punition à la hauteur ainsi que le rapporte l'historien du Droit Guillaume Cardascia : « *Il n'est pas douteux que le Droit pénal assyrien est le plus cruel que nous connaissions. Dans le même temps, cette société farouche de fauves a poussé à un degré inégalé le souci de la justice. […] Le sentiment de la justice semble avoir précédé dans le cœur de l'homme la pitié et la mansuétude*[180]. »

Aussi faut-il suivre le (logos) commun ;
mais, quoi qu'il soit commun à tous,
la plupart vivent comme s'ils avaient une intelligence à eux.
Fragment 2 │ **Héraclite**

Lorsque les hommes sont amis,
la justice n'est point nécessaire […]
L'amitié est une forme d'égalité comparable à la justice.
Chacun rend à l'autre des bienfaits semblables à ceux qu'il a reçus.
Éthique à Nicomaque │ **Aristote**

Alors qu'il avait conquis Babylone en octobre 331 av. J.-C., **Alexandre de Macédoine** y décède le 11 juin 323 av. J.-C., ouvrant une nouvelle page de l'histoire particulièrement marquante pour cette région du monde et pour l'advenir de la civilisation. Cet épisode nous offre une transition de choix depuis la **Mésopotamie** en direction de la **Grèce**[181] antique.

---

180 Cf. *Les Lois assyriennes* │ Guillaume Cardascia │ Paris │ Éd. du Cerf │ 1969

181 Nous utiliserons la dénomination **Grèce** et **Grecs** par commodité. Comme on le sait, ce sont les Romains qui généralisèrent ce terme à l'ensemble des populations « grecques » à partir de la connaissance qu'ils avaient d'une tribu hellène, celle des Graikoi, établie dans l'Italie méridionale. Quant à eux, les **Grecs** se nommaient **Hellènes**, habitants d'Hellas (Hellade).

Essayer de survoler, même de très loin, ne serait-ce que quelques aspects du rapport des **Grecs** à la justice est une véritable gageure, une tentative particulièrement présomptueuse, tant la somme de connaissances que requiert un tel exercice est gigantesque. Les historiens en ont fait un objet d'étude à part entière depuis plus d'un siècle sans épuiser le sujet ; on pense ici plus spécialement à Louis Gernet et à Louis Robert qui ont ouvert la voie à beaucoup à leur suite. C'est pourquoi nous nous contenterons simplement de survoler ici quelques aspects destinés à illustrer notre propos. Le lecteur intéressé par une approche plus académique de ce sujet fort éclairant pour les modernes que nous sommes, pourra s'y consacrer par la lecture des innombrables ouvrages dédiés.

Concernant ces objets d'étude particuliers que sont la loi, la justice et le Droit dans la **Grèce** antique, la tentation serait grande, et presque naturelle, de les documenter prioritairement par le biais de l'approche philosophique, en particulier à travers le concept de « juste ». Ce faisant, on prendrait le risque d'en faire des objets purement spéculatifs assez éloignés des décisions juridiques ayant encadré la vie concrète des **Grecs** du quotidien, largement influencées, elles, par des considérations beaucoup plus triviales en lien avec l'accès au prestige, aux honneurs, à la richesse et au pouvoir, toutes considérations prosaïques qui ressortent des intérêts de classe. De plus, une telle approche par la « philosophie de la loi » limiterait l'étude à la période classique, soit les quatre à cinq derniers siècles avant J.-C. les mieux connus, alors que pour les **Grecs** des âges anciens la nature de la loi et de la justice était une intense préoccupation morale bien avant cette période. Antérieurement à toute formulation d'une « éthique philosophique » par **Aristote** et ses successeurs, la pensée grecque plaçait déjà la notion de « vertu » au cœur de son système de valeurs. Ainsi, pour tout homme habité d'esprit hellène, la vertu constituait le principe premier d'ordonnancement de la vie humaine et donc de la loi qui l'encadrait. On en trouve la trace chez les philosophes « **présocratiques** » autant que chez les poètes mais c'est surtout le travail des archéologues qui a permis de l'établir.

Bien que, par la force des choses, ces questions soient beaucoup moins documentées dans ces époques reculées, on sait, grâce à l'archéologie, que les **Grecs** anciens envisageaient la loi dans son

rapport organique avec la vie du groupe – le **genos**, la **phratrie**[182] –, en vue de dégager un schéma idéal de vie et de positionner l'homme à sa juste place dans le cosmos. Si l'homme pouvait se prévaloir d'un statut particulier dans l'univers, c'est parce qu'il était capable de s'élever en dignité au travers d'une conception de la loi et de la justice inspirée du divin comme fondement ontologique parfait de l'organisation politique, sociale et spirituelle du groupe. Dans ce cadre anthropologique, chaque **genos**-clan avait sa propre manière d'administrer la loi sans en référer à une quelconque autorité politique ou judiciaire supérieure qui, d'ailleurs, n'existait pas, en ces temps lointains[183].

Au sein du clan, les membres étaient unis par un sentiment d'appartenance, une solidarité et une fidélité indéfectibles. Attenter à l'intégrité physique ou à l'honneur d'un seul membre de la communauté revenait à bafouer le clan tout entier de sorte que justice devait être rendue en réparation du préjudice occasionné à l'individu mais également à sa « famille ». Cette disposition s'appliquait tout spécialement en cas de meurtre, l'Antiquité grecque étant soumise à un code d'honneur auquel personne ne pouvait déroger, à savoir la **justice par le sang** : toute personne assassinée pour une raison quelconque devait être vengée par un membre de son clan. Cette obligation s'imposait d'autant plus qu'il s'agissait de permettre à l'âme du proche défunt de pouvoir être

182 La **phratrie** regroupe plusieurs **genos**-clans distincts selon des affiliations, des solidarités identitaires fortes (la solidarité dont les **Achéens** font preuve lors de la guerre de Troie, autour du XIIe siècle avant J.C., pourrait découler d'un tel sentiment d'appartenance). Néanmoins, chaque **genos** fonctionne comme une unité distincte au sein de la **phratrie** et conserve son identité propre dans le souvenir exalté d'un ancêtre commun auquel est voué un véritable culte. Dans les temps reculés, les membres du **genos** partagent un territoire en commun sous l'autorité d'un chef de clan « **basileus** » garant du respect du culte et de la **loi**. Progressivement, à l'âge du bronze, la relation fonctionnelle **phratrie-genos** dérivera dans une forme plus hiérarchisée qui verra le **wánax** « haut-roi » exercer sa suzeraineté sur d'autres rois « **basileis** » locaux ainsi que l'on révélé les tablettes d'argile en linéaire B, retrouvées à **Mycènes**.

183 On parle ici d'une époque qui s'étend du début de l'installation achéenne, située entre le XXe et le XVe siècles avant J.C., jusqu'à la constitution des premières cités, vers les VIIIe-VIIe siècles avant J.-C. Il s'agit d'un processus progressif, complexe et assurément multiforme.

jugée et de trouver le repos en accédant aux « Champs Élysées ». Dans le cas contraire, le fantôme de la victime était condamné à une errance éternelle[184] ; un sort peu enviable.

Les récits homériques qui témoignent de cette époque, dans sa phase tardive de cristallisation des pouvoirs, mettent clairement l'accent sur l'importance accordée à l'administration de la justice. Ces âges « sombres » étant dépourvus d'un système de lois précises, dans cette société imprégnée de spiritualité au travers des mythes fondateurs, ce sont la coutume et la tradition qui, codifient les actes de la vie entre ce qui se fait et ne se fait pas, entre ce qui est juste et ce qui ne l'est pas, en référence au modèle céleste incarné par Zeus en qui les **Grecs** voient la source divine de ce que doit être la justice humaine,

Selon le lieu, l'époque et la configuration politique, l'administration de la justice est exercée soit par le roi, soit par un conseil des sages-anciens. En tout état de cause, la puissance juridique se doit de mettre en œuvre une justice qui fasse honneur aux dieux tutélaires, dans le cadre d'une communauté, la polis, attachée elle-même à s'en montrer digne au travers de son organisation, de son mode de fonctionnement et de son modèle civilisationnel.

Comment mieux faire percevoir cette réalité qu'au travers du bouclier d'**Achille** dont **Homère**[185] nous apprend qu'on l'avait décoré de motifs représentant les scènes principales de la vie grecque dans la cité en temps de paix et en temps de guerre. Le tableau central de la cité en

184 Selon **Homère**, l'âme d'un mort devait franchir l'Achéron, l'un des fleuves des Enfers, pour rejoindre le séjour des morts. C'est au passeur Charon qu'il revenait de faire traverser le fleuve à l'âme d'un défunt, sur sa barque. Ce dernier accomplissait sa tâche en échange d'une obole placée dans la bouche du mort par la famille de celui-ci.

185 Les spécialistes de la chose se sont interrogés concernant le degré d'authenticité homérique originel de cette description, les archéologues estimant que la fabrication d'un tel bouclier était impossible à l'époque mycénienne comme à celle des Ages obscurs. Les premières réalisations de boucliers ornés de motifs décoratifs remonteraient au VIIIe siècle. On s'accorde généralement à penser que le bouclier d'Achille serait avant tout une création poétique mais que celle-ci reposait néanmoins sur des éléments de réalité : le bouclier rond avec un omphalos central serait apparu dès la fin de l'époque mycénienne en relation avec les réalités de l'Age du fer qui étaient connues du poète.

temps de paix se déroulait sur une place de marché. Il représentait les moments d'un procès public et l'on y voyait un aéropage de sages disposés sur des pierres installées à cet effet. **Homère** décrit cet « *aspis* » ou « *hoplon* » dans les termes suivants :

> « *Il fait d'abord un bouclier large et solide, qu'il embellit de toutes parts d'ornements divers, l'environne d'un triple rayon éclatant de blancheur, auquel est suspendu le baudrier d'argent ; cinq lames épaisses forment ce bouclier ; sur la surface, Héphaïstos, avec une divine intelligence, trace mille tableaux variés. Il y représente la terre, les cieux, la mer, le soleil infatigable, la lune dans son plein, et tous les astres dont se couronne le ciel : les Pléiades, les Hyades, le brillant Orion, l'Ourse, qu'on appelle aussi le Chariot, qui tourne toujours aux mêmes lieux et regarde l'Orion : c'est la seule constellation qui ne se plonge point dans les flots de l'Océan.*
>
> *Il y représente aussi deux belles villes remplies d'habitants : dans l'une on célèbre des fêtes nuptiales et des festins splendides ; on conduit hors de leurs demeures les épouses par la ville, à la clarté des flambeaux : tout retentit des chants d'hyménée ; les jeunes gens forment en rond les chœurs des danses ; au milieu d'eux les flûtes et les lyres font entendre leurs voix, et les femmes, debout devant leurs portiques, admirent ces fêtes. Près de là, le peuple est assemblé dans une place publique où s'élèvent de vifs débats : deux hommes se disputent pour la rançon d'un meurtre ; l'un prétend qu'il a payé toute la somme, et l'affirme au peuple ; l'autre nie avoir rien reçu. Tous deux ont recours au juge pour terminer leur procès. Les citoyens élèvent la voix de deux côtés, pour soutenir l'un ou l'autre plaideur, et les hérauts maintiennent le peuple.*
>
> *Les vieillards, assis sur des pierres polies dans une vaste enceinte, tenaient en leurs mains le sceptre des hérauts à la voix retentissante. Armés de ce sceptre, ils se levaient pour juger tour à tour. Au milieu de l'assemblée étaient placés deux talents d'or pour donner à celui qui parmi eux jugerait avec le plus d'équité[186]… ».*

186 *Iliade* | chant XVIII



Reconstitution du bouclier d'Achille par
Antoine Chrysostome Quatremère de Quincy



Aussi, pour les **Grecs**, loi et justice sont avant tout synonymes de civilisation. Cela doit s'entendre ici comme contrôle et maîtrise du monde de nos pulsions et passions, ce continent inconnu niché dans les profondeurs, dans les entrailles de notre psyché ; pulsions qui nous poussent à agir de façon incontrôlée et irraisonnée. On reconnait les barbares et les sauvages à cela qu'ils laissent libre court à leurs bas

instincts et ignorent ce qui fonde, par imitation, une vie digne qui plaise aux dieux. C'est aussi cela que nous compte le poème homérique, tout spécialement à travers les aventures d'**Ulysse**. Ainsi, quand il aborde une terre inconnue, la première préoccupation du roi d'Ithaque sur son chemin de retour, est-elle de découvrir si cette terre est gouvernée par la **themis** et la **dikê**[187] ou si elle est laissée à l'état sauvage, si elle est une terre grecque ou non-grecque. En effet, là où règne la justice, l'homme grec est en terrain connu, en sécurité. Le monde barbare, à l'opposé, est un monde sans loi où ne règnent que désordre et violence.

En voici une illustration sous la plume du grand poète :

« *Le cœur navré de douleur, nous abandonnons ces côtes ; et bientôt nous arrivons au pays des orgueilleux Cyclopes, de ces hommes qui vivent sans lois, qui se confient aux soins des dieux, qui ne sèment aucune plante et ne labourent jamais la terre. Là tout s'élève sans semence et sans culture ; Jupiter, par ses pluies abondantes, fait croître pour ces géants l'orge, le froment et les vignes, qui, chargées de grappes, donnent un vin délicieux. Les Cyclopes n'ont point d'assemblées, ni pour tenir conseil, ni pour rendre la justice ; mais ils vivent sur les sommets des montagnes, dans des grottes profondes, et ils gouvernent leurs enfants et leurs épouses sans avoir aucun pouvoir les uns sur les autres. En face du port et à quelque distance du pays des Cyclopes s'étend une île fertile couverte de forêts, où naissent en foule des chèvres sauvages ; car les pas des hommes ne les mettent point en fuite*[188]*… »*

« *De cette île nous voyons s'élever à peu de distance la fumée du pays des Cyclopes, et nous entendons leurs voix mêlées au*

187 Les déesses **Themis** et **Dikê** incarnent deux aspects du droit complémentaires l'un de l'autre : themis exprime un besoin d'équilibre qui fonde la **justice**, sous la forme concrète des themistes qui sont des préceptes ou décrets fixant ce qui est licite et ce qui ne l'est pas. Pour sa part, le rôle de dikê consiste à sanctionner la mauvaise observance éventuelle de ces principes. On a donc là les prémisses d'un système juridique dont themis fixerait le cadre et dikê sanctionnerait l'application. C'est Zeus dans ses infinies grandeur et sagesse qui constitue la source d'inspiration privilégiée du **Droit** dont les rois homériques sont les dépositaires et qu'il leur appartient de faire appliquer - fonction normative et juridictionnelle – en son nom.

188 *Odyssée*, vers 105

bêlement des chèvres et des brebis. Quand le soleil a terminé sa course et que les ténèbres du soir se sont répandues sur la terre, nous nous couchons sur le rivage. Au retour de la brillante Aurore, je rassemble tous mes guerriers, et je leur dis : "Vous, restez maintenant en ces lieux ; moi, avec les rameurs de mon navire, j'irai visiter ces peuples et savoir s'ils sont cruels, sauvages et sans justice, ou s'ils sont hospitaliers et si leur âme respecte les dieux […] J'ordonne à mes compagnons de rester près du navire pour le garder ; puis je choisis douze de mes plus vaillants guerriers, et je prends encore avec moi une outre de peau de chèvre remplie d'un vin délicieux que me donna Maron, fils d'Évanthée, prêtre d'Apollon […] Lorsque, dans une coupe, on mêlait ce délicieux nectar avec vingt mesures d'eau, alors s'exhalait du cratère un suave et divin parfum auquel personne ne pouvait résister. J'emporte donc une grande outre remplie de ce vin, et dans un sac de cuir je mets des provisions ; car je pensais déjà au fond de mon cœur que je rencontrerais un homme doué d'une force immense, plein de férocité, et ne connaissant ni la justice ni les lois[189]*…* »

Certes, les mythes grecs nous disent beaucoup de l'univers spirituel dans lequel évoluèrent les hommes et femmes en ces terres minoennes-achéennes-ioniennes-doriennes, entre le XVIIIe siècle avant J.-C. et le déclin politique grec, autour du IIIe siècle avant J.-C. Toutefois, la vie concrète de ces illustres ancêtres ne fut pas qu'une simple volonté de mettre leurs pas dans ceux des dieux et des héros. Au fil du temps, elle incorpora aussi des dimensions de plus en plus triviales et prosaïques, concomitamment à l'avancée des logiques immanentes à la « **Marchandise** » et à ses corolaires que sont la division toujours plus prononcée de la communauté et sa cristallisation en « société ». Inévitablement, la conception de la justice et la codification de la loi s'en trouvèrent affectées dans le sens de cette évolution vers le Bas.

Ce processus est d'abord et avant tout le produit de l'Histoire, à savoir l'Histoire des rapports sociaux en cela que la « **Marchandise** » – autrement dit l'**Adversaire** –, imprime sa logique vers le Bas au mouvement historique à travers des individus, des groupements

189 *Odyssée,* vers 166

d'individus, des structures dédiées, alignés vibratoirement, tout ou partie, sur sa Source, dans le contexte spécifique au lieu et à l'époque : représentations idéologiques[190], états des connaissances scientifiques, des savoir-faire technologiques, des découvertes et inventions propres au génie de l'homme (passage du cuivre au fer), de la prospérité ou du déclin économique, de la configuration géopolitique, des mouvements migratoires, des aléas météorologiques et sanitaires (peste, etc.) des catastrophes naturelles (tremblements de terre, explosion volcanique cf. Santorin), etc. Ainsi, la civilisation mycénienne-achéenne qui s'était imposée militairement à partir du début du IIe millénaire, grâce au cheval et à l'usage du char de guerre, avait mis en avant un modèle d'homme guerrier et aristocratique, celui que l'épopée homérique ne cesse d'exalter.

Pourtant, cet équilibre politique, économique et civilisationnel relativement stable et prospère[191], établi et maintenu pendant 800 ans, dans

190 L'idéologie est le lieu de friction où s'affrontent les deux principes ontologiques qui s'opposent dans l'ici-bas ; vers le Haut ou vers le Bas. Concernant la Grèce, l'exemple de **Platon** témoigne de la tentative d'un homme désireux de faire prévaloir les choses d'en Haut dans un monde et parmi des individus de plus en plus portés à se soumettre aux choses d'en-Bas. **Simone Weil** n'aura de cesse d'éclairer **Platon** sous l'angle d'un christianisme en potentialité : *« **Simone Weil** entrevoit **Dieu** chez **Platon**, qu'elle proclame alpha et oméga de la philosophie, et "père de la mystique occidentale". Empruntant au Banquet la notion de metaxu, elle médite sur les formes de médiation – dont la beauté terrestre en premier lieu – qui permettent de s'élever vers le divin. "Rien ne surpasse Platon" : ces quelques mots révèlent bien que, pour **Simone Weil**, **Platon**, le premier philosophe, est déjà l'ultime, le point d'origine et le point d'orgue de la pensée. Ailleurs, la philosophe française écrit encore : "La vraie philosophie ne construit rien ; son objet lui est donné, ce sont nos pensées ; elle en fait seulement, comme disait **Platon**, l'inventaire." **Platon** aurait donc, déjà, tout compris ? »* (*Philosophie magazine,* Hors-série Platon, avril 2023)

191 L'archéologie a mis en évidence l'influence minoenne sur la civilisation mycénienne ; son système administratif centralisé, son écriture (le linéaire B dérive du linéaire A) l'utilisation de techniques et styles artistiques (fresque, céramique, orfèvrerie). Le panthéon religieux adopté par les Achéens consiste en un syncrétisme unifiant leurs dieux de type Indo-Européens, à savoir ouraniens et masculins, avec les divinités féminines chthoniennes et agraires des populations méditerranéennes avec lesquelles ils se sont unis (Pélasges), préfigurant ainsi le panthéon grec que nous connaissons aujourd'hui.

ce cadre, vola en éclat avec l'invasion dorienne[192]. Survenue au XIIe siècle avant J.-C., celle-ci mettant brutalement fin au rayonnement de la civilisation mycénienne et amorçant une nouvelle phase de développement historique autour de la mer Egée.

Cousins de Ioniens, des Éoliens et des Achéens, les Doriens appartenaient également à la famille des peuples « **grecs** » de souche indo-européenne. Leur arrivée brutale en terre achéenne provoqua de profonds bouleversements politiques à l'origine d'importants mouvements de populations. La répartition ethnique et linguistique qui prévalait préalablement en **Grèce**, s'en trouva profondément modifiée [c'est celle qui prévaudra encore à l'époque classique et jusqu'au terme de celle-ci] dans le sens d'une migration vers l'est, en particulier le long des côtes anatoliennes de la mer Egée et dans les îles égéennes. Ces bouleversements provoquèrent une série d'ondes de choc successives – politiques, économiques, culturelles – sur une période de 400 à 500 ans qui transformèrent le monde **grec** en profondeur dans sa substance. Cette époque est connue sous le terme d' « âges sombres » ou d' « époque géométrique[193] ». C'est au travers des événements de cette période que s'élaborèrent les processus complexes par lesquels émergea la **Grèce** qui rayonna sur le monde occidental à partir du Ve siècle avant J-C, pour le meilleur, vers le Haut, et pour le pire, vers le Bas.

Dans un premier temps, la destruction des centres mycéniens et la dispersion territoriale des Achéens entrainèrent un important recul civilisationnel : les échanges commerciaux se tarirent et la suprématie maritime des **Grecs** bascula en faveur des **Phéniciens**. L'usage de l'écriture semble avoir été perdu pour plusieurs siècles[194]. Pourtant, à

192 Des recherches récentes semblent corréler ces importants bouleversements politiques-militaires caractérisés par l'apparition des mystérieux « peuples de la mer », à la survenue d'une profonde crise climatiques ayant particulièrement affectée l'Afrique du Nord et la Méditerranée dans le sens d'une instabilité durable et généralisée.

193 Ce terme est emprunté au décor très particulier qui caractérise toute la céramique de cette période qu'on a pris l'habitude de diviser en protogéométrique (1100-900) et en géométrique proprement dit (900-750).

194 Par analogie, certains nomment également cette période le « Moyen Âge grec ».

travers de nombreuses vicissitudes, cette période de transition finit lentement par accoucher d'un nouveau paradigme. C'est en Ionie (ouest de l'Asie mineure) qu'apparurent les premiers signes de renaissance sous l'effet des contacts privilégiés – échanges commerciaux en particulier –, entretenus avec les civilisations voisines du Moyen-Orient.

Dès lors, le monde **grec** fut radicalement travaillé en profondeur par deux modèles anthropologiques opposés : le soldat et le commerçant soit, de façon très simplifiée, le substrat ontologique ionien et le substrat ontologique dorien avec d'un côté une **Grèce maritime**, commerçante, cosmopolite, ouverte aux échanges, appréciant le confort, les mondanités, le rayonnement de l'esprit et de la culture, et de l'autre une **Grèce continentale**, agricole, austère, « conservatrice » dirait-on de nos jours, préoccupée en premier lieu par la célébration des vertus militaires et patriotiques, ce qu'on peut résumer à l'opposition entre **Sparte** et **Athènes** telle qu'elle s'exprimera à partir du Ve siècle. Si cette opposition se cristallisa effectivement dans la compétition ayant opposé ces deux grandes cités-États, en vérité, elle s'insinua également en leur sein même comme au sein de toutes les cités, de toutes les familles ainsi que dans la conscience de tous les Grecs de l'époque. Ainsi, concernant **Athènes**, on pourrait y voir la raison de l'affrontement idéologique que **Socrate-Platon** menèrent contre les sophistes en pleine ascension sociale concomitamment à l'ascension politique et métaphysique d'une classe de grands propriétaires, de commerçants et de marchands que nous nous hasarderons à qualifier ici de « proto-bourgeoise » ; ce n'est pas encore la bourgeoisie mais ça commence à y ressembler et à en avoir le (mauvais) goût.

Ainsi remodelée dans sa substance et dans ses grands équilibres, la **Grèce** des IXe au VIe siècles est profondément déstructurée, éclatée et antagonique. Les ambitions politiques manifestées en leur temps par les nouvelles forces sociales issues de la destruction du **genos** originel comme espace des solidarités organiques ; les grands propriétaires terriens, nouvelle classe aristocratique tout d'abord, puis, à sa suite, la

classe proto-bourgeoise en formation[195], tout cela va engendrer de profonds conflits de classe.

Dès lors, en effet, ces nouveaux acteurs vont chercher à s'imposer au sein de la cité dans le but de la diriger conformément à leur vision du monde c'est-à-dire, au final, selon leurs propres intérêts. L'ordre clanique ancien organisé autour d'un roi garant de l'harmonie de la communauté, doit disparaître car n'étant plus adéquat à la marche du monde selon les critères de la Marchandise en mouvement d'appropriation de la substance humaine. Concrètement (et très schématiquement), ce nouveau paradigme prit forme comme suit : en réponse à l'instabilité géopolitique caractérisant cette période, des cités se formèrent ou crûrent[196] sous le mot d'ordre « l'union fait la force ! », plus de puissance permettant de mieux répondre aux problèmes de subsistance, de sécurité, d'alliances, de conquêtes, etc., dans un monde incertain et violent. Cela concourut progressivement à modeler le corps social selon de nouvelles lignes de force structurantes, en rupture avec le passé.

Les conflits qui, au préalable, opposaient des familles et des clans[197], à petite ou à grande échelle, vont désormais opposer des cités[198] (litiges territoriaux, concurrence commerciale, etc.). Cette

195 Suite à l'essor considérable du commerce et de l'industrie ainsi qu'en raison de l'introduction de l'outil monétaire et des pratiques proto-capitalistiques qui en découlent.

196 On assiste à la création ex-nihilo de cités nouvelles dans le cadre du mouvement de colonisation qui touche l'Italie du sud, la Sicile, les rives de la mer noire et de l'Asie mineure. En Grèce continentale, par contre, l'apparition des grandes cités s'effectue par le biais d'un phénomène appelé « **synœcisme** » correspondant à la réunion de plusieurs villages. Cet « agglomérat » s'effectuant le plus souvent autour de la structure la plus importante et se traduisant, dans la foulée, par l'adoption d'institutions politiques, culturelles et spirituelles communes.

197 Chez **Homère** la guerre ressemble à une mêlée informe au sein de laquelle les fantassins des deux camps s'affrontent au corps à corps. Les combattants les plus prestigieux se défient en duel pour accéder au statut de héros nimbés de force et de courage.

198 Guerre « lélantine » entre Chalcis et Érétrie, guerres « messéniennes » entre Sparte et les cités du Péloponnèse ; guerre entre Athènes et Mégare pour la possession de Salamine, etc.

différence d'échelle qui changea la nature de la guerre allait déboucher sur la « réforme hoplitique » qui favorisera elle-même l'émergence d'une nouvelle classe sociale d'aristocrates[199]. Eu égard à la dimension nouvelle des antagonismes inter-cités et à l'ampleur de leurs conséquences pour elles-mêmes et leurs habitants – mise sous tutelle, mise en esclavage ou mise à mort –, la question militaire, qu'elle soit tournée vers la défense ou orientée vers la conquête, devint un enjeu primordial. Le statut du soldat se « professionnalisa », les techniques de guerre et les armements se modernisèrent. Parce qu'il était doté d'un « hoplon[200]», ce combattant d'un nouveau genre fut dénommé « **hoplite** ». Les **hoplites** étaient organisés dans une formation spécifique appelée « **phalange** » dans laquelle les combattants formaient un alignement au coude à coude, sur sept à huit rangées de profondeur.

Outre son célèbre bouclier, l'**hoplite** disposait d'un casque, d'une lance de deux mètres à deux mètres cinquante dont la pointe était généralement forgée avec du fer plutôt qu'avec du bronze (l'utilisation de ce métal étant plus onéreuse), d'une épée à double tranchant[201], d'une cuirasse et de jambières (cnémides). Acquérir un tel équipement n'était pas à la portée de tout le monde, car particulièrement couteux (≃ l'équivalent de six bœufs ou d'un esclave spécialisé). C'est pourquoi les **hoplites** se recrutaient principalement au sein des classes supérieures de la cité, presque exclusivement parmi les aristocrates.

---

199 Ici, le lecteur est appelé à replacer l'ensemble des formulations mises en œuvre par le rédacteur dans la longue perspective historique. Les phénomènes dont il est question s'inscrivent dans le temps long. Ils sont souvent le produit d'un processus complexe, rarement linéaire. De plus, ils ne sont pas homogènes ; ce qui concerne telle cité ne concerne pas forcément telle autre. La vision que nous projetons sur cette période se doit donc d'être souple et plastique.

200 Il s'agit d'un bouclier rond à deux prises sur sa face interne, d'environ un mètre de diamètre. C'est dans le cadre de la phalange que le hoplon prend sa pleine utilité davantage que dans un duel opposant deux combattants en vis à vis.

201 Pour l'**hoplite**, son épée n'est qu'une arme d'appoint, sans noblesse. Se battre à l'épée est déconsidéré chez les **Grecs** qui privilégient le combat au moyen de la lance, arme noble par excellence.



___ BATAILLE D'HOPLITES ___
OLPE CHIGI ; CERAMIQUE DATEE DE -640 AVANT J-C

Les aristocrates[202] (aristoi = les meilleurs) étaient auréolés du prestige que leur procurait, par la naissance, un illustre lignage (genos). Par ailleurs, leur place au sommet de la hiérarchie sociale reposait également sur leur puissance économique dans un contexte général marqué du poids de l'agriculture. Bénéficiant des acquis territoriaux de leurs aïeux, ils appartenaient à l'éminente caste des grands et riches propriétaires terriens.

L'autorité découlant de leur statut de défenseurs de la cité, couplé à l'ascendant procuré par la richesse, tout cela leur conféra progressivement la suprématie politique au détriment du pouvoir royal totalement éradiqué ou simplement confiné à un rôle honorifique comme c'était le cas à **Athènes** (archonte-roi) et à **Sparte** qui adopta un système royal bicéphale placé sous le contrôle des **éphores**[203]. A cela s'ajoutait la

202 On les nomme « Géomores » à Samos, Gamoroi (« détenteurs des terres ») à Syracuse, Eupatrides à Athènes (étymologiquement « ceux qui ont de bons ancêtres ». Les Alcméonides dont est issu Périclès est une de ces familles), Hippobotes (« éleveurs de chevaux »), en Eubée.

203 Les **éphores** (« surveillants ») constituent un collège de cinq magistrats exerçant les vrais pouvoirs de justice et de police à **Sparte**. Elus pour un an,

détention du pouvoir judiciaire (ils avaient le monopole sur les décisions de **justice** dans la mesure où eux seuls connaissaient le **Droit** dont l'apprentissage s'effectuait à l'oral et non par voie écrite), ainsi que du pouvoir religieux (les fonctions sacerdotales étaient transmises de manière héréditaire au sein d'une même famille aristocratique qui en avait la charge prestigieuse).

C'est cette configuration historique qui permit aux aristocrates d'acca-parer peu à peu le pouvoir politique et juridique à leur avantage exclusif, par la prise de contrôle des institutions, en particulier de la magistrature. Mais cela n'eut qu'un temps.

Parce que l'ordre aristocratique, dans une logique classiste, procédait d'une intention radicalement élitiste, il généra de profondes inégalités et suscita de violentes résistances et oppositions au sein de différentes catégories du corps social, chacune revendiquant une meilleure prise en compte de ses intérêts catégoriels, au gré des circonstances et des rapports de force. Ainsi, les attaques contre l'hégémonie politique des aristocrates émanèrent de deux groupes, eux-mêmes antagonistes : d'une part, la classe bourgeoise en formation autour des commerçants et négociants dont la puissance financière n'avait cessé de croître pendant cette période en relation avec l'augmentation des échanges entre cités, et d'autre part les petits possesseurs, les artisans (démiourgoi), les « salariés » (thètes), et les paysans-métayers. Interdits de participer à la vie politique et écrasés sous le poids des contributions fiscales, la situation économique de ces derniers ne cessait de se détériorer parallèlement à l'accroissement des inégalités.

Par ses excès, le pouvoir aristocratique faisait peser un risque mortel à l'unité du corps social et donc à la cité dans son ensemble. Il devint vital[204] d'y mettre un terme et de redéfinir les grands équilibres sociaux

---

leurs décisions s'imposent à tous, y compris aux rois et au sénat. De fait, c'est eux qui exercent le véritable gouvernement de la cité.

204 En raison du risque de guerre civile d'une part ainsi que de la nécessité d'incorporer davantage de bras au sein de l'armée dans la mesure où le seul apport aristocratique ne permettait plus d'assurer les besoins découlant des nouvelles pratiques de la guerre. Comment faire combattre au coude à coude des individus quand rien ne les unissait autrement que la détestation mutuelle ?

entre les différentes factions. C'est ce qui allait intervenir de façon brutale autour du VIe siècle par l'avènement d'un nouveau mode de gouverne-ment : la **tyrannie**.

La **tyrannie** se pose donc ici comme le moyen le plus efficace de dépasser une situation de blocage mortifère et de rétablir une forme d'équilibre – souvent précaire et imparfaite, il est vrai –, par le biais du seul langage compréhensible par les puissants et les récalcitrants : la contrainte. Les **tyrans** – des hommes ambitieux aux motivations plus ou moins troubles, rarement désintéressées, généralement issus de l'aristocratie – surent profiter du mécontentement des paysans et du petit peuple, pour s'emparer du pouvoir à leur profit. Si leur manière de gouverner fut souvent coercitive et brutale, elle n'en fut pas moins relativement efficace dans différents domaines, sous l'angle des logiques à l'œuvre vers le Bas. Dans le cas d'**Athènes**, la **tyrannie** doit même être considérée comme un épisode ayant permis l'invention de la démocratie.

Ainsi, plusieurs **tyrans** promulguèrent une réforme agraire consistant à distribuer aux paysans pauvres des terres confisquées aux grands propriétaires. Par ailleurs, les charges des plus défavorisés furent allégées. Sous leur autorité, on multiplia les grands travaux d'utilité publique et les constructions de prestiges. Certains de ces dirigeants autoritaires (tous ne relèvent pas stricto sensu du qualificatif de tyran) revêtirent l'habit de législateur dans le but d'apaiser les conflits interclasses par l'instauration d'un nouvel ordre social plus équitable (on citera le code de **Dracon**[205] en 624 et les réformes de **Solon** en 594, à

205 **Dracon** est un aristocrate appartenant à la classe des Eupatrides (Biens-nés). Il rédige ses lois en 621 av. J.-C. Ce sont les premières **lois** écrites de la cité et donc connaissables par tous les Athéniens formés à la lecture. Ceci constitue une première en **Grèce** car auparavant, la **loi** était une tradition orale, connue et interprétée par quelques-uns. Afin que personne n'en ignore les termes, elles sont affichées sur des panneaux de bois conservés presque deux siècles.
Les **lois « draconiennes »** se distinguent par leur sévérité et leur implacabilité : le simple vol d'un fruit est puni de mort.
Les lois de **Dracon** s'appliquent donc au droit privé mais il y a débat quant à savoir si elles concernent également le droit constitutionnel, à savoir tout ce qui ressort de l'organisation politique de la cité. Les lois de **Dracon** furent

Athènes ainsi que la réforme de Pittacos à Mytilène). Plusieurs firent œuvre de mécénat en soutenant les arts, la poésie et tout ce qui consistait à promouvoir la beauté. Sous la poigne de fer des « Cypsélides », Corinthe devint une importante puissance maritime (657-580). Au VIe siècle, l'île de Samos connut son apogée culturelle et politique sous l'impulsion de « Polycrate » (537-522). À **Athènes**, « **Pisistrate** » et ses fils (560-510) contribuèrent à l'embellissement de la ville et encouragèrent son expansion commerciale. Pourtant, au tournant du Ve siècle avant J.-C., la plupart des régimes **tyranniques** étaient tombés à leur tour. Ayant rempli leur office en rétablissant des équilibres politiques et juridiques plus compatibles avec les nécessités du temps, ils généraient désormais plus d'inconvénients que d'avantages. Après l'épisode **tyrannique**, ce sont les aristocrates qui revinrent sur le devant de la scène, presque partout. Cependant, si l'essentiel de leurs prérogatives – position et acquis sociaux –, avait été préservées, leur mode de gouvernance ne pouvait plus s'exercer dans les mêmes conditions hégémoniques que trois cent ans plus tôt. De nouveaux acteurs politiques étaient apparus qui entendaient bien se faire entendre dans la défense de leurs intérêts : bourgeois et roturiers.

A **Athènes**, cette configuration s'imposa par étapes successives depuis **Dracon** en passant par **Solon**, **Clisthène** et jusqu'à **Périclès**. Progressivement, par une série de réformes politiques et de décisions juridiques, apparut cette forme de gouvernement auquel il fut donné le nom de « **démocratie** » (Demos = peuple) : la noblesse athénienne n'y avait plus l'exclusivité des décisions politiques pour la cité, les roturiers accédaient à la citoyenneté. L'expansion économique avait donné naissance à une classe intermédiaire de « nantis » – commerçants et négociants – qui supplantait dorénavant la vieille noblesse de naissance. Une nouvelle élite dont le pouvoir était fondé en premier lieu sur la richesse, se positionnait, elle aussi, comme une force motrice de la société. Les rapports sociaux n'en restaient pas moins d'une violence extrême : ce qui, auparavant, relevait des conflits pour la conquête ou pour l'honneur ressortait désormais des enjeux pécuniaires, au sein

---

abandonnées lorsque **Solon** rédigea les siennes, en 594 av. J.-C., sauf celle légiférant sur le meurtre, qui resta en usage jusqu'à **Démosthène** (384-322).

même du groupe social : un paysan endetté étant sous la menace d'être réduit en **esclavage**[206], et sa famille avec lui, s'il ne parvenait pas à rembourser sa dette.

Parce que les petits paysans pauvres constituaient, malgré tout, la majorité de la population athénienne, parce que leur courroux ne cessait de grossir et qu'il était sur le point de muer en guerre civile, il devenait urgent de réparer le tissu social en y introduisant un peu de pondération. C'est le réformateur **Solon**[207] qui s'attela à rétablir une forme de paix

---

206 A **Athènes**, avant **Solon**, on pouvait être réduit en esclavage pour dettes. **Solon** interdit également aux pères de vendre leurs enfants – sauf une fille qui s'était laissée séduire. Dans le passage qu'il lui consacre dans sa *Vie des hommes illustres*, **Plutarque** indique : *« Les pauvres accablés par les dettes qu'ils avaient contractées envers les riches, étaient contraints de leur céder le sixième du produit de leurs terres; ce qui leur faisait donner le nom de sixenaires et de mercenaires; ou bien, réduits à engager leurs propres personnes, ils se livraient au pouvoir de leurs créanciers, qui les retenaient comme esclaves ou les envoyaient vendre en pays étranger ; plusieurs même étaient forcés de vendre leurs propres enfants, ce qu'aucune loi ne défendait, ou ils fuyaient leur patrie pour se dérober à la cruauté des usuriers. »*
On estime qu'il y aurait eu 80 000 **esclaves** à **Athènes** (soit 3 ou 4 **esclaves** par famille), au VIe et Ve siècle av. J.-C. Ce chiffre s'accroissant considérablement à la fin du IVème siècle av. J.-C. puisque, selon certains historiens, il aurait pu s'élever alors à 400 000 dans toute l'Attique, la plupart de ces **esclaves** résultant des victoires militaires d'**Athènes**. Dans son *Histoire de la **Guerre du Péloponnèse*** **Thucydide** rapporte qu'après la victoire des Athéniens contre les Méliens (habitants de Mélos, ayant choisi la neutralité dans le conflit entre **Sparte** et **Athènes**), ces derniers sont tous passés au fil de l'épée quand leurs femmes et leurs enfants sont réduits en **esclavage**. Ainsi, de nombreux **Grecs** vivent sous la férule d'autres **Grecs**. Il existe d'autres sources de l'**esclavage** comme l'exposition des enfants : un enfant exposé pouvait être recueilli et devenait **esclave**. Certains en faisaient le commerce. Par ailleurs, un enfant né dans une famille d'**esclaves**, le devenait ipso facto.
La fréquentation des magnifiques plages grecques, tellement prisées à notre époque de tourisme de masse, n'était pas forcément une bonne idée à l'époque puisqu'on risquait à tout moment d'y être kidnappé et d'être revendu comme **esclave**. Il s'agissait d'une activité économique suffisamment lucrative pour avoir fait florès pendant des siècles.

207 **Solon** (640 à 558 av. J.-C.) nait dans une famille d'aristocrates-Eupatrides appauvrie. Grand voyageur, il rétablit sa fortune dans le commerce des huiles. Par ailleurs, ses pérégrinations autour de la mer Egée, font de lui un homme

ouvert, éclectique et mesuré.
Les aristocrat*es* ayant réussi, au fil du temps, à faire main basse sur la majorité des terres arables de l'Attique, les paysans pauvres se trouvent dans une situation de sujétion importante à leur endroit. S'appuyant sur les **lois** implacables imposées par **Dracon**, ces derniers menacent de soumettre tous les paysans incapables de rembourser leurs dettes.
En 594 av. J.-C., **Athènes** est au bord de la guerre civile. Devant l'imminence du danger, **Solon** reçoit la charge d'**archonte** (gouvernant) avec l'assentiment de toutes les parties en présence (aristocrates, plèbe et marchands empêchés de participer au gouvernement de la cité par les Eupatrides), en raison de son aura de droiture et d'honnêteté. Sa mission presque impossible consiste à tenter de résoudre le conflit naissant. Comme indiqué plus tôt, il parvient à rétablir momentanément la paix civile, en empêchant l'assujettissement des paysans pour dette. Mais son œuvre réformatrice va plus loin : afin de solidifier l'édifice social, **Solon** élabore également une constitution écrite, acceptable par toutes les composantes de la société. Cette constitution encadre dorénavant le gouvernement de la cité selon de nouveaux principes d'équilibre, en rupture avec l'hégémonie aristocratique.
→ il organise la cité en quatre classes censitaires de citoyens, en fonction du niveau de richesse : les bourgeois reçoivent ainsi une part de pouvoir et les paysans pauvres, accèdent à la représentation publique : Si les citoyens les plus riches *(*« pentacosio-médimnes »*)* ont davantage de droits que les autres (participation aux décisions politiques et aux fêtes civiques), ils ont également plus de devoirs envers la communauté : financement des services publics et service obligatoire dans l'armée en tant que cavaliers, marins ou hoplites (fantassins). Par contre, les citoyens de la quatrième classe, les paysans sans terre (« thètes »*),* sont exemptés d'impôts et dispensés de servir dans l'armée (essentiellement parce qu'ils n'ont pas les moyens de financer l'achat d'un équipement militaire).
→ Afin de permettre aux opinions citoyennes de s'exprimer dans un cadre pacifié, il instaure l' « **Ecclesia** » (assemblée) par laquelle l'ensemble des citoyens est appelé à se réunir au moins quatre fois par mois sur la colline du Pnyx. L'assemblée y débat et entérine les lois à main levée. C'est au sein de l'**Ecclésia** que la cité décide ou non de s'engager dans la guerre. Chaque année l'assemblée élit les « **stratèges** » (chefs militaires) ainsi que les neuf **archontes** en charge de l'administration politique de la cité.
Les magistrats chargés de faire respecter la **justice**, sont tirés au sort parmi un groupe de volontaires issus exclusivement de la classe la plus riche. Cette disposition qui annule les prérogatives dont disposait préalablement l' « Aréopage », vieille institution oligarchique composée d'anciens **archontes** Eupatrides constitue certes un progrès. Mais ce progrès ne prémunit pas les

sociale en supprimant la menace de réduction en **esclavage** qui pesait sur l'ensemble des paysans endettés (et ils étaient fort nombreux), par l'instauration d'une mesure audacieuse appelée sisachtie (= soulagement du fardeau) : toutes les **dettes** tant publiques que privées furent abolies d'un coup. Trois siècles plus tard, **Aristote** a relaté cet épisode dans les termes suivants en forme de plaidoyer pour **Solon** :

« *Devenu maître du pouvoir, **Solon** affranchit le peuple, en défendant que dans le présent et à l'avenir la personne du débiteur servît de gage. Il donna des **lois** et abolit toutes les **dettes**, tant privées que publiques. C'est la réforme qu'on appelle la délivrance du fardeau (sisachtie), par allusion à la charge qu'ils avaient comme rejetée de leurs épaules. On a essayé d'attaquer **Solon** à ce sujet. Au moment en effet où il projetait l'abolition des **dettes**, il lui arriva d'en parler à l'avance à quelques-uns des nobles, et ses amis, selon la version des démocrates, firent, à l'encontre de ses projets, une manœuvre, dont il aurait aussi profité[208], ajoutent ceux qui le veulent calomnier. Ils s'entendirent pour emprunter de l'argent et acheter beaucoup de terre, et l'abolition des **dettes** survenant presque aussitôt, ils firent fortune. Ce fut, dit-on, l'origine de ces fortunes que dans la suite on fit remonter à une si haute antiquité. Mais la version des démocrates est plus plausible ; l'autre n'a pas la vraisemblance pour elle : comment un homme, qui fut si modéré et si attaché aux intérêts publics que, pouvant tourner les lois à son profit et établir sa*

---

plus pauvres contre l'arbitraire des classes supérieures. C'est pourquoi **Solon** décide de doubler le premier dispositif par un second ; le tribunal de l'Héliée qui traite en appel des décisions du tribunal aristocratique et peut donc remettre en cause les décisions de ce dernier. Nouveauté importante ; les membres de ce nouveau tribunal populaire sont tirés au sort parmi l'ensemble des citoyens composant l'**Ecclésia**, y compris parmi les plus pauvres.

→ il étend aussi la notion d'héritage aux filles et à leurs enfants, même naturels.

Bien qu'apparemment généreuse et équilibrée, cette nouvelle constitution mécontente beaucoup de monde : les pauvres désireux de justice sociale, les riches privés d'une partie de leur pouvoir absolu et de leurs privilèges de classe régnante. Par ailleurs, elle froisse les consciences les plus « conservatrices » en raison de son ouverture « moderniste ».

208 Ce qu'on appelle de nos jours un « délit d'initié. »

tyrannie *dans la ville, il s'attira plutôt la haine de l'un et de l'autre parti, mettant l'honneur et le salut de la cité au-dessus de ses propres intérêts, se serait-il sali à d'aussi petites et aussi indignes opérations ?* [209] »

Aussi bien, le développement des moyens de production a-t-il accouché d'une **Grèce** nouvelle qu'on a coutume de qualifier d' « archaïque » (≃ -750 à -500 av. J-C.) pour la distinguer de celle, mieux connue, de la période classique qui va lui succéder et qui en est le prolongement. Les changements y sont d'ordre politique et économique mais, comme indiqué un peu plus tôt, ils affectent avant tout la sphère spirituelle et morale de l'homme dans le sens du séparé et du factice comme l'ont pointé du doigt les **présocratiques** qui, à partir de l'Etre, assimilent ces transformations comme relevant d'une incommensurable vacuité ontologique ressortissant du non-être. Chez eux, le propos est radical. Il est parfaitement intemporel[210] :

« *Il faut dire ceci et penser ceci : " Ce qui est dans le présent " est ; car il est être, alors que le néant n'est pas. Ces choses, je t'exhorte à les méditer. D'abord, en effet, je te mets en garde contre ce chemin de recherche, ensuite, contre cet autre, en lequel s'égare les mortels*[211] *qui ne savent rien, doubles-têtes ; car l'embarras qui est dans leur poitrine dirige une pensée errante ; ils se laissent porter, à la fois sourds et aveugles, effarés, race sans discernement, qui ont tenu le venir à l'être et le ne pas être comme étant le même et pas le même ; leur voie à tous est une voie qui va et revient sur ses pas.*
Jamais en effet on ne forcera ceci : faire être les choses qui ne sont pas dans le présent. C'est pourquoi, toi, écarte ta pensée accomplie

---

209 *La Constitution des Athéniens,* **Aristote**.
Dans ce récit, **Aristote** partage sa vision du régime politique dans l'Athènes antique. Sa rédaction est datée des années 329 à 326-324 av. J.-C., donc peu de temps avant la mort d'**Aristote**.

210 C'est sans doute ce que veut signifier **Martin Heidegger** quand il énonce : *« Notre pensée d'aujourd'hui a pour tâche de penser de manière encore plus grecque ce qui fut pensé de manière grecque. » (D'un entretien de la parole. Entre un Japonais et un qui demande,* dans *Acheminement vers la parole,* Gallimard, 1976)

211 Ceux qui vivent sous le règne de la mort, à savoir du Non-Etre ou Néant.

de ce chemin de recherche et ne laisse pas l'habitude née de multiples épreuves t'entraîner de force sur ce chemin, pour diriger un regard sans but, ainsi qu'une ouïe bruyante et une langue, mais juge au moyen d'une argumentation la critique multiplement polémique que j'ai proféré moi-même.

Il ne reste encore qu'une seule façon autorisée de parler concernant le chemin : celle qui dit qu'il est et comment il est. Sur lui, il y a des signes, plutôt nombreux, indiquant qu'étant dans le présent, inengendré, il est aussi impérissable, tout d'une seule souche, inflexible et achevé[212]. »

Egalement, chez **Parménide** :

« *Apprends donc toutes choses,*

Et aussi bien le cœur inébranlable de la Vérité à l'orbe pur,

Que les opinions des mortels, dans lesquelles

Il n'est rien qui soit vrai ni digne de crédit.[213] »

Cette dégénérescence dans la qualité d'« être homme » se résume avec brio (si on l'examine sous l'angle des critères dégénérés de **l'Adversaire**) dans le parcours d'**Alcibiade**, personnage récurrent dans l'œuvre de **Platon**, au travers de la relation privilégiée que ce dernier lui prête avec **Socrate**. Dans *La République*, il se laisse séduire et pervertir par les discours flatteurs et enjôleurs des manipulateurs. La littérature a fait de lui un héros flamboyant ou un cynique au gré des points de vue adoptés par les auteurs (Shakespeare, Erasme, Rabelais, Montaigne, Fénelon). Athlète de premier plan, dandy avant l'heure, stratège et général athénien proprement génial, sa personnalité haute en couleur a fasciné ses contemporains. Né dans une famille aristocratique, il reçoit un important patrimoine foncier à la naissance. Orphelin, il est adopté par **Périclès** dont il est le neveu par sa mère. Durant son enfance et son adolescence, il bénéficie des enseignements de **Socrate**. D'un courage remarquable au combat, il n'en est pas moins un intrigant et un ambitieux sans limites qui n'hésitera pas à trahir plusieurs fois, au gré de

212 *Peri Physeos (De la nature)* | **Parménide** | fragments 6, 7 et 8

213 Poème de **Parménide**, Fragment 1, 28 à 30 rapporté dans *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres*, IX, 23. de Diogène Laërce, l'une des seules traces de certains philosophes grecs anciens.

ses propres intérêts (**Alcibiade** combattra successivement au service d'**Athènes** puis de **Sparte**, puis d'**Athènes** à nouveau, pour finir par servir un satrape perse d'Asie Mineure). Son exubérance, son orgueil, sa quête de gloire et de succès insatiables font de lui l'archétype d'un nouveau spécimen d'individu désireux, avant tout, d'assouvir sa destinée personnelle, indifféremment des conséquences pour la cité et pour ses congénères, toutes choses qui eussent été proprement odieuses à un **Grec**, cinq cent ans plus tôt.

Ainsi, en process de dégénérescence ontologique, le monde **grec** était prêt à inventer la philosophie – et donc la philosophie du Droit –, autrement dit, à tenter, par la voie du concept, de donner du sens et du lien à ce qui avait été humainement abimé et dégradé à échelle individuelle-communautaire et réciproquement.

On considère généralement la philosophie du Droit moderne et les concepts fondamentaux ainsi que les méthodes développées par la discipline juridique qui en découlent, comme un héritage de la pensée grecque classique en son âge d'or. Bien plus que l'apport de **Platon** (pour qui la justice n'est juste que si elle exprime le déploiement du Principe ordonnateur de la vie-même – Dieu ou le Logos –, dans l'Existant[214] ; cf. son plus célèbre dialogue, *La République*, qui interroge principalement la notion de justice dans sa dimension morale, pour l'individu, ainsi que dans sa dimension politique, du point de vue de la Cité), c'est celui d'**Aristote** qui est essentiel en la matière.

Avant de devenir le philosophe majeur que l'on sait, le précepteur d'Alexandre de Macédoine fut d'abord l'élève de **Platon**. Ayant rejoint l'Académie platonicienne à l'âge de 17 ans, il restera une vingtaine d'années auprès du maître après quoi, à la mort de ce dernier, il volera de ses propres ailes.

Les deux hommes accordent une même importance à plusieurs aspects jugés déterminants pour comprendre le monde et organiser la société :
→ L'importance de la connaissance tout d'abord.

214 *La justice dans les Lois de Platon*, un article de Richard F. Stalley | *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques* | 2002/2 | N° 16.

Indispensable dans la recherche de la vérité, ils ne l'envisagent pas de la même façon. Pour **Platon**, on part d'en haut ; c'est la connaissance du Vrai et du Beau, le monde des Idées nouménales, qui est la clé pour connaître et comprendre la réalité et vivre une vie vertueuse. Du côté d'**Aristote**, les choses sont plus concrètes. Chez lui, on part d'en bas à travers une approche empirique qui promeut un accès à la connaissance par l'observation et l'expérience du monde qui nous entoure.

→ L'importance de la Raison

Mais la connaissance n'est possible qu'à celui qui se laisse guider par la Raison. Pour l'un comme pour l'autre, c'est par le biais de la Raison que l'homme progresse vers le Vrai et vers le Bien. **Platon** considère qu'elle est capable de nous élever au-delà des illusions du monde sensible et qu'elle nous permet d'atteindre la vérité universelle. **Aristote**, quant à lui, la considère comme un outil fondamental pour la compréhension du monde et la met également au cœur de son éthique, car elle permet d'agir de manière vertueuse.

→ L'importance de la Politique

Obsédés par la nécessité d'édifier une société juste, ils s'emploient l'un et l'autre à décrire-proposer la meilleure façon possible d'organiser le corps social pour y parvenir. Ainsi, **Platon** imagine une cité gouvernée idéalement par des philosophes-rois imprégnés du sens de la justice, cette vertu étant absolument essentielle pour piloter les institutions politiques de sorte à prodiguer le Beau, le Bon et le Bien le plus largement possible. **Aristote** pose lui aussi la nécessité d'une organisation sociale fondée sur le bien commun et soutient que le but de la politique est de promouvoir la vertu qui crée les conditions de la prospérité de la communauté.

Toutefois, bien qu'**Aristote** ait partagé presque toutes les préoccupations de **Platon**, il va y répondre de manière bien différente.

Comme indiqué plus avant, alors que **Platon** se plaçait sur le terrain de l'abstraction, de la métaphysique, **Aristote** sera avant tout un penseur du concret, soucieux d'instaurer de l'ordre dans le monde et de l'inventorier de façon méthodique. Contrairement à **Platon**, il soutient que les essences des choses ne peuvent pas exister séparément des

objets matériels[215]. C'est cette approche qu'**Aristote** va mettre en œuvre pour définir en quoi consiste la justice.

Voici schématiquement comment se développe sa réflexion :

Pour lui, c'est par la puissance des vertus[216] que l'homme peut accéder au bonheur. Il existe quatre vertus principales qui sont le courage, la tempérance, la justice et la prudence. Ces quatre vertus

---

215 La question de savoir si **Aristote** interprète correctement la pensée profonde de **Platon** est discutée.
Voici, en tout cas, ce qu'il en dit dans sa *Métaphysique* :
« La raison pour laquelle les philosophes qui posent les Idées comme des universaux ont réuni, dans un même objet, des natures aussi différentes, a été qu'ils ne regardaient pas les Idées comme des substances identiques aux choses sensibles. Ils pensaient que, dans le monde sensible, les choses particulières sont dans un flux perpétuel et qu'aucune d'elles ne demeure stable, mais que, par contre, l'universel est en dehors de ces êtres particuliers et qu'il est quelque chose de différent. » (Traduction de J. Tricot (1893-1963), éd. de 1953, Les Échos du Maquis (ePub, PDF), v. : 1,0, janvier 2014).

216 **Aristote** a consacré un traité à cette question sous le titre *Des vertus et des vices* (en accès libre sur le site de Philippe Remacle). **Aristote** n'y fournit aucune explication sur l'origine des vertus et des vices. Elles sont des forces qui existent en elles-mêmes tout simplement, la vertu étant la force, la qualité qui permet à l'homme de bien agir alors que le vice est un défaut qui pousse l'homme à mal agir. Pour **Aristote**, la vertu et le vice ne sont pas innés chez l'homme. Si c'était le cas, certains seraient prédestinés à faire le bien et les autres à faire le mal : le monde serait alors le lieu où s'opposeraient à jamais les uns et les autres puisqu'aucun progrès moral ne serait possible. En quoi consisterait alors la liberté puisque les vertueux n'auraient aucun mérite à agir selon le bien et que les vicieux ne seraient pas responsables du mal qu'ils produiraient. L'idée même de morale n'aurait aucun sens. Pour **Aristote**, le choix du vice ou de la vertu s'offre à l'homme à chaque instant et il lui appartient donc de travailler à devenir vertueux. S'il est question de travail, c'est qu'on ne devient pas vertueux du jour au lendemain ; il faut du temps et des efforts pour cela. Plus on pratique la vertu en pensée, en parole et en action et plus elle devient une habitude ; une seconde nature. De celui qui finit par atteindre cet état, on peut dire qu'il est un homme vertueux. C'est pourquoi **Aristote** accorde une telle importance à la qualité de l'éducation dispensée à la jeunesse puisqu'elle permet d'acquérir les bonnes façons de penser et d'agir au moment où le caractère est le plus malléable.
Pour **Aristote**, le progrès moral est donc possible : on peut aller du mal vers le bien.

cardinales se subdivisent à leur tour en vertus qui se rapportent
1. à la volonté. On les appelle vertus morales,
2. à l'intellect. On les appelle vertus intellectuelles (ou dianoétiques). La principale vertu intellectuelle est la prudence tandis que la sagesse est la vertu intellectuelle la plus élevée.

Aristote place la justice parmi les vertus morales puisqu'elle ressort de la volonté. Mais la volonté de justice ayant pour objet de produire des actes justes (ce qui est juste) elle doit être éclairée et équilibrée par les vertus dianoétiques que sont la prudence et la sagesse. C'est le « juste » ainsi définit qui, selon **Aristote**, constitue le Droit. En d'autres termes, pour **Aristote** ce qui est juste inspire le Droit et le Droit dit ce qui est juste. Selon le même principe d'équivalence, si la vertu de justice permet d'accomplir le juste, alors le juste permet de dire en quoi consiste la vertu de justice et de formuler la Loi.

Développant sa pensée de manière logique, quasi mathématique, **Aristote** formule donc que la justice est ce qui fait accomplir les actions justes, et l'injustice ce qui fait accomplir des actions injustes, de sorte qu'on viole la loi chaque fois qu'on commet l'injustice. Mais, en soi, cette formulation tautologique reste bien trop fumeuse, puisqu'elle ne permet pas de dire en quoi consiste concrètement un acte juste. A ce point, **Aristote** n'a d'autre recours que de s'en remettre à l'opinion commune (G. Orwell dirait : à la Common Decency) qui considère, par exemple, que le fait de prendre davantage que sa part (une expérience qui appartient au vécu de tout un chacun) est un acte injuste. A contrario sera considéré comme juste celui qui se conduit selon la loi et ne prend que la part qui lui revient. De manière mathématique on peut donc établir que la **justice** et la part juste sont des égalités.

La justice, c'est-à-dire ce qui est juste, est donc le produit d'une double détermination ; une égalité et une légalité qui, dans la réalité, doivent pourtant s'apprécier au cas par cas. En effet, si l'injuste prend souvent plus que sa part, il en prend parfois moins : d'un côté, il cherchera à s'accaparer davantage de biens matériels que son prochain, mais de l'autre, il se soustraira aux responsabilités et aux efforts à engager quand il faudra affronter le danger (ainsi, en cas de conflit, il laissera son prochain monter en première ligne pour s'y faire trouer la peau à sa place) ou assumer des choses pénibles. A la

diversité des injustices doit donc correspondre la diversité des justices et des façons d'apprécier « le juste ». **Aristote**, va donc s'attacher à donner un contenu concret à la Loi ; à dire à la fois ce qui est prescrit et ce qui est interdit par la Loi. Toutes les conduites et activités humaines sont ainsi placées par lui sous le regard de la Loi en correspondance avec la fin qu'elles permettent d'atteindre ; soit bonne, soit mauvaise.

Toutefois, à ce stade du raisonnement, le champ d'application de la Loi ne s'étend qu'au domaine des relations interpersonnelles dans le lien que tissent les individus entre eux ; il ne déborde pas dans le Politique, c'est-à-dire dans la Cité. Or, pour celui qui affirme que « *l'homme est par nature politique*[217] », c'est au sein de la Cité et à travers elle que se réalise la pleine dimension de sa nature humaine, dans la relation que chaque membre de plein droit de la Cité établit avec cette dernière et dans la relation que celle-ci nourrit, en retour, à l'égard de tous ceux qui la constituent. Le champ d'application de la Loi doit donc obligatoirement s'étendre à la sphère du politique et c'est à la Cité en tant qu'émanation de la volonté collective de ceux qui la constituent, de façonner la Loi la meilleure possible pour assurer sa survie et sa prospérité et par là-même, celle de ses membres.

---

217 *« La cité est au nombre des réalités qui existent naturellement, et […] l'homme est par nature un animal politique. Et celui qui est sans cité, naturellement et non par suite des circonstances, est un être dégradé ou au-dessus de l'humanité. Il est comparable à l'homme traité ignominieusement par Homère de : Sans famille, sans loi, sans foyer, car en même temps que naturellement apatride, il est aussi un brandon de discorde, et on peut le comparer à une pièce isolée au jeu de trictrac.*
Mais que l'homme soit un animal politique à un plus haut degré qu'une abeille quelconque ou un tout autre animal vivant à l'état grégaire, cela est évident. La nature, en effet, selon nous, ne fait rien en vain ; et l'homme seul de tous les animaux possède la parole. Or, tandis que la voix ne sert qu'à indiquer la joie et la peine, et appartient aux animaux également (car leur nature va jusqu'à éprouver les sensations de plaisir et de douleur, et à se les signifier les uns aux autres), le discours sert à exprimer l'utile et le nuisible, et, par suite aussi, le juste et l'injuste ; car c'est le caractère propre à l'homme par rapport aux autres animaux, d'être le seul à avoir le sentiment du bien et du mal, du juste et de l'injuste, et des autres notions morales, et c'est la communauté de ces sentiments qui engendre famille et cité. » (**Aristote** │ *La Politique* I, 2 │ Vrin, Bibliothèque des Textes Philosophiques │ Poche │ 1985 │ Traduction de Jules Tricot)

De fait, la prérogative supérieure qu'**Aristote** institue ici en faveur de la Cité, instaure un déséquilibre, une inégalité entre l'individu ; le citoyen à Athènes, et le collectif ; la Cité, puisque cette dernière est en mesure d'imposer sa volonté à l'individu (quand la Cité décrète la guerre, tous les hommes concernés sont tenus de répondre à l'appel et de s'y soumettre, jusqu'au don de la vie si nécessaire). Cette inégalité de facto tout d'abord puis de jure par la suite, entre la Cité et le citoyen tenu de s'y soumettre, semble battre en brèche le principe de justice si cher à **Aristote**. Mais, nous dit ce dernier, cette inégalité n'est qu'apparente. En réalité, l'équilibre de la justice est rétabli en cela que chaque citoyen est redevable d'une dette considérable envers la cité. Dès sa naissance celui-ci reçoit d'elle la culture et la civilisation ; l'héritage des générations précédentes sans lequel il serait plongé en quelque sorte dans l'inhumanité et la barbarie. Par ailleurs, la Cité lui offre également sécurité et protection. Dans ces conditions, l'exigence de respect envers les Lois instaurées par la Cité est donc parfaitement justifiée. En respectant la Loi, en se soumettant à elle, le citoyen ne fait donc que rendre à la Cité ce qu'il lui doit. Conçue comme telle, la justice légale est parfaitement conforme à l'idée qu'**Aristote** se fait de l'égalité et de la justice.

En prolongement de **Platon et** d'**Aristote**, Théophraste[218] **(**≃372 - ≃288), fondateur de l'Ecole péripatéticienne, serait l'auteur d'un ouvrage monumental intitulé *Traité des Lois*, une somme dont les historiens estiment que, si elle était parvenue jusqu'à nous en l'état, elle se rapprocherait le plus de la façon dont ces problématiques sont envisagées de nos jours sur le plan philosophique. Rien d'étonnant, au demeurant, puisque la **Grèce** d'alors procède déjà de la matrice séparative qui engendrera notre époque, ainsi que **Platon** ne cessa de le regretter et de le questionner dans son œuvre. Toutefois, sur le plan jurisprudentiel et institutionnel, c'est beaucoup plus de **Rome** que nous vient l'héritage sur lequel repose notre conception moderne de la justice. En raison de sa technicité, de sa cohérence ainsi que de sa pertinence acquis sur plus d'un millénaire, le Droit romain a traversé les siècles et

218 « Tyrtamos » de son vrai nom. C'est **Aristote** qui le surnomma « Théophrastos », littéralement « divin parleur ».

constitue le socle du Droit civil moderne et influence les codes juridiques actuels :

« Véritable socle du droit privé, le droit romain a forgé des concepts juridiques fondamentaux tels que l'émancipation, la succession ab intestat, le fidéicommis, l'usufruit, la responsabilité aquilienne, la gestion d'affaires, le commodat, l'action rédhibitoire, et bien d'autres. Mais au-delà de la terminologie de base du droit, les Romains ont façonné la grammaire même du raisonnement juridique et fourni les clés de l'administration de la justice en Europe et au-delà[219]. »

Si **Rome**, au fur et à mesure qu'elle va étendre sa domination politique sur le bassin méditerranéen, saura accueillir et faire sienne la culture hellène et donc sa pensée juridique[220] (à partir du IIIe siècle

---

219 *Fondements romains du droit* | Wim Decock, Jan Hallebeek, Tammo Wallinga | Précis de la Faculté de Droit et de Criminologie de l'Université catholique de Louvain | Larcier Intersentia.

220 *« bien que ces deux systèmes fussent initialement distincts, ils ont progressivement tissé de nombreux liens »* [*Entre droit romain et droit grec : la pratique judiciaire dans les provinces hellénophones de l'empire romain (IIe s. av. J.-C. – IIIe s. apr. J.-C.) sauf l'Égypte* | une étude de Julien Fournier dans *Revue historique de droit français et étranger* | vol. 88 | n° 2 | avril-juin 2010 | Éditions Dalloz. Consultable en ligne.]

L'influence grecque va également se développer au sein de toutes les grandes familles romaines (République puis Empire) à travers l'influence des précepteurs grecs :

« Dans les familles plus aisées, les enfants reçoivent une instruction de base, lire, écrire et compter. Ce sont des personnes qualifiées, des précepteurs privés, aidés par un esclave (le pédagogue), qui assurent cette instruction. Les précepteurs d'origine hellénique étaient très recherchés.

[…] Les étudiants devaient aussi écrire et réciter des compositions. Le rhéteur (enseignant de ce niveau) devait enseigner l'éloquence hellénique (c'est le fait d'être convaincant et de bien s'exprimer à l'oral en grec). Cela prenait du temps à apprendre une nouvelle langue, et cela limitait la possibilité pour les enfants issus de la Plèbe de faire concurrence à ceux de la classe supérieure (« nobilitas »).

[…] Pour les plus riches des élèves romains, les études pouvaient se finir par un séjour dans de grandes écoles de Grèce ou d'Asie Mineure, car à certaines époques, c'était les seules qui étaient capables de donner l'enseignement supérieur. Ces grandes écoles où l'on allait parfaire son éducation étaient le lycée, l'Académie, le Gymnase à Athènes, ou à Téos en Asie Mineure. »

avant J.-C.), elle le fera selon ses propres conceptions et représentations qui visent avant tout la perpétuation, le rayonnement et la puissance du modèle civilisationnel romain, avant toute considération métaphysique.

On peut dire que Rome a inventé et raffiné la science juridique au cours d'un long processus historique de mille ans qui a épousé les rapports de force au sein d'un corps social fortement structuré, hiérarchisé et formalisé. En voici les principales étapes rapidement brossées :

I. EPOQUE ROYALE DITE PERIODE ARCHAÏQUE 753 AV. J.-C. – 509 AV. J.-C.

Fondée, selon la légende[221], en -753 par Romus et Romulus, Rome, principale ville du Latium est alors une cité-état soumise aux influences grecque[222] et surtout étrusque. A l'époque monarchique, la religion et la coutume (les mœurs et croyances léguées par les ancêtres), sont les principaux fondements du Droit. C'est un collège des prêtres ; les pontifes, qui est chargé de faire respecter la Loi. Ils sont les seuls à connaître les formules à respecter pour intenter une action en justice.

II. EPOQUE REPUBLICAINE (509 AV. J.-C. – 27 AV. J.-C.)

221 En réalité la création de Rome est un processus débuté plus tôt encore et qui recèle toujours pas mal d'incertitudes.

222 La première vague d'hellénisation, remonte au moins au VIe siècle av. J.-C. Elle s'expliquerait par les contacts établis entre Rome et les populations de Grande Grèce et indirectement par le legs étrusque (cf. *L'Étrurie hellénistique : comment les Grecs ont influencé l'art, la religion et la société étrusques*, un article d'Ilaria Baratta sur le site *Finestre sull'Arte,* le 02/01/2026).
*« La cité des Romains, leurs origines ainsi que leurs us et coutumes, qui pouvaient parfois paraître bien étranges à un Hellène cultivé de son époque, apparaissent à plusieurs reprises dans des fragments de son œuvre, Il peut dès lors être intéressant d'essayer d'évaluer la nature et l'origine des connaissances qu'**Aristote** pouvait avoir eu des Romains, et de déterminer éventuellement les jugements de valeur que le philosophe portait sur eux. »* (***Aristote** et les Romains : entre hellénisme et barbarie, une vision grecque de Rome du IVe siècle avant J.-C.,* un article de Michel Humm dans Recherches sur les rhétoriques religieuses, Turnhout, 2013. Consultable en ligne)

La légende raconte que la royauté se serait écroulée pour une banale histoire de mœurs (le viol de Lucrèce par Sextus Tarquin, fils de Tarquin le superbe, dernier roi légendaire de Rome), ce fait constituant la goutte d'eau qui aurait finalement fait déborder le vase de l'exaspération populaire après trente ans de tyrannie. En réalité, bien que les historiens Tite-Live (cf. son *Histoire romaine*) et Denys d'Halicarnasse aient rapporté ainsi l'avènement de la République comme un fait historique situé, les évènements ayant présidé à sa naissance restent assez obscurs et pour cause : les sources contemporaines sont pratiquement inexistantes. C'est donc à partir des découvertes archéologiques qu'on devra tenter de donner consistance à cet épisode et à ce qui s'y rattache. Ainsi, il y a consensus aujourd'hui pour considérer cette date comme relevant de la légende. Pour autant, elle reste communément admise comme point de référence d'une refonte politique ayant acté la domination collective de l'aristocratie sur le peuple romain (exercice du pouvoir par des magistrats élus pour un an, collégialité, etc.), cette transition politique ayant été rendu nécessaire pour résoudre de graves tensions sociales internes, ce qui sera imparfaitement le cas.

Pour sa part, dans un ouvrage intitulé *S.P.Q.R., histoire de l'ancienne Rome*[223], l'historienne britannique Mary Beard (professeur d'Histoire antique à l'université de Cambridge) avance que la cause de la chute de Tarquin le superbe serait liée à l'instauration du travail forcé et à l'augmentation des impôts auxquels le despote aurait soumis les Romains pour réaliser son projet de grand égout de la ville, le Cloaca Maxima. Après la chute du tyran, afin d'empêcher toute tentative de retour à la monarchie honnie, à savoir le pouvoir d'un seul, les Romains opteront en faveur du principe de pouvoir collégial et limité dans le temps, ce nouveau régime étant nommé par eux « libertas » par opposition au regnum, honnis, des rois. Ainsi seraient nées des institutions capables de gérer la respublica, la « chose publique ».

Toutes ces considérations participent sans doute de la vérité mais il nous semble qu'elles doivent elles-mêmes être réévaluées selon les termes avancés comme suit par l'historien français Yannick Clavé

223 Editions Perrin | 2015.

(Agrégé et docteur en histoire, maître de conférences, normalien, titulaire d'un DEA en épigraphie latine, il est un spécialiste de l'Antiquité romaine sur laquelle il a déjà publié plusieurs ouvrages de référence) :

« La République est fondée en 509 av. J.-C., selon la date avancée par la tradition (mais difficilement vérifiable), quand le tyran d'origine étrusque Tarquin le Superbe est chassé de l'Urbs. Mais la fondation de la République est en réalité un processus de longue haleine, étalé sur plusieurs décennies, jusqu'en 449 av. J.-C., date que les historiens considèrent comme une "seconde" fondation républicaine, avec la publication de la "Loi des Douze Tables" et l'adoption des lois Valeriae Horatiae qui répondent à une partie des revendications de la plèbe. La rupture que représente le passage de la royauté à la république doit par ailleurs être nuancée car, en réalité, le régime politique qui se met en place est très proche du précédent : il s'agit toujours d'une oligarchie fermée, contrôlée par quelques dizaines de chefs des grandes familles aristocratiques ; le seul changement est la disparition du roi, ce qui met fin à la royauté, remplacée par une république. Passé l'épisode brutal de la chute de la royauté, le calme ne revient pas, loin de là : les Ve et IVe siècles av. J.-C. sont des siècles difficiles pour Rome, marqués par des tensions sociales et politiques très fortes à l'intérieur, et par un contexte guerrier permanent à l'extérieur. C'est donc dans un climat peu serein, et à bien des égards incertain, qu'a commencé à se développer la République romaine. La lutte permanente entre le patriciat, aristocratie fermée jalouse de ses innombrables privilèges, et la plèbe, est une donnée structurelle qui explique largement les évolutions politiques et institutionnelles[224]… »

Ainsi, depuis sa fondation au VIIIe siècle av. J.-C. en passant par la République puis l'Empire aux Ve-VIe siècles apr. J.-C., les évolutions politiques, sociales, économiques et culturelles qu'a connues Rome ont été innombrables, marquant alternativement soit une volonté de rupture soit une volonté de continuité et de conservation, chaque étape établis-

224 *Le monde romain - VIIIe siècle av. J.-C. - VIe s. apr. J.-C. / Chapitre 2. La République de 509 à 272 av. J.-C. : lente stabilisation intérieure et hégémonie sur l'Italie* | Yannick Clavé | Armand Colin | 2017

sant un nouveau compromis défini par l'état des rapports de force entre les différents acteurs sociaux et leurs représentants politiques.

Les débuts de la République sont ainsi marqués par de nombreux conflits internes entre patriciens, aristocrates détenteurs du pouvoir, d'un côté, et plébéiens, réclamant davantage de droits, de l'autre. Cela va déboucher sur la création des tribuns de la plèbe en 493 avant J.-C., une magistrature protectrice des droits populaires. Dès lors, la structure du pouvoir s'organisera selon une répartition déjà connue dans le monde grec entre trois pôles principaux dont l'influence réelle ne cessera de varier au gré des circonstances politiques et des époques :

1. **Le Sénat**

   Le terme est dérivé du mot « senex » qui signifie vieillard ou ancien et s'entend dans un sens éminemment respectable. Il s'agit d'une assemblée composée des chefs des grandes familles romaines ; les « patres » (pères) ainsi que d'anciens magistrats. Selon la tradition, ces derniers descendent en droite ligne des compagnons de Romulus, le fondateur de la ville, ce qui leur procure à la fois aura et prestige. Le Sénat détient l'**auctoritas**[225], un terme difficilement traduisible et non réductible à l'idée d'autorité. Le contenu de l'**auctoritas** est d'ailleurs difficile à cerner précisément puisqu'aucun texte ne délimite franchement les attributions sénatoriales. Retenons ici simplement que les sénateurs jouissent depuis l'époque royale d'une supériorité sur tous les autres organes politiques dont le fondement est religieux. C'est en raison de l'**auctoritas** dont ils étaient dotés que les sénateurs étaient en mesure de confirmer et de donner force aux lois votées par les assemblées.

2. **Les comices citoyens**

---

225 La notion aurait une origine religieuse. **Hannah Arendt** écrit à ce propos : « *la force liante de l'autorité est en rapport étroit avec la force religieusement liante des auspices qui (…) révèlent simplement l'approbation ou la désapprobation des dieux quant aux décisions prises par les hommes. Les dieux aussi ont de l'autorité chez les hommes, plus qu'un pouvoir sur eux ; ils "augmentent" et confirment les actions humaines mais ne les commandent pas* » (*Qu'est-ce que l'autorité ?, dans* **H. Arendt**, *La crise la culture*, Paris, Gallimard, « folio-essais », 1972, p. 162). L'auctoritas patrum est en effet le souvenir du pouvoir auspicial (destiné à faire advenir de bonnes augures) des Patres, seuls capables d'interpréter les signes divins qui guidaient leurs décisions.

Au nombre de quatre (comices électoral, législatif, judiciaire et plébéien). Ces assemblées citoyennes sont le deuxième pilier du régime républicain. Présidées chacune par un magistrat, elles votent les lois que ce dernier propose, suivant lui-même les avis et directives du Sénat revêtus de l'**auctoritas**. Destinées à rééquilibrer le pouvoir en faveur du peuple, ces assemblées n'eurent le plus souvent qu'un rôle de chambre d'enregistrement.

3. **La magistrature**

Les magistrats, élus par le peuple romain, constituent le troisième pilier du dispositif. Ce vocable recouvre plusieurs fonctions et statuts :

_ **Consuls :** Dénommés préteurs dans un premier temps, ces magistrats sont au nombre de deux, d'où leur nom de consuls, à savoir « ceux qui siègent ensemble ». Elus pour un an, ils exercent le pouvoir suprême civil et militaire et commandent les armées. Pour autant, ce pouvoir n'est pas absolu puisqu'ils sont placés sous le contrôle du Sénat ainsi que d'un des tribuns de la plèbe.

_ **Dictateur :** La charge de dictateur n'est pas permanente. On élit un dictateur seulement en cas de crise grave que les consuls ne parviennent pas à résoudre. Sa fonction est donc circonscrite à une durée limitée. Pendant cette période le dictateur dispose de tous les pouvoirs mais il est obligatoirement flanqué d'un second appelé « maître de cavalerie ».

_ **Censeurs :** Le censeur est le gardien des bonnes mœurs. C'est lui qui recense les citoyens.

_ **Ediles :** Deux puis quatre (à partir de -367), les édiles sont responsables de l'administration municipale (police, inspection des édifices, des jeux publics et de l'approvisionnement).

_ **Questeurs :** Elus pour un an, comme leur nom l'indique, les quatre questeurs sont responsables des finances, du règlement des dépenses et de l'encaissement des recettes publiques.

_ **Tribuns de la Plèbe :** Stricto sensu, ils ne sont pas des magistrats. Leur nombre varie suivant les époques ; trois, cinq, dix. Ils ont pour tâche la défense des droits et des intérêts de la plèbe et pour raison d'être de contrebalancer le pouvoir des patriciens.

A propos des magistrats, l'encyclopédie libre Wikipédia indique :

« Tous les magistrats ne détiennent pas les mêmes droits et pouvoirs et ne sont pas soumis aux mêmes restrictions. Dans les limites de la ville de Rome, les pouvoirs des magistrats sont très limités et leurs restrictions importantes, l'équilibre entre les pouvoirs et leurs limitations penche en faveur de la retenue. À l'extérieur de Rome par contre, les pouvoirs des magistrats sont quasiment illimités. Les différentes magistratures peuvent être hiérarchisées en fonction du niveau de pouvoir qu'elles confèrent. »

Au début du Ve siècle av. J.-C., la plèbe va sérieusement remettre en cause la partialité dont consuls et magistrats font régulièrement preuve dans leurs prises de décisions. Le Droit étant alors principalement fondé sur la coutume et la tradition orales, cela laissait aux magistrats-juges une vraie latitude dans l'interprétation et l'application de celui-ci et donc une porte ouverte à l'arbitraire dont on sait qu'il s'est toujours exercé en faveur des puissants. Afin d'échapper à l'arbitraire, la plèbe va donc réclamer qu'une loi, connue de tous, fixe enfin clairement l'étendue des pouvoirs consulaires et les droits des citoyens romains. Après avoir regimbé et traîné des pieds, le patriciat finit par accepter que soit formé un collège de dix magistrats chargés d'établir une telle loi. Elle sera la première loi romaine écrite. Nous sommes aux environs de 450 avant J.-C. Ce document exposé au forum pour que chaque citoyen soit ainsi informé de ses droits, est connu sous le nom de loi des XII Tables. Il marque une rupture à plus d'un titre avec le passé, spécialement par le fait que les frontières entre Droit et religion y soient clairement établies ; les références à la religion y étant pratiquement absentes. C'est donc, en quelque sorte, la première fois que la laïcisation du Droit est clairement visible dans l'établissement de la Loi.

Outre le fait de délimiter précisément les prérogatives des consuls et l'étendue de leur pouvoir, la loi des XII Tables établit le droit privé (qui fixe par exemple les relations au sein de la famille) en s'appuyant sur les acquis de la coutume. Mais elle va plus loin encore en donnant un cadre au droit pénal : sanctions pour atteinte aux biens et aux personnes, établissement de compensations financières, règles de procédure et du droit privé comme droit des successions, règles sur la propriété et jusqu'aux rapports de voisinage… Mais il y a mieux ! Dans une disposition à faire pâlir d'envie les citoyens au rabais que nous

sommes, la loi des XII Tables instaure le principe selon lequel la Loi est votée directement par les comices (les assemblées de citoyens), marquant ainsi le début de l'intervention directe du peuple dans l'établissement de la Loi. Au total, ce sont 800 lois environ qui seront adoptées selon cette procédure en cinq siècles de République.

Jusqu'en 339 av. J.-C., les dispositions adoptées par les comices doivent faire l'objet d'une validation par le Sénat (institution composée de 300 anciens magistrats nommés à vie) mais, à partir de cette date, ce ne sera plus le cas, le rôle du Sénat se limitant alors à formuler des avis avant le vote des comices. En plus de la Loi, la République instaure une autre forme de législation : le plébiscite. Voté par le « Concile de la plèbe » (l'assemblée spécifique à la plèbe), ses décisions ne concernent que les plébéiens. Par la suite (à partir de 449 av. J.-C.), les plébiscites pourront également être ratifiés par le Sénat. Dans ce cas, ils s'appliqueront à l'ensemble des citoyens romains.

En 287 av. J.-C., est promulguée la « lex Hortensia » connue également en tant que « lois hortensiennes » qui fusionne loi et plébiscite. A partir de cette date, le plébiscite devient la forme législative la plus courante de la République[226].

En s'éloignant de la religion, la Loi va tendre de plus en plus à s'autonomiser en tant que matière à part entière ; son fonctionnement va se formaliser, se « professionnaliser » en quelque sorte, dans le sens que nous lui connaissons aujourd'hui ; toute action en justice devra ainsi respecter le cadre des « actions de la loi » qui établit des procédures spécifiques (en deux phases ; la phase « in jure », devant un magistrat, la phase « in judicio » devant un juge), en fonction de la nature des affaires à traiter.

226 Pour manifester son mécontentement concernant l'assignation inégalitaire des terres sabines nouvellement conquises, la plèbe de Rome se retire sur le Janicule (une des sept collines de Rome ; elle fait sécession. Quintus Hortensius, nommé dictateur et soutenu par Manius Curius Dentatus, va promulguer les lois hortensiennes qui favorisent la plèbe pour que celle-ci réintègre la cité, cette dernière ne pouvant se passer de la force de travail populaire pour assurer sa subsistance. Les dettes sont allégées ou effacées et, grande innovation politique, les plébiscites décidés par les représentants de la plèbe ont désormais force de loi sans que le Sénat puisse s'y opposer.

En 367 av. J.-C. est créée la préture, une nouvelle magistrature, dont le titulaire (le préteur), élu pour un an, devient le magistrat devant lequel se déroule la première phase du procès (in jure). Ainsi nait le droit prétorien. Si la loi et la coutume perdurent en tant que fondements du Droit pendant cette période, une nouvelle source va apparaître et s'affirmer de plus en plus : la jurisprudence. Le sens qu'on donne alors à ce terme n'est pas identique à celui qui est le sien aujourd'hui, à savoir : décisions rendues par les cours et tribunaux. A l'époque, le terme désigne la « science du Droit », c'est-à-dire la discipline qui consiste à connaître, interpréter et expliquer le Droit. Les spécialistes de la discipline sont dénommés « jurisconsultes ». En ce sens, la notion de jurisprudence se rapproche de la notion actuelle de « doctrine », à savoir les avis et opinions des professionnels du Droit sur la chose juridique. A partir des cas d'espèce, il s'agit de faire ressortir des règles abstraites de caractère général, des classifications, des définitions et des systématisations applicables à chaque catégorie. Pour la première fois dans l'histoire, le Droit prend une dimension abstraite et théorique. Une littérature spécialisée voit le jour, qui recense, compile et commente la jurisprudence. Les jurisconsultes deviennent ainsi des techniciens du Droit qui conseillent les parties et les juges à l'occasion des litiges, qui assistent les citoyens dans la rédaction des actes juridiques, qui accordent des consultations juridiques sur les cas d'espèce qui leur sont soumis. Bien plus tard, l'empereur Hadrien dont le règne s'étend de 117 à 138 ap. J.-C. rendra l'avis des jurisconsultes obligatoire dans certains cas.

Autour de 135 av. J.-C., le Droit romain va effectuer un grand bond dans le sens de la modernité en remplaçant la procédure des actions de la loi, jugée trop archaïque, trop formaliste, trop rigide et donc trop contraignante, par une nouvelle procédure dénommée « procédure formulaire ». Utilisée pendant plusieurs siècles, cette procédure est la plus célèbre de toute l'histoire du Droit romain. Si le procès reste divisé en deux phases (in jure et in judicio), les plaideurs ne sont plus obligés de prononcer les paroles et d'accomplir les gestes qui étaient obligatoires dans la procédure des actions de la loi.

III. EPOQUE IMPERIALE
27 AV. J.-C. – 476 AP. J.-C.

Aux IIe et Ie siècles avant J.-C., la République romaine est secouée à nouveau par une série de crises sévères liées à l'aggravation des déséquilibres sociaux[227], ce qui provoque des troubles importants à Rome même ainsi que sur l'ensemble du territoire italien. Par ailleurs, l'hubris expansionniste de Rome – son insatiable volonté de conquête et de domination –, va créer d'importants besoins en ressources militaires et donner aux armées et à ceux qui les commandent un prestige qu'ils ne vont pas tarder à transformer en ambition politique (cf. Jules César, le plus célèbre de ces généraux d'un nouveau type).

Autre révolution d'importance : pour alimenter les corps expéditionnaires qui se déploient sur différents fronts du bassin méditerranéen et en Europe, il devient urgent de réformer le mode de recrutement. Réservés jusqu'alors aux citoyens romains propriétaires, les rangs des légions romaines vont accueillir, à partir de 107 av. J.-C., les prolétaires, c'est-à-dire les citoyens non propriétaires. Une armée de pauvres et de non-citoyens qui voient là une possibilité d'échapper à leur condition, succède ainsi aux armées de citoyens propriétaires terriens. Ces armées de métier, toute dévouées à leur chef seront prêtes à soutenir les ambitions militaires et politiques de ces derniers, pour peu que ceux-ci sachent les associer à leurs succès en terme symbolique mais surtout matériel (généralement l'octroi de terres et, parfois, l'accès aux butins de guerre).

Pensées comme un système d'équilibre destiné à assurer une répartition si ce n'est équitable, du moins acceptable, du pouvoir et de la richesse, les institutions républicaines conçues à l'origine pour administrer un territoire relativement restreint ; Rome et le Latium, ne vont pas résister aux contraintes nouvelles imposées par l'expansion

227 Entre autres,
_ la question agraire qui se cristallise dans la personne des deux frères Gracques dont on dirait aujourd'hui qu'ils furent des leaders populistes au sens américain du terme,
_ la guerre sociale menée par les populations italiennes pour l'obtention de la citoyenneté romaine pleine et entière,
_ la guerre civile opposant Marius et Sylla.

territoriale[228] et aux crises politiques successives que ces phénomènes vont engendrer. C'est sur ce terreau d'instabilité propice aux révolutions intellectuelles, sociales et politiques que va naître l'Empire. La naissance de l'Empire répond donc à une nécessité historique, la concentration du pouvoir assurant une meilleure efficacité dans la prise de décision.

Les historiens ont pris l'habitude de distinguer deux périodes de l'Empire :
→ le Principat ou Haut-Empire (de 27 av. JC à 284 ap. J.-C.)
Pendant cette période, les apparences républicaines sont globalement conservées. L'empereur a le statut de citoyen comme un autre ; il est simplement (mais cela fait toute la différence bien sûr) le premier d'entre eux, le « princeps », d'où le terme « Principat ».
→ le Dominat ou Bas-Empire (de 284 ap. J.-C. à 476 ap. J.-C.)
A partir de Dioclétien, l'empereur n'est plus le premier des citoyens, mais le maître ; le « dominus », d'où le terme « Dominat ».

En assassinant César, son père adoptif – soupçonné de vouloir restaurer la royauté à son profit[229] –, Octave se pose en sauveur des institutions républicaines. Le 16 janvier de l'an 27 av. J.-C., le Sénat recon-

228 Entre-temps Rome a réalisé la conquête totale de l'Italie en annexant successivement le territoire de ses voisins Etrusques, Volsques et Samnites. Ainsi, elle contrôle quasiment toute la péninsule italienne dès 272 avant J.-C. L'unité italienne étant réalisée, la République va s'engager dans une série de conflits internationaux, notamment les Guerres puniques contre Carthage (264 à 146 avant J.-C.) qui se termineront par la destruction de celle-ci et l'établissement de la domination romaine sur la Sicile, l'Afrique du Nord, et l'Espagne. Pendant cette période, Rome conquiert également la Grèce et l'Asie mineure.

229 En réalité, nul ne sait ce que César aurait réellement fait s'il avait vécu. Il est vraisemblable qu'étant préoccupé par le vif mécontentement et les récriminations que l'injustice sociale (en particulier l'accaparement des terres par les plus fortunés) avait fait naître au sein du petit peuple de Rome – et donc par les risques de guerre civile qui pouvait affaiblir, voire abattre Rome – César ait considéré le système de gouvernement républicain comme totalement obsolète car ayant perdu son efficacité sous l'effet de la corruption généralisé. César devrait alors être vu comme un réformateur, certes virulent, comme un populiste soucieux de remettre Rome sur de bons rails. En définitive, nous allons voir que ce dont le Sénat voulait se préserver est finalement advenu : on ne peut pas vouloir quelque chose et ne pas en subir toutes les conséquences.

naissant lui accorde le titre d'Auguste : celui qui porte l'auctoritas. C'est la première fois qu'un romain bénéficie en propre de cette prérogative qui lui offre un pouvoir incomparable, jusque-là exclusivement l'apanage collectif du Sénat. Octave-Auguste est désormais le « princeps auctoritate », le premier par l'auctoritas, dominant sans les supprimer tous les autres organes du système politique républicain. Toutefois, avec lui mais surtout après lui, si le Sénat, les magistratures et les comices populaires vont bien continuer à exister tout au long du Principat, ils vont perdre progressivement la plupart de leurs prérogatives et leur rôle deviendra artificiel (des coquilles vides), parce que la logique de centralisation va pousser à la concentration progressive de tous les pouvoirs entre les mains de l'Empereur et de son administration.

Au début du Principat, les comices disposent encore de leur pouvoir législatif. Les premiers empereurs les réunissent régulièrement pour leur faire voter des lois. Mais avec le temps, on les sollicite de moins en moins jusqu'à finir par les ignorer totalement. Les dernières lois votées sous leur autorité datent de la fin du Ier siècle ap. J.-C. Ainsi s'achève l'illusion du pouvoir législatif populaire. Mais l'empereur ne s'arrête pas là : il lui faut s'accaparer toutes les sources du Droit. Ainsi, à partir du règne d'Hadrien (117 à 138 ap. J.-C.), c'est lui et personne d'autre qui édicte les sénatus-consulta et qui leur donne force de loi. Jusque-là, c'est au Sénat qu'il appartenait d'émettre ces « décrets du Sénat » comme de simples avis rendus à la demande d'un magistrat non tenu de les suivre, au demeurant. Pour la forme, on met en scène un semblant de collaboration entre le Sénat et l'empereur dans l'élaboration des sénatus-consulta mais en réalité le vote du Sénat ne fait qu'entériner la volonté de l'empereur ; le Sénat est domestiqué.

Troisième étage de la fusée ; l'empereur va neutraliser le droit prétorien. A partir de 135 ap. J.-C., avec le développement des structures administratives, sous Hadrien, tous les jurisconsultes passent au service de l'empereur. Un véritable corps de jurisconsultes apparaît dans la bureaucratie impériale. Plusieurs grands jurisconsultes deviennent même des auxiliaires directs de l'empereur qui voient en lui la « loi vivante ». De fait, les empereurs sont désormais la principale source du Droit et les constitutions impériales qu'ils promulguent ont une valeur égale à celle des lois.

En capacité d'assujettir la jurisprudence, l'empereur dispose désormais des moyens de légiférer à sa guise. Rome se dirige ainsi progressivement vers le Dominat ; le Bas-Empire. Voici comment l'encyclopédie libre Wikipédia caractérise cette période :

« En théorie, rien ne change entre le Haut et le Bas-Empire. Il y a toujours un ou deux empereurs, un Sénat (maintenant deux), des magistrats, des gouvernements provinciaux et des municipalités. Toutefois leurs rôles et pouvoirs évoluent au fur et à mesure que s'institutionnalise le caractère divin de l'empereur. À partir d'Auguste et du Principat, le princeps était devenu un véritable monarque, alors que les institutions républicaines, bien que maintenues, perdaient leurs pouvoirs. Et si l'empereur n'est plus un dieu (suppression du culte impérial sous Constance), il est devenu celui qui a été choisi par Dieu. L'acclamation d'un nouvel empereur par l'armée, sa ratification par le Sénat et le peuple ne font que confirmer ce choix divin. D'où le caractère "sacré" de tout ce qui touche à sa personne ainsi que le cérémonial qui s'organisera au sein d'une cour où titres et fonctions se multiplient et dont l'aspect le plus oriental sera le rite de l'"adoration" qu'exige Dioclétien. Autre caractéristique tel que mentionné plus haut : le retour à l'idée dynastique mise à mal pendant la crise du troisième siècle et l'anarchie militaire.

[…] Auprès du prince se trouve un Conseil privé formé au début de membres de l'ordre équestre que Constantin transformera en sénateurs et qui, après 337, prendra le nom de Consistoire sacré (Sacrum Consistorium). Les quatre membres permanents de ce Consistoire seront les « comte des largesses sacrés » (ministre des Finances) et « comte de la chose privée » (ministre du patrimoine privé), le maitre des offices (chargé de la bureaucratie) et le questeur du palais sacré (questor sacri palatii) qui est le porte-parole de l'empereur au Consistoire.

Un des changements radicaux du Bas-Empire est la croissance de l'appareil bureaucratique, résultat de la concentration des pouvoirs entre les mains du prince. Alors que l'administration centrale employait moins de 1 000 fonctionnaires sous les premiers empereurs, ils seront plus de 35 000 à la fin du IVe siècle. »

Parallèlement au mouvement de concentration du pouvoir politique et judiciaire entre les mains de l'empereur et de son administration, un autre phénomène va concourir à installer l'absolutisme comme méthode de gouvernement : c'est la divinisation des empereurs.

Approcher la notion de « culte impérial » par le biais d'une vision contemporaine de la religion serait totalement anachronique et beaucoup trop réducteur de ce phénomène d'une grande diversité (selon les lieux, les époques, les personnages et les milieux sociaux). Dans les faits, il ne s'agissait pas que d'une simple vénération de nature religieuse. En réalité, à travers cette divinisation païenne de l'empereur[230], il était aussi question de rendre hommage à sa personne en tant qu'incarnation de l'État, comme garantie de sa puissance et de sa prospérité, dans des formes qui recouraient, il est vrai, à l'invocation magique des forces tutélaires de l'au-delà. Quant à savoir à quel niveau s'effectuait

230 La façon ancestrale d'envisager la religion par les Romains est un produit de leur esprit matérialiste-utilitaire), la religion romaine primitive étant intimement liée aux besoins de la vie pratique, au rythme des saisons : agriculture, campagnes militaires, etc.
A Rome, la religion traditionnelle fut d'abord centrée sur la famille et le culte des ancêtres. Toutefois, au contact des peuples conquis, des Grecs notamment, les croyances vont se transformer et s'enrichir d'apports nouveaux : ainsi, par exemple, à partir du IIIe siècle avant J.C., les Romains subjugués par la mythologie grecque, vont se l'approprier.
Découlant directement de sa glorieuse inspiratrice, la religion romaine est un système polythéiste reposant sur des traditions rituelles inspirées des récits mythologiques. La piété romaine s'exprime principalement par l'accomplissement de rites suivant des principes qui se veulent ancestraux, inscrits dans une relation d'échange avec le monde divin. En effectuant des offrandes on espère susciter la bienveillance des divinités et déclencher leurs faveurs. A chaque besoin fondamental correspond un dieu ou une déesse dont on cherche à obtenir la protection et les bonnes grâces au moyen d'incantations magiques, de rituels et d'offrandes.
A l'origine les fêtes religieuses romaines étaient peu nombreuses mais au fur et à mesure des conquêtes, Rome accueillit dans son panthéon un grand nombre de cultes et de divinités des territoires conquis parce qu'ils venaient compléter utilement leur arsenal divinatoire. A chaque moment important de la vie de la cité correspondait une fête. Les Romains célébraient une fête presque un jour sur deux. Elles donnaient lieu soit à des cérémonies avec sacrifices, soit à des rites souvent étranges et obscurs, soit à des jeux

exactement le rapport entre ces deux aspects dans la tête des Romains aux IIe, IIIe, IVe et Ve siècles, il s'agit bien sûr d'une information impossible à connaître précisément. D'ailleurs, concernant le point même de savoir jusqu'où les habitants de l'Empire croyaient véritablement que l'empereur – un homme que certains étaient loin de porter dans leur cœur – était un dieu, la question reste ouverte chez les historiens.

Pendant l'Empire, l'univers religieux des Romains se caractérise par une profusion de cultes, ces croyances en l'existence de divinités innombrables et dissemblables étant commune à la plupart des peuples de l'Antiquité. Finalement, la capacité d'ouverture et d'intégration du polythéisme romain se révèlera un grand avantage puisque cela permettra d'inclure sans problème le culte impérial aux côtés des cultes plus anciens que sont les cultes poliades (cultes spécifiques rendus à la divinité d'une cité), les cultes familiaux, les cultes agraires et professionnels perpétués dans le cadre domestique, rural, urbain ou associatif. Toutes ces pratiques traditionnelles étaient bien moins fondées sur une théologie spéculative que sur la pratique des rites ancestraux, ceux-ci prenant généralement la forme de sacrifices, d'offrandes et de prières accomplis soit dans le cadre de cérémonies collectives, sous l'égide des autorités religieuses dédiées (le culte impérial aura ses propres prêtres et prêtresses), soit de manière individuelle, au sein de la famille, pour son bénéfice personnel et pour celui des siens.

Le culte de leur propre personne que les empereurs vont rapidement imposer à l'ensemble des sujets de l'empire, n'est pas qu'une simple manifestation de leur paranoïa ou de leur ego démesuré. Ce culte rendu aux quatre coins de l'empire romain a également une vocation politique et idéologique : il est un moyen d'unifier le peuple romain lui-même (toutes les classes sociales y prennent part) ainsi que les différents peuples de l'empire. C'est donc également un outil mis au service de la Pax Romana. Aussi, parce que c'est la marque suprême de la loyauté et de la fidélité que chacun doit à Rome, il est interdit de déroger au culte impérial. C'est précisément parce qu'ils refuseront de s'abaisser à

pratiquer le culte d'un homme, fusse-t-il empereur[231], que les chrétiens seront persécutés. En adoptant cette position, ils semblaient ne pas faire corps avec le reste de la population et paraissaient menacer l'unité et l'ordre impériaux. Toutefois, paradoxalement, au moment où l'autorité de l'empire sera menacée (IIIe, IVe et Ve siècles), c'est sur le christianisme institutionnel ; l'église catholique, que le pouvoir absolutiste tentera de se perpétuer.

Si on ignore comment le christianisme est arrivé dans la capitale de l'empire, sa présence y est bel et bien attestée dès les années 40 après J.-C. Au Ier et au IIe siècles, le poids et l'influence des chrétiens y reste assez modeste, voire confidentiel. Ayant réussi malgré tout à subsister dans l'adversité, il commence à prendre son essor dès la fin du deuxième siècle[232]. Au début, cette nouvelle doctrine religieuse choque profondément les habitudes sociales et politiques des Romains. Bien que le message évangélique ne porte aucune revendication politique, il présente une rupture nette avec la vision romaine matérialiste du monde et du pouvoir en affirmant la séparation du spirituel et du temporel et surtout la primauté du premier sur le second.

En prônant le dualisme des ordres ; un ordre terrestre et un ordre céleste[233] (le « Royaume des Cieux » auquel chaque homme peut accéder s'il conforme sa vie au message d'amour et de justice universels de Jésus-Christ : pauvreté, charité, oubli de soi), le discours évangélique semble mettre à mal les principes qui fondent l'ordre romain[234] et surtout

---

231 Les chrétiens sont aussi réfractaires aux cérémonies officielles en l'honneur de Rome ou de l'empereur parce que ceux-ci reposent sur la pratique du sacrifice qu'ils réprouvent. Considérant cela comme une marque de rébellion à son autorité, le pouvoir assimilera les réfractaires à des traitres ce qui, à Rome, est puni de la peine de mort.

232 L'histoire de la diffusion du christianisme dans la capitale de l'Empire est assez mal renseignée. A Rome, les fouilles n'ont pas mis à jour d'iconographie ou d'épigraphie avant celles des catacombes datées du IIIème siècle, les premiers chrétiens se réunissant tout d'abord dans des synagogues puis chez des particuliers par la suite.

233 « *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* » (Luc, XX:25), « *Mon royaume n'est pas de ce monde* » (Jean, XVIII:36)

234 *« Dans son petit livre sur les mentalités, […] Alex Mucchielli définit la mentalité comme une donnée commune à un groupe qui peut compter de nombreux*

son autorité politique. En réalité, cela n'est pas le cas : tous les hiérarques chrétiens appellent au respect scrupuleux des autorités civiles :

« *Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu.*

C'est pourquoi celui qui s'oppose à l'autorité résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attireront une condamnation sur eux-mêmes[235] .»

« *Soyez soumis, à cause du Seigneur, à toute autorité établie parmi les hommes, soit au roi comme souverain, soit aux gouverneurs*

---

*individus. La mentalité, précise le savant français, professeur à l'Université de Montpellier, suppose un système de références implicites, une culture intériorisée, une certaine perception du monde, des comportements et des opinions caractéristiques, une "position existentielle fondamentale". Pour que la mentalité change, il faut que se produise un traumatisme culturel et que les membres du groupe social en question se tournent vers des modèles socio-culturels nouveaux, qui répondent mieux à leurs besoins (*Cf. Alex Mucchielli, *Les mentalités*, Paris 1985). *A notre avis, la mentalité implique surtout un ensemble de représentations communes à un groupe humain : peuple, classe sociale ou catégorie professionnelle.*

A Rome, les mentalités mettaient tout d'abord en œuvre un niveau profond, constitué par certains traits constants, que caractérisaient la longue durée et la longue portée. En premier lieu, le pragmatisme (les Romains privilégiaient l'esprit pratique), le formalisme (ils respectaient les formes), le constructivisme (ils aimaient construire des formes, qu'il s'agisse d'institutions ou d'architecture), le ritualisme (ils vénéraient les rites). A cela s'ajoutaient d'autres traits […] tels que le contractualisme et l'anthropocentrisme. Cependant, les structures mentales évoluèrent beaucoup à Rome. Tout naturellement, ces structures mentales exaltèrent certaines valeurs : sous la République dominèrent la fides et la pietas, tandis que sous le Haut-Empire s'imposèrent la dignitas et la persona (c'est-à-dire le rôle à tenir dans la société ou dans la vie professionnelle). Au IVe siècle émergèrent surtout, comme axes de valeurs, l'obsequium, "respect" de la hiérarchie socio-politique, et la sanctitudo, "sainteté" ou "caractère sacré", - car tout était sacré ; la structure sociale, le palais de l'empereur, même sa chambre. » (*L'image de l'autre et les mentalités romaines du Ier au IVe siècle de notre ère* | Eugène Cizek | reproduit dans la revue *Latomus* | T. 48 | Fasc. 2 | avril-juin 1989)

235 Lettre de Paul aux Romains 13:1-2

comme envoyés par lui pour punir les malfaiteurs et pour approuver les gens de bien[236]. »

Dans les faits, la persécution des chrétiens reposera longtemps sur des malentendus – des fantasmes[237] – alimentés eux-mêmes par une méconnaissance de leur doctrine de la part de la société civile tout autant que des autorités politiques[238]. A cet égard, il convient d'admettre

---

236 Première lettre de Pierre 2:13

237 En réalité, les Romains firent généralement preuve d'une grande tolérance à l'égard de la religion des autres à condition que ces derniers, en retour, respectent aussi la leur, leurs dieux et leur système de croyance. Au fur et à mesure de leurs conquêtes militaires, ils allèrent même jusqu'à incorporer des dieux étrangers à leur propre panthéon religieux. Si les chrétiens ont fait l'objet de méfiance et parfois subi des persécutions, c'est parce que leurs convictions les poussaient à adopter des comportements en rupture avec ce type d'accommodement ou pouvant nourrir la suspicion. Alors que les cérémonies religieuses se pratiquaient généralement au grand jour ; le culte des dieux traditionnels était public, les chrétiens – des étrangers pour la plupart – semblaient se cacher (dans les synagogues dans un premier temps puis chez des particuliers) pour célébrer leur culte. De plus celui-ci n'était ouvert qu'aux initiés et semblait se dérouler dans le plus grand secret, à l'abri des regards. Cet état de fait fut propice à nourrir de nombreux phantasmes. Ainsi certaines rumeurs alimentées par une méconnaissance de la communion chrétienne (*« prenez et buvez car ceci est mon sang. Prenez et mangez car ceci est mon corps »*), affirmaient que les chrétiens tuaient des enfants et consommaient de la chair humaine. De plus, étant des adorateurs d'un Dieu unique, les chrétiens refusaient de participer aux cérémonies publiques organisées pour les dieux traditionnels, de sacrifier des animaux et de consommer leur chair comme cela était fréquent dans la religion romaine. De même, ils n'assistaient pas aux jeux du cirque et aux spectacles très prisés par les Romains du commun. Ainsi se plaçaient-ils en marge de la société.
Mais les chrétiens étaient aussi de drôles d'oiseaux dont les principes philosophiques semblaient s'opposer radicalement à la hiérarchisation très stricte de la société romaine en professant que tous les humains étaient égaux devant Dieu et donc frères et sœurs. Par ailleurs, leur refus de la violence qui faisait partie de l'univers mental et de la pratique des Romains et sur lequel était fondé leur puissance, ne pouvait que déconcerter un Romain ordinaire et nourrir son hostilité à leur endroit.

238 Une lettre adressée par Pline le Jeune alors gouverneur romain d'une province d'Asie Mineure, à l'empereur Trajan, en 112 après J.-C., montre bien comment un romain moyen pouvait percevoir les pratiques étranges des adorateurs du

que, pour un non initié, lorsque Paul – et avec lui tous les disciples du **Christ** – affirment qu' « *il n'y a pas de puissance qui ne vienne de Dieu* », il peut vraiment sembler qu'il y ait remise en cause du pouvoir temporel de l'empereur. En définitive, il faudra trois siècles pour lever ces malentendus et pour que Rome et l'institution catholique finissent par devenir partenaires dans la gestion de l'empire. Entre temps, la société civile, l'État et l'église catholique auront appris à se connaître et à s'apprivoiser mutuellement non sans que la seconde ait effectivement profondément influencé et transformé la première à jamais. Pourtant, il n'était pas écrit que les choses dussent se terminer aussi favorablement pour la religion nouvelle. Pour qu'il en soit finalement ainsi, il avait fallu qu'un certain nombre de conditions objectives soient réunies. De fait, la concentration toujours plus prononcée des pouvoirs entre les mains de l'empereur qu'exigeait le pilotage d'un territoire toujours plus démesuré[239] n'avait pas supprimé les problèmes structurels auxquels était confronté l'Empire ; ses contradictions. Bien au contraire il ne fit que les accentuer. Si les historiens n'accordent pas tous le même degré d'importance à tel facteur par rapport à tel autre, ils sont tous d'accord désormais pour considérer que le déclin de Rome résulte de plusieurs causes croisées : causes internes (humaines, sociales, économiques, culturelles, religieuses et politiques) et causes externes (la pression continue exercée par les peuples évoluant aux marges de l'Empire de plus en plus difficile à contenir en raison de ses coûts économiques et humains. Certains évoquent également le rôle aggravant majeur dans l'affaiblissement progressif de l'Empire romain qu'ont pu jouer les épidémies et pandémies autrement appelées « pestes »[240]) et qu'il fut un processus complexe et tortueux, fait d'avancées et de reculs.

Christ : *« Ils s'assemblaient, à jour fixe, avant le lever du soleil. Ils chantaient tour à tour des chants à la louange du Christ, comme en l'honneur d'un dieu [...]. Ils se rassemblaient pour manger [...]. J'ai jugé nécessaire de soumettre à la torture deux femmes esclaves, qu'on disait initiées à leur culte. Mais je n'ai rien trouvé qu'une superstition extraordinaire et bizarre. »*

239 A son extension maximale, vers 117 apr. J.-C., l'Empire romain s'étend sur un neuvième de la circonférence de la Terre et rassemble un quart de l'humanité.

240 ➢ Peste antonine (165-190), en réalité il s'agissait d'une fièvre hémorragique ou du typhus qui a décimé jusqu'à un tiers de la population, dans certaines zones urbaines. Marc Aurèle en serait mort.

Tous ces aspects qui ne feront pas l'objet d'un développement dans ces pages, nous permettent néanmoins de rappeler le contexte particulièrement mouvant dans lequel évolua l'Empire tout au long de son existence, avant de finir par disparaître. On admettra que l'ensemble de ces processus aient pu finir par ébranler progressivement les certitudes sur lesquelles reposait la vision du monde des Romains et susciter des remises en cause et des réajustements idéologiques (à commencer par la perte de confiance en la divinisation de la personne impériale en est une) qui trouveront finalement une reformulation globale dans le christianisme, ou plutôt dans la version aménagée de celui-ci par l'institution catholique à partir du IVe siècle. Parmi toutes les reformulations idéologiques ayant favorisé l'avènement final du christianisme au sein de l'Empire, certaines eurent plus d'importance que d'autres. On doit cela sans aucun doute à l'influence qu'exercèrent successivement le **stoïcisme** puis le **néoplatonisme** sur la société civile pendant cette période (surtout au sein des classes supérieures et jusque parmi les élites, Marc Aurèle et Sénèque étant eux-mêmes des stoïciens), et donc à la représentation de l'homme et de son rapport au monde développés par ces deux doctrines :

- Philosophie de l'éthique personnelle, le **stoïcisme** prône l'acceptation sereine du destin et la maîtrise de soi par une vie en accord avec la nature et le détachement envers les émotions perturbatrices. Fondé

- Peste **de Cyprien (250-270) c**oïncidant avec la grande crise du IIIe siècle, elle a désorganisé l'économie, l'agriculture et le recrutement militaire.
- Peste **de Justinien (à partir de 541)** : Une véritable épidémie de peste bubonique (*Yersinia pestis*) qui a ravagé l'Empire romain d'Orient (byzantin), sapant ses ressources au moment où il tentait de reconquérir l'Occident.

Chacun de ces événements a eu des conséquences démographiques importantes : la mort de millions de citoyens réduisant de fait la main-d'œuvre agricole (le commerce et la production ont ralenti) et le vivier des contribuables, mettant fortement à mal les finances de l'État romain. Autre conséquence : l'armée a pu manquer d'hommes valides pour défendre les frontières immenses de l'Empire face aux incursions germaniques.
Enfin, la répétition de ces graves crises épidémiques qui ont profondément marqué la mémoire collective ont sans aucun doute introduit le doute envers les dieux traditionnels et contribué indirectement à l'essor de nouvelles croyances, dont le christianisme.

par Zénon de Kition (334-262) au IIIe siècle avant J.-C., le **stoïcisme** enseigne que la sagesse et la vertu sont les clés du bonheur et que la raison devrait guider la vie humaine. Les stoïciens ont développé des pratiques pour cultiver la sagesse et la vertu, ainsi qu'une éthique de la responsabilité personnelle. Ce courant a eu une influence durable sur la philosophie morale et politique.

- Pour le **néoplatonisme**, le but de la vie humaine est la recherche du salut jusqu'au plus haut niveau par le moyen de la connaissance rationnelle, dans le but de devenir semblable à Dieu. Comme dans le gnosticisme qui le précéda, l'ignorance est comparée au mal.

Stoïcisme et **néoplatonisme** ont tous deux apporté une contribution décisive à la philosophie de la religion et à la spiritualité vers le Haut en promouvant l'idée d'un Dieu unique et bienveillant à l'origine de tout ce qui existe dans l'univers. C'est dans ce contexte favorable que l'empereur Aurélien (270-275) va promouvoir une réforme religieuse destinée à intégrer **Sol Invictus** (soleil invaincu) dans le panthéon religieux romain. En 274, le culte qui reprend des aspects de la mythologie d'Apollon et du **culte de Mithra**, est officialisé par Aurélien qui fixe sa fête de naissance au 25 décembre. Plus tard, Constantin Ier (272-337) dont le règne s'étend de 306 à 337, tout d'abord adepte du culte de **Sol Invictus**, diffusera la religion solaire dans tout l'Empire, spécialement dans les rangs de l'armée, les soldats devant invoquer une prière ; le « jour de la lumière et du soleil », à **Sol Invictus**, le dieu qui donne la victoire. En son honneur, ce jour sera décrété jour de repos. Quelques années plus tard les cultes à **Sol Invictus** et à **Mithra** seront en quelque sorte incorporés dans le christianisme (la nouvelle religion ayant progressivement gagné l'élite sociale de plus en plus séduite par ses idées, proches à certains égards des courants philosophiques anciens que sont le **stoïcisme** et le **néo-platonisme**), le jour du Soleil devenant le jour du Seigneur (notre dimanche) et le jour de la naissance du Soleil celui de la naissance de Jésus (Noël) :

> *« Mithra porte aussi le surnom de **Sol invictus** d'où les difficultés d'interprétation de nombre d'inscriptions. Le Soleil est toujours présent dans l'idéologie impériale diffusée par les monnaies (couronne radiée sur la tête des empereurs, mention Sol Oriens, etc.) Les philosophes, en particulier le **néo-platonisme** et le*

***stoïcisme**, rattachent leur conception d'un dieu unique à l'image du Soleil. […] Les chrétiens eux-mêmes font de Jésus le "Soleil de Justice" ou le "Soleil invaincu" ; sur un fragment de mosaïque, daté du IIIe siècle et trouvé dans la nécropole chrétienne des grottes vaticanes, le Christ est représenté sous la forme d'Hélios, montant au ciel sur son char[241] .»*

Organisé en 325, à l'initiative du même Constantin, le concile de Nicée (en Bithynie dans l'actuelle Turquie) jette les bases du dogme catholique et marque durablement le droit canonique ; il organise également l'étroite collusion du politique et du religieux qui va perdurer pendant plus de mille ans. La démarche constantinienne est le point de départ d'une nouvelle conception du pouvoir, appelée césaro-papisme : le détenteur du pouvoir politique, considéré comme le représentant de Dieu sur terre, exerce son autorité sur l'Église. L'union de l'Empire et l'Église est durablement scellée en 380 lorsque Théodose Ier fait du christianisme la religion officielle de l'Empire par le célèbre Edit de Thessalonique. Dès lors, la religion chrétienne va s'imposer progressivement : assez rapidement ici, avec davantage de résistances ailleurs, mais le mouvement sera inexorable. De façon générale, pouvoir et religion, Droit et religion étant intimement mêlés, le Droit romain va subir l'influence morale du christianisme institutionnel, ce qui se vérifie à travers la législation impériale – voir le Code Théodosien (438-439) que l'on doit à l'empereur Théodose II – autant qu'à l'évolution de la réflexion doctrinale que l'on constate chez les juristes laïcs. Cette évolution qui va se manifester dans tous les domaines du Droit romain, se traduira, pour ne prendre qu'un exemple, par une refonte profonde du Droit de la famille. Cherchant à réfréner les désirs sexuels et encourageant la chasteté, l'Eglise n'en reconnaît pas moins la nécessité de l'union des corps en vue de reproduction, dans le cadre du mariage. Tout en conservant certains éléments du Droit romain classique, elle va s'attacher à transformer l'institution du mariage dans un sens qui l'agrée :

---

241 *Le culte de sol Invictus "Soleil invaincu",* une contribution de Catherine Salles dans l'ouvrage collectif *L'empire romain de la mort de commode au concile de Nicée*, dirigé par Yann La Bohec, Editions du temps, 1997.

- Les fiançailles acquièrent une importance nouvelle en droit.
  Dès 319, un ou une fiancé(e) qui rompt des fiançailles sans justification doit abandonner les cadeaux qu'il a donnés ou reçus en vue du mariage. A partir de 380, le principe des arrhes des fiançailles sont instaurées. En cas de rupture sans motif valable, la somme versée est perdue.
- Une nouvelle conception du lien matrimonial est instaurée.
  Alors que le mariage romain était avant tout un accord d'alliances entre deux familles/pater, l'Eglise tente de promouvoir la notion de consentements respectifs. Elle y parviendra de manière extrêmement relative et cette nouvelle approche restera longtemps un vœu pieu.
- Un certain nombre de restrictions et d'interdictions sont instaurées.
  → Le mariage est interdit, sous peine de mort, à ceux et à celles ayant fait vœu de consacrer leur vie à Dieu : clercs, moines, prêtres.
  → L'interdiction pour un chrétien d'épouser quelqu'un d'une autre confession sous peine de mort (au IVe siècle, sous Constance, le mariage avec une personne de confession juive est prohibé).
- Une réévaluation du rôle de la mère au sein de la famille chrétienne.
  Le droit romain tardif va accorder aux mères de famille un rôle plus important et valorisé que par le passé. Les enfants lui doivent obéissante et respect.
  Depuis l'époque classique, les mères et les épouses bénéficiaient d'une plus grande reconnaissance dans la société. Au Bas-Empire, leur rôle va encore s'accroître, la femme disposant d'une véritable personnalité juridique, par exemple à travers la reconnaissance de ses droits successoraux et de celui de ses enfants. Au Ve siècle, la tutelle que les hommes exerçaient sur les femmes romaines a quasiment disparu : elles disposent de leur propre patrimoine et, en cas de décès de l'époux, elles peuvent assurer la garde et l'éducation de leurs enfants.
- L'autorité parentale est redéfinie sur le versant des devoirs plutôt que des droits.
  Le droit de vie et de mort du père sur ses enfants est définitivement aboli (dans les faits, son application était devenue l'exception).

A partir de 374, tuer un enfant devient un crime. Plus généralement, toute atteinte à la vie d'un proche est désormais considérée comme un crime passible de la peine capitale, sauf cas exceptionnel (adultère de la fille). De même, la vente des nouveau-nés est désormais interdite.
L'obligation alimentaire des parents envers les enfants est renforcée. Le fils de famille bénéficie aussi d'un régime plus favorable avec la reconnaissance d'un âge de majorité partielle.

Voilà où nous en sommes à la fin de l'Empire : le Droit et la science juridiques des Romains christianisés démontrent un niveau de sophistication très abouti et véhiculent ainsi tous les outils théoriques qui permettront de légitimer un pouvoir absolu fort, dès le Moyen Âge en approche. En effet, la culture romaine ne va absolument pas se volatiliser en 476 avec la disparition officielle de l'Empire romain d'Occident. Tout au contraire, elle va se perpétuer au sein des configurations politiques instaurées par les nouveaux maîtres germains de l'Occident, ces derniers cherchant tous à s'accaparer son héritage. C'est ce dont témoigne, par exemple, le Bréviaire d'Alaric (appelé aussi code Alaric ou « lex romana visigotorum visigotorum »), un recueil de Droit romano-germain promulgué par le roi wisigoth Alaric II (460-507), roi des Wisigoths régnant sur un territoire immense incluant pratiquement toute l'Espagne (hormis la Galice), une grande partie des territoires au sud de la Loire ainsi que la majeure partie de la Provence. Ce document est une compilation-réinterprétation du Code de Théodose (438), destinée aux sujets gallo-romains et romano-hispaniques de son royaume.

Bien sûr, comme c'est toujours le cas lorsque des nouveaux venus s'installent en vainqueurs sur un territoire conquis par la force (il en est généralement ainsi), ils apportent avec eux leur propre culture, leurs croyances, leurs coutumes et donc également leur système d'organisation et leur conception du Droit. Ce sera également le cas lors des invasions germaniques, à ceci près que ces envahisseurs ne sortaient pas du tréfonds des forêts de Germanie mais qu'ils étaient déjà largement romanisés pour avoir nourri des contacts avec Rome depuis près de cinq siècles, spécialement ceux qui évoluaient aux marges de

l'Empire. Ces « barbares » étaient donc déjà partiellement « civilisés » selon les codes de la Rome antique : après avoir échoué à conquérir la Germanie (bataille de Teutoburg (septembre de l'an 9 ap. J.-C.), Rome adopta judicieusement une stratégie moins belliqueuse, plus défensive à l'égard des tribus germaniques. Un immense système de fortifications long de 568 km ; le limes allemand, fut édifié pour mettre à l'abri les provinces romaines de Germanie inférieure, de Germanie supérieure et de Rhétie, des appétits de rapine des peuplades installées plus à l'est. Si le Limes ne parvint jamais à empêcher totalement les incursions ennemies, il fut surtout un lieu d'échanges importants entre barbares et Romains. Peu à peu des rapprochements vont s'opérer et des relations de type commercial vont s'établir, facilités par la présence des Germains installés en territoire romain.

Avec le temps, ces relations et ces échanges ne vont faire que croître comme en témoignent les nombreuses inscriptions retrouvées sur les vestiges des villes romaines édifiées dans la région du Rhin : auprès des barbares, les Romains se procuraient du chanvre et du bois de sapin des forêts du Taunus (indispensables à la construction de la flotte de commerce ou militaire dans les arsenaux maritimes établis sur la mer du Nord). Auprès des Germains, ils se procuraient aussi de la nourriture ; du bétail, du blé, etc., mais aussi des denrées culinaires plus raffinées comme les poissons du lac de Constance, des pâtés, ainsi que des produits cosmétiques. A l'inverse, les Germains leur achetaient des étoffes, des ustensiles divers, des armes, etc. Voilà pourquoi certains historiens ont avancé l'idée que ce que Rome n'avait pas réussi par les armes, il l'a finalement obtenu par le commerce.

Mais, précisément, les échanges ne se sont pas limités au commerce, ils se sont étendus à l'humain. Pour satisfaire leur énorme besoin en force de travail, les Romains ont rapidement cherché à recruter des laboureurs et des soldats au sein des tribus de Germanie. Ainsi le nombre et l'importance de ce personnel militaire (fédérés, simples auxiliaires dédiés au contrôle des frontières ou mercenaires) ne cessa d'augmenter à l'intérieur de l'Empire de sorte que, s'adressant à l'empereur d'Orient quelques années seulement avant l'effondrement de l'Empire d'occident, l'évêque Synésius (~370 - ~ 415) rapporte ce qui suit :

« Il n'y a pas une seule de nos familles où quelque Goth ne soit homme de service. Dans nos villes, le maçon, le porteur d'eau, le portefaix, sont des Goths.[242] *»*

Bien que ces propos décrivent la situation dans la partie orientale de l'Empire, on peut affirmer qu'ils s'appliquent tout autant à sa partie occidentale.



Lorsque les Francs s'installent dans le nord de la Gaule, ils sont assez peu nombreux et côtoient des populations romanisées mais néanmoins familiarisées avec certains aspects de leurs coutumes dans la mesure où

242 *Les Conquêtes germaniques. L'école romaniste et la théorie des races*, Auguste Geffroy, Revue des Deux Mondes, 2ème période, Paris, 1873. En ligne sur le site Wikisource.

les contacts sont déjà anciens et que certains d'entre eux y sont déjà installés (anciens militaires, etc.). A ce propos, le linguiste suisse Walther Von Wartburg[243] utilise la formule de « pénétration méthodique » pour décrire le processus pacifique d'installation des populations germaniques en Gaule, une installation mesurée, d'une avancée progressive, lente mais continue :

> *« "Dans la mesure où les Francs étaient peu nombreux et qu'ils étaient fascinés par la culture gallo-romaine, l'apport de leur propre civilisation est relativement réduit. Dès les années 600, la fusion des populations était accomplie et il n'était plus possible de distinguer un Franc d'un Romain", explique Bruno Dumézil. La plupart des chefs francs adoptent très vite le latin. Leurs poèmes et leurs traités sont rédigés dans cette langue.*
>
> *Les Francs laisseront par contre un héritage important sur le plan religieux en favorisant la christianisation. "Le fait que les élites franques aient toutes embrassé la religion catholique a conduit à une fusion harmonieuse avec les élites gallo-romaines, qui a été structurante pour l'histoire du royaume", explique Marie Isaïa. "La première loi instituant le dimanche comme jour férié a ainsi été émise par un certain Childebert II en 595", ajoute Bruno Dumézil[244].* »

Il convient de reconnaître que les Germains en général, les Francs en particulier, des peuples sans attache territoriale affirmée et donc sans profonde culture de l'État[245], ont su faire preuve d'un très grand

---

243 *La fragmentation linguistique de la Romania* | Paris | librairie C. Klincksieck | 1967.

244 *L'héritage des grandes invasions : hardis Francs !*, un article en ligne de Romain Ouertal, dans *Le Parisien* du 12 août 2016.

245 Le cadre politique traditionnel des Germains c'est celui de la tribu comme espace de solidarité. Au sommet de la structure se trouve un roi, entouré des chefs de familles les plus puissantes et d'une assemblée d'hommes libres à savoir ceux qui portent les armes. Ce sont les hommes libres qui choisissent le roi, leur chef, en raison de son charisme et surtout pour ses capacités à conduire les troupes à la victoire. Par serment, ils lui accordent un soutien indéfectible. Ce dernier, en retour les récompense en les couvrant d'honneurs mais surtout en leur permettant d'accéder au butin à parts égales entre tous. Mais le roi est constamment sur un siège éjectable. La confiance que lui accordent les hommes libres reste constamment conditionnée à ses succès. En

réalisme, d'un remarquable sens de l'adaptation et d'une extrême prudence politique en se coulant immédiatement dans les cadres institutionnels romains puisque ceux-ci leur auront permis d'assurer la continuité du pouvoir et de la gouvernance sur des populations à majorité celto-latines ; les gallo-romains. Le spectaculaire opportunisme des Francs s'est tout particulièrement manifesté dans la personne de **Clovis**[246]. Son ralliement à l'Eglise catholique est un des événements fondateurs de l'histoire de France. En choisissant le catholicisme plutôt que l'arianisme comme l'avaient fait tous les autres Germains établis dans l'Empire, **Clovis** évita à la Gaule de connaître une longue période de ségrégation religieuse et nationale comme celle qu'eurent à subir l'Italie gothique et lombarde, l'Espagne wisigothique et l'Afrique vandale. L'audace dont fit preuve **Clovis** permit aux élites franques de se rapprocher rapidement du groupe dirigeant gallo-romain. Les deux groupes finiraient par totalement fusionner un siècle plus tard. Si la Gaule est finalement devenue la France, c'est sans doute parce que le passage de témoin avait été effectué sans heurts et de façon particulièrement bien maîtrisée.

Voilà comment l'Occident du Ve siècle va se retrouver dépositaire d'un triple legs : romain, chrétien et germanique, ces trois courants étant porteur chacun d'une tradition politique et juridique très riche et féconde[247]. La

---

cas d'échec, il est abandonné à son sort, voire éliminé. Tel était le rigoureux système de compagnonnage qui unissait de façon inébranlable ces communautés aux exceptionnelles qualités guerrières qui firent l'admiration des Romains eux-mêmes.

246 L'épisode célèbre du vase de Soissons en est la parfaite illustration. En décidant de restituer à l'évêque de Reims le vase liturgique en métal précieux (ou en pierre d'agate selon les sources) qui lui avait été dérobé lors du pillage de la ville en 486, et en tranchant la tête du guerrier qui s'était opposé à cette restitution au nom du respect de la tradition franque qui voulait que les richesses accaparées fussent partagées à parts égales entre les guerriers, **Clovis** indique clairement que désormais, la loi franque devra composer avec les principes en vigueur sur le territoire conquis et en particulier avec l'autorité de l'Eglise catholique.

247 L'influence germanique va surtout se perpétuer dans le Droit commun, le droit du peuple par le respect de certaines coutumes franques telles que l'usage des ordalies, par exemple, qui servent à prouver la culpabilité ou l'innocence d'un

rupture est désormais totalement consommée : Rome n'est plus ! Nous avons changé de paradigme historique. Celui dans lequel nous sommes entrés sera connu sous le nom de Moyen-Âge[248], lui-même subdivisé en trois parties :

→ Haut Moyen Âge, de la fin du Ve siècle à la fin du Xe siècle,
→ Moyen Âge central ou classique, du début du XIe siècle à la fin du XIIIe siècle,
→ Bas Moyen Âge ou Moyen Âge tardif du début du XIVe siècle à la fin du XVe siècle,

chacune de ces périodes constituant une étape supplémentaire dans la fabrication de l'édifice législatif et judiciaire que nous connaissons aujourd'hui.

---

accusé (épreuve par le feu ou l'eau bouillante, etc.) ou encore par l'instauration des communs ; les terres villageoises inaliénables gérées par la communauté : *« … si les conquérants germains adoptèrent la propriété privée des champs et des prairies, c'est-à-dire renoncèrent à de nouvelles redistributions, lors de la première répartition des terres, ou peu après (car il ne s'agissait de rien d'autre), en revanche ils introduisirent partout leur constitution germanique de Marche avec propriété commune des forêts et des pâtures, et haute main de la Marche sur les terres distribuées. Non seulement les Francs dans le nord de la France et les Anglo-Saxons en Angleterre procédèrent ainsi, mais aussi les Burgondes dans l'est de la France, les Wisigoths dans le sud de la France et en Espagne, enfin les Ostrogoths et les Lombards en Italie. Dans ces derniers pays, toutefois (autant que nous le sachions), des traces des institutions de Marche ne se sont guère maintenues jusqu'à nos jours que dans la haute montagne.* » **Friedrich Engels** | *La Marche* | 1883

248 On doit le terme Moyen-Âge (media tempestas = époque intermédiaire) aux hommes de la Renaissance. Il aurait été proposé pour la première fois par Flavio Biondo de Forli (1388-1463), historien et secrétaire apostolique à Rome, dans son ouvrage *Décades d'histoire depuis l'effondrement de l'Empire romain* dont la première publication date de 1483. Dans leur bouche, le terme est dépréciatif, désignant ce qui est considéré alors comme une parenthèse médiocre, barbare, après l'âge d'or de l'Antiquité gréco-romaine et le renouveau qui s'opère à leur époque par la redécouverte de l'Art et de la pensée antique gréco-romaine. C'est au XVIIe siècle que sera finalement opérée la segmentation de l'Histoire occidentale selon les trois périodes avec lesquelles les petits écoliers français sont normalement familiarisés dès l'école primaire : Antiquité, Moyen Âge et Renaissance.

Dans l'ancien Empire romain d'Occident, le Droit du Haut Moyen Âge repose toujours principalement sur le Droit romain auquel vont s'adjoindre les codes des royaumes barbares, ou lois barbares (leges barbarorum). Cette fusion romano-germanique du Droit commence à s'opérer dès le milieu du Ve siècle au sein des premiers royaumes germaniques constitués avant même la chute définitive de Rome en 476. A cela s'ajoute le droit anglo-saxon qui apparaîtra au VIIe siècle ainsi que le droit de contrées périphériques comme celle des peuples scandinaves, slaves et celtes. Tout cet ensemble va subir à son tour l'influence de plus en plus déterminante de l'Église et de son Droit canonique.

Guidés par l'esprit pragmatique qui les caractérise, et qui est une forme d'intelligence pratique, les nouveaux arrivants ne vont surtout pas soumettre les populations gallo-romaines majoritaires à des contraintes formelles qui leur seraient par trop étrangères : au Ve siècle, sous leur autorité, c'est donc la loi impériale qui continue d'être appliquée envers ces populations.

Dans un premier temps, le problème qui se pose aux nouveaux maîtres est le suivant : comment faire cohabiter harmonieusement, et donc comment juger judicieusement, des populations dont les mœurs, les coutumes, les habitudes sont profondément différentes. Voilà comment les Germains de l'Ouest vont s'y prendre :

À l'opposé du Droit romain qui jugeait tous les hommes libres de l'Empire selon les mêmes lois produites par le même législateur, les autorités nouvelles vont innover en instaurant un système de double juridiction : une pour les gallo-romains, une autre pour les Germains. La loi ne s'applique donc pas de la même manière sur l'ensemble du royaume mais selon l'appartenance ethnique de la personne à juger. C'est le principe de « personnalité des lois ».

Pour la majorité gallo-romaine c'est donc le droit impérial, le Code théodosien, qui s'applique dans sa version légèrement revue et corrigée en 506 par les Wisigoths en « lex romana visigothorum » (loi romaine des Wisigoths) et adoptée à leur tour par les Francs à partir du VIe siècle.

Par la suite, quand le processus d'amalgame aura fait son œuvre et que les distinctions d'origine se seront largement estompées, le principe

de double juridiction sera abandonné (passage de la personnalité des lois à la territorialité du droit). Tout le monde sera alors logé à la même enseigne. Ainsi, par exemple, à la fin du règne de **Clovis**, tous les litiges relevant du droit privé sont jugés dans son royaume au moyen de la loi salique. Pour ce qui est du Droit public, on continue cependant à s'en remettre au Droit romain[249].

[Note : Ce qui vient d'être énoncé plus avant, doit naturellement être nuancé dans la mesure où il existe une grande diversité de situations dans le contexte éclaté de la fin de l'Empire. Ainsi, les historiens ont montré que l'influence du Droit romain n'est pas égale chez tous les Germains : très marquée chez les Burgondes établis dans l'Empire depuis plusieurs décennies en qualité de fédérés et qui, à ce titre, bénéficiaient d'un régime juridique privilégié : « l'hospitalitas » faisant d'eux des hôtes pour Rome. D'autres peuples, par contre, les Alamans, par exemple, ayant entretenu des contacts beaucoup moins prononcés avec Rome et sa culture juridique furent moins influencés par la romanité en matière de production des lois. Toutes ces questions qui font toujours l'objet de recherches historiques sont rendues plus difficiles encore à démêler dans la mesure où, au Ve siècle, le Droit romain vulgaire avait lui-même beaucoup évolué dans les provinces éloignées de l'Empire pour mieux s'adapter aux réalités de terrain ce qui pourrait signifier que la distance entre le Droit privé romain et le Droit privé germain n'était finalement peut-être pas aussi important qu'on a pu l'imaginer à une époque.]

En définitive, le Droit qui s'élabore à cette époque est donc une espèce de syncrétisme juridique au carrefour des influences romaines, germaniques et chrétiennes-catholiques. Tous les documents officiels

249 Le Droit privé régit les rapports entre des personnes privées. Il inclut le Droit civil (Droit des personnes et des biens, Droit des obligations, Droit de la famille), le Droit commercial (statut des commerçants, actes de commerce et opérations commerciales) et, à notre époque, ce qui bien sûr n'existait pas au Moyen-âge, le Droit social (Droit du travail et Droit de la Sécurité sociale).
Le Droit régit l'organisation de l'État et les rapports entre l'État et les particuliers. Il inclut le Droit constitutionnel (organisation politique de l'État), le Droit administratif (organisation administrative de l'État et prérogatives de l'administration) et le Droit des finances publiques (ressources et dépenses de l'État).

sur lesquels sont retranscrits les règles de Droit sont rédigés en latin (à l'exception des premières lois anglo-saxonnes, celtes et scandinaves).

A cet égard, le qualificatif de « Barbares » attaché à ces peuples semble ici totalement inapproprié. En effet, tous les souverains germaniques des nouveaux États en formation dans ce contexte historique extrêmement complexe et mouvant, manifestent un souci permanent d'ordre, de concorde et de stabilité. C'est ainsi qu'ils vont faire promulguer des lois nouvelles destinées à endiguer les anciennes habitudes germaniques de vengeance et de guerre privée en les remplaçant par des procédures de conciliation (versement d'argent à un blessé, à sa famille ou à son clan, en dédommagement des blessures, le tout étant clairement codifié et tarifé). En cas de meurtre, le responsable à l'obligation de verser à la famille du défunt une somme d'argent compensatoire appelée « Wergeld[250] », littéralement le « prix de l'homme » Plus généralement, le droit barbare fixe un prix en cas de vols, de violences, d'atteintes à la pudeur, d'insultes et de calomnies.

Quelques lois – c'est le cas chez les **Burgondes**[251] –, est introduite l'idée de duel judiciaire ou épreuve judiciaire. En cas de grave conflit entre deux parties, lorsqu'il est impossible trancher en faveur de la culpabilité ou de l'innocence de l'un ou l'autre des accusés par la simple analyse des faits, un juge peut réclamer une ordalie. On s'en remet alors au(x) dieu(x) pour déterminer qui a menti. L'épreuve consiste par exemple à saisir un fer porté au rouge sans se brûler ou à récupérer un anneau au fond d'un chaudron d'eau bouillante. A ce propos, dans leur ouvrage *Les royaumes barbares en Occident*[252], les historiens Magali Coumert et Bruno Dumézil suggère que « l'ordalie ne constitue (...) peut-être que la menace ultime brandie par le juge pour éviter les faux

250 *« Le wergeld est, en droit germanique médiéval (notamment franc), une somme d'argent demandée en réparation à une personne coupable d'un meurtre, d'une mutilation ou d'un autre crime grave. »* cf. l'encyclopédie libre Wikipédia

251 Originaires de l'île de Bornholm en mer Baltique, les Burgondes s'installent définitivement dans le centre-est de la Gaule en tant que peuple fédéré de l'Empire romain d'Occident. Ils y fondent un royaume le « regnum Burgundiae » qui donnera son nom à la Bourgogne. Intégrant également la Franche-Comté, la Savoie, la Vallée d'Aoste, le Lyonnais, le Dauphiné et la Suisse romande, le royaume est intégré au royaume des Francs en 534.

252 *Que sais-je ?* | Paris | PUF | 2019.

témoignages » car, en réalité, on n'en trouverait quasiment pas la trace dans la documentation d'époque.

Ainsi, au sein des nouveaux royaumes germaniques, la tradition romaine aura accouché d'un Droit public (c'est celui avec lequel nous sommes familiarisés aujourd'hui) reposant sur le principe d'application d'une sanction édictée par un tribunal sous l'égide d'un magistrat pour non-respect des règles de conduite édictées par l'État, alors que la tradition germanique y aura perpétué des mécanismes de justice non administratifs fondées sur le principe de conciliation entre les parties. Toutefois, cette seconde tradition va s'estomper assez rapidement au profit de la première, au fur et à mesure que l'État va croître et se structurer ; un processus auquel l'Eglise va apporter son immense savoir-faire :

> *« La royauté mérovingienne est le fruit d'une synthèse plus ou moins harmonieuse entre le modèle impérial romain et la tradition de la royauté guerrière germanique. La conception du pouvoir royal et les modalités d'exercice de ce pouvoir portent la marque de cette double influence.*
>
> *Sous le règne de **Clovis** et de ses descendants, l'organisation politique du royaume des Francs est marquée par une double influence : la volonté de copier les institutions romaines, clairement affichée par **Clovis**, se heurte à de nombreux obstacles, laissant subsister les traits essentiels de la tradition germanique. Si la portée de l'influence romaine est encore discutée par les historiens, il est certain que l'imitation du modèle impérial donne naissance à une royauté originale, encore largement germanique mais teintée de romanité. Au sein du royaume mérovingien, l'exécution des décisions du pouvoir royal est confiée à une administration qui apparaît, à bien des égards, comme le reflet de l'administration impériale, tandis que l'Église, véritable dépositaire de l'héritage romain, joue un rôle capital en tant qu'alliée du pouvoir royal[253]. »*

253 *Histoire des institutions de la France avant 1789, Chapitre 1 : Les institutions mérovingiennes : l'essoufflement du modèle romain (481-751)* │ Martial Mathieu et Patricia Mathieu │ PUG Editeur │ 2021

Cinq à six siècles après que le message évangélique ait commencé à se répandre dans le monde, l'esprit qui prévalait à la naissance du christianisme a largement disparu. Les communautés libres des premiers temps ; celles qui réunissaient dans la mise en commun et le partage de simples frères et sœurs en amour du Christ, ne sont plus. L'Eglise est devenue une institution riche et puissante qui ne veut plus cantonner son action au seul rayonnement de la parole intérieure mais qui prétend maintenant cogérer les affaires du monde. Pour justifier ses nouvelles ambitions, elle a élaboré une théologie du pouvoir qui lui octroie le beau rôle : celui d'ordonnatrice et de garante de la légitimité royale en tant que représentante de Dieu sur Terre. Cette position privilégiée va lui procurer de nombreux avantages, en particulier dans le royaume des Francs :

*« **Clovis** a choisi le catholicisme et non l'arianisme. Ce choix va sceller l'avenir des royaumes francs qui pourront bénéficier d'un réseau d'évêques dévoués, issus de grandes familles gallo-romaines qui se transmettent le titre parfois de père en fils (!). Le pouvoir épiscopal est une alternative au pouvoir aristocratique. Les souverains ont donc tout intérêt à utiliser cette structure hiérarchique plus efficace que leur administration. En échange de ces services, le roi poursuit la christianisation, inachevée, notamment, en Austrasie. Partout, d'ailleurs, la christianisation reste superficielle (du mot pagus vient "paysan" mais aussi "païen"). L'alliance entre le roi et le christianisme est confirmée aux yeux du peuple par des symboles forts. Les rois francs jouissent de la protection spéciale de saint Martin (le plus important des saints occidentaux de l'Antiquité). Ils conservent d'ailleurs la cape du saint dans leur trésor royal.*

Dès la IVe siècle, le monachisme se développe à partir de la Méditerranée. Les moines soutiennent spirituellement les rois par le laus perenis, prière chantée de façon ininterrompue (les moines se relayent) pour le salut du roi. La règle de saint Benoît s'impose un peu partout (8h prière, 8h travail, 8h repos). Les monastères seront des enjeux de pouvoir. Il s'agit là des seules institutions dont le patrimoine est inaliénable. Ils ne cessent donc de s'accroître au fil des donations. Les Pippinides contrôlent un réseau de monastères à la tête desquels ils placent des membres de leur famille. Les

scriptoria monastiques sont des lieux de culture où est préservée la littérature de l'antiquité à une époque où le latin est contaminé par les langues vulgaires émergentes. Le pape n'a pas d'autorité directe sur le clergé des Gaules. Les évêques sont en principe nommés par leurs collègues et par le peuple. Dans la pratique, le roi intervient dans la nomination. Ce sont les conciles qui sont les véritables lieux de décision. Sur le modèle oriental, ils sont convoqués par le roi qui y intervient également. On y traite de la conversion des païens et des hérétiques (ariens) et de la réforme morale du clergé (le célibat peine à s'imposer). L'évangélisation se poursuit notamment grâce aux missionnaires irlandais et anglo-saxons.

L'Irlande est la seule contrée européenne qui n'a été touchée ni par l'invasion romaine, ni par l'invasion barbare. Le christianisme irlandais est très particulier. Il est essentiellement monastique : les abbés y font fonction d'évêque. Les moines sont soumis à une discipline rigoureuse comprenant la perigrinatio pro deo, un périple missionnaire obligatoire. C'est ainsi que les missionnaires irlandais débarquent sur le continent. Saint Colomban (irlandais 540-615) fonde les abbayes de Luxeuil en Bourgogne, Saint-Gall en Suisse (Gall est un compagnon irlandais de Colomban) et Bobbio en Italie. Ses relations avec le pouvoir mérovingien sont parfois houleuses. Saint Feuillen (ou Pholien, irlandais, VIIe siècle) est protégé par les Pippinides et fonde l'abbaye de Fosses-la-Ville. Willibrord (anglo-saxon 657-739) traverse l'Austrasie et évangélise les futurs Pays-Bas (Utrecht). Son disciple Boniface (anglo-saxon, de son vrai nom Wynfrid, 680-754) évangélise la Germanie et fonde l'abbaye de Fulda. Les conversions sont collectives. Sur le modèle du baptême de ***Clovis****, le chef païen converti entraîne tout son peuple. La structure ecclésiastique qui s'installe après le passage du missionnaire doit approfondir cette première christianisation*[254]*. »*

Voilà le contexte favorable dans lequel va s'élaborer progressivement[255] le Droit canon (ou Droit canonique), un corpus de règles mêlant

254 *Histoire* | Olivier Donneau | Haute Ecole de la ville de Liège

255 A l'occasion des différents conciles occidentaux… et orientaux (suivant que l'on retienne comme tel celui-ci ou celui-là, on n'en compte pas moins d'une

au Droit romain des principes de doctrine catholique[256]. En cette époque où l'Eglise exerce une influence déterminante dans l'organisation et la gestion des affaires de la cité, le Droit canon ; le droit ecclésiastique, va considérablement influencer le Droit de la famille en matière de mariage, de divorce, etc., règlementant ainsi la morale et nombre d'événements de la vie quotidienne du peuple chrétien. Dans le même mouvement s'élabore une législation spécifique aux religieux eux-mêmes. C'est le Droit canon positif.

En occident, la fusion entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel est extrêmement poussée[257] (à Byzance elle est encore plus marquée), les

---

quarantaine à l'initiative des souverains mérovingiens et tout autant à celle de leurs successeurs carolingiens) Ainsi, la loi dont le pouvoir politique est garant de la bonne exécution et du respect, va-t-elle s'enrichir au cas par cas, d'interdictions chrétiennes comme l'interdiction des fêtes païennes (concile de Carthage de 401), de la condamnation du divorce (concile de Carthage de 407, la définition du mariage et de l'inceste (concile de Compiègne de 757), édiction des lois restrictives à l'encontre des juifs (XIIe concile de Tolède de 681).

256 *« Ainsi, la "Dionisiana" du VIe siècle a été utilisée pour rédiger la "collection d'Albi" (fin VIe siècle) par le prêtre Perpetus pour l'évêque Didon. La "collection d'Angers" aussi appelée "Vetus Gallica" a été constituée sous la direction de Léger d'Autun puis complétée au VIIIe siècle à Corbie. Elle comprend 400 canons répartis en 64 titres et elle est insérée dans de nombreux manuscrits, preuve de sa grande diffusion. La "collection de Saint-Amand" emprunte des canons à la "collectio Hispana" réunie sous Isidore de Séville (elle prend ainsi donc le nom de "collectio Isidoriana") et augmentée de ceux de Julien de Tolède (les canons des conciles de Carthage et des conciles wisigothiques s'y retrouvent). Elle inspirera la législation carolingienne via l' "Hispana Gallica" et l' "Hispana Gallica Augustodunensis".* (cf. l'encyclopédie libre Wikipédia)

257 *« À la fois au cœur et en marge des structures politiques mérovingiennes, l'Église joue un rôle capital dans l'ordre nouveau qui s'installe. D'un côté, instrument de l'État, elle est le cadre qui assure la pérennité de l'infrastructure d'État (Grégoire de Tours évoque l'émiettement du pouvoir, profitant aux évêques, qui assument la pérennité de l'État et du pouvoir réel) et de l'ordre politique dans ce monde changeant en négociations permanentes, elle est ce qui forme le liant de la communauté politique. De l'autre, poursuivant ses buts propres, qui ne se confondent pas entièrement avec ceux du pouvoir royal, elle influence directement les conditions d'exercice et de légitimation du pouvoir tout en remodelant en profondeur l'imaginaire des sociétés en lui infusant de nouvelles valeurs. L'État mérovingien repose sur 1 000 ou 2 000*

souverains mérovingiens revendiquant des origines divines : aux origines de cette dynastie, on trouve un personnage à demi mythique : Mérovée, le deuxième roi des Francs saliens, sorte de demi-Dieu issu de l'union d'une reine et d'une divinité marine.

En faisant du christianisme la religion des Francs lors de son baptême, **Clovis** a, en quelque sorte, donné une nouvelle impulsion à l'évangélisation de ce qui est encore la Gaule mais s'apprête à devenir le royaume des Francs. Cette seconde vague d'évangélisation[258] sera surtout le fait des missionnaires itinérants dont beaucoup nous sont connus pour être devenus les saints du calendrier liturgique romain : Saint Amand et Saint Eloi parcourent le bassin de l'Escaut, Saint Remacle, celui de la Meuse, Saint Lambert et Saint Hubert achèvent la conversion de la Hesbaye et de l'Ardenne.

Pour soutenir le clergé dans son œuvre, rois et nobles lui accordent des donations. Les terres reçues constituent souvent de vastes domaines exempts de taxes. L'œuvre des missionnaires est complétée par l'action des moines qui se fixent dans les abbayes ; ils y fondent de grands monastères, établis le plus souvent dans des vallées boisées ou au milieu de terrains incultes offerts par les Grands.

"fonctionnaires", pour reprendre un mot de Bruno Dumézil, peut-être 3 000, si l'on prend en compte les "fonctionnaires territoriaux". C'est à la fois beaucoup pour l'époque et peu pour contrôler un ensemble aussi vaste et divers que le regnum Francorum. Mais ce n'est qu'un des piliers de la structure administrative de l'État. Le second, qui est sans doute le plus important, est l'Église. Comme le souligne I. Wood, au cours de la période mérovingienne, l'Église et l'État ne sont pas véritablement séparés : au contraire, l'autorité de l'Église, des évêques en particulier, était directement liée à celle du roi, et réciproquement. » (Les Mérovingiens. Société, pouvoir, politique - 451-751. Chapitre 5. L'Église au cœur de la société politique mérovingienne | Nicolas Lemas | Armand Colin | 2016)

258 Au VIe siècle, la réalité de la christianisation de la Gaule est difficile à mesurer. Une chose est sûre, ce phénomène est partiel et les survivances païennes sont nombreuses. Dans les faits, on constate une hybridation pagano-chrétienne, ce qui n'est absolument pas spécifique à la Gaule. Il faudra beaucoup de temps pour le paganisme perde peu à peu de son emprise apparente. Toutefois, on peut se demander jusqu'où les chrétiens d'aujourd'hui le sont vraiment. Quand on regarde l'état du monde occidental, il faut bien admettre que c'est très peu et que de nombreuses idoles ont leurs faveurs.

Les monastères comprennent généralement :

→ Une église dans laquelle la population locale se retrouvent à date régulière pour accomplir ses dévotions.

→ Les cellules des moines et le cloître

→ Des dépendances (écuries et granges, moulin, brasserie, forge et divers ateliers de menuiserie, tissage, etc.) dévolues aux activités économiques indispensables au bon fonctionnement du monastère, à sa prospérité, au bien-être de ses occupants, au financement des œuvres (construction de nouveaux édifices religieux, financement des activités missionnaires ou du travail de copiste, accueil des pèlerins, etc.)

→ Des écoles où les moines dispensent de l'instruction et parfois des infirmeries où on soigne les malades des environs grâce à des connaissances en botanique qui feront la réputation des jardins médicinaux monastiques.

→ Autour du monastère s'étendent des champs et des prairies pour la culture et l'élevage et plus loin encore, on trouve des forêts pour la collecte du bois et autres ressources forestières.

Peu à peu (ce sera quand même un processus de plusieurs siècles) la terre est défrichée : des vignes et des vergers couvrent les coteaux, des fermes et des chaumières sortent de terre auprès de riches abbayes qui constituent des points de fixation autour desquels des villages puis des bourgs verront le jour au fil du temps. C'est ainsi que les monastères seront non seulement des centres de travail mais également des foyers d'étude et de civilisation qui jouèrent un rôle prépondérant dans la canalisation d'une population fidèle à ses mœurs barbares :

« Au-delà des ébauches de nations fondées sur les anciennes distinctions du monde romain et les nouvelles entités ethniques, l'Occident du Haut Moyen Âge est uniformisé par cette christianisation. C'est d'abord le gouvernement dans toute cette aire des évêques dont le pouvoir s'accroît, en particulier dans l'administration des villes, et parmi lesquels on distinguera à partir du VIIe siècle un groupe plus important de supérieurs appelés archevêques. Avec les évêques, l'Occident chrétien se divise en territoires qui sont, pour l'essentiel, repris des anciennes divisions administratives romaines. Ce sont les diocèses. A côté des évêques et des prêtres apparais-

sent de nouveaux personnages religieux, les moines venus d'Orient. Les moines d'Occident ne sont pas, malgré leur nom, qui signifie solitaire, le plus souvent des ermites, mais ils vivent en groupe, ce sont des cénobites et ils habitent dans des monastères, le plus souvent cependant loin des villes, et dans des lieux plus ou moins isolés où prédominent les vallées et les forêts. Le monachisme joue entre le IVe et le VIIIe siècle un rôle essentiel dans la christianisation des paysans païens. Ces moines sont aussi assez souvent des moines itinérants ; parmi eux se distinguent les moines irlandais déjà mentionnés qui vont exercer leur apostolat de la Gaule de l'Est à l'Italie du Nord. Mais leur territoire recouvre l'ensemble de l'Occident christianisé.

Des femmes religieuses se rencontrent aussi dans ce nouvel espace chrétien ; avant de se regrouper, elles aussi dans des monastères, elles sont distinguées par l'état de virginité. Elles incarnent ainsi les nouveaux comportements de chasteté qui distinguent le christianisme en général. Mais si chasteté et virginité sont généralement observées par les moines et les vierges, les évêques et les prêtres ne respectent pas encore le célibat[259]. »

L'œuvre civilisationnelle-législative-juridictionnelle portée par les Mérovingiens va se poursuivre de manière décousue avec les Carolingiens puis avec les Capétiens au sein du Royaume de France, à l'ouest du Rhin, ainsi qu'avec les Ottoniens, Franconiens, Hohenstaufen, etc., dans le cadre du grand État forgé outre-Rhin ; le Saint-Empire romain germanique, après la division de l'Empire romain d'Occident. Toute cette période qui va nous faire entrer dans le Moyen Âge central (XIe, XIIe et XIIIe siècles) se rêve d'un idéal de romanité, dont elle n'a plus ni les moyens politiques ni les dispositifs institutionnels.

Alors que Louis le pieux – fils de Charles Ier dit « le Grand » ; Karl der Große, autrement dit Charlemagne – était parvenu à maintenir, bon gré mal gré, l'unité impériale réalisée par son père, celle-ci va définitivement voler en éclat à sa mort. En 843 (traité de Verdun), l'empire carolingien éclate en trois royaumes distincts sous l'effet des disputes auxquelles se

259 *L'Europe est-elle née au Moyen Âge* | Jacques Le Goff | Points – Histoire | 2010.

livrent ses trois fils. Ces dissentions et divisions vont absorber beaucoup d'énergie et mettre à mal les fondements de l'État carolingien, affaiblissant ainsi fortement l'autorité royale. Les grandes structures administratives et militaires héritées de Rome vont alors se désintégrer rapidement, créant une situation d'insécurité et de fragmentation au moment précis où il eut fallu que l'autorité centrale fusse spécialement forte pour garantir la protection et le maintien de l'ordre face aux menaces grandissantes qui se manifestèrent régulièrement au cours des VIIIe et IXe siècles : **Vikings** au nord, Hongrois à l'est et arabo-musulmans au sud. Les uns les autres déferlaient en nombre soit par la terre, soit par la mer, faisant régner la terreur et dispensant la mort à tout va. Incapable d'assurer par lui-même la totalité de la défense du territoire et le bien-être des populations (insécurité, famines, etc.), le roi n'a d'autres choix que de s'appuyer sur de puissants seigneurs locaux, en échange de leur fidélité, pour contenir ces dangers. En contrepartie et pour rétribution de leur soutien militaire, ces grands seigneurs obtiennent des fiefs héréditairement transmissibles – principautés, comtés – sur lesquels ils règnent de façon indépendante et imposent leur autorité alors que celle du roi s'amenuise proportionnellement. Ainsi, le Moyen Âge au IXe siècle entre-t-il dans la féodalité.

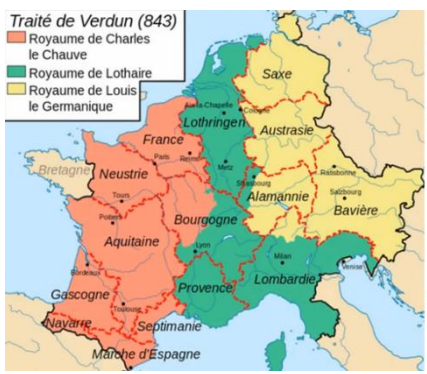



C'est donc bel et bien l'effondrement des structures étatiques et de l'autorité du roi ayant résulté des divers évènements extérieurs évoqués un peu plus tôt, mais aussi de facteurs endogènes, qui va engendrer la féodalité en tant que système décentralisé basé sur des liens personnels

de loyauté, de devoirs et de soutiens réciproques entre tous les acteurs du corps social au différents niveaux de celui-ci, puisqu'il faut bien s'adapter aux circonstances et mettre en œuvre les moyens de sa propre survie et celle des siens.

En tant que premières victimes de l'insécurité et du désordre, les communautés villageoises-paysannes vont tout naturellement chercher protection auprès de ceux qui sont en capacité de la leur offrir, à savoir les seigneurs locaux. Par devoir de responsabilité chrétienne mais aussi parce que le désordre est un danger qui n'épargne personne, et surtout pas ceux qui ont des biens, les seigneurs vont répondre à cet appel. Toutefois, en échange de la protection qu'ils accordent, ces derniers vont exiger le versement de tributs. Ce principe de vassalité qui structure l'ensemble de la société (excepté le roi, chacun est le vassal de quelqu'un) constitue la pierre angulaire de la féodalité : le vassal jure fidélité à son suzerain dans le cadre de ce qu'on nomme aujourd'hui une relation gagnant-gagnant.

Ainsi s'édifie une pyramide féodale (voir schéma ci-dessous) instaurant une chaîne de sécurisation mutuelle qui s'étend du roi, installé au sommet de la pyramide, aux paysans, à la base de celle-ci, chaque échelon impliquant un échange de services et de terres qui renforce davantage les relations de dépendance et de loyauté nécessaires pour survivre à l'époque.

Voici comment le médiéviste Jean-Michel Dufays, explique la naissance de ce qu'il nomme pour sa part le système féodo-vassalique :

« La féodalité, ce sont essentiellement des rapports réciproques entre un dominant ; le seigneur, le suzerain et d'autre part un dominé, un dépendant ; le vassal. Presque toute l'Europe occidentale a été concernée par ce phénomène, une partie même également de l'Europe centrale.

Quelles en sont les causes ? La féodalité est le résultat d'une désintégration, d'une désagrégation des pouvoirs centraux, du pouvoir central qui se produit à partir du IXe siècle c'est à dire à partir du moment où l'Empire carolingien tremble sur ses bases pour différentes raisons.

Jadis, on insistait beaucoup, on insistait surtout sur des causes externes en particulier les invasions normandes qui auraient complè-

tement déstabilisé cet Empire par le biais donc d'agressions répétées pendant de nombreuses décennies dans l'Empire carolingien. Mais il ne faudrait pas oublier qu'il y a eu aussi des guerres internes à cet empire : je parle ici des oppositions entre les trois petits fils de Charlemagne […]

Il y a eu aussi une désintégration du pouvoir, du gouvernement des hommes même, indépendamment de ces rivalités, suite à une montée en puissance de princes, de comtes, qui étaient des fonctionnaires et qui deviennent de plus en plus puissants dans ce contexte-là et qui profitent de la situation pour s'emparer progressivement d'un certain nombre de droits régaliens. Il est clair aussi que les difficultés de communication à l'époque ont favorisé sans aucun doute la rupture entre le pouvoir central et les pouvoirs régionaux. C'est ainsi que différents niveaux de pouvoir ont été créés qui vont récupérer la puissance publique en matière judiciaire, en matière fiscale, pour prendre deux matières très clairement régaliennes et c'est à ce moment-là que, bien qu'existant déjà (on en trouve des traces dès l'époque mérovingienne), c'est à ce moment-là que se met en place de manière solide un système de relations d'homme à homme, ce que l'on appelle le système vassalique[260]*. »*

[NOTE :

Au tout début de l'exposé dont il est question ci-dessus, le conférencier porte sur la féodalité non seulement un regard d'historien mais également de sociologue. Ainsi voit-il dans ce fait historique l'expression d'un phénomène non spécifique au Moyen Âge puisqu'il en retrouve des variantes jusqu'à l'époque contemporaine :

« Pourquoi étudier encore aujourd'hui la féodalité ? Pas seulement parce qu'elle est au centre, je dirais, du système politique au Moyen Âge et plus particulièrement au Moyen Âge classique du XIe au XIIIe siècle, mais parce que, il semble s'agir d'un phénomène assez présent dans de nombreuses sociétés y compris dans notre société qui est affectée encore par ce système féodo-vassalique. Dans le monde politique ça me semble assez évident. »

260 *La féodalité en Europe du IXe au XIIIe siècle*, une conférence en ligne de Jean-Michel Dufays.

Ce faisant, il fait la démonstration de ce en quoi la grande Histoire est utile, non seulement comme objet de connaissance pure, mais surtout comme moyen d'éclairer notre présent.

FIN DE NOTE]

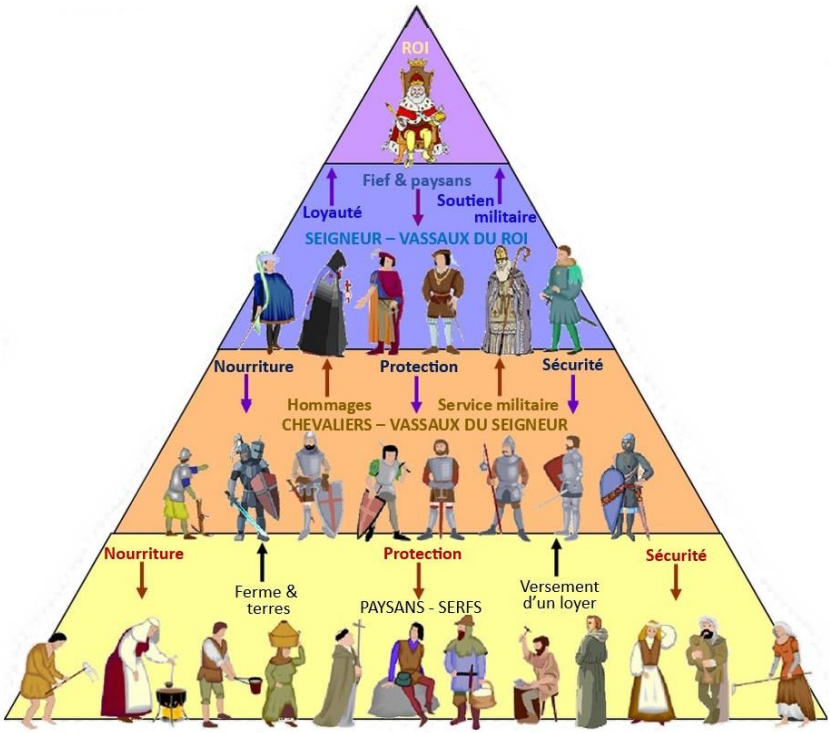

__ PYRAMIDE FEODALE DES RAPPORTS SOCIAUX-POLITIQUES[261] __

La pratique consistant à octroyer un fief à un obligé, à partir du VIIIe siècle, n'était pas nouvelle, les empereurs romains ayant pris l'habitude, dès le IIIe siècle, de confier la défense des territoires situés aux confins de l'Empire – et donc difficiles à défendre –, à des chefs germains à qui ils concédaient, en échange de leur loyauté, une délégation de pouvoir

261 Cf. le site en ligne Wikirouge

et d'autorité formalisée par un document nommé « foedus » (= alliance, en latin). Le chef germain intronisé de la sorte accédait ainsi au statut de fonctionnaire romain de rang consulaire lui octroyant une forme de souveraineté légale sur un territoire et sur les populations qui y vivaient. Cette pratique qui allait se poursuivre après la chute de l'Empire[262] avait les défauts de ses qualités : en s'assurant de la loyauté d'un vassal, on lui octroyait également les moyens de s'en affranchir. Toute l'histoire de la féodalité est faite des nombreux conflits de loyauté vassaux et suzerains.

A l'origine, la féodalité est donc un système politique reposant sur l'octroi d'un fief à un vassal par un suzerain lequel, en échange, reçoit loyauté et hommage de son affidé. Concrètement, en octroyant une partie de ses pouvoirs et de ses revenus à un tiers, un monarque achète les services et la fidélité de ce dernier :

« C'est un système qui n'est pas égalitaire, même si des vassaux peuvent être extrêmement puissants, comme les Plantagenets qui seront plus puissants que les rois de France[263]. »

Mais ce marché n'est pas purement mercantile. Il vise un autre objectif : si le suzerain doit protection à son vassal, ce dernier a également des devoirs en retour, et en premier lieu une aide militaire :

« *Le fief, c'est d'abord permettre aux plus puissants de s'assurer d'une clientèle importante pour la guerre[264]. »*

Si ce dispositif clientéliste qui vise l'instauration de solidarités fortes (le fait de prendre les armes pour un suzerain), concerne tout d'abord les strates supérieures, il va se généraliser rapidement à l'ensemble du corps social. Voilà pourquoi l'expression « société féodale » est appropriée :

---

262 *« Les historiens ont longtemps considéré que la féodalité ne se développait qu'au XIe siècle, mais ils remontent désormais davantage dans le temps. On peut considérer que l'entrée en dépendance commence en 888, à la fin du règne de Charles le Gros. » (*Didier Panfili, maître de conférences en histoire médiévale à Paris I Panthéon-Sorbonne).

263 Didier Panfili, cité par Marine Jeannin dans l'article *Qu'est-ce que la féodalité ?* publié par le magazine Géo en ligne, le 20 octobre 2020.

264 Ibid.

« *C'est un modèle extrêmement descendant : tous les hommes vont être dépendants, à divers degrés, d'un ou plusieurs seigneurs*[265]*. »*

L'intérêt réciproque que retirent de cet échange les différents protagonistes du système n'est toutefois pas suffisant pour en assurer la viabilité. Un élément central va servir de liant et de ciment à cet édifice, c'est le serment chrétien qui lie sur l'honneur un vassal à son suzerain et dont l'Eglise, au sommet de la société, sera la garante en tant que puissance spirituelle et matérielle[266] :

« Celui qui prête serment est ainsi engagé envers les hommes et envers Dieu[267]*. »*

Ainsi, la fin du IXe siècle voit l'émergence d'une société tripartite structurée en trois ordres :

→ le clergé ; ceux qui prient (oratores) = fonction spirituelle,

→ les nobles (princes, seigneurs, chevaliers) ; ceux qui combattent (lellatores) = fonction militaire,

→ les paysans (artisans, serfs, etc.) ; ceux qui travaillent (laboratores) = fonction économique.

Finalement, tant qu'il restera à peu près équilibré et donc fonctionnel, ce modèle social bien qu'inégalitaire et imparfait au regard de nos critères d'évaluation contemporains, pourra perdurer. C'est seulement parce qu'il aura été totalement dévoyé au fil des siècles jusqu'à devenir insupportable, qu'il finira par disparaître à la Révolution française.

A une époque pas si lointaine, nombre d'historiens avaient tendance à voir le Moyen Âge comme une époque terrible d'injustices et d'inégalités où régnaient indifféremment l'arbitraire et le servage assimilé à de l'esclavage. Sans nier que des excès de cet ordre aient existé, l'interprétation qui domine aujourd'hui est beaucoup plus nuancée. Il semble que l'image d'un Moyen Âge obscur et tragique ait été forgée aux XIXe et XXe siècles par extrapolation des conditions qui régnaient à la fin de l'Ancien Régime, à savoir aux XVIIe et du XVIIIe

265 Ibid.

266 En l'an Mil, l'Église contrôle un tiers des terres européennes.

267 *La féodalité en Europe du IXe au XIIIe siècle* | Jean-Michel Dufays

siècles, c'est-à-dire précisément à l'époque où le dévoiement que nous venons d'évoquer atteignit son paroxysme.

Les recherches effectuées à partir des sources, ont plutôt tendance à indiquer qu'au Moyen Âge, les rapports entre individus étaient beaucoup moins compartimentés qu'on l'affirmait autrefois.

La distance sociale entre seigneurs et serfs n'était pas toujours aussi prononcée qu'on l'a dit ; un serf pouvait appartenir à l'entourage d'un seigneur et lui prodiguer des conseils éclairés pour la gestion et l'administration de son patrimoine agricole et forestier, par exemple. De même, la séparation entre les trois ordres n'était pas un rempart infranchissable : un évêque pouvait assurer une fonction seigneuriale tandis qu'un bourgeois ayant particulièrement bien réussi pouvait accéder à la noblesse.

Quant aux inégalités qui traversaient la société médiévale, il semble qu'elles n'aient pas simplement divisé la société entre privilégiés d'un côté et non-privilégiés de l'autre mais que les « privilèges » aient existé aussi bien en haut qu'en bas de l'échelle sociale. Un simple apprenti, par exemple, bénéficiait des privilèges attachés à sa corporation[268] alors

---

268 *« Les premières formes d'organisation professionnelle apparaissent dès le Haut Moyen Âge, mais c'est aux XIIe et XIIIe siècles, avec l'essor des villes et du commerce, que les* ***corporations*** *prennent leur forme définitive. Le renouveau économique et la croissance des cités ont amené une structuration de plus en plus fine des métiers, conduisant à la création de ces associations régulées, qui garantissaient à la fois la qualité des produits, l'équité des échanges et la cohésion sociale.*
Le roi, lieutenant de Dieu sur terre, comprenait parfaitement l'importance des corporations pour la stabilité de son royaume. C'est pourquoi, sous son autorité et avec la bénédiction de l'Église, les ***corporations*** *fleurirent.*
Philippe Auguste *(1165-1223), l'un des plus grands rois de France, joua un rôle important dans la structuration de ces métiers. Il renforça les libertés communales, tout en veillant à ce que les corporations restent soumises à son autorité, et plus encore, à celle de Dieu. Par ailleurs,* ***Saint Louis*** *(1214-1270), ce roi pieux et dévoué à la justice chrétienne, leur donna une reconnaissance officielle en codifiant certains de leurs droits et devoirs.*
Les ***corporations*** *étaient organisées en une hiérarchie précise, reflet de la hiérarchie sociale et spirituelle voulue par Dieu. À la tête de chaque corporation se trouvait un maître, entouré de ses compagnons et de ses apprentis. Cette organisation tripartite permettait de réguler l'apprentissage, de garantir*

qu'un professeur d'Université disposait, à Paris, à Montpellier ou à Strasbourg, d'une appréciable indépendance intellectuelle et juridique. Les serfs de leur côté, ce groupe social sur le sort duquel la République a longtemps fait pleurer tous les petits écoliers français, bénéficiaient eux aussi de privilèges que le seigneur était tenu de respecter. C'est tellement vrai que lorsque Louis X le Hutin (1289-1316) voulut affranchir les derniers serfs du royaume, plus d'un refusa ce statut craignant de

---

l'excellence du travail et d'assurer la transmission du savoir-faire artisanal de génération en génération.
*→ Les apprentis étaient généralement de jeunes garçons qui, pour entrer dans une **corporation**, devaient d'abord prouver leur dévotion à Dieu et leur respect des valeurs chrétiennes. L'apprentissage durait plusieurs années, durant lesquelles l'apprenti travaillait sous la tutelle d'un maître.*
→ Les compagnons étaient des artisans confirmés, mais non encore maîtres. Un chef-d'œuvre devait être réalisé pour obtenir ce titre.
→ Les maîtres formaient l'élite de la corporation.
Seuls les maîtres avaient le droit d'ouvrir leur propre atelier et d'employer des compagnons.
*Les réunions de la **corporation** étaient souvent accompagnées de célébrations religieuses, les artisans plaçant toujours leur travail sous la protection d'un saint patron.*
*L'appartenance à une **corporation** impliquait le respect de règles strictes, tant sur le plan professionnel que moral. Les prix étaient fixés par la corporation elle-même pour éviter toute spéculation ou injustice.*
*Les **corporations** imposaient aussi des limites sur la durée du travail, ainsi que sur les profits, afin de prévenir toute exploitation des travailleurs. Ce système incarnait l'idéal de justice sociale défendu par les rois de France et l'Église.*
*Les membres d'une **corporation** bénéficiaient aussi de privilèges. Par exemple, en cas de maladie ou d'accident, ils pouvaient compter sur le soutien financier de leur **corporation**.*
*Certaines **corporations** jouaient un rôle particulièrement important dans la vie des villes médiévales. À Paris, la corporation des orfèvres, sous la protection de saint Éloi, jouissait d'un prestige considérable. À Lyon, la corporation des soyeux dominait l'économie locale et permit à la ville de devenir l'un des principaux centres européens de la soie.*
*Les **corporations** des maçons et tailleurs de pierre jouèrent un rôle clé dans la construction des grandes cathédrales gothiques, ces monuments colossaux érigés pour la gloire de Dieu. »* (*Les corporations de métiers au Moyen Âge : une institution chrétienne et monarchique au service de la France,* sur le site des Éditions Voxgallia - De Clovis à Louis XVI).

perdre la protection que le servage lui octroyait comme le fait de ne pas pouvoir être expulsé de la terre du seigneur, alors que l''affranchissement ne manquerait pas de l'exposer aux aléas économiques, parfois brutaux, des lois du marché.

En définitive, après l'épisode régressif ayant résulté de l'éclatement de l'empire de Charlemagne, la société féodale va recréer assez rapidement une forme de stabilité dans la continuité de sorte qu'en son sein vont se développer peu à peu (nous parlons quand même d'une période de 500 ans) des ferments d'État moderne par la constitution d'institutions politiques (fusion réussie entre héritage antique et cultures indigènes et germaniques, entre croyances profanes et christianisme, etc.) adaptées et efficaces ainsi que par l'accroissement de l'administration d'État et la codification des lois[269].

269 → Affirmation progressive du pouvoir royal face aux grands seigneurs.
Le prestige du roi grandit en tant que protecteur du royaume et de ses sujets.
A partir du XIIe siècle, les rois de France imposent aux grands seigneurs qu'ils lui prêtent hommage. Cette exigence va susciter un important conflit avec la couronne d'Angleterre qui possède de nombreux fiefs disputés avec le royaume de France : c'est la guerre de Cent Ans (1337-1453).



Le comte de Toulouse se soumet au roi Louis IX (BnF, Paris)

La cérémonie du sacre légitime son pouvoir comme émanant directement de Dieu.

Coincé entre ces deux périodes « prestigieuses » que sont l'Antiquité et la Renaissance, le Moyen Âge (le nom même évoque l'insignifiance) n'a pourtant rien de l'âge sombre et arriéré, rongé par l'ignorance et la superstition, qu'on nous a longtemps dépeint et dont le souvenir repoussant continue d'habiter notre inconscient collectif[270]. Ne



L'onction, miniature extraite de l'Ordre de la consécration et du couronnement des rois de France, vers 1280, (BnF, Paris)

→ Le territoire national s'agrandit et l'autorité de l'Etat s'y exerce de plus en plus (XIIe-XVe siècle) Les Capétiens étendent le domaine royal par la guerre, par des mariages arrangés ainsi qu'en confisquant des terres.
Charles V établit son autorité sur l'ensemble du royaume c'est-à-dire également sur les territoires reprit par la force aux Anglais.
→ Des structures d'Etat solides et efficaces voient le jour au service de la monarchie : le roi dispose désormais d'une administration dévouée sur l'ensemble du territoire national. Baillis (au nord de la Loire) et sénéchaux (au sud de la Loire) sont chargés de lever l'impôt, de rendre la justice et de faire appliquer les ordonnances royales. Des hommes d'arme sont chargés de mettre au pas les récalcitrants. Par ailleurs, une armée permanente assure la défense des frontières du royaume.
→ L'Etat ; le roi, s'octroie le privilège exclusif de battre monnaie et veille à ce que cette prérogative soit respectée.

270 « *On se trompe, c'est un héritage de l'école républicaine de la IIIe République qui était très fortement anticléricale et anti-médiévale, période qu'elle assimile à une période d'obscurantisme où les paysans étaient systématiquement opprimés par les seigneurs. L'époque durant laquelle les populations ont été les plus malheureuses, ce n'est pas le Moyen Âge, c'est le XVIIe siècle, un grand siècle noir où l'espérance de vie était retombée au plus bas depuis presque le néolithique, une période propice aux maladies. Là où au contraire, le Moyen Âge nous a léguées énormément de choses sur lesquelles nous vivons encore aujourd'hui, à commencer par le calendrier qui rythme notre vie quotidienne, un*

dit-on pas couramment : *« On n'est plus au Moyen Âge ! »* quand on veut discréditer toute critique de la modernité triomphante et disqualifier celui qui la porte. Ainsi, dans l'imaginaire collectif, le Moyen Âge se résume le plus souvent à quelques symboles – cathédrales, châteaux forts, chevaliers et gentes dames, moines, croisades – en dehors de quoi n'aurait existé que misère, souffrance et désolation.

Tout cela est faux !

A sa façon, le Moyen Âge est une période foisonnante et inventive, dynamique et d'une étonnante diversité ; une période haute en couleurs qui mérite largement qu'on s'y intéresse, les hommes de cette époque n'ayant pas été moins créatifs-inventifs que leurs ancêtres, en particulier dans le domaine technologique. De fait, les sciences médiévales ne partent pas de rien ; elles prolongent les sciences antiques, notamment dans le domaine technique de sorte que certains n'ont pas hésité à qualifier le Moyen Âge d' « âge de la machine » puisque, pendant cette période, on commence à remplacer le travail strictement humain par l'usage de dispositifs techniques dans de nombreux domaines :

→ TISSAGE ; en actionnant la manivelle d'une roue à filer, on produit trois fois plus de fil qu'avec un fuseau à main, dans le même laps de temps.

En mobilisant la force de l'eau on génère d'importants gains de productivité et on épargne beaucoup de fatigue :

_ DRAPERIE ; un seul moulin à foulon[271] peut battre autant de draps de laine (après tissage des draps, on doit les battre pour leur donner épaisseur et solidité) que quarante artisans réunis.

---

héritage du christianisme médiéval. » (*On se trompe, le Moyen Âge n'est pas une sombre période,* Michel Pastoureau interviewé par Laure Adler dans l'émission *L'Heure bleue* sur France Inter, le mercredi 22 février 2023)

271 Le moulin fouleur ou moulin à foulon, est un mécanisme servant à battre ou à fouler la laine tissée (drap) dans de la terre à foulon (argile smectique) pour l'assouplir et la dégraisser. Le moulin était exploité par un ouvrier foulon ou foulonnier. On l'utilisait également pour tanner les cuirs et peaux.
Le moteur hydraulique entraîne un arbre actionnant une batterie de maillets, placés en position de bascule au-dessus des cuves à drap ou autre textile ainsi que pour le tannage des peaux.






_ PAPETERIE ; grâce à des pilons et des maillets à frappe verticale actionnés par une roue à eau, on réduit aisément des vieux chiffons en pâte à papier[272].

_ SCIERIE ; grâce à l'énergie hydraulique on peut plus facilement scier du bois en poutres ou en planches.

_ SIDERURGIE ; l'utilisation de l'énergie hydraulique permet d'atteindre des températures bien supérieures (augmentation de la puissance de la soufflerie) à ce qu'elles étaient auparavant et donc d'augmenter la taille des fours dans lesquels le minerai de fer est bien mieux réduit. Ainsi, le bas fourneau amorce son évolution vers l'industrie sidérurgique.

→ HORLOGERIE ; en utilisant astucieusement la force d'attraction que la terre exerce sur un corps (son poids), on met en branle un système

272 Inventé en Chine, sans doute au IIe siècle de notre ère, le secret de fabrication du papier est volé aux Chinois par les Arabes. C'est par eux que ce savoir parviendra jusqu'en Europe via l'Espagne musulmane, à partir du XIIe siècle. Dès cette période on trouve des moulins à papier en Italie, en France et en Allemagne.

complexe d'engrenages qui fait osciller deux aiguilles à intervalles réguliers de sorte que celles-ci indiquent l'heure avec précision. Ainsi, la première horloge mécanique serait apparue en 1270 avant de se généraliser dans toute l'Europe au cours des décennies suivantes.

Les techniques agricoles elles aussi font l'objet d'améliorations notables, en particulier l'invention de la charrue qui remplace l'araire et de la brouette qui aide sérieusement au transport des charges lourdes. Mais tout cela, ne fait pas encore une « révolution industrielle », l'immense majorité des hommes et des femmes du Moyen Âge (plus de 9 personnes sur 10 vivent à la campagne) effectue encore l'essentiel de leur travail à la force du poignet ou du jarret avec lesquels ils actionnent des outils très simples et fonctionnels : la bêche et la pioche pour travailler le sol, le fuseau pour fabriquer du fil, l'aiguille, le marteau, la scie, la roue de potier pour confectionner des objets du quotidien et jusqu'à la roue d'écureuil avec laquelle ils soulèvent de lourdes charges. Bien sûr, la force musculaire des animaux et aussi mise à contribution. A cet égard, signalons l'invention du collier d'épaule qui décuple la puissance animale. Ainsi, grâce à leurs efforts harassants, les hommes du Moyen-Âge (à la suite de leurs ancêtres gallo-romains) ont largement transformé leur environnement de sorte qu'ils sont très loin d'évoluer au sein d'une nature sauvage et hostile.

Les paysans cultivent des champs entourés de haies, de talus et de fossés[273] d'autant plus fertiles que de nouvelles techniques améliorent les rendements : la charrue à versoir en fer retourne mieux la terre, le collier d'épaule multiplie la force de traction des chevaux et des bœufs, l'usage du fer à cheval clouté se généralise. La systématisation de la rotation triennale des cultures[274] assure également une meilleure production, ce qui ne permet pourtant pas d'éradiquer totalement les périodes de disettes et de mauvaises récoltes pour cause d'intempéries

273 C'est la campagne française telle qu'elle existait encore largement dans les années 60-70 du siècle dernier et telle que nous l'avons-nous-même connue et aimée.

274 Au XIIIe siècle, la rotation triennale devient l'usage habituel des terroirs céréaliers. Elle fait alterner sur trois ans les céréales d'automne (froment, seigle ou mélange des deux), les céréales de printemps (orge, avoine), qui chargent la terre moins longtemps, et la jachère.

ou plus sûrement en raison des dévastations résultant de l'insécurité et du désordre liés à la guerre.

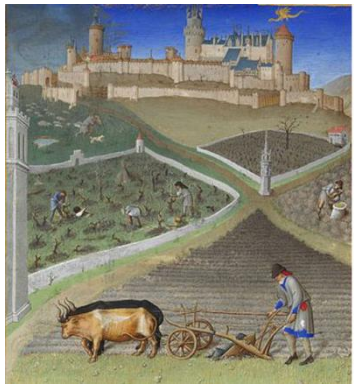



L'élevage occupe également une place très importante dans le travail de la ferme et, si on mange de la viande chez les riches, on en mange également chez les pauvres (bœuf, porc, mouton, poulet).

Les populations du Moyen Âge réalisent aussi de grands travaux : elles aménagent les rivières et construisent des digues pour tenter de gérer les crues[275], elles dévient les cours d'eau pour alimenter des moulins. Des étangs sont creusés pour la pisciculture.

275 Au haut Moyen Âge, en Hollande et en Frise, on commença à construire de petites digues, ce qui donna naissance aux premiers polders. Le long des rivières ces digues étaient alors équipées d'écluses destinées à rejeter l'eau vers la rivière à travers un barrage : quand le niveau de l'eau des rivières était bas, l'eau des canaux était évacuée. Quand la rivière montait, les portes de l'écluse étaient fermées. La nécessité faisant loi, une administration régionale des eaux fut créée pour coordonner le travail de protection contre les inondations. Mais, quand le système d'écluses ne parvint plus à évacuer suffisamment les eaux face à l'affaissement des terres, les habitants furent dans l'obligation de trouver une méthode plus efficace et plus pérenne pour évacuer l'eau. Ils se tournèrent alors vers les moulins à vent qui pouvaient élever l'eau à plus d'un mètre et demie. Ainsi naquirent les premiers polders. Au fil du temps, le dispositif ne cessant de se perfectionner, les moulins sont devenus le symbole des Pays-Bas.

Le domaine de l'habillement connaît une grande révolution dont le succès ne se démentira jamais jusqu'à nos jours : l'invention du bouton[276]. Une autre innovation va considérablement améliorer le confort visuel de l'homme ; l'apparition des lunettes au XIIIe siècle grâce au perfectionnement de l'optique et de la technique de travail du verre (tous les cinéphiles ont gardé en mémoire les fameuses lunettes[277] chaussés par le détective franciscain Guillaume de Baskerville – Sean Connery – dans le film tiré du roman éponyme d'Umberto Eco ; *Le nom de la rose*).



Mais, s'il est un domaine dans lequel l'inventivité humaine semble s'épanouir à bon gré, c'est bien celui de la guerre et des instruments pour la mener. A cet égard, le Moyen Âge n'est pas en reste qui voit apparaître l'arc long (l'arc long avait une cadence de tir rapide de même qu'une longue portée), l'arbalète (la courte flèche de l'arbalète pouvant percer la meilleure des cotes de mailles), la pique (il s'agit d'une combinaison de la lance, du crochet et de la hache permettant à un fantassin d'accrocher un cavalier ennemi, de le faire tomber de son cheval, puis de transpercer son armure une fois l'assaillant au sol). Et enfin, comment ne pas évoquer le couple tonitruant qui va devenir, à partir de cette époque, la star des champs de bataille ; la poudre associée au canon qui transforme l'art de la guerre et préfigure les guerres modernes (inventée par les Chinois avant le XIIIe

276 En réalité, le bouton comme moyen d'assembler des vêtements serait apparu au IVe millénaire avant Jésus-Christ. Cependant, bien que connu des Grecs et des Romains, il aurait été très peu utilisé par eux, ces derniers lui préférant la fibule ou la broche pour maintenir le tissu de leur toge. Ainsi, son usage serait tombé en désuétude.

277 Ces lunettes permettent de corriger la presbytie, ce problème qui touche la plupart des humains à partir d'un certain âge, leur cristallin ne pouvant plus se courber suffisamment pour permettre une bonne vision de près. Il suffit alors d'interposer, entre l'œil et l'objet à observer, un verre convexe de la forme d'une lentille pour corriger en partie ce problème.

siècle, la poudre à canon fut probablement utilisée pour la première fois en Europe, à la guerre lors de la bataille de Crécy).







Dans le domaine intellectuel, le Moyen Âge ne jouit pas d'une meilleure réputation que dans le reste, comme en témoigne le qualificatif d' « âges sombres » qu'on lui a longtemps appliqué (on parle aussi d' « âges obscurs » ou de « siècles obscurs »). Ce terme trouve son origine dans les sonnets de Pétrarque (1304-1374) qui considérait les siècles post-romains comme « sombres » par rapport à la « lumière » de

l'Antiquité classique[278] mais il semble que l'expression ait été employée pour la première fois par Bonaventure de Bagnorea[279] (1217-1274) dès le XIIIe siècle.

Si l'utilisation de ce terme a paru approprié à une certaine époque, c'est parce les connaissances sur lesquelles reposait la grandeur et la splendeur des temps passés étaient considérées comme ayant été perdues. Aujourd'hui, les historiens ont plutôt tendance à nuancer ce constat et à revisiter à la hausse l'appréciation qu'on portait jadis sur cette époque au plan du rayonnement intellectuel[280].

---

278 *« Il convient de commencer l'analyse par la plus emblématique des Épîtres métriques de Pétrarque, celle écrite entre 1352 et 1354. C'est grâce à cette œuvre qu'il a été considéré comme l'inventeur du concept de Moyen Age par l'utilisation, pour la première fois, de l'expression medium [. . .] tempus :*
Vivo, sed indignans quod nos in tristia fatum
Saecula dilatos peioribus intulit annis.
Aut prius, aut multo decuit post tempore nasci.
Nam fuit et fortasse erit felicius aevum.
In MEDIUM sordes, in nostrum turpia TEMPUS
Confluxisse vides. Gravium sentina malorum
Nos habet. Ingenium, virtus et gloria mundo
Cesseunt. Regnumque tenent fortuna, voluptas,
Dedecus. Ingenti nisu nisi surgimus, actum est. »
(*« Le temps des ténèbres », la naissance de l'image négative du Moyen Âge* │ Zsuzsanna Hámori Nagy │Musée Ferenc Hopp d'Art d'Asie Orientale. En accès libre sur Internet)

279 Théologien, archevêque, cardinal et ministre général des Franciscains, il est, au même titre que Jean Duns Scot et de Thomas d'Aquin, l'un des piliers de la théologie chrétienne du Moyen Âge.

280 *« Bien des historiens récents (Mandonnet, Gilson, Chenu, Haskins, etc.) ont au contraire établi que le Moyen âge aurait progressivement assimilé la culture antique, qui, loin d'avoir été oubliée, aurait été au contraire la nourriture spirituelle des hommes de cette époque. De la sorte, malgré la disparition de l'Empire Romain, il n'y aurait pas eu de véritable discontinuité dans la tradition de l'héritage spirituel d'Athènes et de Rome, mais une réelle continuité. Toutefois, cette permanence de l'Antiquité durant le Moyen âge aurait pris une forme spéciale, ce qui légitime son opposition à la grande Renaissance ; et c'est l'examen rapide de cette permanence qui est l'objet de cette causerie : voir comment, depuis la chute de l'Empire Romain jusqu'au XVe siècle, la culture antique a continué à survivre et à animer huit siècles de notre histoire.*

Il est indéniable pourtant qu'en Europe occidentale (l'Empire d'Orient a survécu pendant un millénaire) les quatre premiers siècles ayant suivi la disparition de l'Empire, ont connu une baisse assez nette de la diffusion des connaissances, ce qui ne signifie pas une disparition complète. On attribue cela au fait que les centres de savoir ont perdu une certaine capacité à reproduire et à diffuser les manuscrits issus de la littérature antique (bien plus les textes rédigés en grec que ceux retranscrits en latin). Plusieurs causes ont contribué à ce déclin relatif. Outre le climat d'instabilité politique et économique général, et tout ce qui en a découlé en lien avec, par exemple, la nécessité d'intégrer l'apport germanique dans un nouveau contexte civilisationnel, on peut citer trois facteurs annexes :

→ les parchemins sur lesquels étaient désormais reproduits les manuscrits étaient très chers comparativement aux papyrus de l'Antiquité,

→ au fur et à mesure que l'Empire s'était étendu hors de la sphère méditerranéenne, la connaissance du grec avait largement décliné dans l'Empire romain d'occident

→ enfin, la religion chrétienne dominante privilégiant l'étude de la Bible, la plupart des ressources et des efforts étaient orientés dans cette direction au détriment de la littérature antique.

Cet état de fait a néanmoins été progressivement corrigé au fil des siècles. On doit cette renaissance qui s'est faite par étapes, à de nombreux facteurs endogènes autant qu'exogènes. L'importance qu'ont pu jouer chacun de ces facteurs respectifs dans le processus global faisant encore l'objet de recherches et de débats, souvent passionnés, chez les historiens spécialistes de la chose, la question centrale étant de savoir si la rupture entre l'héritage grec antique et l'Europe chrétienne du haut Moyen Âge fut totale ou seulement partielle et, dans ce cas, dans quelle mesure[281]. Toujours est-il qu'à partir de la « renaissance »

Nous le verrons d'abord dans le domaine des Lettres (et de la Philosophie) et ensuite dans celui du Droit »
(*Moyen Âge et Culture antique* | un article de Jean-Marie Aubert | Bulletin de l'Association Guillaume Budé | 1960)

281 Après l'effondrement définitif de l'Empire romain, les manuscrits d'**Aristote**, de **Galien** ou d'autres auteurs grecs et latins qui subsistaient dans des monastères n'ont-ils vraiment trouvé aucun lecteur pour les déchiffrer ?

carolingienne[282], l'acquisition de manuscrits de textes anciens et leur traduction sont avérées. Les échanges avec l'Empire byzantin n'ayant jamais totalement cessé, les manuscrits grecs et les hommes capables de les lire se sont remis à circuler entre les deux pôles de l'ancien Empire et plus encore au fur et à mesure où l'Occident recouvrait peu à peu sa grandeur et sa puissance.

---

282 *« La renaissance carolingienne (ou réforme carolingienne) est une période de renouveau de la culture et des études en Occident sous les empereurs carolingiens… »* (cf. Wikipédia)
« …l'arrivée à la cour de Charlemagne d'autant de lettrés et l'étude de l'antiquité latine ont forcément créé un regain d'intérêt pour cette période et peut-être aussi pour la Grèce antique. D'autant plus que parmi ces érudits plusieurs venaient d'Espagne, d'Italie et d'Irlande où le grec était mieux connu qu'en France.
La connaissance de la langue grecque était tellement valorisée à cette époque que les biographes de la cour n'hésitaient pas à affirmer que leurs rois parlaient le grec. C'est le cas d'Eginhard, biographe de Charlemagne qui a rédigé au sujet de son suzerain : "graecam uero melius intellegere quam pronuntiare poterat" ("pour ce qui est du grec, il pouvait mieux le comprendre que le parler"). Même avec l'euphémisme de cette phrase, on peut sérieusement croire que Charlemagne ne connaissait pas le grec. En effet, Thégan biographe de Louis le Pieux affirmait exactement la même chose, presque mot pour mot au sujet du fils de Charlemagne : "Lingua Greca et Latina ualde eruditus, sed Grecam melius intellegere poterat quam loqui" ("il était fort versé dans les langues grecque et latine, mais pouvait mieux comprendre le grec que le parler").
Le monde carolingien connaissait donc le grec, même si sa connaissance était limitée à un petit cercle de privilégiés. Avant le règne de Charlemagne, en 758, le pape Paul Ier avait envoyé au roi des Francs, Pépin le Bref, un ensemble de manuscrits grecs qui avaient sûrement été demandés pour des clercs helléni-sants ou dans l'objectif d'enseigner le grec à la cour. À cette même époque, on traduisait l'Aratus latinus à l'abbaye de Corbie avec l'aide du lexique du Pseudo-Cyrille ou des Hermeneumata du Pseudo-Dosithée. Quelques années plus tard, Paul Diacre insérait quelques mots grecs et les traduisait dans son Histoire des Lombards et dans son Homéliaire. De plus, les Questions sur la Genèse, qui ont été rédigées pour Charlemagne par un certain Wicbod, transcrivaient quelques mots grecs d'un texte de Jérôme. »
(*Le grec ancien à l'abbaye de Saint-Denis : passion pour l'hellénisme ou intérêt politique ?* │ par Angélique Monnier │ Mémoire de Maîtrise universitaire ès lettres en grec ancien/Université de Lausanne │ Faculté des Lettres)

Il est tout aussi certain qu'une partie des connaissances du passé est parvenue en Europe occidentale par l'entremise arabe, en particulier les œuvres d'**Aristote**[283] (concernant **Platon**, seule la traduction partielle de *Timée* par Cicéron et quelques fragments d'autres dialogues semblent avoir atteint l'Europe occidentale au début du Moyen Âge ; le reste n'y étant parvenu qu'à la fin du Moyen Âge, lors de la Renaissance italienne. Voilà pourquoi la scolastique universitaire médiévale[284] fut à ce point influencée par **Aristote** tandis que l'humanisme de la Renaissance, le sera beaucoup plus par le platonisme). Quant à attribuer aux seuls Arabes d'Al Andalus le mérite du renouveau intellectuel de l'Occident, cela ressort davantage d'un parti-pris idéologique-politique que d'une étude objective de ce phénomène complexe et divers comme l'historien Sylvain Gouguenheim a su courageusement le mettre en évidence dans son livre *Aristote au mont Saint-Michel : Les racines grecques de l'Europe chrétienne* **:**

« *Je dis une chose simple : il faut voir les hommes du Moyen Age tels qu'ils étaient vraiment. Averroès est un grand génie du Moyen Âge, mais il ne faut pas en faire un homme du XX*e *siècle. Je pense la même chose de saint Thomas ou de Maïmonide. Ne les transformons pas en "agnostiques" ou en "tolérants", notions anachroniques. Je ne suis pas pour autant un partisan de Samuel Huntington et de sa théorie du "Choc des civilisations". On m'a reproché de prendre l'hellénisation comme un critère de supériorité. Ce n'est pas le cas. J'adore le Japon ou la Chine, qui n'ont rien de grec ! L'hellénisation est un critère de distinction. Je ne suis pas contre les ponts entre les civilisations. Mais on ne les construira pas*

283 Sous l'effet des aléas de l'Histoire, la connaissance des textes grecs de l'Antiquité s'étant largement déplacée du monde grec vers le Proche-Orient perse et syriaque, puis arabe oriental jusqu'à Cordoue et Tolède. Ainsi, l'Espagne musulmane voit circuler des œuvres grecques traduites. Etudiées par les penseurs arabes, comme Averroès, ces textes sont copiés et traduits de l'arabe en latin vers l'Occident.

284 *« Caractérisée par son effort de systématisation des connaissances existantes et sa pratique du raisonnement dialectique, elle vise à synthétiser la pensée scientifique grecque (particulièrement l'enseignement d'Aristote et des péripatéticiens) avec la théologie chrétienne héritée des Pères de l'Église et d'Anselme. »* (cf. Wikipédia)

en s'appuyant sur un Moyen-Âge de fiction. A cette époque, l'idée de dialogue des civilisations n'existait pas[285]. »



L'Eglise constituant le principal foyer de la connaissance, c'est elle qui va assurer la diffusion du savoir antique. Dès le Haut Moyen Âge, les abbayes et monastères se dotent de *scriptoria*, des ateliers de copistes où s'opère la transmission des grands auteurs latins, les commentaires théologiques et philosophiques (glose) de ces textes constituant la base de l'enseignement. Quant aux textes grecs, comme indiqué plus avant, le travail de reproduction qui leur fut consacré est, sans aucun doute possible, beaucoup plus confidentiel mais, cependant, pas totalement ignoré, avant d'augmenter considérablement au XIIe siècle et après.

Ainsi, les monastères deviennent de véritables centres de bouillonnement culturel. Placés au cœur de ce grand mouvement d'effervescence intellectuelle, les hommes d'Église sont ceux par qui les sciences continuent de se diffuser à l'exemple de Gerbert d'Aurillac[286] ou d'Albert

285 Interview publiée dans le magazine *L'Express*, reproduite dans la brochure *Les figures d'Averroès* | CRDP de l'académie d'Aix-Marseille | 2009

286 Gerbert d'Aurillac est aussi connu sous le nom de Sylvestre II, 139e pape de l'Église catholique (premier pape d'origine française) :
« Sylvestre est également un philosophe, un mathématicien et un mécanicien. Il contribue à l'introduction et à l'essor en Occident de l'abaque et des tables d'opérations. Dans le cadre de son abaque, il est peut-être déjà le premier en Occident à utiliser les chiffres arabes, avec une forme de notation positionnelle. » (cf. Wikipédia).

le Grand[287]. Au XIIIe siècle, apparaissent d'importants traités et encyclopédies qui compilent toute la science de l'époque colle le *Speculum majus* du dominicain Vincent de Beauvais.

Mais la principale innovation de l'Occident médiéval apparaît dans les villes. Il s'agit de l'Université[288]. À partir du XIIe siècle, les clercs acquièrent davantage d'autonomie et se regroupent pour enseigner ; ils s'installent dans les villes ouvertes et sont encouragés par les princes. Ainsi l'Université de Paris acquiert rapidement une forte renommée et se structure en quatre facultés : les arts libéraux[289], la médecine, le Droit et la théologie. L'Université contribue à donner aux villes les plus importantes une dynamique d'apprentissage, de raisonnement et de développement des sciences.

Enfin, on ne peut pas dresser un tableau du Moyen Âge sans évoquer la montée en puissance de la bourgeoisie[290]. Résidant dans les villes, les marchands sont le fruit de l'accroissement du commerce en Occident, de l'expansion des villes et du mouvement communal. Beaucoup de cités sont le théâtre de luttes à caractère social au cours du Moyen Âge ; le terme de « bourgeois » implique dès lors une certaine

---

287 Né Albert de Bollstaedt à Lauingen en Souabe, Albert le Grand *« est un frère dominicain, philosophe, théologien, naturaliste et chimiste allemand. Évêque de Ratisbonne durant trois ans (1260-1263), il préfère retourner à l'enseignement et est un professeur de renom au XIIIe siècle. Le plus célèbre de ses disciples est saint Thomas d'Aquin. »* (cf. Wikipédia)

288 *Les universités au Moyen Âge* | Jacques Verger | PUF | 2013

289 Depuis l'Antiquité, les arts libéraux en matière d'enseignement forment le socle de connaissance divisé entre le Trivium (grammaire, dialectique, rhétorique) et le Quadrivium (arithmétique, musique, géométrie, astronomie).

290 *« Un grand fait domine l'histoire économique de l'Occident aux Xe et XIe siècles, et c'est la renaissance du commerce. L'Europe du Haut Moyen Âge peut être évoquées sous la forme d'une marqueterie de domaines vivant plus ou moins en autarcie. C'est en tout cas une époque de vie locale, terrienne, au sein de laquelle échanges et circulation sont considérablement réduits. La fin de cette époque, l'annonce de temps nouveaux ont été marquées par l'apparition d'un personnage dont on avait perdu le souvenir : le marchand, circulant de place en place pour transporter et offrir sa marchandise. »* Florence Pernoud (*Histoire de la bourgeoisie* | Tome 1 | Seuil | 1960) voit dans la figure du marchand la préfiguration du bourgeois.

aisance, la possession de droits sur le terroir de la cité[291]. Église, universités, bourgeoisie, les fondements de la société médiévale créent un terreau favorable et propice, porteur des germes de la Renaissance.

Voilà rapidement brossé, le contexte dans lequel s'est développée la pensée juridique au XIIIe siècle dont nous allons maintenant retrouver l'approche par la **loi naturelle** au travers la pensée de **Thomas d'Aquin** qui s'attache, en ce bas Moyen Âge, à unifier la pensée d'**Aristote**, le divin docteur, avec la foi chrétienne (celle-ci ayant fait, entre-temps, une irruption spectaculaire et décisive dans l'histoire). Pour lui et ses semblables, clercs de l'Eglise, il est question de résoudre les tensions entre métaphysique (ontologie) et sciences de l'Etre (théologie) car la poussée des besoins de la personne humaine d'exister selon ce qu'elle porte en elle de potentialités créatrices (vers le Haut comme vers le Bas), se fait toujours plus forte, parallèlement aux changements induits par le mouvement de l'histoire en direction de la modernité[292] tel que nous l'avons évoqué en préambule à ce développement.

En nous efforçant de réintroduire un peu d'équilibre dans la vision de ce que fut le Moyen Âge, nous n'avons pas cherché pour autant à en cacher les aspects noirs. Comme nous le rappelle Georges Duby :

« *L'époque, en fait, fut dure, tendue, et fort sauvage*. »

Pourquoi le monde incline-t-il vers le péché alors qu'il lui suffirait de s'en remettre aux enseignements de la foi pour connaître la félicité ?

---

291 *Les racines de la bourgeoisie : Europe, Moyen âge* | Simone Roux | Éd. Sulliver | 2011.

292 C'est aussi la proposition de Martin **Heidegger** dans *La Métaphysique en tant qu'histoire de l'être (1941)* qui voit l'émergence du *« sujet moderne »* dans la métaphysique comme le résultat d'une suite de dérives interprétatives engagées au Moyen Âge. L'Hupokeimenon aristotélicien (signification : « qui a la fonction de support » ou « substrat » également traduit par substance ou sujet) est devenu « subiectum » chez les latins et « substans » chez les clercs scolastiques au sens de « ce qui est constant », ce qui subsiste, et donc ce qui est « réel ». Or, sous l'action du process historique que nous venons d'indiquer, le « substans », le « subiectum » a été progressivement investi par l'ego, de sorte que le sujet égotique et la subjectivité triomphante, en tant que sa manifestation, sera désormais la forme d'expression totalitaire de la substance, à savoir du réel « vers le bas ». Dès lors, **Descartes** est en capacité d'affirmer « *Je pense donc je suis* ».

Quelles forces, quelles mécaniques entravent-elles le triomphe du bien et comment faire pencher davantage la balance du bon côté ? Voilà le type de questionnement qui préoccupe un **Thomas d'Aquin** et c'est dans sa *Somme de théologie* qu'il va nous livrer l'état de ses réflexions sur la question. Ainsi, parce que le simple recours à la croyance semble buter sur une impossibilité dans son projet de faire triompher la paix et la justice entre les hommes, **Thomas d'Aquin** (et d'autres avec lui) va s'efforcer de « muscler » la foi chrétienne à la lumière de la philosophie antique. Recourir de la sorte à la philosophie ne serait-il pas un aveu de faiblesse ? Nullement explique-t-il : le recours à la philosophie serait parfaitement sans danger pour la foi puisque, en permettant de faire émerger la vérité, elle ne ferait que conduire à la foi précisément parce que la vérité serait dans la foi.

La dialectique qui connecte foi et connaissance est simultanément forte et subtile. Chez **Thomas d'Aquin**, elle s'inscrit dans la continuité d'Augustin **d'Hippone** :

> « *La compréhension est la récompense de la foi. Ne cherche donc pas à comprendre pour croire, mais crois afin de comprendre, parce que si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas*[293]*. »*

A la base de son travail théorique se trouve l'aspiration qui anime tout chrétien véritable : faire le bien, agir selon le bien et se détourner du mal. Pour **Thomas d'Aquin**, cela consiste dans le fait de se conformer à ce qu'il nomme « **loi naturelle** » dans l'organisation des choses de la vie humaine – politiques, sociales, juridiques, etc. – car la **loi naturelle** est *« une participation de la loi éternelle dans la création raisonnable.* » Dès lors, ses efforts consisteront, grâce à l'apport de la philosophie d'**Aristote**, à faire émerger « l'être raisonnable[294] », celui qui aspire à

---

293 *Homélies sur l'Evangile de Jean* | **Augustin d'Hippone**

294 Pour **Thomas d'Aquin**, l'homme se trouve au confluent de de trois déterminismes qui sont
1. la **loi de conservation** correspondant à la pulsion vitale poussant tout être à se conserver dans son être, dans sa substance
2. la **loi de fécondité** correspondant à l'inclinaison de tout être à se reproduire
3. la **loi de la personne humaine** correspondant à l'aspiration de l'être raisonnable à placer sa vie sous l'égide des lois de **Dieu**.
Cette dernière proposition sous-entend qu'il existerait parallèlement, une tendance de l'homme à se comporter en être déraisonnable. Ce dernier pourrait

vivre en être de raison, c'est-à-dire dans l'ouverture à **Dieu** et dans l'amour du Bien commun. Dans ce but, il va s'efforcer d'identifier un répertoire des vertus propres à l'homme raisonnable – depuis l'homme du commun jusqu'au prince –, au premier rang desquelles il place la prudence tout comme **Aristote**[295] le faisait lui-même, ainsi que les moyens de les atteindre. Dès lors, un tel homme, en fonction de la place qu'il occupera dans l'organisation sociale (celle-ci étant le produit de la Providence en action), sera capable, soit de concevoir des lois justes car conformes à l'intérêt général (le prince), soit de poser librement des actes d'obéissance à la **loi** (le sujet[296]). La prudence qui correspond à l'usage modéré, équilibré, circonstancié, inspiré, des forces, des pouvoirs et des moyens qui nous sont conférés par la Providence, serait seule capable de nous amener à produire des pensées et des actes légitimes en résonnance avec la **Loi** supérieure, la Loi de Dieu. Cela serait vrai dans l'action publique (la politique) comme dans la sphère privée, par exemple concernant la place et le rôle respectifs de l'homme et de la femme dans le couple.

Sa vie durant, **Thomas d'Aquin** ne cessera d'intercéder auprès de ses semblables en humanité, pour un monde de paix et de justice aligné sur la volonté du Très-Haut, apportant, par la pensée, une contribution hautement méritoire, mais nullement décisive[297], à cette espérance.

---

donc être mû par le désir de placer sa vie, tout ou partie, en dehors des lois de Dieu, sous les instances de l'Adversaire, le Malin.

295 *« […] la raison droite selon laquelle les chefs posent les lois, et qui constitue la loi positive elle-même. »* (*Ethique à Nicomaque*). Pour bien manifester l'importance qu'il porte à ce concept, **Aristote** le nomme « Prudence architectonique ».

296 *« Il en va ainsi dans la cité du chef et du sujet. En effet, la vertu du chef est proprement la prudence qui dirige et gouverne. Quant aux autres vertus morales, dont la raison consiste à être gouverné et soumis, elles sont communes aux sujets et aux chefs […] les sujets participent quelque chose de la prudence, afin d'avoir une opinion vraie de ce qui est à faire, par laquelle ils puissent se gouverner eux-mêmes dans leurs propres actes selon le gouvernement du chef. »* (**Thomas d'Aquin** | *Somme théologique***)**

297 Cela se peut-il au travers de l'action d'un seul homme, fusse-t-il **Thomas d'Aquin** ? Certes non puisque l'avènement du Royaume de paix promis par **Jésus-Christ** ne pourra advenir tant que à l'humanité ne formera pas un seul corps universel en **Christ** par l'acceptation pleinement consciente du **baptême** dans l'**Esprit**.

Ainsi, ses efforts démultipliés ne seront jamais en mesure de contre-balancer l'avancée inexorable du **satanique** dans l'automouvement de son déploiement matériel et spirituel dans l'ici-bas. Comment aurait-il pu en être autrement ? Personne, pas même **Jésus de Nazareth**, ne le put ou plutôt ne le voulut à partir de sa volonté personnelle-humaine, le principe vers le « toujours plus bas » n'étant pas réformable. On ne combat pas le **satanique** sur le terrain du **satanique** avec des armes fourbis par le **satanique** ainsi que le **Christ** nous l'a enseigné :

« *Alors Jésus lui dit : Remets ton épée à sa place ; car tous ceux qui auront pris l'épée, périront par l'épée[298] ! »*

Toutes les tentatives d'établir la vraie justice par le moyen de la **loi** des hommes est donc illusoire. La justice absolue – puisque la justice est ou n'est pas –, n'existe qu'en Dieu. Est-il possible néanmoins de s'en approcher au plus près dans l'administration des choses humaines ? C'est à la résolution de cette problématique, à savoir donner des fondements à une justice positive, que s'est attaché **Blaise Pascal** de sorte que nous allons maintenant faire un bond dans le temps qui va nous projeter au XVIIe siècle.

Pascal, le génie clermontois, mesure parfaitement bien les limites auxquelles se heurte toute volonté d'établir la justice légitime dans l'ici-bas, sous les auspices de la **loi naturelle**. C'est que, depuis le péché originel, l'humanité s'est égarée toujours davantage dans la voie de la perdition. Prêtant ses mots au Créateur de toutes choses, voilà ce qu'il écrit :

« *Vous n'êtes plus maintenant en l'état où je vous ai formés. J'ai créé l'homme[299] saint, innocent, parfait ; je l'ai rempli de lumière et d'intelligence, je lui ai communiqué ma gloire et mes merveilles et l'homme voyait alors la majesté de **Dieu**. Il n'était pas alors dans les ténèbres qui l'aveuglent, ni dans la mortalité et des dans les misères qui l'affligent. Mais il n'a pu soutenir tant de gloire sans tomber dans la présomption. Il a voulu se rendre centre de lui-même et indépen-*

298 Matthieu 26 :52

299 **Dieu** n'a pas créé l'homme. Comme indiqué plus avant, il a créé l'être spirituel pur. L'homme est le produit de la chute opérée par certains êtres spirituels sous l'effet de la pensée de séparation. Celle-ci a engendré la matière dont s'est revêtu l'être spirituel déchu, l'âme.

dant de mon secours. Il s'est soustrait de ma domination et s'égalant à moi par le désir de trouver sa félicité en lui-même je l'ai abandonné à lui[300] *[…] en sorte qu'aujourd'hui, l'homme est devenu semblable aux bêtes et dans un tel éloignement de moi qu'à peine lui reste-t-il une lumière confuse de son auteur, tant ses connaissances ont été éteintes ou troublées […] ils sont plongés dans les misères de leur aveuglement et de leur concupiscence qui est devenue leur seconde nature*[301]*.* »

Pascal nomme « **première nature** », l'état originel dans lequel l'homme aurait évolué avant d'engendrer le péché et de s'y complaire. Dans cet état prélapsaire il aurait eu un accès direct, « naturel », par l'intuition du cœur, à la connaissance du bon et du bien. De plus, par un acte raisonné de sa libre volonté, il aurait orienté sa manière d'être sur la recherche des valeurs supérieures en tant qu'elles expriment la gloire et la magnificence de **Dieu** dans la vie des hommes et au-delà. Tragiquement, l'émergence du péché originel aurait totalement changé la donne en affectant de manière fondamentale ses facultés rationnelles. En détournant la volonté humaine depuis l'appétence pour le divin vers l'amour des choses d'en bas, avant tout l'amour de soi-même, l'homme aurait perdu sa capacité de connaître la vérité, que ce soit par la contemplation directe (désormais inaccessible puisqu'il s'est détourné de la voie du cœur) ou par le biais de sa raison dévoyée, puisque les conditions de la vérité et la vérité elle-même n'existeraient qu'en **Dieu**. **Pascal** nomme « **seconde nature** » cet état de l'homme égaré dans le monde du péché qui ne serait qu'ignorance et tromperie, d'où il retourne que malgré ses efforts pour atteindre la connaissance du vrai à partir de lui-même, il serait condamné à rester dans l'ignorance sans la mansuétude de **Dieu** telle qu'elle s'exprime par la présence du **Christ** sauveur

300 **Dieu** n'a jamais abandonné l'homme à sa déchéance. Il ne cesse de l'accompagner de Son amour. C'est l'homme qui choisit, par un acte de son libre arbitre, de se détourner de Dieu et d'ignorer l'aide qu'Il lui témoigne à chaque instant, par le Christ sauveur.

301 *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, qui ont esté trouvées après sa mort parmy ses papiers* | *Chap. III : Véritable Religion prouvée par les contrariétés qui sont dans l'homme, et par le péché originel.* | Guillaume Desprez | Paris | 1670 | seconde édition. En accès libre sur Wikisource.

auprès des hommes. L'action du **Christ** en l'homme agirait, en effet, pour redresser sa volonté défaillante. Elle agirait comme une force additionnelle qui viendrait « booster » les « restes » de présence divine dans l'âme humaine. Celui qui se laisserait ainsi guider dans l'usage légitime de sa raison, serait en capacité de gouverner ses pensées et ses actions dans le sens du bien et du bon, de manière indirecte, par la méthode dite « **géométrique** », la méthode « parfaite[302] » (directe) lui étant inaccessible. Ainsi vivifiée par l'action bienfaitrice du divin en l'homme, l'étincelle de lumière qui subsiste dans son âme serait en mesure de se réapproprier les principes du **droit naturel** et de les instaurer comme fondements pour l'établissement d'une **justice positive**.

On sait que **Pascal** s'opposa violemment aux **jésuites** sur ce terrain, leur reprochant d'avoir renoncé à soumettre leur volonté à l'action lumineuse du divin, dans une approche purement sécularisée, voire hypocritement déchristianisée des problématiques de la vie humaine et de leur solutionnement par la loi, la politique ou la science. Qu'elle soit portée au sein de la **Compagnie de Jésus** ou au-delà de ses rangs, cette approche a fait florès depuis lors jusqu'à nos jours.

Pour les tenants de la **loi naturelle**, le schéma instaurant la **justice** dans l'homme et dans la cité a toujours été fondamentalement le même qui repose, en définitive, sur le principe selon lequel les êtres et les choses doivent occuper la place que la destinée, cette instance supérieurement juste et parfaite, leur a allouée dans le grand concert de la vie. Cette conception qui se donne pour but d'instaurer la paix et le bonheur général, sous les auspices de la sagesse et de l'équilibre, ne fut pourtant jamais en mesure de mettre un terme aux injustices et aux violences. Tout au contraire, en plaçant l'individu sous la tutelle implacable d'un ordre supérieur, elle permit aux puissants de justifier leur mainmise sur le pouvoir et la richesse. L'individu ainsi cantonné

302 La méthode parfaite, c'est la voie directe, celle dont le **Christ** usa « naturellement » lors de Son séjour parmi nous en tant que **Jésus de Nazareth**. A **Jésus-Christ**, tout était révélé directement car Son regard intérieur et Son cœur embrassaient la totalité du Tout à chaque instant. Celui qui aligne la totalité de son Être sur le **Christ** en sensations, pensées, paroles et actes, entre dans Sa succession. Il accède à la voie directe.

dans un espace existentiel immuable était empêché et même interdit de s'élever et de s'épanouir au-delà des limites que lui assignait l'ordre social : les pauvres devaient accepter de le rester puisque c'est la place que la providence leur a allouée.

Il est donc clair que la conception de la justice par la **loi naturelle** telle qu'elle s'est développée dans l'histoire, malgré ses fondements spirituels profonds, n'a jamais été concrètement en capacité de répondre aux défis et aux besoins générés par la montée en puissance de la bourgeoisie, à partir des XVe et XVIe siècles, et davantage encore par la suite. A cet égard, elle a plutôt verrouillé toute volonté de remise en cause de l'ordre inégalitaire ancien, au profit d'un corpus légal adéquat aux nécessités historiques du temps de la marchandise. Peu à peu la question de la loi s'est donc conjuguée avec celle de la liberté, puis avec le combat pour la justice sociale. Puisque les tentatives d'administrer ainsi la justice humaine selon l'esprit du Divin (en réalité selon la conception erronée qu'on s'en faisait) avaient clairement montré leurs limites à s'incarner efficacement dans le réel et puisqu'elles représentaient désormais un frein à l'expansion de la modernité marchande, il fallait adjoindre à la **loi**, un nouveau modèle et de nouvelles normes.

Si ce mouvement s'est opéré de façon diffuse et progressive dans le corps social – essentiellement au sein des nouvelles élites montantes et et tout spécialement au sein des milieux protestants –, on fait généralement de **Thomas Hobbes** (1588-1679), le fondateur de la modernité en matière de Droit et de justice, à travers sa **théorie du contrat social**. En effet, chez lui, le Droit ne se définit plus comme étant la norme d'un « juste » posé à priori et qui, de ce fait, s'imposerait à tous, mais comme l'attribut d'un sujet, comme un droit inhérent à chaque individu en propre. Ce faisant, **Hobbes** opère une bascule anthropologique dans le rapport de l'individu au groupe, bascule que ses successeurs ne vont cesser d'exploiter en défaveur du principe communautaire, au point de ne plus envisager l'homme, au final, que comme une simple monade libre et autonome[303].

303 Poussé à l'extrême, voici ce que cela peut donner :
En 2021, **Mark Zuckerberg**, patron de la société Facebook a dévoilé son projet « Horizon Workroom » de réalité virtuelle 3D. Celui-ci s'inscrit dans le dévelop-

Alors qu'il rédigeait son ***Léviathan*** (1651), **Hobbes** était sans aucun doute à mille lieux d'imaginer de tels égarements, de telles folies, de telles horreurs. D'ailleurs, s'il fit du Droit, en quelque sorte, un pouvoir et une liberté des individus dont personne n'aurait l'autorité morale de les priver, fût-ce sous couvert de la primauté d'un principe supérieur, ce fut aussitôt pour les inviter à en limiter l'usage, à s'en dessaisir librement au profit d'un tiers, dans la gestion des affaires de la cité. C'est que, selon lui, si l'usage de cette liberté n'était pas strictement encadré par l'État, c'est-à-dire par la **loi**, cela conduirait au chaos et à la violence généralisée puisque, nous dit **Hobbes**, quand il laisse libre cours à ses penchants naturels : « *L'homme est un loup pour l'homme* ». Il est donc dans son intérêt supérieur de remettre librement sa liberté entre les mains d'un souverain éclairé qui, dès lors qu'il sera dépositaire de la somme des libertés individuelles de ses sujets librement consentis, ne pourra qu'en faire un usage légitime dans la **loi**. En définitive, c'est parce que la **loi** serait le produit le plus pur et le plus parfait que l'on puisse faire de sa liberté, qu'elle serait parée de la vertu du « juste » et que plus rien ne viendrait logiquement s'opposer au fait de s'y soumettre. Dès lors, le « juste » serait pleinement contenu dans ce qu'énonce la loi puisque nul n'ayant jamais fait preuve d'injustice envers lui-même, en respectant la loi on ne ferait qu'obéir à soi-même.

Le sillon du **contrat social** affleuré par **Hobbes**, va être creusé et approfondi à sa suite par de nombreux penseurs désireux de donner du

---

pement d'un univers parallèle dénommé « **metaverse** ». Il y est question de créer une « réalité » informatique totalement virtuelle pouvant héberger une communauté d'utilisateurs ayant la capacité de déplacement et d'interaction à travers un avatar d'eux-mêmes. Comme dans le monde réel, cet univers pourra simuler des lois physiques telles que la gravité, le climat, etc. mais également intégrer d'autres lois et dispositions, comme le pouvoir d'évoluer librement dans l'air ou dans l'eau à la façon des aigles ou des dauphins.
Dans ce nouvel univers, chaque utilisateur sera délivré des contraintes de notre monde et évoluera à sa guise dans son propre univers, selon les modalités qu'il aura lui-même fixées, tel un démiurge. Si le projet de ses concepteurs allait jusqu'au terme de sa logique on peut envisager un avenir dans lequel ce qui reste d'humain, c'est-à-dire la fonction cérébrale, serait reliée exclusivement à un univers virtuel et totalement débranché de notre monde physique ainsi que le film Matrix en a donné un aperçu terrifiant.

sens et de la légitimité aux transformations profondes qui agitent une société soumise à l'accélération constante des avancées technologiques et scientifiques et du mouvement des idées qui l'accompagne.

L'émergence de l'idée libérale s'affirme dans ce contexte : le cadre monarchique[304] issu en droite ligne du Moyen Âge, ne correspondant plus à l'irrésistible poussée du besoin d'initiative individuelle dans les champs économique, culturel et scientifique, en relation avec la diffusion généralisée des connaissances par la démocratisation du livre à l'ensemble des couches sociales favorisées.

Logiquement, c'est en Angleterre, là où ce phénomène était le plus avancé que ce besoin trouva le mieux, c'est-à-dire le plus radicalement, à s'exprimer dans la personne de **John Locke** ainsi que l'avancent les spécialistes de l'histoire des idées, en raison de la postérité qu'a connu celui-ci, mais également sous la plume d'un auteur dont la pensée a été assez récemment redécouverte, à savoir **Bernard Mandeville**. En définitive, ce dernier ne fit que formuler dans les termes les plus directs, les plus crûs et dérangeants qui soient, la logique que le premier avait décrite en termes châtiés, dans les limites de ce que permettait les usages policés de l'époque. Ainsi, de façon prémonitoire, **Bernard Mandeville** n'aurait fait que pousser la logique libérale ébauchée par **Locke** jusque dans ses limites extrêmes. Ce faisant, il aurait finalement dévoilé, par anticipation, le non-dit du libéralisme tel qu'il s'accomplit pleinement, dans son essence, sous nos yeux[305].

Si **John Locke** (1632-1704) reprend à son compte les notions d' « **état de nature** » et de « **contrat social** », son approche thomiste de l'homme le distingue profondément du pessimisme anthropologique de **Hobbes**. Homme de foi, puritain, il estime que l'homme a hérité de **Dieu** la liberté ainsi que le sens de la dignité de sorte qu'il est naturellement porté au respect, si ce n'est à l'amour d'autrui.

---

304 Il s'agit bien sûr, en premier lieu, du pouvoir royal mais aussi du rôle de l'Eglise, des assemblées représentatives traditionnelles, de celui des corporations et donc de toutes les formes issues du contractualisme médiéval.

305 Voir à ce propos la contribution de premier plan de Dany-Robert Dufour à travers ses deux ouvrages « La fable des abeilles » et « Baise ton prochain » qui dévoilent le logiciel caché du libéralisme-capitalisme.

Pour lui, ces dispositions à la bienveillance[306] ne relèveraient pas d'une nécessité d'accommodement social mais seraient inhérents à la nature même de l'homme. Ils procèderaient d'un « **état de nature** » d'où découlerait l'existence de « **droits naturels** » intangibles et inaliénables par aucune autorité humaine, fût-elle politique ou judiciaire. Ces **droits** garantiraient son intégrité en tant que personne unique et irremplaçable au sein de la création. A cet égard, pour **Locke**, le « droit à la **propriété** » ressortirait également du **droit naturel,** ce qui s'appliquerait non seulement à la **propriété** mobilière et immobilière mais également à tout ce que l'homme possède en propre, à savoir ses idées, le produit de ses capacités, savoir-faire et talents divers, en un mot : tout ce qui émanerait spécifiquement de lui ainsi que tout ce qui serait valorisé par son action créatrice et transformatrice. Toutefois, en raison de la dispersion des talents et des savoirs « naturels » en autant de cas qu'il y aurait d'individus, chaque homme propriétaire de son domaine vital serait pourtant soumis à la nécessité de coopérer et d'échanger avec d'autres « propriétaires » pour assouvir la totalité de ses besoins naturels et sociaux. Dans cette perspective, le rôle de la **monnaie** serait de conserver ou d'échanger des droits dans le temps et l'espace. C'est à ce stade qu'interviendrait le **contrat social** dont l'utilité consisterait non pas à instaurer de nouveaux droits, ceux-ci étant donnés « naturellement » et exclusivement à la naissance, mais à les garantir (la **propriété** tout spécialement) et à en faciliter l'usage, en particulier dans le cadre des échanges et transactions économiques. Dès lors, la mise en place d'un système juridique – législation et juridiction – trouverait sa pleine légitimation dans le fait d'exercer la police et la justice des droits sous l'autorité du pouvoir politique[307]. Dans ces conditions, l'existence

306 Cette idée se rapproche à l'évidence de la notion de « **Common decency** » qu'**Orwell** popularisera plus près de nous, à ceci près que pour **Locke**, ces dispositions découlent du lien de filiation que l'homme entretient envers Dieu alors qu'**Orwell** effectue un constat sans chercher vraiment à en désigner l'origine.

307 Cette conception du politique sous le règne des **droits naturels** sera reprise successivement par **Frédéric Bastiat** (1801-1850) et **Friedrich Hayek** (1899-1992), deux des promoteurs les plus illustres du **libéralisme** qui verront l'existence des droits comme une réalité en soi, alors que la **loi** ne serait que

de l'État à travers le pouvoir politique n'aurait pour seule justification que d'être un instrument dédié à l'exercice et à la protection des **droits naturels** des citoyens. En définitive, le politique ne serait qu'une instance placée sous le règne de ce qui lui serait supérieur : le Droit *(*rule of law).

Dans la mesure où l'exercice des **droits naturels** primerait sur toute autre nécessité, un pouvoir ou un régime politique qui y porterait atteinte devrait être combattu. Dès lors, il serait totalement légitime d'opposer une résistance à ce qui relèverait d'une forme supérieure d'oppression. C'est au nom de ce principe que **Locke** justifia pour partie la destitution de Jacques II au profit de Guillaume III d'Orange (dont **Locke** fut le conseiller) sur le trône d'Angleterre, au nom du combat contre l'absolutisme (ce qui le distinguait à nouveau radicalement de **Hobbes**)[308].

---

l'habillage adapté aux lieux et aux époques de ce principe supérieur. L'habillage serait susceptible d'adaptation alors que le principe supérieur serait immuable.

308 Comme on le sait, ce sont toujours les vainqueurs qui écrivent l'histoire. Concernant la « Glorieuse Révolution », le récit de ces événements formulé dès le milieu du XIXe siècle par le grand historien victorien Thomas Babington Macaulay dans son *Histoire d'Angleterre*, récit transmis quasi « religieusement » depuis à des générations d'écoliers anglais, a tout du mythe. En réalité, ladite révolution ne fut en rien pacifique comme on le prétend. Les atteintes aux biens et les violences sur personnes y furent nombreuses. D'un côté comme de l'autre, les convictions étaient très aiguisées et la volonté d'en découdre tout autant. D'un côté les soutiens catholiques, ou pas, de Jacques II, partisan d'un pouvoir absolutiste façonné sur le modèle de son cousin Louis XIV. De l'autre, des révolutionnaires protestants pour l'essentiel, partisans de la tolérance religieuse (surtout à l'égard des réformés), sur le modèle hollandais avec Guillaume III d'Orange. Et entre les deux, toute une gamme de sensibilités et de points de vue fluctuants, à cheval sur un camp et sur un autre.
Si les révolutionnaires rejetèrent et combattirent le modèle d'Etat moderne bureaucratique et absolutiste voulu par Jacques II, ils n'étaient pas hostiles pour autant à l'idée d'un Etat fort et interventionniste (en cela les deux camps peuvent être dits « modernes » mais selon deux approches différentes), encore fallait-il que celui-ci se mît au service du projet qu'ils portaient, à savoir transformer la société anglaise encore majoritairement agricole en société manufacturière industrieuse. Ainsi, par-delà les considérations superstructurelles politiques et juridiques, le camp révolutionnaire portait des aspirations beaucoup plus radicales sur le terrain infrastructurel. C'est ce camp en effet qui incarnait les aspirations des communautés marchandes d'Angleterre bien décidées à

On ne fera pas l'injure à **Locke** de penser qu'il n'avait pas constaté les immenses inégalités existant dans la distribution de la **propriété** entre ceux qui avaient beaucoup et ceux qui n'avaient presque rien, à l'exception de leur seule force de travail, ce constat débouchant sur la question délicate des limites du **droit de propriété** de sorte que le **droit de propriété** des uns ne plaça pas dans un état de dépendance voire n'exerça pas, à tout le moins, une contrainte si ce ne fut une oppression, sur le droit de **propriété** des autres. Ainsi, **Locke** estimait-il qu'il n'est pas moralement légitime de posséder au-delà d'un certain seuil correspondant au fait de satisfaire ses besoins essentiels ou encore d'empêcher autrui d'exploiter des ressources naturelles. A ses yeux, quand le travail d'un homme lui permettait de « dominer la terre » ainsi que **Dieu** avait exhorté les hommes à le faire, la **propriété** de ce bien foncier lui était acquise. C'est d'ailleurs au nom de ce principe que les colons venus d'Europe feront main basse en toute bonne conscience sur les terres amérindiennes, les autochtones n'en possédant aucun de titre de propriété et ne procédant pas davantage à leur « exploitation ». En toute

---

faire triompher le modèle économique libéral. Troquant ses habits de théoricien pour ceux de militant de la cause whig, **Locke** fut un agent actif du camp révolutionnaire. On lira à ce propos les passionnants travaux de l'historien anglais Steven Pincus, spécialiste de la période, dont voici un extrait :
« "Quelle meilleure preuve de l'excellence de notre gouvernement national que la banque d'Angleterre", fanfaronnait un auteur de la fin du XVIIe siècle. Cette nouvelle institution, fondation de la prétendue "Révolution financière", méritait ses louanges car, "comme le temple de Saturne des Romains, un dépôt chez elle est si sacré que même les étrangers considèrent leurs trésors plus en sécurité ici que chez eux ; et cela ne concerne pas seulement les sujets des princes absolutistes, chez qui le crédit public n'est pas envisageable, mais aussi les habitants de ces Républiques où, jusqu'à présent, de tels établissements étaient considérés comme sûrs ". Pour le whig John Toland, la création de la banque d'Angleterre indique l'émergence de l'Angleterre comme puissance économique de tout premier ordre. Selon lui, ceci ne fut possible que parce que les Anglais avaient radicalement modifié leur politique et leur attitude vis-à-vis de leur propre économie. La banque d'Angleterre fut la conséquence d'une révolution antérieure en économie politique, une transformation que Toland considérait comme centrale dans le programme des révolutionnaires de 1688-1689. »

logique, selon la conception des nouveaux venus, ils n'étaient donc pas fondés à en revendiquer la **propriété**.

Finalement, **Locke** résoudra les contradictions inhérentes à son modèle, sur le terrain des inégalités, en recourant à l'idée de « destination commune des biens » chère à **Thomas d'Aquin** : si la tradition chrétienne n'a jamais défini le droit de **propriété privée** comme absolu, elle a néanmoins insisté, parallèlement, sur la fonction sociale de toute forme de propriété, de sorte que les biens privatisés servent, en dernière instance, la destination que **Dieu** leur a dévolu au regard de l'intérêt général. A l'origine, **Dieu** ayant donné la terre aux hommes de façon équitable, ceux-ci l'auraient fait fructifier en y incorporant la valeur ajoutée de leur travail et de leur créativité[309]. Certains l'ayant fait fructifier plus que d'autres, ils auraient produit davantage de richesses à partir de leur travail. Ainsi seraient apparues les inégalités premières[310].

---

309 **Locke** aurait ainsi posé les bases des futures théories de la « valeur travail » développées plus tard par Adam Smith et David Ricardo.

310 Il n'en a bien sûr pratiquement jamais été ainsi.
L'explication qu'on nous présente ici relève d'une conformation mentale propre aux milieux favorisés de l'Angleterre protestante du XVIIe siècle, autrement dit, elle ressort d'un formatage idéologique orienté dont la nature semble totalement échapper à **Locke**. C'est seulement avec **Rousseau** puis avec **Marx** dans son prolongement, que le lien structurel organique-dialectique entre représentation mentale du monde et rapport de production sera établit à travers les concepts de luttes des classes, d'infrastructure et de superstructure.
Selon cette conception, l'origine des inégalités économiques et sociales ne résulterait pas de la qualité intrinsèque des individus et donc du fait que certains seraient fondamentalement meilleurs que d'autres (ce qui ne peut être nié, au demeurant), en particulier dans la sphère économique (ce qui leur procurerait la réussite et la richesse qui en découle), mais elle serait le produit d'un processus historique que **Marx** a nommé « **accumulation primitive du Capital** » dans la phase de développement ayant précédé l'avènement du **Capitalisme**.
En toute logique, **Marx** observe que pour être en position d'investir du capital il faut déjà en posséder. Dans ces conditions, c'est la question de l'origine du capital « primitif » AVANT le capital qui est posée. Dès lors, **Marx** fait œuvre historique pour analyser le processus fait de rapine et de violence extrême par lequel la bourgeoisie s'est dotée des moyens originels de la richesse. A cet égard, il use d'une formule restée célèbre pour dire que l'accumulation du Capital est un processus *« suant le sang et la boue par tous les pores »* (*Le*

Capital - Livre premier, *VIIIe section : L'accumulation primitive, Chapitre XXXI : Genèse du capitalisme industriel*). Il illustre son propos de manière saisissante à travers le cas britannique.

Dans ce pays à l'avant-garde du capitalisme naissant, le phénomène ayant conduit à l'émergence du salariat sur une grande échelle, n'est en aucun cas le résultat d'un choix volontaire de la part de ceux qui eurent à le vivre, mais, tout au contraire, la conséquence d'une série de décisions politiques ayant conduit à l'expropriation violente de leur terres et villages, d'une masse immense de petits paysans libres (*« En Angleterre le servage avait disparu de fait vers la fin du XIVe siècle. L'immense majorité de la population se composait alors, et plus entièrement encore au XVe siècle, de paysans libres cultivant leurs propres terres quels que fussent les titres féodaux dont on affubla leur droit de possession. »* **Marx**, *Le Capital*) contraints, dès lors, de rejoindre les grands centres industriels et de s'y entasser dans l'espoir de trouver du travail coûte que coûte, à n'importe quel prix, pour assurer leur survie. Cette immense masse humaine privée pratiquement de toute autonomie alimentaire, juridique et pécuniaire allait constituer une formidable « armée de réserve » au service du Capital.

La cause de ce grand mouvement d'expropriation est liée directement aux immenses besoins en laine de l'industrie drapière en plein développement. Appâtés par les revenus importants générés par cette nouvelle activité venue des Pays-Bas, les seigneurs, grands propriétaires, se mettent en devoir d'élever d'immenses troupeaux de moutons nécessitant de grands espaces de pâturage. Or, l'espace foncier dont ils ont besoin à cette fin – terrains communaux d'usage libre et collectif –, est exploité par le peuple des petits paysans (pâturages communs et champs ouverts au glanage) avec lesquels ils se retrouvent ainsi en concurrence. Ils vont donc user des pires moyens pour se les approprier. L'expropriation des paysans va s'effectuer de différentes façons, mais principalement par une mainmise éhontée sur les terres communales. Les seigneurs entourent ces terres de clôtures, mettent à bas les maisons des paysans et les expulsent manu militari. Si ces derniers ont le malheur de s'opposer à cette rapine, ont leur envoie la troupe et ont les passent au fil de l'épée avec l'assentiment et le soutien de l'Etat monarchique (la révolte des Midlands, en 1607, se termine en bain de sang général). Au XVIIIe siècle, une série de lois sur les « enclosures » consacrent cette entreprise de spoliation à grande échelle. Dès le XVe siècle quelques esprits éclairés, **Thomas More** est de ceux-là, se lèvent pour dénoncer ces pratiques injustes et immorales. Parallèlement, sous l'effet du renchérissement de la terre, les contrats d'affermage qui lient les cultivateurs aux propriétaires fonciers, sont renégociés en faveur de ces derniers. Le montant des fermages augmente considérablement. Nombreux sont les exploitants incapables de générer les revenus suffi-

sants à partir de leur travail pour s'acquitter des loyers demandés. Cela contribue également à accentuer l'exode rural.
De plus, la révolution agricole induite par la diffusion de la technique et des connaissances, suscite une augmentation rapide de la productivité qui fait baisser les besoins en main d'œuvre. Beaucoup de paysans n'ont plus les moyens de subsister à la campagne et vont grossir les rangs de ceux qui cherchent du travail en ville.
Dépouillée et spoliée, la masse des paysans ruinés s'entassait dans les villes, les bourgs et sur les routes d'Angleterre. Privés de tous moyens d'existence, ils étaient le plus souvent réduits à mendier leur pitance. Contre ses pauvres hères à qui on avait tout pris jusqu'à les réduire à l'état de chiens errants, les autorités édictèrent des lois répressives particulièrement sanguinaires, d'une cruauté sans nom. On estime ainsi que sous le règne d'Henri VIII, 72 000 d'entre eux furent exécutées pour simple fait de vagabondage. Au XVIIIe siècle, le châtiment par la mort fut remplacé pour les vagabonds et les sans-logis par l'incarcération dans des « maisons de travail » (workhouse) *: « Les indigents y travaillent 10 heures par jour dans des conditions de vie plus précaires que les ouvriers les plus mal payés, selon le principe de less eligibility, puisque les conditions dans le cadre de l'assistance devaient être moins bonnes que celles envisageables dans le cadre d'un emploi salarié. Le taux de suicide y est tellement élevé que des historiens parlent de maisons "quasi-génocidaires" »* (cf. Wikipedia).
Enfin, il convient de rappeler que la Réforme religieuse introduite par Henri VIII a elle aussi joué un grand rôle dans le processus d'**accumulation primitive du capital** en faveur de la bourgeoisie anglaise par la spoliation organisée des biens de l'Église catholique au XVIe siècle.
En France, le processus de captation de richesses fut plus tardif et s'opéra par d'autres biais, plus sournois car plus dissimulés sous couverts de grandes œuvres révolutionnaires-égalitaires, celles dont M. François-Marie Arouet, dit **Voltaire** s'était fait le promoteur zélé, quelques années plus tôt. En voici un échantillon à travers l'exemple de la confiscation des biens nationaux et la question agraire. A cette fin, nous reproduisons de courts extraits d'un remarquable travail de recherche effectué par M. Éric Teyssier, universitaire et historien français, spécialiste de ces questions dans leurs développements méridionaux, ardéchois tout particulièrement, sachant que ce qui s'est passé dans le sud de la France s'est reproduit aux quatre coins de l'hexagone, comme on le verra un peu plus loin :
*« A la veille de la **Révolution**, la pression démographique et le besoin de terre qui en découle rendent la question foncière cruciale dans le monde rural. Témoignage de cette "faim de terre", de nombreux cahiers de doléances*

proposent de diviser les biens de la Couronne et des monastères en parcelles qui seraient ensuite revendues aux paysans [...]
Pour rendre possible cette accession à la propriété des paysans qui en sont dépourvus la division préalable des biens est indispensable.
Ce morcellement des terres est ainsi prévu par la loi du 25 juin 1790 qui le préconise "autant que la nature le permettra". Pourtant, ces mesures témoignant d'une volonté de multiplier le nombre des petits propriétaires sont abrogées par les décrets de novembre 1790 qui imposent la vente des biens de l'Église en corps d'exploitation et incitent même les districts à regrouper les biens trop modestes. Lorsque les députés de la Constituante adoptent cette loi, leur objectif consiste alors uniquement à combler au plus vite le gouffre budgétaire hérité de l'Ancien Régime. Ils estiment donc nécessaire de favoriser les acheteurs fortunés issus de la bourgeoisie qui sont supposés être plus solvables que les paysans sans terre. Au-delà de ces considérations purement financières, il est probable que les députés de la Constituante ont également été sensibles aux arguments de la bourgeoisie qui s'intéresse beaucoup à ces biens que les experts inventorient depuis le début de l'année 1790. En effet, la bourgeoisie a tout avantage à s'enchérir sur de vastes exploitations car elle écarte ainsi des ventes de nombreux paysans, même aisés, qui ne disposent pas des moyens nécessaires pour pousser les enchères au-dessus d'un certain seuil. Quant aux paysans sans terre, la non division des domaines a pour conséquence de les exclure presque totalement des ventes.
Pourtant, lorsque les premiers biens sont effectivement vendus aux enchères publiques, dès novembre 1790, la foule se presse nombreuse dans les salles de vente. Comme les domaines n'ont fait l'objet d'aucune division préalable, la déception est grande pour de nombreux paysans qui espéraient, naïvement, pouvoir emporter une part même modeste de ces terres. Dans certains districts, la volonté de favoriser les acheteurs fortunés est poussée jusqu'aux limites de la malversation […]
A la fin de l'année 1791, la grande majorité des biens de l'Église sont déjà vendus. Comme cela était prévisible, c'est la bourgeoisie qui a pu en acquérir la plus grande part. Si la paysannerie aisée a elle aussi, mais dans une moindre mesure, pu tirer parti de ces ventes, les paysans les plus pauvres n'ont rien pu acquérir du fait du mode d'aliénation adopté. (La vente des biens nationaux et la question agraire, aspects législatifs et politiques, 1789-1795 │ Éric Teyssier │ Revue *Rives méditerranéennes* n°5 | 2000 │ *Paysans et pouvoirs local, le temps des révolutions,* en accès libre sur Internet. Le lecteur y retrouvera toutes les références nécessaires en appui des arguments de l'auteur de cet article)
Le travail, tout aussi passionnant réalisé par M. Matthieu de Oliveira (maître de conférences en Histoire contemporaine - Université de Lille Sciences humaines

En définitive, dans cette logique, s'il est donné à celui-ci de posséder davantage que celui-là, en raison de ses propres efforts, c'est pour qu'il fasse usage de ses richesses au service de l'intérêt général et donc également des plus pauvres[311]. Cette explication qui permit de donner une légitimité morale à **l'accumulation primitive du Capital** et au « pourquoi ? » des inégalités (si les pauvres étaient pauvres c'est donc parce qu'ils avaient fait mauvais usage des dons que la nature leur avait généreusement octroyés) nourrit la bonne conscience des élites protestantes anglo-saxonnes : leur situation privilégiée n'étant finalement que leur récompense dans l'action d'accomplir la volonté de Dieu.

Ainsi donc, **Locke** conçoit que l'on puisse s'enrichir à l'infini, à condition toutefois que la richesse produite continue d'alimenter le circuit de l'économie, qu'elle continue à servir sa fonction sociale. Seul un usage de la richesse qui ne répondrait pas à cette définition serait moralement condamnable à ses yeux. En somme, plus les riches s'enrichissent, plus la société et les pauvres y trouveraient leur intérêt. Il serait donc contre-productif de s'opposer à l'entreprise individuelle et à la production de richesses qui en découle. Toute initiative de l'État visant à encadrer ou à contraindre le commerce et l'industrie, nuirait au plus grand nombre.

Locke en déduit que l'État, le pouvoir exécutif, seul habilité, selon lui, à user de la force, doit limiter son rôle à créer et à garantir les

---

et sociales) dans son ouvrage *Les routes de l'argent - Réseaux et flux financiers de Paris à Hambourg (1789-1815)* (publié par l'IGPDE- Institut de la gestion publique et du développement économique) confirme en tous points les observations et analyses que nous venons de rapporter. Un seul petit extrait : *« Le département du Nord a-t-il été la proie des acquéreurs-prédateurs venus de l'extérieur, du Sud et du Nord, attirés par des terres abondantes et de qualité, l'importance des biens ecclésiastiques et de seconde origine ? Les surfaces acquises tant par des Parisiens que par des Belges s'élèvent à environ 5 500 ha, soit près de 4 % du total des biens mis en vente. Si le chiffre semble moins impressionnant en pourcentage qu'en valeur absolue, il ne doit cependant pas masquer l'importance du transfert de propriété qui a eu lieu au profit d'un nombre d'individus finalement très restreint. Il convient également de prendre en compte le bénéfice qu'ils en ont retiré, certes bien difficile à chiffrer, mais à l'évidence considérable. » (Chapitre II : Très bien achetés, très mal payés, très bien revendus. Les biens nationaux dans les départements du Nord et de la Belgique entre patrimoine et spéculation, (*consultable sur Internet).

311 *Soit une préfiguration de la théorie « du ruissellement » propre à cette époque.*

conditions d'une jouissance paisible par les hommes du fruit de leur labeur, dans le strict cadre de ses prérogatives et sous le contrôle du pouvoir législatif (les assemblées). En définitive, dans cette vision du « **contrat social** », l'État n'exerce qu'un rôle de bonne police, un rôle d'accompagnateur et de facilitateur, mais n'interfère pas dans l'administration des choses de l'économie ni de la monnaie qui doit rester l'apanage des hommes de l'art.

Voilà pourquoi, pour beaucoup dont **Friedrich Hayek**, **Locke** serait le véritable père fondateur du **libéralisme** intégral, du fait de sa dénonciation radicale de l'interventionnisme étatique.

Mais c'est avec **Jean-Jacques Rousseau** (1712-1778) que l'idée de **Contrat socia**l va revenir en force et par la grande porte, dans l'histoire universelle. *Du contrat social ou Principes du droit politique* paraît en 1762. Son impact va être immense. Il servira de ferment à l'émergence des temps nouveaux tels qu'ils s'écrivaient déjà en substance dans de nombreux esprits en ces temps prérévolutionnaires, et aussi de bréviaire à leur engagement public. Une légende voudrait que **Maximilien Robespierre** ait toujours porté sur lui un exemplaire du **Contrat social**. Vraie ou fausse, cette anecdote indique, en tout état de cause, quelle place fut celle de **Rousseau**, dans l'esprit et le cœur d'une génération entière de révolutionnaires, ce qui se mesure à l'aune de cette affirmation prononcée par **Robespierre**, en 1792, devant ses amis du club des Jacobins : « *Personne ne nous a donné une plus juste idée du peuple que **Rousseau**, parce que personne ne l'a plus aimé.* »

Comme **Rousseau** l'a lui-même relaté, il faut voir dans la rédaction de ce traité la conséquence directe d'un événement majeur survenu dans sa vie (par une chaude journée d'octobre 1749, le jour étant inconnu), événement connu sous le nom d'« Illumination de Vincennes[312] ». Alors qu'il se rendait à pied à Vincennes pour y visiter

312 Voici ce qu'il indique lui-même, à ce propos, dans un courrier à Malesherbes : *« Tout à coup, je me sens l'esprit ébloui de mille lumières. Une violente palpitation m'oppresse. Ne pouvant plus respirer, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation qu'en me relevant, j'aperçu tout le devant de ma veste mouillée, de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandais. »*

Diderot[313] , avec qui il s'était lié d'amitié quelques années plus tôt, et qui s'y trouvait emprisonné, il aurait eu la révélation soudaine de la nécessité dans laquelle il était désormais de donner à sa vie un sens supérieur au service d'un Bien-commun à édifier collectivement, ce à quoi il allait se consacrer par la rédaction de trois essais qui sont successivement le *Discours sur les sciences et les arts* (1750), le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755) et *Du contrat social* (1762).

Le récit a postériori de cet événement pourrait laisser penser qu'il constituerait un retournement total, quasi miraculeux, dans la vie et la pensée de **Rousseau,** par lequel il serait passé d'une vie légère, insouciante, frivole à une vie tournée vers le sérieux. En vérité, ce n'est pas ainsi qu'il convient de l'analyser, selon nous. Nous postulons plutôt que ces deux moments de la vie du grand homme forment une totalité harmonique, le deuxième moment ayant infusé dans le premier jusqu'à se manifester pleinement au terme d'un processus de maturation intérieure. Ainsi, l'énergie de conscience qui habitait **Jean-Jacques Rousseau**, aurait atteint un certain seuil critique susceptible d'enclencher une révolution intérieure ; ce qui était dedans trouva alors la force et le moyen de se manifester dehors[314].

313 Arrêté à la suite de la publication de sa *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*, un ouvrage exprimant des idées matérialistes et des prises de position jugées impies et dangereuses envers la religion, Denis Diderot fut emprisonné au château de Vincennes du 24 juillet au 3 novembre 1749.

314 Nous nous hasardons ici à imaginer qu'il soit possible de se représenter le processus qui enfanta le **Jean-Jacques Rousseau** de l'Histoire, à travers la personne d'**Alain Soral** dont l'exemple nous est bien connu, le pathos en moins, puisqu'il a souvent évoqué son parcours de vie. Ainsi qu'il le raconte lui-même, **Alain Soral** ne fut pas toujours le polémiste publiciste talentueux qu'il est devenu progressivement, et qui s'est fait connaître au grand public après son coming-out pro-FN. Pourtant, cet homme-là est bien le produit de ses expériences de jeunesse, de sa rupture avec son milieu familial, de sa vie de bohême parisienne, de ses rencontres, de ses lectures, de sa fréquentation des milieux branchés parisiens et des lieux de drague autant que des salons de boxe, etc. Même si cela lui fut imperceptible, comme c'est le cas pour chacun d'entre nous dans nos propres vies car nous sommes dans l'acte de vivre mais pas dans celui de nous regarder vivre, chacun de ces moments contribua pourtant à édifier la personne qu'il est devenu, en correspondance avec sa

Lorsque l' « illumination » survint dans sa vie, **Rousseau** était déjà âgé de 37 ans ; il en aura 50 à la parution de *Du contrat social.* Il est donc un homme mûr ayant déjà pas mal vécu et éprouvé de nombreuses expériences intérieures. Jusque-là, son quotidien était fait de musique, de botanique, de lecture, mais il était surtout gorgé de nature. **Rousseau** cheminait longuement à pied, allait à la rencontre des paysages les plus variés car il aimait les champs autant que les forêts, les lacs et les ruisseaux, les fleurs autant que les buissons et les arbres les plus majestueux. Le spectacle de la nature sous toutes ses formes, paysages et animaux, était pour lui un ravissement et un émerveillement jamais déçu. Bien que ses pérégrinations soient le plus souvent solitaires, qu'elles lui procurassent la paix de l'esprit et du cœur, qu'elles le tinssent éloigné de la laideur du monde, nous postulons que **Rousseau** n'éprouvait pourtant aucun sentiment d'isolement. Tout au contraire, c'est à travers la nature rayonnante d'harmonie et de perfection, qu'il était pleinement relié au monde. C'est alors qu'il éprouvait **Dieu** au plus profond de lui-même et, qu'à travers **Dieu**, il ressentait une affinité forte avec ses semblables. Ainsi, c'est ce sentiment d'harmonie et de perfection de la Création qui allait inspirer sa pensée politique dans le but de concourir à ce qu'aucun homme ne soit plus tenu à l'écart de cette œuvre grandiose mais que, au contraire, chacun puisse y apporter sa contribution.

Dans cette approche de l'œuvre de ***Rousseau***, nous rejoignons volontiers ***Jean Jaurès*** pour qui :

> « *vivre ainsi en communion de cœur et de [illisible] avec la nature et* ***Dieu****, avec la liberté et la joie, sans protester par là même contre la vie factice, misérable et servile qu'un gouvernement despotique et une société mal ordonnée faisaient aux hommes, privés de tout contact avec la nature et le bonheur, soit par les folies et les frivolités de l'opulence oisive, soit par la servitude souffrante du travail*

---

propre sensibilité. De même, nous formulons l'hypothèse qu'une bonne compréhension de l'œuvre de **Rousseau** passe par la prise en compte de sa vie dans sa totalité. Il serait possible d'en dire autant à propos de **Marx**, de sorte qu'il nous apparait inapproprié d'opposer un jeune **Marx** à un **Marx** de la maturité car le premier préfigure le deuxième.

malsain et démesuré. Et il était impossible à Jean-Jacques, lorsqu'il regardait les gouvernements et les sociétés, avec l'expérience intime de la vie libre et vraiment humaine de ne pas songer que les gouvernements et la société ne reposaient plus sur leur véritable base. C'est ainsi que malgré lui, sa vie la plus solitaire, ses joies les plus naïves, enfermait des conclusions politiques et sociales toujours près d'éclater[315]. »

Par ailleurs, **Jaurès** nous restitue une donnée qui pourra paraître surprenante aux modernes que nous sommes pour qui la politique est un objet spéculatif froid et désincarné :

« ***Danton****, dans sa prison, et après toutes les agitations furieuses de sa vie révolutionnaire, disait : " Je voudrais voir des arbres ! " Eh bien : pour ceux qui s'imprégnaient de Jean-Jacques, il n'y avait pas contraste entre les préoccupations politiques et sociales et les goûts champêtres.* »

Comment accepter la pauvreté et la misère, comment ne pas s'indigner face au mépris de la dignité humaine soumise à l'exploitation par un travail dégradant, alors que la plénitude et la beauté sont à notre portée, librement ? Plus que toute autre, la question de la liberté pour tous a toujours préoccupé **Rousseau.** Logiquement, il a donc travaillé d'arrache-pied pour y trouver une réponse, sous cette forme : quelle organisation de la société adopter pour que chaque homme puisse y vivre librement et s'y épanouir dans l'harmonie du Grand-Tout ?

Par ailleurs, son parcours de vie et sa connaissance intime du monde des petites gens l'ayant rendu particulièrement attentif à la question sociale, il s'est positionné en critique des pensées politiques de **Hobbes** et de **Locke** en raison de l'attrait et de l'influence de ces dernières dans les milieux privilégiés de son temps. En effet, il estimait que ces théories participaient activement des inégalités et des laideurs générées par la société bourgeoise qu'il fut le premier à nommer et à dénoncer comme telle. **Rousseau** analyse en effet la société de son temps comme une construction politique et juridique échafaudée de

315 *Les idées politiques et sociales de* ***Jean-Jacques Rousseau,*** conférence prononcée le 19 décembre 1889 à la Faculté des lettres de Toulouse, sur le site de la Fondation Jaurès

toutes pièces pour légitimer le « **droit du plus fort** ». Dans un tel système les riches et les puissants étant destinés à le devenir toujours plus, ils seront donc toujours « *les plus justes* » puisque le système judiciaire aura été conçu pour qu'il en soit toujours ainsi.

Parce que les hommes procèdent de la nature et que celle-ci repose sur les principes d'unité, d'harmonie et de liberté, la philosophie politique de **Rousseau** postule que l'homme est « *naturellement bon* » ; c'est son immersion dans la société dégradée (sous-entendu la « marchandise ») qui aurait fait de lui ce qu'il est devenu : un être corrompu parce que tournant le dos à sa véritable nature[316].

316 Depuis 200 ans, il est de coutume, dans certains cercles intellectuels, de railler la « naïveté » de **Rousseau** en la matière. A l'image de ce qu'ils sont et de ce qui leur ressemble ; leur milieu, leurs semblables, ces gens-là ont fait mille fois l'expérience de la bassesse humaine, de sa médiocrité, de sa veulerie, qu'ils projettent sur le monde. Comment pourrait-il croire que l'homme puisse être bon, eux qui ne connaissent rien de la bonté mais se prennent pourtant pour la couronne de la création ? En réalité, ceux-là n'ont rien compris à la profondeur des propos du rêveur solitaire.
S'il repose en partie sur les récits ramenés du Nouveau Monde par les explorateurs, colons et jésuites français, le mythe du bon sauvage s'appuie surtout, chez lui, sur une intuition géniale dont l'anthropologie a confirmé depuis toute la pertinence. Dans son célèbre ouvrage *Age de pierre, âge d'abondance : l'économie des sociétés primitives* (1972. Dans la version française parue chez Gallimard date de 1976, la préface est de **Pierre Clastres**), l'anthropologue américain **Marshall Sahlins** (1930-2021) a totalement révolutionné notre connaissance des sociétés primitives **pré-néolithiques**.
En s'appuyant sur un large catalogue d'observations de terrain issues de toutes les régions du globe, **Sahlins** affirme que notre vision des sociétés primitives de l'âge de pierre, doit être totalement refondée à l'opposé de l'image du « sauvage » luttant constamment pour assurer sa subsistance. Il se pourrait même, nous dit-il, que cet homme ait bénéficié d'une certaine qualité de la vie. Selon lui, notre erreur d'appréciation ressortirait du glissement ontologique par lequel la notion d'Etre a progressivement été colonisée par la notion d'Avoir, au point de la supplanter totalement désormais, de sorte que la mesure du bien-être ne s'exprime plus maintenant qu'en termes de quantité et non plus de qualité. Ainsi, on aurait extrapolé, à tort, que les populations **pré-néolithiques** étaient confrontés constamment aux pénuries parce qu'ils possédaient peu de biens matériels. Ce faisant, on aurait oublié que la notion de besoin était relative et qu'il n'est pas nécessaire de posséder beaucoup pour se trouver

bien, quand on a peu de désirs matériels. De plus, pour nos ancêtres chasseurs-cueilleurs appelés à se déplacer, l'accumulation était plutôt une contrainte qu'une opportunité.

De là à affirmer que les chasseurs-cueilleurs vécurent dans une société d'abondance, comme le fait **Sahlins**, c'est peut-être un peu exagéré ou simplement provocateur. Pour autant, la piste qu'il poursuit semble incroyablement novatrice et porteuse de perspectives particulièrement enrichissantes au point que **Sahlins** soit en mesure d'affirmer : *« Certains ethnographes prétendent au contraire que la quête de nourriture est si fructueuse que la plupart du temps les gens semblent ne pas trop savoir comment s'occuper. Mais le succès de cette recherche dépend de la mobilité du groupe, mobilité plus ou moins grande selon les cas, mais toujours suffisamment contraignante pour décourager toute velléité de possession. Et c'est littéralement que l'on peut dire du chasseur que sa richesse lui est un fardeau. »*

Entre temps, la thèse de **Sahlins** a reçu une confirmation spectaculaire grâce aux recherches du linguiste et anthropologue américain **Daniel Everett**.

Fin des années 70, alors âgé de 35 ans, **Everett** fut mandaté par l'organisation Wycliffe pour évangéliser une tribu perdue au cœur de la jungle Amazonienne ; les **Pirahãs** (= les hommes qui se tiennent droit). Après plusieurs années de fréquentation de ce petit peuple de 800 âmes et surtout d'apprentissage de leur langue, **Everett** découvrit avec stupeur une langue unique en son genre car dénuée des notions de nombre, de couleur et surtout de temps : tout s'y conjugue au présent, il n'y existe aucune référence au passé ni au futur. Pour la première fois semble-t-il, nous étions en présence d'un groupe d'individus totalement étrangers à toute représentation en termes de « séparé ». Parce qu'ils sont totalement inclus dans l'Etre, les **Pirahãs** n'ont pas besoin d'exprimer ou de désirer ce qui ne ressort pas de l'Etre qui est le présent éternellement renouvelé. Et cela produisait une race d'hommes emplie de sagesse, de joie, et de beauté. Ecoutons ce que nous en dit **Daniel Everett** :

« Question :

Qui vous a enseigné leur langue ?

Réponse :

*J'ai appris avec Bernardo, « Kohoi » en **Pirahã**. Il m'a fallu du temps avant de comprendre qu'ils n'avaient pas de mots pour désigner les chiffres, ce qui n'existe dans aucune langue. Ainsi que leur façon de marmonner, et leur système sonore. J'ai tout de suite su que j'avais affaire à un langage tonal unique.*

Question :

Quel impact l'utilisation exclusive du temps présent a-t-il sur leur vie ?

Réponse :

Si **Rousseau** veut en finir avec l'ordre ancien et rêve d'instaurer un régime politique exemplaire, c'est donc avant tout pour recréer, par la loi et la juste gouvernance des choses humaines, les conditions d'une unité et d'une harmonie perdues en s'inspirant du modèle révéré de la démocratie grecque antique (qu'il idéalise assurément). C'est dans *Du contrat social* que s'expriment le mieux ces considérations qui sont au cœur de sa pensée politique car :

*« Ce qui est bien et conforme à l'ordre est tel par la nature des choses et indépendamment des conventions humaines. Toute justice vient de **Dieu**, lui seul en est la source ; mais si nous savions la recevoir de si haut, nous n'aurions besoin ni de gouvernement ni de lois. Sans doute il est une justice universelle émanée de la raison seule ; mais cette justice, pour être admise entre nous, doit être réciproque. À considérer humainement les choses, faute de sanction naturelle, les lois de la justice sont vaines parmi les hommes ; elles ne font que le bien du méchant et le mal du juste, quand celui-ci les observe avec tout le monde sans que personne les observe avec lui. Il faut donc des conventions et des lois pour unir les droits aux*

---

*Eh bien, leur priorité va à l'expérience immédiate. L'absence de nombres dans cette langue me semble également liée à cette immédiateté ; car les chiffres impliquent une abstraction, qui va au-delà de ce qui est nécessaire au quotidien. Or les **Pirahãs** ne sont pas concernés par d'inutiles abstractions : précisément à cause de l'importance qu'ils attribuent à l'immédiateté de l'expérience, ne pas s'inquiéter du futur, ni du passé, ne pas mentionner ce qu'ils n'ont pas vu, ou entendu. Ils chassent, pêchent, partagent la nourriture. Le reste du temps, ils s'amusent, discutent, profitent. J'ai travaillé avec des douzaines de groupes Amazoniens : tous souhaitaient acquérir des biens matériels, comme les Brésiliens. Mais les **Pirahãs** ne demandent jamais rien ; non parce qu'ils ne connaissent pas, mais parce qu'ils n'en éprouvent pas le besoin. Fiers d'être **Pirahãs**, ils sont satisfaits de leur mode de vie. »*
Notons au passage que la découverte d'**Everett** sur la structure de la langue des **Pirahãs**, a totalement dynamité la **théorie dite de la « grammaire universelle** » de **Noam Chomsky**, en démontrant que la langue de **Pirahã**s ne connaissait pas la fonction de récursivité. Pour avoir ainsi mis à mal les thèses du pape de la linguistique contemporaine, **Dan Everett** a fait l'objet d'intenses campagnes de dénigrement, de mesures vexatoires, d'interdiction de voyager (on lui a interdit de retourner sur le territoire des **Pirahãs**), toutes mesures antiscientifiques dignes des temps les plus obscurs.

devoirs et ramener la justice à son objet. »

L'harmonie politique que vise **Rousseau** dans *Du contrat social*, est d'ordre supérieur. Elle nécessite le dépassement des volontés particulières – celles-ci s'avérant souvent contradictoires les unes avec les autres – et leur fusion en **volonté générale**. La **volonté générale** n'est pas strictement la somme des volontés particulières de chacun des individus qui compose la communauté ; elle en est une forme dépassée vers le haut, sublimée en intérêt général ainsi qu'en conscience supérieure du **Bien commun**. En se projetant par la conscience dans un espace raisonné selon ses intérêts supérieurs, l'individu-citoyen est en mesure de dépasser le cocon limité de ses désirs personnels momentanés pour s'inscrire dans une dimension transcendée de lui-même.

Pour que l'harmonie s'instaure dans une communauté humaine, il faut donc que la **volonté générale** soit souveraine et s'impose aux volontés individuelles ainsi qu'à la somme de celles-ci qui, en réalité, n'est qu'une apparence d'unité puisqu'elle renferme d'infinies contradictions et intérêts divergents, c'est-à-dire un chaos en puissance.

Afin d'organiser, de gérer et de faire respecter la volonté générale, **Rousseau** imagine que celle-ci soit dotée d'une institution uniquement soucieuse du **Bien commun** : le Législateur. Le Législateur édicte la **Loi** et incarne sa légitimité en tant qu'elle exprime la **volonté générale,** au moyen du Droit et de l'institution judiciaire. L'ensemble de ce dispositif définit les contours juridiques et politiques du **Contrat social**. A la suite de **Platon** dont il est un grand connaisseur et un grand admirateur, **Rousseau** qualifie de « **République** » toute société administrée selon le principe de souveraineté du peuple. Pour lui, les conditions requises à l'administration du **Contrat social** sous l'égide de la **volonté générale** sont au nombre de quatre :

- Que chaque individu accepte librement de renoncer à l'exercice de ses droits naturels et qu'il les délègue à l'État. En retour, celui-ci assurera sa protection au sein de la communauté nationale où règneront l'égalité et la liberté pour tous. Le **contrat social** implique donc un abandon total et inconditionnel de ses droits naturels par chaque individu, en contrepartie des droits associés à la citoyenneté. C'est seulement par l'accès à la citoyenneté que le renoncement à la liberté particulière de chacun permet le déploiement de la liberté

pour tous à un niveau supérieur, cette liberté étant garantie par une instance représentative de la **volonté générale**, l'État souverain :

« *S'il n'est pas impossible qu'une volonté particulière s'accorde sur quelque point avec la **volonté générale**, il est impossible au moins que cet accord soit durable et constant ; car la volonté particulière tend, par sa nature, aux préférences, et la **volonté générale** à l'égalité. Il est plus impossible encore qu'on ait un garant de cet accord, quand même il devrait toujours exister ; ce ne serait pas un effet de l'art, mais du hasard. Le souverain peut bien dire : "Je veux actuellement ce que veut un tel homme, ou du moins ce qu'il dit vouloir " ; mais il ne peut pas dire : " Ce que cet homme voudra demain, je le voudrai encore ", puisqu'il est absurde que la volonté se donne des chaînes pour l'avenir, et puisqu'il ne dépend d'aucune volonté de consentir à rien de contraire au bien de l'être qui veut. Si donc le peuple promet simplement d'obéir, il se dissout par cet acte, il perd sa qualité de peuple ; à l'instant qu'il y a un maître, il n'y a plus de souverain, et dès lors le corps politique est détruit*[317]. »

- Que le peuple souverain instaure un cadre légal, par la **loi**, lui permettant d'assurer, en toutes circonstances, la défense du **Bien commun** face aux entreprises séditieuses menées par des individus ou des groupes d'intérêt organisés pour faire prévaloir des privilèges particuliers contre la **volonté générale**. Tout refus de se soumettre à la **volonté générale** ou tout projet d'accaparer la **volonté générale** et de la détourner au service d'intérêts privés par une minorité s'apparente à une violation du **contrat social** qui lie entre eux l'ensemble des membres de la communauté. C'est pourquoi, tout groupe ou individu manifestant un refus de de se conformer à la **volonté générale**, peut et doit légitimement y être contraint : c'est le sens des propos par lesquels **Rousseau** affirme qu'un citoyen peut être « *forcé d'être libre* » puisque l'expression supérieure de la **liberté** s'exprime dans la **volonté générale** :

  « *Rien n'est plus dangereux que l'influence des intérêts privés dans les affaires publiques, et l'abus des **lois** par le gouvernement est un mal moindre que la corruption du législateur, suite infaillible des vues*

317 *Du contrat social, Livre II, Chapitre I : Que la souveraineté est inaliénable*

*particulières. Alors, l'**État** étant altéré dans sa substance, toute réforme devient impossible. Un peuple qui n'abuserait jamais du gouvernement n'abuserait pas non plus de l'indépendance ; un peuple qui gouvernerait toujours bien n'aurait pas besoin d'être gouverné*[318]. »

- Que le peuple puisse s'exprimer à intervalle régulier pour faire connaître sa volonté par voie délibérative. A cette fin **Rousseau** imagine des assemblées populaires à caractère régulier et/ou extraordinaire, en cas de nécessité. Il rejette catégoriquement l'idée que le peuple puisse être représenté par des députés chargés de faire la loi à sa place. Pour lui, la souveraineté ne peut pas s'aliéner, et *« toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle ».* Le pouvoir législatif appartient au peuple et ne peut appartenir qu'à lui seul.

  Quant au pouvoir exécutif (magistrats et gouverneurs), pour **Jean-Jacques Rousseau**, il n'est qu'un serviteur du pouvoir législatif (le peuple) et n'a aucune autorité souveraine propre. Le pouvoir exécutif ne consiste qu'en des actes particuliers (appliquer la loi à des cas précis). Il est donc strictement subordonné au pouvoir législatif :

  « Il ne suffit pas que le peuple assemblé ait une fois fixé la constitution de l'Etat en donnant la sanction à un corps de lois : il ne suffit pas qu'il ait établi un gouvernement perpétuel ou qu'il ait pourvu une fois pour toutes à l'élection des magistrats. Outre les assemblées extraordinaires que des cas imprévus peuvent exiger, il faut qu'il y en ait de fixes et de périodiques que rien ne puisse abolir ni proroger, tellement qu'au jour marqué le peuple soit légitimement convoqué par la loi, sans qu'il soit besoin pour cela d'aucune autre convocation formelle.

  Mais hors de ces assemblées juridiques par leur seule date, toute assemblée du peuple qui n'aura pas été convoquée par les magistrats préposés à cet effet et selon les formes prescrites doit être tenue pour illégitime et tout ce qui s'y fait pour nul ; parce que l'ordre même de s'assembler doit émaner de la loi[319]*. »*

---

318 *Du contrat social, Livre II, Chapitre IV : De la démocratie*

319 *Du contrat social, Livre III, Chapitre XIII : Comment se maintient l'autorité souveraine / suite*

Ainsi, **Rousseau** refuse catégoriquement l'idée de députés législateurs. Au chapitre XV du ***Contrat*** ; *Des députés ou représentants*, il affirme que sitôt que le peuple se donne des représentants pour faire les lois à sa place, il n'est plus libre. Les députés ne peuvent donc être, dans le meilleur des cas, que des « commissaires » sans pouvoir décisionnel final. Dans le même esprit, **Rousseau** réclame un contrôle absolu des magistrats **:** le gouvernement n'étant pas un contrat mais un simple emploi public, le peuple souverain peut limiter, modifier ou reprendre ce pouvoir quand il lui plaît. La réunion périodique des assemblées populaires peut précisément servir à exercer ce renouvellement ou même la destitution des gouvernants.
[Note :
Combien on aimerait que de telles dispositions fussent en vigueur de nos jours qui voient la gestion des affaires publiques confisquée par une caste de politiciens depuis l'extrême droite jusqu'à l'extrême gauche en passant par toutes les nuances de l'échiquier politique.
Fin de note]
A ce point il convient de mentionner que pour **Rousseau** la véritable démocratie ne peut donc s'exercer qu'au sein de petits États ou à l'échelle locale, à l'échelle humaine.

- Que le peuple communie à l'unisson dans la conviction que son destin collectif vers l'égalité et la liberté qui procurent le bonheur, ne peut s'écrire sans soumission à un principe unificateur et harmonisateur suprême. En l'occurrence, ce n'est ici ni le nom, ni la forme de l' « **Etre suprême** » qui importe mais son rôle de garant du lien social, de gage et de socle du « vivre-ensemble » au sein de la communauté citoyenne. Dans un deuxième temps, à titre strictement personnel, chacun sera libre de donner à ce principe le nom et la forme qui lui conviendra. Cela vaut en premier lieu pour la religion **catholique** dont **Rousseau** se méfie en raison des compromissions de l'Eglise avec le pouvoir et l'argent :
« *Or, il importe bien à l'État que chaque citoyen ait une religion qui lui fasse aimer ses devoirs ; mais les dogmes de cette religion n'intéressent ni l'État ni ses membres qu'autant que ces dogmes se rapportent à la morale, et aux devoirs que celui qui la professe est tenu de remplir envers autrui. Chacun peut avoir au surplus telles*

opinions qu'il lui plait, sans qu'il appartienne au souverain d'en connoitre [connaître]. Car comme il n'a point de compétence dans l'autre monde, quel que soit le sort des sujets dans la vie à venir ce n'est pas son affaire, pourvu qu'ils soient bons citoyens dans celle-ci. Il y a donc une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle[320]*. »*

Si on comprend bien **Rousseau**, l'**Etre suprême** n'existe donc nullement pour se substituer au **Dieu** d'en-Haut mais comme expression de Sa présence dans l'ici-bas au travers de la **volonté générale**.

A nos yeux, il n'est pas usurpé de considérer les chapitres du **Contrat social** consacrés à la religion et au législateur comme la clé de voute de l'édifice théorique développé par **Rousseau**. En effet, si le **Contrat social** procède d'une démarche rationnelle destinée à transformer l'individu en sujet politique, en citoyen actif du corps politique, ce lien politique est immédiatement transmuté en lien religieux. C'est que **Rousseau** fait de la religion civile, le ciment indispensable à la stabilité, à la viabilité ainsi qu'à la longévité de tout édifice politique, en cela qu'elle élève et ennoblit :

« *Il y a donc une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen et sujet fidèle*[321]. »

Eu égard à son rayonnement, la figure de **Rousseau** est indissociable de la Révolution française. On jugera de son influence au fait que le **Contrat social** ait été réédité à treize reprises entre sa parution (1762) et 1789[322]. Quant à en faire l'inspirateur machiavélique de la Révolution, beaucoup n'ont pas hésité et continuent à le faire,

320 *Du contrat social, Livre IV, Chapitre 8 : De la religion civile*

321 *Du contrat social, Livre IV, Chapitre 8 : La religion comme œuvre du législateur*

322 Mais l'influence de **Rousseau** passe également par l' *Émile ou de l'éducation*, réédité vingt-deux fois, et surtout par *Julie et la Nouvelle Héloïse* réédité à cinquante reprises entre 1761 et 1789.

vouant sa mémoire aux gémonies. En réalité, avec ou sans **Rousseau**, il fallait que les contradictions engendrées par les conflits de classes se résolvent dans le sens de l'Histoire, peu ou prou tels qu'ils sont advenus ; tout le reste n'étant que détails et péripéties. Lui-même aurait sans doute vu tout cela avec distance et lucidité, tout comme il le fit s'agissant de ses propres productions théoriques. Ainsi, concernant la perfection du régime démocratique qu'il avait tenté de théoriser, il était parfaitement clair à ses yeux que celui-ci représentait avant tout un idéal transcendantal plutôt qu'un programme politique :

> « *S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes […] Il n'a jamais existé de véritable démocratie et il n'en existera jamais*[323]. »

Il est difficile d'imaginer aujourd'hui, le retentissement international qu'eut la **Révolution française** au sein des milieux lettrés et cultivés, cercles de pouvoir et de réflexion européens. Toutefois, c'est en Allemagne que son impact fut le plus considérable ; la majorité des intellectuels allemands optant sentimentalement, dès le départ, pour la **Révolution française**. Parmi beaucoup d'autres, Hölderlin, Schelling, **Hegel**, **Kant** ne purent s'empêcher de manifester haut et fort un enthousiasme exalté, sans qu'aucun d'eux, il est vrai, ne fasse le choix pratique d'imiter l'audace des Français. A leur décharge, il faut convenir que le contexte était peu propice à la contestation politique dans cet espace géographique et linguistique corseté qui n'avait pas encore réalisé son unité et restait soumis à la férule de souverains locaux[324].

---

323 *Du contrat social | livre III | Chapitre 4*

324 Malgré la plus grande retenue que lui imposait le contexte de l'époque, voici comment **Emmanuel Kant** s'exprime en 1798 :
« La révolution d'un peuple spirituellement riche, que nous avons vue se produire de nos jours, peut bien réussir ou échouer ; elle peut bien être remplie de misères et d'atrocités au point qu'un homme réfléchi, s'il pouvait, en l'entreprenant pour la seconde fois, espérer l'accomplir avec succès, ne se déciderait cependant jamais à tenter l'expérience à un tel prix ; cette révolution, dis-je, trouve cependant dans tous les esprits de tous les spectateurs (qui n'ont pas eux-mêmes été impliqués dans le jeu) une sympathie au niveau de ses souhaits, qui confine à l'enthousiasme et dont l'extériorisation même comportait un

Il faut dire que, contrairement à la révolution anglaise qui l'avait précédé d'un siècle, la **Révolution française** s'était faite au nom des principes de justice et de liberté ainsi qu'au nom du Droit. A ce titre, on peut parler de « révolution philosophique », ce qui avait tout pour séduire de l'autre côté du Rhin. Ainsi, dans un discours prononcé le 18 mai 1790 devant l'Assemblée nationale, Stanislas de Clermont-Tonnerre, partisan d'une monarchie pondérée à l'anglaise, faisait-il valoir que

« *[…] ces règles indiquées par la justice éternelle, par la nature des choses, quoiqu'elles aient été constamment méconnues jusqu'à présent, sont de véritables lois, et la nation française est digne d'être la première qui les adopte comme sa volonté générale*[325]. »

ou encore Jacques Antoine Marie de Cazalès qui passe pour avoir été le meilleur orateur de la Constituante, qui affirme, le 18 mai 1791 :

« *Quand l'Assemblée nationale a fait une Constitution, elle s'est écartée des routes communes tracées jusqu'alors ; elle a dédaigné*

---

danger, sympathie donc qui ne peut avoir d'autre cause qu'une disposition morale dans l'espèce humaine. » (*Le Conflit des facultés)*

Pour sa part, en 1830-1831, à l'occasion de ce qui sera son dernier cours consacré à la philosophie de l'histoire, **Hegel** se souvient de la ferveur qui avait gagné les milieux intellectuels allemands à l'annonce des événements de la grande **Révolution française**. Voici un extrait de ce cours prononcé à l'université de Berlin :

« La pensée, le concept du droit se fit tout d'un coup valoir et le vieil édifice d'iniquité ne put lui résister. Dans la pensée du droit, on construisit donc alors une constitution, tout devant reposer désormais sur cette base. Depuis que le soleil se trouve au firmament et que les planètes tournent autour de lui, on n'avait pas vu l'homme se placer la tête en bas, c'est-à-dire se fonder sur l'idée et construire d'après elle la réalité. Anaxagore avait dit le premier que le nous [en grec : la raison] gouverne le monde ; mais c'est seulement maintenant que l'homme est parvenu à reconnaître que la pensée doit régir la réalité spirituelle. C'était donc là un superbe lever de soleil. Tous les êtres pensants ont célébré cette époque. Une émotion sublime a régné en ce temps-là, l'enthousiasme de l'esprit a fait frissonner le monde, comme si à ce moment seulement on en était arrivé à la véritable réconciliation du divin avec le monde. »

325 *Orateurs de la Révolution française* │François Furet et Ran Halévi │Tome 1 │Paris│Gallimard │1989

l'exemple de ses contemporains ; elle a tout oublié pour ne se souvenir que des principes de justice et de liberté[326]. »

Quelques heures à peine avant son exécution, **Robespierre** lui-même tint à le réaffirmer en guise de testament politique :

« *La révolution est la première qui ait été fondée sur la théorie des droits de l'humanité et sur les principes de la justice[327].* »

Toutes ces considérations trouvèrent leur pendant chez nos voisins d'Outre-Rhin :

« *Toutes les révolutions antérieures se sont produites à des époques et dans des pays où l'entendement humain n'était pas encore parvenu à une maturité suffisante pour créer une constitution fondée sur les principes purs de la Raison, du droit et de la justice[328]. »*

Quant à l'écrivain et homme politique, philosophe, disciple de **Kant**, Friedrich von Gentz, il considère que :

« *La révolution est le premier triomphe pratique de la philosophie, le premier exemple d'une forme de gouvernement fondée sur des principes et sur un système cohérent et conséquent[329]. »*

Mais la lune de miel sera de courte durée, trois à quatre ans à peine, et les plus hautes attentes vite déçues. Les difficultés en tous genres et les violences concomitantes s'accumulant pour la jeune **Révolution**, l'attrait des Allemands pour celle-ci s'émoussa rapidement ; beaucoup s'en détournèrent, d'autres lui devenant même carrément hostiles. Ce sont la condamnation à mort suivi de l'exécution du roi Louis XVI et de son épouse, Marie-Antoinette, le 21 janvier 1793, qui consommèrent la rupture en raison de sa dimension inhumaine et brutale. Aux yeux des Allemands, la sauvagerie froide et implacable manifestée lors de ces

---

326 Assemblée nationale | Archives parlementaires | 18 mai 1791. (En accès libre sur Internet)

327 26 juillet 1794. Il s'agit de son dernier discours devant la Convention.

328 Joachim Heinrich Campe, écrivain, linguiste et pédagogue, reproduit dans *La Révolution française vue par les Allemands*, textes traduits par Joël Lefebvre, Presses Universitaires de Lyon, 1987.

329 *Lettre à Christian Garve, 5 décembre 1790,* citée dans *La Révolution française vue par les Allemands*, textes traduits par Joël Lefebvre, Presses Universitaires de Lyon, 1987.

exécutions avait totalement aboli la dimension idéale de la révolution, son caractère philosophique. En fait, ce sont bien les excès de la **Révolution** qui furent alors mis au banc par les intellectuels allemands, mais pas les idéaux qu'elle portait à l'origine, à savoir l'espoir de faire advenir un monde nouveau. C'est à ce projet que vont donc s'atteler les penseurs germaniques en reprenant le flambeau révolutionnaire sur son versant « raisonnable » et « civilisé », parce que reposant sur une régénération, sur une purification, morale[330]. Ce sera la révolution philosophique kantienne et l'**idéalisme allemand** en ses prolongements politiques et juridiques.

En somme, les Allemands, avec **Kant** et à sa suite, vont réaliser sur le plan théorique, la révolution que les Français auront mis en œuvre sur le plan pratique ainsi que l'analysera **Hegel** lui-même :

> « *On peut tout de suite remarquer ici que le même principe* [celui qui conduit la Révolution] *a été théoriquement posé en Allemagne par la philosophie kantienne* [...] *Cela demeura paisible théorie chez les Allemands ; mais les Français voulurent l'exécuter pratiquement*[331]. »

A ce titre, on peut considérer **Emmanuel Kant** (1724 - 1804) comme un continuateur de **Rousseau**, sa philosophie juridique et politique constituant un commentaire spéculatif de la **Révolution française** à travers sa propre reformulation de la problématique du **Contrat social**.

Kant mesura parfaitement la portée subversive de ses propositions théoriques puisqu'il n'hésita pas à affirmer : « *la philosophie critique se présente comme une philosophie telle qu'aucune autre n'a existé auparavant... Il n'y avait pas eu de philosophie avant la philosophie*

---

330 *Du système kantien et de son plus haut achèvement, j'attends une révolution en Allemagne* | **Hegel** | Lettre à Schelling du 16 avril 1795 | dans *Hegel, Correspondance I 1785-1812* | Gallimard | 1990

331 *Leçons sur la philosophie de l'histoire* | trad. Gibelin | Vrin | 1967.
Marx, quant à lui, formulera cette conviction de façon beaucoup moins amène : *« C'est une fois de plus chez **Kant** que nous trouvons la forme caractéristique qu'a prise en Allemagne le libéralisme français… »* (*L'idéologie allemande / 3e partie : SAINT MAX / 1. L'unique et sa propriété / 6. Les hommes libres / A. Le libéralisme politique).*

critique[332]*. »* Son ami Hölderlin ne sera pas moins dithyrambique quand il écrira : *« **Kant** est le Moïse de notre nation*[333]*. »*

L'apport de **Kant** à l'émergence de la pensée politique et juridique moderne est considérable. Ce travail a connu deux périodes ; l'élaboration d'une méthode philosophique tout d'abord puis son extrapolation dans la philosophie du Droit, la deuxième période, à peu près autour de 1790, reposant sur les acquis méthodologiques de la première. Avant 1790, **Kant** jette les bases d'une méthode « révolutionnaire » en philosophie ; c'est la « philosophie critique » qu'il développe en trois volumes ; les trois critiques.

La *Critique de la raison pure* (1781), la première des trois critiques, est la clé de voute de l'édifice. Ce livre prend naissance dans un constat : jusqu'alors, la philosophie a échoué à saisir efficacement le monde par le moyen de la pensée organisée en connaissance. Pourquoi ? Quelles sont les causes de ce qui ressemble à une impossi-

---

332 *Métaphysique des mœurs / 1ére partie / Doctrine du droit*

333 Lettre d'Hölderlin à son frère, le 1er janvier 1799.
Il est pourtant un Allemand qui n'adhèrera pas au culte de **Kant ;** c'est **Nietzsche**. A cent ans de distance, il ne cessera de vouer aux gémonies le **Kant** moraliste : « *Comment a-t-on pu ne pas sentir à quel point l'impératif catégorique de **Kant** met la vie en péril ? C'est l'instinct théologique, et lui seul, qui a pris sa défense [...] Une action à laquelle l'instinct de la vie nous contraint, trouve dans le plaisir qu'elle donne la preuve qu'elle est une action juste : et ce nihiliste aux entrailles dogmatiquement chrétiennes a fait du plaisir une objection [...] Qu'est ce qui détruit plus rapidement que de travailler, de penser, de sentir sans nécessité intérieure, sans un choix profondément personnel, sans plaisir, comme un automate mû par le "devoir" ? C'est tout bonnement la recette de la décadence, et même de l'idiotie [... **Kant** en est devenu idiot. Et c'était le contemporain de Goethe ! Et cette funeste araignée passait – et passe encore ! – pour le philosophe allemand par excellence !... Je me garderai bien de dire ce que pensent les Allemands [...] **Kant** n'a-t-il pas vu dans la **Révolution française** le passage de la forme inorganique de l'Etat à sa forme organique ? Ne s'est-il pas demandé s'il existait un événement qui ne puisse s'expliquer autrement que par une disposition morale de l'humanité, au point qu'il prouverait une fois pour toutes "l'inclination de l'homme vers le bien" ? Réponse de **Kant** : "C'est la **Révolution** !" L'instinct qui se trompe à coup sûr en tout, la contre-nature faite instinct, la décadence allemande faite philosophie : voilà **Kant** ! »*
(**Nietzsche** | *L'Antéchrist)*

bilité ? Est-il possible de construire enfin un édifice analytique irréprochable, fondé sur la raison ? Voilà le genre de questions qui ont pu mettre **Kant** – dans le prolongement des écrits politiques de **Rousseau** –, sur la voie théorique qu'il a suivie et développée jusqu'à produire l'outil conceptuel le plus performant de son temps, au service des bouleversements révolutionnaires qui allaient donner à la bourgeoisie les moyens d'assurer son hégémonie idéologique et politique dans l'Histoire et de s'emparer de la conduite des affaires du monde. Ainsi, *Critique de la raison pure* répond à une série de questions : est-il possible de savoir ou, à contrario, toute forme de connaissance fondée nous est-elle définitivement inaccessible ? Si ce n'est pas le cas, alors que pouvons-nous savoir et comment investiguer le réel avec les moyens propres à la condition humaine, pour en avoir une connaissance la plus exacte et la plus opérante possible ? Ces interrogations n'ont rien à voir avec une quelconque fantaisie de l'esprit ; elles sont le produit d'une remise en cause radicale des représentations antérieures sous l'effet des bouleversements considérables induits en Occident par les avancées spectaculaires de la science et de la technique, par la démocratisation du livre, par la découverte des Amériques, etc.

Depuis le XVIIe siècle, l'approche théologico-métaphysique[334] développée par **Descartes** (1596-1650), s'était imposée en matière de

334 *« **Descartes** le redira dans la préface des Principes : la métaphysique est bien "science des principes" et des "premières causes", chronologiquement première, racine de l'arbre philosophique, commencement absolu de la connaissance, d'où dériveront, selon un rapport logico-temporel de déduction, la physique et les sciences appliquées. […] Or, toute démonstration présuppose la vérité de ses prémisses, lesquelles ne relèvent donc pas d'une démonstration ; aussi les prémisses du premier syllogisme seront-elles dites "premières et indémontrables", " […] car autrement on ne pourrait les connaître, faute d'en avoir la démonstration." […] Ce principe non déduit, au fondement de la démonstration, plus connu que ce qu'il permet de connaître ne pourra être saisi que par une connaissance distincte de la science déductive ou syllogistique et supérieure à elle : "Si nous ne possédons en dehors de la science aucun autre genre de connaissance, il reste que c'est l'intuition qui sera le commencement de la science." L'intuition est donc le corrélat cognitif indispensable à la saisie des principes : si la métaphysique est philosophie première, elle sera*

connaissance. Son influence allait se prolonger au siècle suivant à travers des penseurs comme Malebranche ou Leibniz mais serait fortement contestée par une nouvelle approche dite « empiriste » dont le philosophe écossais **David Hume** (1711-1776) serait le fer de lance.

Pour **Hume** et les empiristes, faire reposer la source de la connaissance sur un catalogue d'idées innées, indémontrables, (des dogmes, d'où le terme de « dogmatiques » pour désigner les tenants de cette position), tout cela manquait singulièrement de rigueur intellectuelle. A l'opposé, ainsi qu'on le faisait dans le domaine scientifique, c'est sur l'expérience que **Hume** proposait de fonder désormais notre connaissance du réel, ce qui l'amena à considérer que, l'homme n'étant qu'un réceptacle des données en provenance de l'extérieur, les connaissances qu'il produisaient n'étaient qu'une forme d'illusion[335]. Alors qu'il avait

---

science des premiers principes, et ceux-ci – s'ils sont du moins connaissables – ne pourront être saisis que par l'intuition.
La métaphysique cartésienne, ordonnée à l'être du sujet, est donc celle de l'être comme être du sujet pensant, […] puisque le premier principe est saisi par une intuition, et que l'on déduit à partir du premier principe les autres principes, notamment l'existence de ***Dieu****, source et garant de toute vérité, puis les principes de la physique : Si, dès la scolastique, on cherche à donner une forme de rationalité à la foi elle-même, à associer raison naturelle et révélation, et à considérer que la théologie rationnelle peut et même doit, pour éviter le scepticisme et le fidéisme, venir au secours de la théologie naturelle, on peut aussi estimer que le moment emblématique des "noces" entre la métaphysique et la théologie (du moins entendue comme théologie rationnelle et non pas comme théologie révélée) commence en un sens au XVII*e *siècle. » (Principes métaphysiques, principes théologiques* | Claudine Tiercelin). En accès libre sur Internet.

335 Ces considérations l'amenèrent à formuler un scepticisme radical sur le plan spéculatif. En effet, pour lui, ni la réalité des corps extérieurs, ni celle de **Dieu**, ni même celle de notre propre moi ne nous seraient véritablement accessibles. En définitive, nos représentations du monde et de nous-mêmes ne reposeraient que sur de la croyance. Que cette croyance en quelque sorte « instinctive » et « naturelle » soit universellement répandue parmi les hommes n'en produirait pas moins une illusion limitée à nous-même puisque nos sens, en définitive, ne nous mettraient en communication qu'avec des formes d'existences intermittentes et profondément dépendantes de nous, puisque produites par l'action de notre conscience. Dès lors, il conviendrait d'admettre que notre

adopté le point de vue dogmatique, les certitudes de **Kant** allaient être fortement ébranlées par les observations de **Hume**. Dans ses *Prolégomènes à toute métaphysique future qui aura le droit se présenter comme science*, **Kant** reconnaît sa dette à l'égard de **Hume** pour l'avoir aidé à sortir de l'ornière dogmatique :

> « *Je l'avoue franchement : ce fut l'avertissement de **David Hume** qui interrompit d'abord, voilà bien des années, mon sommeil dogmatique et qui donna à mes recherches en philosophie spéculative une tout autre direction.* »

Après avoir totalement reconsidéré ces problématiques, **Kant** sera en mesure de proposer sa propre théorie de la connaissance. Avec **Kant**, la métaphysique allait retrouver de la crédibilité, de la substance par le recours à la rationalité et le scepticisme radical allait se muer en criticisme positif de sorte qu'il serait à nouveau possible d'appréhender le réel, dans les limites du connaissable, et d'agir selon ses lois. En tout cas, c'était le projet.

C'est en plaçant la connaissance à l'intérieur du sujet que **Kant** va échapper aux impasses méthodologiques de ses prédécesseurs. Ce que **Rousseau** avait réalisé sur le plan politique en faisant du citoyen, le sujet actif du corps politique, il allait l'accomplir sur le terrain de la connaissance. Là où **Rousseau** avait postulé que c'est l'action collective des hommes qui façonne l'Histoire, **Kant** suggérera que c'est l'homme en tant que sujet qui crée la connaissance du monde. Dès lors, ce n'est plus **Dieu** qui insuffle la connaissance en l'homme et cette dernière n'est plus strictement fondée sur son expérience du réel, mais c'est l'homme en tant que « sujet » qui se projette dans le réel. Ainsi, pour **Kant**, la connaissance s'établit dans la communication entre une subjectivité, l'homme, et une réalité qui est extérieure à la conscience qu'il a de lui-même et du monde. Posé dans le monde, l'homme l'observe et l'éprouve ; il interagit avec lui et l'interprète selon des représentations qui lui sont propres. La connaissance du réel s'établit donc là où la subjectivité humaine rencontre le monde tangible dans sa manifestation et dans son essence ; là où le **Phénomène** approche le **Noumène**.

---

propre existence, ou celle de **Dieu**, serait le fruit d'une croyance que nous ne saurions, d'aucune façon, prouver.

Pour **Kant**, le mécanisme par lequel s'élabore la connaissance, connait trois « moments » successifs dans le mouvement dialectique qui s'établit entre « **Phénomène** » et « **Noumène** » (ou objet transcendantal) ; ce sont la sensibilité, l'entendement et la raison. C'est pourquoi on parlera de tripartition de la connaissance.

La démonstration de **Kant** débute par un constat : c'est au moyen des sens que l'homme-sujet perçoit le réel ; lui-même et le monde dans lequel il est plongé. En somme, la sensibilité constitue le lien relationnel fondamental, le pont primordial, par lequel le sujet entre en contact avec le réel. Toutefois, dans la mesure où les sens[336] ne nous permettront jamais de saisir la totalité des informations émanant du réel, mais seulement une infime partie[337] de celles-ci, notre connaissance du réel tel qu'en lui-même, sera fatalement toujours limitée, toujours biaisée. **Kant** en déduit que la connaissance du réel, en son essence, est inatteignable par la voie des sens (la seule qui soit à notre disposition) et donc qu'il est vain de chercher à l'atteindre. Dans ces conditions, le **Noumène** devrait être considéré comme inconnaissable[338].

Après avoir transité par la sensibilité, les informations récoltées sont traitées par l'appareil cérébral et reformulées en idées, symboles,

336 Il n'est question ici que des sens physiques et non des sens spirituels, des sens de l'âme.

337 L'oreille humaine, par exemple, perçoit en moyenne les sons compris entre 16 et 20 000 hertz. Au-delà de 20 000 hertz, on parle d'ultrasons. Les chiens perçoivent les sons allant jusqu'à 50 000 hertz à peu près. Certains dauphins et certaines chauves-souris, par exemple, peuvent entendre des fréquences allant jusqu'à 100 000 Hz.

338 **Hegel** va reprendre à son compte les acquis méthodologiques de **Kant** à travers les concepts de « chose pour soi » = **Phénomène**, et de « chose en soi » = **Noumène**. Toutefois, il va s'opposer à lui sur le point précis de l'inconnaissabilité du **Noumène**. En cela, il sera rejoint par **Marx** qui établira le lien dialectique unissant **Phénomène** et **Noumène** dans le chaudron de l'Histoire. C'est dans ce creuset alimenté par les contradictions résultant des conflits de classe, que sont produites les représentations du réel dans la mesure où les concepts transitent aussi par l'Histoire. Pour **Marx**, c'est donc par la praxis que s'établit le lien que les hommes entretiennent avec le **Phénomène** ainsi qu'avec le **Noumène**.

représentations mentales, organisées en catégories[339] (qui sont les formes pures de l'entendement, à ne pas confondre avec les concepts empiriques résultant de l'expérience et qui permettent « *l'usage logique de l'entendement en général »)* et enfin, elles sont articulées à l'univers mental du receveur, dans le contexte historique, géographique et social qui est le sien[340]. C'est ce que **Kant** nomme « faculté d'entendement ». La somme des connaissances qui en résulte façonne une représentation globale du monde dont **Kant** nous invite à considérer qu'elle ne produit pas une connaissance exacte et parfaite de celui-ci. En somme, il convient de ne surtout jamais prendre le nom pour la chose.

Dans le deuxième volume de son œuvre critique ; *Critique de la raison pratique* (1788), **Kant** poursuit son objet sur le versant pratique de la raison après l'avoir traité sur son versant spéculatif. Ce faisant, il va s'efforcer de répondre à la question « *Que dois-je faire ?* » pour dire qu'il sera traité ici de morale et d' « agir » et non plus de connaissance théorique, avec l'objectif de fonder la morale sur la raison et ses nouvelles possibilités.

Après avoir posé l'inconnaissabilité du **Noumène**, **Kant** affirme logiquement que l'usage de la raison pure théorique devrait être limitée à la sphère de l'expérience, si toutefois elle ne se révèle pas elle-même une chimère, une impossibilité. Il conviendra donc d'en démontrer l'existence

339 Au nombre de douze, les catégories sont les idées les plus générales que l'on puisse penser. Elles se déclinent en catégories mathématiques de quantité – unité, pluralité, totalité – et de qualité – réalité, négation, limitation – ainsi qu'en catégories dynamiques de relation – inhérence et subsistance, causalité et dépendance, communauté – et de modalité – possibilité vs impossibilité, existence vs non existence, nécessité vs contingence.

340 Ainsi, une réalité identique ; la neige, ne sera pas traitée de la même façon par un Français et par un Inuit. Dans l'ouvrage The *Language of the Inuit*, Louis-Jacques Dorais, retient 25 termes de base pour évoquer la neige. Exemples : « matsaaq » (neige à moitié fondue au sol), « aumannaq » (neige au sol sur le point de fondre), « illusaq » (neige parfaite pour construire un igloo), « qannialaaq » (petite neige douce). On trouverait également des expressions pour désigner « *la neige tassée, fondue, là où un chien a dormi* », « *la première neige de l'automne* », un « *banc de neige formé par un vent du sud-est* ». Pour autant, cette richesse linguistique, fruit d'une expérience et d'une connaissance intime, est loin d'épuiser la réalité de ce qu'est la neige.

et d'en décrire l'usage pratique, ce qui sera son objet principal dans *Critique de la raison pratique*. Dès lors, la critique ne s'appliquera plus qu'à la raison pratique puisque « *la raison pure*[341], *quand on a montré qu'elle existe, n'a pas besoin de critique* ». On aura alors prouvé que la volonté ne se niche pas seulement dans l'usage de la raison empirique mais ressort également d'une autre instance déterminante nommée « *raison pure* » dont l'origine et la nature relèvent du transcendantal, et dont les impératifs s'imposent légitimement à l'expérience.

Alors que dans *Critique de la raison pure*, il avait affirmé l'impossibilité de connaître **Dieu** et la liberté, en soi, **Kant** va pourtant largement

341 *« La raison est le pouvoir qui nous fournit les principes de la connaissance a priori. Aussi la raison pure est celle qui contient les principes qui servent à connaître quelque chose absolument a priori (Critique de la raison pure, Intro). La raison est entièrement dialectique quand elle tente d'établir quelque chose a priori, touchant à des objets, et quand elle tente d'étendre la connaissance au-delà des limites de l'expérience possible ». (Critique de la raison pure, Logique transcendantale, Analytique transcendantale, Livre II).*
« J'entends ici par raison tout le pouvoir supérieur de connaître et j'oppose, par conséquent, le rationnel à l'empirique » (Critique de la raison pure, Théorie transcendantale de la méthode, Architectonique de la raison pure).
« La raison est la faculté de ramener à l'unité les règles de l'entendement au moyen des principes. Elle ne se rapporte donc jamais immédiatement ni à l'expérience ni à un objet quelconque, mais à l'entendement, afin de procurer a priori et par concepts aux connaissances variées de cette faculté qu'on peut appeler rationnelle et qui est entièrement différente de celle que l'entendement peut fournir ». (Critique de la raison pure, Logique transcendantale, Dialectique transcendantale, Intro II A).
« La raison se présente partagée en deux pouvoirs, un pouvoir logique et un autre transcendantal, il nous faut donc chercher de cette source de connaissance un concept plus élevé qui se superpose aux deux autres et les embrasse, nous distinguerons donc ici la raison de l'entendement, en la nommant le pouvoir des principes » (Critique de la raison pure, Logique transcendantale, dialectique transcendantale, Intro II).
« La raison pure ne contient que des principes régulateurs qui prescrivent une plus grande unité que celle que peut atteindre l'usage empirique de l'entendement, mais qui portent au plus haut degré, grâce à l'unité systématique, l'accord de cet usage avec lui-même. » (Critique de la raison pure, Logique transcendantale, Dialectique transcendantale, Livre II, Ch 3, But de la Dialectique naturelle).

atténuer son propos dans *Critique de la raison pratique*. Si on ne peut démontrer leur existence, nous dit-il, on peut néanmoins en faire le constat au travers de l'expérience. Ainsi, la pression que la loi morale exerce sur notre conscience, depuis l'intérieur de nous, démontrerait la possibilité que la liberté transcendantale puisse exister. Le « fait » qu'elle ait la capacité de s'imposer à nous au point même de nous amener au sacrifice de la vie (on peut choisir librement de mourir pour la défense d'un principe moral ; la défense de la justice ou de la liberté), démontrerait la possibilité raisonnable de son existence, selon **Kant**. Il nomme « Faktum », c'est-à-dire « *fait d'évidence* [non empirique] *de la raison* » ce type de postulats indémontrables – comme **Dieu** et l'immortalité – dont il nous faut « *admettre la possibilité au point de vue pratique*[342]. »

La loi morale n'a donc rien d'une contrainte qui s'exercerait depuis l'extérieur. Tout au contraire, elle repose sur le fait que l'homme soit un sujet autonome disposant du libre arbitre, de la possibilité de choisir dans un sens ou dans un autre[343]. Pour **Kant**, s'il n'y a pas d'autonomie du sujet, il n'y a pas de responsabilité et donc aucune possibilité morale de se déterminer suivant le bien ou suivant le mal. A chaque instant, le sujet kantien délibère donc intérieurement pour savoir s'il effectue un choix moral ou pas. En somme, c'est le sujet qui fait le choix de se donner à lui-même le devoir d'obéissance à la loi qu'il s'édicte lui-même. Ce faisant, **Kant** reprend clairement à son compte le raisonnement de

342 De même, depuis son bocal, un poisson rouge « raisonnable » serait obligé d'admettre l'existence d'une main invisible en constatant que chaque jour, il en recevrait sa nourriture. Finalement le concept de « Faktum » ne fait que reprendre en la sécularisant la célèbre formule de **Jésus-Christ** : *« Vous les reconnaîtrez à leurs fruits »*. Même si vous êtes dans l'incapacité de démontrer l'existence de l'arbre, il vous faut l'admettre comme un fait d'évidence puisque vous constatez l'existence, par l'expérience pratique, des fruits qu'il produit dans votre vie et dont vous vous nourrissez.

343 Comment peut-on postuler le principe du libre arbitre moral dans un monde régi par des lois physiques contraignantes et donc soumis au déterminisme ? C'est que ces deux instances ne se situent pas sur le même niveau. La première relève du monde nouménal alors que la seconde s'applique au monde phénoménal ; alors que les lois physiques ne s'appliquent qu'aux phénomènes, la volonté, elle, est une chose en soi.

Rousseau suivant lequel, si le sujet politique se plie à la **volonté générale** c'est parce qu'il est à la fois acteur et allocutaire de celle-ci. En se donnant à lui-même sa propre loi morale, l'homme accède à la dignité et affirme sa capacité d'autonomie : « *L'autonomie est donc le principe de la dignité de la nature humaine et de toute nature raisonnable »*.

Chez **Kant**, la raison pure n'est pas seulement la source de la morale, c'est elle qui évalue également si nos actions sont morales ou pas. Ainsi, avant toute chose, c'est notre conscience morale qui nous juge avant que nous soyons jugés par autrui ou par la société. Pour **Kant**, l'impératif moral s'affranchit du temps et de l'espace. Puisqu'il relève de la sphère du **Noumène**, il est un pur produit de la raison, contrairement à la culture, par exemple. La **morale** est à portée de tout être désireux de placer les intérêts de la raison au-dessus de ses désirs et pulsions. C'est la raison pure qui définit qu'une action est morale ou ne l'est pas.

Dans *Fondation de la métaphysique des mœurs*, **Kant** avance plusieurs principes généraux permettant de cerner en quoi consiste les devoirs moraux :

→ une action n'est vraiment morale que si elle est motivée exclusivement dans l'intérêt et le respect de la loi morale, c'est-à-dire sans aucune arrière-pensée et sans volonté de satisfaire un besoin ou un désir

→ c'est le motif d'une action qui détermine si elle est d'ordre moral et non ses conséquences

Finalement, **Kant** décrit ce qu'est une action morale, en substance, de la façon suivante : agir de sorte à pouvoir légitimement souhaiter que le(s) principe(s) qui motive(nt) mon action accèdent au statut de loi universelle, autrement dit qu'il(s) soi(en)t en tous points parfaitement conformes aux exigences d'une morale universelle.

Dès lors que la loi morale est reconnue comme universelle, son application doit l'être à son tour. Si moi-même et mes semblables sommes des sujets-acteurs moraux, nous avons le devoir réciproque de nous traiter selon les plus hautes exigences de la loi morale (et donc de

la raison[344]) et de refuser mutuellement d'alimenter des rapports de sujétion, dans un sens ou dans un autre. Le devoir moral est donc inconditionnel par nature (c'est l'impératif catégorique par excellence). Il est intrinsèquement lié aux principes métaphysiques de liberté, d'immortalité de l'âme et de **Dieu**. Pour **Kant**, il est clairement question d'élaborer « *une philosophie morale qui serait complètement expurgée de tout ce qui ne peut être qu'empirique et appartient à l'anthropologie*[345] », c'est-à-dire de définir les lois morales principielles, universelles et atemporelles, donc anhistoriques.

Kant distingue l'éthique qui appartient au champ de la pratique et la morale qui en est la partie pure et rationnelle, la dimension nouménale. Par ailleurs, il délimite deux domaines au sein de l'éthique :
→ la doctrine du Droit qui englobe les lois morales et les lois juridiques c'est-à-dire tout ce qui concerne les relations extérieures entre les hommes ; propriété, échange, travail, etc…
→ la doctrine de la vertu qui correspond aux lois éthiques, celles qui commandent à l'intériorité du sujet moral. Ici, il est question avant tout des fins recherchées dans l'action. L'éthique définit ce qui permet de distinguer un comportement vertueux d'un comportement simplement légal, tel qu'il exprime un degré supplémentaire d'intériorisation de la loi.

Kant admet qu'il n'a jamais rencontré d'actions morales pures car on peut presque toujours découvrir une dimension intéressée à nos actions. Pour autant, à ses yeux, cela ne déconsidère pas le principe de la **morale** qui réside dans le **Noumène** (ce qui serait une dilution du **Noumène** dans le **Phénomène**), mais cela nous appelle à davantage de

---

344 **Kant** nous appelle à traiter nos semblables comme « des fins en soi » et non comme des moyens. Alors peut s'édifier la société idéale qu'il appelle de ses vœux, un « royaume des fins ». Le royaume des fins est une communauté juridique dans laquelle chaque être rationnel est à la fois décideur et sujet des lois auxquelles il lui plait d'obéir. La loi morale qui gouverne la société idéale-rationnelle implique que chacun se conforme à la loi, ce qui va parfaitement de soi, chacun sachant ce qui doit être fait en adéquation avec l'intérêt supérieur d'une société morale parfaite car fondée sur l'union de toutes les bonnes volontés.

345 *Y a-t-il une morale transcendantale chez Kant ?* | Mai Lequan | dans *Revue de métaphysique et de morale* | 2007/1 | n° 53).

discipline et d'effort en vue de hisser nos actions aux exigences de la morale.

L'idée de **morale** est subséquente de l'idée de liberté. La liberté consiste dans la capacité de se donner à soi-même sa propre loi (autonomie) et donc sa loi morale. D'où on déduit qu'il ne saurait y avoir de **morale** là où il n'y aurait pas de liberté, là où nous serions placés dans un état de sujétion c'est-à-dire sommés d'obéir à autrui ou à quelque instance extérieure, en dépit de ce que nous dicterait notre conscience morale. Voilà pourquoi, à la suite de **Rousseau**, **Kant** place la **liberté** au-dessus et à l'origine de tout. Et **Kant** d'affirmer :

> « *le sentier de la liberté est le seul où il soit possible d'user de sa raison dans la conduite de la vie*[346]*. »*

Pour **Kant**, assurer la liberté de tous les citoyens, faire en sorte qu'elle irrigue de ses bienfaits le devenir des peuples et, pour cela, la promouvoir et la défendre coûte que coûte, devrait être l'objectif prioritaire tant des individus que de l'autorité publique parce que, le seul « *sujet d'étude qui donne à tous les autres leur valeur consiste [...] à faire ressortir les droits de l'humanité*[347]*.* Voilà pourquoi, à l'imitation du **Rousseau** de l'Emile, il assigne à l'éducation, la tâche centrale d'enseigner la liberté, d'apprendre à la connaître et à la chérir. Toutefois, là où **Rousseau** envisage l'exercice de la liberté dans le contexte historico-social propre à son époque, c'est-à-dire, en définitive, sous l'angle des rapports de classes, **Kant** en fait, en premier lieu, un impératif catégorique « en soi », qu'il associe aux thèses portées par le **libéralisme** naissant.

Ce développement s'opère chez lui en deux étapes, à savoir avant la **révolution française** de 1789 puis à la suite de celle-ci, ce qui va le conduire à coiffer les réflexions théoriques formant le socle de son travail philosophique (ce que nous avons vu précédemment) d'un édifice plus spécifiquement « politique » et « juridique ».

---

346 *Métaphysique de mœurs*

347 Reproduit dans Alexis Philonenko : *L'Œuvre de Kant : morale et politique* | Paris | Vrin | *À la recherche de la vérité* | 1972

Dans *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*[348], **Kant** se fait le promoteur inconditionnel des libertés ; liberté de penser et de s'exprimer, liberté religieuse, droit à l'éducation, liberté civile dans le cadre d' « *un corps politique futur dont le monde jusqu'ici n'a jamais montré l'exemple* ». Selon lui, la généralisation des libertés constitue la condition décisive à la vitalité d'un pays et donc à sa prospérité. Par voie de conséquence, il invite l'autorité publique à limiter au maximum ses interventions dans la sphère économique – industrie et commerce –, surtout quand celles-ci visent à l'encadrer, à la contraindre et la restreindre :

> « *[…] il ne peut plus guère aujourd'hui être porté atteinte à la liberté civile sans qu'on en sente le préjudice dans toute l'activité du pays, surtout dans le commerce […] Si l'on empêche le citoyen de chercher son bien-être de toutes les façons qui lui plaisent, pourvu seulement qu'elles puissent s'accorder avec la liberté des autres, on entrave le dynamisme de l'activité générale du pays et par là, à nouveau les forces du tout*[349] ».

Ce qui, avant 1789, était envisagé par **Kant** sous l'angle purement philosophique des « Droits de l'humanité », va se politiser et se juridiciser considérablement après cette date, dans la volonté de définir les *« attributs juridiques inséparables de leur nature de citoyens*[350] » dans le cadre d'une République « *pure* » et d'une constitution civile parfaitement juste (voir *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, 1784) permettant de garantir l'exercice de la liberté et d'autoriser moralement l'usage légitime de la contrainte nécessaire (voir *Théorie et pratique*[351] (1793), *Eléments métaphysiques de la doctrine du*

348 Publié en 1784

349 *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique* | Bordas | Paris | 1988

350 A savoir la Liberté légale, l'Egalité civile et l'Indépendance civile, dans *Eléments métaphysiques de la doctrine du Droit, Paris 1853, Auguste Durand Libraire*

351 Formulation couramment admise. Toutefois, le titre complet de cet ouvrage est le suivant : *Sur l'expression courante - Il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique cela ne vaut rien*

droit ainsi que *Vers la paix perpétuelle* » (1795) et *Le conflit des facultés* (1798)).

En s'éloignant ainsi des rivages apaisés de la spéculation philosophique pour explorer les eaux tumultueuses des passions humaines telles qu'elles se laissent libre cours sur le terrain politique, **Kant** s'est nécessairement retrouvé dans l'obligation de complexifier son propos afin de résoudre les contradictions inhérentes au réel (**Hegel** puis **Marx** s'efforceront de montrer comment et pourquoi, selon eux, il aurait échoué en cela).

Kant refuse, à juste titre, de céder au diktat de l'empirisme qui voudrait que l'art du politique consistât, en dernière instance, dans le seul fait de proposer aux hommes un chemin vers le bien-être et le bonheur (essentiellement matériel), de sorte que de la prospérité du peuple soit le seul critère objectif, et donc infaillible, en matière d'action politique. Pour lui, il est à la fois injuste et déraisonnable de discréditer la théorie au prétexte qu'elle serait inutile et superflue face à l'évidence résultant de l'expérience empirique. C'est pourquoi il réaffirme avec vigueur la primauté de la raison sur l'expérience, tout particulièrement en matière de Droit. En effet, dans son système, le Droit transcende l'expérience en cela qu'il repose sur des principes « à priori », c'est-à-dire indépassables :

> *« Mais, s'il y a dans la raison quelque chose qui réponde à ce qu'exprime le mot droit civil, et si cette idée a pour les hommes, qui sont entre eux en antagonisme par leur liberté, une force obligatoire, par conséquent une réalité objective (pratique), indépendamment de toute considération du bien et du mal physique qui peut en résulter pour eux (et dont la connaissance repose uniquement sur l'expérience**),** elle se fonde sur des principes à priori (car l'expérience ne peut enseigner ce que c'est que le droit), et il y a une théorie du droit civil, en dehors de laquelle toute pratique est sans valeur*[352].»

En sa volonté de transposer dans la sphère politique, les idées du Droit et de la République, au plus près de leur « idéalité pure », c'est-à-dire selon ce qui lui apparaît comme découlant directement de la

352 *Eléments métaphysiques de la doctrine du Droit. Petits écrits relatifs au Droit* | Paris 1853 | Auguste Durand Libraire

Raison, **Kant** va proposer sa propre reformulation de la théorie du **Contrat social** :

« *Voici donc un contrat originaire, sur lequel seul peut être fondé parmi les hommes une constitution civile, donc entièrement juridique, et constitué une république. Ce contrat (appelé contractus originarius ou pactum sociale) en tant que coalition de chaque volonté particulière et privée dans un peuple en une* ***volonté générale*** *et publique (visant à une législation d'ordre uniquement juridique), il n'est en aucune façon nécessaire de le supposer comme un fait (et il n'est même pas possible de le supposer tel), tout comme s'il fallait avant tout commencer par prouver par l'histoire qu'un peuple, dans les droits et les obligations duquel nous sommes entrés à titre de descendants, avait dû un jour accomplir réellement un tel acte et nous en avoir laissé, oralement ou par écrit, un avis certain ou un document, permettant de s'estimer lié à une constitution civile déjà existante. C'est au contraire une simple Idée de la raison, mais elle a une réalité (pratique) indubitable, en ce sens qu'elle oblige tout législateur à édicter ses lois comme pouvant avoir émané de la volonté collective de tout un peuple, et à considérer tout sujet, en tant qu'il veut être citoyen, comme s'il avait concouru à former par son suffrage une volonté de ce genre. Car telle est la pierre de touche de la légitimité de toute loi publique. Si en effet cette loi est de telle nature qu'il soit impossible que tout un peuple puisse y donner son assentiment (si par exemple elle décrète qu'une classe déterminée de sujets doit avoir héréditairement le privilège de la noblesse), elle n'est pas juste.* »

Ainsi, ce que d'autres – **Hobbes** et **Rousseau**[353] – avaient seulement formulé en pointillé, devient parfaitement explicite chez **Kant** : le **Contrat**

353 *« Ce n'est pas une légère entreprise de démêler ce qu'il y a d'originaire et d'artificiel dans la nature actuelle de l'homme, et de bien connaître un état qui n'existe plus, qui n'a peut-être point existé, qui probablement n'existera jamais, et dont il est pourtant nécessaire d'avoir des notions justes pour bien juger de notre état présent. » (Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes).* A la suite de **Rousseau** *(« **Rousseau** m'a mis sur le bon chemin » dira-t-il)* pour qui la **volonté générale** ressort strictement de l'idéalisation et ne saurait donc se traduire en termes institutionnels du Contrat social, **Kant** pousse le

social ne doit pas être envisagé comme le produit empirique d'une construction historique mais comme une idéalité pure exprimant la condition normative de légitimité de l'état de chose politique existant. Chez **Kant**, le **Contrat social** (appelé par lui « Contrat originaire » pour indiquer sa nature transcendantale) définit une norme qui fonctionne sur le mode du « comme si. »

Dans la société civile – ce qui pour **Kant**, est l'équivalent de société politique –, l'exercice du pouvoir ne trouve sa légitimité que dans la mesure où on peut faire « comme si » il était fondé sur l'assentiment général à travers un contrat liant chacun avec chacun. Même s'il est empiriquement clair qu'il n'en est pas ainsi, une loi n'est légitime que si on peut faire « comme si » elle avait été édictée par tous. **Kant**, à ce propos, parle de « pierre de touche » de la légitimité de toute loi publique. En cela, du point de vue de l'essence, ce qui relève du « politique », l'État civil, se distingue ontologiquement de tout ce qui relève du « social » et du « culturel », à savoir toutes les formes d'association, de groupement et de coopération (le couple, la famille, le clan, mais aussi la communauté religieuse, l'association des musiciens au sein d'un orchestre, etc.) qui ne présupposent pas l'idéalité normative du contrat et qui pourraient exister, y compris dans l'état de nature[354].

La société politique est donc bien, pour **Kant**, la seule construction normative. Elle représente la norme juridique à laquelle les rapports inter-individuels devraient être idéalement soumis. D'où il résulte, qu'entrer dans une société politique est une obligation juridique[355].

Lorsqu'il énonce les principes sur lesquels reposent « *la condition civile* (politique) *considérée simplement comme condition juridique* », **Kant** fait de la liberté des hommes dans leurs rapports réciproques, la présupposition du Droit en général et du Droit public, tout spécialement parce que c'est ce Droit qui permet d'organiser la coexistence rationnelle des libertés par le moyen de la contrainte. Ces principes qui établissent

---

principe rousseauiste dans le sens de l'idéalisation transcendantale ; il en fait un élément « originaire » de ce qu'il nomme l' « État en idée ».

354 Un état de nature est donc un état non-juridique, un état qui ne connaît pas le Droit (le contrat).

355 *La doctrine du Droit*

un dialogue, l'un envers l'autre, sont placés dans une dépendance hiérarchique au sein de laquelle la liberté bénéficie d'une priorité logique sur les autres droits fondamentaux ; elle prime, en effet, sur l'égalité et sur la fraternité. Les droits fondamentaux par lesquels l'Idée du Droit se décline dans le Phénomène sont au nombre de trois :

→ La liberté « *en tant qu'homme* », c'est-à-dire « *en tant qu'être qui, de façon générale, est capable de droits*[356]. » Cela consiste en
« *la possibilité pour chacun de chercher le bonheur dans la voie qui lui semble être la bonne, à la condition de coexister avec la liberté des autres selon une* ***loi*** *universelle possible*[357]. »
et encore en
« *la faculté de n'obéir à d'autres* ***lois*** *extérieures qu'à celles auxquelles j'ai pu donner mon assentiment*[358] .
Si ce principe est premier, c'est qu'il ne s'applique pas au citoyen mais à l'homme. Il a donc un fondement pré-politique. Cela signifie que ce n'est pas l'existence de la société politique qui fait les hommes libres même si, pour **Kant** (c'était aussi le point de vue de **Rousseau**) il est nécessaire que les hommes contractualisent dans une société politique-juridique pour que cette ***liberté*** devienne effective. En ce sens, la liberté peut être vu comme le seul véritable droit de l'homme, parce qu'appartenant à l'homme en tant qu'homme. L'idée selon laquelle une instance extrinsèque, le Souverain ou tout autre forme d'autorité, pourrait faire le bonheur du peuple depuis l'extérieur est à proscrire car cela revient à traiter les sujets comme des mineurs. C'est à l'individu lui-même qu'il appartient de chercher le bonheur dans la voie que sa raison ou ses principes lui indique (et d'en assumer les conséquences, par la force des choses).

→ L'égalité « *de chacun avec tout autre en tant que sujet.* »
Avec la question de l'égalité des sujets, nous sommes positionnés dans le champ politique. Aussi, l'égalité appliquée au sujet inclut-elle les notions de sujétion et de subordination à l'égard de l'autorité

356 *Sur l'expression courante*
357 *Théorie et pratique*
358 *Vers la paix perpétuelle. Chap.2. L'état de droit : la République*

politique incarnant symboliquement la **volonté générale**, celle-ci étant systématiquement supérieure à toute autre expression de la liberté. C'est pourquoi, chez **Kant** comme chez **Hobbes**, le Souverain (Prince ou Monarque) est placé hors égalité, hors Contrat, car il doit toujours être en mesure d'exercer une contrainte sans y être soumis lui-même. Il va de soi que le principe d'**égalité** universelle des hommes ne dit rien de leurs qualités intrinsèques mais s'applique strictement à la sphère juridique : il délimite l'espace au sein duquel le sujet peut exprimer sa liberté hors de la sphère privée, dans la communication avec la sphère publique. Il en résulte que les inégalités, qu'elles soient physiques, économiques ou sociales, n'ont pas de limitations à priori quand elles résultent de l'expression du premier principe. Il découle de ce principe, le refus de tout privilège, de toute inégalité « fabriquée » qui prétendrait être juridiquement consacrée entre des individus, des États ou des classes sociales. L'égalité juridique signifie exclusivement que les « sujets » ont, l'un sur l'autre, un pouvoir de contrainte juridique mutuelle de sorte que je puisse contraindre mon prochain à respecter mes biens comme lui-même pourra me contraindre à respecter les siens :

« *Toute garantie suppose donc déjà que chacun puisse avoir quelque chose comme tien (puisqu'elle l'assure). Par conséquent, il faut admettre comme possible, antérieurement à la constitution civile (ou abstraction faite de cette constitution), un mien et un tien extérieurs, et en même temps le droit de contraindre tous ceux avec lesquels nous pouvons être en relation de quelque manière à entrer avec nous dans un état constitué où ce mien et ce tien puissent être garantis. Dans l'attente et la préparation de cet état, qui ne peut être fondé que sur une* ***loi*** *de la volonté commune, et qui par conséquent s'accorde avec la possibilité de cette volonté, toute possession a un caractère provisoirement juridique, tandis que celle qui a lieu dans un État civil réellement existant est une possession péremptoire*[359]. »

359 *Eléments métaphysiques de la doctrine du droi.* | Chap. 9.
« Il peut cependant y avoir dans l'état de nature un mien et un tien extérieurs réels, mais seulement provisoire » La version complète est disponible sur Internet.

→ L'indépendance « *en tant que citoyen* »

En toute logique, un citoyen ne peut être soumis légitimement à la **loi**, c'est-à-dire tenu de lui obéir, que s'il peut être considéré idéalement comme étant l'un de ses co-auteurs. Dans les faits, même si ce n'est pas le cas, la loi sera néanmoins considérée comme légitime dès lors que l'on pourra faire « comme si » c'était effectivement le cas, la validité du processus étant conditionné par la possibilité d''exercer effectivement sa plus totale **liberté** sans être contraint d'aucune façon.

Or, **Kant** observe dans le champ de l'expérience, que seul un individu juridiquement et économiquement indépendant, sera en pleine mesure de se comporter en citoyen actif co-législateur. En effet, c'est cette double indépendance qui lui garantira les conditions propres à l'exercice de sa libre opinion. Pour lui, un domestique ne sera pas en capacité d'exercer sa pleine liberté de penser et d'agir dans la mesure où il entretiendra, et c'est effectivement le cas, des liens de dépendance et de subordination (matérielle et psychologique) à l'égard d'un tiers, en l'occurrence de son « maître ». Il en sera de même concernant un salarié à l'égard de son patron ou une femme à l'égard de son mari. C'est pourquoi, **Kant** établit deux catégories de citoyens selon un critère qu'il nomme « indépendance » : les citoyens passifs qui ne participent pas à l'élaboration de la **loi** mais bénéficient de sa protection, d'une part, et les citoyens actifs qui participent directement ou indirectement à l'élaboration de la **loi**, d'autre part.

(Les spécialistes de la question estiment généralement que cette distinction opérée par **Kant** constituerait un emprunt à la pensée de **Sieyès** avec qui il entretint une correspondance, les deux hommes

---

Ce raisonnement relatif à la propriété pourra déconcerter un esprit contemporain non familiarisé avec la façon spécifiquement kantienne de philosopher. C'est qu'il ne s'agit pas ici de contester ou, au contraire, de justifier la propriété (même si, de fait, on peut considérer que le résultat s'apparente à une justification). Cela n'a rien à voir non plus avec une démarche visant à suivre la propriété dans ses développements historiques et sociologiques. Ici, la démarche est transcendantale ; elle interroge les conditions de possibilité rationnelle d'un fait empirique.

éprouvant une amitié réciproque. Comme on le sait, les conceptions d'**Emmanuel-Joseph Sieyès** en la matière, trouvèrent en France une application sous la forme du suffrage censitaire adopté dans la Constitution de 1791. **Sieyès** qui prit une part active à sa rédaction, estimait que le vote était une fonction et que, par conséquent, seuls les individus ayant les capacités de remplir cette fonction (intelligence, éducation, niveau économique) devaient pouvoir l'exercer.

En tout état de cause, pour **Kant**, tous les citoyens, qu'ils soient contributeurs actifs ou passifs, doivent bénéficier de la même manière de la protection de la loi.

Comme l'immense majorité des intellectuels allemands de son temps, **Kant** acquiesce avec sympathie à la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** de 1789 qui affirme, en son article 6 :

« *La loi est l'expression de la **volonté générale**. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.* »

Pour autant, son souci constant « *de faire un usage public de sa raison dans tous les domaines*[360] », le conduit à en interpréter les termes sous l'angle qu'il assigne aux Lumières, à savoir, sortir « *l'homme de sa minorité dont il est lui-même responsable*[361] », de sorte qu'il devienne un adulte politique (autrement dit, un citoyen gouverné en toutes choses par la raison en tant qu'elle est l'expression de la **volonté générale**), qui cessera de s'en remettre aux autres pour diriger sa vie car il sera gouverné par les « Lumières de la raison » comprises comme l'expression publique de réflexions « savantes ».

360 Contribution de Kant à la revue *Berliner Monatsschrift,* en 1784, en réponse à la question « Qu'est-ce que les Lumières ? »

361 Ibid.



L'usage « savant » de la raison manifeste ici la capacité de s'émanciper de son seul usage « privé », afin de faire prévaloir quelque chose de plus grand que soi, la **volonté générale**, au sein de la sphère publique. C'est pourquoi, l'usage de la liberté à titre privé pourra et devra être, le cas échéant, « *très sévèrement limité* » au nom du premier principe.

Voici de quelle façon **Kant** résout ce conflit des libertés et des légitimités : si un citoyen estime que le système d'imposition est injuste, il pourra exprimer son désaccord, mais il sera pourtant dans l'obligation de verser son obole à l'État qui est un principe juridique supérieur à l'individu. De même, un soldat pourra contester en privé une stratégie militaire, mais il devra quand même s'y plier. C'est par l'usage de la raison sur son mode « savant » qu'un individu sera à même d'arbitrer légitimement entre ces deux dimensions de lui-même, la dimension privée et la dimension publique puisque la liberté d'expression se doit d'être « naturellement » limitée par le « devoir ». Pour **Emmanuel Kant**, c'est en ne cessant de cultiver cette disposition morale que pourra advenir le progrès de l'humanité. Le lecteur en jugera à travers l'extrait suivant :

« Or, pour ces lumières, il n'est rien requis d'autre que la liberté ; et à vrai dire la liberté la plus inoffensive de tout ce qui peut porter ce nom, à savoir celle de faire un usage public de sa raison dans tous les domaines. Mais j'entends présentement crier de tous côtés : "Ne raisonnez pas" ! L'officier dit : "Ne raisonnez pas, exécutez !" Le financier : (le percepteur) "Ne raisonnez pas, payez !" Le prêtre : "Ne raisonnez pas, croyez !" (Il n'y a qu'un seul maître au monde qui dise "Raisonnez autant que vous voudrez et sur tout ce que vous voudrez, mais obéissez !") Il y a partout limitation de la liberté. Mais quelle limitation est contraire aux lumières ? Laquelle ne l'est pas, et, au contraire lui est avantageuse ? - Je réponds : l'usage public de notre propre raison doit toujours être libre, et lui seul peut amener les lumières parmi les hommes ; mais son usage privé peut être très sévèrement limité, sans pour cela empêcher sensiblement le progrès des lumières.

J'entends par usage public de notre propre raison celui que l'on en fait comme savant devant l'ensemble du public qui lit. J'appelle usage privé celui qu'on a le droit de faire de sa raison dans un poste civil ou une fonction déterminée qui vous sont confiés. Or il y a pour maintes affaires qui concourent à l'intérêt de la communauté un certain mécanisme qui est nécessaire et par le moyen duquel quelques membres de la communauté doivent se comporter passivement afin d'être tournés, par le gouvernement, grâce à une

unanimité artificielle, vers des fins publiques ou du moins pour être empêchés de détruire ces fins. Là il n'est donc pas permis de raisonner ; il s'agit d'obéir. Mais, qu'une pièce (élément) de la machine se présente en même temps comme membre d'une communauté, et même de la société civile universelle, en qualité de savant, qui, en s'appuyant sur son propre entendement, s'adresse à un public par des écrits : il peut en tout cas raisonner, sans qu'en pâtissent les affaires auxquelles il est préposé partiellement en tant que membre passif. Il serait très dangereux qu'un officier à qui un ordre a été donné par son supérieur, voulût raisonner dans son service sur l'opportunité ou l'utilité de cet ordre ; il doit obéir. Mais si l'on veut être juste, il ne peut lui être défendu, en tant que savant, de faire des remarques sur les fautes en service de guerre et de les soumettre à son public pour qu'il les juge. Le citoyen ne peut refuser de payer les impôts qui lui sont assignés : même une critique impertinente de ces charges, s'il doit les supporter, peut être punie en tant que scandale (qui pourrait occasionner des désobéissances généralisées). Cette réserve faite, le même individu n'ira pas à l'encontre des devoirs d'un citoyen, s'il s'exprime comme savant, publiquement, sa façon de voir contre la maladresse ou même l'injustice de telles impositions. De même un prêtre est tenu de faire l'enseignement à des catéchumènes et à sa paroisse selon le symbole de l'Eglise qu'il sert, car il a été admis sous cette condition. Mais, en tant que savant, il a pleine liberté, et même plus : il a la mission de communiquer au public toutes ses pensées soigneusement pesées et bien intentionnées sur ce qu'il y a d'incorrect dans ce symbole et de lui soumettre ses projets en vue d'une meilleure organisation de la chose religieuse et ecclésiastique. En cela non plus il n'y a rien qui pourrait être porté à charge à sa conscience. Car ce qu'il enseigne par suite de ses fonctions, comme mandataire de l'Eglise, il le présente comme quelque chose au regard de quoi il n'a pas libre pouvoir d'enseigner selon son opinion personnelle, mais en tant qu'enseignement qu'il s'est engagé à professer au nom d'une autorité étrangère. »

Dans l'opuscule *Vers la paix perpétuelle* (1795), **Kant** indique comment il conçoit la **République** qui, à ses yeux, devrait se constituer

en espace juridique de **liberté** permettant l'expression de la pensée « savante » pour que, progressivement, s'accomplisse consciemment la **volonté générale** telle que promise par **les Lumières**. Ainsi, pour lui, pourra être qualifiée de « **République** » toute Constitution qui dérivera du Contrat originaire auquel le peuple aura donné son assentiment de sorte que sa légitimité soit assurée. C'est pourquoi, dans le cadre de la **République** telle qu'il la conçoit – celle-ci n'étant donc pas définie en premier lieu par sa forme constitutionnelle, mais par l'esprit « savant » qui l'anime ou pas, de sorte qu'un système monarchique pourra s'avérer davantage républicain qu'une **République** parlementaire –, toute **loi** adoptée par le législateur sera décrétée légitime « à priori », puisqu'elle bénéficiera de la légitimité de l'assentiment au Contrat originaire en tant qu'« étalon infaillible » :

> « *Le despote oublie que l'idée de **contrat social**, bien qu'elle ne soit pas assignable à un fait historique déterminé, a cependant "une réalité (pratique) indubitable, en ce sens qu'elle oblige tout législateur à édicter ses **lois** comme pouvant avoir émané de la volonté collective de tout un peuple, et à considérer tout sujet, en tant qu'il veut être citoyen, comme s'il avait concouru à former par son suffrage une volonté de ce genre". L'idée, étant dégagée à l'égard de ce qui est de fait, permet ainsi de juger de ce qui est de droit. Elle est la pierre de touche de la légitimité de la **loi**, "étalon infaillible" du droit, "principe rationnel" permettant d'apprécier toute constitution juridique publique en général*[362]. »

Le législateur aura donc pour obligation de faire en sorte que le projet de loi qu'il souhaite faire adopter puisse recueillir l'accord unanime du peuple dans son entier ou qu'on puisse faire « *comme si* » c'était le cas. **Kant** constatant empiriquement qu'il n'est pas toujours possible d'obtenir un tel consensus, propose de se contenter de l'accord de la majorité, ce principe devant toutefois avoir été ratifié préalablement par le peuple unanime. La **République** selon l'esprit suppose donc que ce soit le peuple qui légifère directement, c'est-à-dire les citoyens actifs qui disposent des pleines compétences pour le faire, soit indirectement à

362 *Théorie et pratique*

travers les représentants – assemblée législative – que ces derniers auront pu se donner.

Toujours sous l'influence de l'expérience, **Kant** se voit contraint d'amender, au moins pour un temps, ces grands principes en constatant que le peuple n'est pas toujours suffisamment sensibilisé et formé à l'idée de l'autorité de la loi et que, par conséquent, il n'est pas en mesure « *d'établir sa propre législation*[363] ».

Ainsi, s'il réaffirme dans *Le conflit des facultés* (1798), qu'une constitution conforme au « *droit naturel des hommes* » se doit d'avoir été adoptée par leurs soins, il n'en déclare pas moins que cet idéal ne pourrait éventuellement advenir « *qu'après maintes hostilités et maintes guerres* » eu égard au manque de maturité civique qui règne parmi le peuple. Tant que ce dernier n'aura pas abandonné ses dispositions infantiles au profit d'un comportement mature dans l'exercice de ses droits civiques, il faudra donc, par nécessité, effectuer un compromis sous la forme d'une constitution s'inspirant au plus près de son modèle idéal. En d'autres termes, c'est à l'autorité publique, souverain ou autre, qu'il appartiendra d'incarner la **volonté générale** et de promulguer des lois qui en soient strictement le prolongement. Dès lors, le caractère « républicain » de son mode de gouvernement sera assuré. Dans ces conditions toute opposition, tout acte de rébellion, toute insurrection envers l'autorité publique sera prohibée car jugée illégale et illicite, de facto et l'autorité qui agira en vue de faire respecter le Droit en tant qu'expression de la **volonté générale** ne pourra être qualifiée d'oppressive et de tyrannique.

Extrapolant son modèle à l'échelle universelle, **Kant** imagine un monde nouveau placé sous l'égide de la Raison pure dans lequel règnera la paix perpétuelle. A cette fin, il énonce les principes[364] auxquels des États animés de l'idéal républicain auront à cœur de se conformer pour faire advenir un tel but :

1. Aucun traité de paix ne devra valoir comme tel, si on l'a conclu en se réservant tacitement matière à guerre future.

---

363 **Emmanuel Kant** reproduit dans *La pensée politique de Kant ; Métaphysique de l'ordre et dialectique du progrès,* Georges Vlachos, 1962, PUF

364 La liste présentée ci-après est reproduite depuis l'encyclopédie Wikipédia.

2. Nul État indépendant ne pourra être acquis par un autre État, par échange, héritage, achat ou donation.
3. Les armées permanentes devront progressivement être supprimées.
4. La contractualisation de dettes publiques en vue de mener des conflits extérieurs de l'État, sera prohibée.
5. Aucun État ne devra s'immiscer de force dans la constitution et le gouvernement d'un autre État.
6. Aucun État, en guerre avec un autre ne devra se permettre des hostilités de nature à rendre impossible la confiance réciproque lors de la paix future.

Ces propositions font incontestablement d'**Emmanuel Kant**, le précurseur des nombreux projets qui vont lui succéder dans le but d'organiser le monde selon des logiques de plus en plus unificatrices.

Le lecteur n'aura pas manqué de percevoir, comme d'autres l'ont fait bien avant lui, les limites et même les failles de ce raisonnement ainsi que les opportunités qui en résultent pour promouvoir et justifier certains intérêts, à l'opposé, il est vrai, des intentions qui animaient **Kant** au moment où il les formula.

En affirmant que la raison humaine ne peut rien connaître en dehors de ce que nos sens nous permettent d'expérimenter, **Kant** a, de fait, interdit toute forme d'extrapolation métaphysique puisqu'il s'ensuit que la raison ne pourrait rien connaître au-delà de ce qu'elle perçoit directement par le moyen de l'expérience adossée à l'entendement, à savoir au-delà la réalité physique à laquelle l'homme appartient lui-même, et qui seule peut être l'objet de son savoir, de ses investigations scientifiques. Selon ces considérations, il est impossible de dire s'il existe ou non un Absolu qui fonderait l'être des choses que nous percevons par nos sens et mesurons par le moyen de nos instruments d'observation. Dès lors, la question de l'Absolu devient totalement inutile et superfétatoire ; l'homme se retrouve dans un dialogue avec à lui-même. Le donné expérimental ne pouvant être transcendé, c'est dans ses propres œuvres et dans ce qui en découle[365] qu'il est prié de trouver

365 A titre d'exemple, dans le champ du réel en procès de dévoiement jusqu'à la négation, sur le terrain de la justice et de la loi qui nous occupe ici, citons simplement l'émergence du courant néo-kantien dénommé « positivisme juridique » qui réduit la justice à la l**oi**. L'ambition de son fondateur, le philosophe

le sens profond et véritable de son « être au monde » social et historique aussi bien qu'intime. Pourtant :

> « *Thomas, appelé Didyme, l'un des douze, n'était pas avec eux lorsque* ***Jésus*** *vint. Les autres disciples lui dirent donc : "Nous avons vu le Seigneur." Mais il leur dit : "Si je ne vois dans ses mains la marque des clous, et si je ne mets mon doigt dans la marque des clous, et si je ne mets ma main dans son côté, je ne croirai pas."*
> *Huit jours après, les disciples de* ***Jésus*** *étaient de nouveau dans la maison, et Thomas se trouvait avec eux.* ***Jésus*** *vint, les portes étant fermées, se présenta au milieu d'eux, et dit : "La paix soit avec vous !" Puis il dit à Thomas : "Avance ici ton doigt, et regarde mes mains ; avance aussi ta main, et mets-la dans mon côté ; et ne sois pas incrédule, mais sois croyant." Thomas lui répondit : "Mon Seigneur et mon Dieu !"* ***Jésus*** *lui dit : "Parce que tu m'as vu, tu as cru. Heureux ceux qui n'ont pas vu, et qui ont cru*[366] *!" »*

Ce n'est pas parce qu'il serait inconnaissable que l'homme vers le Bas ne peut avoir accès au **Noumène**, à l'Absolu qui est aussi le Tout de la Vie, mais c'est parce qu'il s'est détourné de lui qu'il n'est plus en capacité de le connaître : il n'a plus ni les yeux pour voir, ni les oreilles pour entendre, ni les mains pour toucher ce qui est plus grand que lui. Il ne dispose plus du sens du Vrai, du Bon et du Beau. Pour lui, après qu'il se soit évertué à le déconstruire en tous points (en définitive, cette entreprise a commencé il y a bien longtemps déjà) le **Noumène** s'est abaissé dans le **Phénomène :** le monde rampant et les passions ténébreuses

---

du droit allemand Hans Kelsen (1881-1973), disciple revendiqué de **Kant**, consiste ni plus ni moins à prétendre fonder une science pure du **Droit** qui écarterait toute considération morale, celle-ci échappant par définition au discours scientifique en raison de son caractère subjectif. Dans ces conditions, la validité d'une norme juridique sera assurée dès lors qu'elle sera conforme à une norme supérieure, fondamentale et incontestable : la Constitution. Ici, la justice est dissoute dans la **loi** ; pratique non ! Pour rappel, dans le domaine juridique, les positivistes sont animés par le refus de toute référence de caractère éthique : le **Droit** se résume à une simple prescription pratique (je peux vs je ne peux pas, je dois vs je ne dois pas) sans qu'il soit recouru à la **morale** ; les notions de « juste » et d' « injuste », de « bon » et de « mauvais » sont prohibés.

366 Jean 20, 24-29

qu'il inspire se suffisent en tant que sens de la vie dégradée en finalité marchande. Assurément, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis que **Montaigne** écrivit :

« *Or les loix se maintiennent en crédit, non par ce qu'elles sont justes, mais par ce qu'elles sont loix. C'est le fondement mystique de leur authorité ; elles n'en ont poinct d'autre. Qui bien leur sert. Elles sont souvent faictes par des sots, plus souvent par des gens qui, en haine d'équalité, ont faute d'équité, mais toujours par des hommes, autheurs vains et irrésolus. Il n'est rien si lourdement et largement fautier que les loix, ny si ordinairement. Quiconque leur obeyt parce qu'elles sont justes, ne leur obeyt pas justement par où il doibt*[367]. »

et que **Pascal**, un siècle plus tard, proclama :

*« Il est dangereux de dire au peuple que les **lois** ne sont pas justes, car il n'y obéit qu'à cause qu'il les croit justes. C'est pourquoi il lui faut dire en même temps qu'il y faut obéir parce qu'elles sont l**ois**, comme il faut obéir aux supérieurs, non parce qu'ils sont justes, mais parce qu'ils sont supérieurs. Par-là, voilà toute sédition prévenue si l'on peut faire entendre cela, et que proprement [c'est] la définition de la justice*[368]*. »*

alors que **Montesquieu**, ce presque contemporain de **Kant** avança la profession de foi suivante :

« *Il n'est pas indifférent que le peuple soit éclairé*[369]. »

Ainsi avec **Kant**, dans le sillage de la **Révolution française**, se clôt bel et bien une séquence historique alors que s'ouvre une nouvelle qui pointe en direction des temps contemporains, et ce qui s'annonce n'est pas joli, joli !

Par chance, beaucoup, parmi les humbles et les justes, ont conservé par le cœur un contact avec le **Noumène**, l'Etre divin. Refusant d'édifier sur le sable du dévoiement idéologique, de communier en l'apparence des choses, ils ont continué à construire sur le rocher de la vérité qui est l'essence et la Source de la Vie elle-même. Car celui qui reste relié un tant soit peu au **Noumène**, qui se laisser infuser par sa puissance

367 *Essais* | Livre III | Chapitre 13 | Montaigne
368 *Pensées* | 66 | Injustice | Blaise Pascal
369 *L'esprit des lois* | Montesquieu

inspirante et éclairante, y puisera lucidité et force de discernement de sorte qu'il verra ce que les autres ne verront pas. Au-delà du mur des apparences et des superficialités, il percevra la nature profonde et véritable des « phénomènes » qui lui seront donnés de vivre, de voir ou de connaître car il est dit :

« *Jésus leur répondit : Allez rapporter à Jean ce que vous entendez et ce que vous voyez : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, et la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres. Heureux celui pour qui je ne serai pas une occasion de chute*[370] *!* »

« *En ce jour-là, les sourds entendront les paroles du livre ; Et, délivrés de l'obscurité et des ténèbres, Les yeux des aveugles verront*[371]*.* »

« L'Esprit du Seigneur est sur moi, Parce qu'il m'a oint pour annoncer une bonne nouvelle aux pauvres ; Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, Pour proclamer aux captifs la délivrance, Et aux aveugles le recouvrement de la vue, Pour renvoyer libres les opprimés[372]*.* »

Précisément, concernant la façon dont il convient d'analyser les événements de la **Révolution française** chère à **Kant** et à tant d'autres, le géographe et naturaliste **Pierre Alexeïevitch Kropotkine** (1842-1921) a montré, par exemple, comment il est possible d'en restituer le sens profond quand on ne se laisse pas abuser par le mythe construit à dessein dans un but de dissimulation, pour mieux nous duper et nous manipuler. Extraits :

« *Depuis le 10 août, la* ***Commune de Paris*** *datait ses actes de "l'an IVe de la Liberté, et Ier de l'Égalité". La Convention datait les siens de "l'an IVe de la Liberté et l'an Ier de la République Française". Et dans ce petit détail on voit déjà les deux conceptions en présence.*

Sera-ce une nouvelle révolution qui va se greffer sur la précédente ? Ou bien, se bornera-t-on à achever d'établir, à légaliser les libertés politiques conquises depuis 1789 ? Se contentera-t-on de consolider

370 *Matthieu 11:4-6*

371 *Esaïe 29:18*

372 *Luc 4:18*

le gouvernement de la bourgeoisie, tant soit peu démoralisé, sans même appeler la masse du peuple à profiter de l'immense remaniement des fortunes accompli par la Révolution ?

Ce sont, on le voit, deux conceptions totalement différentes, et ces deux conceptions sont représentées à la Convention par la Montagne et la Gironde.

D'un côté ceux qui comprennent que pour détruire l'ancien régime féodal, il ne suffit pas d'en inscrire un commencement d'abolition dans les lois ; que pour en finir avec le régime absolu, il ne suffit pas non plus de détrôner un roi et de planter l'emblème de la République sur les édifices, et son nom sur les en-têtes des paperasses officielles ; que ce n'est qu'un commencement d'exécution, rien que la création des conditions qui permettront peut-être de refondre les institutions. […] Et en face d'eux, sont les Girondins, un parti formidable par le nombre. Car les Girondins, ce ne sont pas seulement les deux cents membres groupés autour de Vergniaud, de Brissot et de Roland. C'est une immense partie de la France : presque toute la bourgeoisie aisée ; tous les constitutionnels, que la force des événements a rendus républicains, mais qui craignent la République parce qu'ils craignent la domination des masses. Et derrière eux, prêts à les soutenir, en attendant le moment de les écraser au profit de la royauté, tous ceux qui tremblent pour leurs fortunes, ainsi que pour leurs privilèges d'éducation, tous ceux que la Révolution a frappés et qui soupirent après l'ancien régime.

Au fond, on voit très bien aujourd'hui que non seulement la Plaine, mais les trois quarts des Girondins étaient aussi royalistes que les Feuillants. Car, si quelques-uns de leurs meneurs rêvaient une sorte de république antique, sans roi, mais avec un peuple docile aux lois faites par les riches et la gent instruite, le grand nombre s'accordait très bien de la royauté. Ils l'ont bien prouvé, en faisant si bon ménage avec les royalistes après le coup d'État de thermidor.

Cela se comprend d'ailleurs, puisque l'essentiel, pour eux, était l'établissement du régime bourgeois, qui se constituait alors, dans l'industrie et dans le commerce, sur les débris du féodalisme, "le maintien des propriétés", comme Brissot aimait à s'exprimer.

De là aussi leur haine du peuple et leur amour de "l'ordre".

Empêcher le déchaînement du peuple, constituer un gouvernement fort et faire respecter les propriétés, c'était, en ce moment, l'essentiel pour les Girondins ; et c'est faute d'avoir compris ce caractère fondamental du girondisme que les historiens ont cherché tant d'autres circonstances secondaires, afin d'expliquer la lutte qui s'engagea entre la Montagne et la Gironde.

Lorsque nous voyons les Girondins "répudier la loi agraire", "refuser de reconnaître l'égalité pour principe de la législation républicaine" et "jurer de respecter les propriétés", nous pouvons trouver tout cela un peu trop abstrait […] Cependant, du temps de la Révolution, ces formules avaient un sens très précis.

Repousser la loi agraire, signifiait alors repousser les tentatives de remettre le sol aux mains de ceux qui le cultivaient. C'était repousser l'idée, très populaire parmi les révolutionnaires sortis du peuple, qu'aucune propriété, qu'aucune ferme ne devait avoir plus de 120 arpents (≃ 40 hectares) ; que chaque citoyen avait droit à la terre ; et qu'il fallait pour cela saisir les propriétés des émigrés et du clergé, ainsi que les grandes propriétés des riches, et les partager entre les cultivateurs pauvres qui ne possédaient rien.

"Jurer le respect des propriétés", c'était repousser la reprise par les communes rurales des terres qui leur avaient été enlevées pendant deux siècles, en vertu de l'ordonnance royale de 1669 ; c'était s'opposer, en faveur des seigneurs et des récents acquéreurs bourgeois, à l'abolition des droits féodaux sans rachat. Enfin, c'était combattre toute tentative de prélever sur les riches commerçants un impôt progressif ; c'était faire tomber les lourdes charges de la guerre et de la révolution sur les pauvres.

La formule abstraite avait, on le voit, un sens très tangible […]

Pour le moment, ce "respect des propriétés" s'affirmait chez les Girondins jusque dans les plus petites choses, jusqu'à faire faire inscrire Liberté, Égalité, Propriété au pied des statues que l'on promenait dans une fête.

[…] Tandis que les Girondins voulaient organiser ainsi la république bourgeoise et poser les bases de l'enrichissement de la bourgeoisie, sur le modèle donné par l'Angleterre après sa révolution de 1648, les Montagnards, ou, du moins, le groupe des Montagnards qui prit pour

un moment le dessus sur la fraction modérée, représentée par ***Robespierre****, esquissaient déjà à grands traits les fondations d'une société socialiste, n'en déplaise à ceux de nos contemporains qui en réclament à tort la priorité. Ils voulaient, d'abord, abolir jusqu'aux derniers vestiges de la féodalité, puis niveler les propriétés, détruire les grandes propriétés foncières, donner la terre à tous, jusqu'aux plus pauvres cultivateurs, organiser la distribution nationale des produits de première nécessité, estimés à leur juste valeur et, au moyen de l'impôt, manié comme une arme de combat, faire la guerre à outrance au "commerçantisme", à cette race de riches agioteurs, banquiers, commerçants, chefs d'industrie, qui se multipliait déjà dans les villes.*

*Ils proclamaient en même temps, dès 1793, "le droit à l'aisance universelle", l'aisance pour tous, ce dont les socialistes ont fait plus tard "le droit au travail". Cela fut dit déjà en 1789 (27 août), et on l'avait mis dans la constitution de 1791. Mais même les plus avancés des Girondins étaient trop empêtrés dans leur éducation bourgeoise pour comprendre le droit de tous à la terre et une réorganisation complète, affranchie de l'agiotage, de la distribution des produits nécessaires à l'existence. En général, les Girondins étaient décrits par leurs contemporains comme "un parti de gens fins, subtils, intrigants et surtout ambitieux" ; légers, parleurs, batailleurs, mais dominés par les habitudes du barreau (****Michelet****). "Ils veulent la République", disait Couthon, "mais ils veulent l'aristocratie. " Ils montraient beaucoup de sensibilité, mais une sensibilité, disait* ***Robespierre****, "qui gémit presque exclusivement pour les ennemis de la liberté."*

Le peuple leur répugnait ; ils en avaient peur[373]*.*

373 Cette annotation est de la main de **Kropotkine** lui-même : *« Il faut lire les mémoires de Buzot, pour comprendre la haine et le mépris des Girondins pour le peuple. Continuellement, on y rencontre des phrases de ce genre : "Paris, c'est les égorgeurs de Septembre" ; on y est "englouti dans la fange de cette ville corrompue" ; "il fallait avoir le vice du peuple de Paris pour lui plaire," etc. (Buzot, Mémoires sur la Révolution française, précédés d'un précis de sa vie…, M. Guadet. Paris, 1828. Voir aussi la lettre de Pétion à Buzot, du 6*

Au moment où se réunissait la Convention, on ne se rendait pas encore bien compte de l'abîme qui séparait les Girondins des Montagnards […] Une lutte à mort devait nécessairement s'engager entre le parti de l'ordre bourgeois et celui de la révolution populaire.
Les Girondins, arrivés au pouvoir, voulaient que tout rentrât dans l'ordre ; que la révolution, avec ses procédés révolutionnaires, cessât dès qu'ils tenaient le gouvernail. Plus de tumulte dans la rue ; tout se fera désormais sur les ordres des ministres, nommés par un parlement docile.
Quant aux Montagnards, ils voulaient que la révolution aboutît à des changements qui modifieraient réellement la situation de la France : celle des paysans (plus des deux tiers de la population), et celle des gens miséreux dans les villes ; des changements qui rendraient impossible le retour vers un passé royal et féodal.

Tant qu'il s'agissait de renverser le régime de la vieille monarchie absolue, les Girondins furent au premier rang. Fougueux, intrépides, poètes, imbus d'admiration pour les républiques de l'antiquité, avides de pouvoir en même temps, comment pouvaient-ils s'accommoder de l'ancien régime ?
Aussi, pendant que les paysans brûlaient les châteaux et les cahiers de redevances, pendant que le peuple démolissait les survivances de la servitude féodale, eux se préoccupaient surtout d'établir les nouvelles formes politiques du gouvernement. Ils se voyaient déjà arrivant au pouvoir, maîtres des destinées de la France, lançant des armées pour porter la Liberté dans le monde entier.
Quant au pain pour le peuple, y songeaient-ils seulement ? Ce qui est certain, c'est qu'ils ne se représentaient nullement la force de résistance de l'ancien régime, et que l'idée de faire appel au peuple pour la vaincre leur était absolument étrangère. Le peuple devait payer les impôts, faire les élections, fournir des soldats à l'État ; mais quant à faire et à défaire les formes politiques de gouvernement, cela devait être l'œuvre des penseurs, des gouvernants, des hommes d'État.

---

février 1792, publiée par les Révolutions de Paris, t. XI, p. 263, et dont Aulard donne des extraits). »

[…] En général, les Girondins furent les représentants fidèles de la bourgeoisie.
À mesure que le peuple s'enhardissait, et, réclamant l'impôt sur les riches et l'égalisation des fortunes, demandait l'égalité, comme condition nécessaire de la liberté, la bourgeoisie se disait qu'il était temps de se séparer nettement du peuple, de le réduire à "l'ordre".
Les Girondins suivirent ce courant.
Arrivés au pouvoir, ces révolutionnaires bourgeois, qui jusque-là s'étaient donnés à la Révolution, se séparèrent du peuple. L'effort du peuple, cherchant à constituer ses organes politiques dans les sections de Paris et les Sociétés populaires dans toute la France, son désir de marcher de l'avant dans la voie de l'Égalité, furent à leurs yeux un danger pour toute la classe propriétaire, un crime. Et dès lors, les Girondins résolurent d'arrêter la Révolution : d'établir un gouvernement fort et de réduire le peuple, par la guillotine, s'il le fallait. »

Marx lui aussi a élucidé et dévoilé le non-dit « de classe » du projet politique révolutionnaire de la bourgeoisie à l'origine de quoi il a placé la philosophie de **Kant**.

L'extrait que voici date de 1848 :

« *C'est une fois de plus chez **Kant** que nous trouvons la forme caractéristique qu'a prise en Allemagne le libéralisme français, qui, lui, était établi sur la base d'intérêts de classe réels. **Kant** et les bourgeois allemands, dont il était le porte-parole en enjolivant leurs idées, ne se rendaient pas compte qu'à la base de ces idées théoriques de la **bourgeoisie**, il y avait des intérêts matériels et une volonté déterminée et motivée par les conditions matérielles de production. C'est pourquoi **Kant** isola cette expression théorique des intérêts qu'elle exprimait. La volonté des bourgeois français et ses déterminations qui étaient motivées par la situation matérielle, il en fit de pures autodéterminations de la "volonté libre", de la volonté en soi et pour soi, de la volonté humaine, les transformant ainsi en déterminations conceptuelles purement idéologiques et en postulats moraux. Voilà aussi pourquoi les petits bourgeois allemands reculèrent d'effroi devant la mise en œuvre de ce libéralisme énergétique de la **bourgeoisie**, dès que cette mise en pratique se*

manifesta par la Terreur et, aussi, par la recherche sans scrupules du profit[374]*.* »

Si les **sophistes** grecs furent les premiers à considérer froidement – cyniquement convient également –, que la justice tout entière tenait dans la loi, actant de la sorte que c'est celui qui fait la **loi** qui définit les contours de la justice **;** s'ils exprimèrent sans ambages la vérité selon laquelle ce sont les hommes qui décident, en définitive, ce qu'elle doit être ou ne pas être, **Marx** n'hésitera pas à les rejoindre dans le constat, pour mieux en formuler la critique radicale par la dénonciation de la pierre angulaire sur laquelle repose la justice bourgeoise ; la défense de la propriété privée. Dans *La question juive*[375] (1843), il écrit :

« *Constatons avant tout le fait que les "**droits de l'homme**", distincts des "**droits du citoyen**", ne sont rien d'autre que les droits du membre de la société bourgeoise, c'est-à-dire de l'homme égoïste, de l'homme séparé de l'homme et de la communauté.*

*La Constitution la plus radicale, celle de 1793, a beau dire : **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen**. Art. 2. Ces droits (les droits naturels et imprescriptibles) sont : l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété."*

*En quoi consiste la "liberté ?" "Art. 6. La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui." Ou encore, d'après la **Déclaration des droits de l'homme** de 1791 : "La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui."*

*La liberté est donc le droit de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Les limites dans lesquelles chacun peut se mouvoir sans nuire à autrui sont marquées par la **loi**, de même que la limite de deux champs est déterminée par un piquet. Il s'agit de la liberté de l'homme considéré comme monade isolée, repliée sur elle-même. Pourquoi, d'après Bauer, le **Juif** est-il inapte à recevoir les **droits de l'homme** ? "Tant qu'il sera **juif**, l'essence bornée qui fait de lui un*

---

374 *L'idéologie allemande / 3e partie : SAINT MAX / 1. L'unique et sa propriété / 6. Les hommes libres / A. Le libéralisme politique.*

375 En accès libre sur le site de la bibliothèque de sciences sociales de l'Université de Montréal.

***Juif** l'emportera forcément sur l'essence humaine qui devrait, comme homme, le rattacher aux autres hommes ; et elle l'isolera de ce qui n'est pas **Juif**." Mais le **droit de l'homme**, la liberté, ne repose pas sur les relations de l'homme avec l'homme mais plutôt sur la séparation de l'homme d'avec l'homme. C'est le droit de cette séparation, le droit de l'individu limité à lui-même.*

*L'application pratique du droit de liberté, c'est le droit de **propriété privée**. Mais en quoi consiste ce dernier droit ?*

*"Le **droit de propriété** est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie." (Constitution de 1793, art. 16.)*

*Le **droit de propriété** est donc le droit de jouir de sa fortune et d'en disposer "à son gré", sans se soucier des autres hommes, indépendamment de la société ; c'est le droit de l'égoïsme. C'est cette liberté individuelle, avec son application, qui forme la base de la société bourgeoise. Elle fait voir à chaque homme, dans un autre homme, non pas la réalisation, mais plutôt la limitation de sa liberté. Elle proclame avant tout le droit "de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie". Restent les autres droits de l'homme, l'égalité et la sûreté.*

Le mot "égalité" n'a pas ici de signification politique ; ce n'est que l'égalité de la liberté définie ci-dessus : tout homme est également considéré comme une telle monade basée sur elle-même. La Constitution de 1795 détermine le sens de cette égalité :

*"Art. 5. L'égalité consiste en ce que la **loi** est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse."*

Et la sûreté ? La Constitution de 1793 dit : "Art. 8. La sûreté consiste dans la protection accordée par la société à chacun de ses membres pour la conservation de sa personne, de ses droits et de ses propriétés."

*La sûreté est la notion sociale la plus haute de la société bourgeoise, la notion de la police : toute la société n'existe que pour garantir à chacun de ses membres la conservation de sa personne, de ses droits et de ses propriétés. C'est dans ce sens que **Hegel** appelle la société bourgeoise "l'État de la détresse et de l'entendement".*

La notion de sûreté ne suffit pas encore pour que la société bourgeoise s'élève au-dessus de son égoïsme. La sûreté est plutôt l'assurance[376] de l'égoïsme.
Aucun des prétendus ***droits de l'homme*** *ne dépasse donc l'homme égoïste, l'homme en tant que membre de la société bourgeoise, c'est-à-dire un individu séparé de la communauté, replié sur lui-même, uniquement préoccupé de son intérêt personnel et obéissant à son arbitraire privé. L'homme est loin d'y être considéré comme un être générique ; tout au contraire, la vie générique elle-même, la société, apparaît comme un cadre extérieur à l'individu, comme une limitation de son indépendance originelle.*
Le seul lien qui les unisse, c'est la nécessité naturelle, le besoin et l'intérêt privé, la conservation de leurs propriétés et de leur personne égoïste… »

Creusant le sillon de sa radicalité, il affirme en 1845 :
« *L'****État*** *étant donc la forme par laquelle les individus d'une classe dominante font valoir leurs intérêts communs et dans laquelle se résume la société civile d'une époque ; il s'ensuit que toutes les institutions communes passent par l'intermédiaire de l'État et reçoivent une forme politique. De là, l'illusion que la loi repose sur la volonté, et qui mieux est, sur une volonté libre, détachée de sa base concrète. De même, on ramène à son tour le droit à la loi. La dissolution de la communauté naturelle engendre le droit privé ainsi que la* ***propriété privée****, qui se développent de pair[377]. »*

La loi est ici clairement identifiée comme instrument de domination au service d'intérêts de classe ; la forme juridique étant la légitimation idéologique par la loi de la domination économique et financière de la bourgeoisie et des conditions de son exercice. Cette critique culmine dans la fameuse formule du *Capital* (Livre 1) qui énonce qu'au Paradis des droits de l'homme et du citoyen, « *ce qui règne seul, c'est Liberté, Égalité, Propriété et Bentham[378]. »* L'homme mal informé en déduira qu'il

376 *Versicherung, au sens de protection assurantielle contre un risque potentiel.*

377 *L'idéologie allemande,* en accès libre sur Internet

378 Jeremy Bentham (1748-1832) est le père de « l'utilitarisme ». **Marx** s'en est pris à lui à multiples reprises, notamment dans *L'Idéologie allemande* et dans *Le*

suffit donc que la domination bourgeoise et que les inégalités disparaissent pour que la loi devienne enfin le reflet parfait de la justice. Que nenni lui répondra **Marx** pour qui le Droit est un « droit à l'inégalité » par nature. C'est pourquoi, la société sans classe que **Marx** appelle de ses vœux sera totalement émancipée de la forme juridique et de l'institution qui la sert[379].

On peut ainsi résumer la pensée de **Marx** sur la question du Droit en trois points :

1. le Droit entérine et fixe les rapports sociaux et le mode de production qui les a produits, dans la forme juridique. Il en est l'exact reflet. Il n'a donc aucune source d'existence en lui-même. Aussi est-il vain, sauf à servir les intérêts de la classe dominante, de chercher à en découvrir la forme pure, essentialisée,
2. le Droit est, a été et sera toujours un instrument de domination au service des puissants,
3. le Droit disparaîtra avec l'avènement du communisme puisque les conditions matérielles et idéologiques de l'exploitation de l'homme (et de la nature) par l'homme auront disparu[380].

Fin de l'exploitation de l'homme par l'homme : que voilà une perspective alléchante ! Mais alors se demandera le lecteur incrédule : puisqu'ils ne seront plus exploités ni matériellement, ni idéologiquement et que ne s'exercera plus sur eux le contrôle de l'État et de la société, quelles « forces » pousseront donc les hommes à se sublimer en acteurs résolument positifs et constructifs d'eux-mêmes et du corps social ?

Lors de l'inhumation de **K. Marx** au cimetière de Highgate, le 16 mars 1883, **Friedrich Engels**, son ami de toujours, prononçant son oraison funèbre affirma ceci :

Capital. On jugera de l'estime qu'il lui porte quand on saura qu'il le qualifie d' *« insigne Philistin Jeremy Bentham, cet oracle insignifiant, pédant et verbeux de l'intelligence bourgeoise ordinaire du XIXe siècle ».*

379 *Manifeste du Parti communiste* et *Critique du programme de Gotha* | **Marx-Engels**

380 Ce résumé ne rend pas compte de l'extrême bouillonnement de la pensée de Marx sur ces sujets, entre 1848 et 1870 dont on aura une petite idée à la lecture de l'article *L'impossible anthropologie communiste de Karl Marx* de Gareth Stedman Jones et Nathalie Ferron (en accès libre sur Internet).

« *Tout comme **Darwin** a découvert la loi du développement naturel, **Marx** a découvert la loi du développement humain.* »

La « loi du développement humain », qu'**Engels** évoque ici n'est rien d'autre que la théorie marxienne de l'aliénation selon laquelle l'exploitation de l'homme par l'homme générant de l'aliénation, dès lors qu'on y mettra un terme l'homme sortira de l'aliénation qui s'exerce sur lui. Il n'existera alors plus d'obstacle à son accomplissement vers ce que **Marx** a qualifié d'« homme total[381] » (en quelque sorte la réalisation de l'« homme savant » si cher à **Kant)**.

---

381 Pour **K. Marx**, l' « homme total » à venir est celui qui, libéré de sa conception d'homme-objet, *« s'approprie son être universel d'une manière universelle »*. Il n'est alors plus cette monade évoluant dans sa propre bulle ; le « séparé », et donc privé d'accès à la réalité. L'homme est dit « total » car il a fait totalement retour à lui-même dans toutes les dimensions de son être au monde : le biologico-organique, le psychologico-affectif et l'économico-social :
« De même que la propriété privée n'est que l'expression sensible du fait que l'homme devient à la fois objectif pour lui-même et en même temps au contraire un objet étranger pour lui-même et non-humain, que la manifestation de sa vie est l'aliénation de sa vie, que sa réalisation est sa privation de réalité, une réalité étrangère, de même l'abolition positive de la propriété privée, c'est-à-dire l'appropriation sensible pour les hommes et par les hommes de la vie et de l'être humain, des hommes objectifs, des œuvres humaines, ne doit pas être saisie seulement dans le sens de la jouissance immédiate, exclusive, dans le sens de la possession, de l'avoir. L'homme s'approprie son être universel d'une manière universelle, donc en tant qu'homme total. Chacun de ses rapports humains avec le monde, la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher, la pensée, la contemplation, le sentiment, la volonté, l'activité, l'amour, bref tous les organes de son individualité, comme les organes qui, dans leur forme, sont immédiatement des organes sociaux, sont dans leur comportement objectif ou dans leur rapport à l'objet l'appropriation de celui-ci, l'appropriation de la réalité humaine ; leur rapport à l'objet est la manifestation de la réalité humaine ; c'est l'activité humaine et la souffrance humaine car, comprise au sens humain, la souffrance est une jouissance que l'homme a de soi.
[…] Le communisme, abolition positive de la propriété privée (elle-même aliénation humaine de soi) et par conséquent appropriation réelle de l'essence humaine par l'homme et pour l'homme ; donc retour total de l'homme pour soi en tant qu'homme social, c'est-à-dire humain, retour conscient et qui s'est opéré en conservant toute la richesse du développement antérieur. »
(*Manuscrits de 1844* | 3ème manuscrit | Karl Marx)

Avec **Marx**, la question du dépassement de l'État et le besoin d'encadrer les relations humaines par des lois, semblent ainsi résolus sur le plan théorique. Mais précisément, la théorie n'est pas la pratique, et un praticien des rapports de pouvoir à travers la loi, nous dit que les choses ne sont peut-être pas aussi simples et automatiques que **Marx** a bien voulu les décrire :

« Mes rapports avec ceux de mes collègues qui sont marxistes sont marqués par un désaccord au niveau de ce qu'on fait, au niveau de ce qu'on écrit, pas forcément au niveau personnel. La plupart des marxistes sont orthodoxes, je dis la plupart parce qu'il y en a qui ne le sont pas, heureusement ; mais ceux qui sont orthodoxes, ils s'en tiennent beaucoup plus à la lettre qu'à l'esprit. Alors la théorie de l'État, dans ce sens-là, qu'est-ce que c'est ? C'est une conception instrumentale de l'État, c'est-à-dire, l'État c'est l'instrument de la domination, de la classe dominante sur les autres ; à la fois dans la logique et dans la chronologie, l'État vient après, une fois que la société est divisée en classes, qu'il y a des riches et des pauvres, des exploiteurs et des exploités ; l'État c'est l'instrument des riches pour mieux exploiter et mystifier les pauvres et les exploités. A partir de recherches et de réflexions qui ne quittent pas le terrain de la société primitive, de la société sans État, il me semble que c'est le contraire, ce n'est pas la division en groupes sociaux opposés, ce n'est pas la division en riches et pauvres, en exploiteurs et exploités, la première division, et celle qui fonde, en fin de compte toutes les autres, c'est la division entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent, c'est-à-dire l'État, parce que fondamentalement c'est ça, c'est la division de la société entre ceux qui ont le pouvoir et ceux qui subissent le pouvoir.

Une fois qu'il y a ça, c'est-à-dire la relation commandement⇆obéissance, c'est à dire un type ou un groupe de types qui commandent aux autres qui obéissent, tout est possible à ce moment-là ; parce que celui qui commande, qui a le pouvoir, il a le pouvoir de faire faire ce qu'il veut aux autres, puisqu'il devient le pouvoir précisément, il peut leur dire ; "Travaillez pour moi !", et à ce moment-là l'homme de pouvoir peut se transformer très facilement en exploiteur, c'est à dire en celui qui fait travailler les autres. Mais la question est, que quand

on réfléchit sérieusement à la manière dont fonctionnent ces machines sociales que sont les sociétés primitives, on ne voit pas comment ces sociétés-là peuvent se diviser, je veux dire, peuvent se diviser en riches et pauvres. On ne voit pas parce que tout fonctionne pour empêcher cela précisément. Par contre on voit beaucoup mieux, on comprend beaucoup mieux, enfin plusieurs questions obscures se clarifient, à mon avis, Si on pose d'abord l'antériorité de la relation de pouvoir.

C'est pourquoi il me semble que pour y voir plus clair dans ces questions il faut carrément renverser la théorie marxiste de l'origine de l'État – c'est un point énorme et précis en même temps – et il me semble que bien que l'État soit l'instrument de domination d'une classe, donc ce qui vient après une division antérieure de la société, c'est au contraire l'État qui engendre les classes. Cela peut se démontrer à partir d'exemples de Sociétés à État non-occidentales, je pense particulièrement à l'État Inca dans les Andes. Mais on pourrait prendre aussi bien d'autres exemples parfaitement occidentaux, et puis même un exemple très contemporain c'est l'URSS. Naturellement je simplifie, je ne suis pas russologue ni kremlinologue... mais enfin si on regarde massivement, vu d'un peu loin, mais pas de très loin la révolution de 17, qu'est-ce qu'elle a fait ?

Elle a supprimé les relations de classes, tout simplement en supprimant une classe : les exploiteurs, les bourgeois, les grands propriétaires, l'aristocratie et l'appareil d'État qui marchait avec tout ce qui était la monarchie, ce qui fait qu'il n'est resté qu'une société dont on pourrait dire qu'elle n'était plus divisée puisque l'un des termes de la division avait été éliminé, il est resté une société non divisée et par là-dessus une machine étatique (le parti aidant) détenant le pouvoir au bénéfice du peuple travailleur, des ouvriers et des paysans. Bon. Qu'est-ce que c'est que l'URSS actuelle ? Sauf si on est militant du parti communiste, auquel cas l'URSS c'est le socialisme : c'est l'État des travailleurs, etc., si on n'est pas dans la théologie et le catéchisme, si on n'est pas dans l'aveuglement et tout ce qu'on veut, l'URSS qu'est-ce que c'est ? C'est une société de classes, je ne vois pas pourquoi hésiter à utiliser ce vocabulaire, c'est une société de classes et une société de classes qui s'est constituée purement à

partir de l'appareil d'État. Il me semble qu'on voit bien là la généalogie des classes, c'est à dire des riches et des pauvres, des exploiteurs et des exploités, c'est-à-dire cette division-là, cette division économique de la société à partir de l'existence de l'appareil d'État.
L'État soviétique, centré sur le parti communiste, a engendré une société de classes, une nouvelle bourgeoisie russe qui n'est certainement pas moins féroce que la plus féroce des bourgeoisies européennes au XIXe siècle, par exemple. Ça me parait sûr, et lorsque je dis cette chose qui a l'air surréaliste, à savoir que c'est l'État qui engendre les classes, on peut l'illustrer en prenant des exemples dans des mondes complètement différents de celui dans lequel on vit, à savoir les Incas ou l'URSS. Il est probable que des spécialistes, disons, de l'Egypte ancienne ou d'autres régions, ou d'autres cultures, des sociétés que ***Marx*** *désignait sous le nom de despotisme asiatique ou d'autres sous le nom de civilisation hydraulique, je pense que les spécialistes de ces sociétés iraient, je suppose, dans le même sens que moi. Ils montreraient comment, à partir de la division politique, s'engendre, d'ailleurs très facilement, la division économique, où ceux qui obéissent deviennent en même temps les pauvres et les exploités, ceux qui commandant, les riches et les exploiteurs. C'est parfaitement normal parce que détenir le pouvoir c'est pour l'exercer ; un pouvoir qui ne s'exerce pas ce n'est pas un pouvoir. Et l'exercice du pouvoir par quoi passe-t-il ? Par l'obligation qu'on fait aux autres de travailler pour soi-même.*
Ce n'est pas du tout l'existence du travail aliéné qui engendre l'État mais je pense que c'est exactement le contraire c'est à partir du pouvoir, de la détention du pouvoir que s'engendre le travail aliéné. Le travail aliéné qu'est-ce que c'est ? "Je travaille non pour moi, mais je travaille pour les autres" ou plutôt, "je travaille un peu pour moi et beaucoup pour les autres". Celui qui a le pouvoir, il peut dire aux autres : "Vous allez travailler pour moi". Et alors apparaît le, travail aliéné ! La première forme et la forme la plus universelle du travail aliéné étant l'obligation de payer le tribut. Car si je dis "c'est moi qui ai le pouvoir et c'est vous qui le subissez", il faut que je le prouve, et je le prouve en vous obligeant à payer le tribut, c'est-à-dire à détourner une partie de votre activité à mon profit exclusif. De par là

même, je ne suis pas seulement celui qui a le pouvoir, mais celui qui exploite les autres. Et il n'y a pas de machine étatique sans cette institution qui s'appelle le tribut. Le premier acte de l'homme de pouvoir, c'est exiger tribut, paiement de tribut de ceux sur qui il exerce le pouvoir.

Alors, vous me direz : "pourquoi obéissent-ils ? Pourquoi payent-ils le tribut ?". Ça, c'est la question de l'origine de l'État, justement. Je ne sais pas très bien, mais il y a dans la relation de pouvoir quelque chose qui n'est pas seulement de l'ordre de la violence. Ce serait trop facile, parce que ça résoudrait le problème tout de suite ! Pourquoi y-a-t-il l'État ? Parce qu'à un moment donné, ici ou là, un type ou un groupe de types disent : "Nous avons le pouvoir et vous allez obéir". Mais là, deux choses peuvent se passer : ou bien ceux qui entendent ce discours disent "oui c'est vrai, vous avez le pouvoir et on va obéir" ou bien "non, non, vous n'avez pas le pouvoir et la preuve, c'est qu'on ne va pas vous obéir" et ils pourront traiter les autres de fous ou les tuer. Ou on obéit, ou on n'obéit pas ! Et il faut bien qu'il y ait eu cette reconnaissance du pouvoir, puisque l'État est apparu ici et là dans diverses sociétés. En fait, la question de l'origine de cette relation de pouvoir, de l'origine de l'État, à mon avis, se dédouble, au sens où il y a une question du haut et une question du bas :

La question du haut, c'est : qu'est-ce qui fait que, quelque part, à un moment donné, un type dise "c'est moi le chef et vous allez m'obéir" ? C'est la question du sommet de la pyramide.

La question du bas, de la base de la pyramide, c'est : pourquoi les gens acceptent-ils d'obéir, alors que ce n'est pas un type ou un groupe de types qui détient une force, une capacité de violence suffisante pour faire régner la terreur sur tout le monde. Donc il y a autre chose ; cette acceptation de l'obéissance renvoie à autre chose. Je ne sais pas trop ce que c'est ; je suis un chercheur... donc je cherche. Mais tout ce qu'on peut dire pour le moment, il me semble, c'est que si la question est pertinente, la réponse n'est pas évidente.

Mais on ne peut pas faire l'économie de la question du bas, c'est-à-dire pourquoi les gens acceptent-ils d'obéir. Si l'on veut réfléchir

sérieusement à la question de l'origine de la relation, de pouvoir, à la question de l'origine de l'État[382]. »

Nous avions cru toucher au but. Il nous faut pourtant pousser encore un peu plus loin.

*« Les **l**ois sont des toiles d'araignée à travers lesquelles passent les grosses mouches et où restent les petites.* »
La Maison Nucingen | **Honoré de Balzac** | 1838

« *Un homme qui s'oriente uniquement sur l'extérieur, qui parle selon le langage de ce monde, qui vit selon les us et coutumes de ce monde, ne connait rien à la **Loi éternelle** et ignore tout du langage de la Loi.*
*Celui qui ne Me reconnaît pas, ne connait pas davantage le Père qui m'a envoyé vers les hommes. Celui qui ne Me reconnait pas ne comprend pas Mon langage, la **Loi,** le Je Suis. Il en fut toujours ainsi et il en est ainsi aujourd'hui encore : seul l'homme qui s'efforce de revenir à la vie juste, à Dieu, comprend le langage de la Vie éternelle[383].* »

Historiquement, la loi comme forme juridique et institution adossée au pouvoir politique, s'est donc installée peu à peu dans l'espace laissé vacant par l'autonomie[384] croissante que le **Phénomène** s'est progressivement octroyé dans l'Histoire à l'égard du **Noumène** suite à la grande séparation, au grand éclatement ontologique survenu avec la révolution néolithique (mise en place des structures de pouvoir et montée en puissance de l'État, division sociale du travail et accroissement des inégalités, apparition de la monnaie, etc.), ce que **Marx** a synthétisé dans les concepts de Marchandise et de lutte des classes[385].

---

382 *« L'État c'est la division de la société entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent »,* un entretien de **Pierre Clastres** à la revue L'Anti-mythes, en 1974, reproduit par le site *Le* Comptoir, le 18 Mai 2017.

383 *Ceci est Ma Parole. A et Ω* | Editions Gabriele-Verlag Das Wort

384 Du grec *autos* = soi-même et *nomos* = loi, règle, à savoir le droit de se gouverner par ses propres lois.

385 Voir *Apparition de la propriété privée et des classes. La désagrégation de la communauté primitive* dans *Manuel d'économie politique de l'Académie des sciences de l'URSS,* en accès libre sur Internet

L'apparition de la propriété, la naissance du « mien » et du « tien », est donc le produit de l'éclatement de l'unité de « l'Etre du groupe » en une constellation de « pouvoirs personnels », plus ou moins grands, plus ou moins affirmés, tels qu'ils n'en existent pas au sein des communautés primitives :

> « *Comme sociétés complètes, achevées, adultes et non plus comme embryons infra-politiques, les sociétés primitives n'ont pas d'État parce qu'elles le refusent, parce qu'elles refusent la division du corps social en dominants et dominés. La politique des Sauvages, c'est bien en effet de faire sans cesse obstacle à l'apparition d'un organe séparé du pouvoir, d'empêcher la rencontre d'avance sue fatale entre institution de la chefferie et exercice du pouvoir. Dans la société primitive, il n'y a pas d'organe séparé du pouvoir parce que le pouvoir n'est pas séparé de la société, par ce que c'est elle qui le détient, comme totalité une, en vue de maintenir son être indivisé, en vue de conjurer l'apparition en son sein de l'inégalité entre maîtres et sujets, entre le chef et la tribu*[386]. »

Dans une communauté évoluant sous le signe de l'Un, tout appartient à tous. Tous sont co-propriétaires ou co-gérants du patrimoine collectif. L'énergie circule sans entrave, de l'un vers l'autre au service du bien-commun qui exprime la richesse du groupe sur le mode impersonnel. Cette richesse ne vise pas l'accumulation des biens matériels mais leur usage approprié pour la reproduction de la vie et le bien-être matériel de la communauté en vue de son épanouissement dans l'Etre de la vie organique-naturelle qui ressort de la vie cosmique dans son expression tri-dimensionnelle. Dès lors que l'unité du groupe est brisée, apparaissent « le mien » et le « tien » – mais surtout « le mien » –, par lesquels l'énergie ne s'écoule plus librement mais reste satellisée autour de la personne pour un usage exclusif. Le tissu énergétique dévoyé qui s'entrelace ainsi autour d'un individu forme en quelque sorte un cocon nommé « ego » ou « moi humain ». Ce potentiel énergétique négatif est en connexion permanente avec la Matrice rebelle qui est le champ spirituel vers le Bas généré par l'Esprit de séparation. Il s'ensuit une torsion involutive des principes d'harmonie et

386 *La question du pouvoir dans les sociétés primitives* | **Pierre Clastres**.

d'échange qui gouvernaient la vie des individus. Ce qui n'était pas permis (interdit moral, tabou religieux), le devient pour certains, par exemple le fait de s'approprier davantage de nourriture ou de biens (vêtements, ustensiles, semences, logis, etc.) que son prochain et, pourquoi pas, d'accomplir ce forfait de façon méthodique, sournoise et parfois violente, à ses dépens[387].

Plus la matrice vers le Bas est alimentée en sensations et pensées séparatives, plus elle grossit et rayonne en potentiel de négativité, disposant toujours plus et toujours mieux des moyens d'influencer les

---

387 Ainsi s'exprime le **Christ** vivant, révélé en Esprit :
*« Si vous considérez les biens terrestres comme votre propriété personnelle et ne pensez qu'à les accroître dans votre unique intérêt, vous êtes intérieurement pauvres car vous n'en faites pas usage selon la **Loi**, à savoir pour le bien-être de beaucoup. Alors, **Dieu** ne vous accordera pas la vraie richesse qui réside dans le fait d'apporter la Loi de la vie dans ce monde. Car celui qui n'accomplit pas la Loi de l'amour et de la vie est pauvre en Esprit. Et si vous avez dupé votre prochain, et, en cela n'êtes pas restés fidèles à la Loi de la vie et de l'amour, comment pourriez-vous atteindre le Royaume des cieux, la vie désintéressée ?*
Celui qui souhaite entrer au ciel doit être intimement riche, riche en valeurs intérieures et en qualités divines. Celui qui amasse les richesses sur la Terre et les considère comme un bien personnel est pauvre en Esprit de la vie. En effet, si la richesse lui est octroyée ici-bas, c'est uniquement pour qu'il en fasse usage au service du bien commun sur la terre. Cela s'exprime ainsi : Un pour tous, et tous pour Un.
Quelqu'un qui s'approprie des richesses matérielles comme rétribution de ses mérites personnels ne vaut pas mieux que celui qui jalouse les biens d'autrui, qui s'en empare ou s'enrichit à ses dépens.
*Quelqu'un qui développe sa richesse intérieure ne sera jamais dans le besoin au cours de sa vie humaine. **Dieu** en effet, le Dieu Père-Mère, veille à ce que Ses enfants terrestres ne souffrent de rien […]*
*Si **Dieu** a confié des biens temporels à certains, c'est pour qu'ils en usent dans l'intérêt général et les fassent fructifier légitimement au service du bien commun. Les malades et les affamés devraient recevoir aide et soulagement de ceux que **Dieu** a largement pourvu en biens temporels afin qu'ils les partagent avec Ses enfants affamés et éprouvés. Ce partage devrait cependant s'effectuer sur une base légitime conforme au commandement "Prie et travaille" ».*
(Ceci et Ma Parole. A & Ω | Chap. 21 :11)

personnes dont l'âme n'est pas correctement orientée vers la Source de toutes choses et qui « *cèdent et se soumettent à la tentation*[388] »

La montée en puissance de la matrice vers le Bas dans l'ordonnancement des choses matérielles-matérialistes à travers l'Histoire, a généré beaucoup d'instabilité et d'insécurité en libérant la convoitise[389] :

Au cours des trente dernières années, l'archéologie a mis en évidence les processus par lesquels les inégalités sociales ont émergé progressivement au **Néolithique** (à partir de - 10 000 ans avant J-C).

Avec l'apparition de l'agriculture et la généralisation des pratiques d'élevage, la population humaine a grandi en nombre de manière significative. L'agriculture allant de pair avec le fait de se fixer géographiquement, les communautés humaines, de plus en plus nombreuses,

---

388 En effet, aussi puissant soit-il, le champ rayonnant d'informations négatives ne peut nous influencer que si nous le laissons agir en nous. L'épisode des attaques que **Jésus** subit dans le désert montre comment s'exerce la tentation et comment il est possible de la repousser. Alors le Serpent est vaincu en ce sens que son pouvoir est réduit à néant car il n'est plus en capacité de nourrir sa négativité.

389 *« Plusieurs sites archéologiques – des fosses communes de personnes abattues par flèches ou haches en pierre polie – signalent la violence collective au **Néolithique** avec la sédentarisation et l'appropriation des biens communs (agriculture, élevage) […] Le **Paléolithique** des peuplades de chasseurs-cueilleurs a connu des actes de violence qui restent pour la plupart des cas isolés. Le **Néolithique** paraît s'en distinguer par la mise à jour de plusieurs fosses communes, ce qui coïncide au moment où l'humanité se sédentarise et s'approprie la maîtrise et l'exploitation des biens communs. L'affirmation de la violence collective apparaît avec celle de la propriété et du pouvoir. Cette violence collective va se spécialiser et s'organiser efficacement […] La solidarité **paléolithique** peut être considérée comme un des éléments de la survie de l'espèce humaine pendant plusieurs centaines de milliers d'années alors qu'elle a été confrontée à des conditions difficiles. L'histoire souligne ainsi sur l'origine naturelle de la solidarité alors que la mise en concurrence des humains sur les biens, qui est apparue plus tard, conduit à la destruction… »*
(dans l'article *La violence collective apparaît au Néolithique avec la propriété* publié sur *Le Club de Médiapart.*
Voir également l'article d'Alain Beneix pour la *Revue des études anciennes* dont voici le titre : *Aux origines de la guerre : actes de violence et massacres dans le néolithique européen,* disponible sur Internet.)

se sont constituées en villages puis, progressivement en cités et en États (dans la région du croissant fertile). La productivité agricole ne cessant de croître et de générer des surplus, du temps et de l'énergie ont été libérés, aussitôt réinvestis pour des activités non productives, essentiellement de nature religieuse. L'extraction et la transformation du minerai pour la confection d'ustensiles, d'outils et d'armes a consacré l'émergence d'une nouvelle catégorie d'artisans spécialisés, introduisant une première forme de division du travail.

La création de biens manufacturés et d'excédents agricoles a ainsi fait naître de nouveaux désirs d'appropriation. Certains individus plus cupides, plus envieux que d'autres, ont alors su jouer de leur charisme, de leurs talents divers, de leur capacité d'organisateur ou de combattant[390], de leur aptitude à « communiquer » avec les mondes de l'au-delà ou à guérir, pour capter à leur profit une partie importante de ces richesses supplémentaires. Ce mode d'émergence du pouvoir à petite échelle s'est cristallisé progressivement à un degré supérieur pour donner naissance à l'État. Jean-Paul Demoule, archéologue et préhistorien français, professeur émérite de protohistoire européenne à l'université Paris-1 a consacré plusieurs ouvrages à ces questions. Voici un petit extrait de ces travaux qui pourra donner à certains l'envie d'en savoir davantage sur ce sujet passionnant :

> « *Il convient maintenant de rappeler concrètement, avec nos connaissances actuelles, de quelle façon les premières sociétés agricoles sédentaires et simples qui sont apparues en plusieurs points*

390 On arguera que ce type de profil est bien adapté à la dureté de l'époque. C'est vrai, à ceci près que la force, le courage et la détermination n'ont pas nécessairement vocation à se prolonger dans la prédation. La sélection naturelle telle qu'on l'observe dans le règne animal, met en avant les individus les plus à même d'assurer l'intégrité du groupe. Si le chef de meute se nourrit avant les autres, c'est parce que sa perpétuation en tant que meilleur combattant et géniteur est une garantie pour la survie et la perpétuation du groupe. Ce qui pourrait ressem-bler ici à une position privilégiée n'en est donc pas une puisqu'elle est stricte-ment et équitablement compensée par le risque qui incombe à la fonction et auquel les individus alpha ne se dérobent jamais. Dans ce cas, ce n'est pas un intérêt strictement personnel qui prévaut mais l'intérêt supérieur du groupe.

du monde entre 10 000 et 5000 ans avant notre ère ont pu déboucher sur les sociétés fortement inégalitaires que l'archéologie observe en ces mêmes lieux après quelques millénaires d'agriculture, puis, à plus ou moins brève échéance, sur des sociétés urbaines et étatiques (Gledhill et al. *1995 ; Demoule 1999 ; Fleming 2004) […] On retiendra seulement qu'il n'a sans doute jamais existé de société entièrement égalitaire dans un sens strict, probablement utopique. Chaque groupe comprend des individus considérés comme plus* aptes *à certaines activités (chasse, commerce avec le surnaturel, artisanat, etc.), sans que cela entraîne pour eux une concentration de richesses matérielles hors normes. De même, à partir d'un certain nombre, le groupe doit désigner des responsables chargés de centraliser certaines informations (Johnson 1982) sans que, à nouveau, cela se traduise par des avantages matériels importants*[391].

[…] Vers 4500 (« Chalcolithique »), les premières formes d'inégalités sociales deviennent perceptibles […] Ce moment du "Chalcolithique" combine plusieurs aspects liés : techniques, avec l'apparition de la métallurgie de l'or et du cuivre, mais aussi d'autres techniques rares pour l'érection des mégalithes ou la taille de longues lames, ainsi que le développement de la traction animale, de la roue et de l'araire ; démographiques, avec l'augmentation continue du nombre et de la taille des habitats sociaux, avec les inégalités éclatantes parmi les défunts inhumés mais aussi les signes de tensions, sinon de guerres, dont témoignent les villages fortifiés ; économiques, avec l'occupation de sols moins favorables grâce aux innovations agricoles mentionnées ; idéologiques, on vient de le voir, avec la multiplication d'activités cérémonielles, dont beaucoup centrées autour de la mort de personnages importants […]

En tant qu'elles sont liées au contrôle du territoire et à la puissance des dominants, ces manifestations idéologiques se révèlent indissociables de l'émergence de l'inégalité. Le stress territorial permet aux dominants en puissance de disposer d'une communauté qui ne

391 **Pierre Clastres** affirme quant à lui : *« La chefferie n'est, dans la société primitive, que le lieu supposé, apparent du pouvoir. Quel en est le lieu réel ? C'est le corps social lui-même qui le détient et l'exerce comme unité indivisée. »*

risque pas de se disperser. Mais il leur faut aussi une capacité à "manipuler l'imaginaire", afin de persuader, la plupart du temps de bonne foi, l'ensemble de la société de travailler pour eux, sans avantage matériel immédiat. L'ethnologie nous montre que les dominants s'affirment volontiers d'essence différente, voire divine [Godelier, ce volume[392]] ; et que le pouvoir se donne en général comme étranger, venu d'ailleurs [Sahlins 1985] ; d'où l'importance des matières premières et des objets exotiques dans les tombes princières que retrouve l'archéologie. Il s'agit de rompre avec le fonctionnement social traditionnel, dans lequel les responsabilités provisoires qui peuvent être confiées à certains individus jugés plus aptes doivent émaner d'un consensus général […]

Le pouvoir émerge aussi en même temps que la violence. La violence est certes présente dans toutes les sociétés humaines. Mais ce n'est qu'à partir du Chalcolithique qu'elle acquiert en Europe une dimension systématique et que les agglomérations fortifiées se généralisent. La femme disparaît comme thème iconographique privilégié, au profit des mâles en armes, avec arcs, épées, lances ou chars de guerre. Toutefois, la violence seule ne suffirait pas à asseoir durablement un pouvoir contraignant, comme nous le montrent tant d'exemples historiques ; l'archéologie a donc à détecter des traces de formes de résistance [Miller et al. *1989]. Dans tous les cas, les faits archéologiques ne corroborent guère la vision irénique d'inspiration néo-libérale où l'émergence des dominants serait suscitée par l'intérêt général, la nécessité de gérer au mieux les biens dans une société nombreuse, assurant ainsi leur centralisation et leur redistribution. Si la centralisation est bien attestée, la redistribution l'est beaucoup moins, dans les données archéologiques comme ethnologiques.* »

En conséquence de quoi, l'émergence de l'État est parfaitement adéquate à la logique centralisatrice-utilitariste de captation et de rentabilisation des énergies humaines qui émerge peu à peu en ces temps

392 Jean-Paul Demoule renvoie ici à la contribution de Maurice *Godelier Tribus et États. Quelques hypothèses,* dans l'ouvrage collectif *La révolution néolithique dans le monde* │ CNRS Editions │INRAP │ Universcience, 2010

reculés[393]. Dorénavant, c'est le pouvoir politique, à travers ses structures et ses instruments de contrôle et de coercition – la police (ou quelque chose qui lui ressemble), son bras sécuritaire, adossée à la justice, son bras idéologique – qui sera chargé d'imposer le respect du nouvel ordre socio-politico-économique inégalitaire issu de la révolution anthropologique vers le Bas[394].

---

393 Pour l'anthropologue américain James C. Scott, l'émergence de l'Etat est intimement liée à la culture des céréales : *« Seules les céréales sont vraiment adaptées à la concentration de la production, au prélèvement fiscal, à l'appropriation, aux registres cadastraux, au stockage et au rationnement. » (Homo Domesticus. Une histoire profonde des premiers Etats,* Editions La Découverte)

394 Cette hypothèse trouve aujourd'hui une confirmation éclatante à travers l'exemple de ce que les archéologues ont nommé « culture d'**El Argar** » située dans le sud de l'Espagne. Nous reproduisons ci-dessous, un extrait de la présentation qu'en fait l'encyclopédie libre Wikipedia :
*« Certains chercheurs qualifient la société argarique de chefferie ou de principauté alors que d'autres y voient déjà un Etat ou au moins un proto-Etat. Tous s'accordent pour dire que les dirigeants auraient bénéficié des fruits du travail intensif du reste de la société, y compris du travail des classes intermédiaires. L'élite masculine, très restreinte, aurait possédé le monopole de l'armement offensif. Elle aurait joui d'un accès préférentiel à quelques produits de consommation et aurait eu une espérance de vie supérieure à la moyenne. […] Pour González Marcén, Lull et Risch la société argarique était étatique. Selon eux, le système social était basé sur le contrôle des champs de céréales, dont la production pouvait être centralisée dans quelques sites et contrôlée par l'élite locale. Grâce au monopole sur les armes, cette dernière restreignait par la force l'accès du reste de la population aux produits de consommation de base. La centralisation dans quelques sites des productions métallurgiques et céramiques aurait permis aux dirigeants de standardiser les caractéristiques de ces dernières. Par conséquent, pendant la période d'El Argar, toute expression artistique est supprimée. C'est le résultat de l'oppression de l'Etat sur le peuple. "On est passé d'une société collective à une société dominée par une poignée d'individus.", affirme Carlos Velasco. Ce céramologue étudie les céramiques trouvées dans **El Argar**, et défend l'idée qu'**El Argar** était soumis à un Etat totalitaire. Ces productions semblent avoir été échangées uniquement entre les membres de l'élite et uniquement au sein des sites en question. Il n'y a en effet aucun objet ou élément d'origine étrangère pouvant suggérer des contacts et des échanges avec d'autres régions. Ainsi, les auteurs considèrent que l'institutionnalisation de l'exploitation économique de la population par la force, les limites territoriales très bien définies puis l'expansion de ce territoire au*

Par essence, la loi humaine qui dit le Droit et l'institution judiciaire qui le met en œuvre, sont donc avant tout des instruments de légitimation des privilèges matériels et symboliques que les puissants se sont octroyés dans leur entreprise rebelle contre l'unité du Divin ; privilèges qu'ils n'ont cessé d'élargir depuis et qu'ils continueront à étendre tant que les effets des causes qu'ils ne cessent de produire, n'auront fini par les rattraper. Cela se nomme « pécher contre Dieu. »

Dans l'ici-bas, le rapport à la loi peut donc s'envisager selon deux perspectives ; celle d'en-Bas ou celle d'en-Haut, en rapport avec les principes du divisé-séparé ou avec ceux de l'Un universel :

> « *Tout ce qui nous entoure est loi ; ce que nous voyons mais également ce que nos yeux ne sont pas en mesure de percevoir. Qu'il s'agisse du mouvement des planètes et de la gravitation, des processus à l'œuvre dans la nature, de notre "façon d'être" ou de celle de notre prochain ; tout ce à quoi nous sommes confrontés est une expression de la loi. Que nous allions dans cette direction ou que nous allions dans telle autre, que nous prenions cette route ou bien cette autre, que nous visitions ce pays ou celui-là, en avion, en bateau, en auto ou en train ; tout était préalablement enregistré en nous. Tout ce que nous avons émis est enregistré dans les astres*[395] *et constitue le logiciel cosmique qui nous pilote. Cela interagit avec le monde des programmes enregistré dans notre âme ainsi qu'avec notre conscient et notre subconscient*[396]*.* »

La loi, quelle que soit la forme politique qui l'engendra dans l'Histoire, fut toujours un reflet (plus ou moins prononcé), des turpitudes égotiques humaines, dans la mesure où elle émanait à un degré divers de ce que l'Esprit nomme « loi de l'ego », cette « loi de la séparation » qui pilote et pilotera le gouvernement des hommes tant que ces derniers resteront soumis un tant soit peu aux principes de l'Adversaire de Dieu.

Quels que soient le contexte et l'époque qui l'a produite, la législation humaine ne fut jamais qu'une transposition plus ou moins

---

cours du temps et enfin l'uniformité des productions permettent de définir la société argarique comme étatique. »

395 En ce sens que le cosmos est le prolongement dans la matière de la matrice vers le Bas.

396 *Moi, moi, moi, l'araignée dans sa toile* | Editions Gabriele-Verlag Das Wort

« civilisée », plus ou moins « policée », dans l'espace du « juridique » d'une déviance au regard de la Loi d'amour universelle que le **Christ** a Lui-même incarnée ici-bas, il y a deux mille ans. Pour prendre une image empruntée au monde des truands, on pourrait dire que les péchés des hommes sont en quelque sorte lavés, qu'ils sont « blanchis » grâce à la loi, à la façon dont l'argent de la drogue est recyclé en argent propre, ce qui, au final, arrange beaucoup de monde : tous ceux qui en croquent. Il va de soi que ce processus de blanchiment des péchés n'est pas pensé comme tel mais qu'il s'effectue de soi-même, dans l'auto-mouvement de la logique vers le Bas.

Dans l'Absolu, tout est loi : Loi divine ou loi de l'ego, Loi de la Lumière ou loi des Ténèbres, Loi du pur ou loi de l'impur, Loi du juste ou loi de l'injuste, Loi de la Vie ou loi de la mort[397], loi d'en Haut ou loi d'en Bas. Celui qui vit en Dieu, vit dans la Loi car il est devenu la Loi. Celui-là ne revendique rien car il possède tout. Tout lui est donné depuis son intérieur. Par sa conscience ouverte et accomplie, il est relié à toutes les merveilles et beautés de ce monde et du cosmos spirituel. Son prochain est une partie de lui-même en tant qu'ils appartiennent tous deux au Grand Tout qui est en eux autant qu'il est en-dehors d'eux. Dans ces conditions, pourquoi celui-ci devrait-il envier et jalouser celui-là ? Pourquoi devrait-il revendiquer le bien d'autrui, chercher à s'accaparer et à accumuler outre mesure des biens matériels, au moyen de procédés obliques, le cas échéant, et justifier son comportement par l'entremise de procédés juridiques, puisqu'il reçoit en permanence ce dont il a besoin depuis la Loi de la Vie qui est Amour se donnant éternellement :

« Voyez : Dieu n'est pas le Droit, mais la Justice.
L'homme a édicté des lois temporelles et pour lui cela définit le Droit. Bien que l'homme qui méconnaît la Loi de la vie ; la Justice, estime se comporter de façon correcte, il ne cesse de s'empêtrer dans la loi des semailles et des récoltes parce que le Droit que les hommes ont édicté comme tel, correspond rarement à la Justice. Le Droit temporel ne témoigne pas de la Justice de Dieu.

397 *« Qui ne connaît pas la Loi éternelle de la vie et se refuse à la connaître et à l'éprouver, est spirituellement mort. »* (Ceci est Ma Parole, Chap. 94:1-4)

Quand quelqu'un en appelle à son bon droit en recourant à la loi des hommes, il ne met pas forcément en œuvre la Justice. Ce qu'il revendique, obtient et accomplit de la sorte n'est pas durable devant la Loi de Dieu ; la Justice. Ce n'est pas le Père céleste qui juge l'homme, c'est l'homme lui-même qui se juge à travers ce qu'il sème. »

Au final, la seule Loi qui produise de la Justice, c'est la Loi d'en Haut, la Loi intérieure, la loi « émettre et recevoir » puisqu'elle accorde exactement à chacun selon ce qu'il a lui-même émis en sensations, pensées, paroles et actes au cours de son incarnation présente mais éventuellement aussi lors d'incarnations antérieures. Cette Loi autrement décrite ici-bas à travers des termes comme destin, hasard, bonne ou mauvaise fortune, fatalité, etc., ne s'envisage pas donc au travers du Droit humain qui n'est qu'un rafistolage, une construction juridique imparfaite, et celui-ci ne pèse rien au regard des Lois de la vie (on ne se protège pas contre une maladie en l'interdisant au moyen de la loi).

Celui qui évolue dans la Loi intérieure, la Loi de la Vie, produit de l'Ordre et de la Justice dans sa relation à lui-même, à ses prochains, à la nature et au cosmos. Etant lui-même devenu l'Ordre et la Justice, ils les rayonne dans le monde. Au sein d'une communauté orientée sur le Divin, il n'est nul besoin de recourir à la loi des hommes ; c'est l'harmonie intérieure qui prévaut et dispense la Justice. Néanmoins, tant que l'ensemble de l'humanité n'aura pas fait consciemment retour au **Christ en Esprit**, il lui faudra composer, d'une manière ou d'une autre, avec une part de désordre et de non-justice, et mettre en place des lois et dispositifs juridiques extérieurs pour tenter de réguler son propre désordre. A l'homme de l'Esprit ; le chrétien d'action, il est donc fait obligation de naviguer constamment entre la Loi du dedans et la loi du dehors c'est-à-dire de gérer et piloter sa vie dans un contexte de compromis nécessaire entre ce qui est totalement légitime (ce qui est aligné sur le Haut) et ce qui l'est moins (plus ou moins aligné sur le Bas) voire pas du tout. A cette fin, le **Christ en Esprit** a révélé ce qui suit :

« Cet aspect de la Loi (la Loi intérieure) *s'applique aux relations interpersonnelles, mais pas aux relations avec l'État ; "César", car tant qu'un être spirituel est incarné ici-bas, il est soumis aux droits et*

*devoirs envers l'État, à "César", et se doit d'accomplir ce que l'**État** attend de lui, tant que cela n'est pas contraire aux Lois de Dieu. C'est pourquoi, il est dit : "Donne à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu."*

A cela il convient d'ajouter qu'un homme qui se conforme aux lois de l'État, est en droit d'attendre de l'État que celui-ci respecte ses devoirs envers lui. En effet, "César" est également tenu de rendre à celui qui lui donne[398]… »

Cela signifie qu'ici-bas, les relations de personne à personne, d'âme à âme, ne sont pas régies sur le même mode que les relations de l'individu envers l'État. En effet, dans une relation de personne à personne, je suis en capacité d'exercer pleinement et directement mon libre arbitre soit vers le Haut, soit vers le Bas. En retour, mon interlocuteur dispose lui aussi de la possibilité d'y réagir librement selon son bon vouloir. Cela n'est pas le cas dans la relation de l'individu à l'État. En effet, l'État incorpore une quantité innombrable de processus au-delà des personnes : il est une concaténation de processus historiques, eux-mêmes étant le produit de l'implication de groupements d'intérêts socio-économico-politico-idéologiques dans lesquels le rôle spécifique de chaque membre du corps social concerné est différent[399]. Voilà pourquoi le **Christ** suggère au chrétien d'adopter en chaque occasion – dans la mesure du possible – une attitude positive et constructive à l'égard de l'État en tant qu'il devrait être le garant de l'intérêt général, et tant que cela ne contrevient pas de manière insupportable à la Loi de Dieu ; la Loi de la Vie. C'est l'État qui est alors responsable des conséquences des actions qu'il entreprend, c'est-à-dire en réalité chacun des individus qui a pris part à l'élaboration des décisions mises en œuvre, dans la mesure de son implication personnelle dans celles-ci. S'il est impossible à une conscience humaine de calculer exactement la part de responsabilité de chaque membre

398 *Ceci est Ma Parole. A et Ω* │ Chap. 57:13-20 │ Verlag Gabriele – Das Wort

399 Il est clair que la responsabilité d'**Adolph Hitler** et des responsables dans le déclenchement des événements de la deuxième guerre mondiale est infiniment supérieur à celle d'un allemand de base quand celui-ci s'est tenu éloigné de ces processus et s'y est peut-être même opposé.

d'une communauté à l'élaboration des décisions de celle-ci, cela ne présente aucune difficulté pour la loi de causes à effets.

Selon cette logique, plus les membres de la communauté humaine seront orientés individuellement vers le Haut, plus les décisions prises par les instances représentatives de cette communauté le seront également. Concrètement, cela signifie que lorsque chacune des âmes incarnées ici-bas aura ramené dans la Loi ce qu'elle a personnellement déposé dans l'État, à un moment où un autre de l'histoire humaine (à savoir sa contribution personnelle à l'édification d'une structure de pouvoir extérieure), alors l'État et la loi n'auront plus lieu d'être et seront dissouts.

➢ En Histoire, l'injustice n'existe pas

« Les gens disent : "Ouais, donc vous êtes néo-monarchiste". C'est pas la question. Je dis : le roman national républicain s'est fondé – exactement d'ailleurs comme le roman national du FLN pour l'Algérie –, sur la diabolisation du régime d'avant. Et c'est une diabolisation politique, volontaire, instrumentale, etc. Et donc, je dis, à un moment donné faut rétablir un peu la vérité. Et comme moi j'ai été élevé, en tant qu'enfant d' la République, dans l'idéal républicain, c'est un travail sur moi que j' fais aussi. A un moment donné, faut bien que j' travaille sur cet idéal qui m'imprègne, c' qui est le plus dang'reux, parc' qu'en fait, c'était ma nourriture. C'est not'e nourriture de jeunesse, hein ! C'est l'école... Voilà !

Et je fais l' travail et c'est pas une réhabilitation d' l'ancien régime. J' dis : final'ment y avait pas d'absolutisme, les corps intermédiaires étaient l'équivalent en fait de la séparation des pouvoirs, etc., et en fait, c'est un régime qui a été remplacé par un autre parc' qu'en fait il ne croyait plus assez en lui et final'ment, il était en perte de virilité et d' méchanc'té. Et, en réalité, le régime qui gagne est toujours le plus brutal, le plus méchant mais aussi celui qui croit le plus en lui-même. En réalité, l'Ancien Régime est tombé, j'le démontre dans le truc, parc' que l'aristocratie ne comprenait plus la nécessité d'être catholique, parc' qu'ils étaient eux-mêmes fascinés par les Lumières, j' le démontre. J' suis allé l' chercher aussi chez Sorel. Ceux qui ont promu l'encyclopédie, c'est la noblesse, parc' qu'ils trouvaient ça

plus excitant qu' la scolastique. A un moment donné, comme ils avaient le pouvoir de façon héréditaire depuis des siècles et des siècles, ils n'ont plus compris que le pouvoir était aussi une violence à maintenir, un rapport de force. Ils sont dev'nus trop gentils même, j'dirais. Parc' qu'en réalité, les révolutionnaires veulent tuer l'Ancien Régime alors qu'l'Ancien Régime est très intéressé des idées nouvelles [...] Louis XIV, pour vaincre la noblesse qui avait failli le mettre à bas au moment d' la Fronde, les enferre dans une cage dorée qu'est Versailles et en fait une caste totalement parasitaire, mais en f'sant ça, il tue le système aristocratique parc' qu'il reste tout seul, en haut. Il détruit toutes les médiations et surtout il s'appuie sur la bourgeoisie, entièrement, de Colbert à Necker et, à un moment donné, la bourgeoisie n'a tout simplement plus besoin d'lui. Et ça, je dis : Louis XIV est le plus grand roi de France mais c'est l' dernier parc' que déjà Louis XV, c'est un traitre, c'est un membre de l'hyper-classe qui travaille pour l' roi d' Prusse. Il a déjà perdu, lui, le sens de la continuité nationale [...]

Les nostalgiques de l'Ancien Régime, c' qui m'agace chez eux souvent, c'est qu'ils ne comprennent pas que ***si la monarchie est tombée c'est qu'elle méritait d' tomber****. C'est qu'à la limite, le fruit était mûr. Donc, à un moment donné, c'est plutôt qu' de dire : "Ah les salauds qui nous ont mis dehors !" c'est : comprenez pourquoi vous avez perdu l' match. Vous avez perdu l' match parc' que vous avez accumulé toutes les erreurs, de même que, à un moment donné le régime tsariste tombe en 17, parc' que, comment dirais-je, la noblesse russe commet toutes les erreurs. Elle ne voit pas les signaux. Elle répond mal aux questions. A un moment donné, quand tu perds le pouvoir, c'est qu' tu mérites de l' perdre. Y'a pas d'injustice ! Là j'suis matérialiste*[400]*. »*

« L'histoire de toute société jusqu'à nos jours
n'a été que l'histoire de luttes des classes »
Le manifeste du parti communiste | **Karl Marx** & **Friedrich Engels**

Et **Karl Marx** de développer la pensée qui préside à sa conception du **matérialisme historique** :

400 **Alain Soral** sur RBN le 27 mars 2011.

« L'Histoire ne fait rien, elle ne possède pas "de richesse immense", elle "ne livre point de combats" ! C'est plutôt l'homme, l'homme réel et vivant, qui fait tout cela, qui possède et combat. Ce n'est certes pas l'Histoire qui se sert de l'homme comme moyen pour œuvrer et parvenir – comme si elle était un personnage à part – à ses propres fins ; au contraire, elle n'est rien d'autre que l'activité de l'homme poursuivant ses fins[401]. »

L'Histoire, c'est donc le champ matriciel à deux dimensions plus une, le temps, imprimé sur la toile matérielle du monde, par la totalité des sensations, pensées, paroles et actes déversés en son sein par l'humain dans sa relation à lui-même, à ses tiers (proches, moins proches et éloignés), à son environnement social global (institutions, rapports de production, culture, et.) ainsi qu'à la nature, depuis qu'il foule le plancher des vaches, et tout spécialement depuis l'avènement de la révolution néolithique.

Ce que l'humain déverse dans le champ matriciel de l'Histoire, c'est donc lui-même ; lui-même selon qu'il est orienté vers le Haut ou vers le Bas – et essentiellement vers le Bas puisque ce monde procède du Bas et puisque l'homme procède de l'âme déchue et donc du « péché » – dans ce que Marx nomme « **lutte des classes** ».

Une seule logique immanente préside donc implacablement au déroulement de l'Histoire et elle n'a que faire des notions de **justice** et d'**injustice,** ces considérations humaines ne la concernant nullement puisqu'elle vise froidement à accomplir ses propres buts selon ses propres nécessités, à savoir la captation et la mise sous tutelle de la Terre entière ainsi que de toutes ses ressources, au service du **Malin**. Ceci, c'est le circuit de captation de l'énergie :

« Nos péchés – nos correspondances – cherchent à s'approprier l'énergie des autres en attirant leur attention. C'est pourquoi nous agissons continuellement dans le but de programmer nos prochains, ce qui signifie les influencer et implanter en eux nos représentations. Quelqu'un qui se laisse influencer et programmer par un tiers, c'est-à-dire qui laisse l'un de ses semblables implanter en lui ses aspects

401 *La sainte famille* | **Karl Marx** | En accès libre sur la toile.

pervers, peut devenir étranger à lui-même. En partie, il n'est plus lui-même mais il est l'autre.
Quelqu'un qui manipule son prochain de la sorte, c'est-à-dire qui implante en lui ses correspondances, dispose d'un instrument docile qui accomplit sa volonté de manière presque automatique. Une personne dépendante et manipulée est privée d'une partie plus ou moins grande de son libre arbitre pouvant aller jusqu'à la dépendance totale. Son manipulateur peut la faire sauter et danser comme une marionnette dont il tire les ficelles que sont ses faiblesses. Dans un tel cas, il ne sert à rien d'accuser son manipulateur ou d'essayer de lui rendre les coups. Une telle réaction serait humaine. Pour se libérer d'un tel piège, il n'existe qu'un moyen : reconnaître les faiblesses qui nous ont conduit dans cette situation, les mettre en ordre avec l'aide du Christ de Dieu puis adopter et développer peu à peu des valeurs et des forces divines.
Le manipulateur et sa marionnette sont liés l'un à l'autre par des influences négatives réciproques. Si chacun d'eux implantent ses correspondances – ses programmes et aspects pécheurs – chez d'autres, il se constitue alors une toile karmique qui forme pour ainsi dire une chaîne d'influences. Le virus de la projection est donc transmissible.
L'ensemble de ces processus est à l'origine de la toile karmique qui enveloppe le monde et dans laquelle beaucoup d'hommes et beaucoup d'âmes sont imbriqués et enchevêtrés les uns les autres. La chaîne génétique mondiale est également une composante de ce processus dans la mesure où l'homme propage ses gènes de bien des façons, l'échange de gênes réalisé au cours de l'acte sexuel n'étant de ce point de vue qu'un moyen parmi d'autres.
Nos programmes humains sont enregistrés aussi bien dans le cerveau, dans l'âme et dans les astres que dans les gènes. Si nous absorbons le programme de quelqu'un d'autre, cela influence également nos gènes[402]. »

402 *MOI, MOI, MOI, l'araignée dans sa toile. La loi de la correspondance et la loi de la projection* | Verlag Gabriele – Das Wort

➢ La gauche et la nation

*« Il faut bien comprendre que la catégorie du **marxisme**, c'est l'histoire, c'est-à-dire que les choses changent. **Marx**, excusez-moi, il est mort dans les années 1880. Il a pas vu la révolution russe. Il a rien vu d'tout ça. Moi quand j'ai dit aux journalistes comme un boutade : "Si **Marx** aujourd'hui était vivant, il appellerait à voter **Le Pen**", c'est pas du tout une boutade, c'est la réalité d'un type qui continue à réfléchir. Aujourd'hui, et c'est là où Martinez est très pertinent car il parle **d'alternationalisme**, aujourd'hui, aussi bien on a pu critiquer le **nationalisme** impérialiste du XIXe siècle car il générait de la violence et notamment, des guerres entre nations européennes qui ont conduit quand même l'Europe à perdre le leadership mondial, c'est-à-dire que nous avons, par notre bêtise quelque part, d'Européens, en nous entretuant, donné le leadership aux **États**-Unis d'Amérique, le leadership, même au niveau économique, hein. Nous sommes surendettés. Nous nous sommes tués nous-mêmes en nous battant entre Allemands, Français, Anglais.*

*Mais aujourd'hui, on se rend bien compte que la **nation** est un concept progressiste car en réalité, d'abord, il n'y a plus de risque de guerre entre les nations d'Europe, aucunement. En revanche, il y a des risques, aujourd'hui, de guerre civile à l'intérieur des nations par la montée des tensions communautaires et en réalité, aujourd'hui, la nation, la citoyenneté et le **nationalisme** au sens assimilationniste, est le meilleur moyen de lutter contre les dangers d'la guerre civile. Et là, Chevènement avait été, à la fois bien positionné et avait quelque part, créé le marchepied qui m'a amené vers **Le Pen**, c'est qu'il a bien rappelé que les idées de nation sont des idées de gauche en France ; j'veux dire, l'esprit d'Valmy [...] c'est-à-dire que l'**nationalisme**, contrairement d'ailleurs au **nationalisme allemand**, n'est pas une notion, en France, de droite. C'est une notion de gauche. C'est pas une notion racialiste, c'est une notion de solidarité citoyenne [...] C'qui est sûr aujourd'hui, c'est que la nation est le seul outil que nous ayons pour protéger notre culture, nos acquis, notre civilisation [...]*

*La **nation** est une invention de gauche, le discours de Valmy[403] était là pour le rappeler. La réconciliation de la droite avec la **nation**, c'est **Maurras**. C'est beaucoup plus récent que **Valmy** et que **Robespierre**. Mais si, à un moment donné on peut réconcilier les maurrassiens et les robespierristes, j'en serai très content parce que si on veut sauver la **France**, il va falloir que des gens se tendent la main[404]. »*

*« Donc, si je veux continuer, là on va parler des bouquins édités par Kontre Kulture. Donc, nous avons initiés une petite collection de textes qui nous semblent, on va dire, des classiques, un peu sur le principe du « Que-sais-je ? » C'est-à-dire des petits bouquins, par exemple, ça, à six euros, de **Ernest Renan :** « Qu'est-ce qu'une nation ?*

*C'est intéressant à lire parce que […] **Renan** donne une définition de la **nation** qui est très proche de celle d'**Égalité et Réconciliation**. J'ai pu le constater en relisant ce texte. C'est-à-dire, il explique bien ce que c'est que la **nation française** qui n'est ni fondée sur la race, ni sur la langue, ni sur la religion, mais un peu sur tout ça mêlé. Et il met quand même l'idée de **France** au-dessus de tout. C'est-à-dire qu'on n'est pas sur la conception ni anglaise ni allemande de la nation. Ça, c'est une petite remarque que je fais aux **identitaires**.*

*Je suis, moi, un **identitaire français**, puisque j'ai une conception de la **nation** qui est une conception de la nation française, qui correspond à l'histoire de France. Et **Renan** est exactement sur cette ligne. Donc, pour six euros, vous pouvez lire ce très joli petit texte bien présenté d'Ernest Renan « Qu'est-ce qu'une nation ? », et voilà, comme je le dis, qui correspond à la conception que nous avons, nous, à **Égalité et Réconciliation**, de la **nation française**[405]. »*

---

403 Prononcé par Jean Marie Le Pen le 20 septembre 2006. Largement inspiré par **Alain Soral**.

404 *Du communisme au nationalisme : itinéraire d'un intellectuel français* | conférence d'**Alain Soral** | Vénissieux | le 02.03.2007

405 La vidéo de vacances d'**Alain Soral**, août 2012

➢ La gauche et le colonialisme

« Je rappelle quand même que la colonisation est vieille comme le monde, que toute l'histoire du monde, c'est du processus colonial. Et si les Maghrébins sont musulmans, c'est aussi parce qu'à un moment donné, à la suite d'autres processus coloniaux – parce qu'il y en a eu cinq ou six différentes : les Romains, les Vandales, les Phéniciens, les Turcs, etc. –, ils sont musulmans parce qu'ils ont subi un processus colonial arabo-musulman. Il me semble bien que si on a la culture de sa propre région, les gens qui vivent au Maghreb, historiquement, sont des Berbères. Et ils n'étaient pas congénitalement et consubstantiellement et intrinsèquement arabo-musulmans. Ils le sont devenus par un processus, même si des fois ils disent qu'ils en sont contents, par un processus colonial.

Donc moi, j'admets tout à fait que la France, à un moment donné où elle a été "sûre d'elle-même et dominatrice" – elle l'a été –, au nom des Lumières – je le rappelle, au nom des Lumières et de ***Jules Ferry****, c'est-à-dire au nom de la supériorité de la civilisation des Lumières sur les peuples arriérés, c'est-à-dire que la colonisation a été faite au nom d'idées de gauche, il faut bien le savoir ; ce n'était pas du tout la volonté des catholiques, ni de* ***Lyautey****, etc. –, eh bien au nom de la supériorité de l'Encyclopédie, des Lumières et de la pensée voltairienne, on a soumis par la force, avec la collaboration des élites – faut quand même le rappeler toujours – les peuples du Maghreb, et notamment l'Algérie, violemment par la force. C'est une réalité et c'est à cause de cette réalité qu'aujourd'hui nous avons un certain nombre de Français en France qui sont d'origine maghrébine. Donc, à un moment donné, quoi que nous fassions, c'est comme moi je suis issu de l'histoire gallo-romaine parce qu'à un moment donné,* ***Vercingétorix*** *a perdu face aux armées de* ***César****, et que nous nous sommes retrouvés romanisés. Je ne passe pas mon temps à demander du pognon aux Italiens. Et je me dis, finalement, les Romains nous ont apporté des choses intéressantes à nous qui étions des Celtes. Nous sommes une civilisation complexe qui est un peu celte, un peu romaine, avec une peu, en plus, derrière de Wisigoth, plus de la christianisation via Paul et Pierre. Voyez, c'est la*

complexité des processus historique qui sont toujours dynamiques et en mouvement et qui ne sont jamais à essentialiser, justement.
Et moi, je dis simplement aujourd'hui : nous sommes tous en France des Français. Nous sommes à la troisième ou quatrième génération de Français naissant sur le sol français, issus de notre ancien empire colonial. Et qu'il y a des gens qui ont très envie, pour des raisons bizarres, d'être toujours dans la repentance ou la culpabilisation coloniale. C'est-à-dire je suis ce que je suis à cause de la colonisation. Et surtout, je suis en situation d'échec à cause de la colonisation. Je veux de la repentance et des réparations[406]*. »*
« Question : Est-ce que la France est jamais partie de l'Algérie ?
Réponse : Y' a une certaine France, monsieur, qui n'y est jamais allée. Il faut déjà le savoir : 99% de la population française n'a jamais mis les pieds en Algérie, n'a pas participé à l'épopée coloniale et on ne lui a pas d'mandé son avis. Ça a été fait, comme toujours, par des élites d'argent [...] c'est-à-dire une certaine bourgeoisie radicale-socialiste et franc-maçonne qui, en fait, a prétendu apporter les Lumières aux peuples non civilisés et ça final'ement, avec des fusils parc' que déjà, Robespierre avait dit qu' c'était un terrible danger : on n'apporte pas la liberté à coup d' pieds au cul, c'est un contre-sens, et en plus, pour faire des affaires. En réalité, il faut l'savoir, la droite française catholique a toujours été contre la colonisation et la colonisation est une histoire de gauche qui dès l' départ est une espèce de mensonge maladroit où on prétend apporter une civilisation alors qu'en réalité on mène une épopée un peu commerciale et un peu en rivalité avec l'impérialisme anglais. Et donc, il faut bien comprendre que tout ça était très mal engagé et ne pouvait que mal finir. Malheureus'ment je crois que la France, qui est un pays profondément anti-impérialiste et dès qu'il tente des épopées impériales, il se trahit et surtout il s'affaiblit.
Question : On a distribué les richesses qu'on a pris en Algérie. La France a fait un bond en avant de quelques années suite à ça.
Je crois pas. Les analyses de Jacques Marseille démontrent aujourd'hui qu'en réalité, l'épopée coloniale a affaibli la France et la preuve

406 **Alain Soral**, conférence Genève, 25 février 2012

en est que l'Allemagne de Bismarck qui n'a pas voulu jouer le jeu de la colonisation et qui a laissé la France aller dans la colonisation. Ce qui a valu la domination économique de l'Allemagne à partir de 1850, c'est justement que l'Allemagne s'est tournée vers l'Europe et vers le marché intérieur européen en montant terriblement son niveau de qualité de production et son niveau technique et qu'en fait, la France s'est fourvoyée dans la colonisation et que ça ne lui a final'ment pas apporté grand-chose. Et d'ailleurs, si on comprend bien la décolonisation, la décolonisation est un mensonge qui suit le mensonge de la colonisation, qui est en fait garder les avantages économiques de la colonisation pour la haute bourgeoisie française et le grand capital français [...] et pour se débarrasser du coût d' la colonisation qui était les infrastructures routières, les écoles, les hôpitaux. En réalité, la colonisation a toujours profité aux mêmes, elle n'a jamais profité au peuple de France et je crois que ceux qui ont profité d' la colonisation sont les mêmes qui ont profité d la décolonisation[407]. »

➢ La vision colonialiste et raciste inversée de l'extrême-gauche

*« Nous notre projet à **E&R** c'est de faire prendre conscience à des gens qui sont nés après 1980 que défendre la nation c'est défendre les petites gens, les gens d'en bas, c'est défendre les acquis sociaux et c'est donc, selon mes critères à moi qui sont des critères économico-sociaux, de gauche, et même de gauche sur le plan ethnico-communautaire parce que la préférence nationale n'est pas la préférence raciale et que, au **Front National** quand on défend un patriote, un national, on défend aussi bien un antillais qu'un breton alors que Besancenot lui s'adresse clairement, il le dit, aux arabes, aux noirs, des espèces d'entités essentialisées comme ça, ce qui est particulièrement méprisant, ce qui n'est jamais que l'inversion totale de la vision coloniale. C'est la même vision inversée parce que je ne suis pas sûr qu'un français d'origine maghrébine, tantôt d'origine algérienne, tantôt kabyle, parfois arabo-berbère, parfois d'origine*

407 La vidéo de vacances d'**Alain Soral**, août 2012

tunisienne, parfois marocaine, ait envie qu'on l'amalgame dans l'entité arabe qui est quand même le mot employé par Besancenot lui-même parce que je l'ai entendu dire l'autre jour qu'il faudrait qu'il y ait plus de jeunes, de femmes, de noirs et d'arabes dans la représentation politique française. Quand on prétend avoir une certaine culture politique et une certaine culture ***marxiste****, je ne vois pas très bien ce que c'est que les jeunes, les femmes, les arabes. Donc on voit que ces gens-là, la moitié de leur corpus marxiste est contredit par l'autre moitié qui elle a plus à voir avec la gauche comtesse de Ségur ou la gauche sociétale dans toute sa stupidité hédoniste. Voilà... »*

*« […] faire prendre conscience, notamment aux gens issus des anciens empires coloniaux de l'Europe, que l'immigration et l'****immigrationnisme*** *pour lequel travaillaient beaucoup les* ***trotskystes*** *comme Besancenot, est le pire impérialisme, et finalement le prolongement de l'esclavage. C'est un esclavage : simplement ils payent leur place dans le bateau. Alors qu'avant, en plus, le voyage était gratuit [...]*

Aujourd'hui (2012), [...] des associations de Congolais appellent à voter Marine ***Le Pen*** *contre l'UMPS et contre la France-Afrique qu'ils ont parfaitement identifiée [...] c'est-à-dire la diaspora congolaise, appelle à soutenir Marine Le Pen, et adhère à cette logique pour qu'on mette un terme à ce mensonge sans-papiériste qui est en réalité, la poursuite de la politique coloniale et de l'esclavagisme en vidant de leurs forces vives les pays d'Afrique.*

Parce qu'on a créé, via l'impérialisme économique, des déséquilibres terribles. Donc, on les pousse à partir, on récupère les diplômés là-bas qui pourraient normalement aider à développer leurs pays pour faire du dumping chez nous au niveau de la médecine et des ingénieurs, etc. Donc, c'est une dégueulasserie intégrale et qui est intégralement de droite.

Et aujourd'hui, c'est quelque chose que je répète depuis des années et qui était mon combat majeur contre le rôle de Besancenot et le mensonge de Besancenot. Et aujourd'hui, c'est compris et relayé par la diaspora congolaise européenne [...] Et c'est intéressant aujourd'hui de voir que Marine ***Le Pen****, celle qui dit « la France aux*

Français », mais qui dit aussi le Sénégal aux Sénégalais, le Congo aux Congolais, c'est important de comprendre que c'est tout ça, de rompre justement avec cet impérialisme, ces rapports Nord-Sud malsains et cette Françafrique qui est je le rappelle d'origine intégralement maçonnique, il faut le rappeler aussi. C'est intéressant de voir ces ponts qui se créent progressivement, et qui sont exactement ce pourquoi je travaille depuis des années. C'est-à-dire que des Africains bien conscients de leurs intérêts et de leur destin, aujourd'hui soutiennent la candidate du Front national. C'est intéressant, c'est une victoire, et je suis content que ces idées saines et authentiquement de gauche tel que je le comprends fassent leur chemin[408]. »

« *Et toi que voilà, âme vivante,*
sépare-toi de ces morts ! »
La Divine Comédie | L'Enfer |Chant III | **Dante Alighieri**

Concomitamment au déploiement du grand mouvement cosmique par lequel la Lumière et les Ténèbres sont actuellement engagés dans un processus de différenciation toujours plus prononcé en vue de leur séparation définitive, les positions de chaque « camp » se radicalisent à l'extrême dans le sens de ce qu'ils sont en vérité d'eux-mêmes.

Vers le Haut, dans l'exigence de noblesse, de droiture et d'aspiration à l'unité retrouvée de ce qui a été séparé, pour tout ce qui s'oriente sur la Source de toute Vie véritable.

Vers le Bas, dans la soumission au vulgaire, au médiocre, au factice, au pervers et au divisé, pour ce qui se voue au Maître de ce monde.

Inexorablement, tout ce qui relève de la Vie vraie est élevé vers la Lumière quand tout ce qui relève de la vie « confisquée » est aspiré par l'obscurité.

Dans l'espace historique du temps présent, ce combat prend des formes et des expressions multiples. Il traverse la totalité du champ de la vie humaine. Il impacte les individus autant que les communautés selon des logiques erratiques, au croisement du social, de l'économique, de l'idéologique, du psychologique, du politique et du spirituel.

408 **Alain Soral** | Entretien du mois | février 2012

Comme indiqué plus avant, cet antagonisme radical oppose deux faits « religieux », au sens étymologique du terme. Le premier relie au **Dieu Père-Mère** créateur de toutes choses dans l'Amour universel absolu et désintéressé. Le second relie au faux Dieu inversé, le Démiurge, créateur-générateur du cosmos vers le Bas, dans l'amour de soi-même.

Le « système religieux » dédié à l'Amour du Tout, est régi par la loi du **don** et du **contre-don** (circulation légitime de l'énergie) qui est l'expression de l'état d' « Etre » en communion avec l'Un en Ses manifestations infinies. Cette Loi s'énonce ainsi « Donne, unis et sois ! »

Le « système religieux » dédié à l'amour de soi-même est régi par la loi du « Prendre » et du « Confisquer » qui est l'expression de l' « Etre-inversé » ou « Avoir ». Cette loi s'énonce ainsi : « Sépare, lie et domine ! » C'est pourquoi le champ de la vie soumis au principe vers le Bas que nous qualifions de « matériel-matérialiste[409] », ne cesse d'engendrer toujours plus de chaos et de division en son sein et d'en rayonner dans le monde, puisque la notion d'unité est exclue ontologiquement de ce qui le constitue, chaque partie ne pouvant se concevoir, au final, qu'en opposition à toutes les autres dans une « guerre de tous contre tous » de dimension universelle-cosmique. Ainsi, dans le champ énergétique vers le Bas, l'unité ne peut être que temporaire, de circonstance. Elle ne peut être que factice. Elle relève toujours du calcul égoïste intéressé.

L'histoire humaine est l'histoire de la cohabitation-confrontation des deux principes ontologiques « vers le Haut » et « vers le Bas » dans le champ de la vie « sociale-organique » des communautés humaines ainsi que dans le for intérieur des individus qui les composent. Cette tension entre le Bien et le Mal existe depuis que l'homme est homme[410] c'est-à-

409 La matière pure qui compose la structure physique du Vivant est gouvernée par les lois de la nature qui sont l'écho des lois du divin dans le champ énergétique densifié-dégradé (mais pas inversé) de l'ici-bas. Au sein de la matière, le « matériel-matérialisme » est le champ inversé qui procède ontologiquement des principes et des lois de l'Adversaire, en un mot tout ce qui a été produit matériellement à partir de l'ego, à savoir le « séparé ».

410 Pour nous, en accord avec les connaissances délivrées par le monde divin, un homme procède de la rencontre du Ciel et de la Terre. C'est la Terre qui offre

dire depuis que la forme humaine est pleinement habitée par l'âme issue de **Dieu**, l'être divin chargé, et en constitue la réflexion dans la matière. Par le vecteur de l'âme, la conscience du divin se déverse en l'homme et lui insuffle l'aspiration au Beau, au Bon et au Bien, dans l'ici-bas, à savoir sur le terrain de l'**Adversaire**. Le terrain de l'**Adversaire** c'est tout ce qui est régi par la Loi de l'**Adversaire**, dans le monde mais également en nous-mêmes.

Bien que l'homme soit le produit de la chute, qu'il en porte les stigmates psychiques et corporels, il n'en reste pas moins relié à la Source de toute vie par le biais du Noyau central de l'âme incorruptible.

Dieu rayonne et témoigne en permanence de Sa présence dans ce monde qui n'est pas le Sien car « *Mon royaume n'est pas de ce monde !* » C'est pourquoi, bien qu'il soit continuellement soumis à la tentation de verser dans le péché, la conscience morale de l'homme l'exhorte à s'y opposer et à s'en détourner. La manifestation de **Dieu**

---

l'habit terrestre en lequel s'incarne l'âme, l'être spirituel déchu. Le corps humain est une enveloppe fonctionnelle dont l'ordonnancement et le développement sont régis par les lois naturelles, mais la vie de l'âme qui habite l'enveloppe et l'anime, est gouvernée par les Lois spirituelles. L'homme dont il est question ici n'est donc pas strictement le produit de l'évolution dont traite la paléontologie et la paléoanthropologie. Les découvertes opérées par ces disciplines sont incontestables et souvent remarquables. Elles ont leur pertinence, mais elles ne relatent pas à proprement parler l'histoire d'un continuum évolutif qui partirait du singe et irait jusqu'à l'homme en faisant de celui-ci le produit stricto sensu d'un processus inhérent aux évolutions de la nature (on connaît bien désormais en quoi consiste ce processus lié aux évolutions climatiques et à leurs conséquences pour la faune et la flore : forêt vers savane arborée, bipédie progressive, libération de la main et augmentation des capacités cérébrales, passage du cru au cuit, etc.).

En réalité, l'homme constitue un « saut qualitatif » correspondant au moment où l'être de la chute, l'âme chargée, disposa pleinement d'un véhicule corporel susceptible de l'accueillir dans la chair, celui-ci n'étant rien d'autre en définitive, que le prolongement vibratoire dans la matière, de son monde de sensations et de pensées dégradées-inversées. C'est cela le fait décisif qu'ignore la science et qui fait l'homme dont il est question ici.

Concernant la façon dont s'effectue la connexion entre l'âme et le corps matériel, nous y reviendrons de façon plus approfondie dans le deuxième volume de cet essai. Nous examinerons alors le produit des travaux d'un immense savant français largement méconnu qui a pour nom **Emile Pinel** (1907-1985).

diffuse à travers tout ce qui place l'homme en position de se penser et se percevoir comme partie d'un Tout ; cosmos, nature, communauté humaine qui l'accueille, etc...

Depuis toujours, les communautés primordiales – famille, clan, tribu ou village –, sont le lieu des solidarités organiques fonctionnelles, largement saines et légitimes (mais incomplètes). Orientées principalement vers la perpétuation du groupe, sa subsistance, son identité ainsi que vers la célébration du Vivant, elles ont longtemps échappé, pour l'essentiel, à l'influence de l'**Adversaire** car dénuées des principaux atours du pouvoir économique et politique. A ce titre, pendant des millénaires, par leur existence même à travers la masse critique qu'elles formaient, elles ont constitué un frein à l'avancée du satanique dans le champ de la vie humaine.

C'est pourquoi, de tout temps, l'**Adversaire** s'est appuyé sur les élites illégitimes qu'il a lui-même fomenté ; les complices, pour assoir ses projets de domination et de captation des richesses matérielles, à grande comme à petite échelle. Le lieu de cette domination se nomme « Pouvoir » en ses diverses formes et manifestations.

Somme toute, si cette entreprise planétaire a permis la mise sous tutelle de la sphère matérielle, et sa prédation systématique, elle a longtemps rencontré des résistances, sourdes ou déclarées, d'une large partie de la masse en ce que **Marx** nomme « **lutte des classes** ». Parallèlement, la **lutte des classes** a également et peut-être surtout, témoigné, de la part des « exploités », d'un rejet des mythes, des croyances ainsi que des modèles anthropologiques véhiculés par le pouvoir oligarchique, en un mot de son idiosyncrasie, de sorte que l'essentiel est resté inaccessible à ce dernier, à savoir le réservoir d'énergie spirituelle créatif constitué par les larges masses humaines. C'est cette énergie qui compose le capital primordial et c'est sur lui que l'**Adversaire** aspire à faire main basse, depuis longtemps.

C'est à notre époque que cet objectif lui semble à portée de main.

« "Mais attends-moi ici, et ton esprit abattu, donne lui courage et nourris-le de bonne espérance, je ne te laisserai pas dans le monde d'en bas."
*Ainsi s'en va, et ici m'abandonne le doux père, et je demeure dans le doute, car **OUI et NON s'affrontent dans ma tête.** »*
La Divine Comédie | L'Enfer | Chant VIII | **Dante Alighieri**

Parce que chaque âme et chaque homme est dépositaire en propre de l'énergie de vie créatrice que **Dieu** lui octroie en permanence, parce que cette énergie ne peut lui être confisquée comme on s'accapare les biens matériels d'autrui, éventuellement par la force et la contrainte, parce que personne ne peut asservir le **libre arbitre** d'un tiers, il n'existe qu'un seul moyen de s'approprier véritablement son énergie de vie créatrice et celui-ci consiste dans le fait d'obtenir son « **libre consentement**[411] » au but recherché.

411 **Dieu** est la Vie. Il est le pourvoyeur de Vie. Tout ce qui existe de par la Création divine est constamment relié au Père céleste omnipotent-omniprésent, comme émanation de Lui et vivifié par Lui. Ainsi, la Création est-elle en perpétuelle croissance et chacun des aspects de création ne cesse de grandir en potentiel de développement. Il en est également ainsi pour tous les êtres de la création, les enfants de **Dieu**, qu'ils évoluent dans les mondes purs ou dégradés tels que la Terre. Cette énergie reçue de **Dieu** est un don pur. Chaque enfant divin dispose du libre arbitre d'en user à sa convenance, en vertu de sa libre volonté ; pour ensemencer l'univers de sensations, pensées, paroles et actes créatifs dans l'amour universel ; pour en faire un usage égoïste, perverti, ver le Bas, dans l'amour de soi dégradé. En disposant du consentement des êtres de la chute, l'**Adversaire** fait donc main basse sur une partie de ce réservoir énergétique, à son profit exclusif.
De fait, nos pensées et surtout nos sensations affectent le comportement de l'énergie et l'actualisent dans la matière selon les orientations de notre conscience. Les particules énergétiques reçues se trouvent dans un état quantique de possibilité qui s'actualise dans la forme au moment de notre choix vers le OUI ou vers le NON, vers le Haut ou vers le Bas.
Pour l'Adversaire, tout l'enjeu repose donc dans sa capacité de contrôler, ou mieux encore, d'orienter ce choix selon ses intérêts et son projet.
Le jeune **Etienne de La Boétie**, alors qu'il était encore en âge de gouter aux joies de l'adolescence, fut pourtant saisi par le besoin de questionner la problématique du « libre arbitre » et de son mauvais usage dans l'espace socio-politique des sociétés de son temps. Ces réflexions compilées autour de 1548, dans son

Discours de la servitude volontaire ou *Contr'un* furent publiées en latin, par fragments en 1574, puis intégralement en français en 1576. Elles ont gardé une bonne part de leur pertinence sur la question.
Aujourd'hui encore, l'actualité de ce petit texte repose moins, selon nous, dans son caractère de pamphlet contre l'absolutisme, mais plutôt en cela qu'il se propose d'analyser les raisons de la soumission « volontaire » des hommes au pouvoir et à l'autorité du Prince, fussent-ils autocratiques et arbitraires, et donc d'interroger le rapport domination-servitude.
L'intérêt de la thèse de **La Boétie**, à rebours de celles qui tiennent générale-ment le haut du panier, repose sur l'idée que la servitude des masses – et donc des individus qui les composent – ne serait pas forcée mais, bien plutôt, volontaire. Ce faisant, le poète et juriste sarladais en devenir, pose le principe ontologique selon lequel il existerait une instance, une force, qui pousserait les petits à pactiser avec les grands. C'est audacieux !
L'analyse se décline comme suit : Fort justement, **La Boétie** s'interroge : comment un petit nombre d'individus est-il en capacité de contraindre la masse des hommes à lui obéir et à le servir docilement, observant que tout pouvoir, après qu'il se soit éventuellement imposé préalablement par la force des armes – et ce fut presque toujours le cas avant que n'advienne la « merveilleuse » démocratie parlementaire moderne –, ne peut se perpétuer durablement que s'il bénéficie de l'assenti-ment-complicité-collaboration, active ou résignée, d'une partie notable de la société. Et **La Boétie** de conclure, de façon péremptoire : *« Soyez donc résolus à ne plus servir et vous serez libres ».*
Incontestablement, l'idée est séduisante – encore faut-il s'entendre sur ce qu'on entend par « liberté » – et on aimerait que les choses fussent aussi simples, mais le passage du « vouloir » au « pouvoir » nécessite de connaître l'ensemble de nos déterminismes et de maîtriser l'ensemble des médiations par lesquelles il nous faut passer pour nous en libérer, ce que cet essai tente préci-sément d'éclairer en partie à travers la somme des contributions d'**Alain Soral**.
La Boétie, considère la « **servitude** » comme un fait historique. A cet égard, elle aurait donc un « avant » et pourrait déboucher sur un « après ».
Néanmoins, l'auteur peine à en décrire l'émergence. Qu'à cela ne tienne, il résout son équation en introduisant arbitrairement une constante qu'il nomme « **malencontre** » sans dire toutefois en quoi consiste cet événement déclen-cheur : *« quel malencontre a été cela, qui a pu tant dénaturer l'homme, seul né de vrai pour vivre franchement [librement] ; et lui faire perdre la souvenance de son premier être, et le désir de le reprendre ? »*
En fait, pour **La Boétie**, si la connaissance des origines du Malencontre s'avère impossible, c'est que le souvenir même du temps ayant précédé son advenue aurait été effacé de la mémoire collective au fur et à mesure que ses effets devenaient plus prégnants dans le champ de la vie humaine de sorte que, peu

à peu, pour les humains, l'état de **servitude** serait devenu un état ontologique quasi « naturel » tel que l'expriment ce type d'affirmations trop largement répandues : *« ça a toujours été comme ça et ce sera toujours comme ça ! », « il y aura toujours des riches et des pauvres », « il y aura toujours des gens pour décider et d'autres pour exécuter »,* etc.
Pourtant, la **servitude** n'aurait rien de « naturelle ». En réalité, elle serait, tout au contraire, le produit d'une dégénérescence dans la qualité d' « être homme ». Il faudrait donc renverser la proposition dans son contraire : c'est la liberté qui ressortirait de l'état de nature alors que la **servitude** serait un chancre monstrueux, corrompu, une tumeur maligne : *« Ce qu'il y a de clair et d'évident pour tous, et que personne ne saurait nier, c'est que la nature, premier agent de **Dieu**, […] nous a tous créés et coulés, en quelque sorte au même moule, pour nous montrer que nous sommes tous égaux, ou plutôt frères. »*
Sur ce point, nous rejoignons pleinement **La Boétie** et saluons sa formidable intuition, à ceci près que le **Malencontre** n'a rien de mystérieux pour les chrétiens que nous sommes puisque le **Christ** nous en a révélé la nature et l'origine spirituelles à travers la description détaillée de cet événement primordial que la tradition connaît sous le terme de « chute ». Bien sûr, **La Boétie** n'ignore rien des dispositifs et stratagèmes développés par nos maîtres pour maintenir le bon peuple dans un état de somnolence de la conscience et de bien-être doucereux. « Drogueries », c'est ainsi qu'il nomme ces mécanismes de contrôle mental, psychologiques et affectifs du tout-venant : *« Les théâtres, les jeux, les farces, les spectacles, les gladiateurs, les bêtes curieuses, les médailles, les tableaux et autres drogues de cette espèce étaient pour les peuples anciens les appâts de la **servitude**, la compensation de leur liberté ravie, les instruments de la tyrannie. »*
Préfigurant le travail du sociologue, **La Boétie** analyse le circuit du pouvoir et de l'argent comme une structure pyramidale générant des comportements complices-serviles en correspondance avec le niveau des largesses symboliques et matérielles octroyées aux agents du système. Bien avant Orwell et Christopher Lasch, il pointe du doigt la manipulation idéologique – culture, croyances, religions – et rhétorique langagière (**Marx** parlerait de superstructure), par laquelle l'oligarchie camoufle insidieusement sa domination sous son contraire, générant par là-même les conditions d'une bonne conscience apaisée. Tout cela n'aurait qu'un seul but : faire naître un monde nouveau, meilleur, et ne serait conçu finalement que dans l'intérêt général. Mais, en définitive, sa proposition la plus audacieuse consiste à faire valoir que le ressort fondamental par lequel des individus se rendent complices du pouvoir et par là-même s'amputent de leur liberté, ce ressort donc consisterait dans la cupidité la plus sordide, le désir puéril d'honneur et de reconnaissance, les satisfactions matérielles les plus viles. Le plaisir de dominer, d'exercer son pouvoir, sa

Avec la clairvoyance qui le caractérise **Alain Soral** a parfaitement analysé les enjeux politiques et spirituels qui se rapportent à la question du **libre consentement** et, à cet égard, le rôle particulièrement pernicieux joué par la machine **hollywoodienne** :

*« Il suffit d'regarder, j' sais pas, les films de très bonne facture hollywoodiens nous parlent de ça [...] J'ai encore regardé hier une rediffusion de **Jason Bourne**. **Jason Bourne** si vous r'gardez bien, ça n' parle que d' ça ; de laboratoires, d'apprentis sorciers, avec des travaux d' la **CIA** hors de contrôle de l'**État** légitime. On remarque quand même qu'**Hollywood** nous habitue toujours à accepter ou à supporter en fait, les théories les plus complotistes, et en fait à les valider d'une certaine manière puisque les meilleurs films américains sont souvent la mise en scène de théories complotistes, que ce soit en espionnage – d'ailleurs c'est souvent fait par des anciens espions qui sont passés au roman comme John Le Carré, etc. –, et si vous r'gardez, les meilleurs films de science-fiction américain récemment ils intègrent tous, que ce soit d'ailleurs l'homme sur la lune et certains sujets gênants, que la possibilité de mensonges d'**État** et de mensonges d'**État** profond. Ils l'intègrent tous même comme fond de sérieux de leurs films. Sur **Jason Bourne**, c'est pas moi qui l' dit, hein c'est que y a un **État** profond qui fait n'importe quoi et puis des types issus de cet **État** profond qui s'émancipent par sens civique, c'est toujours, hein, c'est toujours pareil, et qui deviennent des héros parce qu'ils se mettent à lutter contre. Donc, ce **complotisme** est partagé relativement universellement et même, le meilleur moyen,*

---

tyrannie, sur autrui, constituerait également un puissant moteur en cela. Ainsi se forme la pyramide sociale qui permet au tyran d'*« asservir les uns par le moyen des autres »*. Ainsi, la distribution du pouvoir qui fonde le contrôle social, est organisé de manière pyramidale : *« cinq ou six ont eu l'oreille du tyran […]. Ces cinq ont six cents qui profitent sous eux, et qui font de leurs six cents ce que les six sont au tyran […] ces six cents en maintiennent sous eux six mille… »*. C'est le principe du ruissellement vers le bas dans le mal. Dès lors, beaucoup trouvent leur intérêt dans la perpétuation du système. Ils forment les masses moutonnières de victimes consentantes. Ceux-là se refusent à emprunter le chemin de la libération qui leur est offerte. Ils choisiront toujours de libérer **Barabbas** et préfèreront continuer à crucifier le **Christ**. Ceux-là devront boire jusqu'à la lie le calice de leurs péchés.

quelque part, de le désamorcer, c'est quelque part, de l' partager de façon soft, hein ! Je pense que c'est à ça qu' sert ***Hollywood***[412]*.* »

Ce stratagème visant la prise de contrôle de la substance spirituelle des hommes par l'entremise du cinéma, à l'échelle de la planète entière, témoigne bien de l'avancée du projet satanique.

Ce qui s'opérait préalablement de manière artisanale fait maintenant l'objet d'un développement industriel à l'échelle mondiale.

Quand **Faust** négocie l'accès aux jouissances terrestres auprès de Méphistophélès contre l'octroi de son âme après la mort de son corps charnel, il contractualise ce négoce par la signature d'un pacte, apportant ainsi la preuve de son accord librement consenti à cette transaction spirituelle. Aujourd'hui, quand il prend connaissance des turpitudes maléfiques de la caste oligarchique devant sa télévision ou sur grand écran, le spectateur qui reste impassible, celui chez qui ce narratif ne provoque aucune réaction de rejet et de refus intérieurs, celui-là donc accorde à l'**Adversaire** le droit de faire main basse sur son énergie spirituelle de vie et d'en user à sa guise, un dicton populaire n'affirme-t-il pas : « *qui ne dit mot consent !* »

Marx a justement théorisé les deux phases de prise de contrôle de la totalité humaine et donc du capital énergétique qu'elle génère dans les champs matériel et spirituel, à travers les notions de « **domination formelle** » et « **domination réelle** » que nous reprenons ici à notre compte dans une approche élargie.

Pour nous, la phase de domination formelle inclut toute l'histoire humaine jusqu'au premier conflit mondial. Au cours de cette longue période, l'entreprise de domination et de mise en esclavage s'appliqua principalement à la sphère du « vivre » matériel. Dans le mode de production capitaliste cette opération de captation de l'énergie-richesse résultant du « travail » des hommes, se présente effectivement dans sa forme la plus aboutie. Néanmoins, elle est déjà engagée dans les modes de production antérieurs.

En apparence, pour celui qui la regarde de façon parcellaire, à la manière des historiens du « Minuscule » et de l' « Insignifiant », cette phase génère de la confusion. De fait, à ce stade, elle n'apparaît pas

412 **Alain Soral** | *Réflexions sur le couillonavirus* | le 25.03.2020

dans sa vérité pure n'étant pas encore en capacité de déployer totalement son idiosyncrasie profonde et devant donc composer avec ce qui ne relève pas d'elle-même dans la conscience et dans le cœur des hommes. Pendant cette phase, à la façon d'un gigantesque lombric-intestin cosmique, l'**Adversaire** dévore les déchets de vie que les hommes évacuent vers le Bas, leurs péchés. Il en fait le matériau avec lequel il étend toujours plus sa toile tentaculaire, son réseau énergétique de domination sur le monde. A partir de l'énergie dégradée-inversée que lui procurent les « hommes vers le Bas » – « complices » et « victimes » –, il produit un substrat matériel dégénéré. C'est le monde putride et répugnant dans lequel nous évoluons.

Un « artiste » belge a produit la métaphore de cette entreprise fécale en construisant le « Cloaca », machine à produire des excréments qu'il commercialise, encapsulés dans des sachets sous vide de sorte à formaliser sa quintessence symbolique de la manière suivante : la matière excrémentielle se prolonge dans son équivalent argent tandis que l'argent génère son équivalent excrémentiel.

Quel programme !



En 1908, **Freud** exprime ce constat dans ces termes : « *L'or, dont le Diable fait cadeau à ses adorateurs, se change en excréments après son départ*[413]. »

Le processus d'involution de la phase formelle à la phase réelle, fut progressif. Pendant des siècles, il put paraître lent, voire inexistant, à l'échelle d'une vie humaine, pourtant il n'en progressait pas moins inexorablement dans la chronique humaine. Désormais, dans la phase de domination réelle, le phénomène accélère de façon exponentielle.

413 *Névrose, psychose et perversion* │PUF │1973 │Bibliothèque de psychanalyse

Le basculement de la phase « *formelle* » à la phase « *réelle* » correspond au moment où l'auto-mouvement de son expansion oblige **l'Adversaire** à se déployer en vérité de lui-même, dans tout l'espace du « vivre vers le Bas » et à s'affranchir, pour l'assimiler ou le détruire, de tout ce qui le liait encore, par nécessité, aux expressions de la Vie vraie, autant dans la sphère matérielle que dans son prolongement métaphorique. Ce moment coïncide également avec le fait que la croissance de l'*Adversaire* ait atteint un poids critique dans le champ matériel comme nous le révèlent les travaux d'une équipe de chercheurs de l'institut Weizman des sciences (Tel Aviv) dirigée par Ron Milo. Désormais, selon cette étude[414], le poids total des produits résultant de l'activité humaine (≃ 1 100 milliards de tonnes = bâtiments, infrastructures et ouvrages d'art, véhicules en tous genres, produits divers…) a dépassé en volume le poids total de la biomasse vivante à la surface de la Terre, et sa masse double tous les 20 ans.



Dans ce contexte, il s'opère un saut « a-qualitatif » dont nous sommes chaque jour davantage les témoins. Celui-ci advient au terme d'un long processus dont **Marx** a justement décrit la genèse, les étapes et les formes dans l'histoire des modes de production[415].

414 Etude publiée le 17 décembre 2020 dans la revue Nature Volume 588 Issue 7838, sous le titre « Global human-made mass exceeds all living biomass **»**

415 La référence au seul travail théorique de **Marx** n'est ici que de pure commodité puisque ledit travail a trouvé un prolongement fécond chez bien d'autres

Plus grossit l'influence de l'**Adversaire** sur le monde et sur la masse des hommes, plus il accumule d'énergie négative et génère de contradictions dans le sens de ce qu'Il est. Au sein de la matrice inversée, la dialectique qui anime tous les systèmes dynamiques se résout par l'émergence d'un troisième terme systématiquement plus négatif et dégradé en qualités de Vie vraie, que ceux qui l'ont généré[416]. A partir d'un certain seuil, l'expression de la négativité est telle, qu'elle ne peut plus se dissimuler et se montre inévitablement pour ce qu'elle est. C'est dans cette dynamique entropique que réside la cause de la radicalisation et de la violence toujours plus poussées, jusqu'à l'absurde désormais, des institutions, groupements et des individus gouvernés par ces forces, ainsi que le **gauchisme** qui en est une des expressions les plus abouties vers le Bas, en apporte chaque jour la preuve.

C'est parmi les jeunes étudiants repus, ignorants, arrogants et capricieux que s'épanouit le **gauchisme** petit-bourgeois. Parce que la jeunesse est naturellement poussée à se concevoir dans l'exaltation romantique des grandes causes nimbées de noblesse et de pureté fantasmée – ce qui lui est d'autant plus facile qu'elle échappe aux contraintes de la réalité et ignore tout de la complexité de la vie et du monde des sentiments –, elle est une proie offerte aux entreprises de manipulation. En cette époque cocooning, tout particulièrement les « fils et filles de » s'y vautrent avec délectation et gourmandise pour donner un peu de relief à la vacuité ontologique de leur existence de privilégiés honteux.

De **Savonarole** [et ses « fanciulli », jeunes miliciennes de l'ordre

---

intellectuels de premier plan. Concernant notre propos présent, nous pensons plus particulièrement aux contributions de **Lucien Goldmann** et de **Michel Clouscard**. Les lecteurs intéressés sauront s'y référer d'eux-mêmes puisqu'il n'appartient pas à l'objet de ce livre de les développer ici et que d'autres l'ont fait bien mieux que nous ne saurions le faire nous-même.

416 La dynamique vers le Haut procède également d'une tension entre deux pôles légitimes tels que masculin vs féminin, ciel vs terre, intérieur vs extérieur, chaud vs froid, etc. Toutefois, cette tension n'est pas à proprement une opposition mais un processus de fertilisation-dynamisation réciproque qui s'engendre dans un troisième terme en forme de synthèse-dépassement, par exemple, un enfant.

moral[417], à **Mao Zedong** [gardes rouges], du IIIe Reich allemand [Jungsturm **Adolf Hitler**, Hitlerjugend] aux jeunes khmers rouges, nombreux sont les exemples d'une jeunesse fanatisée car dépositaire d'un idéal de pureté à défendre contre des ennemis réels ou imaginaires.

Moyennant quoi, la jeunesse **gauchiste** effectue les basses œuvres du Malin. Croyant combattre le mal, elle contribue à son expansion maléfique dans une débauche d'intolérance qui n'a d'égale que la bêtise qui la caractérise. A ce titre, elle mérite bien le qualificatif collectif d' « idiots utiles » dont l'aurait affublé **Lénine**[418].

Sous la plume d'**Alain Soral**, on trouve une magnifique description de la façon dont le pouvoir a manipulé les ignares d'**extrême-gauche**, dans les années 80, pour en faire rabattre à la classe ouvrière au profit du grand Capital :

> « *Là, on atteint vraiment le niveau zéro d'la pensée, c'est-à-dire l'antiracisme comme niveau zéro d'la pensée et puis toujours avec quelque chose de très agressif derrière [...] c'est le contraire même de l'idée que la raison peut être un facteur d'universel, tu sais. Là c'est l'incapacité d'penser, la suspicion systématique et la réponse par l'agressivité et les slogans. En fait, ça fait beaucoup penser, tu sais, aux séries télé sur les jeunes filles américaines. On a l'impression que le but du système de domination c'est d'nous am'ner au niveau d'bêtise d'une jeune fille américaine de la classe moyenne qui ne sait plus que glousser, pratiquement [...] Bête comme une jeune fille bourgeoise de gauche.*
>
> *[...] On a produit une pensée dominante d'abrutissement total qui s'est accélérée dans les années 80 sous Mitterrand, et là on peut le*

417 De nombreux ouvrages analysent la façon dont **Savonarole** a utilisé les garçons de six à vingt ans dans son projet de soumettre la population florentine à sa réforme religieuse, morale et politique. Les fillettes et les jeunes filles nubiles trouvèrent également leur place dans cette entreprise sous le nom de « fanciulli ». Après avoir compté sur tous les Florentins pour mener à bien son projet radical de réforme et devant l'échec de ce calcul, le prédicateur s'est tourné vers les délaissés et les réprouvés : jeunes marginaux, femmes et enfants qu'il a su galvaniser au travers de sermons exaltés.

418 L'expression est attribuée à Lénine mais on n'en trouverait pas trace dans ses écrits. Nous ne sommes pas allés vérifier.

*dire, pour que l'**antiracisme** et l'**antifascisme** remplacent la question sociale au moment du virage de la rigueur, à partir de 83, où la gauche officielle, c'est-à-dire le Parti socialiste, a tourné le dos à la classe ouvrière, a opté pour le néo-libéralisme mondialisé et c'est là qu'on a mis sur orbite, effectiv'ment, l'opération SOS racisme qui, je l'rappelle, vient des étudiants juifs de France. On boucle toujours la boucle de la même façon*[419]. »

Belle démonstration de bêtise crasse que celle-là !

➢ L'accusation d'antisémitisme : du racisme à l'envers

« Donc y a une partie risquée. Mais je pense qu'il n'y a que comme ça qu'on peut vérifier et mener le combat.

*Donc je pense que, aujourd'hui, effectivement, l'accusation d'**antisémitisme** est une entreprise terroriste pratiquement de mauvaise foi dans 99 % des cas. Je pense que l'**antisémitisme** existe. Je pense que le vrai **antisémitisme** historiquement vérifié, ça s'appelle le **nazisme**, c'est-à-dire de prétendre que les Juifs sont une race et qu'une idéologie c'est-à-dire un système de valeurs, se transmettrait racialement, et que donc il faudrait effectivement s'en prendre à des gens qui sont congénitalement voués à incarner un système de valeurs […] Et d'ailleurs cette vision est assez étrange puisque, d'un côté, il y aurait des Sémites, de l'autre des Aryens qui seraient le symétrique et que l'avenir ne serait pas Jérusalem mais Germania, voilà ! On voit qu'en fait on est dans une histoire avec un miroir inversé et que ce serait la lutte… Ça, ça existe ça s'appelle l'**antisémitisme** et historiquement ça a donné des choses assez tragiques et violentes que j'admets parfaitement. Les gens qui sont sur cette posture là, ce que Charles Maurras appelait, je crois, l'**antisémitisme** de peau, sont, à mon avis, non pas 1% de la population française mais 1% des gens désignés comme **antisémites**. Et on prétend, par cette reductio ad hitlerum, que tous les gens qui se poseraient certaines questions aujourd'hui seraient*

419 **Alain Soral** | *La stratégie de la tension en France* | une émission d'ERFM le 14.11.2015

*de cette catégorie là, ce qui est, à mon avis, un mensonge, une saloperie conceptuelle, une entreprise de terreur, voilà, qui a pour but de vous faire tomber en larmes. On a vu une fois Besancenot devant le grand rabbin Sitruk, qui s'était mis à chialer. Pour traiter Besancenot d'**antisémite**, faut être un sacré maître de la casuistique dialectique. Mais bon, Il avait chialé. Moi j'ai compris d'où était venu mon éviction des médias, c'est quand on m'a traité un jour d'**antisémite** j'aurais dû me mettre à chialer. J'ai pas réussi à chialer. J' suis mauvais acteur, j'ai pas d'mandé pardon. Je me suis excusé. J'ai dit que j'ai été mal compris. J'ai essayé d'être le plus honnête possible : "C'est pas c' que j' voulais dire", "J' l'ai sans doute mal dit". j' voulais citer **Bernard Lazare** mais j'étais dans un café avec une caméra cachée. Enfin voilà ! Çà faisait deux heures que ces mecs m'asticotaient.et m'emmerdaient. La phrase voulait bien dire ce qu'elle voulait dire, mais malgré tout j'ai eu condamnation au tribunal de la République, banni des médias et chaque fois que j'ouvre la bouche, il y a toujours un intellectuel ou un journaliste pour me traiter d'**antisémite** et je suis censé baisser la tête et demander pardon. Je ne veux plus marcher dans cette combine […] donc je veux mener ce combat.*

*Alors moi je prétends aujourd'hui que les gens qu'on traite d'**antisémites** sont simplement des gens critiquent envers les valeurs d'une idéologie qui est une religion mais qui est un système de valeurs qui s'appelle le **judaïsme** et pas n'importe quel **judaïsme** ; le **judaïsme talmudique**, voilà ! C'est un système de valeurs, ça s'étudie en lisant des livres et là, j'invite les gens à se cultiver sur le sujet. Vous lisez l'introduction au **Talmud** du Grand Rabbin Adin Steinsaltz de Jérusalem ; c'est traduit en français chez Fayard. Et vous lisez le système de valeurs qui est exposé et assumé dans ce livre. Et vous pouvez trouver en le lisant que ce n'est pas tout à fait conforme soit, si vous êtes un religieux aux valeurs du catholicisme, soit si vous êtes quelqu'un qui a une formation philosophique, à l'humanisme et à l'universalisme et si vous êtes un politique que ce n'est pas très conforme à la gauche, à la gauche authentique c'est-à-dire de **Marx**, de **Bakounine**, etc. Donc vous pouvez trouver qu'il y a des problèmes avec ce système de valeurs.*

Alors après il y a un autre problème c'est quand je dis : voilà, moi, aujourd'hui, je montre du doigt quelque chose qui pose problème qui est la présence très très très étonnante en France de gens qui, en fait, se revendiquent de c' qu'on appelle le ***judaïsme talmudique*** *puisque c'est comme ça qu'on doit l'appeler […] il y a le piège c'est de tomber dans l'essentialisme platonicien, qui est d'ailleurs un jeu qui est joué des deux côtés, c'est de dire les* ***juifs*** *ont de toute éternité été comme ça ou pas comme ça. De même que finalement le* ***nazisme*** *et un miroir renvoyé au* ***judaïsme*** *pour dire "c'est pas vous le peuple élu c'est nous !" C'est pas les* ***juifs*** *c'est les aryens, l'avenir c'est pas Jérusalem, c'est Germania. De même, finalement, quand vous faites de l'essentialisme platonicien en disant le* ***judaïsme*** *a été pareil de tout temps et il faut trouver un concept qui le définit éternellement, vous tombez dans le piège de l'a-historicité parce qu'on peut démontrer par des lectures saines et approfondies que le* ***judaïsme*** *a changé à des tas d'époques et le* ***judaïsme*** *dont je parle c'est le* ***judaïsme talmudique*** *d'aujourd'hui. Il a été très différent sans doute au VIe siècle avant Jésus-Christ, au Ier siècle après Jésus-Christ, au IIIe, au VIIIe, assez différent selon les lieux géographiques, selon la composition de la communauté en question, qu'elle soit agricole ou pas, de classe moyenne urbaine ou pas, selon qu'elle soit en relation dans un pays qui soit une monarchie, une monarchie avec une prééminence royale ou un système féodal sans prééminence royale. Tout ça s'étudie. Je pense que l'homme le plus honnête qui a étudié tout ça - c'est un livre que j'aimerais remettre en circulation -, c'est* ***Israël Shahak*** *qui est un Juif, fils de déporté Israélien et qui a eu l'honnêteté d'écrire ce livre "Histoire juive - Religion juive : le poids de trois millénaires" et, ce qui est étrange, c'est que ce livre passionnant, d'une honnêteté incroyable et qui, justement, ferme la bouche à tous les racialistes d'un côté ou de l'autre puisque finalement, aujourd'hui, le problème du racialisme c'est que vous avez des gens qui disent : les* ***juifs*** *sont de toute éternité ça. Alors ça, c'est embêtant ! Mais surtout, vous avez des* ***juifs*** *qui revendiquent "je suis né* ***juif*** *donc, tout ce système de valeurs, je l'ai en moi de manière incritiquable, par mon libre arbitre, car ça passe par le sang. C'est assez délirant. C'est une théorie*

raciale intégrale, à l'envers. Je crois qu'on a tous notre libre arbitre et qu'on peut, en conscience, quand on s'intéresse à un sujet, aller aux textes fondateurs qui définissent ce concept, et juger, selon des valeurs, si on y adhère ou pas, y'a pas de problème. Refuser de faire ce travail s'appelle du tribalisme ou du ***racialisme*** *c'est-à-dire : il n'est pas question que je critique parce que je fais partie de cette communauté ou : il n'est pas question que je critique parce que c'est ma race. À ce moment-là, il faut l'assumer. Mais, ce qui est très étrange, aujourd'hui, quand je détricote ce truc-là et que je dis : voilà, y' a un problème aujourd'hui, avec des gens qui se réclament d'un système de valeurs qui est totalement non conforme à l'universalisme, qu'il soit d'ailleurs chrétien ou athée, aux droits de l'homme. Quand je dis ça, je me fais traiter d'****antisémite****. Tout est à front renversé alors qu'en fait je, suis quelqu'un, si je veux aller jusqu'au bout, je me fais traiter par quelqu'un de raciste, puisque, aujourd'hui, on a accolé* ***antisémitisme*** *qui, en réalité, est soit l'****antijudaïsme philosophique****, soit l'****antijudaïsme*** *de gauche, soit l'****antijudaïsme*** *chrétien. On vous traite de* ***raciste*** *alors qu'en fait, votre démarche est un* ***antiracisme*** *intégral et authentique. Voyez, aujourd'hui ce qu'on appelle un* ***antisémite****, dans la bouche d'un malhonnête comme* ***Finkielkraut*** *qui a les moyens conceptuels de comprendre tout ça - je ne vous parle pas du petit marchand de jean du Sentier, qui est membre de la LDJ, qui a 20 ans et qui est en un inculte total, à qui on a bourré le mou et qui, de bonne foi, croit effectivement que quand je parle de ça, je veux réouvrir les chambres à gaz. C'est pas à lui que je m'adresse. Je m'adresse aux élites de sa communauté comme* ***Finkielkraut*** *qui maîtrise le Logos aussi bien que moi, et c'est sans doute vrai, et qui me traite d'****antisémite*** *et donc de* ***raciste*** *alors qu'en fait j'essaie de pointer du doigt une dérive* ***raciste*** *incroyable de gens qui [...] sont une communauté très puissante en France et qui prétendent aujourd'hui incarner la République. C'est pas rien comme contresens !*

Cette prise de conscience m'est venue un jour où ***Bernard Henri Lévy****, cadre de cette communauté qui revendique d'être un* ***juif*** *adhérant à la pensée talmudique – il n'y a aucun procès d'intention – , et qui, un jour, sort chez Arlette Chabot, dans une émission, sur le*

service public, à une heure de grande écoute : "ces synagogues qui sont le symbole de la République". Je réponds très honnêtement : les synagogues ne sont pas le symbole de la République. Et malheureusement, la liberté de culte qui est, effectivement, un acquis de la ***République*** *et qui prouve qu'il peut y avoir des synagogues dans l'aire républicaine – c'était déjà le cas sous l'Ancien Régime, arrêtons de mentir. Effectivement, ce qui est proféré dans les synagogues, c'est-à-dire le* ***judaïsme talmudique*** *contemporain, n'est absolument pas synonyme ou porteur des valeurs républicaines. C'est quand même assez facile à démontrer et je le vérifierai d'ailleurs en fonction des attaques que je vais subir qui seront soit des attaques physiques, parce que la réponse qu'on vous fait dans ces cas-là, c'est, en général, le passage à tabac, j' y ai déjà eu droit plusieurs fois, le tribunal où là c'est le tribunal de la République qui vous condamne pour racisme alors que vous n'avez fait que défendre les valeurs de la République […] et puis après c'est tout ce qu'on appelle la diabolisation en douce ; les injures, les boycott, etc., que je subis totalement et que Dieudonné subit totalement qui tendent à prouver effectivement une très grande puissance communautaire en France.*

[…] Et là on aborde la question suivante c'est : comment juge-t-on aujourd'hui qu'un français d'origine juive - c'était le pacte républicain passé avec les gens de cette communauté qui était : nous ne stigmatisons pas les ***juifs****, nous leur tendons la main pour qu'ils rentrent dans la République et nous ne pensons pas systématiquement qu'un français d'origine juive est quelqu'un qui adhère à des valeurs contraires aux principes de la République. Or cette main tendue qui est une phrase très précise je crois de Clermont-Tonnerre*[420] *qui dit : "Tout en tant que citoyens rien en tant que juifs.*

---

420 **Stanislas de Clermont-Tonnerre**. Homme politique français (1757-1792). Citation : *« Il faut tout refuser aux Juifs comme nation et accorder tout aux Juifs comme individus ; il faut qu'ils ne fassent dans l'État ni un corps politique ni un ordre ; il faut qu'ils soient individuellement citoyens. Mais, me dira-t-on, ils ne veulent pas l'être. Eh bien ! S'ils veulent ne l'être pas, qu'ils le disent, et alors, qu'on les bannisse. Il répugne qu'il y ait dans l'État une société de non-citoyens et une nation dans la nation. »*

[…] c'est inversé totalement aujourd'hui, où vous avez des gens qui, aujourd'hui, au nom de l'égalité républicaine revendiquent l'inégalitarisme racialiste intégral du ***judaïsme talmudique*** *France et prétendent vous envoyer en prison quand vous faites remarquer que ce n'est pas tout à fait ça le pacte républicain. Or, la réalité est de plus en plus éclatante devant nos yeux : nous avons des élites juives qu'on appelle la communauté organisée, c'est-à-dire le* ***CRIF*** *et le Consistoire qui, on le sait, représente un* ***juif*** *sur six - là j'admets bien que cinq* ***juifs*** *sur six ne sont absolument pas pris dans cet amalgame, Et d'ailleurs l'histoire* ***juive*** *quand on l'étudie dans le bouquin de Monsieur Shahak sont des gens à qui on n'a rien demandé et qu'on oblige d'obéir à une loi, souvent d'ailleurs par la force. Donc, je n'incrimine personne de façon générale, je dis simplement qu'il y a des élites qui prétendent représenter une communauté et qui se revendiquent d'un texte fondateur qui est la* ***Torah*** *éclairée par le* ***Talmud*** *puisque c'est le* ***Talmud*** *qui dit ce que la* ***Torah*** *veut dire, c'est-à-dire que la* ***Bible*** *telle que la conçoivent les* ***juifs,*** *ne peut se comprendre qu'en fonction de ce qu'en dit le* ***Talmud****. Ils ne l'interprètent pas comme nous le faisons, nous, catholiques, et comme le font les protestants […] Et empiriquement cette vision du monde se vérifie par le* ***sionisme****, le* ***sionisme*** *comme processus historique réel, comme attitude politique, et se vérifie par le soutien assez inconditionnel de ces communautés organisées à l'****Israël*** *et quand je dis ce n'est pas l'****Israël*** *du choc incroyable des violences hitlériennes, mais l'****Israël*** *d'aujourd'hui qui est objectivement un État théocratique et militaire, qui revendique ouvertement une inégalité raciale entre* ***juifs*** *et non-juifs notamment avec les* ***Palestiniens****, des persécutions avec les femmes et les enfants, on l'a vu avec « Plan durci » au nom des valeurs explicites du* ***Talmud*** *qui décrète bien que ne sont des humains que les* ***juifs*** *et que les non-juifs ne sont pas des êtres humains. C'est écrit noir sur blanc. Alors, à un moment donné je pose la question très sereinement aux gens qui se revendiquent du* ***judaïsme*** *: est-ce qu'ils connaissent bien ce dont ils parlent ? Est-ce qu'ils valident cette vision du monde ? Et, s'ils la valident, je déclare, moi, en tant que Français, chrétien et républicain que ils contreviennent à toutes*

les valeurs de mon pays et de ma civilisation qui sont les valeurs chrétiennes et les valeurs, je dirais, républicaines, ce que j'appelle les valeurs héléno-chrétiennes, voilà !
[…] Tout notre système de valeur républicain a été inversé de fond en comble par des manipulations et des glissements progressifs... Et là je dis que c'est d'autant plus obscène que on se rend compte aujourd'hui qu'étrangement, les gens qui nous donnent des leçons de droit de l'homme aujourd'hui en France et qui contrôlent finalement l'organisation droit-de-l'hommiste à travers les associations[421]*. »*

➢ « Fascisme » et « Antisémitisme » : les concepts qui tuent sont bidons

« Comment échapper aux catégories de la domination.
Alors je vais aller un peu plus loin dans la dénonciation des catégories auxquelles nous sommes soumis pour nous rendre totalement inefficients dans le combat et c'est plus risqué que de parler de l'artiste à style et de l'intellectuel à concept, c'est de parler de ces deux mots qui tuent : le ***fascisme*** *qui est déterminé négativement par l'****antifascisme*** *- vous êtes toujours sous la menace de vous faire traiter de* ***fasciste*** *quand vous essayez de mener un travail critique cohérent, et le deuxième qui est le mot qui tue, que moi-même j'ose aujourd'hui prononcer mais j'ai attendu des années, qui est le mot "****antisémite****".*
*Vous savez très bien que si vous faites un travail critique sérieux sur le processus de domination actuel, on va vous traiter d'abord de f****asciste*** *et si ça ne suffit pas, ensuite, d'****antisémite****. Et là, quiconque n'a pas le courage, par une armure historique conceptuelle, à partir du Logos bien compris, d'aller affronter fièrement et crânement ces deux concepts qui sont des entreprises de terreur intellectuelle, il faut qu'il se taise et qu'il fasse, comme je l'ai dit, de l'import-export parce que là où on en est aujourd'hui, dans cette période d'accélération de l'histoire, de radicalisation des positions, si votre*

421 **Alain Soral**

seule terreur quand vous parlez, c'est de vous faire traiter de ***fasciste*** *et d'****antisémite*** *et que vous voulez à tout prix éviter qu'on vous balance ces anathèmes, qui sont des anathèmes effectivement, pour vous montrer que vous êtes passés dans l'hérésie, que vous avez blasphémé, parce que c'est quelque chose de religieux et bien, à ce moment-là, il faut élever ses enfants, faire de l'agriculture biologique, il faut arrêter de parler parce que le temps est venu où il va falloir avoir le courage d'affronter ces pseudo-concepts qui sont effectivement, des moyens de terreur très efficaces : je le sais puisque j'ai déjà été condamné par la justice pour ça à de fortes amendes. Ça m'a valu la mise au ban des médias. Pour ceux qui ne s'en sont pas rendu compte : quand est-ce que Dieudonné a été chassé des médias ? Quand est-ce que j'ai été chassé des médias ? C'est sur cette question-là et aucune autre. Voilà ! Et il faut oser, je dirais, décortiquer ça.*

Alors je vais commencer par le plus risqué parce que je suis comme un scientifique qui teste ses potions sur lui-même, c'est-à-dire que cette conférence a aussi pour but de voir si je suis envoyé au tribunal ou pas comme ça je vois comment fonctionnent les lois de la République, à quel point on en est d'inversion des valeurs et de mensonge[422]*. »*

422 **Alain Soral**

- Mensonge du couple bourgeois ; le romantisme à l'épreuve du réel. Femme idéale vs femme perverse, soit la maman et la putain. La femme réelle se situe quelque part entre les deux

« La première question à s'poser comme préalable, c'est : est-ce que la femme existe ? C'est pas une question métaphysique, c'est : est-ce que il existe un noyau dur qui fait qu'on peut parler de "la femme" pour toutes les femmes et moi j'avais répondu : en fait, le point commun qu'il y a entre toutes les femmes c'est qu'elles sont inscrites entre la mère et la fille, c'est-à-dire qu'elles sont toutes mères par leur détermination biologique, c'est-à-dire par leur corps voué à la maternité, et toutes filles, c'est-à-dire soumises à la psychologie œdipienne, c'est-à-dire les enfants d'un père et d'une mère. Donc, j'avais dit : toutes les femmes sont à la fois mère et fille par leur corps et par leur œdipe […]

Il n'y a pas d'mystère féminin. En fait, j' me suis rendu compte que le mystère féminin était une idéologie, qui était une idéologie des hommes du livre qui étaient c'qu'on appelle les clercs et qu'en fait, la femme est un mystère pour les hommes qui écrivent des livres sur les femmes parce que, historiqu'ment, y a une disjonction entre l'monde du livre et l'monde de la femme c'est-à-dire qu' y a ceux qui connaissent les femmes et qui n'ont pas l' temps d'écrire des livres et ceux qui passent leur temps à écrire des livres sur la femme qui leur échappe et c'est c' que j'appelle la vision du poète opposée à la vision du proxénète, c'est-à-dire qu' le proxénète sait comment marchent les femmes puisqu'il arrive à les mettre sur l' trottoir mais il veut pas en parler et surtout, il écrit pas, c'est pas sa culture. Le poète lui est amoureux transi d' sa voisine et il fantasme sur la non consommation sexuelle et il sort un délire poétique qui est très flatteur et valorisant pour la femme, donc on a tendance à l'habiliter mais qui n'a aucune valeur épistémologique […]

La femme ayant été émancipé par le salariat et le secteur tertiaire, a moins besoin d'un homme pour la faire vivre, travaille beaucoup plus donc a peut-être moins les moyens de le rencontrer (l'homme) sur le

mode sentimental, hein, parc' que c'est assez désérotisant en fait, un homme et une femme qui s' côtoient toute la journée au bureau. Le stakhanovisme est pas très propice à l'érotisme. Donc, en fait, ce sont des causes socio-économiques qui se sont additionnées qui font que, aujourd'hui, les hommes et les femmes ont du mal à s' rencontrer et effectiv'ment, on arrive à des formes comme Bridget Jones, hein, l'executive woman de 30 ans qui a toute son indépendance économique, psychologique, etc., et qui crève de solitude parc' qu'elle rencontre plus d'hommes. N'oublions pas qu'au départ, le couple, c'est une unité de production. Les hommes et les femmes se mettent ensemble

1. parce qu'il faut qu'ils perpétuent l'espèce et

2. parce qu'on ne peut pas vivre tout seul, c'est trop dur.

C'est-à-dire que, en général, un couple c'est d'abord une unité de production. C'est une manière de survivre concrèt'ment et matériell'ment. C'est pour ça d'ailleurs que l' travail des femmes, le récent travail des femmes est une escroqu'rie car, en réalité, les femmes ont toujours travaillé, mais dans une unité de production de couple c'est-à-dire, c'était l'artisan et sa femme travaillaient ensemble, le commerçant et sa femme travaillaient ensemble, les agriculteurs étaient des couples de travailleurs et c' qu'on appelle le travail des femmes aujourd'hui, c'est le travail salarié des femmes. Les femmes sont dev'nues des salariées du tertiaire, c' qu'est effectiv'ment nouveau. La vision sentimentale du couple est une vision, j' dirais, très bourgeoise, une zone "rentiers". En fait, le couple […] avant, y avait un village où y avait dix garçons, dix filles qu'on pouvait combiner entre elles, et les mariages se faisaient par proximité d' parcelles de terres pour regroupes des parcelles de terres des familles pour qu'on puisse, comment dirais-je, les travailler dans la continuité géographique, voyez ! L'amour venait en troisième ou quatrième détermination.

Aujourd'hui, on est dans des sociétés très déritualisées. On confond la déritualisation et la liberté en fait qui sont génératrices de beaucoup d'angoisses. C'est-à-dire que quand on sort d'un rapport très ritualisé du couple, effectiv'ment qu'on s' trouve face à face, face chacun à son néant sartrien ou face à l'autre dans sa nudité et bien

malheureus 'ment, on s'emmerde très vite. Et en fait, c' qui sauvait dans l' temps les couples, c' qu'est étrange c'est que plus on était dans l' mariage de raison, plus l'mariage durait. Plus on est dans l'mariage d'amour et dans l'amour passion, moins les mariages durent, et plus la haine entre les hommes et les femmes augmente, c' qui est un paradoxe sur lequel il faut réfléchir, hein ! […]
Tout l' problème de la misogynie vient d'une déception que ressent le garçon quand il rencontre la femme réelle et qu'il avait en tête la femme-mère idéale, on va dire. La femme à rencontrer réell'ment est toujours une gifle, c' qu'on appelle la gifle de la leçon de réalisme. Et là, on est sur toute l'histoire d' la poésie et, justement, de l'écriture masculine sur la femme qui est soit l'idéalisation d' la femme soit, d'un seul coup, une violente misogynie. Or, la femme réelle se situe entre les deux, d'une certaine manière […]
Il faut établir un lien très précis entre l'érotisme et le temps d' loisir. D'ailleurs, les couches sociales qui ont naturell'ment droit à l'érotisme sont les couches parasitaires, hein ! On voit bien qu'y a un rapport entre le libertinage et la vie de cour de Versailles, de nobles d'ailleurs qu'on a coupé de toutes responsabilités politiques, hein, c'est pas un hasard. Donc, aujourd'hui ou les femmes et les hommes travaillent - on est dans une période de précarité économique, de déréglementation, de dérégulation, etc., c'est-à-dire que tout l'monde court après l' beefsteak -, le temps concret de l'érotisme se réduit de plus en plus. Donc, l'érotisme est le privilège, on va dire, des étudiants en sciences humaines, c'est-à-dire des étudiants en rien, le privilège des rentiers qui sont dans l' tourisme sexuel mais, pour le monde du travail, d' toute façon, l'érotisme a toujours été très réduit mais il est d'autant plus réduit que la précarisation du monde du travail augmente. Donc, effectiv'ment, si en plus la femme bosse en plus de l'homme, effectiv' ment, ça réduit encore la libido et aujourd'hui, on arrive à des couples pratiqu'ment sans sexualité où, en fait, un garçon et une fille se mettent ensemble pour pouvoir payer un loyer à deux, sans s'aimer, et en ayant pratiqu'ment plus d' relations sexuelles c'est-à-dire qu'on arrive à un néo mariage de raison qui est un néo mariage de raison de crise […] C'est assez épouvantable par rapport à c' que Mai 68 nous avait promis : l'amour

libre et on voit d'ailleurs que la vision de l'amour des étudiants d' 68 a beaucoup à voir avec le cadet d' la bourgeoisie parasite des Trente glorieuses, parce qu'effectiv'ment, la question qu' se posait ***Cohn Bendit*** *à Nanterre, c'était : pourquoi y a pas de mixité dans les dortoirs ? C' t'à dire qu' c'était pas un problème de diplôme, d'études, c'était optimiser la baise et c'est vrai, je pense que c'est le vrai fond du gauchisme c'est ça. D'ailleurs, c'est la révolution du désir. Ça veut dire c' que ça veut dire. La réalité les intéressait très peu. Or, ça avait beaucoup à voir avec une période de luxe et avec une classe qui avait les moyens du luxe […] Donc on prend sur le temps d' travail. Donc il faut soit qu'on échappe au travail, soit que quelqu'un fasse le boulot à vot' place parce que sinon, quand on a bossé huit heures à la mine, on rentre chez soi, on mange, on dort, hein ! J' vous donne la recette : si vous voulez échapper aux affres de l'érotisme ; stakhanovisme*[423] *! »*

« J'ai besoin d'entendre c' que disent les femmes, en réalité, quand y a pas un journaliste pour les torturer ou un maître à penser pour leur faire dire autre chose que c'qu'elles ressentent profondément. C' que j'entends systématiqu'ment aujourd'hui chez les filles qui approchent de la trentaine - parce qu'à vingt ans elles sont très chiantes parc' qu'elles pensent qu'elles ont toute la vie d'vant elle mais à trente ans, elles voient que la durée de vie d'une femme est beaucoup plus courte que la durée de vie d'un homme, c'est c' qu'il faut dire ; un homme il peut se reproduire et il peut séduire, comme Yves Montand, de l'âge de 16 ans à l'âge de 70 ans. Une femme, elle est très excitante de 15 ans à à peine 30 ans. Après, si à 30 ans elle s'est pas casée, elle a de gros problèmes ; elle risque de finir seule. Elle a d'jà eu un certain nombre de partenaires. Elle est dévaluée sur le plan symbolique parc' que trop d' mecs l'ont baisée et elle est moins excitante qu'avant et elle a la concurrence des jeunes filles qui arrivent. Donc, en fait, la durée de vie d'une femme est beaucoup plus courte. C'est pour ça qu' les femmes sont beaucoup plus réalistes dans l' désir que nous. Elles cherchent le prince charmant c'est-à-dire l'homme bien fait et beau, et social'ment

423 *Peut-on parler de la femme ?* | **Alain Soral** | vidéo YouTube | 2003

él'vé. C'est ça le prince charmant. Il est prince et il est charmant. Il est beau et il est riche, parc' que c'est le meilleur reproducteur pour elle. Il va lui garantir les enfants les mieux faits et qu'elle pourra él'ver dans les meilleures conditions sociales. Donc, en fait, tout c' qu'on croit être de l'idéalisme, etc., c'est du réalisme absolu. Les femmes sont bien plus réalistes que les hommes parc' que c'est elles qui s' font baiser, c'est elles qui tombent enceintes, c'est elles qui s'occupent plus des gosses contrair'ment à c' que l'idéologie dominante veut nous faire croire ou veut nous imposer et elles sont obligées d'être dans la réalité beaucoup plus que nous. Et elles savent aussi - et si elles le savent pas, elles le découvrent à leurs dépens -, qu'elles ont une durée de séduction, et donc une durée où, sur le marché de l'offre elles ont beaucoup d'avantages, beaucoup plus courte. La femme est la reine du jeu de 15 ans à 27-28 ans. Elle rentre dans les boites de nuit. Tout l' monde la veut. Tout l' monde fait semblant d'la trouver intéressante. Les hommes se battent pour elle. Mais l'homme, lui, jeune en prend plein la gueule, hein ! Le mec de 18 ans, il est dominé par les mecs de 30 ans qu'ont plus de moyens et plus de virilité. Les femmes de son âge veulent des mecs plus vieux parc' que la fille de 18 ans veut un mec de 30, pas un mec de 18. Donc il en prend plein la gueule, le jeune, sauf s'il est très malin, très beau, très viril, etc., très riche, etc. Mais petit à p'tit, il compense son handicap et après c'est lui qui a l'avantage, voyez ! Un type de 45 ans qui a une belle réussite sociale peut, à la fois, avoir la mère et la fille, je l' dis honnêt'ment, c'est-à-dire, qu'il peut avoir la femme de 45 ans et sa fille de 20 ou de 25, en gros.

Donc, plus le temps passe, plus l'homme devient le gagnant du jeu. C'est pour ça que ça m'a am'né à l'analyse que j'ai faite dans ce livre qui est très subversif : le mariage, en réalité, protégeait les femmes puisque, sur la longue durée, le mariage c'est empêcher un type de 50 ans qui a réussi social'ment de virer sa femme vieillissante pour en prendre une plus jeune qu'il aurait pas pu avoir au début d' sa carrière où il pesait pas encore le même poids symbolique et financier. Et toute la société nous raconte l'inverse. Parc' que les femmes qui demandent le divorce à un âge où elles sont un peu inconscientes et qui finissent par se rendre compte qu'elles ont fait

un choix de solitude. C'est le cim'tière des éléphants. Parc' que les femmes ont la plus longue durée d' vie. De 45 ans à 80 ans, plus personne n'en voudra, hein ! C'est pour ça qu' dans les sociétés nordiques et les sociétés protestantes riches, les femmes d'un certain âge vont s' faire baiser contre de l'argent par des noirs à Saint-Domingue ou font du ***tourisme sexuel*** *inversé en Afrique, parc' que effectiv'ment, il n'y a plus que des pauvres qu'ont besoin d'argent, des pauvres jeunes, pour accepter d' les baiser. T'imagine, une emmerdeuse protestante all'mande ou suisse all'mande ou d'un pays nordique ; y'a qu'un jamaïcain ou un dominicain qui a besoin d' pognon, pour accepter d' la baiser. Et lui, il lui prend 500 dollars et il a raison. Moi personnell'ment, j'en veux pas d'une emmerdeuse de 45 ans féministe, j'en veux pas et personne n'en veut […] Ça, c'est la vérité qui fait mal. Je suis là pour la dire car je suis l'homme qui dit toutes les vérités qui font mal*[424]*. »*

A nous autres, puceaux du réel, les propos d'**Alain Soral** pourront apparaître d'une extrême brutalité. Pourtant, dans leur crudité, ils ne font que refléter au plus près la violence même des rapports humains sous le règne décadent de la marchandise du Capital qui voit la loi de l'ego à son paroxysme d'alignement sur l'**Adversaire**.

Les rapports réciproques entre le **principe masculin** et le **principe féminin** aussi appelés « relations hommes-femmes » dans l'ici-bas, sont régis du haut vers le bas, selon trois modes spirituels énergétiques-vibratoires[425] qui ont coexisté de tous temps parmi les hommes, en proportion du degré d'éveil vers le Haut ou d'alignement vers le Bas des individus et des époques, sachant que l'involution vers le Bas est la pente « naturelle » du monde gouverné par l'**Adversaire de Dieu** :

---

424 Ibid.

425 Dans *La pesanteur et la grâce*, **Simone Weil** a décrit cela dans les termes suivants, au chapitre « Amour » : *« Les mêmes mots (exemple : un homme dis à sa femme : je vous aime) peuvent être vulgaires ou extraordinaires selon la manière dont ils sont prononcés. Et cette manière dépend de la profondeur de la région de l'être d'où ils procèdent, sans que la volonté y puisse rien. Et, par un accord merveilleux, ils vont toucher, chez celui qui écoute, la même région. Ainsi, celui qui écoute peut discerner, s'il a du discernement, ce que valent ces paroles. »*

→ le mode spirituel-divin pur et parfait qui s'exprime par la Loi d'engendrement spirituel ou *«* **Loi de création** *»* selon l'Esprit. Ici, nous sommes sur le niveau le plus élevé de la chose relationnelle, l' « Amour divin » auquel les grecs ont donné le nom d' « **Agapé** »

→ le mode spirituel dégradé propre à l'énergie densifiée telle que gouvernée par les lois physiques du monde et leur déclinaison spécifique aux règnes végétal et animal (sciences du vivant), y compris l'homme physique, d'où il résulte des comportements imposés, programmés-engrammés depuis le psychisme jusque dans le patrimoine génétique, programmes visant la perpétuation de l'individu, du groupe et de l'espèce, à travers la « **loi de reproduction** » ou « loi d'enfantement ». Pour les grecs, il est question ici de « **Storgê** » et de « **Philia** ».[426] Les relations hommes-femmes qui s'établissent dans ce cadre sont légitimes.

---

426 Dans *Sexe contre énergie* sous-titré *Petite histoire des relations hommes-femmes*, **Frédéric Delavier** nous livre une passionnante étude de la façon dont se sont construits, dans la très longue histoire, les relations entre le pôle masculin et le pôle féminin au sein des familles pré-humaines puis humaines, au regard des lois physiques du monde. Rien à voir avec une quelconque volonté de domination de l'homme sur la femme. Ce genre de théorie fumeuse ne tient pas la route deux minutes face à la force de ce type d'approche scientifique fondée sur une connaissance très pointue et très rigoureuse en anatomie, ethnologie, paléontologie, anthropologie. Les processus en question y sont décrits comme une réponse aux nécessités adaptatives auxquelles les **hominidés** ont dû faire face pour se perpétuer. Voici en quelques mots comment **Frédéric Delavier** analyse ce phénomène (pour une connaissance exhaustive, le lecteur voudra bien se reporter à l'ouvrage précité chez Culture et Racines Editeur).
Le moment clé de ce processus résulte d'un important changement climatique par lequel la forêt tropicale a fait place à la savane. Le milieu arboré dense étant devenu un espace beaucoup plus ouvert, les conditions de subsistance – alimentation et mise en sécurité – ont imposé une transformation du monde de locomotion en faveur de la bipédie puisque celle-ci comportait plusieurs avantages en milieu ouvert : libérer les mains pour attraper des objets, porter son regard au-dessus des grandes herbes pour trouver des sources d'aliments ou repérer rapidement des prédateurs et pouvoir se mettre rapidement à l'abri. Ce phénomène dont les scientifiques ont observé de nombreuses traces en Afrique de l'Est est difficile à dater avec précision mais il semble avoir existé avant -7 millions d'années (en Europe à cette époque). Ces changements de

→ le mode spirituel dégradé-inversé ; la matière-matérialiste générée et gouvernée par les lois de l'ego, autrement dit par un appétit insatiable pour le pouvoir prolongé en désir de soumettre, de posséder et de consommer autrui, de le réduire à l'état d'objet pourvoyeur d'énergie, en particulier d'énergie libidinale[427], soit le triomphe de la « **loi**

---

postures ont bien sûr entraîné d'importantes modifications morphologiques (en particulier structure du bassin, des pieds, de la main, dentition et cerveau) ayant conduit à l'apparition des **Australopithèques**. Evoluant désormais dans un milieu où l'accès aux calories était limité, ils ont également été amenés à adopter de nouvelles stratégies de subsistance. Alors que dans la forêt mâles et femelles avaient un accès égal à une nourriture abondante, les nouvelles conditions de vie en milieu ouvert vont conduire les Australopithèques à inventer la division des tâches mâle-femelle pour répondre au problème de l'inadaptabilité des jeunes à ce milieu (leur incapacité à produire ou à trouver la nourriture pendant une longue période). Les femelles seront désormais confinés avec les petits à proximité du lieu où leur sera assurée une sécurité toute relative pendant que les hommes iront se procurer la nourriture pour le groupe. Toutefois, dans une logique de circulation énergétique, le don de nourriture par les mâles fut équilibré par un contre-don de nature affective de la part des femelles, sous forme de marques d'attention ou de faveurs sexuelles. **Frédéric Delavier** résume cet échange dans l'équation sexe contre nourriture. Il indique comment les hommes sont rapidement devenus tributaires de cette énergie libidinale, quasiment au niveau d'une dépendance à la drogue, ce qui expliquerait la violence dont un mâle peut faire preuve lorsqu'il est privé de sa dose.

Tout étant organisé dans la nature selon le principe d'optimisation, le lien affectif de l'homme à la femme ainsi créé eut pour conséquence de générer une programmation psycho-affectivo-mentale par laquelle le mâle ressentit le besoin de continuer à nourrir la femme et les enfants.

Par ailleurs, les transformations anatomiques intervenues chez la femme déclenchèrent une modification de ses cycles hormonaux et tout spécialement la disparition de la période d'œstrus-ovulation. Pour **F. Delavier**, ceci joua un rôle déterminant dans la construction d'une sexualité particulière à l'homme (sexualité constante) incluant la possibilité de pratiquer plus souvent le coït, hors nécessités reproductives.

427 La liste est longue des hommes d'Etat et de pouvoir addicts au sexe : de Jules César dont les frasques régalaient déjà les Romains de son temps, en passant par Henri IV, Louis XIV et Louis XV, Napoléon, le vigoureux maréchal Pétain, jusqu'à Jacques Chirac (surnommé "dix minutes, douche comprise"), JFK, Dominique Strauss-Kahn (surnommé « le Sénégalais » parce qu'il tire ailleurs),

de fornication » « poétiquement » popularisée, en accord avec l'esprit du temps, dans des expressions remarquablement imagées telles que « *J' te baise* », « *Va t' faire enculer* » ou « *Niqu' ta mère* ». Dans sa version actualisée à l'homme du Capital libéral-libertaire – racaille d'en haut ou racaille d'en bas –, ce niveau correspond à ce que les Grecs

---

Bill Clinton, Jean-Paul Sartre, etc. A un moindre degré, certaines femmes ne sont pas en reste : **Cléopâtre** et **Catherine II de Russie** ou « Grande Catherine » dite aussi « l'impératrice nymphomane », furent des mangeuses d'hommes préfigurant ces executive ou business women (voir le film Working Girl) croquant la chair fraîche à pleines dents comme on arrache des lambeaux de chair industrielle sur les os d'une entreprise à dépouiller pour assurer des rendements juteux aux fonds de pensions américains. Voilà des individus dont l'appétit de pouvoir se double d'un insatiable et frénétique appétit sexuel. *« La volonté d'acquérir davantage de pouvoir n'a souvent d'égale que celle de conquérir toujours plus de partenaires »,* indique le psychanalyste Jean-Pierre Friedman, auteur de l'ouvrage *Du pouvoir et des hommes* (Editions Michalon). Pour lui, la soif de pouvoir dont sont habités les ambitieux serait couplée à un besoin maladif de séduire et de dominer par le sexe.
Dans *Les trois cerveaux sexuels. Entre pulsion, émotion et réflexion : comment vivre sa sexualité* (Robert Laffont Editeur), le docteur Catherine Solano, ne nous dit pas autre chose : *« Faire de la politique nécessite une certaine violence symbolique. Il faut se battre pour exister, voire écraser les autres. Ce comportement dominateur peut devenir une façon de vivre. Certains n'arrivent plus à faire la différence entre conquête du pouvoir et conquête sexuelle. »* Conformément à la loi d'attirance magnétique, ce comportement de prédateur ne peut exister que parce qu'il existe des proies, victimes consentantes, à ce type d'individus, ce qui relative la portée de leur comportement, sans l'excuser toutefois.
Et Catherine Solano d'indiquer encore, dans un entretien au journal La Vie : *« D'abord, séduire un homme puissant, c'est se prouver qu'on a de la valeur. D'autre part, coucher avec lui, c'est s'approprier la force qu'il symbolise ».* Dans un tel cas, se déclarer victime avec 30 ans de recul, devant les tribunaux, est sans doute recevable aux yeux de la loi des hommes du temps présent, mais cela ne l'est pas aux yeux de la **Loi divine** car chacun est responsable de ce qu'il a émis en pensée et de ce qu'il a reçu en réponse conformément à la loi « Emettre et recevoir »
Henry Kissinger, ancien secrétaire d'État des États-Unis, qui en connaissait un rayon en la matière (il fut une espèce d'Harvey Weinstein de la politique) a parfaitement exprimé le lien méphitique qui existe entre sexe et pouvoir. Pour lui : *« Le pouvoir est l'aphrodisiaque suprême. »*

désignaient par le terme « **Eros** », même s'il se rapporte de nos jours à une réalité autrement plus vulgaire, sordide et malsaine qu'elle ne le fut naguère pour les Grecs précités.

C'est ce dernier mode qui est plus spécifiquement visé par l'analyse critique d'**Alain Soral** qui en a montré les limites, les contradictions, les mensonges et les abjections, d'autant plus exacerbés que ce champ des relations humaines est situé au carrefour de puissants intérêts de classes sur les terrains symbolique et pratique :

« Toute la société actuelle fonctionne sur le désir et, en fait, y a une énorme arnaque puisqu'aujourd'hui, en fait, on a réduit la liberté au désir et le désir à l'acte d'achat, c'est-à-dire que la mécanique globale aujourd'hui : on est dans l'idéologie du désir c'est-à-dire de mettre un cul derrière chaque marchandise pour que les gens consomment […]

Aujourd'hui, cette idéologie du désir que nous ont vendu les soixante-huitards comme une liberté, est l'aliénation suprême et en plus, l'aliénation d' la femme suprême […], c'est-à-dire, c'est mettre une bagnole, un cul d' gonzesse, un litre de lait et des nichons et moi j' veux dire, c'est comme le chocolat, quand on en a trop bouffé, on est écœuré et on est en train de tuer l' désir. Et je pense que, aujourd'hui, on est dans une société occidentale où y a du cul partout et où on baise de moins en moins. Y a des gonzesses à poil plein les photos mais y a jamais eu autant de solitude et d' frustrations dans la population réelle. Il me semble, moi, que y a beaucoup moins d'échanges amoureux et même sexuels que dans les années 70 […] Pourquoi j' me suis fait massacrer par les ***féministes****, c'est qu'à une époque, quand on disait qu'on était dragueur, on s' faisait insulter et traiter d' facho qui est un terme qu'on emploie trop facil'ment dans certains milieux, parc' qu'on allait vers les filles et moi j' dis ; le pire, ce s'ra le jour où les mecs ne boug'ront plus. Or, les* ***féministe****s ont terrorisé les mecs aujourd'hui et ils y vont plus parc' qu'ils s' disent "Trop chère, trop belle, trop grande pour moi" […] Il faut énormément d' courage aujourd'hui pour aller parler à une fille dans l' monde occidental parc' qu'elle te fait une gueule de top model systématiqu'ment alors que y a des pays où quand tu parles à une fille, elle te sourit, elle te dit "bonjour*

monsieur". Là, tu parles aujourd'hui à une vendeuse dans une boîte de nuit, elle te répond comme si elle était top model […] »

Dans son entreprise d'éveilleur public, entre 1990 et 2010, **Alain Soral** a produit sur la question des relations hommes-femmes, une analyse critique qui l'a propulsé sur le devant de la scène, forgeant sa notoriété et son succès[428] médiatiques auprès du grand public si ce n'est auprès des gens de la caste, bien avant que d'autres osent à leur tour s'aventurer sur ces plates-bandes hasardeuses (Eric Zemmour, Natacha Polony, etc.), assurément de façon studieuse mais souvent moins brillante car moins audacieuse, après qu'il ait ouvert la voie et essuyé les coups les plus violents. La justesse et la puissance de ses propos résident avant tout dans sa capacité à établir des articulations fonctionnelles entre économie (mode de production), politique et affectif et à montrer comment ces différents niveaux s'engendrent et se nourrissent réciproquement. En la matière, **Alain Soral** a toujours confessé sa dette à l'égard de **Michel Clouscard**[429].

Parce que l'extension du marché était contrariée par des structures et des réglementations obsolètes et surtout par des cadres anthropologiques surannés (la vieille morale bourgeoise tout autant que le bon sens populaire), il fallait se débarrasser des uns et des autres (et au passage des hommes qui les incarnaient, d'où l'indispensable liquidation politique du gaullisme menée du dehors = Mai 68 et du dedans =

---

428 **Alain Soral** a développé ses analyses dans l'ouvrage *Vers la féminisation ? Démontage d'un complot antidémocratique*, paru en 1999, Paris, Editions Blanche, ouvrage réédité en 2007 sous le titre modifié *Vers la féminisation ? Pour comprendre l'arrivée des femmes au pouvoir*, ainsi que dans *Misères du désir* (2004), chez le même éditeur.

429 **Michel Clouscard** a synthétisé son travail théorique dans le concept de « libéralisme-libertaire » comme solution aux nécessités adaptatives du **capitalisme** en phase terminale (quand le **capitalisme** s'exprime enfin dans la vérité de lui-même), et comme réponse aux crises-contradictions (surproduction, baisse du taux de profit, crise écologique, etc.) générées par son extension continue à l'espace du Vivant, dans un but de pillage-captation énergétique. Une telle extension ne pouvait échoir que sur le cadavre du monde ancien. C'est précisément ce qui s'est joué lors de l'épisode emblématique du **Mai 68** estudiantin et à sa suite.

l'opération Chirac) et offrir ainsi de nouveaux espaces pour l'expansion de la sphère du désir à la totalité du champ de la vie humaine. Ainsi allait s'opérer le basculement civilisationnel de **Storgê** dans **Eros**.

Comme **Clouscard** l'a magistralement démontré[430], **Mai 68** ne fut aucunement l'épopée rebelle, joyeuse et sympathique qu'on nous a vendue mais tout au contraire, une entreprise subversive destinée à abattre le socle anthropologique sur lequel reposait les codes culturels et les représentations idéologiques qui structuraient, bon an mal an, le corps social et les individus, dans une continuité millénaire autour des notions de patrie, de travail, de couple, de famille et de religion.

Depuis toujours, l'homme s'était construit dans la vertu, par la retenue et la contrainte, afin de ne surtout jamais se rendre esclavage du désir. Il était question de garder toujours les sens sous contrôle, de les maîtriser voire même, chez certains, de chercher à s'y soustraire pour ne pas tomber sous leur emprise. En effet, quand c'était le cas, les débordements qui s'ensuivaient (hybris[431]), provoquaient inévitablement conflits, violences, désordres contre le principe unitaire, et leurs corollaires de malheurs.

Cinq siècles avant **Jésus-Christ**, les philosophes grecs distinguaient désirs légitimes et désirs illégitimes car potentiellement violents et dangereux. Les désirs dangereux, à savoir les désirs orientés vers la recherche effrénée de puissance, de richesse, d'honneur et de plaisir sexuel, devaient, à tout le moins, faire l'objet d'un contrôle rigoureux et constant puisqu'il fallait se résoudre à l'idée qu'on ne pouvait totalement les annihiler. Il est vrai que l'équilibre à trouver et à maintenir pour y parvenir, était vu comme une ligne de crête difficile à suivre, que seul un comportement héroïque permettait d'atteindre et de perpétuer dans la

430 Sur un autre registre mais de façon parfaitement complémentaire, on s'intéressera sur le sujet aux ouvrages de Jean Baudrillart, Philippe Muray (son « homo festivus »), Jean-Claude Michéa, Alain de Benoist, Dany-Robert Dufour, Olivier Rey, Thibault Isabel, Yannick Jaffré, etc.

431 Chez les **Grecs**, ce terme désigne tout type de comportement ou de sentiment exalté inspiré par la passion, l'orgueil, l'arrogance, la démesure dans le désir d'appropriation, etc. Toute la mythologie indique que ces excès sont réprouvés par les dieux et qu'il convient donc de leur opposer la tempérance et la modération par la connaissance et la maîtrise de soi-même.

durée, ce qui était donc rarement le cas. On voyait les choses ainsi : quand un homme ou une femme se laissait posséder par la passion sous l'effet d'un débordement, il chutait alors lourdement et les conséquences pouvaient s'évérer désastreuses et irréversibles[432] pour lui-même comme pour les autres, voire pour la cité tout entière. C'est pourquoi, dès lors que les individus n'étaient pas en capacité de s'autodiscipliner, de s'auto-contraindre à respecter des limites raisonnables ou pire, s'ils faisaient le choix délibéré de s'en affranchir pour mener à bien une entreprise personnelle hasardeuse, il appartenait à la cité d'intervenir[433]. C'est pourquoi, à **Athènes** par exemple, les citoyens soupçonnés de nourrir des désirs de puissance étaient frappés d'ostracisme.

Aux yeux des **Grecs**, la vie humaine se déroulait donc, de cycle en cycle, comme une respiration, selon une dialectique forte et subtile entre désir et interdit ; chaque désir potentiel devant être contrebalancé par

---

432 La **tragédie grecque** (**Eschyle**, Sophocle, Euripide) tout entière repose sur le constat que les comportements transgressifs au regard de la sagesse et de la raison, ne génèrent que chaos et violence. Trois exemples pris chez Eschyle :
→ *Les Sept contre Thèbes* nous relate la rivalité entre Etéocle et Polynice, deux frères dont le premier refuse de respecter davantage le pacte de gouvernance qui les lie dans la conduite des affaires de la cité. Ainsi, Étéocle refuse de laisser le pouvoir à Polynice et le chasse de Thèbes. Polynice se rend alors à Colone pour obtenir le soutien de son père dans le conflit qui l'oppose à son frère. Au lieu de lui manifester son soutien, celui-ci le maudit : *« Va, maudit, chassé et renié par ton père, le plus scélérat des hommes, emporte avec toi ces imprécations que je fais contre toi, afin que tu ne t'empares point de ta terre, que tu ne retournes jamais dans le creux Argos, mais que tu tombes sous la main fraternelle et que tu égorges celui par qui tu as été chassé ! »* (Sophocle, *Œdipe à Colone*)
→ *Agamemnon* qui relate le retour du roi de Mycènes après la guerre de Troie, et son meurtre ainsi que celui de Cassandre par Clytemnestre dans une affaire de mœurs qui mêle jalousie, pouvoir et honneur.
→ *Les Choéphores* qui voient Oreste, fils d'Agamemnon revenu d'exil, venger son père en assassinant Clytemnestre et son amant Égisthe.

433 A deux millénaires et demi de distance, Albert Camus n'exprime pas autre chose quand il fait dire à Cormery : *« Non, un homme ça s'empêche. Voilà ce que c'est un homme, ou sinon… »* (*Le premier homme*, livre posthume publié en 1994).

une limite destinée à empêcher ou, à tout le moins, à limiter la réalisation dans ses effets les plus outranciers et néfastes. Bien que l'élan du désir persistât[434] ; l'interdit ne faisant, finalement, que relancer le désir à l'infini comme une balle rebondissant sur un mur et revenant, peu après, heurter à nouveau le mur, il restait toujours contenu.

L'équilibre dynamique établi par les **Grecs** entre « désir » et « interdit » tel que codifié par les grands mythes, s'est globalement perpétué chez les **Romains** au travers du « **mos majorum**[435], » (qu'on traduira par « mœurs des anciens » ou « coutume des ancêtres ») car, ce qu'il y a de meilleur, de plus stable, de plus efficace, de plus sage et donc de plus légitime, repose sur les valeurs ancestrales, d'inspiration divine, léguées par les anciens. Il s'agit d'un code de lois et de conduite non écrit qui inspire cependant toutes les décisions des hommes et des femmes de bien, à savoir de tout **Romain** digne de ce nom. Enfreindre ce code d'honneur ancestral ce serait sombrer dans la décadence, ce qui suscite l'horreur suprême de tout **Romain** normalement constitué.

Chez les **Romains**, le champ de la sexualité relève également du **mos majorum**. Le comportement libidinal est encadré par les notions de pudeur, de honte, de contrôle des pulsions. Contrairement à ce que certaines découvertes réalisées à Pompéi ont pu laisser penser dans un réflexe de généralisation, les transgressions sexuelles étaient l'objet d'un encadrement juridique sévère dans la période de la République

---

434 Les enseignements du **Christ** visent précisément à nous permettre d'échapper à « ce cycle infernal » vers le Bas, en le sublimant vers le Haut, par la prise de conscience puis la mise en ordre des causes à l'origine du désir et leur réorientation vers le Haut en direction d'un objet légitime.

435 Le ***mos majorum*** repose sur sept piliers qui sont :
→ ***fides*** : fidélité, respect de la parole donnée, loyauté, foi, confiance et réciprocité entre Romains (don et contre-don symbolique) ;
→ ***pietas*** : piété, dévotion envers les divinités romaines ainsi qu'envers les ancêtres
→ ***majestas*** : majesté, dignité, fierté d'appartenir à un peuple-élite;
→ ***virtus*** : courage et engagement inflexibles au service de Rome ;
→ ***gravitas*** : respect des traditions, sérieux, dignité, autorité ;
→ ***constantia*** : persévérance et ténacité dans l'application des décisions ;
→ ***frugalitas*** : frugalité, modestie, tempérance et simplicité

autant que pendant la phase impériale. Les censeurs[436] qui étaient chargés de faire respecter l'ordre social et la place des individus en son sein, pouvaient déchoir un sénateur ou tout autre citoyen, de ses titres, par exemple de l'ordre équestre[437] pour mauvais comportement sexuel.

Dans son *Histoire de la sexualité*[438], **Michel Foucault** confirme que, dans le monde gréco-romain, le sexe était bien gouverné par la retenue et procédait d'une volonté de magnifier le plaisir sexuel.

L'étude du rapport à la sexualité des **Grecs** du IVe siècle avant J.-C, qu'il nous livre dans *L'Usage des plaisirs,* démontre avec quel souci les **Hellènes** ont cherché à maîtriser les élans du corps et de l'amour. Selon lui, il aurait régné, chez eux « *un système très dur de contraintes et d'inégalités* ».

Dans *Le Souci de soi,* il atteste de la même façon que la Rome antique s'est toujours caractérisée, et cela depuis sa création, par une importante méfiance à l'égard du sexe. Il observe très justement que cette défiance à l'égard des débordements de la chair, est concomitante avec l'émergence de ce qu'il nomme une « culture de soi ». En faisant, par exemple, la promotion d'exercices comparables à la méditation, les philosophes ***stoïciens***[439] ne prônaient-ils pas déjà les bienfaits de

---

436 Les censeurs, magistrats suprêmes, sont au nombre de deux. Elus tous les cinq ans parmi les consuls ayant acquis le plus d'expérience, ils disposent d'un pouvoir absolu auquel personne ne peut s'opposer, pas même un magistrat. Seul le successeur d'un censeur pourra annuler les décisions de son prédécesseur. Sous l'Empire, les pouvoirs juridiques des censeurs deviennent la prérogative exclusive des empereurs.

437 Prestigieux ordre d'origine militaire. Tout d'abord réservé aux nobles (ou patriciens), il devient accessible par la suite aux « hommes d'honneur ». Il implique naturellement le fait de savoir monter à cheval.

438 Paris | Gallimard | 1984.

439 Le **stoïcisme** fut introduit à Rome au IIe siècle av. J.-C., par Panétios de Rhodes qui y fonda une école philosophique après l'avoir étudié lui-même à Athènes, auprès de Diogène de Babylone et d'Antipatros de Tarse et d'autres maîtres (dans *L'art de penser la vie et de vivre sa pensée, une vérité pratique pour mener sa barque existentielle* | Michel Onfray). Panétios insistait tout particulièrement sur les notions de devoir et d'obligation, ce qui aurait inspiré **Cicéron** pour l'élaboration de son *De officiis*. Il fut secondé dans son entreprise

l'intériorisation dans un but de maîtrise et de discipline des pensées et des sentiments tels qu'ils commandent au corps. En définitive, pour **Michel Foucault**, les pères fondateurs de **Rome** et leurs successeurs auraient visé de la sorte à fonder une « esthétique de l'existence », à faire du passage de l'homme romain sur la terre un acte de pure noblesse, de panache et de « style » ce qui, à leurs yeux, le distinguait fondamentalement du barbare bassement soumis à sa nature animale.

L'historien Paul Veyne, spécialiste de l'histoire de **Rome,** confirme en tous points les analyses de **Michel Foucault**. Il indique :

« *On imagine l'Antiquité d'après le **Satiricon** et **Fellini**. C'est exactement l'inverse ! Le monde romain est un monde mahométan avant l'heure ! Il est totalement puritain ! D'où, justement, le **Satiricon** : il décrit non pas ce que l'on fait mais ce que l'on ne fait pas, ce que l'on rêve de faire ! On en bave, comme un collégien d'aujourd'hui devant un magazine porno. Dans la réalité, il y a une vraie censure des mœurs. On ne fait l'amour que la nuit, sans allumer de lampes (sinon, dit-on sans y croire, cela souille le soleil). Seuls les libertins le font de jour. L'honnête homme ne voit donc pas son épouse nue, sauf peut-être aux bains[440]…* »

ce que **Ovide** exprime poétiquement, en ces termes :

---

de sagesse, par son disciple, Posidonios d'Apamée qui insista quant à lui, sur les aspects religieux et moraux de la doctrine. **Cicéron**, qui lui vouera une grande estime subira également son influence, notamment dans la rédaction de son ouvrage *De natura deorum* dont les spécialistes de la question suggèrent qu'il reflète une vision du **stoïcisme** assez fidèle à celle de Posidonios.
La diffusion du **stoïcisme** à Rome est donc largement redevable à Panétios et à Posidonios. En réorientant leurs enseignements vers des thèmes de philosophie morale (le stoïcisme grec originel étant davantage tourné vers l'ésotérisme), ils auraient fait de cette doctrine un objet d'intérêt pour des **Romains** à la rigidité morale légendaire. Ce faisant, aux IIe et Ier siècles avant J.-C., le **stoïcisme** (on parle ici de stoïcisme moyen) se transforme en philosophie de l'individu porté vers la réalisation du beau et du bien.

440 *Le sexe au fil des siècles : les Romains ont inventé le couple puritain*, un article du magazine L'Express publié le 14/07/2016. L'historien Paul Veyne y énumère ainsi ce que sont les trois horreurs suprêmes pour tout Romain : *« coucher avec sa sœur, coucher avec une vestale et se faire sodomiser. »*

« *Les mystères de Vénus […] ne s'accompagnent pas de coups frénétiquement frappés sur des cymbales ; chacun de nous y prend part, oui ; mais chacun veut le faire en secret. Vénus même (la déesse de l'amour) lorsqu'elle quitte ses vêtements, se penche en avant et couvre de sa main ses charmes secrets […] Ce qu'il faut pour nos rendez-vous, c'est une chambre bien close, et généralement nous couvrons d'un voile ce qu'il est indécent de montrer, et nous recherchons, sinon les ténèbres, du moins une demi-obscurité et quelque sorte de moins éclatant que le grand jour.*[441] »

La morale stoïcienne des **Romains,** en cela qu'elle encadre les modes de penser et d'agir des individus et les invite à s'engager sur la voie d'un idéal élevé rejetant les vanités terrestres au profit d'une recherche de la vertu, de la sobriété et de la fraternité[442], constitue incontestablement un progrès dans le sens du perfectionnement et de l'élévation humaine. Le **stoïcien** pratique un travail sur lui-même pour s'améliorer toujours davantage afin d'être de moins en moins le jouet de sa volonté propre et d'être ainsi en mesure de se conformer à l'ordre du monde qui le dépasse. Voici en quoi consiste cet effort, tel que décrit par la plume de l'empereur **Marc-Aurèle**[443] dans ses *Pensées* :

« *Bientôt, tu ne seras plus que cendre ou squelette, un nom et pas même un nom ; et le nom n'est qu'un bruit, un écho. Les choses qui, dans la vie, sont les plus estimées ne sont que vide, pourriture, insignifiance, roquets qui se mordent, enfants qui se chamaillent, qui rient, et qui pleurent aussitôt après.*

Quant à la bonne foi, la pudeur, la justice et la sincérité, elles s'en sont allées "vers l'Olympe, loin de la terre aux larges routes". Qu'y a-t-il donc qui te retienne encore ici-bas, si les objets qui te tombent sous les sens sont changeants et sans consistance, si les sens sont aveugles et susceptibles de fausses impressions, si le souffle lui-même n'est qu'une vapeur du sang, et si la gloire n'est, de la part de tels hommes, que vanité ?

441 *L'art d'aimer* | **Ovide**

442 Sénèque considérait pratiquement les esclaves comme des hommes, c'est-à-dire comme des égaux.

443 Marc-Aurèle, empereur, philosophe et écrivain (121-180 après J.-C.)

Que faire alors ? Tu attendras avec sérénité, ou de t'éteindre, ou d'être déplacé. Jusqu'à ce que l'occasion s'en présente, que suffit-il de faire ? Quoi d'autre que d'honorer et de bénir les Dieux, de faire du bien aux hommes, de les supporter et de ne pas les prendre en aversion ? Et aussi de te souvenir que tout ce que tu vois à portée de ta chair et de ton faible souffle, n'est ni à toi, ni dépendant de toi. »

Même si le **stoïcisme** s'apparente à la religion chrétienne dans la mesure où il demande un travail sur soi – une ascèse des pensées et des actes –, et invite à se conformer aux valeurs supérieures de l'esprit, comme nous venons de le voir chez **Marc-Aurèle**, il s'en distingue néanmoins sur plusieurs points. Ainsi, par exemple, un **stoïcien** n'attend pas de récompense posthume mais la reçoit dans l'ici-bas. De même, et c'est là le plus important, le **stoïcien** cherche à devenir sage et vertueux, par ses propres moyens, sans recourir à l'aide du Divin alors que le chrétien se transforme lui-même et transforme le monde par l'action du **Christ** en lui. Pour autant, il est difficilement contestable que le **stoïcisme** ait constitué un terreau favorable à la diffusion du **christianisme** au sein de la société romaine et de ses élites tout particulièrement[444] jusqu'à devenir la religion officielle de l'empire.

C'est en raison du dogmatisme formaliste instauré progressivement au sein de l'institution catholique, entre le Ier et le Ve siècle après J.-C., que le rapport d'équilibre raisonnable entre désir et interdit fut rompu. Au fur et à mesure que l'Eglise a muté en structure de pouvoir temporel à la droite du pouvoir impérial-royal, elle a renoncé à la conduite directe par l'Esprit et s'est sécularisée selon la substance du monde d'en Bas. Il en a résulté plusieurs dérives doctrinales mortifères autour des notions de « **péché** » et de « **damnation éternelle** ».

444 Certains sont même allés jusqu'à imaginer que **Paul deTarse** ait pu rencontrer **Sénèque** et avoir des échanges avec lui dans la mesure où ils vivaient tous deux à Rome à la même époque (ils y sont également morts victimes de Néron, vers l'an 65). Une correspondance fabriquée (14 lettres) entre les deux hommes a même été publiée au Ve siècle. S'il était tentant d'imaginer de tels échanges entre les deux plus grands esprits du temps, il est peu probable qu'ils aient pu avoir lui, l'un et l'autre évoluant dans des sphères sociales trop éloignées, dans une société hiérarchisée à l'extrême.

Michel Foucault, toujours lui, a analysé cette mutation par laquelle le **christianisme premier** est devenu **christianisme institutionnel** dans l'ouvrage *Les Aveux de la chair*[445], sous l'angle qui retient présentement notre attention. Selon lui, entre le IIe et le IVe siècle, le **christianisme** en phase de cristallisation institutionnelle (ce n'est donc plus du christianisme à proprement parler) n'invente pas tellement une nouvelle gamme d'interdits mais plutôt une « forme de la subjectivité » révolutionnaire. C'est la relation à soi qui est remise en cause en profondeur, à travers un « mode d'expérience » nouveau dans le rapport à la chair. Le corps et l'esprit relèvent de deux instances parfaitement distinctes et non miscibles l'une dans l'autre ; le **divin** et le **satanique**. Pour atteindre l'un ; l'esprit éternel, il faut renoncer à l'autre ; le corps. Le chrétien est donc enjoint à *« manifester en sa vérité, son état de pécheur »* dans la pénitence-mortification-contrition. Il est soumis à l'obligation de « dire le vrai de soi-même » dans l'aveu-confession. Il devient vital de débusquer continuellement ses penchants avant qu'ils ne se transforment en **péchés** coupables. Puisqu'il est question d'accéder à la vie éternelle, un combat de tous les instants s'engage contre la tentation car celle-ci peut déboucher sur le **péché** qui peut conduire à la **damnation**.

Selon **Augustin d'Hippone**, Père de l'Eglise, la faute primordiale **d'Adam et Ève**, le « **péché originel** », aurait à tout jamais transformé l'homme en esclave de ses passions animales. Le sexe ainsi décrit, porterait irrémédiablement le sceau de la **Chute** et du Serpent qui l'a initiée. Pour l'auteur des *Confessions*, le sexe, parce qu'il serait une insatiable source de concupiscence, aurait basculé entièrement dans le mal. Avec lui et ses successeurs, il va y rester pendant des siècles et forger pour une bonne part la morale de l'Occident chrétien. Alors que les Anciens – **Grecs** et **Romains** – avaient privilégié la gestion raisonnée des désirs et de leurs débouchés sur le plaisir, par la « domination de soi », les chrétiens, au contraire, se sont engagés dans la voie du « renoncement à soi » ; en réalité de l'abstinence forcée et du refoulement (et leur cortège de névroses).

445 Collection Bibliothèque des Histoires, chez l'éditeur Gallimard. Il s'agit du 4e Tome de *l'Histoire de la sexualité.*

L'opération de refoulement à grande échelle qui accompagna la mise sous cloche de la sexualité par la répression du désir-plaisir, sous couvert d'interdit religieux, a profondément façonné le psychisme occidental en raison de sa violence et de sa durée. Cette histoire est complexe, avec des avancées, des reculs (les invasions germaniques, par exemple, ont desserré l'étau de la rigueur morale pendant quelques siècles avant qu'il ne se referme au milieu du **Moyen Âge**). Des tendances contradictoires se sont parfois manifestées selon des lieux, des contextes particuliers ou sous l'influence de tel personnage illustre[446]. De son côté, la société civile a généré un certain nombre d'antidotes pour « évacuer la pression » face au trop-plein d'interdits et de frustrations ; des soupapes d'évacuation destinées à tempérer les excès du rigorisme moral. Au **Moyen Âge**, le rire, la farce, la comédie, les fêtes de village et le **carnaval**[447] permettaient de temps à autres de se délester pour un moment des contraintes qui encadraient la condition quotidienne[448] et des risques de mise au ban de la communauté voire même du danger de se voir privé d'un accès à la vie éternelle en cas de répudiation par l'autorité religieuse.

446 Au XIIIe siècle, par exemple, **Thomas d'Aquin** ose exprimer l'idée que le plaisir dans l'acte sexuel entre époux, puisse être licite, dans certaines limites.

447 Toutes les sociétés humaines reposant sur le poids de la règle et de l'interdit, savent qu'il est indispensable de permettre régulièrement, à tout un chacun, de se libérer, de façon maitrisée et ritualisée, des tabous et des contraintes qu'on lui impose le reste de l'année. Le **carnaval** est l'un de ces moments privilégiés pour évacuer les pulsions sexuelles tout spécialement. Au **carnaval**, on inverse les rôles, les genres et les fonctions, à commencer par le « féminin » et le « masculin ». En se masquant et en se grimant on change de visage pour quelques heures, on adopte une autre personnalité et surtout, on exorcise des pulsions refoulées. On va même jusqu'à se frotter aux morts, aux démons et au **diable** en personne. Comme on le sait, les modalités de ce rituel de libération collective sont extrêmement diverses et variées mais, au final, elles visent toutes les mêmes fonctions.

448 Au XIVe et XVe siècle, en mêlant farce et érotisme, des écrivains comme **Boccace** et **Villon** participent de ce phénomène au nez et à la barbe de l'Eglise et des puissants qui ne manqueront pas de le leur faire payer.

C'est aussi le rôle qu'ont joué les **fabliaux**[449] dans la France du **Moyen Âge**, essentiellement en Picardie et en Champagne, mais aussi en Orléanais et en Normandie, c'est-à-dire la grande Ile-de-France.

Pour autant, la répression morale forcenée du sexe et même du corps tout entier, qui s'est exercée pendant des siècles sur l'âme simple des peuples européens, a profondément façonné leur psychisme profond. Prolongée dans la pudibonderie et le puritanisme bourgeois depuis le XIXe siècle, elle a généré des désordres jusqu'à des pathologies mentales – névroses et psychoses – que la psychologie et la psychanalyse se sont employées à analyser et à soulager depuis la découverte du rôle de l'inconscient : c'est le retour du refoulé par lequel les productions psychiques réprimées car jugées non conformes à la bienséance s'échappent par des voies obliques hors contrôle comme les rêves, les actes manqués, les lapsus, ainsi qu'à travers des symptômes psychopathologiques et des comportements déviants.

Le phénomène que nous ne faisons qu'à peine survoler ici aura engendré un étonnant paradoxe. En mettant à ce point l'accent sur la puissance de l'interdit, il aura déplacé une grande partie du plaisir lié à l'objet du désir (pouvoir, richesse, honneur, bien matériel ou symbolique,

449 Diminutif picard du mot fable qui provient lui-même du latin « fabula » = récit ou histoire.
Les **fabliaux** apparaissent dans un contexte de développement urbain, là où se mêle une population hétéroclite de petites gens : artisans, marchands, bourgeois, paysans, etc. La multiplication des foires favorise la diffusion de ces récits mis en scène par des ménestrels et des « jongleurs » (le mot « jongleur » est issu du latin « joculator » et « jocus » qui signifient « plaisanterie ».
Les **fabliaux** présentent généralement des scènes de la vie quotidienne sur le mode réaliste. Les personnages y sont caricaturés selon leur statut social : le bourgeois, le vilain, la mégère, le prêtre, le riche commerçant, etc.
Sous leurs atours hilarants, les fabliaux portent souvent une critique sociale acerbe, dénonçant par le ridicule les travers, les défauts attribués à différents acteurs sociaux. Les gens d'Église sont moqués pour leur embonpoint et leur hypocrisie, les bourgeois sont critiqués pour leur cupidité, les paysans ridiculisés pour leur crédulité, etc. Les fabliaux provoquent une catharsis par le rire, ils libèrent ou, à tout le moins, soulagent des tensions liées aux difficultés de la vie quotidienne dans une société profondément marquée par les inégalités, pour ne pas dire par les injustices sociales.

plaisir sexuel, etc.) vers l'interdit lui-même, de sorte que c'est l'interdit qui deviendra le centre du désir en raison de la jouissance éprouvée à le transgresser voire à s'y complaire). **Georges Bataille** s'est fait le chantre de la théorie qui voudrait que « l'interdit fonde le désir[450] » et, avec la transgression, le plaisir délectable de la souillure et du péché.

---

450 On ne s'étonnera pas du contenu des écrits de **G. Bataille** retranscrits ci-dessous, après avoir pris connaissance des propos apostats qu'il tint en 1925 : *« Les difficultés que rencontra **Nietzsche** – lâchant Dieu et lâchant le bien, toutefois brûlant de l'ardeur de ceux qui pour le bien ou Dieu se firent tuer – je les rencontrai à mon tour »* (Œuvres complètes, tome VI). Ainsi :
*« [...] Il arrive que, sans l'évidence d'une **transgression**, nous n'éprouvions plus ce sentiment de liberté qu'exige la plénitude de l'accomplissement sexuel. Si bien qu'une situation scabreuse est parfois nécessaire à l'esprit blasé pour accéder au réflexe de la jouissance finale (ou, sinon la situation elle-même, sa représentation poursuivie dans le temps de la conjonction, comme en un rêve éveillé). Cette situation n'est pas toujours terrifiante : beaucoup de femmes ne peuvent jouir sans se raconter une histoire où elles sont violées. Mais une violence illimitée demeure au fond de la rupture significative. […]*
*Ce qui dans l'interdit sexuel est notable, est qu'il se révèle pleinement dans la **transgression** […] C'est directement, par la découverte furtive - d'abord partielle - du domaine défendu que l'interdit nous apparaît. Rien n'est d'abord plus mystérieux. Nous sommes admis à la connaissance d'un plaisir dans lequel la notion de plaisir se mêle au mystère, expressif de l'interdit qui détermine le plaisir en même temps qu'il le condamne. […] l'essence de l'érotisme est donnée dans l'association inextricable du plaisir sexuel et de l'interdit. Jamais, humainement, l'interdit n'apparaît sans la révélation du plaisir, ni jamais le plaisir sans le sentiment de l'interdit. [...] dans les limites du christianisme, ce que j'appelle la **transgression** est appelé le **péché**. Le **péché** est une faute, c'est ce qui n'aurait pas dû avoir lieu. […] nous nous trompons prenant au sérieux la limite et l'accord que l'être lui donne. La limite n'est donnée que pour être excédée. La peur (l'horreur) n'indique pas la décision véritable. Elle incite au contraire, en contrecoup, à franchir les limites. […] Si la beauté, dont l'achèvement rejette l'animalité, est passionnément désirée, c'est qu'en elle la possession introduit la souillure animale. Elle est désirée pour la salir. Non pour elle-même, mais pour la joie goûtée dans la certitude de la profaner. […] Plus grande est la beauté, plus profonde est la souillure. »*
(**Georges Bataille** | *L'Érotisme* | Les Éditions de Minuit | 1957)
Ce que **G. Bataille** a théorisé sur le terrain profane, d'autres avant lui avaient eu l'audace inversée de le formuler dans le champ de la mystique religieuse dès le XVIIe siècle au sein de la secte des **Sabbatéens** de Pologne, adeptes du

messie auto-proclamé **Sabbataï Tsevi** ou Tzvi et de son successeur **Jacob Frank** (voir *Les grands courants de la pensée mystique juive* │**Gershom Sholem** │Payot et *Le messianisme juif* │Calmann-Lévy). Ici, il est question ni plus ni moins de **rédemption par le péché**, donc par le mal :
*« la Rédemption passe par le **péché**, par le chaos. Tikkun signifie littéralement « réparation ». Cette réparation doit survenir après la coupure, Schevirah*, du Tsimtsoum, qui est la contraction de l'univers et du monde. Le Talmud, traité Sanhédrin chapitre 11, détaille les temps futurs messianiques où ne règneront que chaos, perversion et destruction d'Edom, soit Rome (Isaac Abravanel s'est fortement inspiré de ces pages du traité Sanhédrin, lesquelles expliquent également les écrits du visionnaire Michel de Notre-Dame, dit **Nostradamus**, enfant de convertis.). Par rapport à la Kabbale lourianique, le sabbataïsme innove car, pour lui, l'homme, pour faire venir le Messie plus rapidement, peut provoquer lui même le chaos et la désolation : "Ce n'est plus une attente mais une provocation des événements futurs qui va à l'encontre du dessein divin". […] Nous sommes ici dans l'idée fondamentale du **sabbataïsme**, à savoir que si **Jacob Frank** est la réincarnation de **Sabbataï Tsvi** et donc le nouveau Messie, la Loi juive est à son aboutissement et que la finalité en est la transgression pure et simple, et que la Rédemption est rendue possible non pas grâce au Bien, mais grâce au péché. La **Rédemption par le péché**. Le péché devient dès lors un devoir, tout comme la descente dans l'abîme, une nécessité. Comme je l'ai dit, l'éternel adage kabbalistique poussé à l'extrême, prône que, pour monter au ciel, il faut avant tout descendre bien bas, et le **frankisme** innove en précisant que le "bien bas" n'est autre que le **Mal** ou le **péché** condamné par la Loi, comme le proclame **Jacob Frank** : "La voie conduit à l'abîme, et chacun doit avoir un cœur de lion et ne pas craindre car je marcherai en tête. Et tel que je me tiens devant vous, ignorant et grossier, j'ai été choisi car je suis l'obscurité hors de laquelle émerge la lumière ! Il a été dit "Une étoile sortit de Jacob". Cette étoile a existé depuis le premier commencement et, depuis, n'a cessé de tomber de plus en plus bas. Toutes les choses viles et odieuses sont en son pouvoir, et c'est la porte par laquelle je vous conduirai."" »* (citations tirées de *Jacob Frank le faux messie: Déviance de la kabbale ou théorie du complot* │Charles Novak │ Editions L'Harmattan │2012)
S'appuyant sur le principe kabbalistique qui postule que le fils de David (re)viendrait annoncer la fin des Temps, quand le Bien Absolu ou le Mal Absolu régnerait sur terre, les **Sabbatéens** firent le choix de se placer résolument du côté du mal, d'en favoriser l'essor, d'en adopter les principes d'action dans l'ordre du négatif.
Selon nous, l'énergie-conscience à l'œuvre chez l'un comme chez l'autre, est de même nature et de même inspiration. Elle ressort clairement du Principe

Ainsi que **Michel Clouscard** l'a explicité, de telles considérations eurent la saveur du pain béni pour le **Capital** en vue d'assoir sa domination réelle sur la totalité du règne matériel, spécialement sur l'Humain comme producteur de richesse matérielle (plus-value) et source d'énergie-conscience spirituelle : il était venu le temps de faire main basse sur l'homme lui-même, pas de façon fortuite, partielle, occasionnelle, locale et artisanale à l'ancienne, mais sur le mode approprié au moment historique, à savoir de façon méthodique, industrielle-machiniste, planifiée, systématique et mondiale. Il semblait maintenant spirituellement possible de réduire l'homme à l'état d'esclave-marchandise en soumettant tout à la fois son corps, son âme et son esprit.

Parce qu'elle était une âme pure et lumineuse, **Simone Weil** fut en capacité de percevoir et d'analyser ce qui se jouait là, en un débordement paroxystique et pervers du mouvement surréaliste, autour de la personne de **Georges Bataille** qu'elle eut à connaître au début des années 1930 par la fréquentation du « Cercle communiste démocratique » de **Boris Souvarine**. Toujours soucieuse de créer les véritables conditions d'une révolution authentiquement humaine – dont elle était en train de découvrir qu'elle ne peut advenir que sous l'étendard du **Christ** – elle fit connaître ses réserves et ses mises en garde à ses camarades, dans une lettre témoignage :

> « [pour **Bataille**], *la révolution est le triomphe de l'irrationnel, pour moi, le rationnel, pour lui : une catastrophe. Pour moi, l'action méthodique dans laquelle chacun s'efforce de limiter les dégâts, pour lui, la libération des instincts en particulier ceux que l'on considère généralement comme pathologiques, pour moi la supériorité de la morale. Qu'y a-t-il de commun entre nous ? […] Comment coexister dans la même organisation révolutionnaire […] quand on entend par "révolution" deux choses différentes.*[451] »

Dans un cas, la révolution vise à l'éclosion d'une vie belle, bonne et juste ; une vie vers le plus Haut, alors que dans l'autre dont elle combat

---

ayant enfanté le mouvement transgressif vers le Bas, à savoir de l'**Adversaire** primordial de **Dieu**.

451 Rapporté par Simone Pétrement, philosophe amie et biographe de **Simone Weil** dans l'ouvrage *La vie de **Simone Weil*** | Fayard.

l'augure, elle crée objectivement les conditions pour que prospère la vie vers le Bas – laide, sale, obscène – constituant de fait un fumier particulièrement propice au règne fétide de l'**État des démons**.

En donnant une formulation théorique, pseudo philosophique à ses délires pathologiques[452] **Georges Bataille** s'est positionné en porte-

452 Son projet : donner corps à une « philosophie paradoxale », affirmant : *« ma pauvre tête porte je ne sais quoi qui la promet à toutes les aventures »* (*Sainteté de Bataille* | Michel Surya | Paris, Éditions de l'Éclat, coll. Philosophie imaginaire, 5 octobre 2012).
Converti au catholicisme en 1914 (quel dieu adore-t-il vraiment ?) il lui faudra une dizaine d'années à peine pour apostasier. Dès 1926, il devient le « philosophe débauché » qui écrit : *« J'ai été élevé très seul et aussi loin que je me rappelle, j'étais angoissé par tout ce qui est sexuel »* (**Georges Bataille** | *Histoire de l'œil* | *Œuvres Complètes* | tome I | *Premiers écrits 1922-1940*) confirmant que son parcours personnel et ses écrits sont bien les produits d'une névrose profonde. Celle-ci se manifestera de façon spectaculaire lors du décès de sa mère dont il fera le récit suivant : *« [...] entre l'accouchement qui m'avait donné la vie et la morte pour laquelle j'éprouvais alors un amour désespéré qui s'était exprimé à plusieurs reprises par de terribles sanglots puérils. La volupté extrême de mes souvenirs me poussa à me rendre dans cette chambre orgiaque pour m'y branler amoureusement en regardant le cadavre. »* (*Œuvres Complètes* | *vol. II* | *Écrits posthumes 1922-1940)*. Dans sa conception qu'il nomme « anthropomorphisme déchiré », la vie humaine est vue comme *« un mouvement de va-et-vient de l'ordure à l'idéal et de l'idéal à l'ordure. »* (*Le gros orteil*).
Si elle passe par la littérature, la démarche de **Bataille** est d'une tout autre envergure. Elle se veut totale et absolue, elle est fondamentalement spirituelle : *« je me croyais alors, au moins sous une forme paradoxale, amené à fonder une religion »* (projet de préface à *La Somme athéologique*), se proposant d'atteindre *« l'illimité possible de la pensée »*, en vue de fonder une religion paradoxale : une religion de la mort de Dieu : *« Il m'a semblé que la pensée humaine avait deux termes : Dieu et le sentiment de l'absence de Dieu ; mais Dieu n'est que la confusion du sacré (du religieux) et de la raison (de l'utilitaire) [...] Mais s'il n'est plus la même chose que la raison, je suis devant l'absence de Dieu. »*.
Il voit la démarche collective qu'il poursuit avec d'autres comme une « conjuration sacrée », affirmant : *« Nous sommes farouchement religieux et, dans la mesure où notre existence est la condamnation de tout ce qui est reconnu aujourd'hui, une exigence intérieure veut que nous soyons également*

étendard le plus radical des multiples avant-gardes artistiques et intellectuelles qui, depuis un siècle confondaient la contestation de l'ordre moral-sexuel bourgeois avec le rejet sans nuance de tous les cadres sociaux-culturels-spirituels hérités du passé, ce qui s'appelle jeter le bébé avec l'eau du bain. Tous ces débordements-dérèglements ont finalement trouvé leur expression politique dans le **Mai 68** estudiantin, au terme d'un processus de sape ou de creusement de galeries déconstructrices dans la conscience de beaucoup, particulièrement au sein des élites bourgeoises décadentes et parmi leurs rejetons. Si le mouvement d'émancipation et d'élévation humaines travaille l'Histoire de manière souterraine, celui qui vise son asservissement ne s'y prend pas autrement[453]. C'est également pourquoi il est si redoutablement efficace. Il s'insinue de mille manières dans la vie des hommes du temps, par l'idéologie, l'art, la culture, les mœurs, la mode vestimentaire, les habitudes de consommation, etc., toutes choses qui accompagnent l'avènement d'un nouveau mode de production en correspondance avec la nature spirituelle de celui-ci.

Dans le cas présent, il était question de saper le monde ancien, son architecture et ses soubassements (*« du passé faisons table rase »),* pour mieux faire advenir la configuration mentale-idéologique indispensable à la survenue d'une révolution ultra-libérale sous habillage libertaire, d'autant plus sympathique et séduisante qu'elle prônait l'ouverture du marché à l'univers du désir le plus large et du sexe en particulier. Incroyable rupture anthropologique ; l'acte d'achat n'y serait plus associé à la simple nécessité de satisfaire un besoin fondamental mais à la pulsion de posséder-accumuler encore et encore et/ou de

---

impérieux. Ce que nous entreprenons est une guerre. » (*Écrit à Tossa le 29 avril 1936* | Œuvres *Complètes* | tome I.)
Dans une formule qui se veut davantage réaliste que poétique, Paul Eluard décrira cette entreprise comme étant une *« vomissure mystique »* (Lettre à Valentine Hugo).

453 *« Mais la révolution va jusqu'au fond des choses. […] Jusqu'au 2 décembre 1851, elle n'avait accompli que la moitié de ses préparatifs, et maintenant elle accomplit l'autre moitié […] et, quand elle aura accompli la seconde moitié de son travail de préparation, l'Europe sautera de sa place et jubilera : "Bien creusé, vieille taupe !" »* (**Karl Marx** | *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte.*)

paraître. En réalité tout ceci n'était qu'un attrape-nigaud, un marché de dupes, dont la finalité cachée était eschatologique : la « liberté » nouvelle qu'on permettrait désormais à tout un chacun d'explorer (à son niveau et selon ses moyens, cela va sans dire) visait d'abord et avant tout la libéralisation et la déréglementation des marchés financiers. Dans ce cadre, la primauté accordée au consommateur allait être payée au prix fort par le producteur – le même donc – puisque les acquis sociaux ne feraient que fondre (et les emplois industriels disparaître) en proportion inverse à la rémunération du Capital[454]. Parallèlement, le tissu social-organique sur lequel était cousue la vie humaine depuis la nuit des temps, dans l'unité (imparfaite, il est vrai, donc pas toujours pour le meilleur) de la communauté ; le couple, la famille, le clan, le village, le bourg, le pays, etc., allait rapidement se déchirer et se désagréger, pour laisser la place à un nouveau mode d'existence dans l'ordre de l'éclaté-séparé-dispersé, de l'artificiel et du superficiel, car une vie privée de cette chaleur qui pulse dans les rapports véritablement humains. Ainsi, nos existences seraient ontologiquement bien plus et mieux soumises aux principes de **l'Adversaire de Dieu**.

Au début des années 1960, aveugle aux enjeux profonds qui se tramaient derrière son dos, la société du temps (ses élites bien sûr puisqu'elles sont globalement faites du bois ontologique vers le Bas qui les a enfanté mais également ses classes populaires privées d'une

454 Voir *1968, entre libération et libéralisation. La grande bifurcation* | Michel Margairaz et Danielle Tartakowsky | Presses universitaires de Rennes. Les évènements de **1968** (en France mais aussi ailleurs) furent déterminants dans le processus visant l'adoption de nouvelles normes sociétales dont la majorité des gens n'étaient pas spécialement demandeurs. Peu à peu, sous la pression des lobbys, la corruption mentale des élites et le travail de sape des médias et du monde de l'a-culture, ces changements furent inscrits dans la loi ou entérinés simplement sur le plan normatif en tant que nouvelles références appliquées à l'ensemble des pratiques du quotidien. Dans ce livre sont présentés les étapes et mécanismes au travers desquels s'est réalisé ce processus de « libéralisation » à partir de la seconde moitié des années soixante. La façon dont les gouvernements prétendument socialistes ont imposé la dérégulation économique au nez et à la barbe de ceux qui les avaient portés au pouvoir pour faire le contraire, est bien documenté.

colonne vertébrale idéologique digne de ce nom[455]) n'aspirait qu'à profiter pleinement de cette liberté qui lui tendait les bras ; liberté de vivre et de jouir enfin au-delà de toutes les limites qu'avaient connu leurs ancêtres, par l'accès à la consommation de masse. La carotte qui pendait tout au bout du bâton ultra-libéral était une tentation bien difficile à refuser.


Le Monde

Quand la France s'ennuie...

Par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Sur les ruines et les souffrances de la deuxième guerre mondiale, les trente glorieuses (1945-1975) avaient apporté une forme de prospérité économique accompagnée d'un accroissement du niveau de vie encore jamais vus dans l'histoire humaine. Porté par l'innovation technologique, par un accès facilité et sécurisé à l'énergie ainsi que par l'accroissement du niveau d'éducation général, l'économie connut alors en Europe des taux de croissance inégalés[456]. Pourtant, il n'y avait pas

455 Certes, il fallait travailler dur parfois, certes les inégalités de classe continuaient d'exister mais après tout, le pavillon de banlieue, la voiture individuelle, le réfrigérateur et le lave-linge, la télévision et le tourne-disque, et bientôt l'accès au Club Méditerranée, tout cela ne montrait-il pas que nous étions sur la bonne voie et qu'avec un peu d'effort on pouvait prendre l'ascenseur social et rêver à des jours meilleurs pour soi-même et pour les siens.
Progressivement, à partir de 1980, les organisations de la classe ouvrière porteuses d'un projet de transformation socialiste de la société, d'abord la CFDT et FO puis progressivement la CGT, vont y renoncer et axer leurs actions sur un partage plus harmonieux des fruits de la croissance, dans le cadre d'une co-gestion sociale-démocrate du système capitaliste.

456 Mais aussi grâce au plan Marshall et aux investissements américains.

encore péril en la demeure puisque tout cela relevait toujours majoritairement d'une logique des temps anciens. Mais tout cela n'allait pas tarder à pencher dans la mauvaise direction.

Elevés dans la ouate et le confort, les jeunes bourgeois sur-éduqués vers le Bas souffraient d'une terrible comparaison avec leurs parents (2ème guerre mondiale) et surtout leurs grands-parents (1ère guerre mondiale) : difficile de s'inventer un destin à la hauteur quand on est nourri, logé, blanchi, chauffé sans travailler, quand le plus grand risque encouru c'est de se casser un ongle en feuilletant un roman de Françoise Sagan ou d'être privé de surprise-partie. Amputés de toute possibilité de connaître le grand frisson ailleurs que sur le Grand Huit de la Foire du Trône, il paraît que la jeunesse étudiante s'ennuyait ferme – les pauvres ! – ainsi que le titra le journal « *Le Monde* » en date du 15 mars 1968 (les jeunes ouvriers, eux, n'en avaient ni le temps ni l'opportunité). Face à la vacuité de son existence, il fallait que la jeunesse embrassât urgemment une grande cause.

Celle-ci lui fut servie sur un plateau par quelques intellectuels, grands bourgeois biberonnés au marxisme d'opérette (néo-kantiens), dont les théories fumeuses régnaient alors en maître sur les campus et dans les amphithéâtres de Los Angeles jusqu'à Berlin en passant par Rome et Paris. Totalement dévalués par leur propre incapacité à poser des analyses sérieuses pour comprendre le mouvement du réel en ses déterministes profonds (voir leur échec à interpréter les vrais ressorts du **nazisme**), ils n'en disposaient pas moins d'un véritable pouvoir de nuisance qu'ils exercèrent avec d'autant moins de retenue que celui-ci rencontra fort peu de résistance (de fait, il fallait être doté d'une grande clairvoyance et d'une immense perspicacité pour entrevoir ce qui se jouait vraiment ici en profondeur). En réalité, tous ces révolutionnaires de pacotille étaient, sans le savoir, les idiots utiles d'un processus de servitude volontaire. Quand ils critiquaient le capitalisme de papa et prônaient la révolution pour « *changer la vie* », eux qui se croyaient des émules de **Rimbaud**[457] ne faisait que libérer de l'espace pour l'extension d'une forme supérieure de la **domination capitaliste**[458].

457 *« À côté de son cher corps endormi, que d'heures des nuits j'ai veillé, cherchant pourquoi il voulait tant s'évader de la réalité. Jamais homme n'eût*

Le couvercle que des siècles d'hypocrisie et de refoulement avaient fait peser sur la sexualité n'allait pas tarder à exploser. Mais on ne se contenterait pas de desserrer l'étau de la morale bourgeoise hypocrite et de l'édifice religieux catholique vermoulu sur lequel il reposait, de remettre d'aplomb ce qui était bancal ; il faudrait faire disparaître toute forme même de morale et de spiritualité car il devenait impérieux que l'accès à la liberté soit désormais sans limites et sans entraves !

---

pareil vœu. Je reconnaissais, - sans craindre pour lui, - qu'il pouvait être un sérieux danger dans société. - Il a peut-être des secrets pour changer la vie ? » *(Une saison en enfer, L'époux infernal)*

458 Pour ses promoteurs de l'**Ecole de Francfort**, le capitalisme enserrait nos existences individuelles et collectives aliénées dans un carcan de codes et d'obligations instaurés par les classes dominantes. Reproduites inconsciemment par les dominés sous la force de l'habitude, ces modèles de valeur qui n'étaient rien d'autres que des conventions édictées par le pouvoir, n'avaient pour unique but que de perpétuer les rapports de domination en faveur de la bourgeoisie. Tenus en laisse et encadrés par cet édifice idéologique, les exploités étaient empêchés d'accéder à l'autonomie de leurs propres vies par le moyen de la création et de la fantaisie. Ainsi, en une trentaine d'années, le discours révolutionnaire s'est-il déplacé de la critique des rapports de production vers la dénonciation de tout ce qui pouvait être assimilé à une contrainte sur le plan du vécu quotidien.
A cet égard, le sociologue américain d'origine allemande **Herbert Marcuse** et le philosophe français **Henri Lefebvre**, ont bénéficié d'une influence déterminante sur les « étudiants révolutionnaires » de **Mai 1968**.
« L'imagination au pouvoir », célèbre formule d'**Herbert Marcuse** synthétise parfaitement la révolte de Mai dont il faut rappeler qu'elle démarra sur un conflit pour la mixité des dortoirs. Poursuivant le projet de réaliser la synthèse de **Marx** avec **Freud**, **Herbet Marcuse** nous gratifia du produit de ses extrapolations intellectuelles pour libérer l'utopie dans « ***Éros et civilisation*** » (1955). Il y écrit que « seule la poésie, l'imagination dans la société industrielle, incarnaient encore un refus total ».
Quant à **Henri Lefebvre**, il fait de l'art le moyen de subvertir la vie quotidienne en cela que l'art, en tant qu'expérience esthétique puiserait à la vérité de nous-même et nous mettrait ainsi en capacité de déconstruire le caractère conventionnel du mode de vie bourgeois dont serait tissé notre existence. Ces théories qui s'inscrivent dans la continuité du **surréalisme** auquel **Lefebvre** avait appartenu dans sa jeunesse sont exposées dans la trilogie *Critique de la vie quotidienne* (respectivement 1947, 1961, 1981).



Dorénavant, on n'aurait plus d'ordre à recevoir de personne ; ni de papa, ni de l'État, ni de l'Eglise, ni de l'armée, ni du parti. Seul le désir devait compter et son aboutissement dans le plaisir. Il fallait « *jouir sans entraves*. »

Au demeurant, l'orgasme n'avait pas seulement une vertu hédoniste : par son caractère émancipateur, il était devenu l'acte révolutionnaire par excellence ; le meilleur moyen de lutter contre le totalitarisme fasciste et stalinien comme l'affirmait **Wilhem Reich**[459]. Autant dire que jamais on ne vit autant de volontaires pour offrir son corps à la révolution sous le mot d'ordre :

« Plus je fais l'amour, plus j'ai envie de faire la révolution. Plus je fais la révolution, plus j'ai envie de faire l'amour.[460] *»*

---

459 *La Psychologie de masse du fascisme* | **Wilhelm Reich** | Petite bibliothèque Payot, 1933. En accès libre sur Internet.
Refusant d'y voir une idéologie ou l'action d'un individu isolé, rejetant de même l'explication purement socio-économique avancée par les marxistes, **Reich** considère le **fascisme** comme l'expression de la structure caractérielle irrationnelle de l'individu moyen, dont les besoins et les pulsions primaires, biologiques, ont été réprimées depuis des millénaires.
Aussi, toute forme de mysticisme organisé, dont le **fascisme**, s'explique-t-elle par le désir orgastique insatisfait des masses.

460 Dans les années 1970, cette « révolution désirante », sera également théorisée par **Foucault,** Deleuze, Guattari, et autres...

Dans un article du journal *Le Monde* en date du 14 février 1968, Pierre-Henri Simon, de l'Académie française, informait son lectorat sur la nature de ce phénomène :

« *Il existe depuis une dizaine d'années, dans les milieux intellectuels et universitaires des démocraties occidentales, une* ***Internationale situationniste****, à vrai dire assez clandestine, mais dont on a beaucoup parlé il y a deux ans à propos des luttes de rue des provos d'Amsterdam et de certaines manifestations de violence estudiantines en France même […] Il s'agit de créer un parti sans chefs, une libre association d'individus d'accord sur un seul point : détruire une société essentiellement inhumaine qui repose, à Paris comme à Moscou, à New-York comme à Pékin, sur l'économie politique et qui sécrète partout le travail forcé, l'artifice, le mensonge, la contrainte, en détruisant les conditions du bonheur naturel, lequel ne peut être que dans la liberté et dans la fête*[461]*.* »

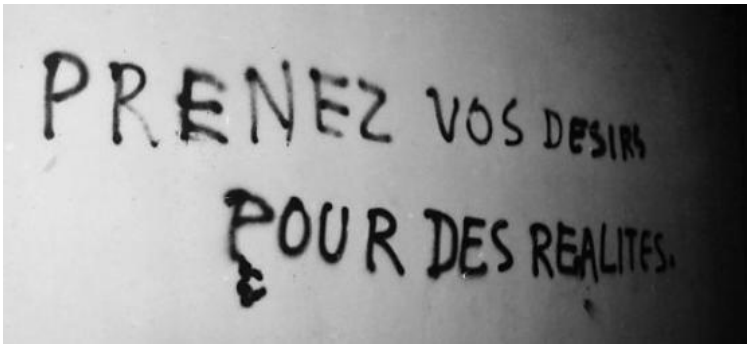

Dans cette publication **Raoul Vaneigem** est désigné comme la figure de proue de ce mouvement aux côtés de **Guy Debord**. Voilà en quoi consiste son projet révolutionnaire, tel qu'il le théorise lui-même dans un petit pamphlet subversif qui se veut radical envers l'ordre établi :

« Je tiens qu'il n'y a pas de plaisir qui ne cherche à s'assouvir totalement, dans tous les domaines, unitairement ; Huysmans n'a pas, j'imagine, l'humour d'y songer quand il écrit gravement d'un

461 Consultable en ligne.

homme en érection qu'il "s'insurge". Le déchaînement du plaisir sans restriction est la voie la plus sûre vers la révolution de la vie quotidienne, vers la construction de l'homme total.[462] *»*

Alors qu'à Pékin, **Mao Zedong** brandissait son petit livre rouge, c'est le **Kamasoutra** qui, à Paris, faisait office de catalogue révolutionnaire. Ainsi, **Mai 68** (celui des rejetons privilégiés de la bourgeoisie, pas celui des prolétaires qui ne furent que les dindons de cette farce grotesque), exprime de manière jamais vue dans l'histoire, une volonté d'émancipation de l'individu à l'égard de toute autorité, de toute adhésion aux convenances sociales relevant de l'ordre ancien. Que cet ordre ancien soit vu comme la marque d'une aliénation bourgeoise (ce qu'il était en partie), qu'il procède, au contraire, du meilleur de la Tradition primordiale voire même qu'il exprime une volonté de transformation des rapports sociaux ou un espoir de libération tiers-mondiste, importait peu. Rien d'autre qu'eux-mêmes, que leur jouissance non contrariée, ne trouvait grâce désormais aux yeux de ces rebelles de pacotille qui n'allaient pas tarder à muter en gestapistes d'un sous-ordre nouveau ; libertaire au-dedans, tyranno-dictatorial au-dehors[463], et à fondre sur la société pour se repaître goulument de ses productions matérielles à la façon d'un

---

462 *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations,* consultable en ligne.

463 Alors qu'il était prohibé, le plaisir est désormais obligatoire. Les nouveaux gardes roses de la dictature du plaisir y veillent : il faut faire l'amour coûte que coûte, peu importe avec qui. Quiconque se soustrait à ce diktat est vu considéré comme réactionnaire, un résidu du vieux monde. Ainsi s'accomplit le meilleur des mondes !
Le sentiment amoureux est vu alors comme une aliénation ; le couple et le mariage (jalousie, possession) comme une prison. L'un et l'autre sont ridiculisés. L'amour libre est constitué en dogme central de l'idéologie du plaisir. **Gilles Deleuze**, promoteur de l'**anti-Œdipe** va même jusqu'à évoquer *« l'abject désir d'être aimé » (« l'abject désir d'être aimé, le pleurnichement de ne pas l'être assez, de ne pas être "compris", en même temps que la réduction de la sexualité au "sale petit secret", toute cette psychologie du prêtre, il n'y a pas un seul de ces procédés qui ne trouve dans l'Œdipe sa terre nourricière »*).
L'inhibition et la frustration sont dénoncées comme soumission à l'ordre établi. Pour promouvoir le désir sans contrainte, il faut donc fouler au pied tous les interdits. La sexualité des enfants n'échappe pas à ce nouvel impératif. Ainsi, ces derniers doivent-ils être élevés au plus tôt dans l'éloge de leur désir et en faire l'expérience sous la conduite d'adultes bienveillants et attentionnés.

essaim de sauterelles sur un champ de millet, soit le pillage systématique et systémique de la France, en quarante ans, par la Finance mondialisée avec la complicité des anciens soixante-huitards reconvertis en néo-conservateurs de gauche ou de droite. Elle est belle la génération des « baby (ou happy) boomer » ! Cela leur fut d'autant plus facile qu'ils firent rapidement main basse sur le pouvoir et façonnèrent un univers à leur image.

Sous des atours sympas – rock, jeans, mini-jupes et cheveux longs, etc. – l'anticonformisme de ces gens-là n'avait rien d'un non-conformisme mais tout d'un conformisme inversé, un totalitarisme à l'envers. Les ravages que ces pitoyables esthètes de l'onanisme existentiel ont infligé au corps social national sont incommensurables. Mais finalement, tout ceci était dans l'ordre des choses vers le Bas dont voici une illustration édifiante :

> *« Dans le sillage des surréalistes, la poésie repose sur l'amour charnel, le plaisir sexuel et la libération des contraintes. L'érotisme doit permettre de briser les carcans de la société pour libérer des pulsions primaires. "Nous sommes des animaux. Nous sommes des enfants", précise Carmine Mangone. Il invite à retrouver la dimension ludique du plaisir sexuel contre le règne de la séparation. "Le monde de la civilisation humaine est essentiellement constitué de vides entre les corps, les choses et leurs relations", observe Carmine Mangone.*
>
> *L'érotisme attaque également la religion et ses dogmes poussiéreux. La sexualité incarne la matérialité charnelle contre les chimères religieuses. "Ma bite en érection est une vérité encore plus réelle que n'importe quel Dieu. Ton con ruisselant d'humeurs est une vérité plus antique que n'importe quel paradis", précise Carmine Mangone. Les corps qui se touchent expriment au contraire la réalité. "L'unique vérité concrète est le corps des vies que nous touchons. Toute le reste n'est qu'un ensemble des choses inanimées et d'idées à vérifier", poursuit Carmine Mangone.*[464] »

Une fois encore, nous laisserons la conclusion à **Alain Soral** :

---

464 *L'insurrection poétique de Carmine Mangone*, publié le 13 Novembre 2016 sur le site Chroniques critiques/Zones subversives

« Mais maintenant que le sexe est partout, nous, hommes nés pour la transcendance et l'éthique, vivons sous le joug généralisé du désir et du vice. Plus aucun refuge, plus de paix […] le sexe pour le sexe, au fil du temps, se réduit au vice. Une drogue qui exige, comme toute drogue, qu'on augmente les doses pour en maintenir l'effet […] De plus en plus compliqué, de plus en plus tordu, alors qu'en avançant dans l'âge, le corps est de moins en moins souple.
Désormais insensible aux rites chrétiens de l'amour partagé […] la transgression s'installe en maître. D'abord le sexe affirmation de soi, puis négation de l'autre, de sa pureté, de son innocence […] dans une frénésie destructrice qui peut conduire au pire ; ***satanisme****,* ***pédophilie****…*[465] *»*
Comment l'homme et la femme pourraient-ils échanger dans la paix et l'harmonie, dans le plaisir et la joie de la découverte de l'autre, au milieu d'un tel cloaque ?

➢ La bienséance bourgeoise est un paravent derrière lequel se cachent parfois des secrets inavouables : cruauté, perversité et pédo-criminalité sataniste en réseaux

« J'ai lu l'intégralité d' l'œuvre du marquis de ***Sade*** *à la fin des années 70, à l'époque où c'était très mis en avant par la pensée libertaire avec notamment les préfaces de Gilbert Lély, et ça m'a fait découvrir qu'il existait un monde comme ça, de cruauté, de perversion sexuelle qui était lié aux élites culturelles, hein ! Tout ça se lit très bien dans Justine et dans Juliette, hein, pour ceux qui connaissent l'œuvre de* ***Sade****. Et puis après, prolongeant ce genre de lectures, j'ai lu le procès de Gilles de Rais*[466] *de* ***Georges Bataille***

---

465 *Misères du désir* | **Alain Soral** | Bibliothèque Blanche

466 **Gilles de Rais** ou de Retz fut un des principaux compagnons d'arme de Jeanne d'Arc aux côtés de qui il a joué un rôle déterminant lors de la prise d'Orléans. Comme la sainte, dont il était le symétrique inversé dans le mal, il est mort sur le bûché accusé de crimes de sorcellerie et de pratiques démoniaques, toutes accusations qui semblent avoir pesé davantage dans sa condamnation que ses nombreux meurtres et actes de barbarie sur enfants. Le parcours monstrueux de ce sérial killer avant l'heure aurait inspiré la légende de **Barbe bleue**.

et j'ai découvert effectiv'ment que y avait des élites pédophiles, que ça existait dans l'histoire. Et après j' me suis intéressé au sujet notamment, j'ai étudié certaines condamnations répétées au Moyen Âge sur certaines communautés qui se nourrissaient pour certains rituels religieux du sang des enfants[467] *et puis, étant moi-même dans*

467 *« Fondé sur les témoignages issus des procès de plus de cent sorciers, le traité Ut magorum et maleficiorum errores, écrit par le juge dauphinois Claude Tholosan* [Claude Tholosan, *Traité Ut magorum et maleficiorum errores,* traduit par M. Ostorero dans *L'Imaginaire du sabbat. Édition critique des textes les plus anciens, c. 1430 - c. 1440,* Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 1999] *vers 1436, comporte un exposé théorique initial des pratiques des sorciers. Les enfants y sont l'objet de divers emplois rituels. Lors de leur "conversion", "ceux que les sorciers savent entièrement enclins, par la révélation du diable, à la vengeance ou à la luxure […] s'agenouillent et baisent le diable […] sur la bouche ; ils lui donnent leur corps et leur âme, ainsi que l'un de leurs enfants, généralement le premier-né, qu'ils immolent et lui offrent en sacrifice à genoux, tenant l'enfant nu par dessous les bras et les épaules, puis ils le tuent ; après l'ensevelissement, ils le déterrent et font de lui une poudre, avec d'autres substances décrites ci-dessous." (Ibid., pp. 365-367)*
L'enfant n'est pas seulement l'objet symbolique du contrat entre le diable et le nouvel adepte – à l'inverse du fétu de paille ou de la motte de terre dont le seigneur gratifiait son nouveau vassal pour signifier la concession du fief ; réduit en poudre, l'enfant devient l'un des ingrédients qui serviront à enduire les véhicules du vol nocturne. Jouets de leurs "songes" diaboliques, les sorciers croient en effet "se déplacer physiquement de nuit, surtout les jeudis et les samedis, en compagnie des diables, pour étouffer des enfants [139] et infliger des maladies ; ils prélèvent la graisse des enfants qu'ils cuisent et mangent aussitôt, puis ils se rendent vers un certain lieu où ils tiennent la synagogue du pays […]. Et ils affirment qu'ils se déplacent au loin, les uns sur une baguette enduite de graisse d'enfant et de la poudre déjà décrite, avec l'urine du diable, et les autres sur des bêtes et des balais" (Ibid., pp. 369).
L'interrogatoire de Catherine Quicquat [Martine Ostorero, *Folâtrer avec les démons. Sabbat et chasse aux sorcières à Vevey (1448),* Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 1995] *par un inquisiteur dominicain, lors d'un procès en sorcellerie tenu en 1448 en Pays de Vaud, au diocèse de Lausanne, donne un récit très détaillé des rituels nocturnes de la synagogue, où l'infanticide et le cannibalisme – toujours confessés après la torture – tiennent le même rang que dans le traité de Claude Tholosan. L'enfant y devient le plat de résistance du repas pris en commun par les adeptes : s'étant "rendue à la synagogue" et ayant rendu hommage du diable "qui avait l'aspect d'un renard […] appelé*

Rabiel", Catherine Quicquat "avoua que dans cette synagogue, elle avait mangé en compagnie d'autres personnes – elle ne les connaissait pas toutes – de la viande d'enfants aux aulx verts, du bon pain et ils avaient bu du bon vin blanc et rouge". Le notaire souligne en marge : "Repas de chair humaine" (Ibid., p. 251). La singularité de l'infanticide est pourtant soulignée : [Catherine Quicquat] "avoua spontanément qu'un autre jeudi, elle s'était rendue à la synagogue dans le pré de Pierre Torney de Hauteville où se trouvaient tous ceux qu'elle a nommés plus haut […]. Et là ils mangèrent une fille de Sibylle [la femme qui l'avait introduite en sorcellerie], que Sibylle elle-même tua et apporta à la synagogue ; Pierre Flour l'apprêta car il était cuisinier […] ; ensuite, ils la mangèrent avec des aulx blancs". (Ibid., p. 253)
Sans les enfants, donc, plus de synagogue, plus de sabbat, plus de vol nocturne : symbole de la dédition de son parent, plat cuisiné dont la commune consommation assure la communion satanique des adultes, matière dont le sorcier oint sa baguette ou son balai, l'enfant servait à tout pourvu qu'il fût mort. L'infanticide n'est pas visé en tant que tel, mais compliqué des divers usages du corps mort de l'enfant (graisse, poudre, chair), sans que jamais ces usages fassent l'objet d'aucune glose, comme si les récits résistaient au commentaire, le rôle des enfants suffisant à assurer (1 Ibid., pp. 369. 2 M. Ostorero, Folâtrer avec les démons. Sabbat et chasse aux sorcières à Vevey (1448), Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 1995. 3 Ibid., p. 251. 4 Ibid., p. 253. 5) l'efficacité de scènes d'horreur qui décrivent plus généralement la subversion de l'ordre chrétien et appellent implicitement à son rétablissement. L'efficacité de ces récits peut se comprendre dans un contexte de répression accrue de l'infanticide : sans considération des circonstances, la mère coupable encourait la peine capitale pour un crime désormais réputé abominable. Les meurtres d'enfants illégitimes étaient surtout visés. À cet égard, comme le souligne Martine Ostorero, "la criminalisation de l'infanticide a partie liée avec le contrôle de la sexualité" (M. Ostorero, op. cit., p. 84).
Le sang des enfants Mais il y a autre chose, puisque l'infanticide est ce qui donne lieu au prélèvement de graisse, à la réduction en poudre ou à la consommation de la chair de l'enfant. De fait, l'utilisation du corps et du sang des enfants à des fins rituelles, comme l'idée de secte, rabattent les usages des enfants lors du "sabbat" et de la "synagogue" sur l'accusation de meurtre rituel, développée en Angleterre au milieu du XIIe siècle à partir de l'affaire Guillaume de Norwich (1144) (M. Ostorero, op. cit., p. 84). En déplaçant cette accusation sur le terrain de la sorcellerie, les démonologues ont adapté un stéréotype ancien et largement partagé. Le motif de l'infanticide, dans les interrogatoires conduits par les inquisiteurs, vient ainsi en droite ligne des accusations portées contre les juifs qui ont donné lieu à des persécutions réelles.

le show biz, je dirais que j'ai vu, à un moment donné, un lien avec certaines pratiques sexuelles assez extrêmes de gens qui étaient pourtant des gens connus et insoupçonnables. J' me rappelle m'être retrouvé par hasard à une soirée chez ***Yves Mourousi*** *où j'ai découvert des choses qui m'ont effrayé c'est-à-dire une salle de torture, voyez, pour des rituels sado-masochistes. Et puis […] après, j'avais discuté avec Mireille Dumas […] qui m'avait dit que, un d' ses rêves qu'elle n'osait pas faire, c'était de consacrer une émission à la pédophilie du show biz et elle m'avait cité des noms et, du coup, j'avais continué à travailler sur ce sujet […] et j'avais découvert effectiv'ment des scandales d'hier et de l'époque : le scandale des lieux d' vie du Coral qui impliquait Jack Lang, l'affaire qui tournait autour d'Auxerre […] avec les disparues de l'Yonne, le monstre*

---

*L'accusation de meurtre rituel n'institue pas seulement l'équation chrétienne entre juifs et assassins d'enfants ; elle identifie un élément fondamental du rituel de Pessah à un sacrifice sanglant – les juifs ne tuent pas pour tuer, mais pour recueillir le sang des enfants chrétiens qu'ils font entrer dans la composition du pain azyme –, qui apparaît aux yeux des chrétiens comme un crime abominable valant à certaines de ses victimes l'auréole des martyrs, à l'instar de Guillaume de Norwich : le corps mutilé du garçon, découvert dans un bois à la veille de Pâques, fut transféré au cimetière des moines qui jouxtait la cathédrale après que son oncle prêtre eût désigné les juifs comme coupables du crime ; des miracles se produisirent sur sa tombe. La Vie et la Passion de saint Guillaume, martyr de Norwich, composée vers le milieu du XIIe siècle par Thomas de Monmouth, membre du chapitre cathédral de Norwich, met en scène la crucifixion de l'enfant par les juifs. Dans cette réitération de la Passion en des formes favorisées par la proximité des Pâques juive et chrétienne, le Christ retombe en enfance et les espèces eucharistiques sont subverties. La fragilité de l'enfant Jésus accentue la perception du danger représenté par les juifs ; les espèces sacrées dans lesquelles le dogme inscrit sa présence réelle doivent être protégées. Au XIIIe siècle, l'accusation de profanation d'hostie, illustrée par des récits et des représentations d'hosties poignardées par des juifs et saignant d'abondance pour manifester leurs propriétés eucharistiques, rend compte de cette inquiétude accrue, étroitement liée à l'essor contemporain de la dévotion envers le corpus Christi (*Miri Rubin*, Corpus Christi. The Eucharist in Late Medieval Culture,* Cambridge University Press, 1991*). »* (Effacer et soustraire. Infanticides et baptêmes forcés au Moyen Âge,* une étude de Mme Elsa Marmursztejn, disponible en ligne)

d'Appoigny[468]*, l'affaire Emile Louis. A un moment donné, j' me suis rendu compte que tout ça existait – à gauche et à droite, hein, d'ailleurs – et pis à un moment donné y a eu le gros moment de l'affaire Alègre qui était l'affaire Baudis, la même affaire, où j'ai cru d'ailleurs que tout ça allait sortir […] puis en fait, c'est ceux qui ont voulu sortir l'affaire qui s' sont fait sortir et à partir de c'moment-là j'ai eu la certitude qu'existait effectiv'ment, en dehors de la pédophilie individuelle liée à la misère et à la pathologie individuelle, qu'il existait c' que j'ai app'lé dans mes livres […] une pédophilie d'élite que j'app'lais pédo-criminalité sataniste de réseaux, c'est-à-dire qui correspondait quasiment à une vision religieuse du monde et qui n' pouvait pas s' réduire à une pathologie individuelle et psychologique mais plutôt à une pratique ritualisée qui avait à voir avec un anti-christianisme radical, d'où d'ailleurs les liens avec la haute maçonn'rie.*

Donc, j'ai la certitude que il existe une pédo-criminalité sataniste de réseaux qui est même, à mon avis, la religion des maîtres du monde. »

➢ La richesse ne pousse pas sur les arbres. Avant de partager la richesse, il faut la créer

« La famille Peugeot, ils ont fabriqué Peugeot, ils sont inventé Peugeot. Excusez-moi, mais la valeur ajoutée ne pousse pas sur les arbres, ce que les marxistes ont souvent eu du mal à comprendre. Il faut quand même qu'il y ait des créateurs de richesses. Avant de savoir si la richesse est mal partagée, il faut la créer.

Contrairement au livre imbécile de ***Georges Bataille****, "La Part maudite" [1949], la richesse dans la société humaine ne pousse pas sur les arbres. La condition naturelle de l'humanité, c'est la rareté,*

---

468 *« Affaire Dunand : la disparition de témoins durant les instructions. Dans les années 80, deux jeunes femmes se font piéger et séquestrer par Claude Dunand, un proxénète. Il propose à ses clients de torturer ses victimes pour des tarifs élevés. La justice se montrera incompétente à rechercher les clients, et de nombreux témoins, flics, complices, mourront dans des circonstances douteuses au cours des instructions. »*
(Le club de Mediapart, 22 janvier 2021).

c'est l'économie de la rareté. Donc, avant de se poser la question du partage des richesses, il faut aussi voir d'où vient la création de richesses. Or, la création de richesses vient rarement du socialisme intégral. On a pu le vérifier par l'effondrement de l'URSS, mais souvent malheureusement de la possibilité de la libre entreprise et de la vraie libre entreprise, pas du système oligarchique dans lequel on est qui est un système, je le dis, intégralement libéral sur le plan philosophique mais totalement antilibéral sur le plan économique[469]. »

➢ La subversion autorisée, encouragée et promue est le pire des conformismes, la plus grande forme de soumission qui soit

« Les gens qui disent "je suis un subversif parc' que je montre mon cul", par exemple, ou autre chose, c'est le truc normatif absolu, c'est c'que tout l'monde fait d'puis 30 ans et je dis, il faut […] être soit très malhonnête, soit très con pour penser qu'il est subversif d'écrire un livre avec un titre où y a marqué "Baise-moi" […] Là, on arrive au problème de pédophilie, de perversion, parce que, quand on retire l'amour du sexe, on arrive dans le sexe comme performance transgressive et donc il faut augmenter les doses comme de la drogue pour qu' ça continue à être intéressant. Alors au début on s' met une cagoule, on s' fait fouetter, machin, et on peut aller très, très loin, jusqu'à la ***pédophilie****. Moi je fais une analyse qu'est toujours un peu subversive mais qui s'ra admise, il suffit d'attendre[470]. »*

« La subversion, c'est : subversif contre quoi ? et de bien comprendre que, le pire pour nous, c'est la ***fausse subversion*** *[…] La différence entre la* ***fausse subversion*** *du système et la vraie, que il y avait une grosse différence entre Dieudonné et Stéphane Guillon, par exemple, […] le système produisait comme ça des* ***faux subversifs*** *pour cacher les vrais, voilà ! Et notre boulot à nous, c'est de mettre en avant les vrais subversifs et de dégonfler les baudruches car il n'y a rien de plus immoral que des gens qui revendiquent le*

469 La vidéo de vacances d'**Alain Soral,** 2012

470 Vidéo INA Arditube | ***Alain Soral*** *: la société et le désir.*

titre de subversifs en étant grass'ment salarié à Europe 1 ou dans toutes ces officines de la Kommandantur. Donc, le travail pédagogique de cette soirée : apprenez à bien comprendre qui sont les vrais subversifs et les faux, quels sont les vrais gestes subversifs. On peut parfois tendre la main à quelqu'un qu'on nous avait ordonné d'insulter pendant 30 ans et réciproqu'ment, hein, c'est très subversif. Dernière chose : on prouve sa ***subversion*** *par les coups qu'on reçoit car on définit le pouvoir par le fait que le pouvoir est ce à quoi il est dang'reux de s'attaquer. Les* ***s****ubversifs qui ne prennent pas d'coups, ça n'existe pas […] et l'idée, face à l'enn'mi qui divise pour régner, c'est qu' nous sommes solidaires […] avec tous ceux qui prennent des coups de la part de nos maîtres et on doit toujours mettre en premier c' qui nous rassemble avant ce qui nous divise, sinon nous faisons le jeu de l'enn'mi*[471]*. »*

Ainsi que nous y invite **Alain Soral,** il est urgent d'apprendre à discerner le vrai du faux : vrai et faux comique, vrai et faux enseignant, vrai et faux révolutionnaire, vrai et faux prophète, etc. Un seul chemin pour cela : nous encrer nous-mêmes dans le Vrai et rejeter, ce qui, en nous relève encore du mensonge et du factice car il est dit :

« A la fin des jours du matérialisme, durant "l'époque de cupidité et de convoitise", de nombreux ***faux prophètes*** *se lèveront. Être un vrai* ***prophète*** *et un véritable sage spirituel, ce n'est pas seulement discourir sur l'amour, mais c'est prodiguer de bonnes œuvres […] Vous ne pourrez véritablement reconnaître et discerner le bon et le moins bon du mauvais chez vos prochains, qu'après avoir atteint quelques degrés de maturité spirituelle. Si vous êtes encore vous-même un mauvais fruit, comment pourrez-vous reconnaître les bons ?*

[…] Je le répète : vous les reconnaîtrez à leurs fruits.[472] *»*

« Alors quand quelqu'un vous dira : Voyez, le Christ est ici ou là, ne le croyez pas trop hâtivement. Car de faux Christ et de ***faux prophètes*** *se lèveront, et feront de grands signes et des miracles,*

471 Vidéo **Alain Soral** | Remise de la quenelle d'or de la subversion

472 *Ceci est Ma Parole. Alpha et Ωméga* | Chap. 27:8-9 | Verlag Gabriele – Das Wort

pour tromper également les élus, s'ils le peuvent. Voyez, Je vous ai prévenu de cela[473] ! »

« Les ténèbres et leurs complices interviennent de multiples façons pour manipuler les peuples et les dresser les uns contre les autres. Cela est rendu possible, parce que les hommes ne sont pas unis. […] Au cours du changement du vieux monde pécheur vers l'ère nouvelle, vers l'ère de lumière, les ténèbres et leurs complices attaquent la lumière sur un large front[474]. »

➢ Révolution française : derrière le mythe, la grande mystification républicaine ou « l'entourloupe franc-maçonne »

*« Nous éditons donc aussi chez Kontre Kulture ce livre de Stéphane Blet ; "Franc-maçonnerie, l'effroyable vérité", alors évidemment, y a un lien évident avec le bouquin de Marion Sigaut et avec le bouquin sur les Rothschild à savoir que, en réalité, les élites qui ont permis la **révolution française**, qui n'est pas une révolution populaire mais, en fait, la matrice de toutes les révolutions colorées du monde, c'est-à-dire un coup d'État fait par une classe sociale montante qui se débarrasse d'une classe sociale devenue obsolète puisque la puissance de l'argent et la puissance de la spéculation devient supérieure politiqu'ment à la puissance de la possession d' la terre. Ce coup d'État n'a pu exister qu'à travers les clubs, à travers une avant-garde idéologique d'élite et cette avant-garde était essentiell'ment la **franc-maçonn'rie**. C'est la **franc-maçonn'rie** qui a pris le pouvoir par la **Révolution française** et qui a accompli son projet qui, en apparence s'appelle la démocratie de la liberté, d' l'égalité et d' la fraternité mais, il faut bien comprendre qu'à travers ces trois termes ce n'est pas la prise du pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple […] mais, c'est le pouvoir des loges et c'est l' pouvoir de la fraternité au sens maçonnique du terme, c'est-à-dire d'une élite ésotérique qui fonctionne dans le secret par cooptation et initiation et*

473 Id. Chap. 61:8-9

474 Id. Chap. 61:4-5

*dont le but ultime, je l' rappelle est la reconstruction du temple de Salomon. Cette **franc-maçonn'rie** laïcarde travaille à deux fins : la reconstruction du temple de Salomon, c' qui est le projet aussi, biblique, et le projet, on va dire, talmudo-sioniste et c'est aussi le projet de la République universelle, hein, c'est-à-dire de l'abolition de toutes les frontières et la destruction des nations et donc de l'avènement d'un gouvernement mondial et d'un nouvel ordre mondial dont monsieur **Attali** espère la venue et qu'il nous dit bien (que Jérusalem devrait en être la capitale) […] Je n' critique pas les gens qui rentrent dans la **franc-maçonn'rie** par humanisme et par idéalisme. Le problème c'est qu'il y a des strates, y'a des sas et que, quand on arrive en haut d' la **franc-maçonn'rie** on parle plutôt de nouvel ordre mondial, de gouvernement mondial, de **Lucifer**, n'est-ce pas. Il est très important de comprendre le rôle qu'a joué et que joue la **franc-maçonn'rie** dans cette marche en avant de c' qu'on peut appeler la dictature mondiale et mondialiste[475].»*

➢ La vision messianique du prolétariat et du peuple développée par l'extrême-gauche est un fantasme de petits-bourgeois L'histoire ; l'apriori transcendantal absolu

En réalité, les petits-bourgeois d'**extrême gauche** sont les pires ennemis du monde du travail, eux dont tous les efforts visent précisément à échapper au travail et à faire leur laine sur le dos de ceux qui assument le principe de réalité. Pour camoufler leurs objectifs peu avouables, ils recourent à une surenchère phraséologique vaporeuse pour faire accroire qu'ils laveraient plus blanc que blanc dans la défense des « exploités ». En réalité, ils ne trompent qu'eux-mêmes et leurs semblables.

*« Il faut arrêter avec les conneries d'adolescents et d'étudiants sur la volonté des **peuples**.*

*Le **peuple**, c'est quoi ? C'est une abstraction, c'est un mot dans votre bouche. Elles [ces populations] ne sont pas réunies. Jamais,*

475 Vidéo Odyssée | ***Alain Soral** présente : franc-maçonnerie, l'effroyable vérité.*

nulle part. Elles ne parlent jamais d'une seule voix, elles n'ont pas de représentants uniques.
Plus on gagne en extension, moins on gagne en compréhension. C'est pour ça que la réalité française du pouvoir, c'est quoi ?
*Ce sont les **loges maçonniques**. C'est entre 40 000 et 150 000 personnes en France. Le reste, ce sont des cochons de payants, des moutons, et des gens qu'on envoie voter parce que de toute façon, les très grandes échelles sont incompatibles avec le pouvoir. Le pouvoir est toujours le pouvoir des 1 %. J'ai étudié les sociétés brahmaniques, égyptiennes, les sociétés hiérarchisées. C'est toujours 1 % de la population qui domine 99 %. L'aristocratie française a régné mille ans sur la France. Ils étaient 1 % de la population.*
*Et je vous ferai remarquer que les élites **mondialistes** aujourd'hui financières transnationales sont également 1 % de la population. C'est même si vrai que les manifestants américains qui défilent à Wall Street, en ce moment, s'appellent eux-mêmes les 99 %. Ils ont bien compris que le pouvoir, c'était 1 %.*
*Le **peuple** ça n'existe pas. C'est un énorme fatras de gens qu'on ne peut pas faire bouger ensemble. Mais simplement on vous fait bander, un avocat révolutionnaire qui vise […], on va dire un **Danton**, vous fait rêver avec ça parce que vous êtes un étudiant idéaliste. Mais ça n'existe pas. Il y a des choses qui existent. Ce sont les réseaux de pouvoir qui sont des structures oligarchiques parce que c'est des gens peu nombreux, très organisés, avec un savoir et surtout une vision, une téléologie. C'est-à-dire que eux, ils savent où ils vont. Et le **peuple**, c'est une masse protéiforme traversée par les oppositions de classes, par les différences de culture nationale, par les différences psychologiques qui fait que c'est en même temps les plus nombreux, mais ils n'existent pas. C'est le principe de la logique dialectique qu'il faut comprendre en lisant **Hegel**. C'est que finalement, plus une idée est vraie, moins elle est vraie. Plus vous étendez un concept, plus il perd sa force de validité, sa réalité pratique, voyez[476].* »

« *Le **prolétariat** dont on avait fait la classe messianique, celle qui*

476 **Alain Soral** sur Radio 15-18, en 2012

*devait accomplir le projet de vérité et de bien – c'est l'unité du beau, du bien et du vrai, de **Kant**, toujours – finalement, on se rendait compte, avec le recul critique, puisque c'est des théories qui ont commencé à sortir en 1830-1840, et qui se sont effondrées en 1989 avec la chute de l'URSS. On peut travailler sur une séquence historique, c' qui est intéressant de pouvoir travailler sur une séquence historique où les concepts se sont mis en branle dans l'histoire et ont été plus ou moins validés par l'histoire qui est quand même l'apriori transcendantal absolu. L'histoire c'est la catégorie des catégories. Y a rien au-d'ssus d' l'histoire, voilà, sauf **Dieu** mais on est dans un autre monde, on n'est plus dans l'monde du Logos.*
*On se dit que finalement, les gens qui ont dit que l'**prolétariat** portait la vérité et allait accomplir l'histoire et dépasser les contradictions de l'histoire, ceux qui ont dit ça n'étaient jamais issus du **prolétariat** et que l'**prolétariat** lui, finalement, n'avait rien dit. Voyez, ça c'est important de l'constater, et qu'en plus, ça n's'est pas passé comme ça et que finalement, on a prétendu qu'le **prolétariat** voulait l' **communisme**. En fait, c'est les intellectuels qui ont dit que l' **prolétariat** voulait l' **communisme**. Le **prolétariat** lui, non seulement n'a rien dit mais, en dernière instance, il n'en a pas voulu du **communisme**.*
Donc c'est un sujet d'réflexion profonde, voyez[477] ! »

« *Le **prolétariat**, c'est une **classe** qui n'existe pas : elle n'a jamais produit un écrivain. Elle n'a pas de sensibilité propre. Elle ne produit pas d'art[478]. C'est un critère important : quand une **classe** ne produit*

477 **Alain Soral**, entretien avec Mahy Belaïd le 19.07.2013

478 A ce sujet **Alain Soral** a donné une précision importante que voici :
« *Comment faire pour ne pas être systématiquement le cocu de l'histoire, tu vois. Malheureusement, on est dans un monde ou les petits c'est toujours eux qui meurent à la guerre, c'est toujours eux qui font le boulot, c'est le substrat de l'œuvre de **Céline**. L'œuvre de **Céline**, c'est de dire que de toute façon, c'est toujours les petits qui payent […] qui bossent, qui meurent, qui sont assassinés, qui meurent à la guerre, etc. C'est pour ça que **Céline** était considéré et par Elsa Triolet et par Staline comme le seul auteur prolétarien alors qu'il est pas du tout issu du prolétariat car le **prolétariat** c'est une classe qui n'existe pas, elle n'a jamais produit un écrivain. Elle n'a pas de sensibilité propre. Quand une classe ne produit pas de culture et de conscience de soi par la culture parce*

pas de culture et de conscience de soi par la culture parce que la culture c'est la preuve de la conscience de soi, elle n'est pas autonome. Donc, le ***prolétariat*** *n'a jamais été autonome, la preuve c'est qu'il a toujours été dirigé par des gens qui n'étaient pas du* ***prolétariat*** *car tous les révolutionnaires professionnels, y'a aucun mec issu du monde ouvrier : ni* ***Marx****, ni* ***Lénine****, ni* ***Lukacs****. Cite-moi un leader communiste de haut niveau qui soit issu du* ***prolétariat*** *authentiquement ! Les ouvriers n'ont pas le temps d'apprendre le* ***marxisme****. Y a des mecs qui le font pour eux qui sont ce qu'on appelle au mieux des clercs, qui sont issus de la petite bourgeoisie cultivée qui s'appelle le clerc de gauche […]*

Il faut avoir conscience que ces mecs qui n'ont que le mot prolétaire à la bouche, y'a pas un prolétaire parmi eux. C'est vieux comme le monde que c'est les déclassés qui agissent au nom des pauvres et que c'est valable d'ailleurs partout. ***Dieudonné*** *est un* ***métis****, ce n'est pas un noir intégral : il faut être un* ***métis*** *pour se révolter !*

*[…] En réalité, les mecs qui font les révolutions, ce sont des métis et des déclassés, ce qui veut dire la même chose. Ils ont une double origine de classe et en fait, chez un déclassé qui se révolte, qui est scandalisé de la condition du prolétariat chez l'intellectuel déclassé : c'est le bourgeois ! Pourquoi Dieudonné est en colère parce que c'est le blanc qui se révolte d'être traité comme un noir. Ça, ça s'appelle comprendre l'****idiosyncrasie du métis****, tu vois […] C'est pas une critique ! Ça veut dire que ce sont toujours tout : Les prolos c'est la chair à canons. Ayons au moins conscience de tout ça. Y'a jamais eu un cadre issu du* ***prolétariat***[479]*. »*

---

que la culture c'est la preuve de la conscience de soi, elle n'est pas autonome. Donc le prolétariat n'a jamais été autonome, la preuve c'est qu'il a toujours été dirigé par des gens qui n'étaient pas du prolétariat car tous les révolutionnaires professionnels y'a aucun mec issu du monde ouvrier : Ni ***Marx,*** *ni* ***Lénine****, ni* ***Lukács.*** *Cite-moi un leader communiste de haut niveau qui soit issu du* ***prolétariat*** *authentiquement. C'est une question fondamentale. »*
(Entretien du mois, mars 2010)

479 *De la virtuosité du Logos* │ **Alain Soral** │ mai 2010)

➢ Le diable avance par la gauche

*« En tout cas, c' qui est sûr, c'est que contrair'ment à c' que croient les gauchistes aujourd'hui la dictature implacable la plus satanique avance par la gauche et avec les moyens d' la gauche et un discours de gauche et une apparence de gauche, hein, bien sûr de gauche sociétale et non pas par la droite, et c'est en ça qu'elle est, elle est très comment dirais-je, dang'reuse et, comment dirais-je, c'est en ça que la jeunesse est très perméable à sa perversité et à son action, et c'est un travail très important que doit faire **Egalité & Réconciliation**, c'est d'essayer par tous les moyens, à tout prix, de faire comprendre à la jeunesse et aussi aux femmes qui sont des jeunes politiques parc' qu'elles sont arrivées de façon récente dans la politique, que aujourd'hui le Diable avance par la gauche, hein, et c'est quand on a compris ça, c'est l'éclairage le plus important pour comprendre tout c' qui se joue en c'moment. Le Diable avance par la gauche ! On fait péter le verrou fondamental de l'interdit d' l'inceste au nom d' la liberté individuelle, hein, et c' qui veut bien dire que le Diable avance aujourd'hui systématiqu'ment par la gauche[480]. »*

➢ Mensonge républicain et domination communautariste sur la France

*« […] le **dîner du Crif**, c'est la preuve incontestable de la domination totale sur la République française d'une communauté organisée qu'on n'a pas le droit de nommer tant elle est puissante et tant elle a les moyens de châtier ceux qui ne font simplement que constater son pouvoir. C'est-à-dire que ce qui est étrange, c'est que sous l'Ancien Régime, on ne vous envoyait pas à la Bastille parce que vous disiez que le roi était le roi. Aujourd'hui, on a des gens qui ont les pleins pouvoirs en France, ça se voit et c'est explicite, et qui vous menacent de prison parce que vous dites simplement qu'ils ont les pleins pouvoirs en France. Or, c'est une certitude, c'est vérifié par le **dîner du Crif**.*

*Que voit-on au **dîner du Crif** ? On voit l'ensemble, l'intégralité de l'appareil d'État et des corps constitués français venir se prosterner*

480 Soral répond N°32 | 09.02.2022

aux pieds de représentants communautaires relativement d'ailleurs auto-proclamés – enfin ça c'est autre chose – et qui dictent à la République française quels sont ses desiderata en fonction des intérêts, non seulement de cette communauté, mais de son allégeance totale à un pays étranger qui est ***Israël*** *– l'Israël que soutient notre ami Mélenchon –, pays qui contrevient à tous les Droits de l'homme, à tous les principes républicains bien sentis, et qui ne correspond pas du tout à nos intérêts objectifs en tant que soutien au Moyen-Orient, si je fais référence à la politique gaullienne équilibré qui était une politique intelligente. Et ce dîner de soumission de la République française à une communauté toute-puissante se permet dans une* ***chutzpah*** *magnifique de s'appeler "dîner républicain". Ce n'est pas un dîner républicain. C'est un dîner communautaire anti-républicain puisque la République, je le rappelle, ne reconnaît aucune* ***communauté****, et prétend bien, et décrète dans sa Constitution, que rien ne doit exister, et qu'elle ne reconnaît rien entre l'individu citoyen et l'État. C'est d'ailleurs ce qui fait que la* ***Révolution française*** *a dissous ce qu'on appelait les "corps intermédiaires". Donc, en réalité, on est dans ce qu'on appelle la* ***chutzpah****, ce que Bernard-Henri Lévy adore, ce qui est finalement, ce que Schopenhauer appelait l' "art d'avoir toujours raison", qui est en fait une description laïque de ce qu'est la* ***casuistique dialectique talmudique****. C'est le mensonge intégral. Appeler "dîner républicain" le* ***dîner du Crif****, c'est se foutre de la gueule du monde. C'est un dîner antirépublicain et c'est un dîner communautaire, et c'est le dîner qui par ce qu'il est, ce qu'il représente et ce qu'il dit.*

Il faut voir que Sarkozy qui est président de la République française[481], monte à la tribune et parle, parce qu'il vient systématiquement maintenant depuis qu'il est président comme invité d'honneur, et fait un discours où il appelle le président du Crif "président". C'est-à-dire que c'est son supérieur hiérarchique. Il suffit de regarder les extraits. Et il s'excuse de demander pardon de ne pas pouvoir, à cause du peuple français qui le regarde encore un

481 Février 2012.

peu, de ne pas pouvoir faire 100% de ce qu'exige la communauté organisée en termes de soumission et d'allégeance à Israël et à la communauté en France, en leur disant : "Vous comprenez, il faut bien que je fasse un peu semblant d'être un républicain et l'élu du peuple français. Excusez-moi si je ne fais pas 100% de ce que vous me demandez." C'est exactement la teneur de son discours avec une posture de petit garçon devant ses maîtres.

Et là, on a encore un truc, la cerise sur le gâteau : on voit François Hollande, le successeur programmé de Sarkozy, si tout se passe bien selon l'oligarchie mondialiste qui a aussi à voir avec cette communauté toute-puissante au niveau mondial, on voit Hollande venir serrer la main à Sarkozy, copains comme cochons, avec monsieur Prasquier, qui est au milieu, qui leur tape sur l'épaule, un peu comme dans les films sur la mafia, vous savez. On a le combat de boxe truqué avec le chef de la mafia qui touche le pognon et les deux boxeurs qui ont bien compris lequel devait se coucher au troisième round.

Et là, on a la vérité vraie, la vérité de la mascarade politique, la vérité du rapport de force en France, la vérité du mensonge de ce qu'est devenue la République et aussi, quelque chose qui est assez incroyable qui s'appelle le passage en force. C'est qu'avant, tout ça était caché. Et aujourd'hui, tout ça est de plus en plus montré. C'est-à-dire qu'on habitue les gens à cette soumission. C'est-à-dire qu'on les habitue effectivement à admettre puisque maintenant ce ***dîner du Crif*** *où le chef de l'État vient comme invité d'honneur systématiquement, devient un rituel qui passe sur Public Sénat, c'est-à-dire à la télévision. Et je pense qu'on nous amènera progressivement, si rien ne se passe, on arrivera à la fin à ce que ce dîner soit diffusé en prime time sur le service public, sur France 2, et que ce soit la grand-messe annuelle qui établit bien la hiérarchie de soumission admise par le peuple français à force d'avancer petit à petit, cran par cran, selon la théorie de la grenouille dans la casserole d'eau tiède dont on fait monter la température progressivement jusqu'à ébullition complète pour qu'elle meure d'endormissement. On en est là. [...] Le* ***dîner du Crif*** *est un scandale républicain.*

Alors, je sais d'ailleurs que celui qui l'a dit, c'est Zemmour. Zemmour

*qui dit tout comme moi, toujours un peu après, a fait sa chronique tout à fait respectable le lendemain sur RTL sur le scandale du **dîner du Crif**. Il ne fait jamais que répéter ce que je dis, dix ans après. Et lui a le droit de le dire, et il n'est pas interdit de médias parce qu'il est membre de la communauté juive, et ce qui fait qu'il n'est pas tout de suite flingué. C'est-à-dire qu'on est quand même dans un petit théâtre juif où même celui qui dit que le **dîner du Crif** est un dîner scandaleusement communautaire et antirépublicain fait partie de la communauté organisée. Donc, tout est quand même verrouillé de A à Z. Et moi, je fais – qui ai dit ça avant lui, comme d'ailleurs tout le reste ; tout ce qu'il a dit, je l'ai dit avant lui, écrit avant lui –, et ben je fais des vidéos sur Internet, chez moi, comme je dirais un clandestin, un russe dissident à l'époque de l'URSS de Soljenitsyne et de Brejnev. Je fais une petite vidéo chez moi, en attendant d'entendre la police frapper à ma porte pour m'emmener en prison pour je ne sais pas trop quelle loi anti-démocratique et antirépublicaine. On sait que ces lois s'étendent. On l'a vu la dernière fois avec la loi soi-disant sur le génocide arménien dont on pourra reparler. Donc, je fais comme je peux de la résistance, je fais comme je peux du samizdat, en attendant de voir à quel moment la police politique, au service de cette domination, va venir m'arrêter, car je fais, en plus d'oser faire ces critiques, je ne suis qu'un goy. C'est-à-dire que normalement, je n'ai pas le droit d'ouvrir ma bouche. Cette critique de la domination du **peuple élu** est réservée aujourd'hui aux membres du **peuple élu**[482]. »*

➢ Le mensonge de la laïcité, religion inversée de la République

*« La **laïcité** n'est pas l'absence de religion qui pourrait nous renvoyer à une certaine Grèce socratique, c'est-à-dire le monde du **Logos**. Si c'était ça, je suis un laïc car moi je pense profondément, quand je cherche ce que je suis, que je suis un grec ; **Aristote**, **Platon** et après ce qui a donné chez nous **Pascal**. Ce qu'on appelle aujourd'hui "**laïcité**", c'est la **religion de la République**. Je dis que*

482 Entretien du mois | Février 2012

c'est une religion au sens que c'est une foi hystérique et violente parce que quand on entend Mélenchon parler on se rend compte que c'est le plus agressif de tous. En général un laïc c'est effectivement un ***franc-maçon****, anti-catholique et qui tient son pouvoir d'un processus historique dont l'apogée a été la troisième République. C'est quelqu'un qui est sur le modèle de* ***Jules Ferry*** *et de* ***Jean Jaurès****,* ***Jules Ferry*** *qui est le père de la* ***colonisation*** *comme vous le savez et c'est l'histoire de la* ***colonisation de l'Algérie****, c'est-à-dire des* ***francs-maçons*** *qui ont voulu apporter à coups de pompes dans le cul* ***les Lumières*** *à ces pauvres musulmans et en disant aux catholiques pour qu'ils acceptent de signer le chèque – parce qu'à l'époque il y avait un fort courant catholique – : vous pourrez en plus les évangéliser. On a échoué sur les deux tableaux. Mais effectivement, un laïc, en France, c'est en général un* ***franc-maçon****. Et la* ***franc-maçonnerie*** *c'est une forme de religion et le symbole de la* ***maçonnerie*** *c'est le* ***temple de Salomon****. C'est-à-dire que la* ***maçonnerie*** *c'est une laïcité bizarre qui renvoie quand même à du religieux qui a plus à voir avec l'****Ancien Testament*** *qu'avec les* ***Évangiles****.*

L'histoire de la République française depuis la troisième République est très ***maçonnique*** *[...] Si on veut employer une métaphore : La* ***maçonnerie*** *est le clergé de la République, mais c'est un clergé occulte. Les trois quarts des français ne savent pas que la République est une religion : y a une foi, y a une croyance, y a un sens de l'histoire,* ***les Lumières****, le progrès, y a une violence parce que c'est là qu'on voit que c'est une foi parce qu'il y a une violence. On voit Mélenchon quand il parle, il crache des flammes. Normalement la* ***laïcité*** *c'est l'absence de toute foi et de tout fanatisme or c'est un fanatique laïcard. La* ***laïcité*** *ça veut dire que la* ***laïcité*** *ne pratique aucune religion et qu'elle est soi-disant neutre par rapport aux religions. C'est évidemment faux à tous les niveaux. C'est faux historiquement parce que la France est, comme vous le savez, un pays chrétien catholique, donc y a une histoire. La France n'est pas née en 1789 de façon abstraite [...] et la* ***laïcité*** *ce n'est pas l'ouverture à toutes les visions du monde et ce n'est pas effectivement se soumettre aux sciences de la nature, c'est-à-dire au*

***Logos** grec, etc., c'est un système de valeurs conquérant et absolutiste qui est encore en guerre pour une victoire totale, ça s'appelle **les Lumières**, les **Droits de l'homme**, l'**idéologie du progrès** et qui est quand même, je dois l'admettre [...] ce qui a produit le plus de meurtres de masse de toute l'histoire du monde. On a exterminé le plus grand nombre de gens sur Terre et d'ailleurs des blancs chrétiens, au nom de l'**idéologie des Lumières** [...] Donc il y a une incroyable arrogance des **Droits de l'homme** aujourd'hui [...] c'est au nom des **Droits de l'homme** qu'on martyrise les Afghans, les Irakiens, etc. Donc il y a une incroyable arrogance, une incroyable malhonnêteté[483]. »*

➢ L'hystérie féministe contre la féminité de la femme réelle

*« La **journée de la femme** c'est de la politique sociétale, de la communication. Quoi qu'on pense du sujet qui est très compliqué sur la question **féministe**, faire une **journée de la femme** c'est un peu se moquer d'elles d'une certaine façon parce que dans le concret ça ne donne rien.*

*[…] Je suis absolument 100% pour l'**égalité sociale homme-femme** mais déjà on confond deux choses. On confond l'égalité sociale et l'identité de genre. Quelque part, il faut mettre en parallèle l'exigence de l'égalité sociale mais aussi le droit à la différence parce que les hommes et les femmes sont égaux face à la société – il faudrait y arriver – mais sont profondément différents au niveau corporel, psychologique, au niveau symbolique mais souvent on confond les deux. On confond égalité sociale et indifférenciation, je dirais même standardisation parce qu'en réalité notre société industrielle qui est une société de standardisation est gênée par les différences. C'est pourquoi elle produit aujourd'hui de la standardisation et de l'**indifférenciation** et aujourd'hui on voit bien qu'il y a des choses qui gênent quand on met les femmes au travail, c'est pour qu'elles puissent avoir des enfants, alors elles ont un congé parental. Et il y a dans cette démarche-là une négation de la différence de la femme.*

483 **Alain Soral** | Conférence de Vaulx-en-Velin | le 23.01.2010

Donc je pense qu'il faut bien séparer la question de l'égalité sociale, notamment par rapport aux salaires, et la question aussi de respecter et de penser la ***différence des sexes****. C'est cette confusion qu'il faut éviter sinon on dit n'importe quoi et là on est dans le* ***féminisme*** *de magazine féminin qui est un confusionnisme très pervers qui en général relève plutôt de la droite du Capital que de la gauche sociale.*

*[...] Le f****éminisme*** *qui a un moment donné a pu être quelque chose de militant est devenu à un moment donné quelque chose qui a été utilisé et récupéré par le pouvoir pour cacher la question sociale, c'est-à-dire que quand on est rentré dans la période du néolibéralisme où on a aggravé comme on le voit aujourd'hui les écarts sociaux et les inégalités sociales, on a masqué ça par le discours sur l'****égalité homme-femme****, je dis bien le discours d'ailleurs parce que c'était purement un discours. La parité a été décrétée sous Jospin pour cacher en fait que le Parti Socialiste au pouvoir avait rallié le néo- libéralisme et donc avait renoncé à l'égalité sociale d'une certaine façon et c'est tout ce mensonge et ce paradoxe qui moi m'intéresse. En fait quand on parle beaucoup de* ***féminisme*** *et d'****égalité homme-femme*** *c'est pour cacher que les écarts sociaux s'aggravent et que les choix politiques du pouvoir vont plutôt vers l'aggravation des* ***inégalités sociales****. Or la femme n'est pas seulement une femme elle est aussi un être social et en tant qu'être social elle a une position de classe, elle est soi dominante ou dominée, elle peut être patronne ou ouvrière, elle peut être chômeuse, elle peut être rentière et c'est ça qu'on occulte quand on parle de la condition de la femme c'est, de quelle femme parle-t-on ? La femme a une unité biologico-organique mais dès qu'elle devient un être social, elle éclate dans toutes les catégories sociales avec toutes les positions, c'est-à-dire que la rentière ou la patronne peut être l'ennemie de la chômeuse ou de l'ouvrière, et c'est ça qu'il faut comprendre. Parler de "la femme" comme d'une catégorie politique c'est un peu une escroquerie et aujourd'hui comme nous sommes dans une période de crise économique très, très aggravée, cette manipulation* ***féministe*** *tend à s'éventer. Les combats sociaux sont toujours des combats unisexes. Quand vous avez le personnel*

hospitalier qui descend dans la rue, les fonctionnaires ou les professeurs, ce sont des hommes et des femmes, ce sont jamais des hommes contre des femmes ou l'inverse. C'est toute l'ambiguïté de cette question.
Moi j'essaye de remettre de la complexité et de la réalité dans quelque chose qui est souvent un outil de manipulation du pouvoir.
[…] Le pouvoir politique et médiatique se sert du ***féminisme*** *comme d'un leurre de la question sociale donc forcément, chaque fois qu'on est dans le féminisme sérieux on n'en parle pas et on met toujours en avant le* ***féminisme de la frivolité****, le* ***féminisme du "mademoiselle".***
Ces ***féministes de la frivolité*** *ont […] réussi à réintroduire le travail de nuit des femmes au nom de l'égalité alors que la suppression du travail de nuit des femmes était un combat syndical de haute lutte qui avait pris tout le XIXe siècle. Donc on se sert même du* ***féminisme frivole*** *et stupide contre l'intérêt des femmes souvent et dans l'intérêt patronal*[484]*. »*

L'idéologie **féministe** est un furoncle qui répand son poison dans la conscience de la partie la plus fragile du corps social ; au sein de la jeunesse tout spécialement. Elle est symptomatique d'une infection par le virus du séparatif et par son corollaire ; l'hypertrophie de l'ego. C'est au sein de la bourgeoisie que sont apparus et se sont multipliés ses agents pathogènes pour y avoir trouvé un terrain particulièrement favorable à leur développement auprès de bourgeoises désœuvrées, avides de reconnaissance égotique comme antidote à la médiocrité et au vide de leurs existences, ce qu'**Alain Soral** nomme précisément « **féminisme de la frivolité** ».

L'économie et la politique leur étant généralement inatteignables, ces rentières percluses d'ennui et de vide intérieur, ont sauté sur le **féminisme** comme la vérole sur le bas clergé : enfin une grande cause à défendre pour donner du sens à leur sinistre existence et, qui plus est, par le biais d'un statut de victimes à peu de frais. Si on veut bien le voir dans sa vérité vraie, tout cela est abject autant que répugnant.

Globalement, les femmes du peuple – paysannes, ouvrières et

484 Vidéo YouTube | **Alain Soral** *sur RMC chez « Carrément Brunet »* | le 08.03.2013

employées –, encrées dans le travail productif et confrontées aux fins de mois difficiles, ont assez bien résisté à l'influence délétère du **féminisme** bourgeois. Le réel qui leur tient lieu de pain quotidien ayant développé en elles les anticorps d'une pensée plutôt saine, raisonnable et équilibrée qui les a mis à l'abri de l'infection par cette toxine idéologique. En cela, elles s'inscrivent instinctivement dans les pas de quelques glorieuses combattantes de la cause des femmes selon l'esprit : cause qui ne saurait diviser et opposer mais qui, tout au contraire, rassemble et unit dans le rêve d'une libération humaine par le haut, pour le service de toutes et tous tant il est vrai que la libération de l'un et de l'une est inscrite dans la libération de l'autre.

Même s'il avait commencé à pointer le bout de son nez bien avant, de façon furtive, ici ou là, le **féminisme** comme idéologie, est véritablement apparu en tant que tel sur la scène publique, vers la fin du XIXe siècle[485] en Angleterre tout d'abord. Il s'agit alors de revendiquer l'extension du droit de vote aux femmes. Cet épisode appelé « **suffragisme**[486] » peut être vu comme la première étape sur le chemin de la femme bourgeoise vers le partage du pouvoir aux côtés de son père et de son époux, au sein des classes dirigeantes du Capital, ainsi que l'accès aux privilèges matériels et symboliques qui en découlent. Même sous des atours affriolants – string et porte-jarretelles –, le **féminisme** n'est donc rien d'autre qu'une énième péripétie interne au grand Capital. Dès l'origine, il en eut toutes les tares et tous les vices dont le moindre ne fut pas de chercher à enrôler perfidement les

485 A cet égard, on ne peut s'empêcher de citer le nom d'**Olympe de Gouges**, *« Rédactrice en 1791 de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, elle a laissé de nombreux écrits et pamphlets en faveur des droits civils et politiques des femmes et de l'abolition de l'esclavage des Noirs dans les colonies. Elle est considérée comme l'une des pionnières françaises du féminisme, et est souvent prise pour emblème par les mouvements pour la libération des femmes. »* (Cf. Wikipédia) Pour réelle qu'elle soit, la production intellectuelle d'**Olympe de Gouges** n'en reste pas moins tout à fait marginale à son époque.
La question de la place des femmes dans le combat révolutionnaire va commencer à être débattue sérieusement au sein du mouvement ouvrier, dès le milieu du XIXe siècle.

486 **Suffragisme** et suffragettes, ces termes sont apparus en Angleterre, en 1903.

travailleuses exploitées, beaucoup plus nombreuses et surtout bien mieux organisées, dans une cause destinée à étendre le domaine de l'aliénation à la totalité du genre humain, soit les hommes et les femmes enfin réunis dans une égalité de (mauvais) traitement vers le Bas. Toutes ces promesses furent enrobées de miel : les bourgeoises-suffragettes proposant à leurs congénères prolétaires de constituer un front uni **féministe** interclasses pour envoyer des femmes (bourgeoises) siéger au à Westminster avec la promesse que ces dernières ne manqueraient pas de défendre l'intérêt commun de toutes les femmes[487]. En réalité, ce miel n'était que du fiel, et c'est ainsi qu'il fut accueilli par l'avant-garde la plus éclairée du mouvement d'émancipation humaine vers le Haut.

En effet, les éléments les plus lucides de la cause prolétarienne –

487 On ne manquera pas de nous objecter qu'il n'y avait pas que calcul et perfidie chez nombre de **féministes**. Fussent-elles bourgeoises, leur engagement relevait de la sincérité, nous retorquera-t-on. Nous en convenons parfaitement. Toutefois, l'argument de la sincérité ne peut pas fonder une analyse historique sérieuse sous l'angle de l'eschatologie. Chaque acte posé dans le réel est le reflet d'un état de conscience. Soit celui-ci ressort majoritairement du principe vers le Haut, soit il ressort d'une soumission assumée ou fortuite au Malin. La conscience morale de chacun lui dicte en tout instant sur quel versant spirituel il est positionné. C'est notre refus de saisir la main que le **Christ** nous tend sans discontinuer et d'écouter ce que nous susurre Sa fine présence en nous, par désir d'orienter de préférence notre vie sur le frivole et le factice plutôt que sur le Vrai, le Bon et le Juste, qui nous conduit à ne pas répondre positivement à Ses offres vers le Haut. Ainsi, les femmes les plus lucides parce qu'orientées sur le principe d'unité, refusèrent de s'engager dans la voie du **féminisme** séparatif. La sincérité de ces femmes était orientée vers le Haut. La sincérité vers le Bas, au contraire, sert le Bas et doit assumer spirituellement les conséquences vers le Bas de ses choix. Ici aussi s'applique la loi de cause à effet.
« *Vous les reconnaîtrez à leurs fruits* », nous a enseigné **Jésus** qui pouvait entrevoir au moment même où la graine était plantée en terre, si le fruit serait sain ou pourri. Car celui qui connaît la Loi parce qu'il vit dans la Loi sait que chaque acte produit un effet qui lui correspond. Dès lors, il posera, en toute conscience, des actes en conformité avec la Loi et les fruits de ses actes seront également dans la Loi. Les graines du **féminisme** procèdent de l'esprit de séparation, c'est pourquoi leurs fruits n'ont fait que générer et entretenir de la séparation et la discorde dans l'Histoire.

femmes ou hommes – dénoncèrent, dès l'origine[488], le **féminisme** en

488 C'est parce qu'ils inscrivaient leur combat pour la justice et l'égalité sous le signe de l'Etre que ces combattants eurent la lucidité de repousser ce type de pièges. Qu'ils s'en revendiquent directement ou pas, leur idéal d'émancipation était nourri en profondeur par les valeurs structurantes du **christianisme** (transfert du sacré dans l'action sociale). Depuis **Thomas Müntzer** jusqu'aux socialistes français et **Charles Péguy**, en passant par **Jean-Jacques Rousseau** (Ainsi, pour **Rousseau**, tout homme est capable de s'améliorer et d'atteindre l'idéal christique par un effort d'introspection de la conscience de sorte qu'il soit guidé par la morale naturelle : « *Conscience ! conscience ! instinct divin, immortelle et céleste voix ; guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre ; juge infaillible du bien et du mal, qui rend l'homme semblable à **Dieu**, c'est toi qui fait l'excellence de sa nature et la moralité de ses actions ; sans toi je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe. »* (cf. *Profession de foi du vicaire Savoyard).*
La revendication d'un monde meilleur a toujours pris racine dans ce terreau puissant, au sens de **Gramsci** quand il affirme : *« C'est en ce sens que la religion est la plus gigantesque utopie, c'est-à-dire la plus gigantesque "métaphysique", qui soit apparue dans l'Histoire, car elle est la tentative la plus grandiose de concilier sous une forme mythologique les contradictions réelles de la vie historique : elle affirme en effet que les hommes ont la même "nature", qu'existe l'homme en général, en tant que créé par **Dieu**, fils de **Dieu**, et partant frère des autres hommes, égal aux autres hommes, libre parmi les autres hommes et comme les autres hommes, et qu'il peut se concevoir tel en se voyant lui-même en **Dieu**, "auto-conscience" de l'humanité ; mais elle affirme aussi que tout cela n'est pas de ce monde, mais sera réalisé dans un autre monde. » (*Dans *La philosophie de la praxis face à la réduction mécaniste du matérialisme historique / L'anti-Boukharine (cahier 11) / 4. Problèmes pour l'étude de la philosophie de la praxis / Historicité de la philosophie de la praxis,* en accès libre sur Internet).
Babeuf lui-même qui prétendit se démarquer radicalement du **christianisme** en était pourtant largement tributaire du point de vue de sa structuration mentale. Dans *Statut de l'utopie chez Gracchus Babeuf,* Béatrice Didier constate : *« La théorie égalitaire de Babeuf, quoiqu'elle repose sur une analyse économique rigoureuse, prend parfois cette allure de vérité révélée qui nous semble la marque d'une résurgence du sacré. »*
De fait, depuis 2000 ans, aucun enseignement, aucune sagesse, aucune vérité révélée ne rayonne aussi puissamment dans le cœur des hommes que le message christique en tant que moteur pour l'action.

Tout homme intègre désireux de changer le monde, d'en refuser l'iniquité et la laideur, a inscrit ou inscrira ses pas dans ceux de **Jésus-Christ**. A cet égard, rien n'est plus puissamment révolutionnaire puisqu'en **Christ**, tous les êtres humains - hommes, femmes, enfants, hommes libres ou esclaves - sont élevés au même degré de respect et de dignité. L'amour du **Christ-Dieu** ne connaît aucune restriction, aucune limitation, aucune condition dans sa dimension absolue et universelle. Il abolit les différences d'âge, de statut social ou marital ainsi que de hiérarchisation ethnique. En **Christ**, chacun est regardé pour ce qu'il est aux yeux de **Dieu** ; un frère ou une sœur en Esprit parmi ses frères et sœurs. Aussi, le sort des pauvres, des malades, des exclus, des réprouvés de toutes sortes, est le sort de tous et doit devenir la préoccupation de tous : *« Il n'y a désormais ni Juif, ni Grec, ni esclave, ni homme ni femme, car vous ne faites qu'un dans le **Christ** »* (Evangile de Paul ⎪ 3ème lettre aux Galates).
Les **chrétiens des origines** mirent immédiatement en application ce principe d'égalité de tous devant **Dieu** au sein de leurs communautés primitives, en abolissant les hiérarchies lors des repas puis des eucharisties auxquelles riches et indigents étaient côte à côte, à la même table. Le partage des biens y fut également mis en œuvre. L'homme et la femme y étaient traités avec le même respect ce qui ne signifie pas que l'homme était confondu avec la femme. L'homme chrétien était pleinement libre selon l'Esprit en étant pleinement homme. La femme chrétienne accédait à la liberté selon l'Esprit en étant pleinement femme car il est dit : *« Donne à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu »*, c'est-à-dire : gagne ta liberté en t'engageant dans la vie selon l'Esprit tout en acceptant librement et dans la joie de t'épanouir dans la vie selon la chair et les lois de la nature qui la gouverne. Ainsi, mille cinq cent ans d'imprégnation chrétienne ont laissé des traces profondes dans le formatage des consciences. Qu'ils aient été croyants ou pas, nos ancêtres et nous-mêmes sommes profondément tributaires de schémas de pensée hérités du **christianisme**, jusque dans les cercles antichrétiens et libres-penseurs d'extrême-gauche.
Quant à **Joseph Proudhon** lui-même, qui affirma de façon péremptoire que *« **Dieu**, c'est le mal »*, scandalisé qu'il était par l'indifférence de la hiérarchie catholique envers le sort des pauvres, il n'abandonna pas pour autant tout questionnement religieux, ne cessant jamais de s'interroger sur l'existence de ce **Dieu** dont il affirmait, par ailleurs, nier l'existence. Et comment ne pas percevoir cette influence dans l'approche du rôle de la femme par **Proudhon** telle qu'il nous la livre dans *La Pornocratie ou les femmes dans les temps modernes,* lui qui l'élève au rang de sainte, refusant que la femme soit réduite-souillée par la laideur de l'économique et du politique de sorte qu'elle soit en mesure de se consacrer à l'essentiel, ce qu'il y a de plus noble : la tâche du foyer et l'entretien de la famille. A ce sujet, sous sa plume, on peut lire ce qui

tant qu'il ne ciblait pas le Capital en son essence, ni la perversion des rapports humains associée à sa domination vers le Bas, mais qu'il incitait les femmes à partir en guerre, dans un combat dérivatif, contre les comportements masculins dans un premier temps, puis contre les hommes tout court, par la suite, soit la lutte pour l'émancipation réduite à l'opposition d'êtres humains exploités contre d'autres êtres humains exploités ; en somme, une variante genrée de la guerre de tous contre tous. Ces combattants-combattantes, tant qu'ils posèrent la liberté et la justice dans la verticalité qui inclut le respect des lois de la nature ainsi que celles de l'Esprit, furent bien armés pour résister aux sirènes de la modernité en ses dérives mercantiles.

Toutefois, peu à peu, les positions naturelles-traditionnelles-conservatrices du « **communisme artisanal** » tel qu'il avait pris corps

---

suit : *« Je regarde comme funestes et stupides toutes nos rêveries d'émancipation de la femme. Je lui refuse toute espèce de droit et d'initiative politique. Je crois que, pour la femme, la liberté et le bien-être consistent uniquement dans le mariage, la maternité, les soins domestiques, la fidélité de l'époux, la chasteté et la retraite. […] Soyez donc ce qu'on demande de vous : douce, réservée, renfermée, dévouée, laborieuse, chaste, tempérante, vigilante, docile, modeste, et nous ne discuterons pas vos mérites. Et que l'énumération de tant de vertus ne vous effraie pas : c'est toujours la même au fond qui vous revient : soyez ménagères, le mot dit tout. »* Cette position résolument « conservatrice » selon la « droite des valeurs » sera rapidement délaissée au profit d'une approche de la femme davantage en accord avec la marche en avant du « progrès » engendré par la révolution capitaliste.
Sous influence proudhonienne, le Parti Ouvrier Français a longtemps maintenu des positions naturelles-traditionnelles-conservatrices sur le sujet affirmant, lors de son premier congrès tenu à Paris en 1876, que l'homme devait pouvoir travailler afin de pourvoir aux besoins du foyer, *« la femme ayant pour devoir d'élever ses enfants, de pourvoir à l'éducation de la famille »*. Pourtant, deux ans plus tard, en 1878, lors de son congrès tenu à Lyon (1878) il rejette la proposition d'une partie de ses membres de s'opposer au travail des femmes.
En Allemagne, l'autre grand pays où s'est déployé l'influence socialiste, le courant lassalien majoritaire s'opposait également à la conception selon laquelle à l'accès renforcé des femmes à l'activité salariée dans l'industrie pourrait constituer une voie d'émancipation pour les femmes. Lors du congrès pour l'unification du mouvement ouvrier allemand, à Gotha, en 1875, l'aile marxisante (dirigée par Bebel) défendit le principe d'égalité des droits pour les femmes, ce que les lassaliens refusèrent d'entériner.

dans le mouvement ouvrier pré-industriel (ouvriers propriétaires de leurs moyens de production tels que **canuts de Lyon** ou **Luddites** des Midlands anglais, organisés en réseaux de solidarité et de fraternité au sein des corporations), ces positions donc, furent remises en cause et anthropologiquement réorientées dans un sens beaucoup plus adéquates aux développements capitalistiques en cours au XIXe siècle et à la nécessité de soumettre et s'approprier la substance humaine tant matérielle que spirituelle pour l'intégrer ontologiquement au service vers le Bas par la généralisation du travail salarié ainsi que par l'introduction progressive de nouveaux codes culturels de consommation, le tout étant chapoté par une nouvelle conceptualisation du rapport à la vie.

L'ensemble de ces remises en cause et celles qui touchent à la place de la femme en particulier, ne sont pas tombées du ciel sur la classe ouvrière. Elles y ont été introduites progressivement par des individus que les thèses de l'**Adversaire** avaient contaminés idéologiquement, à des degrés divers, dans des secteurs prolétariens plus fortement influencées par le libéralisme, comme le Parti ouvrier social-démocrate allemand de **August Bebel** et Wilhelm Liebknecht, fondé en 1869. Ainsi, l'influence libérale est-elle indéniable dans les premières éditions de *La femme et le socialisme* de **Bebel**. Ce processus fut concomitant à la prise de contrôle progressive des organisations ouvrières par les « marxistes ». A cet égard, deux contributions d'orientation marxiste eurent une influence déterminante pour l'acceptation de la mise au travail des femmes. Ce sont *La femme et le socialisme* d'**August Bebel** (1879) et *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* de **Friedrich Engels**[489] (1884).

---

489 Au début de son livre *La femme et le socialisme* **Bebel** fustige ceux qui, au sein de la classe ouvrière, refusent de voir la femme soumise au salariat par le travail industriel et de considérer cela comme un progrès. A leur propos, Bebel parle de « myopie ». Pour lui, *« S'opposer au travail des femmes est aussi futile que de lutter contre l'introduction des machines ou de tenter d'arrêter le déclin de la petite industrie par des mesures réactionnaires et inadéquates »* puisque la théorie marxiste aurait démontré que le travail des femmes était une condition préalable à leur émancipation dans le cadre du mouvement ouvrier, ce que **Engels** ne manque pas de confirmer : *« L'émancipation de la femme ne sera possible que lorsque la femme pourra prendre part à la production sur une*

L'espoir d'une libération du genre humain par l'avènement d'une société sans classe visant l'épanouissement individuel de chacun via l'abolition des privilèges, des inégalités et des préjugés bourgeois, n'a pas manqué de susciter le besoin d'une redéfinition prolétarienne des relations hommes-femmes au sein de la société comme au sein de la famille. Dans la classe ouvrière, ces revendications furent d'abord portées par des femmes de haute tenue, issues néanmoins de milieux favorisés-éduqués mais rarement par des ouvrières elles-mêmes[490]. Pour différencier cette approche de celle des femmes de la classe bourgeoise, certains ont recouru à la formule « **féminisme prolétarien** » comme pendant à l' « **antiféminisme prolétarien**. »

---

grande échelle sociale et que le travail domestique ne réclamera plus qu'une quantité insignifiante de son temps. »
L'industrialisation étant vue par eux comme le moteur du processus qui conduirait à.la libération humaine, il était contre-révolutionnaire de s'opposer à son expansion pour tout et pour tous et toutes. Ces deux ouvrages ont fortement influencé les débats au sein du mouvement socialiste sur l'émancipation des femmes lors des décennies suivantes. L'intervention de **Clara Zetkin** devant la conférence fondatrice de la Deuxième Internationale, en 1889, à Paris, repose pour l'essentiel sur l'argumentaire développé par **Bebel** et **Engels**. **Zetkin** y développe un programme d'action pour le mouvement féministe prolétarien qui sera d'une importance capitale pour la mise à l'écart des idées antiféministes au sein de la classe ouvrière.
En définitive, ne pourrait-on pas rapprocher cette conception de la libération par soumission assumée aux principes de l'**Adversaire**, avec la doctrine sabbatéenne que nous avons évoquée plus avant, même si cette dernière concerne un tout autre domaine ?

490 Citons, en Allemagne, Emma Ihrer (originaire de Silésie, dans une famille de la classe moyenne inférieure), Helma Steinbach (fille d'une famille de commerçants désargentés), Clara Zetkin (voir ci-dessous), Luise Kähler (fille d'un cocher de fiacre) et en France, Clémence-Louise Michel dite **Louise Michel**, née le 29 mai 1830 au château de Vroncourt en Haute-Marne, fille naturelle de la servante Marie-Anne Michel et de père inconnu, vraisemblablement le fils du châtelain Laurent Demahis. Elle est élevée dans la famille de son père putatif par ceux qu'elle nomme ses grands-parents. Elle y reçoit une solide culture classique et une éducation libérale imprégnées de l'héritage des Lumières voltairiennes et rousseauistes.

Un an avant la formation du premier groupe de **suffragettes** en Angleterre, Clara Eißner (fille d'instituteur) dite **Clara Zetkin (**du nom de son compagnon) présenta, lors du congrès fondateur du Parti socialiste allemand de Gotha (1875), un rapport sur *La question des femmes et des tâches de la démocratie sociale* qui fut adopté à l'unanimité. Pour sa part, Luise Kähler, une déléguée de Hambourg, y interpella ses camarades du sexe fort en ces termes : *« De nombreux camarades traitent la question des femmes avec tant de légèreté qu'on doit vraiment se demander si ces camarades de parti défendent réellement l'égalité des Droits. »* Pour autant, dans l'esprit de **Zetkin** et de sa comparse, **Rosa Luxemburg,** ce combat ne pouvait s'envisager hors du cadre général conduisant à l'émancipation humaine dans sa globalité soit, à leurs yeux, l'avènement du pouvoir des travailleurs dans la forme socialiste (puis communiste, après 1917).

Au congrès de la **deuxième Internationale** de Stuttgart, **Clara Zetkin** et **Rosa Luxemburg** (cinquième enfant d'une famille juive polonaise aisée ; son père est marchand de bois) s'opposèrent à ce que l'idéal d'égalité des femmes en droit et en dignité, soit perverti en combat contre les prolétaires de sexe masculin. Telle qu'elles la concevaient, l'émancipation de la femme ne pouvait s'opérer qu'en relation avec le combat contre l'adversaire de classe. C'est pourquoi elles s'opposèrent radicalement à leurs camarades **féministes** du Parti de Belgique pour avoir entériné, lors de leur congrès, le principe de l'extension du suffrage universel à toutes les femmes et donc également aux bourgeoises des classes supérieures. Pour **Rosa Luxemburg**, la femme n'a rien d'un sujet anhistorique. Elle se refuse à poser la question de la place des femmes au-dessus ou en dehors des problématiques de classes. Aussi rejette-t-elle toute référence à un prétendu « Droit des femmes **»** qui poserait les intérêts de ces dernières hors de toute dimension universelle et exclurait la moitié de l'humanité. Pour elle toujours, le combat **féministe** n'aurait servi qu'à accroitre l'influence des courants petits bourgeois dans la classe ouvrière, à affaiblir cette dernière en opposant les prolétaires selon le genre.

Lorsque **Clara Zetkin** initie la première conférence des femmes socialistes (17 août 1907 à Stuttgart) ce n'est pas pour porter la division dans la classe ouvrière mais au contraire pour étendre son programme à

l'ensemble des prolétaires femmes ET hommes. A Luisa Kautsky, elle demande : « *Est-ce que nous sommes maintenant **féministes** ?* » pour aussitôt réponde elle-même par la négative.

A propos de la création d'une « **journée de la femme** » le 8 mars de chaque année par son amie **Clara Zeitkin**, **Rosa Luxemburg** écrira : « *C'est-à-dire que la création du 8 mars faisait partie de la lutte des femmes de la gauche de la **Deuxième Internationale** pour les Droits démocratiques de tous les travailleurs et contre l'idée **féministe** de "l'union des femmes" contre laquelle j'ai combattu toute ma vie.* »

Marx quant à lui n'a jamais abordé la question de la place des femmes et des **relations hommes-femmes** en termes purement socio-logiques-politiques-programmatiques, ce à quoi se sont pourtant attachés ceux qui se réclament de lui, mais uniquement sous les angles :

1. de l'ontologie de la praxis
   visant à définir l'être social objectif par-delà la forme spécifique-concrète-historique que lui imprime un mode de production (le mode de production capitaliste par exemple), ce qu'il nomme « **être générique**[491] »

491 Ici, l'être humain – homme ET femme – n'est pas positionné devant la nature comme sujet autonome produit de ses capacités personnelles et collectives d'entendement et de sensibilité, mais comme être naturel agissant et interagissant sur et dans la nature par l'action de ses moyens naturels (forces productives) qu'il peut mobiliser pour « produire ».
« *En produisant pratiquement un monde d'objets, en façonnant la nature non organique, l'homme s'affirme comme un être générique conscient, c'est-à-dire un être qui se rapporte à l'espèce comme à sa propre nature, ou à lui-même comme **être générique**. Certes, l'animal aussi produit. Il construit son nid, son habitation, tels l'abeille, le castor, la fourmi, etc. Mais il produit seulement ce dont il a immédiatement besoin pour lui et pour sa progéniture ; il produit d'une façon partielle, quand l'homme produit d'une façon universelle ; il ne produit que sous l'empire du besoin physique immédiat, tandis que l'homme produit alors même qu'il est libéré du besoin physique, et il ne produit vraiment que lorsqu'il en est libéré.*
L'animal ne produit que lui-même, tandis que l'homme reproduit toute la nature. […] Le produit de l'animal fait, comme tel, partie de son corps physique, tandis que l'homme se dresse librement face à son produit. L'animal ne crée qu'à la

Dans les ***Manuscrits de 1844***, il avance :

« *Le rapport immédiat, naturel, nécessaire de l'homme à l'homme est le rapport de l'homme à la femme […]* ***En partant de cette relation, on peut donc juger tout le niveau de culture de l'homme****. Du caractère de ce regard résulte la mesure dans laquelle l'homme est devenu pour lui-même* ***être générique****, homme, et s'est saisi comme tel ; le rapport de l'homme à la femme est le rapport le plus naturel de l'homme à l'homme. En celui-ci apparaît donc dans quelle mesure le comportement naturel de l'homme est devenu humain et dans quelle mesure l'essence humaine est devenue pour lui l'essence naturelle, dans quelle mesure sa nature humaine est devenue pour lui la nature. »*

2. de l'État des rapports de production :

« Quand le ***Capital*** *s'empara de la machine, son cri fut : du travail de femmes, du travail d'enfants ! Ce moyen puissant de diminuer les labeurs de l'homme, se changea aussitôt en moyen d'augmenter le nombre des salariés ; il courba tous les membres de la famille, sans distinction d'âge et de sexe, sous le bâton du* ***Capital****. Le travail forcé pour le capital usurpa la place des jeux de l'enfance et du travail libre pour l'entretien de la famille ; et le support économique des mœurs de famille était ce travail domestique*[492]*. »*

---

mesure et selon les besoins de son espèce, tandis que l'homme sait produire à la mesure de toutes les espèces, il sait appliquer à tout objet sa mesure inhérente ; aussi sait-il créer selon les lois de la beauté. C'est précisément en façonnant le monde des objets que l'homme commence à s'affirmer comme un être générique. Cette production est sa vie générique créatrice. Grâce à cette production, la nature apparaît comme son œuvre et sa réalité. L'objet du travail est donc la réalisation de la vie générique de l'homme. L'homme ne se recrée pas seulement d'une façon intellectuelle, dans sa conscience, mais activement, réellement, et il se contemple lui-même dans un monde de sa création. » (**Marx** | *Manuscrits de 1844)*

492 *Le* ***Capital****, Livre premier : Le développement de la production capitaliste - IVe section : la production de la plus-value relative - Chapitre XV : Machinisme et grande industrie.*

« Dans la famille, l'homme est le bourgeois ;
*la femme joue le rôle du **prolétariat**.»*
L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État[493] **|**
Marx-Engels

Ainsi, **Marx** analyse tout à la fois la condition des femmes sous l'angle théorique (***L'idéologie allemande*** et ***Manuscrits de 1848***), et par le biais de leur existence concrète en tant que **prolétaires**, membres d'une classe révolutionnaire (livre I du ***Capital***).

Alors que le premier point de vue envisage la femme (mère, conjointe, fille) comme élément de la communauté familiale ouvrière (unité ethnologique-sociologique / système de parenté et de solidarité / espace d'échange énergétique interpersonnel), le deuxième point de vue l'envisage sous le prisme socio-économique des rapports de production en mode capitaliste (espace d'échange énergétique impersonnel), ces deux dimensions devant être articulées, puisque « la **femme** » ne peut pas se penser hors du milieu dans lequel elle est historiquement positionnée (époque, contexte social, monde de représentations) et avec lequel elle est en interaction.

En mode capitaliste, la totalité du réel vers le Bas étant infusée par la substance du **capitalisme**, rien n'échappe à son imprégnation (tout ou partie, et de plus en plus au fil du temps) : tout y est façonné – l'idéologie, l'économie, la société, et donc la famille – selon la substance dégradée-dégénérée dont est fait le **capitalisme**. Pour sa part, la théorie marxiste voit dans les institutions exsudées par la société capitaliste (à savoir la totalité des formes politiques, juridiques et idéologiques qu'il nomme superstructure), un outil dédié au maintien de la domination capitaliste[494]. Sous cet angle, les relations intra-familiales vécues dans

493 En accès libre sur Internet.

494 En système capitaliste, la famille a donc une fonction de reproduction de l'ordre social c'est-à-dire de maintien de la domination capitaliste, à travers la forme d'organisation qui lui est spécifique, à savoir la **famille nucléaire** privée monogame composée d'un père, d'une mère et de leurs enfants. **Engels** avance que la famille nucléaire serait apparue en réponse aux nécessités inhérentes au capitalisme d'organiser la gestion et la transmission du capital

la **famille ouvrière** (par incidence plus que par essence) comme dans la **famille bourgeoise**, n'échappent pas à cette dynamique ; elles suintent le suc amer de l'**aliénation capitaliste** qui interpénètre les corps et les âmes. Aussi, en prolongement de ce constat théorique et pratique, **Marx** décrit-il la **famille prolétarienne** comme un espace spécifique soumis lui aussi à la dynamique aliénatoire du Capital en mouvement. Parce que l'homme y tiendrait la place du bourgeois exploiteur et la femme celle du prolétaire exploité, il parle de « **propriété privée familiale**[495]. ».

---

par l'établissement des normes familiales que sont la propriété privée et l'héritage.
Mais la famille nucléaire aurait bien d'autres avantages et servirait les intérêts du système capitaliste de bien d'autres façons :
→ en permettant de renouveler sans discontinuer les rangs de l'armée des travailleurs ; la force de travail indispensable à la production capitaliste.
→ en socialisant les enfants dès le plus jeune âge, de sorte à ce qu'ils intègrent « naturellement » l'idéologie et l'autorité capitalistes, les préparant, par extrapolation, au contrôle et à l'exploitation par le travail.
Engels avance que le « **communisme primitif** » – donc avant que ne survienne la révolution néolithique –, ignorant la propriété privée, les classes sociales n'existaient pas et pas davantage la cellule familiale privée. Les biens et les ressources étaient détenus collectivement. La « famille » était élargie au clan, celui-ci œuvrant, à part égale, à la survie et au « bien-être » de chacun de ses membres.
L'apparition de la propriété privée ; ceci est à moi, ceci est à toi, aurait suscité l'émergence d'une structure sociale idoine permettant la conservation, la non-dispersion de la propriété. Ainsi serait apparue la famille nucléaire monogame et le dispositif de transmission à travers la personne de l'héritier légitime.

495 En réalité, il convient de légèrement nuancer.
Chez **Engels** l'analogie entre les rapports homme-femme au sein couple et les rapports sociaux dominants (bourgeois/ prolétaires) existant dans le mode de production capitaliste, est absolue. Cela désigne ce couple aliéné comme un espace au sein duquel hommes et les femmes sont assimilables à deux classes distinctes et antagonistes. Cela conduit la philosophe Saliha Boussedra à poser la question : *Les femmes : une classe à part pour **Marx** ?*
A cette question, elle répond de la façon suivante :
*« Il n'en va pas de même pour **Marx**. Une lecture plus attentive de ce passage de L'Idéologie allemande montre que les termes dont Marx fait usage sont beaucoup plus équivoques qu'il n'y paraît. Se mêlent entre eux des termes tels que "esclavage", "économistes modernes", "force de travail". Autrement dit, **Marx** ici semble pencher tantôt vers un modèle ancien, un esclavage patriarcal,*

Chez **Marx**, le concept de « **famille** » se situe au croisement de trois notions contradictoires, voire carrément opposées : celle de « communauté » (la femme formant avec les autres membres de sa famille une communauté d'intérêt organisé selon le principe du don et du contre-don), celle de « **propriété privée** » (cf. ***L'Idéologie allemande*** (co-écrit avec **Engels** en 1845-46) et celle d'individualité. Pour **Marx**, en raison de son caractère intrinsèquement antagoniste, cette triple contingence ferait de la **famille** – et de la **famille ouvrière** tout spécialement –, le lieu d'une contradiction majeure entre l'« être collectif » et l'« être individuel » qui ne pourrait se résoudre que par son dépassement, au-delà de la **famille** ; l' « intérêt commun » qui lie l'homme et la femme n'empêchant aucunement la division du travail et les rapports de

---

*tantôt vers les économistes modernes et la « force de travail », autrement dit vers des rapports inspirés du mode de production capitaliste. Si le modèle est celui de l'esclavage, alors l'homme-père est exclusivement un jouisseur, la femme et les enfants des "biens meubles" capables de se mouvoir et de produire pour le plaisir du maître. Toutefois, **Marx** ici ne subsume pas complètement les rapports entre les sexes sous le modèle esclavagiste. Il pose la relation entre les sexes pour la penser à l'aune du modèle esclavagiste, mais c'est un modèle qui, pour « brut » qu'il soit, n'existe ici qu'à l'état latent, autrement dit, il existe de façon non tout à fait réalisée, de façon transitoire. Il y a donc une certaine équivocité, du moins dans la terminologie, mais elle n'empêche pas d'avancer que si pour l'instant et en l'état les choses paraissent indécidables du point de vue du modèle dont s'inspire **Marx**, néanmoins les femmes tout comme les enfants sont sous la domination du père et du mari. Pour mieux cerner la position de **Marx** sur le fait que les femmes constituent ou non une classe sociale, ce dernier passage de L'idéologie allemande, aussi précieux soit-il, n'est pas suffisant et il convient de poursuivre l'analyse que fait **Marx** de la division du travail. En poursuivant l'analyse que mène Marx de la division du travail au-delà de ce seul passage sur les femmes, nous découvrons que le cadre théorique pour **Marx** est plus large qu'il n'y paraît. Autrement dit, si **Marx** pose dans ce qu'il appelle l' "acte sexuel" l'origine de la division du travail, cela ne veut pas dire que cette division du travail est pleinement réalisée. En ce sens, il convient de comprendre que, dans l'analyse de **Marx**, l'histoire logique de la division du travail poursuit plusieurs étapes avant de se réaliser véritablement, c'est-à-dire avant donc de pouvoir être envisagée comme au fondement des classes sociales. »* (un article paru dans la revue *La Pensée* 2018/2 N° 394 avec le titre *Marx 1818-2018*. Publiée par la *Fondation Gabriel Péri)*.

domination qui l'accompagnent. Pour **Marx**, les individus qui composent la famille (parents comme enfants) y seraient dans l'impossibilité de s'épanouir humainement dans la pleine réalisation d'eux-mêmes. Façonnés mentalement-idéologique-ment par le moule de cette communauté-unité spécifique que constitue la famille en mode de domination capitaliste, ils seraient cantonnés à l'État et au statut de « membres » de celle-ci. En définitive, la **famille** occuperait la majeure partie de l'existence individuelle de chacun d'eux – père, mère, enfants – en cela qu'ils seraient en quelque sorte investis mentalement par l'esprit communautaire de cette forme de **propriété privée** spécifique gouvernant la **famille**. Dans ces conditions, la communauté familiale que **Marx** dépeint dans ***L'Idéologie allemande***, n'autoriserait pas le développement individuel-autonome de ses membres ; chacun d'entre eux étant aliéné à l'être collectif « **famille**[496] ».

---

496 Sur ce point, il serait plus juste, selon nous, d'attribuer cette tare à ce que nous appellerons la « **famille vers le Bas** », à savoir une structure aliénante par nature puisque ressortant d'un double déterminisme vers le Bas.
Le premier de ces déterminismes est lié aux conditions mêmes de l'existence humaine sur la Terre dans le contexte de la matière dense. Il peut être qualifié de déterminisme « naturel » et s'impose aux humains comme à toutes les espèces animales : c'est le milieu physique et les lois de la nature qui conditionnent directement leur comportement et façonne leur organisation sociale dans un but adaptatif. Ainsi, par exemple, c'est la nécessité de se procurer de l'énergie pour la survie qui poussera les animaux ainsi que les hommes à se comporter en prédateurs et donc à « prendre la vie » – généralement en dehors de leur espèce mais pas toujours – et engendrera l'apparition d'une gamme diversifiée de comportements « sombres » entre individus d'une même espèce : la jalousie (au début comme protection reproductive), la violence comme compétition pour les ressources, etc., et jusque dans la famille au sein de laquelle pourra s'exercer le pouvoir, l'envie, la suspicion, la jalousie, etc. Pourtant, il est absolument évident que, dès l'origine, certains individus surent résister mieux que les autres à ces dérives et que s'instaurèrent des règles « morales » destinées à encadrer ces comportements très vite jugés comme regrettables en cela que les hommes sensés firent l'expérience qu'ils engendraient une spirale de négativité néfaste aux individus concernés mais, par extension-propagation, au groupe lui-même.
[Note : cette hypothèse qui vaut déjà pour nos ancêtres hominidés avant que de s'appliquer à l'homme proprement dit, repose sur l'observation des groupes

de mammifères supérieurs : pour éviter que les comportements négatifs (agressions directes, tricheries, monopolisations) n'altèrent la vitale cohésion du groupe, l'évolution a mis en place des mécanismes sophistiqués de régulation sociale et de pacification comme :
→ La ritualisation et les signaux d'apaisement qui permettent généralement de désamorcer les conflits avant qu'ils ne dégénèrent. En effet, les animaux supérieurs privilégient presque toujours la menace visuelle, vocale ou chimique au combat réel, car les blessures physiques sont trop coûteuses pour la survie.
→ L'instauration d'une hiérarchie au sein des groupes-meutes-clans qui n'a rien à voir avec le besoin humain de s'approprier du pouvoir. Il s'agit d'un mécanisme vital permettant de limiter considérablement les risques de conflits, chacun sachant qui a la priorité d'accès aux ressources (nourriture, partenaires). Cela dit, en cas de dérapage résultant d'un abus de position de la part d'un leader, on observe rapidement un rééquilibrage consistant dans une alliance de ses subordonnés visant à rejeter celui qui a mis à mal le principe d'équilibre raisonnable de l'énergie au sein du groupe. Chez les chimpanzés, par exemple, un mâle alpha au comportement tyrannique finit souvent par être destitué par une alliance de mâles inférieurs.
Autre façon de désamorcer les conflits : les postures de soumission par lesquelles un individu subordonné indique à son dominant qu'il se soumet à son autorité (s'aplatir au sol chez les loups, détourner le regard, redresser la tête chez certains poissons sociaux).
→ Plus spectaculaire encore : l'instauration de comportements visant à réparer le lien social quand celui-ci a été altéré par un conflit, à savoir les démarches de réconciliation et de consolation. Découverts par l'éthologue-primatologue néerlandais Frans de Waal, les comportements post-conflit sont déterminants pour faire chuter le stress au sein d'un groupe :

1. La réconciliation : rapidement après une dispute, l'agresseur et la victime se rapprochent pour échanger des signaux d'affiliation : embrassades, épouillage (grooming), ou caresses. Cela permet de restaurer la confiance indispensable à la coopération future (chasse, défense).
2. La consolation : si l'agresseur ne vient pas à rétablir le contact avec sa « victime », un troisième individu du groupe (souvent un proche) ira câliner cette dernière la victime afin de l'apaiser et de rendre éventuellement possible une réconciliation future après que le stress aura été en grande partie dissipé.

Fin de note]
Néanmoins, ce qui restait une dérive à dimension strictement humaine (toutes ces tendances découlant originellement de nos instincts de survie les plus profonds), fut considérablement amplifié, transformé et parfois institutionnalisé,

En 1884, **Friedrich Engels** publia un essai novateur rédigé à partir des notes inspirées à **Karl Marx** (décédé entre temps, en 1883) par les études anthropologiques de **Lewis Henry Morgan** sur les sociétés archaïques (indiens Iroquois) et en particulier sur leurs **systèmes de parenté**[497]. Popularisé sous le titre *L'Origine de la famille, de la propriété*

à partir de la révolution néolithique, par la création de la propriété, des hiérarchies sociales et du changement des modes de vie résultant de la constitution de grands ensembles urbains. En s'éloignant – on pourrait dire aussi « en tournant le dos » – à ce que **Engels** qualifie de « conditions naturelles » de la vie, l'homme à surajouté une couche déterministe vers le Bas aux conditions de son existence ; il a considérablement alourdi le cadre de son aliénation jusque dans sa conception de la famille : *« Ce fut la première forme de **famille** basée non sur des conditions naturelles, mais sur des conditions économiques à savoir : la victoire de la **propriété privée** sur la propriété commune primitive et spontanée. »*

Le premier niveau de détermination vers le Bas à peser sur l'homme ; le déterminisme par la nature, résultait donc de la dégradation des conditions d'existence dans l'ici-bas liée aux conséquences de la Chute, à savoir la vie dans la matière. Le deuxième niveau de déterminisme, par contre, n'était plus une simple conséquence de cet éloignement du divin, il procédait d'une volonté strictement humaine vers le Bas d'édifier un monde à son image, un monde de plus en plus éloigné-dégradé-inversé des lois de la vie en Dieu.

Lors de sa venue dans l'habit terrestre en la personne de l'homme **Jésus**, le **Christ-Dieu** nous a offert un chemin de libération hors de la première couche d'aliénation ; la couche d'aliénation-inversion. Cela consiste dans le fait de mener le combat contre le satanique en nous et autour de nous jusqu'à nous en détourner totalement. Mais Il nous a aussi proposé d'échapper à la deuxième couche d'aliénation ; la couche d'aliénation-dégradation, en affinant de plus en plus nos sens ainsi que la substance même de notre corps physique par alignement de nos sensations, pensées, paroles et actes sur les Lois du divin. De la sorte, notre corps physique s'élève vibratoirement, il s'affine et devient progressivement une coupe dans laquelle se déverse l'élixir de la vie éternelle ; la Lumière nouménale.

Pour ceux qui sont totalement sortis de l'Aliénation et qui ont fait retour au Père ; les êtres de Lumière, la famille d'en Haut (les êtres spirituels constituent également des familles spirituelles) est un lieu d'épanouissement et une source de joie infinie.

497 **Lewis Henry Morgan** fut le premier anthropologue américain à travailler sur la description des **systèmes de la parenté** et à en proposer une analyse

privée et de l'État, ce petit ouvrage dont certaines des thèses ont fait l'objet de correctifs ou de remises en cause depuis, jusque parmi les chercheurs marxistes[498], n'en constitue pas moins une somme théorique remarquable car puissamment inspirante dans l'approche du sujet qui nous occupe ici.

---

scientifi-que. Il est considéré comme l'un des pionniers de l'anthropologie politique.

498 Les travaux anthropologiques les plus récents ainsi que les nouvelles données recueillies depuis le XIXe siècle, tendent à invalider plusieurs des thèses formulées par **Morgan** et donc par **Engels** qui les avait faites siennes, en particulier celle concernant l'hypothèse qu'il aurait existé des **sociétés « matriarcales »** où la domination se serait exercée des **femmes** vers les hommes. En réalité, il semble bien que le patriarcat ait toujours dominé, et cela avant même l'apparition des sociétés de classe (néolithique).
Maurice Godelier, anthropologue français d'obédience marxiste, a passé lui-même sept années auprès des Baruyas de Nouvelle Guinée où il fut l'un des premiers blancs à les approcher. Leur mode d'organisation sociale ainsi que leur « être au monde » relevait du modèle chasseur-cueilleurs d'avant le néolithique, les notions d'accumulation et de richesse extérieure leur étant aussi totalement étrangère. Ils pratiquaient une économie communiste, sans classe, sans État, sans argent. Pourtant, la situation des **femmes** y était peu enviable au regard des critères de la modernité dans laquelle nous sommes façonnés : tout ce qui provenait des **femmes** était vu par les Baruyas comme potentiellement dangereux, en particulier les substances féminines. A l'opposé, le pôle masculin était valorisé, le sperme étant perçu comme une substance vivificatrice. Ainsi, les **femmes** étaient systématiquement infériorisées jusque dans le fait d'avoir interdiction de se déplacer sur les chemins réservés aux hommes (chemin du haut pour les hommes, chemin du bas pour les femmes). Si les enfants garçons et filles étaient traités à égalité, c'est au moment de l'initiation des garçons que s'opéraient la mise en place de l'interdit.
Cette distinction radicale a été observée chez de nombreuses autres peuplades dites « primitives » (Iroquois, Mundouroucou et Yanomami d'Amazonie, indiens Selknams de la Terre de Feu, etc**.)** Ainsi, la thèse de **Engels** semble-t-elle battue en brèche sur ce point particulier, ce qui n'invalide nullement l'intérêt de l'ouvrage.

Bien avant **Durkheim** définissant la **famille** humaine comme un fait social-culturel[499], **Marx** et **Engels** en avaient postulé la dimension historique en relation avec le mode de production. Dans l'ouvrage précité qui s'attache à retracer la genèse et l'évolution de la **famille** occidentale comme « **propriété privée familiale** », **Engels** nous signifie l'importance d'une telle étude :

> *« Étant donné le rôle décisif que la parenté joue dans le régime social chez tous les peuples sauvages et barbares, il n'est pas possible d'éliminer à l'aide de quelques phrases l'importance de ce système si largement répandu[500]. Un système qui règne partout en Amérique, qui existe également en Asie chez des peuples d'une race toute différente, et dont on rencontre à foison, par toute l'Afrique et l'Australie, des formes plus ou moins modifiées, [un tel système] demande qu'on l'explique historiquement […] Les dénominations de père, enfant, frère, sœur ne sont pas de simples titres honorifiques, mais entraînent avec elles des obligations mutuelles très précises,*

---

499 *« La **famille** humaine est une institution culturellement définie et variable selon les sociétés. »* (Cf. *La méthode sociologique*)

500 L'anthropologie et l'ethnologie ont effectivement confirmé depuis que la famille est bien la cellule de base de toutes les communautés humaines et qu'elle l'a toujours été, dans sa forme stricte ou élargie.
En 1983, au terme d'une vie consacrée à la recherche, **Claude Lévi-Strauss** écrit : *« La vie familiale se présente pratiquement partout dans les sociétés humaines, même dans celles dont les coutumes sexuelles et éducatives sont très éloignées des nôtres. Après avoir affirmé, pendant environ cinquante ans, que la famille, telle que la connaissent les sociétés modernes, ne pouvait être qu'un développement récent, résultat d'une longue et lente évolution, les anthropologues penchent maintenant vers la conviction opposée, à savoir que la famille, reposant sur l'union plus ou moins durable et socialement approuvée d'un homme et d'une femme et de leurs enfants, est un phénomène universel, présent dans tous les types de société. »* (*La famille, Le regard éloigné* ⎪ Claude Lévi-Strauss ⎪ 1983)
Dans la synthèse qu'il a consacré à l'étude des structures familiales (*Les structures élémentaires de la parenté),* **Claude Lévi-Strauss** a été le premier à désigner l'importance de l'alliance unissant les individus au sein des structures de parenté. Ainsi a-t-il développé une « théorie de l'alliance » fondée sur la nécessité de l'échange et de la réciprocité (don et contre-don), ainsi que sur le principe de prohibition de l'inceste.

très sérieuses, dont l'ensemble forme une part essentielle de l'organisation sociale de ces peuples. »

Et **Engels** de préciser :

*« La **famille**, dit **Morgan**, est l'élément actif ; elle n'est jamais stationnaire, mais passe d'une forme inférieure à une forme plus élevée, à mesure que la société se développe d'un degré inférieur à un degré plus élevé. Par contre, les systèmes de parenté sont passifs ; ce n'est qu'à de longs intervalles qu'ils enregistrent les progrès que la **famille** a faits au cours du temps, et ils ne subissent de transformation radicale que lorsque la **famille** s'est radicalement transformée. **Marx** ajoute : Et il en va de même pour les systèmes politiques, juridiques, religieux, philosophiques en général. »*

Plus loin encore :

« L'étude de l'histoire primitive […] nous révèle des conditions où les hommes vivent en polygamie et leurs femmes, simultanément, en polyandrie, et où les enfants communs sont d'ailleurs considérés, pour cette raison, comme leur étant communs, conditions qui subissent elles-mêmes toute une série de changements avant de se résoudre finalement dans le mariage conjugal.

Ces changements sont de telle sorte que le cercle qu'enserre le lien conjugal commun, et qui à l'origine était très vaste, se rétrécit de plus en plus jusqu'à ne laisser finalement subsister que le couple conjugal qui prédomine aujourd'hui. »

Cette évolution de la « **forme famille** » depuis « l'état sauvage » en passant par « la barbarie » aurait conduit l'humanité sur la voie de « la civilisation[501] », l'émergence de cette dernière étant principalement caractérisée, pour **Morgan**, par l'invention de l'écriture alphabétique puis sa généralisation progressive (autour et à partir de - 3000 ans) comme conséquence de la montée en puissance de l'État (cités-états, royaumes, empires,) et le développement technologique qui l'accompagne dans l'agriculture et l'industrie (ces progrès générant un accroissement rapide de la population, une amélioration sensible des

501 « Etat sauvage », « barbarie » et « civilisation » sont les termes utilisés par **Morgan** pour définir ce qu'il nomme les trois « époques principales » de l'évolution.

conditions d'existence matérielles en même temps que l'apparition de fortes inégalités sociales).

La production et l'accumulation de richesses par les nouvelles catégories de privilégiés, leur volonté de les perpétuer et de les transmettre est un processus décisif dans l'histoire des hommes qui va pousser la survenue d'un phénomène qui l'est tout autant à savoir la généralisation de la **famille monogamique** contre de la famille appariée :

> *« […] à l'époque qui forme la limite entre les stades moyen et supérieur de la barbarie ; sa victoire définitive* (note : la victoire de la monogamie) *est une des marques de la civilisation commençante. Elle est fondée sur la domination de l'homme, avec le but exprès de procréer des enfants d'une paternité incontestée, et cette paternité est exigée parce que ces enfants entreront un jour en possession de la fortune paternelle, en qualité d'héritiers directs. Elle se distingue du mariage apparié par une solidité beaucoup plus grande du lien conjugal, qui ne peut plus être dénoué au gré des deux parties. En règle générale, c'est maintenant l'homme qui peut seul dénouer le lien et répudier sa femme*[502]*. »*

Dès lors, les relations hommes-femmes vont s'exercer prioritairement dans un cadre **monogamique** *:*

> *« De toutes les formes de famille connues, la **monogamie** fut la seule dans laquelle pouvait se développer l'amour sexuel moderne, cela ne signifie point qu'il se développa exclusivement, ou même principalement dans son sein, sous forme d'amour mutuel des époux […] Telle fut l'origine de la **monogamie**, pour autant que nous la puissions étudier chez le peuple le plus civilisé et le plus développé de l'Antiquité* (note : chez les Grecs). *Elle ne fut aucunement le fruit de l'amour sexuel individuel, avec lequel elle n'avait absolument rien à voir, puisque les mariages restèrent, comme par le passé, des mariages de convenance. Ce fut la première forme de **famille** basée non sur des conditions naturelles, mais sur des conditions économiques à savoir : la victoire de la **propriété privée** sur la propriété commune primitive et spontanée. Souveraineté de l'homme*

502 *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* │2. La famille │4. La famille monogamique

*dans la **famille** et procréation d'enfants qui ne pussent être que de lui et qui étaient destinés à hériter de sa fortune, - tels étaient, proclamés sans détours par les Grecs, les buts exclusifs du **mariage conjugal**. Au reste, ce mariage leur était un fardeau, un devoir envers les dieux, l'État et leurs propres ancêtres, devoir qu'il leur fallait bien accomplir. [A Athènes, la loi n'imposait pas seulement le mariage, mais aussi l'accomplissement par le mari d'un minimum de ce qu'on appelle les devoirs conjugaux[503].] »*

On peut considérer que le ver de l'**aliénation** (à savoir le désordre ontologique en auto-mouvement dans l'espace matériel-matérialiste vers le Bas tel qu'il s'empare de l'homme et de la société), était déjà dans le fruit du modèle familial occidental dès l'origine, en cela que **Marx-Engels** rappellent que l'étymologie latine « Famulus » d'où découle le terme « **famille** », a pour signification « esclave domestique » et que la « familia » désigne l'ensemble des esclaves d'un riche propriétaire romain. Ainsi, au IIe siècle après J.-C., la familia – c'est-à-dire l'entité socio-juridique constituée de la femme, des enfants et des esclaves autour du père, le « pater familia » disposant du droit de vie et de mort sur ces derniers – était encore léguée « id est patrimonium » (en héritage) par testament.

A partir du IVe siècle, l'Eglise catholique dont le magistère va peu à peu façonner la société et les consciences (sur une durée de plusieurs siècles, il est vrai) imposera progressivement une vision de la **famille** autour du socle formé par le couple père-mère (famille nucléaire) sans remettre jamais en cause toutefois (jusqu'à peu) le rôle du père comme chef de famille. Dans l'Occident médiéval (France, Allemagne, Italie, Espagne, etc.) la chrétienté va préconiser l'institution du mariage, peu courant jusqu'alors, ainsi que l'usage d'un nom de famille, à l'ensemble de la population afin de stabiliser la **famille chrétienne** comme pilier de la société, tout ceci étant formalisé par inscription dans les registres d'état civil tenus dans chacune des paroisses qui quadrillent le territoire, d'où la nécessité de fixer les patronymes[504]. En associant son destin à

503 Ibid.

504 A l'origine, ce que nous connaissons aujourd'hui comme « noms de famille » ne sont que des surnoms, comme en témoigne le vocabulaire anglais qui indique

celui de son mari, la femme entre dans sa famille et adopte également son nom. Sauf exception, la portée du mariage doit souvent être recherchée ailleurs qu'en elle-même, par exemple dans le rapprochement d'intérêts bassement prosaïques comme le fait de fusionner des terres agricoles voisines. C'est pourquoi les choses du mariage se négocient souvent entre les pères des futurs époux comme représentants des intérêts de leurs familles respectives et non entre les époux eux-mêmes, ce qui n'exclut pas la possibilité que se développe par la suite de l'affection et du respect entre les époux. C'est pourquoi la question de la « **dot** », à savoir l'apport pécuniaire ou l'apport de biens au patrimoine du nouveau couple, est également déterminante. Ce principe général va trouver à se décliner dans l'Histoire dans une grande diversité de formes comme **Emmanuel Todd** l'a magistralement documenté dans ses travaux sur la **structure familiale**. Par exemple, dès le XVIIIe siècle**,** la structure familiale est dite par lui « nucléaire et égalitaire » dans le bassin parisien et le Nord de la France alors qu'elle est « autoritaire et inégalitaire » en Allemagne du Nord et « communautaire » en Russie. La place de la femme au sein de la

---

« name » pour prénom et « surname » pour nom de famille. En effet, il était devenu indispensable d'établir un moyen simple de distinguer les individus les uns des autres ; dans un village il était courant qu'un habitant sur trois se nomme Martin. Pour y parvenir, la solution s'est imposée d'elle-même puisque les surnoms et sobriquets familiers existaient déjà dans la vie courante. Dès lors, il a suffi de leur donner un caractère officiel : Martin fils de Pierre va devenir Martin Pierre pendant que Martin fils de Jacques sera Martin Jacques et que Martin fils de Martin sera dénommé soit Martinet, soit Martineau dans la mesure où le français fait grand usage des suffixes diminutifs, ce qui offrira un grand nombre de variations et déclinaisons. On estime aujourd'hui que plus de 40 % des Français de souche portent un prénom comme nom de famille. Le recours aux noms de métier (Meunier, Fournier, Boulanger. Le forgeron qui donnera Fabre, Faivre, Faure, Lefèvre, ou Le Goff en breton), aux sobriquets (caractéristique physique - Petit, Legrand - ou morale - Lesage, Lepieux) ainsi que les termes géographiques, toponymiques ou autres caractérisant un emplacement : ainsi, Martin Dupont habitera près du pont, Martin Léglise près de l'église, Martin Delaporte près de la porte fortifiée. S'il est originaire du Poitou ou de Bretagne, il sera Martin Poitevin ou Lebreton, Martin Langlais ou Lallemand, s'il a des origines étrangères réelles ou supposées.

famille et les rapports qu'elle entretient avec son époux y évoluent en conséquence.

En France, si la **Révolution** de 1789 proclame la liberté et l'égalité des hommes en Droit, elle refuse pourtant d'en élargir le principe et d'admettre l'égalité des hommes et des femmes, comme le lui propose **Olympe de Gouges**. République ou pas, la femme va donc y conserver le statut légal de mineure dans la famille et dans la société. Il faudra un siècle et demi pour que la loi place enfin les femmes sur un pied d'égalité avec les hommes sur le plan électoral. En effet, le 21 avril 1944, le Général de Gaulle, chef de la France libre, signait l'ordonnance portant organisation des pouvoirs publics qui, en son article 17, posait que *« les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes. »* Un an plus tard, le 29 avril 1945, elles votaient pour la première fois. Pendant tout ce temps et jusqu'à aujourd'hui, c'est la position sociale des **femmes** concrètes qui influença leur sort concret, bien plus que la loi, suivant qu'elles étaient rentières, employées du tertiaire, ouvrières ou paysannes.

La défense des principes de liberté et d'égalité voltairiennes qui inspirent, ouvertement ou non, l'action politique des gouvernants depuis 1830 reste bien évidemment un cadre juridique abstrait qui n'exclut surtout pas l'existence des inégalités de statut, de position et de richesse, ni la nécessité d'une hiérarchie sociale au sommet de laquelle sont appelés à trôner les meilleurs, à savoir les puissants. Il s'agit avant tout de permettre l'exercice de l'initiative individuelle comme nouvel axiome de la société bourgeoise capitaliste, au travers des institutions d'État et de la famille. Ainsi, conformément à l'esprit du libéralisme, la réussite individuelle est non seulement permise mais encouragée, et la volonté de puissance qui s'exprime, par exemple, dans le désir d'engagement politique pour la conduite des affaires publiques, est encouragé et valorisé[505].

505 Dans *La question juive*, **Marx** démontrera que cette conception « libérale » des droits fondamentaux est non seulement ontologiquement erronée mais aussi intellectuellement fallacieuse :
1. Dans cette conception, la liberté de l'un est mise en concurrence avec la liberté de l'autre ; elle s'arrête là où commence celle d'autrui. Dans cette

C'est principalement sur son image de « sérieux » que repose la légitimité du bourgeois. En effet, le bourgeois prétend au sérieux en actes et en paroles. Sa tête autant que ses pieds se veulent bien ancrés sur le sol du réalisme (et bientôt du scientisme). C'est de là que lui viennent sa compétence et son efficacité. C'est cela qui le rend légitime à piloter les affaires publiques. Le bourgeois, parce qu'il est pétri de « sérieux » sait de quoi il parle et ne s'engage pas à la légère. Son expérience et son savoir-faire lui procurent expertise, autorité et crédibilité. Comment ne pas s'en remettre à un tel homme pour gérer les affaires de la Nation et de la cité, dans le plus grand intérêt de tous ?

Au XIXe siècle, le sens du sérieux bourgeois se caractérise aussi par la recherche de l'équilibre raisonnable et donc par la mise sous le boisseau de l'exaltation passionnelle au sens où Vladimir Jankélévitch dira plus tard que « *l'homme sérieux n'a pas d'humeurs*[506] » puisqu'ici le sérieux du bourgeois s'oppose aux débordements, avérés ou fantasmés, du **prolétaire**. La frivolité infantile du populaire, son inclinaison pour le vice, la luxure et les plus bas instincts ne sont que dévoiement et perte de temps. La mission civilisatrice du bourgeois exige de lui clairvoyance et pondération. Aussi, en politique comme en toutes choses, est-il un opposant farouche de l'extrémisme à quoi il oppose les vertus de la modération (aussi longtemps que ses intérêts ne sont pas menacés), du « juste milieu[507] », le fameux « centre ». En bon catholique ou en protestant scrupuleux, le bourgeois n'a de cesse que de vouloir étendre

---

approche, la notion de liberté repose donc sur un principe négatif de limitation plutôt que sur des valeurs positives de solidarité.
2. Autre reproche : pour être libre, il ne suffit pas de disposer d'un espace théorique « privé » protégé contre l'ingérence d'autrui et de l'État. Il faut aussi disposer des moyens économiques de jouir effectivement de cette liberté. En théorie, l'ouvrier et le patron disposent exactement des mêmes droits. Dans les faits, il n'en est rien.

506 *L'aventure, l'ennui, le sérieux* | Champs-Essais

507 Dans un poème de 1866 ayant pour titre « M. Prudhomme », **Paul Verlaine** croque le bourgeois dans ces termes : *« Il est juste milieu, botaniste et pansu », « Il est grave, il est maire et père de famille ».*
Ce centre-là n'est pas celui de Confucius : *« Appliquez-vous à garder en toute chose le juste milieu. »*

sa domination sur le monde ainsi qu'on lui a enseigné : « *Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez ; et dominez*[508] … » Cela tombe bien puisque c'est précisément dans cette direction qu'incline son insatiable appétit de possession. Sa vie durant, le caricaturiste Honoré Daumier (surnommé le « Michel-Ange de la caricature ») fera ses choux gras des travers de la bourgeoisie, n'hésitant pas à affirmer que le bourgeois « *fait un dieu de son ventre et adore avec la plus franche idolâtrie l'autre dieu appelé pièce de cent sous*[509]*. »*

Aussi, le goût de la propriété est-il sacré pour le bourgeois.

Chez lui, l'avoir prime sur l'être ou, plus exactement, c'est par l'avoir qu'il se réalise dans l'être (vers le Bas) :

> *« La "considération" du bourgeois est faite de tels jugements. Comment négligerait-il l'importance que donne à un homme la richesse dans l'imagination d'autrui ? […] Ce qui impressionne, ce qui agit sur l'imagination rapidement ou même d'emblée, ce qui provoque l'admiration et le respect, ce sont des qualités d'apparence et de surface. Aussi, l'orgueil, la fierté, l'honneur sont-ils plus rares que la vanité, qui tend à capter le jugement de mérite personnel par des signes trompeurs, mais immédiatement saisissables, en comptant bien que l'illusion ne sera pas percée à jour*[510]*. »*

Tout comme la noblesse avait instauré des codes pour se distinguer de la masse et pérenniser sa légitimité sur le peuple[511], la **bourgeoisie**

---

508 Genèse 1:28

509 Daumier | 17 février 1879 | Critiques, choix et préface de Victor Barrucand | Bibliothèque Charpentier | Paris | 1917. Consultable sur Internet.

510 *La barrière et le niveau – Etude sociologique sur la bourgeoisie française moderne* | Edmond Goblot | PUF, le lien social, 1925.

511 Pour être noble, il faut avant tout avoir reçu soi-même ou d'un aïeul une marque de dignité élevant au rang de noble (un document, une terre, un blason) émanant d'un souverain en exercice.
Qui dit noblesse, dit appartenance à une lignée, référence à un ancêtre illustre ainsi qu'à une histoire. L'éducation aristocratique s'exprime dans une formule : « hériter, transmettre et s'adapter ».
Les valeurs théoriques de la noblesse sont l'honneur, la dignité et le rang, mais aussi le sens du service d'autrui, le goût de la performance physique et morale, la maîtrise de soi mais également l'incarnation de la supériorité du spirituel sur

qui prétend la supplanter se doit d'établir les normes par lesquelles on pourra l''identifier sans conteste en tant qu'élite et nouvelle classe dirigeante. Il lui faut donc promouvoir des signes d'identification-reconnaissance qui l'instaurent de façon visible et décisive dans son nouveau statut. D'où une ultime caractéristique du sérieux bourgeois : le primat de l'apparence et son langage fait de signes extérieurs destinés à renforcer sa crédibilité, son autorité, et donc à cautionner sa prétention à être la classe dominante :

« Or, rien n'est plus apparent que la richesse. Elle produit une sorte de grossissement de la personnalité : Ce sont les yeux d'autrui qui nous ruinent. Certaines dépenses dont on se passerait parfaitement, paraissent indispensables uniquement parce qu'elles se voient ; certaines économies qu'on supporterait sans grande privation, paraissent impossibles uniquement parce qu'elles se voient. On veut être bien logé, un peu sans doute pour être au large et confortablement installé, beaucoup plus pour avoir l'air d'un personnage. On veut avoir une cave bien garnie, un peu parce qu'on aime les vins de choix, beaucoup plus pour avoir le plaisir de montrer à ses amis qu'on en possède et qu'on a de quoi se les payer […] Porter un habit usé ou démodé, habiter une maison de peu d'apparence, dans un quartier où il y a des pauvres, se voir réduit dans un moment de gêne momentanée, à emprunter de l'argent, sont des maux redoutés surtout à cause de l'humiliation. ***On a plus honte de sa pauvreté que de ses vices****. C'est elle qu'on dissimule ; on rougit de ce qui la dénonce.*

L'une des choses qui trahissent le plus le manque de ressources, c'est la nécessité de travailler pour vivre. Il est plus distingué de se faire servir que de servir soi-même, d'être servi que de servir les autres ; rien n'est plus honorable que d'être rentier, de ne rien faire, de n'être même bon à rien, d'être inutile et de vivre du travail d'autrui ***: l'honneur c'est l'argent****.*

[…] ce grossissement de la personne par la richesse est plus ou moins exactement proportionnel à cette richesse ; il tend donc à

---

le temporel (en France, fille ainée de l'Eglise, les nobles se devraient d'en incarner la promesse par des actes).

former une gradation continue du plus pauvre au plus riche[512]**.** »



__ LES BONS BOURGEOIS : COUPLE ENDORMI __
DAUMIER DANS C*HARIVARI* DU 05/11/1846

On pourrait s'étonner de ce que le réalisme bourgeois se complaise de la sorte, dans un univers d'apparences et de faux-semblants, au détriment de l'Etre tangible. En réalité, tout cela est parfaitement raccord avec son idiosyncrasie dans la mesure où le domaine du paraître est un investissement fort rentable en termes de temps et d'énergie (et pour le bourgeois le temps c'est de l'argent) : plutôt que d'atteindre la chose, on se contente de produire l'image de la chose. L'apparence est donc un formidable accélérateur d'opportunités ; tant qu'elle fait consensus, il est

512 *La barrière et le niveau – Etude sociologique sur la bourgeoisie française moderne*

possible d'atteindre son but sans passer par le long détour de l'Etre. Quelle aubaine ! Alors travaillons à perpétuer le consensus, à le faire croître et embellir de sorte que l'apparence qui sert nos intérêts finisse toujours par s'imposer sur le réel.

Où mieux que dans l'échange économique dont le bourgeois est le champion, la morale en tant que probité, loyauté, honnêteté, garantes de la bonne marche des affaires, devraient-elle s'exercer ? Avoir l'air sérieux pour apparaître fiable. Renvoyez l'image d'un bon père, gérant sa famille comme ses affaires, avec poigne et détermination, et vous gagnerez grandement en crédit auprès de vos clients et de vos partenaires commerciaux. Investie d'un rôle purement utilitaire, la morale bourgeoise change intrinsèquement de nature ; elle n'est plus que savoir-vivre et bienséance.

Cent cinquante ans durant, ce sera le rôle principal de la bourgeoise que d'être la gardienne des bonnes mœurs ; bonne épouse et bonne mère. Ainsi placée au centre du décorum bourgeois, la femme est un attribut de choix dans la stratégie du paraître : les bourgeoises mettent en scène leur richesse en signes extérieurs (belles demeures, beaux intérieurs, beaux bijoux, beaux vêtements[513], etc.). Cantonnées au rôle de maîtresses de maison, elles administrent l'intérieur à la façon d'un général de brigade : encadrement du personnel de maison, distribution des tâches, organisation des achats, composition des menus, entretien du linge de maison, des vêtements et des souliers et bien sûr, éducation des enfants. Elles mettent un point d'honneur à ce que tout soit toujours parfait. Que ne dirait-on pas si tel n'était pas le cas ? L'opprobre en retomberait immédiatement et parfois irrémédiablement sur elle-même mais aussi sur l'entièreté de la famille et sur l'époux. Or, la femme bourgeoise se doit d'être un bon faire-valoir pour son mari. Elle doit le

513 La beauté et l'élégance féminines s'affichent comme des trophées. L'ostentation des parures, la chatoyance des habits de luxe de ces dames doit faire pendant à l'indispensable austérité de leurs époux à qui il est fait obligation, en toutes circonstances, de garder l'apparence du sérieux et de la gravité. Le vêtement étant, par excellence, la marque du bourgeois en représentation de lui-même : le costume masculin doit être sombre et austère afin d'incarner décence, sobriété et correction. C'est donc au vêtement féminin qu'il revient d'exhiber la richesse et l'opulence du mari.

représenter et le mettre en valeur par son rayonnement physique, par ses manières distinguées, par son esprit et, pourquoi pas, par sa culture ; toute son éducation tend vers cela. Une bonne maîtresse de maison pourra aussi savoir chanter et/ou jouer du piano pour distraire ses convives lors des indispensables soirées mondaines qu'il conviendra d'organiser pour exister sur le théâtre d'opérations des egos[514].

514 Dans *Un amour de Swann,* **Marcel Proust** brosse le portrait de Mme Verdurin, quintessence de bourgeoise, telle qu'elle règne en son royaume du paraître : *« Pour faire partie du "petit noyau", du "petit groupe", du "petit clan" des Verdurin, une condition était suffisante mais elle était nécessaire : il fallait adhérer tacitement à un credo dont un des articles était que le jeune pianiste, protégé par Mme Verdurin cette année-là et dont elle disait : "Ça ne devrait pas être permis de savoir jouer Wagner comme ça !", "enfonçait" à la fois Planté et Rubinstein et que le docteur Cottard avait plus de diagnostic que Potain. Toute "nouvelle recrue" à qui les Verdurin ne pouvaient pas persuader que les soirées des gens qui n'allaient pas chez eux étaient ennuyeuses comme la pluie, se voyait immédiatement exclue. Les femmes étant à cet égard plus rebelles que les hommes à déposer toute curiosité mondaine et l'envie de se renseigner par soi-même sur l'agrément des autres salons, et les Verdurin sentant d'autre part que cet esprit d'examen et ce démon de frivolité pouvait par contagion devenir fatal à l'orthodoxie de la petite église, ils avaient été amenés à rejeter successivement tous les « fidèles » du sexe féminin.*
En dehors de la jeune femme du docteur, ils étaient réduits presque uniquement cette année-là (bien que Mme Verdurin fût elle-même vertueuse et d'une respectable famille bourgeoise excessivement riche et entièrement obscure avec laquelle elle avait peu à peu cessé volontairement toute relation) à une personne presque du demi-monde, Mme de Crécy, que Mme Verdurin appelait par son petit nom, Odette, et déclarait être "un amour" et à la tante du pianiste, laquelle devait avoir tiré le cordon ; personnes ignorantes du monde et à la naïveté de qui il avait été si facile de faire accroire que la princesse de Sagan et la duchesse de Guermantes étaient obligées de payer des malheureux pour avoir du monde à leurs dîners, que si on leur avait offert de les faire inviter chez ces deux grandes dames, l'ancienne concierge et la cocotte eussent dédaigneusement refusé.
Les Verdurin n'invitaient pas à dîner : on avait chez eux "son couvert mis". Pour la soirée, il n'y avait pas de programme. Le jeune pianiste jouait, mais seulement si "ça lui chantait", car on ne forçait personne et comme disait M. Verdurin : "Tout pour les amis, vivent les camarades !" Si le pianiste voulait

La part de spectacle ici associée à la fortune comme édifice de légitimation de la domination bourgeoise est consubstantielle de toute entreprise de prédation des uns sur les autres. Puisqu'ils sont les plus beaux, puisqu'ils sont les plus riches, puisqu'ils sont les plus cultivés, les plus élégants et les plus raffinés, c'est donc qu'ils sont les meilleurs et que leurs succès et leurs richesses résultent uniquement de leurs mérites et de leurs talents. A contrario, si nous sommes pauvres, déclassés ; si nous trimons du soir au matin comme des bêtes de somme, notre vie durant, pour des salaires de misère ; si nous sommes crasseux, édentés, mal éduqués, etc., c'est que la nature a fait cela de nous ; des moins que rien, des inutiles, corvéables à merci et qu'il nous faut nous résigner à notre condition ainsi que l'admet la société et que nous l'enseigne monsieur le curé[515]. A cet égard, l'idéologie est, depuis toujours, une arme de domination d'une efficacité redoutable au service des puissants de tous ordres.

[Parenthèse :

Franz Kafka n'a cessé d'interroger (pour l'exorciser à défaut de s'en extraire), cet état de suggestion qu'il eut à connaître par son vécu

---

jouer la chevauchée de La Walkyrie ou le prélude de Tristan, Mme Verdurin protestait, non que cette musique lui déplût, mais au contraire parce qu'elle lui causait trop d'impression. "Alors vous tenez à ce que j'aie ma migraine ? Vous savez bien que c'est la même chose chaque fois qu'il joue ça. Je sais ce qui m'attend ! Demain quand je voudrai me lever, bonsoir, plus personne !" S'il ne jouait pas, on causait, et l'un des amis, le plus souvent leur peintre favori d'alors, "lâchait", comme disait M. Verdurin, « une grosse faribole qui faisait s'esclaffer tout le monde », Mme Verdurin surtout, à qui – tant elle avait l'habitude de prendre au propre les expressions figurées des émotions qu'elle éprouvait – le docteur Cottard (un jeune débutant à cette époque) dut un jour remettre sa mâchoire qu'elle avait décrochée pour avoir trop ri.
L'habit noir était défendu parce qu'on était entre "copains" et pour ne pas ressembler aux "ennuyeux" dont on se garait comme de la peste et qu'on n'invitait qu'aux grandes soirées, données le plus rarement possible et seulement si cela pouvait amuser le peintre ou faire connaître le musicien. Le reste du temps on se contentait de jouer des charades, de souper en costumes, mais entre soi, en ne mêlant aucun étranger au petit "noyau." »

515 C'est ainsi que **Proudhon** pourra accuser l'Eglise de s'être *« placée comme bonniche au service de la bourgeoisie la plus crasseusement conservatrice. »*

personnel dans les relations à son père ainsi que par l'observation attentive des rapports de domination que ce même père entretenait avec les employés de l'entreprise familiale[516]. C'est d'ailleurs en observant les injustices commises par son géniteur envers son personnel que **Kafka** prit conscience de celle dont il était lui-même victime ainsi qu'il lui en fait part : « *J'appris que tu pouvais être injuste ; en ce qui me concernait, je*

516 La totalité de l'œuvre de l'écrivain praguois est parcourue par la problématique de l'aliénation par laquelle l'homme est privé et/ou se prive lui-même (ici, il y a bien sûr une dialectique forte entre l'extérieur et l'intérieur, voir note suivante) de sa liberté pour entrer dans la soumission à l'égard d'une instance dominatrice. Ce sera le projet de **Kafka** que de chercher à élucider les mécanismes de la domination, dont il aura personnellement souffert à plusieurs titres, dans le rapport ambigu – à la fois admiratif et conflictuel – à son père, dans l'observation de la façon dont ce dernier se comportait durement avec ses employés tchèques puis au travers de son expérience professionnelle au sein de la compagnie d'assurance qui l'employait et où il fut confronté au traitement pénible et aux accidents du travail subis par les travailleurs. Pour **Kafka**, la littérature n'était donc en aucun cas un épanchement égotique par la forme et par le style mais bien plutôt un moyen d'introspection autant que d'exploration des arcanes profondes du monde visant la connaissance et la prise de conscience dans un but de transformation personnelle et interpersonnelle. Profondément affecté intellectuellement autant qu'affectivement et moralement par le sort des employés tchèques de son père, **Kafka** se range du côté de ces « opprimés » ainsi qu'il en informe lui-même son père dans un courrier de novembre 1919 (Voir *Lettre à son père*, dans *« Franz Kafka, Œuvres complètes »)* qu'il ne lui adressa finalement jamais. Dans un processus de projection-transfert analogique, la sensibilité du jeune homme le pousse à s'identifier symboliquement au travailleur opprimé et à se sentir solidaire de son triste sort. Comme on le sait, dans sa jeunesse, **Kafka** revendiqua des sympathies socialistes prononcées, n'hésitant pas à s'afficher un œillet rouge à la boutonnière. Finalement, prendre le parti des travailleurs opprimés n'était-ce pas défendre sa propre cause face à l'oppression paternel ? *(« C'est pourquoi j'appartenais nécessairement au parti du personnel, auquel je me rattachais d'ailleurs de toute façon en raison de mon caractère craintif qui, en soi déjà, m'empêchait de comprendre qu'on pût ainsi injurier les gens et qui, ne fût-ce que dans le souci de ma propre sécurité, m'inspirait le désir de réconcilier le personnel – lequel, à mon sens, devait être effroyablement irrité – avec toi et avec toute notre famille »)*.
Kafka est d'ailleurs parfaitement lucide sur ce point quand il fait savoir à son père que le magasin *« me rappelait trop ma propre situation à ton égard. »*

ne l'aurais pas remarqué de sitôt, trop de culpabilité s'était amassée en moi, qui te donnait raison ».

Les scènes angoissantes, oppressantes, aliénantes, souvent humiliantes qui parcourent ses écrits, le sont d'autant plus que les opprimés semblent implacablement poussés à perpétuer docilement, jusqu'à l'absurde, le cadre de leur domination, parfois sans même le vouloir ni le savoir. La soumission avec laquelle les employés et ouvriers (qu'il côtoie au quotidien humiliés, maltraités, blessés, estropiés pour certains, acceptent leur sort, est une profonde source d'étonnement et de questionnement pour **Kafka** ainsi qu'il en fait part à son ami Max Brod.

Quelle est cette force souterraine ; en quoi consistent ces implacables mécanismes capables de générer un envoutement tel que la « victime » acquiesce, accompagne et anticipe même parfois au pouvoir arbitraire, absolu, oppressif de son « tyran », intégrant la ferme certitude de sa propre culpabilité, de sa nullité et de son incapacité crasse à gérer sa vie personnelle selon des convictions qui seraient siennes, le tout débouchant sur une tendance à s'auto-punir et s'auto-mutiler de sorte que sa déchéance assumée soit inscrite sur le corps lui-même et donc visible par tous dans un geste incontestablement nourri de sado-masochisme[517] ?

---

517 Sous cet angle (celui par lequel le dominé valide intérieurement son illégitimité et sa nullité au point d'être authentiquement convaincu de mériter son misérable sort), la question de la domination ne semble pas pouvoir se résumer dans une simple opposition manichéenne entre bons et méchants, tout spécialement à travers le constat que certains dominés devancent, de leur propre chef, tous les désirs du dominant et vont même jusqu'à s'auto-punir pour satisfaire par anticipation la sanction du dominant. On verra dans *Le Procès* de **Kafka** une remarquable illustration de cet état mental ; le principal protagoniste du roman, Joseph K., étant littéralement « arrêté » (de vivre) par des sentiments de culpabilité symbolisés par l'ensemble des rouages policiers et judiciaires dans lesquels il convient de voir les éléments fictionnels d'un procès qui se joue en réalité en **Kafka** lui-même.
En définitive, les observations de **Kafka** – autopunition, anticipation des désirs du dominant, servilité et fascination admirative pour celui-ci – rejoignent les propos d'**Étienne de La Boétie** dans son célèbre ouvrage *Discours de la servitude volontaire* dont ils sont une illustration à l'époque moderne, ce qui donne à ce phénomène un caractère intemporel (à tout le moins depuis que le

Dans sa recherche pour débusquer les causes de ce phénomène symptomatique, **Kafka** dispose d'un matériau de premier choix, à savoir sa propre personne. Avec la dose de courage, d'honnêteté et de détermination dont il dispose[518], le voilà engagé, tel un spéléologue des

---

monde connaît la division en classes), une dimension archétypale propre au mouvement de la vie vers le Bas.
Si **Kafka** parle, à ce propos, d'« ensorcellement » des dominés par les dominants, comme le fit **La Boétie** avant lui, c'est pourtant avec la ferme intention d'en mettre à jour les ressorts et d'en donner une explication rationnelle.

518 Parce que, au-delà de la bonne volonté, ces dispositions morales buttent sur des limites ; celles de l'inconscient de l'Inconscient. Si les efforts mis en œuvre ici par **Kafka** ne manquent pas, au premier abord, de susciter la sympathie que l'on croit devoir au faible par rapport au fort, il nous est néanmoins fait obligation, dans ces pages, de refuser tout habillage sentimentaliste ou romantique d'une réalité complexe-contradictoire afin d'en dévoiler les soubassements profonds énergétiques-spirituels car seule *« la vérité vous rendra libre »* (Jean 8:31). On découvre alors que les choses pourraient être moins simples qu'il n'y paraît dans la dialectique perverse du bourreau et de la victime
Dans cet exercice, nous nous plaçons sous l'égide de l' « instance connaissante » la plus puissante qui soit, à savoir la lumière du Christ telle qu'elle révèle toute chose dans sa vérité vraie car il est dit : *« Qu'as-tu à regarder la paille dans l'œil de ton frère, alors que la poutre qui est dans ton œil à toi, tu ne la remarques pas ? Comment peux-tu dire à ton frère : "Frère, laisse-moi enlever la paille qui est dans ton œil", alors que toi-même ne vois pas la poutre qui est dans le tien ? Hypocrite ! Enlève d'abord la poutre de ton œil ; alors tu verras clair pour enlever la paille qui est dans l'œil de ton frère. »* (Luc 6:41-45). Que les choses soient claires : ce commandement issu de la Loi ne dédouane en aucun cas le bourreau de sa propre culpabilité par laquelle il sera jugé (A lui, la Loi s'adresse à travers ce commandement : *« Toutes les choses donc que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-les-leur, vous aussi, de même ; car c'est là la loi et les prophètes. »* (Matthieu 7:12. Voir aussi Matthieu 22:39, Luc 6:31, Luc 10:27). Celui-ci lui est également adressé : *« Et le roi leur répondra : Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites. »* (Matthieu 25:40), mais il rend à chacun la part qui lui revient au regard de la Loi de création spirituelle : *« ce que tu sèmes, tu le récolteras. »* qui, dans le cas présent, s'exprime par le biais de la loi d'assemblement magnétique ou loi de correspondance spirituelle.

Ainsi, concernant **Franz Kafka** (et seulement lui puisqu'il est question à cet instant de sa **loi personnelle** ; celle qu'il a édifiée au long de cette incarnation mais éventuellement aussi lors d'incarnations antérieures, par l'usage qu'il aura fait des énergies divines reçues, soit vers le Bas = soumission-renoncement, soit vers le Haut = libération-élévation-accomplissement), une prise en compte plus objective du contexte de sa non-vie dans l'Etre telle qu'il nous la révèle tout spécialement dans sa *Lettre au père*, nous laisse entrevoir la part de responsabilité spirituelle qui lui revient dans le contexte de sa soumission.
Cette part de responsabilité qui consiste dans un désordre au regard des Lois de la vie en Dieu, se révèle plus spécifiquement dans les difficultés qu'il éprouve à établir une relation avec les femmes autrement que sur le mode platonique-pathologique ainsi que le révèle sans détour le contenu de la missive qu'il adresse à son père en novembre 1919 (il est alors âgé de 36 ans) et dans laquelle il est question de Julie Wohryzeck, aussi bien que dans ses lettres antérieures à Felice, la Berlinoise. Après deux tentatives de mariage avortées, **F. Kafka** veut épouser la jeune Julie. Pour son malheur, son père désapprouvant cette union et lui-même n'ayant ni la force ni le courage de s'opposer au diktat paternel, il rompt ses fiançailles non sans se répandre en reproches envers son géniteur dans ladite lettre. Au-delà du chapelet de récriminations envers ce père peu amène, il est vrai, en sa posture de tyran domestique, que nous révèle le contenu de ce courrier ?
C'est au cœur du triangle œdipien père-mère-fils que se niche la clé de compréhension énergétique-spirituelle du complexe névrotique kafkaïen et de l'impossibilité qui en découle de construire une relation à la femme réelle (les principaux ouvrages de **Kafka** résultent de ses ruptures ; celle avec Milena produira *Le château* et sa rupture avec Felice inspirera *Le verdict* et *Le procès* alors que sa rencontre finale avec Dora Diamant-Dymant lui inspirera, plus tard, un texte connu sous le titre *Des figures*. En voici les termes schématiquement posés :
Tout part de la relation au père comme incarnation de la loi symbolique et des enjeux de filiation par lesquels un être non accompli (enfant-adolescent, énergétiquement dépendant des adultes pour sa survie, généralement il s'agit de ses parents), a l'obligation de se construire pour devenir un être parfaitement autonome à partir des énergies puisées en lui-même. C'est en cela que consiste, pour le petit d'homme (comme pour le petit animal, au demeurant) le fait d'accéder au statut d'adulte et cela passe, pour lui, par le fait de s'assumer économiquement, socialement, affectivement et sexuellement.
Cette étape du développement humain est dans l'ordre des choses de la communauté organique, de la nature et du cosmos spirituel ainsi que l'exprime ce commandement *« C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair. »* (Genèse 2:24).

Selon la formule de Jacques Salomé, psychosociologue et écrivain français : *« Grandir c'est apprendre à se séparer en restant entier. » (Le Courage d'être soi,* chez Pocket Editeur). Si ce processus d'ontogenèse biologique et psychologique est un cheminement fait de petits pas quotidiens, il connait néanmoins deux moments décisifs qui sont :

_ l'expulsion de la matrice intra-utérine avec séparation physique du corps de la mère à la naissance

_ l'arrachement au cocon protecteur familial pour vivre sa propre vie d'adulte et fonder à son tour une famille dans le cadre du renouvellement des générations.

Or, concernant ce deuxième moment de rupture auquel l'enfant puis l'adolescent se prépare en se construisant comme être autonome, la lettre au père de **Kafka**, nous révèle l'incapacité de ce dernier à mener à bien son « travail d'adolescence » grâce auquel il aurait posé les marches d'un advenir en nom propre, moyennant le fait de rompre progressivement avec ses identifications infantiles pour investir de nouveaux objets (par exemple, passage de la mère, premier objet d'amour idéalisé, à la femme réelle ouvrant la possibilité d'assumer sa sexualité sous le primat du génital).

Le Surmoi paternel intégré par Kafka s'impose comme une figure terrifiante et despotique potentiellement destructrice comme il l'écrit lui-même : « *Nous étions si différents et si dangereux l'un pour l'autre du fait de cette différence que […] l'on aurait pu supposer que tu allais me réduire en poussière et qu'il ne resterait rien de moi* » ; « *Telle était l'impression de l'enfant* : *on avait conservé la vie par l'effet de ta grâce et on continuait à la porter comme un présent immérité.* »

Pourtant, malgré la tyrannie – réelle pour une part, fantasmée pour une autre – que lui impose son père, **Kafka** persistera presque jusqu'à la fin à l'élever au rang d'idole. Dès lors, la question qu'il nous faut poser est la suivante : quel est donc ce pouvoir mystérieux, cette force invisible, qui rend ce père tout puissant, inattaquable, indétrônable dans le monde de représentation de **F. Kafka** ? De quoi ce dernier est-il finalement prisonnier ? Il n'y a qu'une réponse possible à cette question : en dernière instance, il n'est victime que de lui-même ou plus exactement, des programmations illégitimes inscrites par lui dans son âme et, par extension, dans son psychisme.

Il n'existe que deux façons d'envisager nos relations aux autres, proches ou éloignés :

→ soit vers le Haut, en large conformité avec la Loi du divin,

→ soit vers le Bas, en accord avec les principes qui fondent le monde édifié par l'Adversaire.

On reconnait la première option à ce qu'on y puise l'énergie à la Source de la vie et que celle-ci circule de l'un vers l'autre, de façon légitime, entre frères et sœurs en Esprit, selon les principes du don et du contre-don. Cela rend lucide,

cela rend perspicace, cela rend fort. Dans le second cas, par contre, l'énergie ne provient pas de la source désintéressée mais d'une source annexe non légitime, à savoir d'un tiers (individu(s), réseau(x) de pouvoir-influence, champ(s)-égrégore(s) énergétique(s) perverti(s)). Dans le premier cas, le sujet autonome accompli les actes de sa vie à partir de lui-même par la mobilisation de ses talents et capacités. Dans le second cas, le sujet se place sous la dépendance d'une volonté-énergie qui lui est extérieure. C'est précisément la problématique morbide illustrée par **F. Kafka.**

Comme tous les garçons, **F. Kafka** se doit de « tuer » symboliquement le père afin de pouvoir prendre sa place dans sa propre vie. Ainsi doit-il en quelque sorte devenir son propre père et s'engendrer à la vie d'adulte par une série d'actes symboliques en forme de sacrifices d'un côté et de conquête de soi-même de l'autre (les ouvrages à caractère biographique d'**Alain Soral** évoquent ainsi la conquête symbolique et pratique de son autonomie par un jeune garçon puis un jeune homme face à un père lui aussi autoritaire. Là où **F. Kafka** restera toute sa vie la chose de son père (et de sa mère), le jeune **A. Soral** fera preuve d'une force intérieure spectaculaire pour s'affirmer virilement face à la figure d'autorité. Le contexte et l'époque ne sauraient expliquer une telle différence de comportement. C'est dans l'âme de l'un et l'autre de ces jeunes garçons d'alors que réside la cause de ce qui conduira le premier à la complaisance sado-masochiste sublimée par l'écriture alors que l'autre s'engagera sur la voie d'une vie humaine héroïque.
[Note : Les essais visant à faire de **Kafka** soit un philosophe de l'absurde, soit un pré-existentialiste, soit un socialiste marxiste, soit un critique du communisme, sont de pures spéculations intellectuelles. La vérité de l'œuvre est sans doute beaucoup moins spectaculaire, beaucoup plus prosaïque en somme et repose simplement sur « une lecture juive de **Kafka** », à commencer par l'explication de son prénom « Franz » qui lui fut attribué en signe de reconnaissance et d'hommage à l'empereur François-Joseph, émancipateur des juifs austro-hongrois, en 1848. Les névroses kakfkaïennes ne seraient alors que la manifestation d'un terrible conflit intérieur opposant deux aspects de sa personnalité ; « l'identité assimilée » incarnée par son père et « l'identité juive » incarnée par sa mère, celle-ci ayant toujours été étouffée par la première. Finalement, après avoir penché du côté assimilé en se donnant un vernis socialiste universaliste, Kafka semblera résoudre sa problématique en choisissant définitivement le côté juif de lui-même, dans la dernière partie de sa vie, ce qui lui permettra également d'accéder enfin à la femme... juive.]

Parallèlement, cela passe par le fait d'abandonner le statut d'enfant et les avantages énergétiques associés à ce statut. Il s'agit d'une réalité anthropologique universelle majeure parfaitement illustrée par l'étude des initiations

tribales ou rites de passage décrits par de nombreux ethnologues, ces rites permettant aux jeunes gens d'accéder au statut d'adulte et de prendre place à part entière au sein du groupe, de façon rituelle et encadrée par la tradition. Concernant l'univers culturel occidental, nous n'hésiterons pas à rapprocher ces pratiques de l'initiation spirituelle que présente le christianisme dans la mesure où celui-ci suppose une transformation que le Nouveau Testament interprète parfois comme un devenir adulte. Ainsi les impétrants sur le chemin de la rédemption sont-ils souvent comparés à des « petits enfants » appelés à grandir par l'accomplissement *(« Frères, quand je me suis adressé à vous, je n'ai pas pu vous parler comme à des spirituels, mais comme à des êtres seulement charnels, comme à des petits enfants dans le Christ. »* et *« Pourtant, c'est bien de sagesse que nous parlons devant ceux qui sont adultes dans la foi, mais ce n'est pas la sagesse de ce monde, la sagesse de ceux qui dirigent ce monde et qui vont à leur destruction. »* (Respectivement première lettre de Paul de Tarse aux Corinthiens 3:1 et 2:6.)

L'analogie enfant-adulte se poursuit dans la lettre de Paul aux Hébreux de façon très audacieuse : *« Depuis le temps, vous devriez être capables d'enseigner mais, de nouveau, vous avez besoin qu'on vous enseigne les tout premiers éléments des paroles de Dieu ; vous en êtes au point d'avoir besoin de lait, et non de nourriture solide. Celui qui est encore nourri de lait ne comprend rien à la parole de justice : ce n'est qu'un petit enfant. Aux adultes, la nourriture solide, eux qui, par la pratique, ont des sens exercés au discernement du bien et du mal. »* (Hébreux 5 :12-14) et au chapitre suivant : *« Dès lors, laissons de côté l'enseignement élémentaire sur le Christ, élevons-nous à la perfection d'adultes, au lieu de poser une nouvelle fois les fondements, à savoir : conversion avec rejet des œuvres mortes et foi en Dieu… »* (Hébreux 6 :1) de sorte que celui qui s'engage dans la succession du Christ accède à la plénitude de lui-même , à l'état d'adulte : *« jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à l'unité dans la foi et la pleine connaissance du Fils de Dieu, à l'état de l'Homme parfait (grec = teleion = homme achevé), à la stature du Christ dans sa plénitude. Alors, nous ne serons plus comme des petits enfants, nous laissant secouer et mener à la dérive par tous les courants d'idées, au gré des hommes qui emploient la ruse pour nous entraîner dans l'erreur. Au contraire, en vivant dans la vérité de l'amour, nous grandirons pour nous élever en tout jusqu'à celui qui est la Tête, le Christ. »* (« lettre de Paul aux Éphésiens » 4:13-15)

En acquérant le statut d'adulte, le fils devient l'égal de son père au sein de la communauté des hommes, accédant à son tour au pouvoir de prendre femme et de fonder une famille. C'est à ce niveau que se situe le problème **Kafka** car incapable de rompre avec son père, de choisir, en lui, entre l'homme et l'enfant.

Apparemment, son père attend de lui qu'il se hisse à sa hauteur ! En réalité, imbu de la fierté extrême d'avoir économiquement et socialement réussi, il ne juge personne digne de l'égaler, et surtout pas son fils Franz. Autant le père est viril, fort, audacieux, entreprenant, doué, volontaire, autant son fils est faible, anxieux, hésitant, tourmenté. En réalité, sur le terrain de la réussite matérielle où il a choisi de placer la concurrence œdipienne avec son fils, le père entend rester seul. Dès lors, le combat entre les mâles est par trop inégal : l'un est beaucoup plus fort que l'autre dans la lutte symbolique et pratique pour s'assurer les faveurs la femelle (la mère) et c'est d'autant plus vrai que le fils accepte de se battre sur le terrain du père, avec les armes et selon les règles que celui-ci a défini. Concrètement, le mâle dominant interdit l'accès aux femmes à sa progéniture.



D'ailleurs, cet accès lui est doublement fermé ; sur le versant paternel, nous venons de le voir, mais aussi sur le versant maternel puisque la mère de Franz, totalement subjuguée par son époux, renvoie constamment ses enfants à la toute-puissance de celui-ci qu'elle glorifie à tous propos, le tenant pour un être d'exception. Certes, la mère tient son rôle de consolatrice mais toujours dans les limites posées par le père et selon ses codes, de sorte qu'elle ramène immuablement le jeune Franz dans le giron de ce tyran domestique à qui elle voue une dévotion sans égale, s'offrant à son emprise physique et psychique, dans un rapport de jouissance érotique qu'elle ne cesse de vouloir élargir ses enfants.

Bien sûr, quand la mère valide de la sorte, en paroles et en actes, la position souveraine de son époux, c'est aussi parce que cela la conforte dans son propre statut à l'égard de ses enfants. En somme, elle trouve un double intérêt énergétique - dans sa relation à l'époux et dans sa relation aux enfants -, à maintenir le petit Franz sous la domination de son père. **Kafka** finira par

entrevoir le jeu pervers de sa mère – aimable geôlière, certes inconsciente mais néanmoins fort dévouée à la tâche – puisqu'il écrira (à tort dans la mesure où la principale responsabilité lui revient, même si la mère a bien joué le rôle qu'il lui prête) que c'est à cause d'elle qu'il ne sera jamais parvenu à s'échapper de sa prison dorée.
Dans ces conditions, le jeune Franz n'ayant nulle part où se réfugier dans la sphère familiale, pour échapper à la présence terrifiante de son père, devra soit se soumettre, soit se démettre (de sa situation d'enfant obéissant et soumis). Sa vie durant, c'est la première option qui aura ses faveurs, le projet de s'évader par l'écriture n'étant finalement qu'un alibi l'autorisant à rester dans « le château » pour continuer à y jouir des avantages incontestables induits par cette situation tant sur le plan matériel qu'affectif sur le mode masochiste-incestueux puisqu'en effet, on ne se laisse pas abaisser, moquer, ignorer (son père prenant plaisir à parler de lui avec sa femme en sa présence comme s'il n'était pas là) de la sorte sans une certaine délectation morbide.
Placé en situation de dépendance extrême à l'égard de son père, le jeune Franz frise en permanence l'inceste homosexuel. Incapable de se mesurer à son géniteur, en l'affrontant et/ou en le quittant pour exister dans la vérité de lui-même. Il est toujours resté dans une situation d'infériorité à son endroit, d'impuissance, choisissant de subir passivement plutôt que d'agir virilement. Une position soumise, homosexuelle. En somme, une position féminine.
Après le décès de sa mère, Franz prend symboliquement sa place auprès de son père, allant jusqu'à se définir comme un Löwy, selon le nom de sa mère, alors que son père dans son inébranlable volonté de conquérant reste un **Kafka**.
De fait, la plus grande partie de sa vie, Franz sera resté un enfant (n'est-ce pas le cas de tant de tant de modernes ?). Conçu et engendré dans l'utérus maternel, il aura vécu par la suite en parasite énergétique dans le ventre paternel, la cavité matricielle incarnée par la réussite matérielle générée par le père. Ainsi, toute sa vie, Franz aura vécu vers le Bas, en négation de lui-même, dans l'espace matériel-psychique matriciel construit par le père. Dans cet abri, dans ce ventre-château, il aura connu la chaleur et la sécurité d'une prison dorée au prix de sa liberté et de sa vie vraie sacrifiée sur l'autel de son courage. La culpabilité et la honte qu'en ressentit **Franz Kafka** est à l'origine de l'œuvre que l'on sait ; formidable témoignage d'impuissance détournée dans la forme littéraire.
Le changement intervenu dans la dernière année de sa vie, caractérisé par la rencontre avec Dora Diamant (ou Dymant : le nom n'est pas attesté à 100%) et le rapprochement avec les cercles judaïques, ne doit pas être considéré comme une véritable libération mais plutôt comme une perpétuation de sa fixation infantile et sa transposition du ventre paternel vers le ventre commu-

profondeurs, dans l'exhumation des structures psychiques édifiées par ses soins pour gérer le conflit intérieur que génère tout à la fois l'amour-détestation qu'il voue à son père. Désireux (dans les limites de sa névrose) d'élucider ce mystère de la domination-culpabilisation-dévalorisation de soi il n'a de cesse de vouloir débusquer et déchiffrer, partout où il peut les observer, les formes et modalités d'action-réaction que semblent nourrir les dominés à l'endroit des dominants, dans une démarche quasi sociologique visant à isoler les invariants à l'œuvre dans les rapports de domination, qu'ils soient s'exercent à échelle interpersonnelle ou dans un cadre politique à l'encontre d'un groupe ou d'une communauté. Son objectif : percer à jour la contribution que les opprimés apportent à leur propre domination quand celle-ci n'est pas fondée sur la contrainte physique mais plutôt sur le recours à l'idéologie et/ou à la séduction. Pour lui, c'est bien parce que les puissants ont toujours eu le monopole de la production idéologique leur permettant d'imposer aux opprimés leur représentation inégalitaire du monde comme un fait de nature, que ces derniers sont portés à accepter leurs conditions d'existence avec fatalité et considèrent comme parfaitement vain et illusoire de s'y opposer (comme le conçoit l'opinion générale et comme l'explique chaque semaine le prêtre ou le pasteur, lors de l'office dominical). En définitive, ce cadre mental dans lequel on les élève et qu'on leur apprend à respecter, définit pour eux les limites du champ des

---

nautaire juif. En définitive, on peut se demander combien de **Kafka** notre sinistre époque a-t-elle engendrée, le talent en moins ?
A cela, nous continuons d'opposer l'exemple radical d'**Alain Soral** : *« C'était pas un gentil mon père, pas un rigolo. Un père à l'ancienne, j'aimerais dire "dur mais juste", mais à la vérité un faux dur, et injuste. A part me cogner dessus, tout ce qu'il savait faire c'était taper du pognon à ses proches […] Fils à papa élevé au bord d'un lac par des libéraux, j'ai du mal à comprendre, lui qui avait tout eu… qu'il ait été si dur avec ses gosses. Une attitude étrange faite de cruauté et de violence sadique vraiment injustifiable. Enfin… c'est quand même grâce à lui si je suis devenu un homme, l'envie de le tuer m'a tenu […] Brutalité du père, délation de la mère…élevé dans cette double angoisse de la violence et de l'abandon, depuis lors je n'ai fait que rechercher la peur, pour l'affronter en homme, la défier. Un combat solitaire et discret, éprouvant, dans l'espoir de la dominer et de la voir disparaître enfin. Jusqu'à présent, j'avoue, j'ai chaque fois échoué, mais je continue sans me décourager… »* (*Chute !* │ Editions Blanche)

possibles au sein duquel ils s'autorisent à concevoir leur destin mais pas au-delà. Dans cet esprit, **Kafka** insiste sur le rôle central de la croyance en la légitimité du pouvoir, en sa force et sa toute-puissance, comme fondement de son existence et de sa perpétuation. Il observe comment la simple apparition d'un emblème de pouvoir ou d'une marque de prestige social déclenche immanquablement un comportement de déférence, d'attirance et/ou de soumission parmi les petites gens. Ainsi qu'il en fait l'expérience paradoxale avec lui-même, la subordination au pouvoir et à l'autorité, fussent-ils tyranniques et injustes, loin de susciter l'aversion, le rejet ou la révolte, provoque bien plus souvent le résultat inverse. En réalité, constate-t-il, le prestige lié à l'autorité renferme un puissant potentiel d'attraction et de séduction sur les personnes en situation d'assujettissement – généralement d'extraction plutôt modeste –, quand elles y sont personnellement confrontées. Ainsi, par exemple, le simple fait de pouvoir revendiquer un lien quelconque, même très éloigné, avec une personne de haut rang dans la hiérarchie sociale du pouvoir, de la richesse ou de la notoriété, peut procurer, par ricochet, un sentiment de valorisation de soi-même, totalement illusoire au demeurant[519].
Fin de la parenthèse]

« La culture, devenue intégralement marchandise,
doit aussi devenir la marchandise vedette de la société spectaculaire. »
La Société du spectacle | **Guy Debord** | 1967

La position réelle du bourgeois est donc toujours bien plus que sa

519 Imaginer qu'une part, même infime, de prestige puisse ruisseler d'une tierce personne vers soi-même par simple proximité-capillarité réelle ou supposée, est un mécanisme de défense-revalorisation bien connu en psychologie. Il s'agit, de la sorte, de s'attribuer des compétences, des qualités dont on ne dispose pas dans le but de rehausser l'image que l'on a de soi-même ou que l'on souhaite donner à l'extérieur. Cela est fort dangereux puisqu'il s'agit d'une illusion sans rapport avec la réalité ; une forme d'auto-enchantement, d'auto-envoûtement qui ne change absolument rien à la réalité de ce que nous sommes et qui nous détourne de l'effort indispensable qu'il convient d'accomplir par la conscience et par l'action, pour nous élever dans le sens de la réalisation et de l'épanouissement de nous-même.

réussite économique et que la fortune qui en découle : elle consiste dans une captation de capital sous toutes ses formes, le capital symbolique n'étant pas le moindre. Le monde bourgeois est donc aussi une formidable accumulation de représentation auquel **Guy Debord** a donné le nom de « **Spectacle** ». La relation entre l'homme et la femme, le mari et son épouse, le père, la mère et leurs enfants participent bien sûr de cette mise en scène sur le versant vide du non-être bourgeois.

Le caractère fallacieux de la respectabilité et du sérieux bourgeois a été immédiatement perçu et dénoncé par les esprits les plus acérés du temps. **Flaubert** écrit :

« J'appelle bourgeois tout ce qui pense bassement.[520]», précisant « *Ce qui me soutient, c'est l'indignation que me procure la bêtise du bourgeois*[521] *!* »

Quant à ***Huysmans***, il fait de la bourgeoise un portrait au vitriol :

« Plus scélérate, plus vile que la noblesse dépouillée et que le clergé déchu, la ***bourgeoisie*** *leur empruntait leur ostentation frivole, leur jactance caduque, qu'elle dégradait par son manque de savoir-vivre, leur volait leurs défauts qu'elle convertissait en d'hypocrites vices ; et, autoritaire et sournoise, basse et couarde, elle mitraillait sans pitié son éternelle et nécessaire dupe, la populace, qu'elle avait elle-même démuselée et apostée pour sauter à la gorge des vieilles castes !*

[...] Une fois sa besogne terminée, la plèbe avait été, par mesure d'hygiène, saignée à blanc ; le bourgeois, rassuré, trônait, jovial, de par la force de son argent et la contagion de sa sottise. Le résultat de son avènement avait été l'écrasement de toute intelligence, la négation de toute probité, la mort de tout art [...] C'était le grand bagne de l'Amérique transporté sur notre continent ; c'était enfin l'immense, la profonde, l'incommensurable goujaterie du financier et du parvenu, rayonnant tel qu'un abject soleil, sur la ville idolâtre qui

520 *Lettre à Louise Colet* du 16 janvier 1852

521 *Lettre à Maurice Sand* du 19 août 1877

éjaculait, à plat ventre, d'impurs cantiques devant le tabernacle impie des banques[522] ! ».

A son tour, **Marx** va produire une critique radicale de **la bourgeoise**[523], et du **mariage bourgeois**[524], mais ne s'en tiendra pas à la superficie des seules considérations morales. En penseur de l'Etre, il va travailler à décrire l'univers bourgeois dans sa vérité ontologique au moyen d'une théorie unifiant-articulant le phénomène ; la lutte des classes, au noumène ; le **Capital**, sous l'angle historique des rapports de production vers le Bas et de leur corollaire, l'aliénation de l'homme. Par ce travail de

---

522 *A rebours* | Joris-Karl Huysmans | 1884

523 **Marx** condamne la bourgeoisie en des phrases restées célèbres : *« La bourgeoisie [...] partout où elle a conquis le pouvoir, a foulé aux pieds les relations féodales, patriarcales et idylliques. Tous les liens complexes et variés qui unissaient l'homme féodal à ses supérieurs naturels, elle les a brisés sans pitié pour ne laisser subsister d'autre lien, entre l'homme et l'homme, que le froid intérêt, les dures exigences du paiement au comptant. Elle a noyé les frissons sacrés de l'extase religieuse, de l'enthousiasme chevaleresque, de la sentimentalité naïve dans les eaux glacées du calcul égoïste. Elle a fait de la dignité personnelle une simple valeur d'échange ; elle a substitué aux nombreuses libertés, si chèrement conquises, l'unique et impitoyable liberté du commerce [...] La bourgeoisie a dépouillé de leur auréole toutes les activités qui passaient jusque-là pour vénérables et qu'on considérait avec un sain respect. Le médecin, le juriste, le prêtre, le poète, le savant, elle en a fait des salariés à ses gages. La bourgeoisie a déchiré un voile de sentimentalité qui recouvrait les situations de famille et les a réduites à n'être que de simples rapports d'argent... » (Le Manifeste du parti communiste* | 1848*)*

524 *« Le bourgeois débauché tourne le mariage et commet l'adultère en cachette […] : mais le mariage, la propriété, la famille restent intacts en théorie, parce qu'ils sont en pratique les fondements sur lesquels la bourgeoisie a édifié sa domination, parce qu'ils sont, dans leur forme bourgeoise, les conditions qui font que le bourgeois est bourgeois Ce rapport du bourgeois avec ses conditions d'existence reçoit une de ces formes générales dans la moralité bourgeoise. Il ne peut en somme être question de "la famille". Le bourgeois donne historiquement de la famille le caractère de la famille bourgeoise où l'ennui et l'argent constituent les liens, et dont fait également partie la désagrégation bourgeoise de la famille, malgré laquelle la famille même continue toujours à exister. A son existence malpropre correspond la sainte notion dans les formules officielles et l'hypocrisie générale. » (L'idéologie allemande)*

révélation, Marx vise la vérité ontologique de l'homme, de sorte que, la conscience de celui-ci épousant parfaitement le réel[525] (abolition du « séparé » par résolution-dépassement des contradictions internes au capitalisme), l'homme individuel-collectif puisse advenir à l'accomplissement-plénitude de lui-même, ce qui doit aussi s'incarner dans le fait que l'homme devienne pleinement homme et la femme pleinement femme.

Pour **Marx**, paradoxalement, c'est le développement du **Capitalisme** jusqu'à son expression, la plus aboutie, la plus authentique qui va créer les conditions de son dépassement dans l'être social comme dans l'être individuel. C'est cela qui, à ses yeux, constitue le caractère « *éminemment révolutionnaire* » de la bourgeoisie :

> *« La **bourgeoisie** ne peut exister sans révolutionner constamment les instruments de production, ce qui veut dire les conditions de la production, c'est-à-dire tous les rapports sociaux [...] Tous les rapports sociaux, traditionnels et figés, avec leur cortège de conceptions et d'idées antiques et vénérables, se dissolvent ; ceux qui les remplacent vieillissent avant d'avoir pu s'ossifier. Tout ce qui avait solidité et permanence s'en va en fumée, tout ce qui était sacré est profané, et les hommes sont forcés, enfin, d'envisager leurs conditions d'existence et leurs rapports réciproques avec des yeux désabusés. Poussée par le besoin de débouchés toujours nouveaux, la bourgeoisie envahit le globe entier. Il lui faut s'implanter partout, exploiter partout, établir partout des relations. Par l'exploitation du marché mondial, la bourgeoisie donne un caractère cosmopolite à la production et à la consommation de tous les pays. Au désespoir des réactionnaires, elle a enlevé à l'industrie sa base nationale. Les vieilles industries nationales ont été détruites et le sont encore tous les jours [...] Sous peine de mort, elle force toutes les nations à*

525 A propos du hiatus existant entre la conscience et le réel, soit l'idéologie, **Marx** écrit : *« Ma conscience universelle est seulement la figure théorique de ce dont la communauté réelle, l'être social est la figure vivante, alors qu'aujourd'hui la conscience universelle est une abstraction de la vie réelle qui se présente à cette dernière comme son ennemie. Par suite, l'activité de ma conscience universelle, en tant qu'activité, est aussi mon existence théorique en tant qu'être social. » (Manuscrits économico-philosophiques de 1844* désignés plus communément *Manuscrits de 1844)*

adopter le mode bourgeois de production ; elle les force à introduire chez elles ce qu'elle appelle civilisation, c'est-à-dire à devenir bourgeoises. En un mot, elle se façonne un monde à son image [...] La ***bourgeoisie*** *supprime de plus en plus l'émiettement des moyens de production, de la propriété et de la population. Elle a aggloméré la population, centralisé les moyens de production et concentré la propriété dans un petit nombre de mains. La conséquence fatale de ces changements a été la centralisation politique. Des provinces indépendantes, tout juste fédérées entre elles, ayant des intérêts, des lois, des gouvernements, des tarifs douaniers différents, ont été réunies en une seule nation, avec un seul gouvernement, une seule loi, un seul intérêt national de classe, derrière un seul cordon douanier... »*

Il faut voir l'exode massif des populations rurales vers les usines et les centres urbains, à la faveur de la révolution industrielle du XIXe siècle, comme une des conséquences de cette « révolution » capitaliste. En se constituant en classe lors de ce processus historique primordial, le monde ouvrier va également prendre progressivement ses distances idéologiques envers les cadres anthropologiques traditionnels véhiculés de génération en génération dans le monde paysan. La famille elle aussi va donc effectuer sa mue pour se mettre au diapason des temps nouveaux.

Si la pratique du mariage arrangé garde encore une certaine vigueur dans les campagnes, elle disparaît rapidement au sein du **prolétariat**. Néanmoins, le mariage y reste plus souvent guidé par des considérations raisonnables que par les exaltations de l'amour passion.

La littérature romanesque de la seconde moitié du XIXe siècle se fera un miroir impitoyable des mesquineries et hypocrisies de la **famille patriarcale bourgeoise** entre autorité du père et remise en cause de celle-ci. Ainsi, **Honoré de Balzac** (Le cycle de « **La comédie humaine** » qui met en scène un père Goriot bafoué et ruiné par ses filles, abandonné au seuil de la mort, sonne le glas d'une vision idéale de la famille en tant que creuset des solidarités premières). **Emile Zola** qui creuse le sillon tracé par Balzac avec le cycle des Rougon Macquart,

Guy de Maupassant, Flaubert, Baudelaire, Rimbaud et tant d'autres, seront tour à tour les observateurs implacables de la décomposition du monde ancien sous les coups de boutoir de la modernité capitaliste. Ici, la littérature fait œuvre politique et sociologique[526] dans la description et, par ricochet, dans la dénonciation de la violence et de la dépravation capitalistes telles qu'elles affectent les âmes et les corps.

Concernant la **famille moderne** dont ils assistent en direct à l'éclosion, dans le chaudron-utérus capitaliste, **Marx** et **Engels** nous livrent une analyse qui dévoile une part du rôle messianique qu'ils attribuent à la classe ouvrière :

---

526 **Marx** et **Engels** ont exprimé à plusieurs reprises leur admiration pour l'œuvre de Balzac. Dans ***Le Capital*** (livre III, chapitre I), **Marx** loue la description balzacienne de l'exploitation du paysan par son usurier et du mécanisme de l'usure : *« [**Balzac**] décrit avec une très grande justesse comment le petit paysan, afin de conserver la bienveillance de son usurier, exécute gratuitement pour lui toute sorte de travaux, sans se figurer par-là lui faire de cadeaux, parce que son propre travail ne lui impose pas de dépense proprement dite. L'usurier, de son côté, fait ainsi d'une pierre deux coups. Il s'épargne le versement d'un salaire et enveloppe de plus en plus étroitement dans les filets de l'usure le paysan ruiné progressivement parce qu'il délaisse le travail sur son propre champ. »*

Quant à **Engels**, voilà ce qu'il écrit dans une lettre d'avril 1888 à la romancière Margaret Harkness : *« J'ai plus appris [dans Balzac], même en ce qui concerne les détails économiques (par exemple la redistribution de la propriété réelle et personnelle après la révolution), que dans tous les livres des historiens, économistes, statisticiens, professionnels de l'époque, pris ensemble. Sans doute, en politique, Balzac était légitimiste ; sa grande œuvre est une élégie perpétuelle qui déplore la décomposition irrémédiable de la haute société ; toutes ses sympathies vont à la classe condamnée à disparaître. Mais malgré tout cela, sa satire n'est jamais plus tranchante, son ironie plus amère que quand il fait précisément agir les aristocrates, ces hommes et ces femmes pour lesquels il ressentait une si profonde sympathie. […] Que **Balzac** ait été forcé d'aller à l'encontre de ses propres sympathies de classe et de ses préjugés politiques, qu'il ait vu l'inéluctabilité de la fin de ses aristocrates chéris et qu'il les ait décrits comme ne méritant pas un meilleur sort ; qu'il n'ait vu les vrais hommes de l'avenir que là seulement où l'on pouvait les trouver à l'époque, cela, je le considère comme un des plus grands triomphes du réalisme et l'une des caractéristiques les plus marquantes du vieux **Balzac**. »*

*« La **famille** conjugale moderne est fondée sur l'esclavage domestique, avoué ou voilé, de la femme, et la société moderne est une masse qui se compose exclusivement de **familles** conjugales, comme d'autant de molécules. De nos jours, l'homme, dans la grande majorité des cas, doit être le soutien de la **famille** et doit la nourrir, au moins dans les classes possédantes ; et ceci lui donne une autorité souveraine qu'aucun privilège juridique n'a besoin d'appuyer. Dans la famille, l'homme est le bourgeois ; la femme joue le rôle du prolétariat […] le caractère particulier de la prédominance de l'homme sur la **femme** dans la **famille moderne**, ainsi que la nécessité et la manière d'établir une véritable égalité sociale des deux sexes, ne se montreront en pleine lumière qu'une fois que l'homme et la femme auront juridiquement des droits absolument égaux. On verra alors que l'affranchissement de la femme a pour condition première la rentrée de tout le sexe féminin dans l'industrie publique et que cette condition exige à son tour la suppression de la famille conjugale en tant qu'unité économique de la société[527]. »*

Il en va de la famille comme de toute chose ; le **capitalisme** est un lombric métaphysique qui ingère, assimile, transforme et restitue vers le Bas la matière humaine et spirituelle dès lors que celle-ci entre en contact avec son champ vibratoire, se laisse aspirer, digérer puis transformer ontologiquement par lui. **Karl Marx** nous propose une description qu'il veut scientifique, de ce phénomène appliqué, entre autres, au devenir de la **famille ouvrière** et à la place que la femme prolétaire est appelée à y tenir après que sa condition aura été radicalement transfigurée par la lutte des classes révolutionnaire :

*« […] la grande industrie, arrachant la femme à la maison, l'a envoyée sur le marché du travail et dans la fabrique, et qu'elle en fait assez souvent le soutien de la famille, toute base a été enlevée, dans la maison du prolétaire, à l'ultime vestige de la suprématie masculine – sauf, peut-être encore, un reste de la brutalité envers les femmes qui est entrée dans les mœurs avec l'introduction de la **monogamie**. Ainsi, la famille du prolétaire n'est plus **monogamique***

527 *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État,* en accès libre sur Internet.

au sens strict du terme, même s'il y a, de part et d'autre, l'amour le plus passionné et la fidélité la plus absolue, et malgré toutes les éventuelles bénédictions spirituelles et terrestres. C'est pourquoi les éternels compagnons de la ***monogamie*** *: l'hétaïrisme et l'adultère, ne jouent ici qu'un rôle toujours plus effacé ; la femme a effectivement reconquis le droit au divorce, et, si l'on ne peut pas se souffrir, on préfère se séparer. Bref, le* ***mariage prolétarien*** *est* ***monogamique*** *au sens étymologique du mot, mais point du tout au sens historique*[528]*. »*

La **famille ouvrière** envisagée comme une **propriété privée familiale** constituée en communauté de vie, serait donc appelée à entrer dans un processus de dissolution sous l'effet de sa confrontation au **Capital** et en réaction à celui-ci. Ce processus destructeur-entropique, aurait donc, paradoxalement une double implication positive :

→ pour la première fois dans l'histoire humaine, les femmes pourraient se développer, en tant qu'individu(e)s pleinement accomplis dans leur vérité de femmes. Ainsi, dans son œuvre maîtresse (Das Kapital), **Marx** pronostique-t-il la dissolution de la **famille ouvrière** : le **Capital**, dans son implacable logique d'accaparement, enrôlant femmes et enfants dans le monde du travail salarié, il transforme en profondeur les hiérarchies familiales telles qu'elles existaient antérieurement entre les sexes et les générations. Femmes et enfants disposant désormais des moyens de reproduire matériellement leur propre vie (force de travail), l'autorité paternelle se voit désormais partiellement contestée (les différences salariales continuant néanmoins à entretenir une hiérarchie relative à ce niveau) en tant qu'unique pourvoyeuse des ressources familiales.
De plus, en accédant au monde du travail, les femmes découvrent, au-delà de la sphère familiale, un nouvel univers de sociabilité centré sur la production et l'économie. Elles y font l'expérience d'une nouvelle forme de solidarité et d'échanges inter-humains par l'action collective et ses développements de conscience. Aussi **Marx** est-il amené à formuler ce constat :

528 Ibid.

« Or quelque effrayante et choquante qu'apparaisse la décomposition de l'ancienne institution familiale à l'intérieur du système capitaliste, la grande industrie n'en crée pas moins, en attribuant aux femmes, aux adolescents et aux enfants des deux sexes un rôle décisif dans des procès de production organisés socialement hors de la sphère domestique, la nouvelle base économique d'une forme supérieure de la famille et du rapport entre les sexes[529] *.»*

→ Pour **Marx** et **Engels**, c'est parce que la **famille conjugale** aura cessé d'être vécue comme une unité économique en relation avec le passage des moyens de production à la propriété collective universelle, que s'opèrera le dépassement du modèle familial bourgeois par l'avènement d'une culture-anthropologie prolétarienne faisant entrer la relation homme-femme dans un cercle qualitatif vertueux, permettant l'épanouissement des partenaires à part égale sous le signe du respect et de l'affection réciproques (= amour sexuel) que pourront se porter librement les époux ou partenaires[530] :

« L'amour sexuel ne peut être et n'est règle véritable des relations avec la femme que dans les classes opprimées, c'est-à-dire, de nos jours, dans le ***prolétariat****, que ces relations soient ou non officiellement sanctionnées. Mais c'est qu'ici tous les fondements de la* ***monogamie*** *classique sont sapées. Il ne s'y trouve aucune propriété, pour la conservation et la transmission de laquelle furent précisément instituées la* ***monogamie*** *et la suprématie de l'homme ; il y manque donc tout stimulant pour faire valoir la suprématie masculine […] Et par surcroît, depuis que la grande industrie, arrachant la femme à la maison, l'a envoyée sur le marché du travail et dans la fabrique, et qu'elle en a fait assez souvent le soutien de la*

---

529 *Le Capital / Livre 1*

530 L'ensemble de ces réflexions sont à resituer dans un contexte intellectuel où le mariage et la **famille monogame** étaient considérés comme des espaces intimes d'aliénation. Schopenhauer, Kierkegaard, Nietzsche en sont des adversaires résolus. Dans son contre-modèle à la société bourgeoise, le socialiste Fourier, propose en 1829 l'organisation de phalanstères structurés comme une grande famille au sein desquels la polygamie et le libertinage auraient d'autant plus libre cours qu'ils permettraient de décupler l'énergie au travail. Bien sûr, les enfants y seraient élevés par la communauté et non plus directement par les parents.

famille, toute base a été enlevée, dans la maison du prolétaire, à l'ultime vestige de la suprématie masculine – sauf, peut-être encore, un reste de la brutalité envers les femmes qui est entrée dans les mœurs avec l'introduction de la ***monogamie****.*

[…] si l'on reconnaît le fait que la famille est passée successivement par quatre formes et qu'elle se trouve actuellement sous une cinquième forme, la question qui se pose est de savoir si cette forme peut être durable pour l'avenir. L'unique réponse possible, c'est qu'elle doit progresser comme la société progresse, se transformer dans la mesure où se transforme la société, tout comme elle l'a fait jusqu'ici. Elle est le produit du système social et reflétera son ***État*** *de culture. Puisque la* ***famille monogamique*** *s'est améliorée depuis le début de la civilisation et très sensiblement dans les temps modernes, on peut à tout le moins supposer qu'elle est capable de perfectionnements nouveaux, jusqu'à ce que soit atteinte l'égalité des deux sexes. Si, dans un avenir lointain, la* ***famille monogamique*** *ne devait pas être en mesure de remplir les exigences de la société, il est impossible de prédire de quelle nature sera la famille qui lui succédera. »* (note : dans ce passage ***Engels*** reproduit directement un extrait du livre *La société archaïque* de Lewis Henry Morgan)

[…] La condition des hommes sera donc, en tout cas, profondément transformée. Mais celle des femmes, de toutes les femmes, subira, elle aussi, un important changement. Les moyens de production passant à la propriété commune, la ***famille conjugale*** *cesse d'être l'unité économique de la société****.*** *L'économie domestique privée se transforme en une industrie sociale. L'entretien et l'éducation des enfants deviennent une affaire publique ; la société prend également soin de tous les enfants, qu'ils soient légitimes ou naturels.*[531] *»*

Les mêmes mots
(ex. un homme dit à sa femme : je vous aime)
peuvent être vulgaires ou extraordinaires
selon la manière dont ils sont prononcés.
Et cette manière dépend de la profondeur de la région de l'être

531 *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* | **F. Engels.**

d'où ils procèdent, sans que la volonté y puisse rien.
Et, par un accord merveilleux, ils vont toucher, chez celui qui écoute,
la même région. Ainsi celui qui écoute peut discerner,
s'il a du discernement, ce que valent ces paroles.
La pesanteur et la grâce | **Simone Weil**

Le fait de croître dans le véritable respect du partenaire, de lui porter de l'attention et de l'écoute en continu, dans les grandes comme dans les petites choses, de partager en commun avec lui les responsabilités et les tâches afférentes à l'entretien de la famille, de lui prodiguer une affection profonde et unique de tous les instants, en sensations, pensées, paroles et actes ; tout cela sur lequel est construit concrètement l'amour puisqu'il n'y pas d'amour sans actes d'amour, ne pourra-t-il advenir **pleinement et universellement** dans le champ de l'histoire qu'avec l'abolition de la propriété privée et la mise en commun des moyens de production ainsi que par l'émergence qui s'ensuivra d'une l'humanité désaliénée car ayant fait l'union avec elle-même dans la conscience du Tout incluant le fait d'embrasser cette totalité dans l'Amour du Tout, soit par le communisme accompli ? C'est ce que postulent **Marx** et **Engels.**

Le **christianisme** qui lie le sort de l'un au sort de l'autre, ici-bas et au-delà, jusqu'au salut de la dernière âme pècheresse, semble pointer également dans cette direction (les premières communautés chrétiennes ne pratiquèrent-elles pas la mise en commun et le partage des biens ainsi que l'abolition de toutes les distinctions de race, de sexe et de statut) à ceci prêt qui n'est pas des moindres, que l'enseignement chrétien ne limite pas ce combat contre l'**Adversaire** au seul champ matériel mais l'envisage avant tout sous l'angle spirituel-divin qui pose la vie éternelle de l'âme comme le véritable but à atteindre puisque le champ énergétique vers le Bas ; la matière, n'est en définitive qu'une cristallisation d'énergie divine détournée et donc appelée à se dissoudre en vue de réintégrer la **matrice du divin** au fur et à mesure où les âmes pécheresses feront retour à la maison du Père. Ce combat et les péripéties qu'il engendrera furent annoncés :

« *Malheur à l'époque où l'esprit du monde entrera dans la commune et où Mes enseignements et Mes commandements seront invalidés par la perversité d'hommes et de femmes. Malheur au monde*

lorsque la lumière sera cachée ! Malheur au monde lorsque ces choses arriveront[532] *! »*

Nous y sommes !

Ainsi, parce que notre incarnation dans l'ici-bas est à la croisée de l'humain et du divin, il nous faut tout à la fois nous positionner de façon juste et légitime au regard du contexte global de notre époque et des développements historiques qui en découlent, mais aussi veiller au salut de notre âme ici et maintenant, en adoptant des positions et des comportements légitimes au regard des **lois éternelles de Dieu**.

Sur le sujet qui nous occupe principalement dans ce chapitre, à savoir les relations homme-femme, le monde divin nous a donné de nombreux enseignements et conseils, parmi lesquels celui-ci[533] :

*« Quand un homme ou une femme est **célibataire**, quelles qu'en soient les raisons, cela peut résulter d'un choix personnel en faveur de ce chemin d'évolution ou cela peut être une conséquence de **la loi des semailles et des récoltes**. Ce **célibat** peut, par exemple, résulter de nombreuses causes générées dans des vies antérieures, causes se manifestant précisément dans cette incarnation pour y être supportées de sorte que l'âme puisse mûrir dans l'épreuve.*

*Quelqu'un se trompe s'il espère accéder au Royaume des Cieux en résiliant son mariage ou en restant volontairement **célibataire**. Agir ainsi, c'est être sous l'influence de conceptions, opinions et règles erronées. Pire encore ; quelqu'un faisant le choix du **célibat** par pur intérêt de confort personnel, pèche contre la **Loi de l'unité**[534].*

*En vérité Je vous le dis : l'union de deux êtres est instituée par Dieu. Au ciel, l'union de deux êtres spirituels est appelée dualité. Sur la Terre l'union de deux êtres humains est nommée **mariage** ou relation de couple. L'union de deux êtres spirituels ou de deux êtres humains est en même temps une alliance avec Dieu qui signifie : accomplissement en commun des **Lois de Dieu**, de l'amour divin et de la pureté. Celui qui ne respecte pas cette Loi en agissant contre*

---

532 *Ceci est Ma Parole. Alpha et Ωméga,* Chap. 44:9

533 Ces questions seront à nouveau traitées de façon plus précises dans la dernière partie de notre ouvrage.

534 Que celui que ces propos étonnent, regard ce qu'il en est dans le règne animal.

l'unité en Dieu, par exemple par le fait d'être infidèle ou de chercher à posséder son partenaire, bafoue la Loi de l'amour désintéressé.
*L'homme qui croit pouvoir accéder au ciel par le **célibat**, se ferme lui-même le ciel. Il considère le **mariage** comme une profanation parce qu'il n'y voit que ce qui est humain et pécheur. Celui qui ne reconnaît pas la Loi divine dans le **mariage** ne regarde que ses propres faiblesses et péchés. Ce faisant, il avilit ce que Dieu a établi : l'union de deux êtres humains qui devrait être en même temps une alliance en et avec Dieu.*
*Voyez : personne ne peut atteindre le Royaume des Cieux s'il ne travaille pas sur lui-même avec Moi, le **Christ**, pour transformer ses penchants humains en vertus spirituelles-divines. Ceci vaut pour les couples autant que pour les **célibataires**[535]. »*

➢ 1939-1945 ; la guerre civile française

« En fait, la deuxième guerre mondiale pour la France a été une guerre civile en réalité, hein, entre des gens qui étaient collaborationnistes et qui voyaient dans Hitler une solution, c'est-à-dire faire l'Europe, échapper au danger du bolchévisme et en même temps du capitalisme et puis ceux qui pensaient effectiv'ment que un patriote français devait pas accepter la domination all'mande et ça s'appelle l'antifascisme. Les premiers ont gagné dans un premier temps à la faveur de la victoire allemande et de la défaite française, ce qui a amené la "divine surprise" de la révolution nationale, très ambiguë effectiv'ment de construire une révolution nationale sur une défaite militaire - c'est toute l'ambiguïté du pétainisme -, et puis après, avec la défaite hitlérienne, ils ont perdu et en France, effectiv'ment, les guerres civiles sont assez saignantes ; y a eu c' qu'on appelle l'épuration et là, y'a eu la mythologie gaullienne de la résistance. Effectiv'ment, aujourd'hui on peut ram'ner la résistance à c'qu'elle a été c'est-à-dire très peu d'gens et très peu efficace. Les Anglais se servaient pas trop d' la résistance parc' que c'étaient des gens qui n'étaient pas formés, qui étaient très infiltrés et c'était plutôt un danger d's'appuyer sur eux. Donc, en fait, la résistance a surtout

535 *Ceci est Ma Parole. Alpha et Ωméga,* Chap. 42:6-8

existé après-guerre et ses faits d'arme c'est surtout l'épuration c'est-à-dire de tuer, en général, c'qu'on appelle des collaborationnistes […] période très laide et très trouble de l'histoire de France[536]*. »*

➢ Rien de pire que la pensée réactionnaire

« J' pense que Maurras, dans toute sa régénération du système monarchique, alors qu'il est royaliste par nationalisme et catholique par raison d'État, lui, il essaye de rev'nir à la monarchie sans être dans la nostalgie et la revanche. C't-à-dire qu'à la limite, il n'est pas réactionnaire. Y a rien d' pire que la pensée réactionnaire parc' que la pensée réactionnaire est une pensée apolitique. C'est une pensée de témoignage culturel. Elle ne produit jamais rien sur le plan du combat politique réel […] Moi je veux bien qu'on soit monarchiste mais pas monarchiste en tant qu' réactionnaire […] En général d'ailleurs, les types qui font ce type d'apologie démontrent, par leur personnalité, leur personnage, leur peu d'intelligence et leur peu de virilité politique, qu'effectiv'ment, y a rien à sauver[537]*… »*

➢ Le terrorisme : idiots utiles et tireurs de ficelles machiavéliques

Dans la continuité de ce qui vient d'être dit concernant l'exaltation propre à la jeunesse et les dérives qui peuvent en résulter, penchons-nous quelques instants, avec **Alain Soral**, sur la question spécifique du terrorisme d'État comme illustration de ces dérives orchestrées par des tireurs de ficelles particulièrement pervers et démoniaques :

« *En Europe, y'a eu un endroit où s'est joué cette manipulation, où on poussait l'**extrême-gauche** contre l'**extrême-droite**, c'est-à-dire la jeunesse idéaliste et engagée, afin de s'annuler réciproquement, c'était l'Italie. En Allemagne, y a eu la Bande à Baader. Y'avait pas tellement l'extrême-droite en face à cause du pathos national-socialiste et d' la culpabilité nazie [...] L'Italie des années 70, c'est un très bon laboratoire pour comprendre comment le pouvoir, que moi*

536 **Soral** répond N°1 (13.2017)

537 **Alain Soral** sur RNB, le 27 mars 2011

*j'appelle le pouvoir impérial, manipule la jeunesse notamment idéaliste, le monde étudiant pour les pousser les uns contre les autres afin d'annuler totalement leur potentiel, je dirais, d'émancipation et de prise de conscience des rapports réels afin que le pouvoir se maintienne toujours sur une logique de pourrissement. [...] Et finalement, ce qui s'est joué en Italie dans les années 70 avec la stratégie d' la tension et dont le point culminant a été l'attentat de Bologne qui est quelque chose de monstrueux puisque c'est un attentat dans une gare où y'a plus de 80 morts, attribué je crois, à l'**extrême-droite** afin de pousser au massacre des militants d'**extrême droite** notamment par les militants d'**extrême-gauche** alors qu'on sait qu'en dernière instance c'est une bombe qui est posée par les services secrets. On est dans des manipulations meurtrières, c' qui d'ailleurs vous fait bien comprendre que le pouvoir occulte, le **pouvoir profond** est capable de recourir à des massacres sur ses propres populations. Si on comprend l'attentat de Bologne et qu'on sait que cet attentat est une manipulation politique de services, on peut comprendre que le 11 septembre est peut-être une opération aussi. Il faut admettre, casser ce carcan de naïveté, que les **États profonds** sont capables pour maintenir le pouvoir par le "diviser pour régner", de poser des bombes, de tuer des gens dans les populations civiles, etc.*
C'est important d'le comprendre et notamment de comprendre les dangers de manipulation, notamment chez les jeunes qui sont souvent extrémistes, révolutionnaires, pressés et très manipulables[538].»

« *La version officielle du 11 septembre aujourd'hui est devenue un sujet de plaisanterie. Je pense que le débat c'est même pas d' savoir si la thèse alternative à la thèse officielle est crédible ou pas. Il est évident qu'elle est bien plus crédible. Moi, aujourd'hui, je dirais que l' niveau du débat c'est d' savoir comment le pouvoir américain va se sortir de ce piège qui se referme progressivement sur lui, qui est le piège du mensonge du 11 septembre.*
*Et là, je fais référence à la mort de **Kennedy**. On sait très bien*

538 **Alain Soral** & Gabriele Adinolfi, Nice le 10.03.2013

*aujourd'hui que **Kennedy** a été assassiné par les élites du pouvoir américain pour plusieurs raisons : d'abord parce qu'il voulait reprendre le contrôle de la Réserve Fédérale Américaine et du dollar, parce qu'il voulait sans doute essayer de mettre un terme à la guerre froide et à la guerre du Vietnam et qu'il s'est donc opposé au lobby monétaro-financier américain, au lobby militaro-industriel et qu'ils l'ont liquidé. Or, aujourd'hui, cette thèse-là qui m'aurait valu mon exécution physique en 1964-65-66, aujourd'hui on peut le dire, y'a même un film hollywoodien qui est sorti, etc*[539]. »

Certes, de tout temps, les dispositions humaines à la tromperie et à la ruse s'invitèrent dans la panoplie des moyens en usage à la guerre. Toutefois, dans la phase de domination réelle, l'utilisation qui en est faite change de nature avec le **terrorisme** par exemple, en cela que la guerre ne vise plus la conquête d'un espace physique-humain-géographique (c'est déjà fait en majeure partie), mais le contrôle de l'espace spirituel. Quand la guerre traditionnelle opposait des adversaires qui se positionnaient comme tels, selon les catégories en vigueur dans la phase formelle – clans, tribus, Nations, Empires, pour l'accaparement des territoires et des richesses matérielles associées –, dans la phase réelle, elle oppose la caste mondiale élitaire à la masse humaine des opprimés[540], les seconds constituant le troupeau énergétique au sein duquel les premiers puisent l'énergie indispensable à leur perpétuation éternelle dans le champ énergétique ver le Bas, la matrice luciférienne. Les anciennes catégories ne sont conservées et entretenues, par l'usage du terrorisme par exemple, que dans un but de dissimulation des véritables objectifs recherchés. Pendant que le bon peuple s'acharne à poursuivre la muleta qu'on agite sous son nez, il oublie de regarder ce qui se passe autour de lui, à savoir les préparatifs de sa mise à mort après qu'on

539 **Alain Soral** - Conférence du 27.09.09 sur PALTALK

540 La phase de domination réelle ne sera pas totalement achevée tant que subsisteront des résidus de vie divine dans le champ du réel vers le Bas. Pendant cette phase, elle sera encore sujette à des contradictions internes au sein de l'élite mondiale non encore unifiée en totalité d'elle-même (voir *Le meilleur des mondes* d Aldous Huxley). Néanmoins, ces contradictions seront secondaires. Elles constitueront de simples soubresauts non susceptibles de remettre en cause l'avancée du projet global.

l'aura bien saigné de toutes parts et totalement épuisé à poursuivre un simple leurre.

A une époque où ces manœuvres occultes étaient encore difficilement concevables, **Guy Debord** a su pourtant en capter la réalité et nous la rendre intelligible à travers une série d'intervention dont voici la plus célèbre :

« *Cette démocratie si parfaite fabrique elle-même son inconcevable ennemi, le* ***terrorisme****. Elle veut, en effet, être jugée sur ses ennemis plutôt que sur ses résultats. L'histoire du terrorisme est écrite par l'****État*** *; elle est donc éducative. Les populations spectatrices ne peuvent certes pas tout savoir du* ***terrorisme****, mais elles peuvent toujours en savoir assez pour être persuadées que, par rapport à ce* ***terrorisme****, tout le reste devra leur sembler plutôt acceptable, en tout cas plus rationnel et plus démocratique.*

La modernisation de la répression a fini par mettre au point, d'abord dans l'expérience-pilote de l'Italie sous le nom de "repentis", des accusateurs professionnels assermentés ; ce qu'à leur première apparition au XVIIe siècle, lors des troubles de la Fronde, on avait appelé des "témoins à brevet". Ce progrès spectaculaire de la Justice a peuplé les prisons italiennes de plusieurs milliers de condamnés qui expient une guerre civile qui n'a pas eu lieu, une sorte de vaste insurrection armée qui par hasard n'a jamais vu venir son heure, un putschisme tissé de l'étoffe dont sont faits les rêves.

On peut remarquer que l'interprétation des mystères du ***terrorisme*** *paraît avoir introduit une symétrie entre des opinions contradictoires ; comme s'il s'agissait de deux écoles philosophiques professant des constructions métaphysiques absolument antagonistes. Certains ne verraient dans le* ***terrorisme*** *rien de plus que quelques évidentes manipulations par des services secrets ; d'autres estimeraient qu'au contraire il ne faut reprocher aux* ***terroristes*** *que leur manque total de sens historique. L'emploi d'un peu de logique historique permettrait de conclure assez vite qu'il n'y a rien de contradictoire à considérer que des gens qui manquent de tout sens historique peuvent également être manipulés ; et même encore plus facilement que d'autres. Il est aussi plus facile d'amener à "se repentir" quelqu'un à qui l'on peut montrer que l'on savait tout, d'avance, de ce qu'il a cru faire librement. C'est un effet inévitable des formes*

organisationnelles clandestines de type militaire, qu'il suffit d'infiltrer peu de gens en certains points du réseau pour en faire marcher, et tomber, beaucoup. La critique, dans ces questions d'évaluation des luttes armées, doit analyser quelquefois une de ces opérations en particulier, sans se laisser égarer par la ressemblance générale que toutes auraient éventuellement revêtue. On devrait d'ailleurs s'attendre, comme logiquement probable, à ce que les services de protection de l'État pensent à utiliser tous les avantages qu'ils rencontrent sur le terrain du spectacle, lequel justement a été de longue date organisé pour cela ; c'est au contraire la difficulté de s'en aviser qui est étonnante, et ne sonne pas juste.

L'intérêt actuel de la justice répressive dans ce domaine consiste bien sûr à généraliser au plus vite. L'important dans cette sorte de marchandise, c'est l'emballage, ou l'étiquette : les barres de codage. Tout ennemi de la démocratie spectaculaire en vaut un autre, comme se valent toutes les démocraties spectaculaires[541]*…* »

➢ La figure du faux opposant

[NOTE :

Quinze à vingt 20 après que ce chapitre consacré au « faux opposant » ait vu le jour, les figures qui y sont évoquées parleront sans doute bien peu aux nouvelles générations de lecteurs. Pourtant, il lui suffira de puiser parmi celles qui occupent le devant de la scène médiatique de nos jours pour retrouver leur équivalent (en bien pire généralement) : une simple transposition fera alors l'affaire.

FIN DE NOTE]

→ ANONIMUS[542]

---

541 *Commentaires sur la société du spectacle* | **Guy-Ernest Debord** | Éditions Gérard Lebovici | 1988

542 Concernant la figure du faux opposant (ce chapitre) et celle du faux ennemi (chapitre suivant), les deux exemples rapportés se rapportent à des personnes et des phénomènes datées de la fin des années 2000 (c'est à cet époque que le rédacteur de cet essai a commencé à compiler et à classer par thèmes le contenu des productions d'**Alain Soral**, pour son propre usage avant que cela ne devienne le travail présenté dans ces pages). Toutefois, le lecteur n'aura aucune difficulté à extrapoler les observations d'**Alain Soral** aux nombreux

« *Oui alors, Anonymous, effectivement, on voit qu'ils se sont récemment enorgueillis d'avoir publié une correspondance privée de Faurisson et Gollnisch, d'avoir donné les mails de responsables syriens.*
Alors c'est marrant parce que c'est systématiquement porter atteinte à des résistants à l'Empire, en réalité. Et toujours pour l'Empire. Alors ***Anonymous****, c'est un peu comme Al-Qaïda. Comme c'est anonyme, tout le monde peut en être. Donc on ne sait pas, à un moment donné, si c'est strictement des agents de la CIA, ou des gens qui mènent un petit combat isolé mais manipulé à leur insu. C'est difficile à dire.*
Mais ce qui est certain, c'est que les ***Anonymous*** *français sont à peu près les mêmes que les Indignés. Ça sent le réseau gaucho-trotskyste sous contrôle américain systématique. Parce que leurs cibles, c'est systématiquement des résistants à l'Empire. Et ils font systématiquement le tapin pour l'Empire. Donc, ça je voulais le dire.*
Sur le plan français, par les actions qu'ils mènent, on a la certitude que comme les Indignés du vieux tocard Hessel, là – grotesque, inintéressant et insignifiant –, les Anonymous, c'est pareil. C'est typiquement du ***gauchisme*** *français. Qui dit* ***gauchisme*** *français dit sous contrôle trotskyste, et qui dit sous contrôle trotskyste dit toujours qu'ils travaillent pour les Américains avec l'argent, je dirais en plus, des services de manipulation européens des Américains. On remonte toujours via la Hollande, on arrive toujours à la CIA. Donc, les* ***Anonymous****, c'est de la merde, en tout cas pour le département français, c'est de la merde de* ***gauchistes****. Et on a une petite vidéo qui nous le montre. Parce que le seul moment où ils ont montré leur visage, ceux qui se revendiquent de, c'est quand on a prétendu qu'ils avaient piraté le site du* ***Crif****. Là, quand on leur a dit qu'ils avaient piraté le site du* ***Crif****, ils sont vite allés se montrer pour dire : "C'est pas nous, c'est pas nous ! On n'aurait jamais fait ça."*
Et on voit deux guignols qui ont vraiment des têtes de cons de ***gauchistes*** *typiques, de mecs qui ont travaillé à REFLEXes ou à*

---

individus du même acabit qui peuplent les plateaux de télévision dix à vingt ans plus tard.

Ras l'Front, etc.

Et à la fin, il y en a un, avant de partir, qui sort un petit mot en hébreu, pour bien dire en gros qui veut dire, je ne sais pas quoi, « victoire ». Il envoie bien un peut signal : « je suis de la communauté, ou je suis un sioniste. » On ne prononce pas un petit mot en hébreu, un petit clin d'œil en hébreu, sans que ça veuille dire quelque chose. Donc, là on a bien la démonstration : ***Anonymous*** *France égal éternel réseau de manipulation gaucho-****trotskyste****. […] On est toujours là-dedans. Tous les mouvements de contestation en France sont pourris, parasités et contrôlés, pour l'ennemi, par les organisations* ***trotskystes****. C'est malheureusement le triste constat qu'on doit faire en France*[543]*. »*

→ TARIQ RAMADAN

Ci-dessous, notre objet ne consistera nullement à montrer du doigt un personnage public dont tout un chacun pourra se faire l'opinion qu'il voudra à la lumière de l'abondante documentation disponible sur Internet, mais à éclairer l'un des nombreux dispositifs idéologiques développés par le Système pour brouiller les pistes en matière politique et aiguiller la colère populaire dans la mauvaise direction.

« Je me pose la question depuis très longtemps : pourquoi les médias dominants qui sont au service du pouvoir et qui ne font rien sans la validation du pouvoir, ont choisi depuis le début, même d'ailleurs comme méchant et comme opposant, Tariq Ramadan, pour parler au nom des musulmans de France ?

Je n'ai jamais compris pourquoi, parce qu'il n'est pas Français. Il y a quand même, je le répète, six millions, je crois, de Français musulmans, qu'ils soient d'ailleurs convertis ou originaires de nos anciennes colonies ou du Maghreb. Il y a des tas de citoyens français de confession musulmane qui ont le niveau et qui pourraient parler au nom des musulmans de France. Tariq Ramadan n'est pas légitime de ce point de vue-là.

Or, il a été choisi dès le départ par le Système pour faire le méchant de service. Or, moi je crois, quand on comprend le système de

543 **Alain Soral** | Entretien du mois | février 2012

domination et qu'on a lu Douglas Reed, que finalement, il n'y a pas deux camps. Il y a un dominant qui est en haut comme le petit œil du triangle Illuminati et qui fabrique le gentil et le méchant, d'une certaine manière, qui valide le gentil et le méchant, comme il valide et Sarkozy, et Hollande.

Et je pense qu'en réalité, Tariq Ramadan fait partie du Système. Il a été choisi parce qu'en fait, il fait partie du Système. Et je le démontre de plus en plus par son évolution. D'abord, les gens qui l'ont poussé en avant sont, et les médias en France, sous contrôle sioniste – même d'ailleurs pour l'attaquer et en faire leur sparring-partner –, et au niveau de la base, c'est les réseaux ***trotskystes****, c'est les* ***islamo-trotskystes****, et les anticolonialistes essentialistes qui l'ont fait monter.*

Je fais remarquer moi, que Tariq Ramadan ne connaît pas la situation réelle des Français musulmans qui vivent au milieu des Français dans les cités, etc. C'est ce que j'appelle, moi, un membre finalement de l'oligarchie mondialiste. Il est comme Attali : c'est un nomade. Il n'est ni égyptien, ni suisse, ni quoi que ce soit. Et finalement, il est dans la situation du nomade tel que le décrit Attali, qui est chez lui partout et nulle part, mais qui n'est pas un enraciné et qui donc ne peut pas parler au nom des gens qui vivent sur les territoires. Donc finalement, il fait partie, et pour des raisons d'origine de classe et de praxis, il fait partie finalement de cette hyper-classe nomade. Il est le « musulman de service » de cette hyper-classe nomade égypto-suisso-machin.

Et après, moi je pars du principe que quelqu'un travaille pour qui le paie. Et je pose la question : qui paye Tariq Ramadan ?

Tariq Ramadan est payé par le gouvernement anglais qui est une des matrices de la domination mondialiste judéo-anglo-saxonne. Il y a les ***État****s-Unis, l'Angleterre. On sait même que l'Empire est né à Londres. Il est payé par le régime anglais. Il était conseiller de Tony Blair. Il enseigne dans une université anglaise. Et aujourd'hui, je regarde tout ça, je vois qu'il participe à des manifestations à Bagnolet d'agitation des quartiers en poussant les jeunes des quartiers à commettre des actes délictueux avant le premier tour, ce qui n'est vraiment pas un service à rendre à ces gens-là, et qu'il le*

fait en compagnie de Houria Bouteldja, qui elle aussi est salariée du Qatar via l'Institut du monde arabe, et à côté d'Alain Gresh qui sont les vieux réseaux de manipulation ***judéo-trotskystes*** *du Tiers monde et des immigrés depuis toujours. Je vois ces réseaux, je vois ces soutiens.*

*Je vois surtout que progressivement, sur l'affaire syrienne, il ment en disant qu'****Israël*** *soutient le régime syrien, alors qu'aujourd'hui on sait que les israéliens font tout pour faire tomber le régime syrien. Finalement, il dit que les printemps arabes ont été une manipulation après avoir dit quand même que Kadhafi méritait de tomber parce qu'il n'était pas démocrate. J'aimerai bien savoir en quoi le mot démocrate est un critère islamique. Et là je me dis : ce type qui effectivement juge de ses alliances et de ses allégeances possibles en fonction des critères démocratiques, je vois aujourd'hui qu'il est en plus payé par le Qatar et qu'il vient de monter un Institut de recherche islamique au Qatar*[544]*.*

Il n'y a pas moins démocratique et pas moins légitime que le régime qatari. C'est un pays qui existe depuis 1971 par la volonté des Américains après avoir été le tapin des Anglais. C'est essentiellement une bande de bédouins milliardaires soumis à la puissance américaine, puisque c'est une énorme base américaine, et qui financent en ce moment, on le sait, toutes les entreprises de déstabilisation des pays traditionnellement arabo-musulmans. Ils ont financé la destruction de la Libye, ils financent en ce moment la manipulation et la mise en place d'une cinquième colonne salafiste en France pour, à mon avis, préparer une catastrophe ethnico-confessionnelle en France voulue par le pouvoir impérial sioniste, pour transformer une crise économique dont est responsable Wall Street en guerre de religion.

Ramadan se trouve pris dans tout ce maillage très, très malsain. Ramadan aujourd'hui est payé par les Anglais et par les Qataris. Les Anglais, les Qataris, sont ouvertement et incontestablement des agents impériaux de la domination américano-sioniste, pas de la résistance. Ramadan accepte l'argent de ces gens-là, travaillent

544 *Center for Islamic Legislation and Ethics (CILE), Doha, Qatar*

pour eux. Je précise sur le Qatar, Ramadan qui est très soucieux des lois de la République française sur le respect effectivement des ressortissants musulmans français souvent issus de l'immigration, accepte de travailler pour un pays dont la constitution ne reconnaît aucun droit social, aucun droit syndical et aucun parti politique. Normalement, quand on se respecte un peu, on n'accepte pas l'argent de ces gens-là, et de monter un centre de recherche islamique au Qatar, et de cautionner, par son image de marque, un régime aujourd'hui qui vient d'obtenir la Coupe du monde de football, la Coupe du monde de handball et qui est ouvertement un régime de collaboration au nouvel ordre mondial et à la mainmise américano-sioniste sur les pays arabes. Et là, je vais plus loin. Ramadan est un réformateur de l'Islam. On sait qu'il est dans le projet de domination mondial de faire ce qui a été fait pour nous, les catholiques : un Vatican II de l'Islam. Car en fait, l'Empire mondialiste qui se soldera par le Grand Israël et la capitale mondiale à Jérusalem, devra gérer quand même un monde musulman. Et ce monde musulman sera géré par la mise en place d'un petit califat sous contrôle entièrement américano-sioniste bancaire. La mise en place d'un petit califat qui ne pourra exister que s'il est fait un aggiornamento, c'est-à-dire un Vatican II de l'islam.

Et je pense que Tariq Ramadan est l'homme qui a été choisi pour pondre ce Vatican II de l'islam qui va correspondre à ce qui a été pour nous la soumission intégrale du catholicisme et de ce qu'il représente, aux valeurs maçonniques et à l'universalisme maçonnique, qui est le substrat de l'Empire mondialiste, et qui est pour nous, la trahison totale des Évangiles et de ce pourquoi le ***Christ*** *est venu. Car le* ***Christ*** *est venu pour dénoncer le Sanhédrin et les Lévites comme traîtres à l'alliance et comme élite qui avait retourné une promesse divine en inversion satanique. C'est clairement dit dans les Actes des Apôtres et les Évangiles. Je pense que le rôle de Ramadan – là, j'extrapole – est finalement de préparer par son travail finalement théologico-modernisto-amphigourique, qui à mon avis a plus à voir avec le baratin talmudique qu'avec la saine exégèse islamique – je ne ressens pas ce type comme un religieux mais je le ressens totalement comme un politique. Et finalement, il a*

*bien pris de **Bernard-Henri Lévy** toute cette espèce de dialectique où d'ailleurs les trois-quarts des concepts sont des concepts pris à l'universalisme anglo-saxon et à la maçonnerie : il y a très peu d'islam dans son baratin –, et je pense qu'il amène, payé par le Qatar et l'Angleterre, ce qui est totalement logique, il va produire le corpus d'où sortira le Vatican II et l'aggiornamento islamique qui sera finalement cet islam moderne mondialisto-compatible, sous domination américano-sioniste, et dont il pourra effectivement tirer les marrons du feu. Et je pense qu'il est dans cette logique. Et sa progression, son évolution désignent tout ça de manière évidente et explicite.*

*Et là, je viens de voir, par exemple récemment – parce qu'on le voit par des tas de signes, tout ça –, que, un : il est payé par les Anglais, payé par le Qatar maintenant. [Mais] récemment, un crétin absolu, un crétin, je veux dire intellectuellement crétin et humainement minable qui s'appelle [Souhail] Chichah a commis quelque chose à l'université libre de Bruxelles. Université libre de Bruxelles veut dire université maçonnique et anticatholique de Bruxelles ; ça veut dire ça. Il est allé perturber une conférence de Caroline Fourest sur l'**extrême droite**. Et je dis : malgré tout le mépris que j'ai pour Chichah, il a bien fait de le faire.*

*Caroline Fourest incarne l'**extrême droite** actuelle, c'est-à-dire les intérêts néo-conservateurs. Elle fait partie de la clique de **Bernard-Henri Lévy,** Philippe Val, etc. Elle fait partie des chiens d'attaque de **Bernard-Henry Lévy**. Elle est un agent de l'**extrême droite** la plus moderne et la plus efficace qui est en train d'attaquer effectivement, de dénoncer le monde musulman comme **fascisme** actuel, au nom des **droits de l'homme** toujours et du **communautarisme** dont elle fait partie, puisque c'est une lesbienne de combat, elle est dans le **communautarisme** victimaire et la minorité agissante.*

*Et je pense que Chichah a bien fait d'aller l'empêcher de parler, car elle n'a pas le droit de parler, de s'ériger en arbitre sur ce qu'est l'**extrême droite**, l'**extrême gauche**, etc. Elle fait partie, elle est un agent de la domination impériale américano-sioniste. Elle fait partie de l'**extrême droite** néoconservatrice – d'ailleurs Boniface l'a parfaitement dit – et ils ont bien fait d'aller se moquer d'elle en disant*

« burqa blabla, etc. Mais ce que je remarque, moi, c'est que bien que Chichah soit un crétin qui me crache à la gueule toute la journée avec toute sa bande – ils l'ont encore fait récemment sur Al Manar Bruxelles qui est une radio marocaine ; ça n'a rien à voir avec le vrai Al Manar[545], malgré tout, nous les avons soutenus. Parce que je pense qu'effecti-vement, on ne doit pas accepter la mascarade de la discussion démocratique avec Caroline Fourest. Nous sommes dans un combat, un combat dangereux et risqué. Ils ont eu raison de le faire.

Et ben, je remarque que Tariq Ramadan a écrit une lettre pour dire qu'il désavouait Chichah et qu'il soutenait Caroline Fourest.

Je pense finalement que Caroline Fourest et Ramadan sont les deux membres d'une pièce de théâtre [...] On est dans un petit théâtre entièrement bordé. Tous ces gens-là sont des ***mondialistes****, et ce sont des* ***mondialistes*** *sous contrôle et ils font mumuse.*

Et finalement, Ramadan a choisi Fourest. Finalement, Fourest est sa meilleure ennemie, mais ce sont les deux faces d'une même médaille. Ils sont tous les deux mondialistes, ils sont tous les deux dans le ***communautarisme*** *victimaire. Et finalement, ils sont tous les deux les agents du* ***mondialisme****.*

Le ***mondialisme*** *a besoin d'un certain islam pour s'accomplir, du moment que c'est un islam de soumission au nouvel ordre mondial bien compris. Et finalement, cette soumission au mondialisme se fait et par Fourest, et par Ramadan, et a besoin de cette pseudo engueulade. Mais finalement, au moment décisif, Ramadan fait toujours allégeance à qui il faut.*

La seule fois où je l'ai rencontré, où on s'est serré la main au Congrès de l'UOIF, il y a eu une photo. Immédiatement, le lendemain, il a fait un texte long comme le bras pour dire qu'il m'avait serré la main sans me serrer la main. Pour qui fait-il ce texte ?

Pour nos maîtres ***mondialistes****. Pour dire : voyez, j'obéis. Je suis sous contrôle [...] Moi, je n'ai pas besoin de faire de texte pour expli-quer pourquoi j'ai parlé à Dieudonné, Ramadan, Faurisson, etc.*

545 *Traquenard-sur-Al-Manar* sur le site d'E&R

Parce que je n'obéis à personne. Et là, il vient de faire un texte en disant : "je soutiens Caroline Fourest contre…", évidemment toujours avec un propos amphi-gourico-talmudique bien piqué chez ***BHL****, où le oui mais machin, où on ne sait jamais trop. À un moment donné, un peu de virilité ! Oui, tu as soutenu Fourest contre Chichah, point ! On s'en fout de la raison. À un moment donné, tu choisis ton camp camarade. Et à un moment donné, quand ça chauffe, il n'y en a plus que deux, de camps : la soumission ou l'insoumission. Chichah malgré tout est sur la sellette, il va être viré de l'université de Bruxelles. À un moment donné, il fait partie des victimes, même si c'est une victime qui continue à désigner à la police les gens comme moi. C'est un peu, mais ça on l'a vu avec Siné, on l'a vu avec d'autres. C'est quand même une victime du Système. Il n'est pas du côté des gagnants et des vainqueurs.*

Et Ramadan, lui, est du côté de cette hyperclasse mondiale. Il est le représentant de l'islam qui a été choisi demain pour être finalement le cadre du département islamique du nouvel ordre mondial sous contrôle, je le dis, américano-sioniste, judéo-protestant et bancaire. Et c'est clair que c'est son destin, c'est sa mission. Et peut-être que s'il ne s'en est pas rendu compte, il va falloir qu'il s'en rende compte.

Et que d'accepter de monter un centre de recherches, je ne sais pas quoi, islamique au Qatar, c'est à mon avis la faute de trop et la vérification de trop. C'est inacceptable, et je demanderai d'ailleurs même aux gens comme Alain Gresh, qui finalement vont à Bagnolet, mairie communiste, en tant qu'hommes de gauche, comment ils peuvent accepter qu'un agent qatari travaille avec eux.

*Un agent qatari pour moi, est un agent d'****extrême droite****, au sens social du terme. C'est quelqu'un qui accepte de travailler dans un pays où il y a interdiction de syndicats, interdiction de partis politiques, et qui est un gouvernement, pour employer les mots que Ramadan emploie qui ne sont d'ailleurs jamais des mots islamiques, qui est un régime* ***fasciste****. C'est un régime antidémocratique et fasciste, en plus d'être un régime sioniste, pro-américain, pro-impérial, et qui finance aujourd'hui activement toutes les entreprises de déstabilisation, par la violence, des pays arabo-musulmans.*

Donc, je clôturerai maintenant sur Ramadan. Je pense que nous

vérifierons ça, chaque jour un peu plus. Et pensez bien que finalement, le rôle que va jouer Ramadan face à l'histoire et à l'histoire de l'islam, est peut-être le rôle que finalement ont joué ceux qui ont permis que se mette en place et s'accomplisse Vatican II. Finalement, Ramadan est en train, par les sponsors et par son baratin, de mettre en place le Vatican II musulman dont l'Empire mondialiste a besoin pour parachever son système de domination[546]. »

→ L'EXTREME GAUCHE DU CAPITAL.
SA FONCTION : EMPECHER LA PRISE DE CONSCIENCE DES VRAIS RAPPORTS DE CLASSE

*« Une histoire tragique de grosse tête totalement coupée du réel, passé d'élève à enseignant sans avoir jamais quitté l'école. Toute sa vie entre une craie et une éponge, face à un tableau noir. […] Un rebelle fonctionnaire qui pensait que pour faire la révolution, il fallait relire **Marx** à l'envers. Ramener la subversion à une discussion de salon pour étudiants, vous pensez comme ça pouvait plaire au pouvoir ! »*
Chute ! | **Alain Soral**

Parce que le **gauchisme** a toujours été – et aujourd'hui plus qu'hier – le fer de lance et le meilleur auxiliaire du Grand Capital, **Alain Soral** a souvent pris la peine de dénoncer cette imposture mise en scène par le Système, d'en dessiner les contours et d'en expliciter ces mécanismes. Il l'a fait avec d'autant plus de conviction et d'ardeur que de nombreux jeunes idéalistes en mal de romantisme, se laissent régulièrement abuser par la phraséologie pseudo-révolutionnaire de cette mouvance politique typiquement petite-bourgeoise. D'autres que lui – **Lénine** dans son célèbre *La maladie infantile du communisme* (le **gauchisme**) –, avaient déjà fait le travail. Plus près de nous, le 3 mai 1968 plus exactement, c'est sous la plume de **Georges Marchais**[547], alors

546 **Alain Soral** | Entretien du mois de février 2012

547 Elu secrétaire général du **Parti Communiste Français**, le 17 décembre 1972, lors du XXe Congrès de Saint-Ouen, **Georges Marchais** est un pur produit de l'appareil du **PCF** d'après-guerre.
Longtemps décrié et moqué par tout ce que notre pays compte de zélateurs

responsable à l'organisation du **PCF**, que l'on peut lire ce qui suit *:*

« Non satisfaits de l'agitation qu'ils mènent dans le milieu étudiant – agitation qui va à l'encontre des intérêts de la masse des étudiants et favorise les provocations ***fascistes*** *– voilà que ces pseudo-révolutionnaires émettent maintenant la prétention de donner des leçons au mouvement ouvrier.* »

Il fustige ensuite ces

« *fils de grands bourgeois, méprisants à l'égard des étudiants d'origine ouvrière, qui, rapidement, mettront en veilleuse leur "flamme révolutionnaire" pour aller diriger l'entreprise de papa et y exploiter les travailleurs dans les meilleures traditions du capitalisme.* »

Ci-dessous, deux citations d'**Alain Soral** qui mettent bien en lumière cette réalité particulièrement peu reluisante :

« *Arlette Laguiller, elle a été sponsorisée pour sa bêtise parce qu'elle*

---

serviles et de laquais obséquieux du pouvoir, l'homme est lentement réévalué depuis quelques années, à juste titre. Après que le site **E&R** ait judicieusement remis au goût du jour le « discours de Montigny-Lès-Cormeilles » du 20 février 1981, **Éric Zemmour** en a fait ses choux gras dans son ouvrage « Le suicide français ». En réalité, l'apport de **Georges Marchais** va bien au-delà.
Jeune militant du **PCF** à Ivry-sur-Seine, dans les années 70-80 du siècle dernier, et accessoirement de la JOC, mais cela a son importance, l'auteur de ces lignes peut en témoigner.
Tout un champ de recherche s'offre ici pour de jeunes historiens sur des mots d'ordres chers à **Georges Marchais** - thèmes dont il fut un précurseur - tels que « Union du peuple de France », « Dialogue Chrétiens-Communistes » [pour l'avoir vécu de l'intérieur, nous pouvons témoigner que cet épisode fut bien davantage qu'une simple posture politique, tout spécialement pour quelqu'un comme **Georges Marchais**. De fait, l'homme était profondément marqué par son côté « chrétien refoulé » qu'il tenait de sa mère et aspirait à réconcilier en lui cette dimension avec son engagement politique. Nous soupçonnons **Georges Marchais** d'avoir pressenti que la dimension chrétienne de la France devait constituer un élément essentiel de son renouveau], « Vivre et travailler au pays », « Produire et consommer français ». Ainsi, pour avoir pris part à l'occupation de l'usine SKF d'Ivry-sur-Seine, en 1985 (une des premières luttes menées en France contre les dénationalisations), celui qui tient cette plume est à même de témoigner que ce combat était bien inscrit dans le positionnement politique du **PCF** de l'époque tel qu'il se posait résolument en défenseur de la France du travail.

dit Patrons vs Travailleurs. Elle empêche la lecture marxiste moderne car en réalité Patrons vs Travailleurs, ça n'existe pas. Aujourd'hui tu as des techno-gestionnaires de l'appareil de production qui sont des salariés qui touchent des stock-options gigantesques, qui bossent pour un capital atomisé qui n'est lui-même plus national avec des noyaux durs. Donc, si tu pousses l'analyse jusqu'au bout, tu fais exploser ces concepts complètement archaïques qui ont pour but de t'empêcher de comprendre les rapports de classes modernes. Et c'est pour ça que la bourgeoisie l'a sponsorisée parce que Patrons vs Travailleurs je veux bien mais qui sont les patrons, qui sont les travailleurs. Tu découvres que ce qu'elle désigne comme patrons sont des travailleurs et ce qu'elle désigne comme travailleurs sont souvent des petits rentiers complices de l'hyper-classe pour liquider la classe moyenne qui sont devenus des sur-travailleurs. Voilà !

Donc moi je dis, soyons ***marxistes*** *authentiquement jusqu'au bout. Arlette Laguiller, au mieux c'est une idiote, je pense c'est c'qu'elle est. Au pire, c'est un joujou du Capital, ça c'est clair et net, parce qu'elle produit une épistémologie tellement archaïque qu'elle t'empêche de rien comprendre, tu vois ! Donc, réfléchissez au rôle historique qu'a joué Lutte Ouvrière dans la prise de conscience de ce que c'est les rapports de classe, les rapports de force entre Capital et Travail. C'est un rôle entièrement réactionnaire qu'elle a joué objectivement et c'est pour ça qu'on lui a donné une telle tribune. C'est pour ça qu'y a des gens qui ont financé. C'est bizarre quand y'a des gens qui financent la révolution qui n'y ont aucun intérêt. Faut quand même se poser des questions. Pourquoi, à un certain moment, des révolutionnaires sont-ils financés par des gens qui n'ont aucun intérêt à la révolution ? C'est qu'ils y voient, eux, autre chose. Alors, qu'au premier degré, les militants soient honnêtes, que Arlette Laguiller pense réellement à ce qu'elle dit : c'est certain mais voilà […] la division sociale du travail, y'a aussi une division de la bêtise et de l'intelligence.*

Je pense que le mec qui est 33e niveau de la Franc-maçonnerie, il sait pas du tout la même chose que celui qui vient de rentrer, tu vois. Y'en a un qui se bat pour la fraternité universelle et celui qui est là-

haut, je pense qu'il a d'autres projets. Là, y'a le système aussi de l'élévation avec des sas où plus tu montes dans la hiérarchie, plus tu es initié. Et cette initiation qui est une trahison de ton engagement de base est compensée par un partage du profit, de la trahison et de la domination. C'est-à-dire que plus tu montes, plus tu mens mais plus tu touches. Et ça ce sont des mécaniques, c'est des mécanistes d'organisation de la domination qui existent partout, dans le clergé catholique, dans la Franc-maçonnerie et dans le ***Parti communiste*** *et à la* ***CGT****. Bernard Thibault il sait bien d'autres choses que le mec qui milite à la base. Il couche avec les allemands, voilà*[548] *…»*

« La vision gauchiste qui est à la fois la haine du travail et la haine de l'argent mais en ne séparant jamais l'argent issu de l'exploitation de l'argent issu du travail, hein ! Voilà ! C'est pour ça qu' le gauchiste est toujours, par sa bêtise liée d'ailleurs à une excitation adolescente, j' veux dire c'est intrinsèqu'ment lié à la vision adolescente du monde ; pas beaucoup d' connaissances et beaucoup d'activisme, hein, beaucoup d'énergie. C'est pas pour rien que le système de domination fait la promotion du jeunisme systématiqu'ment, notamment depuis Mai 68. On voit bien que le gauchisme, par son imprécision et par sa maladie infantile comme le disait Lénine […] de sa mauvaise compréhension du marxisme, brouille la lecture et puis final'ment, ça donne, in fine, oui, les Black Block, la haine du travail, la haine de la possibilité d' s'él'ver par le travail et c'est tout ça qu'il faut essayer d' remettre à plat par une analyse un peu fine qui demande une culture marxiste mais aussi une culture marxiste qui continue à réfléchir sur c' qu'on appelle la métamorphose de la lutte des classes et des rapports de classe.
Je rappelle d'ailleurs que la métamorphose de la lutte de classes et des rapports de classes est un des sujets de la philosophie de ***Michel Clouscard****, hein ! Et c'est notamment cette articulation très intéressante qui est le passage des* ***classes moyennes*** *aux* ***couches moyennes*** *salariées*[549]*. Intéressez-vous à ce sujet précis*

548 **Alain Soral** | De la virtuosité du Logos | mai 2010

549 *« Déjà à la fin des années 1960, des auteurs comme Mallet et Touraine (1969), s'étaient confrontés à la question de la dénomination des nouvelles catégories*

de salariés liés à la modernisation de la structure de production industrielle. Techniciens, ingénieurs, ouvriers très qualifiés ne s'inscrivaient plus dans ce qui avait constitué la traditionnelle classe ouvrière, avec sa culture et sa conscience de classe. Le nouveau conflit central selon Touraine était entre ceux qui détenaient l'information et les autres. Mais l'un et l'autre de ces auteurs percevaient toujours une structure sociale clivée en deux et la masse des salariés nouveaux mieux formés rejoignait ce qu'ils appelaient la "nouvelle classe ouvrière". Les ***classes moyennes*** *étaient toujours réduites aux petits indépendants.*
C'est un état d'esprit un peu différent qui animait toute une autre série de travaux qui allaient aussi prendre en compte les nouvelles couches intermédiaires de salariés, mais en les saisissant à travers le prisme de la "petite bourgeoisie". Dans leur ouvrage La petite bourgeoisie en France, Baudelot, Establet & Malemort (1974) prenaient acte de la difficulté croissante de les dénombrer et dénommer : "Aux extrêmes de la société, il y a des classes en conflit, forces sociales unifiées, structurées ; au centre, le terme désigne une moyenne gélatineuse beaucoup plus fluide, en même temps un enjeu pour les classes sociales en conflits". Selon ces auteurs, l'analyse marxiste traditionnelle, trop réductrice, ne permettait pas de saisir cette vaste masse "gélatineuse" qui méritait pourtant attention. C'est donc à cette tâche à laquelle ils se sont attelés, proposant "le premier recensement systématique des petits-bourgeois en France". Cette entreprise était fondée sur une définition négative de fait posée dès le départ. La petite bourgeoisie, c'est ce qu'il reste lorsque l'on ne comptabilise pas tout ce qui relève du "prolétariat au sens large". Ils estimaient en effet que les employés, ne profitant pas d'un "taux de rétrocession de la plus-value" (en langage clair "revenus") plus élevé que les ouvriers, appartiennent au prolétariat. La bourgeoisie comprenait les possédants et tous ceux qui les assistent dans leurs fonctions de direction et de gestion. La petite bourgeoisie correspondait donc à tout ce qui restait. »
[Les classes moyennes, l'école et la ville : la reproduction renouvelée | Catherine Bidou-Zachariasen | Éducation et Sociétés 2004/2 n° 14, pages 119 à 134 | Éditions De Boeck Supérieur]
Rappelons-le, selon le point de vue marxiste traditionnel, la « **classe moyenne** » est assimilable à la petite bourgeoisie dans la mesure où elle détient du capital, essentiellement ses propres moyens de production. Cependant, il ne s'agit pas d'une catégorie exploiteuse à proprement parler puisqu'elle est composée de « travailleurs » et non de rentiers (si pas de travail, pas de revenus), même si ces derniers sont indépendants. En gros, il s'agit des artisans, des petits commerçants et boutiquiers et des paysans-agriculteurs propriétaires.
De leur côté, les « **couches moyennes** » théorisées dans les années 1960 sont bien distinctes de cela. Le terme s'applique à cette nouvelle catégorie sociale hétéroclite qui explose à l'intérieur du salariat sous l'effet de la

car la sociologie journalistique assimile toujours classes moyennes et couches moyennes salariées ce qui, à mon avis, est une naîv'té d'une certaine manière mais aussi un vice parc' que ça empêche de comprendre justement la finesse et la profondeur contemporaine de la lutte des classes et d' la trahison d' classe[550]. »

→ CONTRE-FEUX, GUIGNOLS ET PETITS JOUEURS

« *On fait taire tous les mecs comme moi pour qu'à un moment donné, la seule offre possible pour sortir du* ***gauchisme*** *insupportable dont plus personne ne veut, et ben que la seule offre alternative soit fournie par des gens finalement issus de la même communauté et on passe, on va dire, du* ***socialo-sionisme*** *au* ***national-sionisme*** *et en fait, on a une apparence d'alternance alors qu'en fait, on ne fait que prolonger, à l'étage au-d'ssus, un pouvoir*

---

tertiairisation du paysage économique : fonctionnaires et assimilés, employés du privé (banque, assurance, culture et loisirs, etc.), professions libérales et enfin, ingénieurs, techniciens, cadres (ITC) chargés d'appliquer les innovations scientifiques et technologiques au domaine de la production. En occident, ces nouvelles catégories sociales connaissent alors une croissance vertigineuse inversement proportionnelle au déclin numérique de la classe ouvrière traditionnelle.

Dans l'analyse qu'il produit sur ces nouvelles « **couches moyennes** », **Michel Clouscard** va bousculer la doxa marxiste qui veut qu'un salarié soit strictement un exploité, en montrant de quelle façon ces nouvelles couches salariées sont rendues complices, partiellement à leur insu (nouveaux modes de vivre – société de consommation - et de penser – société du plaisir sans entrave), de la stratégie de prise de contrôle néo-libéral sur l'entièreté du champ social et culturel et donc sur la totalité de nos vies.

Pour **Michel Clouscard** ces nouvelles **couches moyennes** constituent de fait le vecteur du mode de production libéral-libertaire et de son idéologie : par l'animation et le management, elles sont les agents de la mise en œuvre du libéralisme, par leur situation de couches moyennes qui consomment sans produire, elles sont à distance des couches populaires qui produisent sans consommer. Idéologiquement, le salariat du tertiaire se comporte largement en propagandiste de la contre-révolution libérale : mouvement de « libération » des mœurs contre les valeurs traditionnelles du mérite, du travail, de l'effort, du savoir, etc. raillées car antinomique avec le développement du marché du désir immédiat.

550 *Soral répond* N°26 du 24.05.2021

communautaire *qui sent qu'il faut qu'il passe par c'qu'on appelle les* ***alternances fonctionnelles*** *pour se maintenir. Hein, là, on est dans la logique dialectique.*

[…] on reviendra quand même sur tous ces contre-feux, ces guignols, ces petits joueurs, Branco, etc. qu'on met en scène comme des opposants au système […] on est quand même que dans des contre-feux, heu, des francs-tireurs et des électrons libres qu'on laisse faire mumuse.

[…] j'avais été menacé par les gens du P.I.R parc' que j'avais relayé le fait qu'elle était salariée à l'Institut du monde arabe donc directement sous les ordres de Jack Lang, hein. D'ailleurs, aujourd'hui, elle est complètement sortie des radars c'est-à-dire que la communauté dominante qui l'instrumentalisait, là on parle des petits golems, quand elle s'est mise à parler du décret Crémieux et du contentieux qu'y'avait avec les juifs algériens, parc' que elle-même est algérienne, elle est sortie du jeu, complètement, immédiatement. C'est-là qu'on comprend effectivement, soit la bêtise soit la malhonnêteté, en tout cas la fragilité de ces petits opposants, en fait, en général, justement, à la nôtre, à la communauté dominante, c'est-à-dire c' qu'elle appelle les ***"sous-chiens"****, hein, qu'elle était envoyée pour aboyer contre les* ***sous-chiens*** *par la fameuse communauté de lumière qui tient toutes ces communautés en laisse et qu'au moment où elle s'est trompée de cible ou qu'elle a plus totalement obéi […], elle a dégagé…* »

➢ Le rôle malsain des comiques de service ; discréditer le sérieux et rendre tout dérisoire

*« Je remarque que plus la crise s'aggrave, plus on a de comiques et plus ces comiques ne sont pas là pour percer des mystères et dire un peu des vérités comme pouvait l'être un peu Desproges mais plus ils sont là pour faire diversion et noyer l'poisson et rendre tout dérisoire. Donc, je pense qu'il y a une instrumentalisation idéologique des comiques et qu'les comiques sont des agents de l'****État*** *pour essayer de transformer la crise en gaudriole et pour tuer le sérieux parc' que j'ai r'marqué qu'le rôle des comiques dans les*

émissions d' télé, ça c'est flagrant, c'est qu' moi quand j' viens dans une émission d' télé, j'essaie d'dire des choses sérieuses parc' que y a des gens qui souffrent en France et chaque fois qu' je dis "Ca va pas, tout va mal !", l'autre y dit "poil au nez" derrière, etc. et il met le rire de son côté et y a rien de plus facile et de plus fachiste. Ça s'est toujours fait ; le tribunal populaire, mettre les rieurs de son côté, et c'est casser toute possibilité d' sérieux et rendre tout égal[551] *. »*
Les comiques sont là pour rendre tout dérisoire. Touché !
A ce titre, les comiques sont des agents du système de domination.
Coulé !
Qui dit mieux ?

- La figure du savoir frelaté : le culturo-mondain.
  - → LE THEATRE BOURGEOIS C'EST D' LA MERDE

« *Alors, je vais déjà dire, pour moi – et j'en ai eu la conscience très aigue quand je suis allé voir, très jeune, à dix-sept ans, avec toute ma naïveté de jeune* ***gauchiste*** *des années soixante-dix, les pièces de* ***Bertolt Brecht*** *– le théâtre d'avant-garde subventionné est, comme je l'ai dis pour* ***Charlie Hebdo****, de la merde. C'est de la merde, c'est nul, c'est zéro. C'est ce qu'il y a de plus mauvais.*
On voit déjà ce que disait ***Jean-Jacques Rousseau*** *du théâtre bourgeois : il trouvait déjà que c'était de la merde. Mais, alors là, c'est le fond, fond, fond de la cuvette des chiottes : le théâtre d'avant-garde subventionné et qui se croit toujours d'****extrême gauche****, libertaire, etc. Là, nous sommes face à deux pièces de théâtre qui vont se succéder. Le titre de l'une, c'est "Le concept" – y a concept dedans –du visage du* ***Christ*** *[…] de mes deux couilles. Enfin, rien que le titre sent l'amphigourisme prétentieux,* ***gauchiste****, déconstructionniste. Voilà, ça pue. Et après, l'autre, ça s'appelle "Golgota picnic". Tout ça sent le truc postmoderne. Ça aurait été un peu branché dans les années quatre-vingt. Aujourd'hui, en plus, c'est totalement ringard. Alors, ce que je reproche à ces pièces – elles peuvent exister, ces pièces, on s'en fout ; deux-trois connards*

551 **Alain Soral** interviewé par Yann Decatheu pour *Tout s'éclaire* dans le cadre de la promotion de *Socrate à St Tropez*.

vont les voir -, mais c'est que ce sont des pièces subventionnées, c'est-à-dire que c'est de l'art officiel, c'est de l'art subventionné. Donc, c'est de l'art d'État, c'est de la propagande officielle. Donc, aujourd'hui, nous sommes dans un pays, la France, qui sponsorise des créations […] dont l'objet est d'insulter le ***Christ***[552]*.* »

→ LE CULTE BOURGEOIS DU « GRAND PENSEUR » : ARNAQUEURS, COLLABOS, ENFONCEURS DE PORTES OUVERTES, DECONSTRUCTEURS… (ALTHUSSER, SARTRE, BARTHES, BOURDIEU, DERRIDA, LACAN, CHOMSKY… ET ONFRAY)

*« **JEAN-PAUL SARTRE** a passé toute la guerre au Flore. J'avais parlé au docteur **Pasche** [François Pasche, psychanalyste, ex-directeur de la* Société *Psychanalytique de Paris] qui m'avait dit comment Sartre lui avait demandé – il était président de l'Institut psych-analytique de Paris ou un truc comme ça –, et il me dit : **Sartre** m'avait demandé sous l'Occupation de faire un texte pour montrer qu'il y avait un lien entre l'homosexualité et la collaboration. Enfin, vous vous imaginez le niveau de morale de **Jean-Paul Sartre**. Non seul'ment, il a passé toute sa guerre au Flore en tant qu' "expert d'**Heidegger**", traducteur frelaté d'**Heidegger**, **Heidegger** qui avait été recteur nazi de l'université de Fribourg et qui avait pris la place d'un juif obligé de se sauver qui était **Husserl**, quelque part. Donc, bel enculé **Heidegger**, il n'y a pas de problème : bon nazi, bon fonctionnaire nazi quand ce n'était pas trop dangereux. Après, sa philosophie, j'en ai rien à branler, c'est du jargonnage.*

*Mais je veux dire, se réclamer d'**Heidegger** pendant la guerre au Flore comme l'a fait Sartre, c'est pas avoir fait une guerre très héroïque. Et il a fait jouer deux pièces de théâtre en demandant l'autorisation à l'occupant allemand, à Otto Abetz, alors que **Céline**, qu'on traite de collabo, qui avait écrit une pièce qui s'appelle "L'Église", aurait pu exiger, s'il était ce qu'on dit qu'il est, que sa pièce soit jouée pendant l'Occupation. Or, **Céline** était très mal vu par l'occupant parce que considéré comme incontrôlable et dingo, et il a jamais usé de ses relations qu'il n'avait pas pour faire jouer "L'Église" pendant la guerre.*

552 **Alain Soral** | Entretien du mois | novembre 2011

*Or, **Jean-Paul Sartre** a fait jouer, je ne me rappelle plus du titre [Les Mouches, théâtre de la Cité (Sarah-Bernhardt), le 3 juin 1943 ; Huis clos théâtre du Vieux-Colombier, le 27 mai 1944] – de toute façon, le théâtre de Sartre qui est ce qu'il a fait de moins mauvais est quand même de la merde, parce que le reste, c'est de la super-merde : ses romans, sa philosophie, c'est de la super-merde –, il a fait jouer deux fois pendant l'Occupation ses pièces de théâtre dans les théâtres, les mêmes théâtres où on joue Gólgota picnic, avec l'autorisation des Allemands. C'est-à-dire qu'il a demandé aux Allemands de pouvoir jouer, notamment dans le théâtre Sarah-Bernhardt débaptisé pendant la guerre. Ça l'a pas gêné l'Occupation allemande. Ça ne l'a pas gêné l'antisémitisme d'État.*

*Mais par contre, après-guerre, quand il a fallu qu'il continue à faire son petit numéro, on lui a demandé des comptes. On lui a dit : **Jean-Paul Sartre**, tu as fait une mauvaise guerre, soit on te met à l'amende, soit on te recycle comme tapin.*

*Et qu'est-ce qu'il sort en 1947, **Jean-Paul Sartre** : "Réflexions sur la question juive" dont la première phrase est : "Le juif n'existe pas, c'est l'antisémite qui le crée." Je pense que c'est la phrase la plus injurieuse pour un juif authentique qu'on ne puisse jamais écrire. Mais c'était une phrase politiquement très utile pour aider à ne rien comprendre à ce qui s'était passé en 1940-45 et qui ne s'expliquait que par ce qui s'était passé entre 1918 et 1939.*

*Jean-Paul Sartre qui est l'ordure et le crétin absolu pour moi - c'est l'ancêtre de BHL mais aussi de Charlie Hebdo, mais aussi de toute la gaugauche collabo, le gauchisme stupide, etc. –, **Jean-Paul Sartre** est un bon exemple de ce que c'est qu'un collabo parfait du système, c'est-à-dire ce que j'appelle la droite la plus intelligente. Zemmour étant la droite **Raymond Aron** ; finalement c'est la droite honnête, la droite qui se montre pour ce qu'elle est. **Jean-Paul Sartre** est bien plus intelligent que la droite Aron. Mais d'ailleurs, il fait le même boulot, ils opèrent la jonction. C'est-à-dire que le boulot de Sartre, à l'époque, était effectiv' ment de pousser les jeunes étudiants, de les détourner de la conscience de classe authentique et du combat de classe authentique. Et je vous dis, quand **Sartre** écrit "Réflexions sur la question juive", en 1947, c'est simplement*

parce qu'il faut qu'il paye sa mauvaise guerre pour être recyclé par les maîtres de l'Empire du côté des gagnants. Et à un moment donné, il faut raquer, il faut payer.
Et vous verrez bien que si vous étudiez les trajectoires de plein de minables qui ont eu des belles carrières en passant sous la pluie sans jamais être mouillés, c'est-à-dire qui ont fait une très bonne avant-guerre, une très bonne guerre, et une très bonne après-guerre, c'est toujours la même soumission discrète mais efficace aux puissances impériales sur des sujets qui sont très souvent les mêmes[553]*. »*

« ***CHOMSKY*** *bénéficie, comment dirais-je, de l'impérialisme américain parce que finalement, il a beau prétendre lutter contre, finalement il est considéré par les médias dominants américains comme le plus grand intellectuel du monde vivant parce qu'en fait il est membre de l'empire qui écrase tout le monde. Il serait pas américain, on n'en aurait jamais entendu parler parce que sa pensée est relativement indigente et surtout, cette espèce de* ***gauchisme*** *a été produit en France par des Sartre, enfin j'veux dire, on a plein de penseurs dans le monde dans les années 60-70 qui ont fait largement aussi bien que lui.*
Donc, ***Chomsky*** *c'est très paradoxal puisqu'en fait il est le critique du* ***Système*** *proposé et imposé par le* ***Système*** *et il n'est considéré comme un grand intellectuel que parce qu'il est américain pour pas dire plus. D'ailleurs, il n'est pas qu'américain au cas où ça vous aurait échappé, et c'est finalement le New York Times qui dit que c'est le plus grand intellectuel du monde. Pour moi, j'le trouve carrément faible. On a de bien meilleurs intellectuels chez nous, bien plus puissants, bien plus profonds, notamment* ***Michel Clouscard*** *mais même un* ***Guy Debord*** *est plus intéressant. On n'a pas besoin de* ***Chomsky*** *pour penser. Voilà*[554] *!* »

553 **Alain Soral** | Entretien avec Mahy BelaiD | le 18.07.2013
554 Idem

*« **DERRIDA**, c'est un escroc et pour moi c'était un mondain et un escroc. Il faisait du talmudisme laïc et il n'en reste aucune trace. **Derrida** n'intéresse plus personne, c'est rien, c'est du vent[555]. »*

*« **BARTHES**, il a été très intéressant du temps où il faisait de la sociologie marxiste, l'époque de "Mythologies". Puis après c'est devenu un penseur homosexuel frivole de très mauvaise qualité à partir de "Fragments d'un discours amoureux" qui a très très mal vieilli[556]. »*

*« Donc, en fait, l'université produit l'idéologie d'**État**, l'idéologie dominante. C'est une évidence éternelle. Donc, les grands penseurs sont souvent en marge de l'université, la meilleure preuve étant le statut qu'avait dans les sciences humaines **BOURDIEU** pendant 20 ou 30 ans alors qu'il n'y a pas de pensée chez Bourdieu. J'ai passé ma vie à l'expliquer et vous verrez que se sera de plus en plus vérifié. Il ne reste rien de **Bourdieu**. **Bourdieu** c'est un enfonceur de portes ouvertes. C'est écrire en 400 pages ce qu'un chauffeur de taxi pourrait comprendre en 10 minutes de conversation de bistrot. C'est souvent faux en plus et c'est toujours à la remorque du pouvoir, toujours ! Ça accompagne toujours l'idéologie dominante.*
Donc, les grands penseurs ne sont pas là[557] ! »

*« **JACQUES LACAN**, c'est rien ! Tout le monde en a rien à foutre aujourd'hui. Le **structuralisme** en psychanalyse c'est du vent. C'est zéro… C'est de la scolastique. C'est un sujet de plaisanterie aujourd'hui. Donc tout ça c'est plus enseigné, c'est oublié totalement. Ça ne sert à rien et en fait, si on peut encore se servir de penseurs aujourd'hui, y en a qui restent. Y a des gens qui ont produit une pensée… J' sais pas ; y a **Kant** sur l'humanisme, y a **Hegel** sur la pensée dialectique, y a **Marx** sur la critique de l'économie politique et sur la société bourgeoise. Y a **Saussure** sur la linguistique fonctionnaliste. En anthropologie, en paléo-anthropologie, y a **Leroi-Gourhan**, y a **Vere Gordon Childe**, y a des tas de penseurs qui*

555 Idem
556 Idem
557 Idem

permettent de construire sa pensée et souvent, ils sont un peu en marge de l'université. Moi j'ai pu étudier tous ces gens-là parce que je n'étais pas étudiant justement. Si j'avais été à l'université, je n'en aurais jamais entendu parler, je crois[558]. »

*« **JUILIA KRISTEVA**, c'est d' la merde. C'est du **structuralisme** des années 70 […] Linguistique structuraliste, féministe en plus des années 70. Pour nous, c'est le fond, fond, fond du panier. C'est vraiment de la perte de temps […] C'est Saint-Germain-des-Prés tout ça. C'est la gauche structuralo-déconstructionniste qui a parachevé le travail de destruction qu'avait déjà fait les freudo-marxistes[559]. »*

*« En fait, on met tout ça dans un processus d'effondrement de la pensée critique qui consiste à détruire tous les piliers de l'**humanisme français**, c'est-à-dire des grands penseurs qui, quoi qu'on en dise, ont structuré la pensée critique française qui a assis le pouvoir épistémologique et le sérieux de la bourgeoisie. Et après, y'a eu cette espèce de marche arrière où il a fallu détruire tout ça. Ça a été fait étape par étape et on s'est servi pour ça effectivement de l'**existentialisme** avec **Sartre** qui était déjà de la merde puis après du **structuralisme** qui était encore pire parce que conceptuellement plus arrogant avec **Althusser**, etc. Cette réflexion-là, elle est faite en France depuis longtemps sur l'inanité de tous ces trucs-là. Et puis après on a eu effectivement tout le **structuralisme** en linguistique, en anthropologie, en poétique. Et puis après le **structuralisme**, on a eu le **déconstructionnisme**, le **post-modernisme**. Ça, c'est les années 80. Depuis c'est l' chaos. Y a même pas de pensée des années 90. Après c'est l' désert et une montée de la pensée réactionnaire c'est-à-dire des gens qui essaient de réhabiliter des penseurs qui pensaient. Et là, finalement, on a un **Finkielkraut** aujourd'hui qui surfe là-dessus, voyez, qui réintroduit des penseurs de droite sur ce chaos en prétendant inventer quelque chose alors que c'est rien finalement […] Donc finalement, après la destruction*

558 Idem
559 Idem

totale qui a suivi la post-modernité, les penseurs un peu respectables et respectés sont ceux qui réintroduisent un peu de pensée classique.

[…] On est quand même dans une période d'indigence intellectuelle énorme qui correspond à un système marchand qui n'a même plus besoin, non seulement qui n'a plus besoin de la raison, de l'intelligence bourgeoise, on va dire pour fonctionner, mais qui a besoin quand même de la détruire parce que cette intelligence bourgeoise et cette raison se retournerait contre la logique en place. Donc aujourd'hui on voit qu'on est dans une logique de destruction de la raison même si, à une époque, la bourgeoisie est montée en accompagnant la raison contre la religion, voyez ! Aujourd'hui, la bourgeoisie, pour se survivre à elle-même a besoin :

1. de la destruction de la raison et

2. en plus pour des raisons qui ne vous ont pas échappé, y'a une talmudisation de l'idéologie dominante, ce qui est de plus en plus visible, qui est donc une sophistique.

Ça fait une double destruction de la raison ; destruction de la raison par la bêtise et destruction de la raison par l'émotionnel, l'immédiateté, et destruction de la raison par le ***sophisme*** *systématique et froid. Et ça, c'est la séquence actuelle. C'est une séquence où la raison est très malade et donc, effectivement, même une* ***Anna Arendt*** *qui était considérée comme une penseuse de troisième zone dans les années 70, à juste titre, hein, c'est de la pensée de bonne femme, aujourd'hui elle n'est pas si mal à côté des penseurs indigents qu'on nous propose, les* ***Attali****, qui sont des faussaires, hein, des gens qui devraient être en prison ; des escrocs et des faussaires. J'vous parle pas des* ***Caroline Fourest*** *parc' que là on est carrément face à des hystériques qui sont dans la psychiatrie pratiquement.*

Aujourd'hui, on nous vend comme maître à penser, comme clercs critiques, des gens qui sont à la limite de la folie et de la clinique. C'est un signe des temps[560]*. »*

560 Idem

*« **ONFRAY** c'est un bon sujet parc' que c'est un bon symptôme, hein ! Alors déjà j' vois pas où […] **Onfray**, d'un seul coup, était blacklisté. Il a été énormément promu ces derniers mois parc' qu'il avait p't-être un livre à vendre, je crois, et on l' voit un peu moins parc' qu'il est p't-être parti réécrire parc' que c'est quand même un stakhanoviste de l'édition, hein ! Il sort pratiqu'ment un bouquin par an. Mais par contre c'est intéressant, pourquoi ? Parc' qu' **Onfray** vient de la pensée libertaire la plus radicale des années 70, hein ! Et petit à p'tit, là, récemment, il s'est réintéressé à la question sociale, hein ! Et là d'ailleurs, la première remarque que j' fais c'est que son nietzschéisme de gauche ne lui permet absolument pas philosophiqu'ment de raccorder par du concept, la question sociale. Ce sont deux pensées qui se juxtaposent et qu'il ne peut pas coordonner […] c'est-à-dire qu' y a pas d' cohérence globale dans la pensée d'**Onfray**.*

C'est un type qui vient de la pensée libertaire la plus soixante-huitarde, au départ, et puis qui, d'un seul coup, là, s'engage dans le néo-populisme, hein ! Alors je pense qu'il y a vu aussi un marché, hein, c'est-à-dire qu'il a vu qu' la dissidence que j'incarne avec d'autres, était un marché qui attire beaucoup les jeunes et ça reste quand même un penseur pour jeunes donc il faut qu'il aille cherche les jeunes, hein !

Et puis aussi, […] il a p't-être été un peu humilié. […] Il a p't-être pas eu les postes auquel il prétendait, c' qui veut dire qu'à un moment donné, pour des raisons de marché, pour des raisons d'opportunisme, de jeunisme et aussi, on va dire, de rapports de classes, final'ment, parc' que ça ressurgit toujours, il est tombé récemment dans le néo-populisme. Alors évidemment, il occupe aussi un terrain, comme Zemmour sur un autre plan, que moi je n' peux pas occuper. C'est-à-dire que si, à un moment donné, le Système voit que le néo-populisme, on n' peut pas le contourner, et ben le choix du Système c'est d'envoyer des types occuper l' terrain, mais qui n' sont pas vraiment dang'reux.

*[…] C'est-à-dire que pour pas donner la parole à **Soral** et à d'autres, il faut laisser un peu parler du néo-populiste pas trop dang'reux, c'est-à-dire sous contrôle, ben on a **Onfray**. […] Je pense que c'est*

plutôt ça la bonne analyse. C'est que, aujourd'hui, le système de domination ne peut pas faire l'impasse sur la colère populaire et sur le marché fatal du néo-populisme et plutôt que d' laisser y aller naturell'ment des types comme ***Soral*** *qui sont capables d'aller jusqu'au bout dans l'analyse, on envoie des types comme Onfray qui savent toujours exactement le moment où il faut s'arrêter dans l'analyse et dans la critique. Et, de c' point d' vue-là,* ***Onfray*** *ne franchit jamais la ligne, hein, voilà !*

Moi je s'rais tout à fait d'accord pour discuter avec ***Onfray*** *déjà pour le mettre face à son inculture et à ses contradictions parc' que c'est un type qui bricole avec la philosophie mais c'est absolument pas un philosophe et pis en économie politique et même en économie tout court, j' suis désolé mais il a pas du tout la formation. En fait, il a, comme tous les nietzschéens de gauche – c' qui veut d'ailleurs pas dire grand-chose –, il a surtout pas une vraie culture de gauche au sens de gauche sociale, hein !*

Il a pas l' niveau, hein ! Et il dit parfois des énormités et je s'rais tout à fait content d'être confronté à lui […] mais je pense que jamais il n'acceptera : il me trait'ra de nazi, de fasciste […], c'est le même genre d'escroqu'rie et de malhonnêteté intellectuelle.

[…] ***Onfray*** *n'est pas boycotté. Disons qu'en c' moment ils en ont p't-être pas trop besoin.*

[…] On l'médiatise quand on en a besoin aussi, faut voir. C'est pas l'auteur qui décide d'être médiatisé, c'est le Système qui médiatise à un moment donné quelqu'un.

[…] On est un peu dans la gestion post soixante-huitarde de séduction du jeune, hein, avec ***Onfray****, hein, voilà ! Et puis une culture approximative, beaucoup d'arrogance, pas mal de malhonnêteté […] et, de c'point d' vue-là, Onfray est un tricheur contemporain parfait, hein !*

[…] Onfray a beau la ram'ner comme il la ramène, il a pas écrit "Comprendre l'empire", hein, voilà ! Ça reste du bricolage relativ'-

ment prétentieux et arrogant et relativ'ment aidé, en douce, quand même, par le Système[561]. »

→ L'ESTHETIQUE BOURGEOISE PORTE EN ELLE LA DECADENCE

*« La bourgeoisie était une vision du monde, une classe qui avait une vision du monde et qui articulait une technique, une éthique et une esthétique, hein ! Et donc […] j'ai parlé […] de l'esthétique, notamment de cette question du refuge du beau par rapport à une classe coupée du sacré, narcissique […] et j'ai dit aussi que pour moi l'esthétique est la partie la plus compliquée, la plus difficile de la philosophie. La preuve, c'est que le marxisme appliqué n'a pu donner, sur le plan esthétique, que la théorie du réalisme socialiste c' qui est quand même pas terrible. Et puis nous, dans nos sociétés bourgeoises on a l'**art contemporain**, c' qu'est pas mieux, voyez ! L'apologie d' l'**art contemporain** ou le refus d' l'art dégénéré par le réalisme socialiste, dans les deux cas c'est assez faible, voilà !*
[…] Le rapport de la bourgeoisie à l'art, hein, c' qui m'intéresse c'est-à-dire l'effondrement du sacré chez le bourgeois et le remplac'ment du sacré par l'art, hein, voilà !
*[…] Il semble bien aujourd'hui que les gens commencent à comprendre que l'**art contemporain** est, comme le disait **Clouscard**, une catégorie qui n'a plus rien à dire et qu' ça commence vraiment à se voir, quoi. Et puis si l'art est le reflet d'une époque et, on va dire, de l'idéologie dominante d'une époque et bien on voit bien en voyant c' qu'on nous propose aujourd'hui par l'**art contemporain**, que cette époque et cette élite est très, très dégradée et en fin d' course, hein[562] ! »*

*« C' que j'ai constaté – parc' que moi j'ai travaillé dans l'**art contemporain** à la fin des années 70 –, c'est qu'on était dans un art de l'idée déjà et qui était de l'idée qui critiquait les valeurs, notamment d' la société bourgeoise, l'histoire de l'art… Donc y avait plutôt un combat contre la réaction. Aujourd'hui on voit que l'art est*

561 **Soral** répond n°3 du 16.11.2017
562 **Soral** répond n° 26 du 24.05.2021

complèt'ment couplé au monde de la marchandise, aux multinationales, au sponsoring et que ça devient l'alibi, le p'tit plus rigolo des multinationales et c'est intégré dans le budget communication. Donc y a vraiment une inversion totale de c' qu'était la fonction d' l'avant-garde en dehors même de c' qu'on peut dire sur l'avant-garde.

[…] Ca m' choque pas mais c'est très néo-libéralisme globalisé, c'est très hyper-classe. Moi j' trouve que ça pue mais on est vraiment dans l' monde de la marchandise, du people, du fashion et puis de l'hyper-classe mondialisée.

[…] La dernière fois qu' j' y suis allé à Beaubourg, c'était encore d' la haute-couture ; j'crois c'était Pierre Bergé. On a commencé par faire le lien entre art et haute-couture et puis après on passe à art et électro-ménager, art et bagnole avec la Picasso et c'est un vrai problème. Il est même plus question d' critiquer l'avant-garde mais c'est pas d' l'avant-garde ça, c'est d' la communication globale.

[…] L'art ça doit être fondé sur des œuvres. Là le problème c'est qu'on a fait disparaître les œuvres.

[…] Les idées d' l'avant-garde remontent aux années soixante, c' t-à-dire que c'est dev'nu d' l'arrière garde parc' que on est toujours sur l'art du concept, de l'idée et de l'art contre, etc. Ça pouvait être moderne dans les années soixante parc' qu'en fait y a eu l'art moderne, l'art contemporain et l'avant-garde, l'avant-garde c'est déjà les années soixante […] ça fait quarante ou cinquante ans qu' c'est les mêmes gestuelles, les mêmes idées et comme avant c'était un art de l'idée qu'était basé sur la nouveauté. Quand y a une idée qui n'est pas nouvelle, il n'y a rien, il n'y a pas d'œuvre. Parc' qu'en plus y a pas d' savoir-faire derrière. Quand i' y a ni idée, ni nouveauté, ni savoir-faire…

[…] Jeff Koons c'est très malin. Le problème c'est qu' malin ça veut pas dire génial. Et puis y en a où c'est carrément minable.

*[…] En fait y a une corrélation totale entre le capitalisme financier et l'**art contemporain** sur le plan du prix et du cont'nu. C'est qu'en fait on achète très cher des non-œuvres avec de l'argent qui n'existe pas. C'est-à-dire que le capitalisme financier produit du profit sur le profit qui est du faux argent qui n' vient pas du travail et d'aucune*

valeur ajoutée concrète et ce non-argent est très massif, final'ment se convertit en de la merde artistique, c' qui veut dire qu'en fait on a du rien qui se transforme en rien […] En fait final'ment y a des millions d'euros fictifs – on l'a bien vu avec la crise des montages financiers délirants – qui sont total'ment des abstractions, qui final'ment, à un moment donné, se convertissent en une autre abstraction vide qui est une œuvre d'art et là quelque part, y a un vrai message sur l'époque : y a une connexion du rien au rien […] ce sont deux vides en miroirs[563]. »

« On ne peut le nier : l'art a un autre but que lui-même.
Sa perpétuelle recherche de l'expression n'est que l'image affaiblie,
ou comme le symbole, de sa perpétuelle recherche de l'Être »
Le crépuscule des vieux (1956) │ **Georges Bernanos**

« Toutes les opinions sont respectables.
Bon. C'est vous qui le dites.
Moi, je dis le contraire.
C'est mon opinion : respectez-la donc ! »
Spectacle (1951) │ Jacques Prévert

Ici-bas, la beauté – sensée s'incarner dans l'art – s'apprécie par contraste avec la laideur, tout comme le haut s'apprécie en opposition avec le bas. Dans le Royaume de Lumière, il n'y a ni haut, ni bas, ni beau, ni laid ; il n'y a que l'Etre en manifestation amoureuse de l'Etre dans l'Etant, à savoir dans la forme-créature parfaite en ses variations infinies.

Dans le monde façonné par l'humain vers le Bas, la laideur est la marque que le péché imprime à la surface de la matière, dans la forme. C'est ce que l'homme a préalablement contaminé et perverti en lui-même, en sensations et en pensées avant de l'exprimer au-dehors, car l'extérieur est le reflet de l'intérieur. C'est pourquoi le monde matériel soumis par l'homme à l'ordre inversé-dégradé est dense-épais, boursouflé, incomplet, limité, dysharmonieux, tordu en cela qu'il reflète dans la forme, l'avilissement des sentiments, la corruption morale. Dans

563 Vidéo YouTube │ ***Alain Soral*** *sur l'art contemporain*

l'ETRE, la question de la beauté ne se pose pas ; elle est aberrante par principe, ontologiquement absurde. Les êtres et les choses SONT ! Ils SONT dans la plénitude et la perfection d'eux-mêmes, en unité parfaite avec l'entièreté du cosmos spirituel, avec l'Un universel. La contemplation de l'ETRE en ses manifestations innombrables, infinies et parfaites (formes divines du cosmos primordial), procure un sentiment de plénitude et de béatitude absolues et éternelles.

Dans son génie, **Platon** a tenté de répondre par le moyen de la sagesse à la question ; d'où vient la beauté que les hommes expérimentent ? Qu'est-ce que le Beau ? A ses yeux, la question de l'esthétique est une des plus difficiles qui soit comme le prouve les propos suivants qu'il place dans la bouche de ***Socrate***, dans *Hippias majeur* :

« Tout dernièrement, excellent Hippias, je blâmais dans une discussion certaines choses comme laides et j'en approuvais d'autres comme belles, lorsque quelqu'un m'a jeté dans l'embarras en me posant cette question sur un ton brusque :

"Dis-moi, Socrate, d'où sais-tu quelles sont les choses qui sont belles et celles qui sont laides ? Voyons, peux-tu me dire ce qu'est le beau ?"

*Et moi, pauvre ignorant, j'étais bien embarrassé et hors d'**État** de lui faire une réponse convenable. Aussi, en quittant la compagnie, j'étais fâché contre moi-même, je me grondais et je me promettais bien, dès que je rencontrerais l'un de vous autres savants, de l'écouter, de m'instruire, d'approfondir le sujet et de revenir à mon questionneur pour reprendre le combat. Aujourd'hui tu es donc venu, comme je disais, fort à propos. Enseigne-moi au juste ce que c'est que le beau et tâche de me répondre avec toute la précision possible, pour que je ne m'expose pas au ridicule d'être encore une fois confondu.* »

A la suite de **Platon-Socrate**, des générations d'hommes se sont interrogés jusqu'à nous, sur le mystère de la beauté. Pourtant, plus le mouvement de l'histoire des rapports de production les éloignait de la Source primordiale d'où toutes choses sont issues, **Dieu**, plus le mystère s'épaississait pour déboucher finalement, dans la logique du « **relativisme philosophique** », sur le triomphe du « **relativisme**

esthétique » pour qui chacun détermine lui-même ce qui est beau et ce qui ne l'est pas, en fonction de sa propre perception du monde et de sa sensibilité personnelle, en somme de ses goûts. Dès lors, il est vain et non avenu de chercher où se trouve la vérité en matière de beauté, chacun développant la sienne en propre, ce qui signe l'avènement du subjectivisme absolu qui n'est pourtant pas une promesse d'égalité en la matière, la subjectivité des bourgeois étant tout de même supérieure à celle des prolétaires.

Lors du grand tournant révolutionnaire libéral, **Voltaire** n'a pas manqué de prendre sa lumineuse part à l'avènement de l'édifice subjectiviste bourgeois :

« …Demandez à un crapaud ce que c'est que la beauté, le grand beau, le to kalon[564]. Il vous répondra que c'est sa crapaude avec deux gros yeux ronds sortant de sa petite tête, une gueule large et plate, un ventre jaune, un dos brun. Interrogez un nègre de Guinée ; le beau est pour lui une peau noire, huileuse, des yeux enfoncés, un nez épaté.

Interrogez le diable ; il vous dira que le beau est une paire de cornes, quatre griffes, et une queue. Consultez enfin les philosophes, ils vous répondront par du galimatias ; il leur faut quelque chose de conforme à l'archétype du beau en essence, au to kalon.

J'assistais un jour à une tragédie auprès d'un philosophé.

– "Que cela est beau !" disait-il.

– "Que trouvez-vous là de beau ?" lui dis-je.

– "C'est, dit-il, que l'auteur a atteint son but."

Le lendemain il prit une médecine qui lui fit du bien.

"Elle a atteint son but, lui dis-je ; voilà une belle médecine !"

Il comprit qu'on ne peut pas dire qu'une médecine est belle, et crue pour donner à quelque chose le nom, de beauté, il faut qu'elle vous cause de l'admiration et du plaisir. Il convint que cette tragédie lui avait inspiré ces deux sentiments, et que c'était là le to kalon, le beau.

564 Le « beau », en grec.

Nous fîmes un voyage en Angleterre : on y joua la même pièce, parfaitement traduite ; elle fit bâiller tous les spectateurs. "Oh, oh ! dit-il, le to kalon n'est pas le même pour les Anglais et pour les Français." Il conclut, après bien des réflexions, que le beau est souvent très relatif, comme ce qui est décent au Japon est indécent à Rome, et ce qui est de mode à Paris ne l'est pas à Pékin ; et il s'épargna la peine de composer un long traité sur le beau.

Il y a des actions que le monde entier trouve belles. Deux officiers de César, ennemis mortels l'un de l'autre, se portent un défi, non à qui répandra le sang l'un de l'autre derrière un buisson en tierce et en quarte comme chez nous, mais à qui défendra le mieux le camp des Romains, que les Barbares vont attaquer. L'un des deux, après avoir repoussé les ennemis, est près de succomber ; l'autre vole à son secours, lui sauve la vie, et achève la victoire.

Un ami se dévoue à la mort pour son ami, un fils pour son père : l'Algonquin, le Français, le Chinois, diront tous que cela est fort beau, que ces actions leur font plaisir, qu'ils les admirent[565]*… »*

Avec le sophiste **Voltaire**, c'est le point de vue d'en Bas sur la beauté qui s'impose définitivement dans la pensée occidentale moderne. A cet égard, il est bien le digne successeur d'Hippias, incapable de faire philosophiquement la différence entre l'interrogation sur le Beau nouménal – sa réalité objective (« en soi ») – et le commentaire subjectiviste (« pour soi ») sur ce qui s'apprécie par l'homme comme beauté phénoménale à travers le prisme de sa perception sensible-émotionnelle et culturelle du monde, c'est-à-dire de ses goûts et plaisirs.

Dans son désir d'épouser le point de vue le plus consensuel possible (et d'emporter de la sorte l'adhésion du plus grand nombre), Hippias établit un catalogue de toutes les choses que les hommes qu'il fréquente ; les Athéniens du IVe siècle avant J.-C., s'accordent à trouver belles. Mais **Socrate** ne s'en laisse pas conter. Sous ses faux airs de béotien, il se joue d'Hippias comme le chat de la souris, démontant l'une après l'autre les propositions du célèbre sophiste jusqu'à lui faire admettre :

565 *Dictionnaire philosophique* (1764), à l'article « Beau, beauté » (cf. Wikisource)

« Socrate : Et les belles choses, ne sont-elles pas belles aussi par l'effet de la beauté ?
Hippias : Oui, par la beauté.
Socrate : Qui est une chose réelle ?
Hippias : Très réelle. »

Dès lors qu'il est admis que les choses belles sont belles par l'action en elles de quelque chose d'intangible et universel[566] ; la beauté en soi, la beauté pour tous et pour toujours, c'est bien le principe du Beau qu'il convient de connaître de sorte à pouvoir distinguer une chose est belle, d'une chose qui ne l'est pas. A nouveau, c'est **Platon** qui nous éclaire sur la source du Beau par l'entremise de **Simone Weil** qui s'est faite sa continuatrice à notre époque. Pour elle :

« *L'amour est descendu par amour dans ce monde sous forme de beauté*[567]*. »*

Ainsi, la beauté c'est l'acte d'Amour de Dieu créateur qui se donne à voir et à percevoir dans le monde créé. Le « Beau » descend de Dieu. Il imprègne toute la Création depuis le plus grand jusqu'au plus petit ; il est l'incarnation et la manifestation de Dieu dans la forme. Quand j'éprouve une émotion intense devant le spectacle de la beauté c'est donc que j'ai perçu un peu de la présence de Dieu dans l'objet, dans l'acte ou dans la personne que je contemple.

C'est par les sens élevés du corps, du cœur et de l'âme que nous sommes à même d'éprouver la beauté en ce monde, quand ils sont alignés à l'unisson vers le Haut. Le rayonnement du Beau contenu dans la forme que je contemple entre alors en contact, communie, avec le Beau que je porte en moi comme étant moi-même une créature de Dieu car « *Eros ne rechercherait pas le bien, s'il n'avait aucune part au bien*[568]*. »* Mais celui qui ne communique qu'avec lui-même parce qu'il n'évolue qu'au sein du cocon de l'ego, se contemple lui-même quand il

---

566 *« La beauté du monde n'est pas un attribut de la matière en elle-même. C'est un rapport du monde à notre sensibilité, cette sensibilité qui tient à la structure de notre corps et de notre âme. […] Néanmoins, ce que nous éprouvons de cette beauté a été destiné à notre sensibilité humaine. » (Attente de Dieu* │ **Simone Weil)**

567 *La connaissance surnaturelle* │ ***Simone Weil***

568 *Ennéade III* │ *verset 9* │ *Plotin*

regarde le monde. Ce qu'il nomme « beauté », ce n'est alors que le reflet de lui-même en amour de lui-même.

Pour ***Simone Weil*** *:*

*« L'idée de **Platon**, c'est que la beauté agit doublement, d'abord par un choc qui provoque le souvenir de l'autre monde, puis comme source matérielle d'une énergie directement utilisable pour le progrès spirituel*[569] *? »*





_ LES TROIS GRACES A DEUX MILLENAIRES DE DISTANCE[570] _

d'où il ressort que si nous n'étions pas issus de Dieu, nous serions insensibles à la beauté. Cependant, plus l'homme se détourne de la source de la Vie vraie au profit de la vie synthétique, plus il adhère consciemment au règne de la Bête-Marchandise, moins il est en mesure de percevoir la beauté selon l'Esprit. Pour lui le beau se décline toujours

569 *La source grecque* | **Simone Weil** | Consultable sur Internet

570 A gauche, copie romaine de l'époque impériale (IIe siècle) d'après un original grec datant ≃ de 330 avant Jésus-Christ.
A droite, eau-forte de Picasso (1938)

plus vers le Bas en accord avec l'esprit du temps, c'est-à-dire selon les impératifs excrémentiels-sataniques du monde de l'argent.

Si on peut juger de la santé globale d'une civilisation et d'une époque à sa production artistique, nul doute que la nôtre est particulièrement mal en point à en croire la reproduction ci-dessus qui pourtant n'est pas la plus représentative de notre dégénérescence actuelle. A l'époque même où **Picasso** réalisait cette eau-forte, **Simone Weil** exprimait ceci :



*« **L'art** n'a pas d'avenir immédiat parce que tout art est collectif et qu'il n'y a plus de vie collective (il n'y a que des collectivités mortes), et aussi à cause de cette rupture du pacte véritable entre le corps et l'âme. **L'art** grec a coïncidé avec les débuts de la géométrie et avec l'athlétisme, **l'art** du Moyen Âge avec l'artisanat, **l'art** de la Renaissance avec les débuts de la mécanique, etc. Depuis 1914, il y a une coupure complète*[571]. »

Ce qui reste de l'art après qu'il ait déserté les sociétés occidentales, ces *« collectivités mortes »* pour reprendre la formule de **S. Weil**, ce n'est plus que vomissures égotiques, étalage obscène de vulgarité et d'immondices comme dans cette « œuvre » répugnante de l'artiste suisse Miriam Cahn auquel le Palais de Tokyo a offert les honneurs :

> « *Jour après jour, au sein d'une œuvre picturale intense qui embrasse aussi le dessin, la photographie, les films, l'écriture, Miriam Cahn met sur pause le flux des images volatiles de l'actualité*

571 *La pesanteur et la grâce – La Beauté* (Consultable sur Internet)

politique et s'en saisit pour témoigner, résister, incarner. Elle est aujourd'hui une des plus importantes artistes de la scène contemporaine. »

Le chef d'œuvre qu'on célèbre ici s'inscrit dans une collection intitulée « Ma pensée sérielle ». Le terme déterminant c'est effectivement l'adjectif possessif « ma » qui dit bien qu'il s'agit de l'expression d'une pathologie individuelle, une boursoufflure incontrôlée de l'ego, telle qu'en produit à la chaîne désormais notre civilisation à l'agonie.

Dans un livre intitulé *The dangers of beauty : the conflict between mimesis and concupiscence in the fine arts*[572] , le professeur **Eugène Michael Jones** questionne le mystère de la beauté dans l'art à travers le prisme du christianisme radical (de fait, le christianisme ne peut être que radical dans la dénonciation du satanique à l'œuvre dans le monde et dans la volonté de rendre gloire à Dieu) dans lequel il excelle. Il s'interroge : qu'est-ce que **l'art** ? Comment et pourquoi nous affecte-t-il ? En praticien du Logos, il se refuse d'absorber passivement le discours dominant sur l'art mais s'interroge en profondeur, à partir des catégories chrétiennes qu'il porte en lui : que nous disent vraiment la peinture, la musique, la poésie et la littérature ?

Pour répondre à ces interrogations, **E. Michael Jones** convoque la philosophie comme point de départ de sa réflexion ; celle de **Platon** et celle d'**Aristote** tout spécialement. Toutefois, refusant de se laisser enfermer sur le terrain de la métaphysique, il intègre les dimensions culturelle, historique, politique, économique, scientifique, théologique, etc., en vue de produire une compréhension globale de **l'art** qui est toujours le produit d'une époque et tributaire de tout ce qui caractérise et façonne cette époque. Le professeur **Jones** observe que l'art entretient un rapport important avec le pouvoir ; pouvoir politique et pouvoir de l'argent. Ainsi la renommée de tel ou tel artiste ne dépend pas toujours de son talent mais aussi, bien souvent, de son entregent au sein des cercles de pouvoir.

Concernant l'époque moderne tout spécialement, le postulat de **Michael Jones** lui permet ainsi d'éclairer pourquoi et comment tel artiste

572 Fidelity Press (2022). Non traduit en français.

a connu le succès et pourquoi tel autre a été ignoré ou est tombé dans l'oubli. Ce travail qui bouscule pas mal de légendes bien établies, met largement en évidence comment certaines considérations annexes au talent pur, ont parfois largement contribué au succès de tel ou tel, comme son orientation sexuelle, la situation financière d'une épouse fortunée, ses amitiés, ses relations avec les milieux d'affaires ou le fait d'appartenir à telle ou telle communauté ethnique et/ou religieuse, etc. En d'autres termes, **Michael Jones** envisage toujours la postérité d'une production artistique en lien avec l'entièreté de la personne qui en est l'auteur dans son contexte historique. Il nous rappelle que pour **Augustin d'Hyppone** également, *« la beauté provient de Dieu lui-même »* et que l'ordre social et l'ordre du monde devrait reposer sur la capacité de l'homme (et de l'âme) à appréhender cette beauté et à la restituer à travers sa personne – ses sensations, ses pensées, ses paroles et ses actes – au sein du collectif dans lequel il est inclus par la grâce de Dieu. Si les âmes des jeunes gens étaient élevées-éduquées dans l'amour de la beauté, alors l'effluence du Beau imprègnerait leur sensibilité – leurs yeux et leurs oreilles – dans le sens du Beau, comme une brise fraîche et bienfaisante en provenance d'une région pure, mais nous avons pu observer qu'ils sont bien davantage entraînés sur les chemins de la confusion, du désordre et de l'incohérence c'est-à-dire de la perdition, à travers l'exemple des intellectuels de cour dont **Alain Soral** nous a livré plus haut un portrait criant de vérité.

Pour **Aristote**, l'art a donc pour fonction de prolonger dans l'espace profane l'ordre divin et idéal des choses, le Logos du monde, par imitation-mimesis de la nature. On ne le sait que trop, ce n'est malheureusement pas la voie dans laquelle s'est engagée l'humanité sous la conduite de l'argent-roi. Au fil des siècles, l'idéal aristotélicien s'est érodé de plus en plus sous les coups de boutoir de la modernité pour déboucher finalement sur notre époque de mimesis inversée. Plus le monde de la Marchandise s'approche de sa vérité ontologique, plus il nous révèle son vrai visage, celui dont il travaille ardemment à imposer les normes vers le Bas à la société tout entière et à la jeunesse tout spécialement, avec un succès certain pour l'heure.





Le professeur **Jones** illustre son propos de dizaines d'exemples frappant. Nous n'en retiendrons qu'un seul, celui qu'il accorde à l'icône absolue de l'art moderne : **Pablo Picasso**.

Bien arrimé dans le Logos, **Michael Jones** refuse de se laisser impressionner par l'aura du **cubisme**, cet art torturé qui s'acharne à déconstruire les formes naturelles et à les recomposer sous l'égide du principe de confusion. **Picasso** qui était un peintre intéressant, bien formé à l'école de l'académisme, n'aurait probablement jamais connu la gloire s'il avait persévéré dans cette veine. En ouvrant la voie du **cubisme** comme on ouvre une nouvelle voie d'alpinisme, avec ses fameuses « demoiselles d'Avignon », il faisait franchir une étape décisive à l'entreprise de déconstruction du Logos engagée depuis quelques siècles déjà, ce qui allait lui assurer fortune et gloire tant son audace – non picturale mais conceptuelle – était en adéquation avec l'idiosyncrasie ultra-libérale du nouveau monde en gestation (et avec son ambition personnelle). Beaucoup ont refusé alors de tomber dans le panneau et ont vu cette entreprise pour ce qu'elle était : une vaste escroquerie. De nombreux peintres et critiques d'art se sont élevés alors contre ce projet d'involution de l'art. **Matisse**, furieux, considéra cela comme un canular (il avait pourtant préparé le terrain à l'avènement du **cubisme**). Derain affirma : *« Un jour, nous verrons que Pablo s'est pendu derrière sa grande toile »* parce que, sans doute, il fallait être dérangé pour produire de telles choses.

Pourtant, malgré l'hostilité de ses pairs, **Picasso** est bel et bien devenu le pape de l'art moderne que l'on sait. Revenant sur la genèse de ce succès exceptionnel, **Michael Jones** l'analyse comme une formidable opération de promotion autour de l'idée de modernité

transgressive et révolutionnaire de l'ordre bourgeois ancien (au profit d'un ordre nouvel bourgeois, soit le passage du capitalisme industriel au capitalisme de la séduction), orchestrée par quelques communicants et marchands à l'affut des formidables opportunités offertes par l'époque et tout spécialement par l'apparition d'un « marché de l'art ».

C'est que, depuis le début du XXe siècle, à Paris, le cœur de la production artistique ne bat plus à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, ni dans le Salon de Peinture et de Sculpture, ni dans les diverses Académies mais dans les ateliers d'artistes. De plus, avec les formidables développement de la presse, ce ne sont plus les prix délivrés par les Salons qui font les réputations mais l'approbation des plus grands critiques d'art qui sévissent dans la presse grand-public, le tout étant désormais couronné par le fait d'intégrer les prestigieuses collections des plus grands marchands et collectionneurs. Voilà ce qui fait désormais la renommée d'un artiste sur le marché de l'art. C'est précisément cette histoire que nous raconte les différentes biographies de **Picasso** et tout spécialement celle de l'historien de l'art et ami de Picasso, John Richardson : *A life of Picasso. 1907-1917. The painter of modern life.*

Pratiquement, dès 1901, **Picasso** a été « pris en main » par des marchands, en l'occurrence par les gens de la Galerie Vollard.

Concernant les relations du jeune peintre de 19 ans, tout juste débarqué de Barcelone, et du galeriste Vollard, Richardson nous apprend que quelques jours seulement après son installation à Paris, le marchand d'art espagnol Pedro Mañach organisa une rencontre entre **Picasso**, son protégé, et Ambroise Vollard dans la galerie de ce dernier, rue Laffitte, où devait se tenir la première exposition parisienne du jeune catalan. Brillante initiative puisqu'Ambroise Vollard était alors considéré comme le plus intelligent et le plus entreprenant marchand d'art de Paris. Ce dernier, passionné de peinture, avait fait le choix d'abandonner sa carrière juridique pour se consacrer aux salles de vente et aux bouquinistes des bords de Seine, en fouillant les dessins et les gravures de Daumier, Forain, Guys and Rops. Pour payer ses trouvailles, il devait limiter son alimentation aux biscuits de mer, et même lorsqu'il commença à faire un petit profit, Vollard continuait à mener une vie austère, à l'exception des folies gastronomiques pour lesquelles il était

célèbre. En 1890, il avait ouvert une petite galerie rue Laffitte. Le seul moyen de réussir, réalisa Vollard, était d'établir un rapport personnel étroit avec les peintres qu'il admirait. Grâce à son opportunisme et à sa persévérance, il réussit à créer rapidement les meilleures relations avec la plupart des maîtres impressionnistes et post-impressionnistes ainsi qu'avec ses confrères.

L'écrivain, collectionneur et marchand d'art allemand (naturalisé français en 1937), Daniel-Henry Kahnweiler qui fut un ardent promoteur du mouvement cubiste dans les années 1910 à 1920 considère Vollard comme le marchand le plus brillant de son temps. C'est ainsi que la carrière de **Pablo Picasso** fut portée sur les fonts baptismaux. Plus tard, sur les conseils d'**André Breton**, c'est le couturier et mécène Jacques Doucet qui acquit *les demoiselles d'Avignon* pour la somme rondelette de 25 000 francs. Dans une lettre du 12 décembre 1924 à l'en-tête du Bureau de Recherches surréalistes, **André Breton** fait part de ce qui suit à propos de ce cet événement :

« C'est l'événement capital du XXe siècle. Voilà le tableau qu'on promenait, comme autrefois la Vierge de Cimabue, à travers les rues de notre capitale, si le scepticisme ne l'emportait pas sur les grandes vertus particulières par lesquelles notre temps accepte d'être, malgré tout. Il me paraît impossible d'en parler autrement que d'une façon mystique. […] c'est un symbole pur, comme le tableau chaldéen, une projection intense de cet idéal moderne que nous n'arrivons à saisir que par bribes… »

En 1937, le tableau fut cédé à la galerie Jacques Seligmann pour 150 000 francs, par la veuve de Jacques Doucet, entre temps décédé en 1929. Depuis 1939, il siège au MoMA de New-York qui en fit l'acquisition pour 28 000 dollars, soit 200 000 francs de l'époque. En observateur des principaux protagonistes de cette affaire, **Michael Jones** emploie l'expression de « perspicacité juive typique », celle-ci se caractérisant par le fait de *« faire de l'argent avec de la pornographie borderline déguisée en beaux-arts ». « Que serions-nous devenus,* énonça Picasso de son ami, *si Kahnweiler n'avait pas eu le sens des affaires ? »*

Pour **Michael Jones** :

*« le **cubisme** doit donc être analysé comme une stratégie juive de marketing dans laquelle le marchand d'art supplée le peintre en tant que figure la plus influente du monde de l'art »*.

Voilà qui rappelle furieusement une certaine stratégie de pantalon à une jambe…

A rebours de telles stratégies méphitiques, **Simone Weil** énonce : « *Une œuvre d'art a un auteur, et pourtant, quand elle est parfaite, elle a quelque chose d'essentiellement anonyme. Elle imite l'anonymat de l'art divin. Ainsi la beauté du monde prouve un Dieu à la fois personnel et impersonnel, et ni l'un ni l'autre*[573]. »

Au Ve siècle de notre ère, **Augustin d'Hyppone** (354-430) révèle comment il a été lui-même touché par la beauté du monde et de quelle façon celle-ci l'a transformé par la force de l'Amour dont elle est faite :

« Bien tard, je t'ai aimée, ô beauté si ancienne et si nouvelle, bien tard, je t'ai aimée !
Et voici que tu étais au-dedans, et moi au-dehors,
et c'est là que je te cherchais,
et sur la grâce de ces choses que tu as faites, pauvre disgracié, je me ruais !
Tu étais avec moi et je n'étais pas avec toi ;
elles me retenaient loin de toi, ces choses qui pourtant, si elles n'existaient pas en toi, n'existeraient pas !
Tu as appelé, tu as crié et tu as brisé ma surdité ;
tu as brillé, tu as resplendi et tu as dissipé ma cécité ;
tu as embaumé, j'ai respiré et haletant j'aspire à toi ;
j'ai goûté, et j'ai faim et j'ai soif ;
tu m'as touché et je me suis enflammé pour ta paix[574]*. »*

« Ce que je sais, de toute la certitude de la conscience, Seigneur, c'est que je t'aime. Tu as touché mon cœur de ta parole, et à l'instant je t'aimai. Le ciel et la terre et tout ce qu'ils contiennent ne me disent-ils pas aussi de toutes parts qu'il faut que je t'aime ? Et ils ne cessent de le dire aux hommes.

---

573 Idem

574 *Confessions 10, 27* | **Augustin d'Hyppone**

Qu'aimé-je donc en t'aimant ? Ce n'est pas la beauté selon la dimension, ni la gloire selon le temps, ni l'éclat de cette lumière amie à nos yeux, ni les douces mélodies du chant, ni la suave odeur des fleurs et des parfums, ni la manne, ni le miel, ni les délices de la volupté. Ce n'est pas là ce que j'aime en aimant mon Dieu, et pourtant j'aime une lumière, une mélodie, une odeur, un aliment, une volupté, en aimant mon Dieu ; cette lumière, cette mélodie, cette odeur, cet aliment, cette volupté, suivant l'homme intérieur ; lumière, harmonie, senteur, saveur, amour de l'âme, qui défient les limites de l'étendue, et les mesures du temps, et le souffle des vents, et la dent de la faim, et le dégoût de la jouissance, Voilà ce que j'aime en aimant mon Dieu[575]*. »*

Comme cela sera chez **Simone Weil**, la beauté qu'**Augustin** éprouve en lui-même, est bien plus qu'une expérience transcendantale menant à Dieu ; elle est Dieu Lui-même en Sa manifestation parfaite dans l'Etant. Il écrit : *« ta grandeur et ta beauté, c'est toi-même* » car Dieu est « *beauté de toutes les beautés*[576] *»*. Depuis l'ici-Bas, sous le règne du principe inversé, cet Amour absolu de Dieu pour la Création tel qu'il se manifeste dans le monde et tel que l'homme en fait l'expérience dans la Beauté, peut être dit « descendant ».

Celui qui s'est libéré en grande partie de l'influence pernicieuse du satanique, est en mesure de percevoir, en son âme et en son cœur, la beauté du monde pour ce qu'elle est ; l'acte d'Amour sans limite dont **Dieu** a irrigué la Création tout entière à l'attention de Ses enfants ainsi que de toutes les autres créatures en développement qu'Il chérit dans les mêmes proportions, de la plus petite à la plus grande. Dès lors, l'enfant éprouve en retour le désir irrésistible de répondre à son Père et Créateur dans un élan d'Amour à mesure humaine, c'est-à-dire en plaçant l'entièreté de sa vie – ses sensations, pensées, parole et actes – sous l'égide de l'Amour en action qui est transmutation chrétienne vers le Haut, de ce qui a chu ; lui-même en premier lieu puis le monde en lequel il lui est offert d'évoluer. Cela s'appelle « entrer dans la

575 *Confessions 10, 5* | **Augustin d'Hyppone**

576 *« pulchritudo pulchrorum omnium »*

succession du **Christ** », par le **Christ** et en le **Christ**, notre Seigneur dont **Augustin** affirme :

« Que tous nos soupirs s'élèvent vers Jésus-Christ : il est l'unique beauté ; il a aimé ceux mêmes que déparait la laideur, afin de les rendre beaux ; souhaitons donc de lui être unis[577]*. »*

Avec **Platon**, **Augustin d'Hippone**, **Simone Weil** et beaucoup d'autres, il est possible d'affirmer que seule la Beauté qui procède de Dieu est absolue, immuable, éternelle et donc Vraie en dernière instance. Elle est seule digne d'être aimée pour elle-même ; les beautés muables, les beautés secondes ne sont aimables que comme échos de cette Beauté première.

Quand le désir de transmutation du monde et de soi depuis le Bas vers le Haut par l'appel du Beau, s'opère dans le champ de l'**art** – musique, peinture, sculpture, danse, architecture, poésie, etc. – à travers la sensibilité créatrice d'une personne désireuse de rendre grâce à la Beauté et à l'Harmonie du monde, ce désir et cet **art** sont légitimes. Ils sont une contribution désintéressée à l'œuvre collective qu'édifient dans l'action, ceux et celles qui travaillent à l'avènement terminal du **Christ en Esprit**, parmi les Siens. Le Beau infuse tout ce qui ressort de l'Amour de Dieu, mouvement descendant, et de l'Amour de l'enfant pour Dieu-Père, mouvement montant. C'est la grande circulation cosmique de l'Amour et de la Beauté. Un acte de courage et de générosité, une pensée noble, un simple geste d'amour filial comme le fait de donner naissance à un enfant, etc., tout cela exprime la grâce et la Beauté du monde infusé par Dieu.

➢ Vivre sa vie dans le réel vs vivre sa vie dans le virtuel

« Ben qu'aujourd'hui dans un monde réel qui est très dur – car moi, je n'aimerais pas avoir 20 ans aujourd'hui, car pour trouver un travail, trouver un logement dans un quartier agréable, tout est tellement cher, on est tellement mal payé, etc. – que quel est le refuge finalement pour le jeune aujourd'hui, c'est le virtuel. Sinon il serait en

577 *Traité X sur l'Evangile de Jean* | **Augustin d'Hyppone** | en accès libre sur Internet sur le site *Saint Jean – Bibliothèque monastique.*

*dépression. Et ce qui est triste, c'est que le **virtuel** n'est pas le réel. Mais c'est quand même un pis-aller. Moi-même je suis souvent le soir sur **Facebook**, parce que j'ai plus le courage d'aller trainer au bistrot pour des raisons qui me regardent.*

*Donc effectivement le **virtuel** est un pis-aller à une période très difficile. C'est très dur d'avoir 20 ans aujourd'hui, j'en suis certain.*

*J'ai eu vingt ans à la fin des années 70. C'était beaucoup, beaucoup plus facile et je ne pourrais pas avoir aujourd'hui je pense, le parcours que j'ai pu avoir à l'époque tellement les conditions sont plus dures, comme je l'ai dit. Donc le **virtuel** effectivement est un pis-aller. Le pouvoir le sait d'ailleurs !*

*Vous vous révoltez virtuellement, vous êtes sur **Internet**, sur **Facebook**. Le **virtuel** c'est mieux que rien. Mais malgré tout, ce n'est pas le réel. C'est-à-dire qu'à un moment donné, ça peut donner un piège, un endormissement, une fausse révolte. Pour les gens qui pensent qu'on fait la révolution par **Internet**, à un moment donné, il suffit de couper **Internet** et ça peut être un retour au réel très violent.*

*Donc il faut je dirais « doser ». C'est pour ça que moi, si je prends mon exemple, j'anime une association, je communique beaucoup par I**nternet**, mais je me force à bouger, notamment à donner des conférences en vrai, parce que c'est pas pareil d'aller affronter les gens dans des salles, etc., dans des villes. Je me déplace pour voir aussi ce que c'est que Roubaix, ce que c'est que Lille. Je vais à Marseille mercredi. Ça va être chaud encore. C'est-à-dire qu'il faut doser.*

*Le danger c'est de tomber dans le **virtuel** intégral comme certains Japonais qui deviennent complètement dingos et qui ne sont plus que dans le virtuel. Et pour rééquilibrer, c'est effectivement être en contact avec les autres.[578] »*

Dès le milieu des années 1990, le monde divin nous alertait sur ces questions et les dangers spirituels qu'elles recélaient :

« Les personnes qui vivent dans des images se coupent de plus en plus de leur entourage. Elles se retirent dans leur univers imaginaire, celui-ci leur procurant tout ce dont elles ont besoin - par exemple un

578 **Alain Soral** sur 15-18 Radio, le 27.05.2012

partenaire idéal - et remplissant parfaitement tous leurs désirs. Ainsi, ces personnes perdent le contact avec la réalité et passent à côté de leur vie.

*A notre époque, tout ce qui se rapporte à ces phénomènes est passé sous le contrôle des **ténèbres** qui cherchent ainsi à accomplir leurs funestes desseins. Ceci constitue naturellement une terrible infraction à la Loi, entièrement opposée aux Commandements de **Dieu** et au **Sermon sur la Montagne**. Il semble que les **démons** aient trouvé le moyen de se procurer par ce biais les énergies négatives dont elles ont un besoin vital – au travers du monde sensoriel de l'homme – et d'influencer les hommes comme jamais. Tout est fait pour manipuler les hommes et les conduire dans ce monde de rêves et d'images. Le cinéma, la télévision, les chansons populaires, les productions de l'industrie du sexe et bien d'autres choses encore. Tout concoure à ce but. Depuis quelques années un nouveau pas a été franchi dans cette direction par l'introduction de la vidéo et de l'ordinateur dans la plupart des foyers. Bientôt on pourra accéder à tout cela par écran interposé et le vivre de façon "virtuelle" pour ainsi dire[579]. Ainsi pourra-t-on réaliser avec délectation tous ses désirs et passions, tout ce que la sexualité et les excès de toute sorte peuvent procurer. Ceux qui s'engageront dans cette voie n'auront aucune idée des dangers auxquels ils s'exposeront de la sorte. Mais, au moment où leur âme quittera son enveloppe physique, il leur faudra régler l'addition.*

Ceux qui perçoivent un tant soit peu ce qui se trame à l'arrière-plan spirituel de ces phénomènes, ne peuvent qu'en ressentir de l'effroi. L'attrait particulier que suscitent ces jeux provient du fait que des "joueurs" invisibles y participent intensément, qui savent parfaitement "stimuler" l'intérêt de leurs partenaires incarnés dans la chair. C'est pourquoi il est fort probable que ceux qui seront entrainés dans cette impasse auront beaucoup de difficultés à sortir du feu sensuel qu'on aura attisé en eux. Seuls ceux qui percevront les dangers qui les guettent de se constituer en pourvoyeurs

579 Paru dans les milieux des années 90 du siècle dernier, dans sa version allemande, ce livre inspiré par le **Christ en Esprit** (la première édition en français est datée de mai 1998) prophétise le **métaverse**.

d'énergie et en serviteurs des forces obscures, auront peut-être encore la chance de se libérer de cette emprise, de cette influence, avec l'aide du ***Christ****.*

Il serait faux de croire que nos pensées et nos désirs sont exemptés de "taxes douanières". Les "taxes douanières" que devront acquitter ceux qui n'auront pas fait preuve de vigilance et auront laissé libre cours à leurs pensées et à leurs désirs négatifs, pourront se montrer très élevées. Conformément au principe "émettre et recevoir" chaque déviance envers la Loi de l'amour désintéressé peut, par un enchaînement d'actions et de réactions, se transformer en dépendance envers un groupe d'âmes, voire en basculement dans le camp des ténèbres.

Aujourd'hui, d'innombrables médias diffusent des sons, des images et des récits destinés à orienter leur public – y compris les adolescents et parfois même les enfants – dans un monde d'images de sexualité, mais aussi de violence, de guerre et de destruction et d'y prendre part en pensées. Bien calé sur la longueur d'ondes correspondant à ces pensées dévoyées, tels les succubes et les incubes de la mythologie, grouille, invisible et affamé d'énergie, tout un monde avide d'excitations et de passions humaines. C'est pourquoi, celui qui produit de telles images ne restera pas seul très longtemps dans le monde ***virtuel*** *qu'il se sera créé […] Tous ceux qui se laisseront ainsi séduire et influencer par les images que véhiculent les médias ou de toute autre manière, devraient donc y réfléchir à deux fois. Quant à ceux qui produisent et diffusent de tels contenus, qui les rendent accessibles à autrui de sorte que ces derniers, hommes et âmes, succombent à ces projections mentales, ils sauront désormais comment ils chargent leur âme en se rendant coupables de tels actes*[580]*. »*

580 *Moi, Moi, Moi* | Editions Gabriele-Verlag Das Wort

➢ La mise en scène spectaculaire du désespoir ; une répugnante posture esthétique-narcissique de petit-bourgeois

« Ben qu'aujourd'hui Moi je suis pas là pour vous vendre du désespoir, hein ! Je suis là pour, comment dirais-je, trouver toujours des raisons d'espérer et surtout de les trouver c'est-à-dire de les fabriquer, hein ! De les fabriquer, de les construire collectiv'ment, et, donc, j' vais pas vous dire c'est foutu, y a plus rien à faire, hein ! Les gens qui, en général disent ça c'est qu'ils ont pas tell'ment intérêt au changement et qu' leur situation est suffisamment confortable pour que ils puissent contempler le chaos comme un spectacle.

Et il faut bien distinguer, et ça c'est un travail presque marxiste celui pour qui le chaos est un spectacle parc' qu'il lui tombe devant, il tombe devant lui et celui pour qui le chaos est réell'ment une catastrophe parc' qu'il lui tombe sur la gueule, voyez, c'est toute la différence. Donc les gens qui supportent le chaos comme un spectacle en disant "A quoi bon, tout est foutu", […] en général les gens qui peuvent se permettre de supporter ce chaos, c'est parce que ce chaos ne leur tombe pas violemment et directement sur la gueule. Ils ont encore de quoi tenir, on va dire, voilà, c'est ça qu'est triste. Et ça, ça demande de faire une analyse de classe et cette analyse de classe, en général, fait très vite fermer sa gueule à l'arrogant pessimiste qui en fait des tonnes alors qu'en fait il ne fait qu'exprimer une position d' classe, quoi !

[…] Donc le marxisme est toujours très utile. C'est en ça d'ailleurs que il faut jamais choisir définitiv'ment entre ***Marx*** *et* ***Nietzsche****. […] Il faut se servir util'ment d' son Marx et se servir util'ment d' son* ***Nietzsche****, hein ! C'est un peu comme un chevalier, hein, il a la masse d'arme et il a l'épée, faut qu'il se serve des deux, hein ! Voilà*[581] *! »*

« J' veux mourir malheureux pour ne rien regretter, j' veux mourir malheureux » chante Daniel Balavoine en 1978 dans une chanson (« Le chanteur »), qui allait connaître un beau succès d'audience. En observateur averti du milieu du show-business dont il fut l'un des phares

581 **Sora**l répond n°25 du 17.03.2021

jusqu'à sa mort, il y décrit le monde futile et dérisoire dans lequel évolue une nouvelle catégorie d'artistes-interprètes davantage tournée vers la mise en spectacle d'eux-mêmes transformés en produit, que vers la promotion de la poésie ou l'articulation d'une critique sociale-sociologique par le moyen de textes de qualité (voir « Les grandes gueules à message » que chanta François Béranger), ce qui avait pourtant porté la chanson française vers des sommets. Les années 70-80 voient en effet s'effacer progressivement les derniers grands monstres de la chanson à texte (Brel, Ferré, Brassens) devant l'ascension des chanteurs à minettes. C'est aussi à cette époque que la France abandonne sa vocation de grande puissance industrielle et fait le choix d'une économie de services[582] qui se traduit par l'avènement des

582 *« Dans les années 1970-1980, les élites françaises ont considéré que le déclin de l'industrie était inévitable en Occident et ont fait le double choix de substituer les services à l'industrie et d'abandonner la production aux pays à bas salaires tout en conservant les activités de conception et d'innovation. Ces idées, qui sont bien loin d'avoir disparu, ont joué un rôle déterminant dans l'adoption de la politique de repli industriel qui a triomphé.*
Depuis cette époque, le discours public est dominé par l'idée que les pays les plus avancés du monde occidental sont rentrés dans une nouvelle ère, celle de la société postindustrielle. En France, c'est Alain Touraine qui a popularisé le concept, mais le terrain avait été préparé par les livres de Serge Mallet et André Gorz. À l'échelle internationale, deux livres ont marqué le débat : Le choc du Futur (1970) d'Alvin Toffler et Vers la société postindustrielle (1973) de Daniel Bell. […]
Une France sans usines : comment en est-on arrivé là ? (1974-2012) 21 gros traits : la société postindustrielle est une société d'abondance, dominée par une économie de services, où la connaissance est la source de l'innovation, caractérisée par l'intervention de plus en plus étendue de l'État, l'émergence d'une classe de professionnels et de techniciens, et l'affirmation d'un nouveau système de valeurs centré sur l'épanouissement de l'individu et la participation (Julien, Lamonde et Latouche, 1976, p. 309-320 ; Delaunay et Gadrey, 1987, p. 114-121). Le concept de société post-indutrielle s'est par la suite beaucoup appauvri puisque n'en subsiste plus aujourd'hui dans le discours commun que le rôle des services et de l'économie de la connaissance, notion d'ailleurs étroitement associée à celles d'économie de l'information et d'économie des réseaux (Boyer | 2002). *»*
(Extrait de l'étude de Jean-Claude Daumas *Une France sans usines : comment en est-on arrivé là ? (1974-2012),* consultable sur Internet)

nouvelles « couches moyennes salariées » au détriment du prolétariat[583]. Faut-il voir une relation causale entre l'un et l'autre fait ? En quelque sorte, poser la question, c'est y répondre.

Comme **Alain Soral** le démontre brillamment, avec la verve qu'on lui connaît, la société du tertiaire produit des individus à son image qu'il n'hésite pas à qualifier de « sous-hommes » dans la mesure où ils ne sont plus animés par de l'humain mais par du post-humain virtuel-artificiel, synthétique et spectaculaire, à savoir par du vide ontologique :

> *« Moi, mon héros quand j'étais p'tit, c'était Spartacus voyez ! J' révais pas d'être patron d' l'Express, cette espèce de nain avec une écharpe, là. Donc j'ai exactement la vie dont j'ai rêvé quand j'étais jeune. J'accomplis mon destin[584].*

---

583 *Le déclin de la belote au profit du jeu de poker illustre également ce triste retournement. La belote, jeu populaire et convivial s'il en est (voir la cultissime partie de cartes dans le Marius de Pagnol), pratiquée de préférence par équipe, au milieu des rires, des éclats de voix et des odeurs de cigarette ou de saucisson, en terrasse ou dans les arrières salles de bistro des villages de France, est une pratique sociale qui reflète parfaitement la mentalité et les valeurs des petites gens de notre pays. Autour d'un ballon de rouge ou d'une anisette, on se rassemble entre copains, dans une ambiance bon enfant. On refait le monde en tricot de corps et la casquette vissée sur la tête, on se moque des puissants, on organise la prochaine partie de pêche en famille, on se raconte le baptême ou la communion des gamins, on se plaint de la sécheresse ou de la pluie qui contrarie les moissons, on s'engueule pour des broutilles avant de vite se réconcilier dans la bonne humeur générale. Ici, on joue pour le plaisir d'être ensemble, pas pour le prestige ni pour l'argent ; celui qui perd paye sa tournée. Belote et re… Rien à voir avec le poker, ce jeu qui exalte/exhale l'esprit prédateur, la violence et le mensonge. Jamais les nouvelles chaînes du câble n'ont retransmis un tournoi de belote commenté par P. Bruel à la télévision. Pour jouer au poker, il faut être introduit, initié. Les salles de poker sont des lieux froids (salles de casino ou tripots mal famés). On y porte le smoking ou la tenue des caïds de banlieue. Ici, pas de jeu d'équipe, c'est chacun pour soi. La seule loi qui compte c'est le gain et pas question de ne pas régler ses dettes. Bouffer ou se faire bouffer, telle est la loi !*

584 *« Il était aussi heureux qu'un homme peut l'être, car un homme n'est jamais aussi heureux que lorsqu'il réussit à se comporter comme il l'avait souhaité dans son adolescence. »* (*L'homme sans qualité* | Robert Musil | 1930)

[...] C'est ça qu' les bourgeois n peuvent pas comprendre : je n' rêve pas d' renouv'ler mon argent'rie, je n' rêve pas d'avoir une voiture intérieur cuir...

[...] Avoir une voiture, pour moi, c'est déjà d' la merde [...] Déjà, une voiture c'est déjà un truc, c'est les embouteillages ; faire trois fois l' tour du quartier pour trouver une place pour s' garer. Je pense que si les hommes sont des sous-hommes aujourd'hui c'est parc' qu'ils acceptent le salariat et les embouteillages. Moi, j'ai jamais accepté le salariat ni les embouteillages. Et c'est pour ça que je suis un être humain, encore. C'est-à-dire que je pense que je communie directement avec Bayard, voyez ! Français sans peur, chrétien sans reproche. Parc' que quand on a été salarié du tertiaire et qu'on a conduit une bagnole dans Paris pendant des années, on est un Untermensch, un sous-homme, c't-à-dire qu'on a été émasculé par la violence et la structure du Système, et c'est pour ça qu' y a peu d' gens qui peuvent me comprendre mais que ceux qui m' comprennent très bien c'est les mecs de banlieue, etc., parc' que malgré tous leurs défauts c'est encore des hommes. Et en fait y a très peu d'hommes aujourd'hui.

En fait, [...] j'aime un monde où y a encore des hommes qui sont des hommes. Toutes ces merdes là, ces animateurs à Canal +, ces machins, ces trucs, ces politiciens professionnels UMPS machins, etc., c'est des Untermensch, pas au sens national-socialiste, au sens je dirais, audiar(d)esque du terme. Voilà !

[...] On est dans un monde où, pour exister social'ment, quel que soit l'argent qu' vous ayez, etc., vous devez avoir mis vos couilles dans le coffre de l'oligarchie, voyez ! En fait, c'est c' que m'disait un mec, y a qu' des chapons.

[...] y avait encore des hommes à la télé dans les années 70. Ça s'est dégradé incroyablement vite aujourd'hui. Aujourd'hui on est face à des espèces d'émasculés, des sous-hommes, des gonzesses par contre qui portent effectiv'ment des culottes , effectiv'ment parc' qu'il faut qu'y ait des sous-hommes pour qu'il y ait des sur-femmes, etc.

[...] J'ai vu effectiv'ment ce monde transformer tout ça en fiottasses Canal +. Vous avez vu le physique des animateurs de Canal +. Déjà on voit qu'anthropologiqu'ment c'est des merdes[585]*. »*

Plus l'homme est habité par « l'esprit du Tertiaire », tout dévoué à s'accomplir vers le Bas, dans l'espace ontologique de l'Avoir, plus il consume son existence en grotesques parodies de « *l'étant dans Être* », se drapant dans les habits ridicules du « paraître » et du « faire semblant » qui n'est rien d'autre qu'une tentative de camouflage de la vacuité de soi-même. Ainsi, Robert Musil décrit-il ce genre de personnages :

« *Nous sommes une matière qui épouse toujours la forme du premier monde venu* »,

ajoutant :

« *Les hommes moyens dont l'esprit est surexcité mais incapable de se libérer dans la création, éprouvent le désir de se donner en spectacle*. »

Aussi, pour les artistes creux selon le monde d'En Bas ; ceux qui pérorent au sommet de la pyramide du factice-mercantile et s'offrent narcissiquement en modèles à la jeunesse occidentale, il est avantageux de se donner une épaisseur existentielle en singeant la posture chatoyante du poète maudit ou de l'intellectuel rebelle à l'ordre établi, figure qui plaît tant aux bourgeois et bourgeoises quand ils veulent éprouver le frisson de la transgression sans prendre le risque de s'y brûler un tant soit peu. Combien il est voluptueux de se poser en dandy de la décadence, d'étaler son mépris de la laideur du monde, de critiquer le profit et l'argent, de se poser en pourfendeur des injustices, etc., depuis le canapé rouge d'un plateau de télévision. Il est vrai que quelques-uns, à force de jouer au funambule décadent au bord de la falaise du désespoir, finissent un jour par se prendre les pieds dans une motte de terre et basculent dans le vide où ils rencontrent enfin leur destin : le néant.

Le désespoir et la décadence sont des loisirs de riches dont les pauvres, mieux ancrés dans le réel, n'ont ni l'idée, ni l'envie.

585 *Où sont les vrais hommes ?* | **Alain Soral** | vidéo YouTube

➢ Le mensonge du cinéma

➔ HOLLYWOOD OU LA FABRIQUE DE L´IMPOSTURE

« Quelque part, le héros du film est toujours le même, tu vois c' que j' veux dire. Le méchant n'est jamais le personnage auquel on s'identifie tu vois alors qu' moi j' dis ; l' mensonge du ***cinéma*** *c'est qu'on fait gagner l' bon à la fin alors qu'en fait, dans la vie réelle, il perd toujours. Et j' dis, c'est ça l'escroqu'rie d'****Hollywood*** *c'est d' te faire croire que le combattant unique et combattant du bien, gagne alors qu'en réalité, l'histoire démontre qu'il est systématiqu'ment défait*[586] *»*

« Le ***cinéma*** *en tant que produit de masse*[587] *pour la ménagère idiote américaine, c'est-à-dire pour faire pleurer la conne du vendredi soir, celle que* ***Edward Bernays***[588] *avait mis à la cigarette au nom*

---

586 **Alain Soral** sur RBN, le 27 mars 2011

587 C'est Joseph Swan qui invente l'ampoule électrique en 1879 tandis que **Thomas Edison** la perfectionne la même année, à la suite de quoi il inventera le kinétographe 35mm (1888) pour filmer le mouvement et le kinétoscope, pour le restituer (en collaboration avec William Kennedy Laurie Dickinson et de William Heise). En 1877, il avait préalablement inventé le phonographe pour enregistrer et reproduire des sons. En 1894, **Edison** ouvre le premier « kinetoscope parlor », sur Brodway avec 10 appareils. On peut y visionner successivement plusieurs films d'une durée de 10 secondes chacun, pour un demi dollar, soit une jolie somme pour l'époque. Mais ce sont les frères **Louis et Auguste Lumière**, qui vont vraiment inventer le cinéma moderne en créant le « cinématographe » qui est une synthèse supérieure des découvertes de leurs prédécesseurs. En effet, cet appareil est désormais capable d'enregistrer des images photographiques en mouvement sur un film et de les restituer en projection. Les deux lyonnais présentent leur invention le 28 décembre 1895, lors d'une projection payante, à Paris, dans le Salon Indien du Grand Café à Paris. Il en coûte 1,02 franc aux spectateurs pour participer à cette première mondiale (voir l' *Arrivée du train en gare de La Ciotat,* sur Internet). Le cinéma est né. En quelques années, il va connaître un développement technique et commercial fulgurant.

588 **Edward Bernays** (1891-1995), neveu de **Sigmund Freud,** parfait connaisseur des théories sur l'inconscient développées par son oncle, est considéré par le magazine Life comme l'un des cent Américains ayant le plus marqué le XXe siècle. Sa carrière publique démarre de la façon suivante en 1917 (il n'a alors que 25 ans) : bien que le président Woodrow Willson se soit fait élire un an plus tôt sur la promesse que l'Amérique ne ferait jamais en Europe une guerre qui ne la concernait pas, **E. Bernays,** engagé au sein de la Commission Creel,

parvient à retourner totalement l'opinion publique américaine en un an à peine, par un habile et efficace travail de propagande inspiré de la publicité et du cinéma (Charlie Chaplin, Douglas Fairbanks et des milliers d'autres personnages publics mettent leur notoriété au service de la cause guerrière. Des films dénonçant la barbarie allemande inondent les écrans de cinéma.) Entrée en guerre en 1917, l'Amérique va s'imposer comme l'acteur principal de la victoire, aux côtés de la France.

Revenu à la vie civile, **Bernays** ouvre, en 1919, son propre cabinet de « conseil en relations publiques » pour ne pas dire « en propagande ». Dès lors, il va décliner en période de paix, la « méthode » qui a fait son succès en période de guerre, celle-ci reposant sur une doctrine de manipulation des masses inspirée des théories formulées par le Français **Gustave Le Bon** dans son célèbre ouvrage « **Psychologie des foules** ». Pour ce dernier, dans la société moderne, les capacités d'entendement rationnel autonome des individus du commun, sont absorbées et abolies par la pression sociale que le groupe exerce émotionnellement sur chacun d'eux, de sorte que leur autonomie cognitive est dissoute dans la masse, celle-ci agissant comme un égrégore, un être collectif gorgé d'énergies pulsionnelles et irrationnelles dès lors qu'il est soumis à une tension ou à un stress. Dans ces conditions, il est parfaitement inutile d'user d'arguments fondés et d'en appeler à l'intellect, il suffit d'orienter habilement les affects et les émotions de la masse, en contournant ses capacités logiques, pour obtenir le but recherché auprès de chacun des individus qui la composent. Dans l'esprit de **Bernays** et de son confrère **Walter Lippman**, la propagande est le seul véritable outil de contrôle de la masse en démocratie car le seul à même de générer la « **fabrique du consentement** » sans laquelle le corps social est livré au chaos (autrement dit à la révolution prolétarienne). Telles sont les principes de gouvernance en démocratie ; des élites éclairées manipulant la masse, dans l'intérêt général. Dans son livre ***Propaganda*** (en accès libre sur Internet), **Bernays** explique ce qui suit : *« Les masses promettaient de devenir souveraines. Aujourd'hui, toutefois, une réaction s'est amorcée. La minorité a découvert une aide puissante dans le fait d'influencer la majorité. Il a été rendu possible de mouler l'opinion des masses de telle façon qu'elles jettent leur force nouvellement obtenue dans la direction désirée. […] L'alphabétisation universelle était supposée former l'homme ordinaire à contrôler son environnement. Une fois qu'il saurait lire et écrire, son esprit serait apte à diriger. Ainsi marcha la doctrine démocratique. Mais à la place d'un esprit, l'alphabétisation universelle lui a donné des tampons, des tampons estampillés de slogans publicitaires, d'éditoriaux, de données scientifiques, des trivialités des tabloïds et des platitudes de l'histoire, mais tout à fait vierges de pensée originale. Les tampons de chaque homme sont les copies de millions*

*du féminisme, voilà […] avait fait accompagner la première guerre mondiale. On est donc dans le contraire même du **cinéma** européen, non seul'ment par rapport à l'équipe technique et au cont'nu mais on est vraiment dans l' **cinéma** américain dans c' qu'il a de plus détestable. C'est-à-dire que le **cinéma** européen a toujours été une mise du cinéma au service d'une conscience sociale et*

---

d'autres, si bien que lorsque ces millions sont exposés aux mêmes stimuli, ils reçoivent tous des empreintes identiques »

A sa suite, **Julian Huxley**, frère du célèbre écrivain et premier directeur général de l'UNESCO, prônera de *« prendre les techniques de persuasion et d'information et la propagande vraie (true propaganda) que nous avons appris à appliquer de façon nationale pendant la guerre et de les tourner délibérément vers la tâche de la paix, si nécessaire les utiliser, comme l'envisageait **Lénine**, pour "vaincre la résistance de millions d'hommes" et les amener vers un changement souhaitable. »*

Plus près de nous, c'est Patrick Le Lay, président-directeur général du groupe TF1, qui avancera *: « Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible » (Libération* / 10 et 11 juillet 2004).

Dans le cadre de ses activités de conseil auprès de plusieurs grandes firmes industrielles et commerciales - Procter & Gamble, les bijoux Cartier, la Dodge Victory Six, la General Electric Corporation ou encore la Beechnut Company -, **Bernays** va apporter la preuve de l'efficacité de ses méthodes visant à déconnecter l'acte d'achat du simple besoin pour mieux le soumettre à la loi du plaisir. C'est dans son travail au service de l'American Tobacco Company, qu'il obtiendra sa réussite la plus spectaculaire, faisant exploser les ventes des cigarettes Lucky Strike en permettant aux femmes de fumer des cigarettes dans l'espace public au même titre que les hommes, ce qui leur était interdit au préalable. Pour y parvenir, **Bernays** aura l'idée géniale de présenter la cigarette comme un symbole de liberté en associant son image à celle de la flamme portée à bout de bras par la statue de la liberté de New-York. Ainsi, fera-t-il défiler, sur la 5ème avenue, des femmes en vue avec des cigarettes surnommées « torches de la liberté », devant un aéropage de photographes et de journalistes du monde entier. Depuis, l'idée consistant à promouvoir auprès du grand public, les prescriptions et conseils d'un leader d'opinion ou d'une figure d'autorité pour faire vendre un produit ou suggérer l'adhésion à une idée, a fait florès. Ainsi, par exemple, dès les années 1930, les publicitaires américains sont-ils allés jusqu'à rechercher, avec succès, la caution scientifique du monde médical - en tout cas, d'une partie de celui-ci -, pour faire de la cigarette un produit associé à la santé et au bien-être, en faveur de la marque Marlboro. Voilà qui en dit long sur le monde dans lequel nous vivons !

*d'une critique sociale et le grand cinéma européen et le **cinéma** français d'avant la deuxième guerre mondiale et après, le **cinéma italien** d'après la deuxième guerre mondiale ; ce sont les deux grands cinémas européens. Le **cinéma** européen est un cinéma de créateurs, en général non-industriels dans sa fabrication, et qui est toujours un point de vue critique sur la société actuelle. En cela, le **cinéma** européen a beaucoup à voir avec la littérature. Le **cinéma** américain […] est de l'anti cinéma européen […] La machine américaine hollywoodienne américaine n'est pas, justement, un **cinéma** d'la conscience, mais un **cinéma** producteur d'idéologie dominante au service de l'impérialisme américain. […] La machine de propagande américaine, […] c'est une grande machine à domination mondiale.*
*[…] Le **cinéma** a été inventé quand même, par des Français, par Louis Lumière. Les Français ont inventé l' **cinéma** mais n'ont pas su en faire un art de masse et une industrie. Est-ce qu'on doit s'en plaindre, je sais pas, c'est p't 'être pas si mauvais signe[589].* »

→ LAIDEUR DE LA VIOLENCE

*« C'est pas l' pathos révolutionnaire de **Besancenot** ou de Nabe, le truc d'adolescent final'ment, qui aime la barricade, le feu, le sang parce qu'ils croient qu'ils sont au **cinéma** et qui n'ont aucune conscience de ce que c'est qu'être dans la vraie vie.*
*Dans la vraie vie la **violence**, la mort c'est angoissant et c'est laid. Malheureusement, tout le **cinéma** nous a vendu ça comme un spectacle agréable et surtout agréable et sans danger, qui est toute l'histoire du **cinéma** américain qui est un **cinéma** d'hyper **violence** parfaitement confortable – qui n'est pas d'ailleurs du tout l'cinéma russe ou l' cinéma même canadien – où, en fait, on ne montre jamais la dimension d'angoisse terrible de la **violence**. Moi je suis professeur de boxe et boxeur. J' veux dire, quand j' me bats avec quelqu'un qui m'agresse et que je visualise l' moment où j' vais lui mettre un coup de boule et que je vais sentir son nez éclater et son cartilage se détacher de son os, ça m'angoisse personnellement, je*

589 **Alain Soral** | Entretien du mois | mars 2012

sais que j' vais être obligé de l' faire mais ce n'est pas drôle à aucun moment, j' vous assure, et c'est très triste et après, des fois, on pleure.
Tout le système de domination nous a vendu la ***violence*** *amusante, la mort confortable, la mort de l'autre, etc. [...] En réalité, même la* ***violence*** *quand on est capable de la donner est quelque chose de tragique. Ça veut dire que c'est quelque chose qu'on fait en dernière instance et moi il m'arrive après des bagarres de pleurer, voyez, de pleurer sur la laideur de ce que j'avais moi-même vécu et à quoi j'avais été obligé de participer et c'est tout ça qu'il faut essayer d'éviter*[590]*. »*

→ AUJOURD´HUI LE CINEMA FRANÇAIS C´EST D´LA MERDE AU SERVICE D´UN PROJET SOCIETAL EXCREMENTIEL

*« On voit bien aujourd'hui que les palmes d'or sont données en général, pour des raisons de pure géopolitique impériale. En général, on trouve toujours un dissident iranien quand il faut. Alors cette : année on s'disait : qu'est-ce qu'ils vont faire ? […] Ils ont filé la palme, en période effectiv'ment de révolution de jasmin, à un cinéaste tunisien mais francophone et droit-d'l'hommiste intégral qui a fait un petit film sur une histoire d'amour de deux mineures lesbiennes. Donc on a le mariage pour tous et les révolutions de jasmin accouplés, ça veut dire qu' c'est la totale. Donc on a un film très indigent, j'ai vu des extraits ; c'est à pleurer de vulgarité et c'est horripilant. On voit très bien que l'art d'État, parc' que c'est d' l'art d'État, même l'art impérial, l'art officiel est strictement de la propagande dure ; exactement c' qui nous f'sait ricaner quand on pense à l'époque de l'URSS. On en est exactement au même point [...] ce Kechiche, il a fait son ch'min dans l' droit d' l'hommisme institutionnel et dans l'****cinéma d'État*** *et là il s' retrouve avec une palme d'or à Cannes pour un film de propagande intégrale pour le mariage pour tous […] Un film qui est d' la merde. Et comment ce film s'ra amorti ? J' vais l' dire. Ce film sera amorti parc' que les lycéens seront obligés d'aller le voir. C'est-à-dire qu'ce film est déjà un film qui normal'ment n'aurait aucun spectateur tellement ça*

590 **Alain Soral** | Nantes | 24.03.2012

*intéresse personne et tellement c'est indigent mais qui sera entièrement remboursé et même payé par les scolaires. C't-à-dire que les profs bien cons, avec injonction d' l'État, enverront, et même les classes entières iront sur les heures d'école, voir le film pour bien apprendre comment il faut s' bouffer la chatte quand on est deux lycéennes, pour être modernes. Comme ça, ça peut même faire oublier qu'on sait même plus écrire "chatte", au niveau d' la maîtrise de l'orthographe. Voilà ! Et là, on voit vraiment que on est dans une période de fin de cycle, tellement tout est exacerbé parc' que j'me rappelle moi qu'y ai adoré l' **cinéma**, à l'époque où on avait la grande bouffe comme palme d'or ou des films de Pialat. Soit ça parlait des problématiques de **Bernanos**, soit une critique très fine de la société de consommation avec une dimension subversive, là on est dans la basse propagande de merde […] Tout est tellement bouclé, cohérent, j' vous dis, cette période d' fin d' l'Histoire où tout se voit en pleine lumière où les médiations sont tellement raccourcies que toutes les médiations se touchent pour faire un tout cohérent de l'ordre de l'évidence. On n'est même plus obligé d'réfléchir et d'aller chercher loin quoi ; tout est là !*
Donc, cette merde […] sur un sujet insupportable, en dernière instance sera une bonne petite opération commerciale puisque les lycéens s'ront obligés d'aller subir cette propagande pour qu'ils apprennent bien que un jeune branché moderne, si il veut être de gauche, il est surtout pas question d' défendre la classe ouvrière ou d' se poser des questions intelligentes de rapports nord-sud géo-politiques, il faut simplement s'enculer, se bouffer la chatte[591]*.* »

« *Le **cinéma**, c'est inventer le rêve* »
Georges Méliès (1861-1938)

Le pouvoir de l'image vers le Bas est essentiel dans le dispositif de domination que l'**Adversaire** exerce sur les consciences, c'est-à-dire sur les âmes. Jusqu'à la Renaissance, ce pouvoir s'est exercé empiriquement, sur le mode artisanal, par le biais des récits imagés

591 ***Alain Soral** et le cinéma* | Vidéo YouTube

transmis essentiellement par voie orale[592], de génération en génération, produisant des représentations mentales intériorisées mais aussi au moyen de l'iconographie ou de la statuaire religieuse. L'influence de l'**État** par où se déploie cette domination sur les consciences, majoritairement villageoises, est alors assez limitée. Pour l'essentiel, c'est l'Eglise qui assure l'encadrement social et le formatage « idéologique » des populations dans une société fortement imprégnée de religieux ; le contrôle des âmes s'avérant parfaitement complémentaire avec le contrôle des corps (voir La Boétie) dans ce que Luc Borot nomme « Le contrôle des corps socialisés par la religion[593] » ; le pouvoir religieux jouant alors le rôle d'auxiliaire du pouvoir politique, dans son propre registre et selon sa propre partition, bien sûr, parfois pour le meilleur, parfois pour le pire.

L'invention de l'imprimerie va constituer un pas décisif vers la massification des dispositifs d'imprégnation idéologique au moyen de l'écrit et de l'image, cette révolution s'exerçant presque exclusivement au sein des classes supérieures de la société par la diffusion de la **Bible** et autres textes sacrés et savants, dans un premier temps, puis par la diffusion du roman, à partir du début du XIXe siècle. L'essor de la peinture de maître parmi les élites et les classes privilégiées joue à peu près le même rôle dans cette période. C'est avec l'avènement du cinématographe que l'art du formatage et du contrôle social par l'image est entré dans l'ère industrielle et démocratique, au début du XXe siècle, ainsi que nous le rappelle **Alain Soral**. Parallèlement, l'instauration de l'enseignement public, en même temps qu'elle permit l'accès généralisé à la lecture et au calcul (ainsi qu'on le disait encore dans les années soixante), à l'histoire et à la géographie, par l'entremise des hussards noirs de la République, a également contribué à façonner une conscience et un imaginaire collectifs autour d'une certaine conception de la Nation et du « vivre ensemble », conforme aux nécessités du

592 Le rôle (essentiellement positif celui-là) des contes, légendes et récits populaires dans la structuration mentale consciente et inconsciente, des masses paysannes a été abondamment décrit et étudié.

593 *Le contrôle des corps socialisés par la religion : socialisation, désocialisation et pathologie mystique en Angleterre entre XVIe et XVIIe siècles* / Luc Borot | *Cahiers d'études du religieux* de novembre | 2013.

« Capitalisme monopoliste d'État » en phase de déploiement, ce processus s'appuyant sur la diffusion d'une iconographie appropriée par le vecteur des images d'Epinal, des journaux et magazines populaires tels que les fameux *L'illustré* ou *Le Petit Journal*. A partir des années 1960, c'est la télévision, entrée en force dans tous les foyers, qui prend le relais. Les précieuses archives de l'INA témoignent ainsi du passage, en trente ans, de la télévision de papa à la télévision comme ersatz de papa (et maman) ainsi que l'observe Amanda Sthers :

> *« Alors, qui joue le rôle du papa dans la société américaine ? Un être carré, moralisateur, dissipé parfois, toujours présent : le poste de télévision*[594]*.*





De fait, tout est image.

C'est sous la forme d'images que l'homme focalise psychiquement les énergies qui lui permettent de se positionner et d'agir dans le monde. Avant d'aller ici ou là, avant d'entreprendre telle ou telle chose, il visualise son projet intérieurement, il lui donne forme mentalement et le projette dans le monde. C'est ainsi que chacun façonne son destin.

---

594 *Les érections américaines* | Amanda Sthers | Ed. Flammarion | 2013

Tout ce qui nous entoure ; le monde au sein duquel nous évoluons, est le fruit des images produites par les hommes que nous sommes et par ceux qui nous ont précédé. Dans ce domaine, il en va aussi sur la Terre comme au Ciel. Ainsi s'exprime l'Esprit à ce propos :

« *Le langage de l'Etre est un langage holistique en images dans lequel les moindres détails sont perçus et compris instantanément et simultanément. Le langage de l'Etre est perception en images dans les profondeurs de l'âme humaine. C'est la conscience divine telle qu'elle infuse dans la conscience de l'homme soit sous la forme de sensations et de pensées, soit en tant qu'image tridimensionnelle. C'est ainsi que le rayonnement du Tout est perçu en l'homme*[595]*. »*

« Le langage des êtres purs de l'Esprit est un langage de Lumière, émis et perçu en images […] le langage humain est aussi un langage d'images […] Si nous rembobinions la bobine-cocon de notre moi humain, à la manière dont on rembobine la pellicule d'un film, nous pourrions nous reconnaître dans les images projetées sur l'écran de notre conscience : nos passions humaines, les intrigues que nous avons noué, nos souhaits refoulés, nos convoitises, nos haines et nos jalousies, nos rêves de richesse et de réussite sociale, nos désirs de possession et de considération […] » car *« celui qui édifie des images de souhaits, vit dans le monde de désirs qu'il échafaude lui-même.* » Ainsi : *« chaque pensée est soit une pierre de construction d'une image, soit une image complète. Ces images demeurent en nous. Elles sont également enregistrées dans les étoiles*[596]*.* »

Le cosmos matériel constitue la manifestation, le prolongement physique, densifié, de la **matrice** métaphysique vers le Bas. Les images que nous générons et entretenons notre vie durant, sont enregistrées dans notre psychisme et dans notre âme tout autant qu'elles trouvent à s'incarner dans la matière qui n'est rien d'autre que de l'énergie mentale cristallisée (l'extérieur et l'intérieur étant une seule et même réalité). Ainsi que le démontre chaque jour davantage la physique quantique, la

595 *Chemin Intérieur - Niveau de la Rectitude* / Editions Gabriele Verlag – Das Wort

596 *Les grands enseignements cosmiques de Jésus de Nazareth* | Editions Verlag Gabriele-Das Wort

matière n'est rien d'autre que le produit « *rêvé vers le Bas* » des êtres de la chute[597]. Nous pouvons nous évertuer à vouloir changer l'extérieur, tant que nous ne changerons pas l'intérieur, en y extirpant le **satanique**, nos efforts resteront vains. C'est aussi en cela que consiste l'enseignement révolutionnaire de **Jésus-Christ**. L'**Adversaire** et ceux qui le servent le savent parfaitement. Voilà pourquoi, ils contrôlent et orientent puissamment nos pensées au moyen de la technologie, de l'idéologie et des techniques de conditionnement mental, de telle sorte que nous reproduisions sans cesse, par l'image (par imitation des modèles que nous offre le **cinéma** et la **télévision**), le monde de notre servitude. Le deuxième volume de cet essai sera consacré plus précisément au travail chrétien par lequel nous pouvons nous libérer de nos chaînes vers le Bas en redevenant totalement maître, avec l'aide et sous la conduite du **Christ**, de notre monde de pensées et de sensations – et donc des images que nous produisons et rayonnons – car, comme l'affirme **Morpheus** :

> *« La **Matrice** est universelle. Elle est omniprésente. Elle est avec nous ici, en ce moment même. Tu la vois chaque fois que tu regardes par la fenêtre, ou lorsque tu allumes la **télévision**. Tu ressens sa présence, quand tu pars au travail, quand tu vas à l'église, ou quand tu paies tes factures. Elle est le monde, qu'on superpose à ton regard pour t'empêcher de voir la vérité.*
>
> *[…] Le monde est une prison où il n'y a ni espoir, ni saveur, ni odeur. Une prison pour ton esprit[598]. »*

L'**atome**, unité de base de la matière n'est pas une entité solide mais une virtualité d'états énergétiques-informationnels. Ainsi, la matière est de l'énergie cristallisée dans la forme sous l'effet d'une « information ». L'univers n'est pas un vide parsemé occasionnellement d'ilots matériels – planètes, étoiles, galaxies, etc. –, mais une trame d'énergie à l'échelle du cosmos. La création tout entière baigne dans un océan d'énergie quantique qui forme la substance de l'univers et relie tout ce qui existe en une totalité.

---

597 *« Le **cinéma**, c'est un rêve que l'on rend possible... »* Juliette Binoche.

598 **Morpheus** (Laurence Fishburne) dans Matrix (1999) écrit et réalisé par les Frères Andy et Lana Wachowski.

Quand on place un objet ou du vivant, dans un microscope électronique, on observe tout d'abord qu'il est composé d'électrons, mais au fur et à mesure du grossissement, ces électrons font place à des tourbillons vibratoires. Seule l'illusion des sens nous prive de la perception que la matière qui nous entoure et dont nous sommes faits, est énergie. Ainsi, le monde que nous croyons être parfaitement stable et solide ne l'est que parce que nous l'imaginons et, par suite, le voyons ainsi. A l'échelle infinitésimale, les forces qui gouvernent l'univers matériel sont électromagnétiques. C'est pourquoi, les pensées, mais surtout les sensations, qui sont également chargés électromagnétiquement – et donc vecteur d'informations – ont la capacité d'interférer sur le **champ quantique** et de produire une « réalité » qui lui corresponde au moment où nous l'observons[599]. Si le monde dans lequel nous évoluons est ce qu'il est, c'est donc parce que nous le pensons et l'observons d'une certaine manière, en soumission au principe vers le Bas. En quelque sorte, le

599 Le physicien français **Louis de Broglie** est le premier à avoir démontré l'hypothèse de la dualité onde-corpuscule, en 1924, dans sa thèse de doctorat (cette découverte majeure qui lui vaudra le Prix Nobel en 1929 a posé les bases de la mécanique quantique moderne). A sa suite, Max Born et **Erwin Schrödinger** principalement, définiront cette onde en tant qu'**onde de probabilité**, ce qui soulève instantanément la question de savoir quand et comment cette probabilité se résout sous la forme d'une particule. C'est **Schrödinger** qui avancera le premier que cette « réduction du paquet d'onde » ou « effondrement de la fonction d'onde » s'effectue au moment même où l'onde est mesurée, observée : en quelque sorte, la physique quantique nous dit qu'un système physique contient en lui-même plusieurs états possibles (on dit qu'ils sont superposés) mais qu'un seul de ces états se manifeste au moment précis où s'effectue la mesure-observation. Plus tard, l'expérience dite « des fentes de Young » complétée par l' « expérience d'Aspect » (Alain Aspect, physicien français, prix Nobel de physique 2022) apporteront la démonstration incontestable qu'il en est bien. Il est fascinant et pour tout dire presque inconcevable à un homme « normal », qu'une particule ne soit rien d'autre qu'une onde tant qu'elle n'a pas fait l'objet d'une "observation", c'est-à-dire tant qu'elle n'a pas été soumise à un effet de conscience extérieur à elle-même. Avant que la « conscience » se projette sur elle en volonté de l'observer, une particule n'est donc, à proprement parler, qu'une possibilité mathématique. Cela ne devrait-il pas nous interroger profondément sur la réalité au sein de laquelle nous évoluons ?

substrat quantique est la pellicule sur laquelle nous imprimons les récits imagés forgés dans notre intérieur. Dit autrement, cela signifie que l'esprit a le pouvoir d'interagir sur la matière et que c'est nous-mêmes qui créons notre réalité. Ce constat se décline bien sûr à l'échelle individuelle mais aussi à l'échelle collective. D'où les enjeux évoqués un peu plus tôt.

Puisque le fondement de l'Univers est de nature quantique, chaque fois qu'une chose se manifeste dans le monde physique, c'est qu'une information l'a précédé, en provenance d'une source consciente. Cette information peut être lumineuse ; elle génèrera de la beauté et de l'harmonie dans le monde. Elle peut ne pas l'être ; elle produira alors ce qui lui correspond. Les animaux supérieurs participent aussi de ce processus. Dans la mesure où le règne animal ne connaît pas le péché, tout ce qui en émane sous l'angle de la conscience produit de la réalité sans péché. Ce qui vient d'être dit situe l'importance de la **prière** et de la **méditation** quand elles émanent d'un cœur pur et désintéressé. Sans que le monde en ait connaissance, des hommes et des femmes de Lumière ont contribué et contribuent encore à faire en sorte que l'humanité ne sombre pas totalement dans les ténèbres.

La loi d'attraction spirituelle appartient à la théorie quantique. Il en ressort que nous attirons immanquablement vers nous les choses, les évènements et les personnes qui nous correspondent, puisque des personnes dont les sensations et pensées impriment le champ quantique d'informations comparables produisent le même type de réalité. L'énergie va où se porte notre attention, que nous soyons pilotés par nos choix conscients ou par les programmes qui pullulent dans notre inconscient. C'est pourquoi nous recevons bien plus souvent ce que nous ne voulons pas que ce que nous ne voulons.

Ce constat est porteur de bonnes nouvelles pour ceux qui résistent à l'ordre tyrannique vers le très Bas :

1. Plus un homme travaille à maîtriser les forces adverses qui le pilotent dans les profondeurs de lui-même, plus il obtient la maîtrise de sa vie et de son destin car que ce qui émane de lui devient de

plus en plus conforme aux choix conscients qu'il opère[600]. Plus ces choix sont orientés vers **Dieu**, via le **Christ**, plus sa vie est belle, accomplie et lumineuse.

Nous évoluons dans un monde de possibilités et non dans un monde de limitations contrairement à ce l'on veut nous faire croire. C'est uniquement parce que nous avons intégré la croyance dans le limité et le séparé que nous vivons dans le limité et le séparé[601]**.** Il nous suffit donc (il est vrai, au prix d'un effort de conscience soutenu) de nous extirper de cette geôle mentale pour accéder aux richesses et aux beautés de l'Infini qui est la vie dans l'Esprit car il est dit : *Demandez, et l'on vous donnera ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira*[602]*.* » C'est à cause des croyances limitées que l'**Adversaire** a implantées en nous tout au long de l'histoire humaine, qu'il nous a programmé de sorte à nous contrôler et à nous piloter. En réapprenant à créer les conditions d'une interaction harmonieuse avec le champ d'énergie du divin, nous ferons à nouveau de notre vie une expérience incomparable et merveilleuse :

« *Je ne suis pas venu vous dire comment cela finira. Je vous venu vous dire comment tout cela va commencer […] je montrerai à tous ces gens ce que vous ne voulez pas qu'ils voient. Je leur ferai voir*

600 Attention : en raison de la densité de la matière, qui se traduit par l'existence du temps et de l'espace, les reconfigurations énergétiques qui l'affectent vers le Haut ne peuvent s'opérer de façon immédiate-instantanée comme c'est le cas dans la matrice divine. Il est donc nécessaire de faire preuve de patience et de confiance avant de voir s'opérer concrètement les changements réalisés en esprit. La magie n'a pas sa place dans ce processus. Cette prise de conscience et ce travail sera spécifiquement l'objet du deuxième volume de cet essai.

601 Ainsi, quelqu'un qui s'apitoie continuellement sur lui-même nourrit sans cesse en énergie la source de son malheur et se condamne à rester dans l'impuissance. Chaque fois que nous affirmons *« ce qui m'arrive est la faute des autres, de la conjoncture ou de tout autre cause »,* plutôt que de travailler à changer positivement notre communication énergétique avec le champ quantique, nous alimentons et renforçons le contexte à la source de notre infortune.

602 Matthieu 7:7

un monde sans vous, […] un monde où tout est possible. Ce que nous en ferons ne dépendra que de nous[603]. »

2. Dans le combat spirituel qu'il nous faut mener pour réintégrer notre véritable nature, nous pouvons avoir cette certitude : le bien et le mal sont parfaitement immiscibles l'un à l'autre comme le sont l'huile et l'eau. Le bien, le beau et le bon sont le langage énergétique de la ***Lumière***. Le mal (et tout ce qui procède de lui) est le langage des **Ténèbres**. Le bien communique avec le bien, le mal avec le mal.
   C'est pourquoi le mal ne voit pas le bien et le bien reste invisible aux yeux du mal tant qu'il ne choisit pas de se révéler à lui, ainsi que nous le rappelle l'Esprit du Christ :
   « le Christ n'est visible qu'à ceux qui ont ouvert leurs yeux spirituels par une vie conforme à la Loi éternelle de l'amour[604]. »
   Souvenons-nous de l'épisode des disciples d'Emmaüs :
   *« Le troisième jour après la mort de Jésus, deux disciples faisaient route vers un village appelé Emmaüs, à deux heures de marche de Jérusalem, et ils parlaient ensemble de tout ce qui s'était passé. Or, tandis qu'ils parlaient et discutaient. **Jésus** lui-même s'approcha, et il marchait avec eux. Mais leurs veux étaient aveuglés, et ils ne le reconnaissaient pas [...] Quand il fut à table avec eux, il prit le pain. dit la bénédiction, le rompit et le leur donna. Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent […] ils l'avaient reconnu quand il avait rompu le pain.*[605] »
   Car c'est le **Christ** et Lui seul qui est la **Lumière du monde** :
   *« **Jésus** vit, en passant, un homme aveugle de naissance.*
   Ses disciples lui firent cette question : Rabbi, qui a péché, cet homme ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ?
   ***Jésus** répondit : Ce n'est pas que lui ou ses parents aient péché ; mais c'est afin que les œuvres de **Dieu** soient manifestées en lui.*
   Il faut que je fasse, tandis qu'il est jour, les œuvres de celui qui m'a envoyé ; la nuit vient, où personne ne peut travailler.

---

603 **Néo** (Keanu Reeves) dans Matrix (1999) écrit et réalisé par les Frères Andy et Lana Wachowski.

604 *Ceci est Ma Parole* | Chapitre 20:6 | Editions Verlag Gabriele, Das Wort

605 Luc 24:13-35

*Pendant que je suis dans le monde, je suis la **lumière du monde**.*
Après avoir dit cela, il cracha à terre, et fit de la boue avec sa salive. Puis il appliqua cette boue sur les yeux de l'aveugle et lui dit : Va, et lève-toi au réservoir de Siloé (nom qui signifie « Envoyé »). Il y alla, se lava, et s'en retourna voyant clair.
Ses voisins et ceux qui auparavant l'avaient connu comme un mendiant disaient : N'est-ce pas là celui qui se tenait assis et qui mendiait ?
Les uns disaient : C'est lui. D'autres disaient : Non, mais il lui ressemble. Et lui-même disait : C'est moi.
Ils lui dirent donc : Comment tes yeux ont-ils été ouverts ?
*Il répondit : L'homme qu'on appelle **Jésus** a fait de la boue, a oint mes yeux, et m'a dit : Va au réservoir de Siloé, et lave-toi. J'y suis allé, je me suis lavé, et j'ai recouvré la vue.*
Vraiment, il en est ainsi : c'est le **Christ** qui élève la matière-terre en la sublimant avec l'eau de la vie qu'il est Lui-même ; sa salive, de sorte que l'onguent du Seigneur nous rende la vue. Mais celui qui refuse de croire, qui s'obstine dans le péché reste aveugle.

C'est une grâce que le Mal ne connaisse que le Mal et ne puisse discerner le Bien que lorsque celui-ci en accepte l'augure pour le service de la vérité. Cela procure bien-être et protection aux brebis fidèles car le Seigneur est le bon berger qui veille sur son troupeau sans relâche, le conduit dans les verts pâturages et le préserve des dangers.
Il n'est ni utile ni nécessaire de s'exposer vainement aux griffes du **Malin** car nous sommes redevables des énergies de vie que nous délivre le Divin et parce que la vie doit servir la vie. Seules des nécessités d'ordre supérieur devraient nous pousser à le faire, raisonnablement, selon les nécessités de l'Esprit. C'est pourquoi celui qui est appelé à suivre la voie du combat ne devra le faire que si le service de la Vérité, de la Justice et de la Loi l'exige, mais jamais pour promouvoir sa propre personne.
Jésus de Nazareth, lui-même, n'a jamais dérogé à ce précepte ainsi qu'Il l'a révélé par l'Esprit dans la grande révélation qu'Il a donnée à notre époque sur les évènements de Gethsémani :
« *Judas croyait que Je ne Me laisserais pas capturer car Je ne*

l'avais jamais fait auparavant, dans maintes situations quand ceux qui étaient contre Moi cherchaient à mettre la main sur Moi pour Me lapider ou Me précipiter du haut d'un rocher. Pourtant, Je M'échappais à chaque fois, passant au milieu d'eux, comme invisible, protégé par la force éternelle et Je poursuivais Mon chemin.

Mais en cet instant particulier, il était nécessaire qu'il advînt ce qu'il se passa. Aussi, ceux qui étaient contre Moi purent Me capturer, Me livrer au grand prêtre et Me faire crucifier.

Beaucoup d'hommes se sont interrogés par le passé et beaucoup continuent de le faire de la sorte, aujourd'hui : Pourquoi ***Jésus*** *a-t-Il échappé si souvent à Ses persécuteurs et pourquoi ne l'a-t-Il pas fait cette fameuse nuit ? Je ne veux expliquer aujourd'hui (1989) que les aspects essentiels de ce qui se déroula autrefois, car ce qui importe, c'est la rédemption que J'ai apportée à toutes les âmes et à tous les hommes : […] parce que le* ***peuple juif*** *dans son entier M'avait rejeté et qu'il avait totalement fermé son cœur à Mon enseignement qui est la Loi de la vie, en refusant de l'accomplir, je pris sur Moi une partie des charges de la lignée de David […] Alors que l'on venait procéder à Ma capture, J'enveloppai Mon corps spirituel pur de ces forces énergétiques issues de la loi des semailles et des récoltes. C'est cet enveloppement qui Me rendit visible et palpable pour les ténèbres*[606]*. »*

« Jusqu'alors, les ténèbres n'avaient aucune prise sur Moi parce que Mon corps spirituel était pur (et qu'il l'est encore). Néanmoins, ils furent en capacité de M'appréhender après que Je Me sois enveloppé de la faute de la descendance de David et d'autres familles et que Je sois ainsi devenu visible à leurs yeux[607]*.* »

---

606 *Ceci est Ma Parole* | Chapitre 76:29-30 | Editions Verlag Gabriele, Das Wort

607 Id. Chap. 78:1-18

Jésus ne connait intimement que la **Lumière**. Il n'a jamais fréquenté le péché ni dans son âme ni dans sa chair, de son vivant ici-bas. Son offre lumineuse de retour à la maison du Père par acceptation d'une Nouvelle Alliance dans l'Amour universel, ayant été repoussée par la lignée de David – par le peuple juif, pour simplifier –, l'humanité s'est engagée dans la voie du salut par l'expiation, c'est-à-dire par la souffrance, conformément à la loi « ce que tu

Il n'y a donc aucune honte à ne pas affronter l'**Adversaire** « bille en tête. » Il est même recommandé de ne pas agir ainsi. Le combat que nous menons contre l'hydre ne doit jamais devenir une affaire personnelle. Ce n'est pas nous qui combattons ; c'est le principe supérieur, le principe d'Amour désintéressé, auquel nous avons fait soumission qui doit combatte à travers nous selon Ses règles, selon Ses Lois.

Pour sa part, **Alain Soral** ne perd jamais une occasion d'inviter les uns et les autres à la prudence, à la retenue et à la sagesse.

Deux chercheurs italiens, l'astrophysicien Franco Vazza, de l'Université de Bologne, et le neurochirurgien Alberto Feletti, de l'Université de Vérone, viennent d'apporter une importante contribution (2020) dans le sens des propos que nous avons tenu un peu plus tôt. Analysant l'organisation du cosmos matériel – répartition des galaxies qui composent l'Univers –, et celle du **cerveau** à travers le réseau de neurones qui le constitue, dans un but de comparaison, ils ont mis en évidence que les deux structures présentent des caractéristiques ; niveaux de complexité et auto-organisation, remarquablement similaires par-delà les différences d'échelle. Qu'on en juge :

Le **cerveau** humain est constitué d'un gigantesque réseau de neurones évalué entre 80 et 100 milliards alors que le cosmos matériel recèlerait 100 milliards de galaxies, elles-mêmes constitué en réseau, sur le modèle des neurones du cerveau. De plus, dans les deux cas, ces structures comparables dans la forme et l'organisation en rhizomes, ne représenteraient qu'une fraction seulement de la masse globale des deux systèmes, évaluée à moins de 30 % alors que les 70 % restants seraient constitués, par de l'eau dans le cas du cerveau et par ce que les scientifiques dénomment « énergie noire », faute de mieux. Pour Alfredo Feletti :

---

sèmes, tu le récolteras ». En revêtant les péchés du monde jusqu'à en mourir, **Jésus-Christ** a permis que la **Lumière** descende au plus profond des **Ténèbres** et illumine la matière déchue à tout jamais. Ainsi le monde ne peut plus être perdu puisque l'Amour irradie la plus petite parcelle de matière. Cette **Lumière** est appelée « étincelle de Rédemption. » Elle est la promesse que la **Lumière** et l'Amour triompheront et que la mort sera vaincue.

« les paramètres structurels montrent un niveau d'accord inattendu : probablement la connectivité des deux réseaux évolue selon des principes physiques similaires, malgré le fait que les forces physiques qui régulent les interactions entre les galaxies et les neurones sont évidemment complètement différentes. »

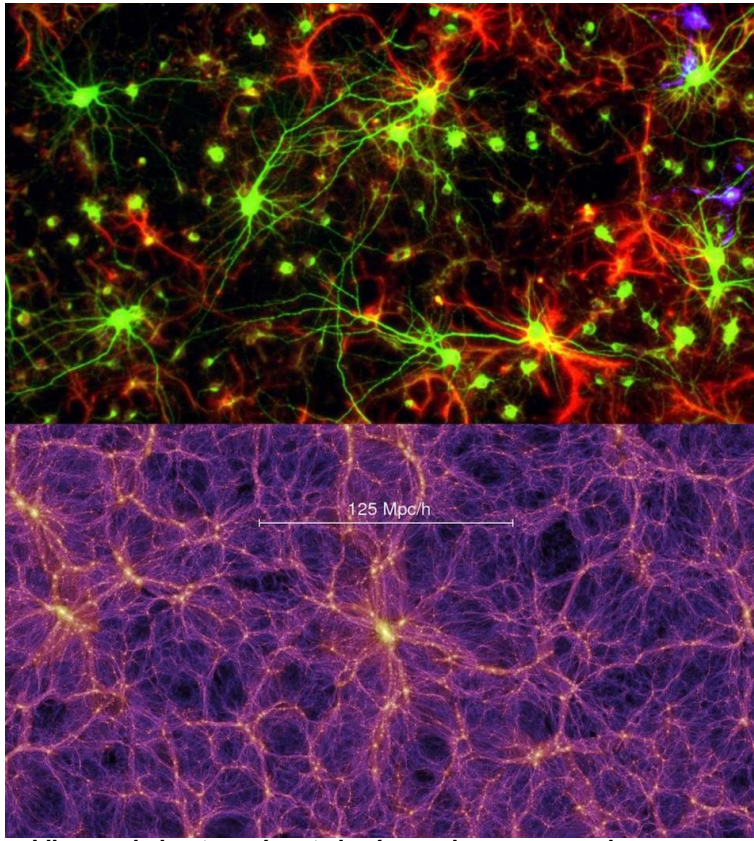

L'image du haut représente le réseau des neurones du cerveau (photo de l'école de médecine de l'université de Pennsylvanie) L'image du bas est une reconstitution de la structure de l'Univers, sur la base des données actuelles.

Il ajoute :

« *Il y a une plus grande similitude entre la structure de ces deux réseaux complexes qu'entre le réseau cosmique et une seule galaxie, ou entre le réseau neuronal et l'intérieur d'un corps neuronal*. »

➢ Le pitoyable mythe de l'information partiale et objective

« Encore un siècle de journaux et tous les mots pueront. »
Fragments posthumes │ 1882 │ **Friedrich Nietzsche**

Il y a plus d'un siècle que **Nietzsche** énonça sa célèbre prédiction, c'est dire si l'information sent mauvais par les temps qui courent.

→ L'INFORMATION A MUE EN PROPAGANDE

*« **Réinformation**, ça veut que, on a constaté, moi je suis ancien journaliste professionnel, hein, détenteur de la carte de presse pendant des années, et on a constaté un effondrement d' la qualité d' l'**information** que on peut qualifier d'officielle, et on s'est senti l'obligation citoyenne de fournir des informations qui nous semblent plus conformes à la réalité, tell'ment le niveau d'**information** de la presse, non seul'ment télévisée mais papier, s'est effondré et notamment les médias d' référence qui étaient par exemple, avant, Le Monde, Libération qui sont dev'nus vraiment des outils d' propagande brutaux et grossiers […] Comme j' vous l'ai dit, nous on contre-filme tout pour faire des archives et parfois pour montrer, parc' que c'est très pédagogique, on montre la différence entre l'interview réelle et le montage qui en a été fait. J'ai fait ça, une fois, avec BFM TV, et ça a été dramatique pour eux parc' que y avait un tel écart entre c' que j'avais dit dans l'interview et le montage qu'ils en avaient fait que ça disait pratiqu'ment l' contraire. Voyez ! Et ça, c'est l' genre de chose très intéressante pour la formation du citoyen, parc' que le citoyen malheureus'ment ne comprend pas cette finesse, cette perversité des médias, notamment qu'on peut tout faire au montage. […] Vous, là, vous gagnez vot' vie en f'sant ça.*
[…] aujourd'hui, un journaliste c'est une pute ou un chômeur, donc vous n'êtes pas chômeuse. Moi je suis sorti du journalisme officiel.

J'ai été journaliste pendant vingt ans. C'était mon métier pour gagner ma vie. J'ai travaillé dans tous les médias, à peu près. Donc, sauf si à un moment donné, off the record, vous dites que vous êtes d'accord avec moi, que vous avez besoin d' manger, c'est possible, parfois j'entends c' genre de chose, je pars du principe que si vous êtes-là, vous êtes en mission contre moi. Voilà !
Et, de toute façon, y a une division du travail, comme dans tous les régimes totalitaires, c'est-à-dire que vous n'assum'rez jamais la totalité d' la faute : vous, vous filmez, y a quelqu'un qui monte, y a quelqu'un qui diffuse. Donc, quoi qu'il arrive, je n' pourrai jamais vous dire : "vous m'avez menti, manqué d' respect, etc." Et c' que j' vous dis là, je l'ai vécu depuis 2004 systématiqu'ment. Chaqu' fois qu' j'ai été, je dirais, naïf ou qu' j'ai respecté l' journaliste en face, en parlant, etc., je me suis fait massacrer, ça a eu des conséquences graves sur moi, des agressions, etc. et ça a mis ma vie en danger. Voilà ! Parc' qu'ils mettent des voix off, ils coupent, ils m'associent à d'autres gens et l'idée c'est, effectiv'ment, de créer autour de moi un climat qui me fait perdre mon travail. C'est pour ça qu' si j'ai créé tout c' que j'ai créé c'est parc' que je n' peux plus travailler. Je suis sur des listes noires. Voyez, là on n'est pas dans l' maccarthisme, on est en France, y a des listes noires dans l' journalisme, y a des listes noires dans l' ***cinéma,*** *etc. […] Je sais très bien que vous êtes-là dans un dispositif pour me faire passer pour le méchant, le fou, etc.*
[…] Quand on m'invite à la télé – on ne m'y invite plus –, et qu'on m' met avec sept personnes pour que je sois face à sept personne, c'est-à-dire que je n' peux rien dire parc' qu'en fait je n'ai qu'un septième du temps alors que j' représente la moitié, en réalité, dans l'alternative, je sais très bien que c'est c' qu'on appelle de l'ingénierie sociale. C'est fait pour que je n' puisse rien dire de suffisamment construit et d' suffisamment sérieux. Si on veut donner une explication crédible, cohérente et pas délirante de la réalité du monde telle qu'elle est, on peut pas l' faire par des questions oui-non et des phrases courtes. Il faut comprendre le contexte géopolitique, historique, économique, social. Il faut aller rechercher, des fois, vingt ou trente ans en arrière ; le regroup'ment familial, la politique de la ville, la manière dont ***Mitterrand*** *a détruit la gauche sociale et a*

*inventé la gauche sociétale en se servant d' **Jack Lang**, la montée du lobby homosexuel pour qu'aujourd'hui être de gauche soit résumé au droit d' se faire enculer, c'est intéressant puisque c'est c' qui arrive effectiv'ment aux travailleurs sur le plan symbolique. Et ça, ça demande effectiv'ment, c' que j' fais en c' moment, c'est-à-dire un monologue assez long et vous voyez ça demande des livres [...] Si vous voulez, on s'amuse à regarder l'évolution du journal télévisé depuis 70 à aujourd'hui. Il n'a pratiqu'ment plus d' contenu de politique étrangère. Ce n'est plus que des petits spots sur la consommation : la neige, pour savoir si on va aux sports d'hiver, est-ce qu'on va pouvoir prendre des cafés en terrasse[608] … »*

*« Comparé à des époques comme les années 60-70, ça va plus mal du point d' vue d' la liberté du ton, etc., et on assite à des choses bizarres notamment, le positionn'ment progressif de **Charlie Hebdo** qui était un journal libertaire de gauche qui est sur la même ligne que Bayrou et que Giscard : nul à chier ! Et surtout qu'il n'y a pas de médias qui prennent la place de ces médias-là. C'est-à-dire, tout l' monde se dit : c'est bizarre que Libé est au bout du rouleau, on l' sait. Ils vendent plus rien et ils méritent de ne plus être lu. Tu vois, la gauche Rothschild, c'est bon ! On part de Mai 68 pour arriver à la gauche Rothschild. **Charlie Hebdo** pareil. Or, y a pas de médias qui prennent la place. Normal'ment, il devrait y avoir un renouvell'ment. Alors pourquoi y a pas d' renouvell'ment ? Parc' que c'est l' capital qui permet ce r'nouvell'ment en dernière instance, parc' que sans pub, y a pas d' journalisme viable. Or, la pub empêche ce renouvell'ment parc' que la pub et le capital, c'est la même chose. Or, aujourd'hui, on voit bien donc que y'a un désir, une volonté de débat, d'information, que les médias ne remplissent plus. Y'a un créneau, donc normal'ment la société marchande devrait dire "y'a l'créneau donc on va créer" mais comme ces nouveaux médias s'raient réellement subversifs par rapport au pouvoir et à la crise, et bien final'ment les pouvoirs d'argent empêchent la création. Donc final'ment on est dans une société française qui est très sclérosée où*

608 **Alain Soral** | Vidéo YouTube | *Un journaliste est soit un chômeur soit une pute.*

des médias prescripteurs comme Libé sont de moins en moins légitimes parc' qu'ils vendent 140 000 par jour, c'est-à-dire rien, tu vois c'que j'veux dire, et de plus en plus loin de leur cible naturelle et de leur promesse d'origine. Et on dit : ces journaux devraient disparaître et être remplacés par d'autres, or y a pas d' renouvell'ment. Donc ça pue la mort !

[…] Aujourd'hui, l'oligarchie qui est au pouvoir en France a conscience qu'on est dans une société de crise, une période dang'reuse. Ils veulent garder l' contrôle à tout prix et ils gardent le contrôle par la manipulation et une manipulation qui est d' plus en plus brutale et de plus en plus caricaturale [...] Au journal télévisé, y a pratiqu'ment plus de sujet sérieux. On ne parle que d' consommation. Il suffit qu'y ait un avion qui s'écrase avec zéro mort pour qu'on en parle pendant quinze jours, normal'ment ça devrait être dix minutes. On parle pratiqu'ment plus d' politique, pratiqu'ment plus d'économie, pratiqu'ment pas d' politique étrangère. Et quand on parle d' politique étrangère c'est que pour mentir […] Aujourd'hui, on a une approche de la complexité d' la réalité par ***Internet****. Les médias, aujourd'hui, ont cessé de faire leur travail, c'est une évidence et tous les gens pas trop bêtes le savent mais les médias dominants se disent : bon ben, on garde le contrôle sur les abrutis. Mais aujourd'hui, le journal télévisé, le cont'nu c'est la polémique sur le jour d'ouverture des soldes, c'est à peu près ça, hein !*

[…] C'est là où j' reviens à la naiv'té d' ***Bourdieu*** *sur son livre sur la télé, tu vois ! Si tu fais une analyse en termes de pouvoir, de Capital, t'as compris la médiocrité des médias, le silence des journalistes, tu vois ! j' veux dire, y a rien de moins démocratique que les médias puisque tout se fait vertical'ment. Celui qu'a l'argent achète le média. Il nomme un patron qui après choisit les employés et le patron rend compte à l'actionnaire et décide d' la vie et d' la mort de ces employés. J' vois pas où y a d' la démocratie dans les médias. C' t'-à-dire que quand un journaliste te parle de son droit ou de son devoir de t'informer et se drape dans sa dignité et nous la joue à la "J'accuse !" d'Emile Zola. J'ai eu la carte de presse, je suis journaliste, qu'on nous prenne pas pour des imbéciles. Un journaliste, c'est un journalier agricole, hein ! C'est-à-dire qu'un journaliste fait là*

où on lui dit d' faire et s'il veut travailler, c'est entièr'ment sous contrôle, c'est-à-dire qu'y a aucune liberté du journaliste, sauf si tu fais ton p'tit site Internet, t'écris c' que tu veux et vient le lire qui veut mais t'imagine bien que pour publier un article dans Le Monde et dans Libé, il faut qu' tu passes par les fourches caudines du pouvoir politico-capitalisto-communautaro médiatique et je peux te dire que le ménage est fait de manière scientifique et à l'arrivée, il ne reste rien. Aucun journaliste officiel aujourd'hui, ne peut prétendre au statut d'honnête homme. Aucun ! C'est clair […] Ce sont tous des collabos, y a pas d' problème […] Combien d'éditorialistes des médias en France, toutes tendances confondues, a fait campagne pour le NON à la Constitution ? Je crois 1%. C'est-à-dire que 55% des Français ont voté NON, 100% des animateurs culturels officiels leur ont dit d' voter OUI. Point ! Là, le totalitarisme, on le vit plein'ment en France, ce ***totalitarisme*** *mou à la* ***Georges Orwell*** *qui est beaucoup plus insidieux qu'le* ***totalitarisme*** *russe qui était très facil'ment identifiable[609]. »*

→ UN JOURNALISTE EST SOIT UN CHOMEUR, SOIT UNE PUTE

« On voit bien qu'y a une corruption totale du politique et du journalistique et du médiatique pour nous mentir systématiqu'ment et nous trahir systématiqu'ment […] une des raisons de mon agac'ment c'est que cette soumission totale au ***sionisme*** *et au* ***CRIF*** *en France, a fait baisser vertigineus'ment le niveau des politiques et des journalistes. Pourquoi ? Parc' que tous les politiques et les journalistes un peu intègres et un peu honnêtes ont été mis sur la touche depuis 25 ans. Il ne reste que les abrutis et les soumis. Et malheureus'ment, c'est une des raisons d' l'effondrement d' la France. L'aut' jour un journaliste me disait : "mais les* ***sionistes*** *ne sont quand même pas la cause de tout." Et je lui ai dit : "Ils sont la cause du fait que c'est un abruti comme toi qui vient m'interviewer." Parc' qu'il y a 25 ans j'aurais été interviewé par un vrai journaliste. Maint'nant, ils m'envoient un crétin de 30 ans qu'a un QI d' quatre- vingt[610].»*

609 **Alain Soral** | Vidéo YouTube | *Le métier de journaliste.*
610 **Alain Soral** | Vidéo YouTube | *Tous les journalistes honnêtes ont été mis sur la touche.*

« Aujourd'hui, vous avez 120 chaînes de télé ou 200, etc. D'abord, c'est pratiqu'ment tout relayer des brèves de l'AFP et de Reuter. Tous les trucs que vous voyez, les médias électroniques, les médias papier, dès qu'ils sortent un sujet, un article, c'est pratiqu'ment tout repris d' l'AFP, c'est-à-dire, qu' des fois, vous avez trente fois le même article. Donc, y a pas de diversité des points d' vue. Y a juste une multiplicité des habillages. Vous, vous pouvez pas être d'accord avec moi, sinon vous allez perdre votre travail, c'est ça qu'il faut qu' vous compreniez. Moi, je suis mon propre employeur. Voyez ! Vous vous êtes une employée, vous êtes une salariée donc vous êtes dans l'esclavage et la soumission. Donc vous n'avez pas l' droit de penser quelque chose, en réalité. Donc déjà, là c'est la fin d' la conversation sur le plan sérieux. Vous n'avez pas l'autonomie économique pour penser quoi qu' ce soit de différent d' l'idéologie dominante, sinon vous perdrez votre travail comme moi je l'ai perdu dès 2004. Je suis quelqu'un qui était comme vous mais qui a choisi la liberté. A part que ça m'a pas mené à la misère parc' que j'ai monté une organisation alternative c'est-à-dire un journal, un support, un site, avec des relais dans toutes les villes, etc., une économie, une maison d'édition […] Et c'est pour ça qu' le pouvoir s'attaque à moi. C'est parc' qu'en fait je représente quelque chose qui les gêne. Alors, je n' dis pas qu' je suis la vérité incarnée […] je peux m' tromper parfois, exagérer, peut-être, parc' que c'est un climat compliqué, il faut réagir, etc., mais je pense que je fais du journalisme honnête […] et je continue à faire un travail qui, aujourd'hui, m'oblige à être total'ment marginal et c'est là-d'ssus qu' j'insiste, c'est qu'aujourd'hui, pour continuer à faire un travail de journaliste qui ressemble à c' qu'on pouvait faire en 1985, il faut pratiqu'ment être dans la clandestinité. Ça c'est une vraie question, voyez[611] *! »*

611 Anciennement vidéo YouTube │: ***Alain Soral*** *: Un journaliste est soit un chômeur soit une pute* (la vidéo a été supprimée depuis)

→ CONTRE-INFORMATION / RE-INFORMATION

*« Nous produisons une **contre-information**[612] qui est assez massiv'-ment suivie. Donc nous agaçons, de c' point d' vue-là, le pouvoir dont la force est essentiell'ment la manipulation d' l'information[613]. »*

➢ La vérité est un complot, le christianisme, une théorie du complot

*« La **théorie du complot**, c'est celle, par exemple, qui dit que Lee Harvey Oswald n'a sans doute pas été l'assassin ou le seul assassin de Kennedy. Qui contesterait aujourd'hui que la **théorie du complot** est plus réaliste et plus sérieuse que la théorie officielle ? […] Aujourd'hui, dire que l'on est adepte de la **théorie du complot**, ça veut dire que l'on ne croit plus à la version officielle. Donc c'est obliger les gens, sous peine de persécutions, d'adhérer à la théorie officielle des médias de masse officiels, c'est-à-dire de se soumettre intégral'-ment au pouvoir.*

*[…] Aucun journaliste ne peut aller au-d'là d' la décision d' ses supérieurs et qu'il est évident que ARTE ne va pas m'aider à c' que les gens pensent, en regardant ARTE que c'est moi qui ai raison et que ma théorie alternative est plus sérieuse que la théorie officielle. Donc je sais que quoi que vous vouliez, vous, en tant qu'individu, le pouvoir qui est au-d'ssus d' vous, puisque le journalisme est hiérarchisé vertical'ment - y a pas d'démocratie du journalisme -, c'est que, de toute façon, l'montage final me s'ra défavorable […] Si vous voulez, à un moment donné, on s'voit tous et puis on r'garde l'émission telle qu'elle est diffusée et puis on dit quel est son message profond, quel rôle je joue dans cette émission et vous verrez que j'aurai l'mauvais rôle, j'aurai le rôle du **complotiste** c'est-à-dire du type qu'on présente comme un peu dingue et qui croit qu'y a un **complot** mondial, américano-sioniste et qui, en fait, ceci, cela.*

---

612 Vidéo YouTube │ *E&R n°1 de la réinformation selon Mediapart*. Dans cette vidéo datée de 2017, il est avancé le chiffre de 8,1 millions de visiteurs mensuels. Depuis une dizaine d'années le site est adossé à ERFM, la radio en ligne et en continu d'E&R qui offre une programmation musicale pointue et exigeante couplée au sérieux et à la qualité du travail de ré-information d'E&R.

613 **Alain Soral** │ Vidéo YouTube │ *Un journaliste est soit un chômeur soit une pute.*

Je sais exactement comment ça va être fait parc' que si, à un moment donné, le but du montage c'est de dire […] est-ce que ce monsieur n'aurait pas raison ? Et est-ce que final'ment, tout c'qui s'passe depuis quelques années lui donn'rait pas raison ? Comment on cache une crise économique dont sont responsables la finance de Wall Street, derrière une crise ethnico-religieuse ? Est-ce que final'ment, cette espèce de groupe qui s'appelle Daesh ne s'rait pas piloté en sous-main par les services américains, anglais et israéliens comme le prouve les captures que font l'armée régulière irakienne de certaines personnes qui les encadrent et qui sont des gradés israéliens, ça vous l'trouvez dans le journalisme russe mais vous l'trouvez pas en France et en Europe. Donc y a un filtrage. Pourquoi ce genre d'informations ne sortent elles pas dans les médias français, etc.? Après on peut discuter c'que c'est qu' l'AFP, ce c'est qu'Reuter, qui finance, qui contrôle, qu'est-ce que ça fait passer comme idéologie, pourquoi on parle de ***théorie du complot*** *? Parc' que c'est une expression qu'on n'définit pas mais là pour faire peur. Voyez ! […] Le grand sursaut d'la* ***théorie du complot*** *c'est le 11 septembre. C'est à partir du 11 septembre où tous ceux qui ont contesté que* ***Ben Laden*** *dans les montagnes de Tora Bora n'avait pas les moyens d'organiser quelqu' chose d'aussi sophistiqué et que, selon la théorie de « à qui profite le crime », le 11 septembre qui est sans doute quelque chose d'instrumentalisé, voire orchestré par ceux-là même qui prétendaient lutter contre ? Ça a permis le redéploiement d'larmée américaine et un néo-colonialisme […] dans des pays stratégiques qui, quand on regarde, sont le contrôle de l'énergie et la charnière eurasiatique et correspondent à une lutte de long terme contre l'alliance russo-chinoise et est, en fait, une stratégie globale où l'Amérique essaye de lutter contre son déclin inéluctable en jouant systématiqu'ment sur le militaire parc' que sur le plan économico-financier ils sont des prédateurs et des destructeurs, etc. etc. […] J'me suis intéressé à* ***Pasolini****, à la mort de* ***Pasolini*** *[…] Il a été très vite sur la critique de c'qu'on appelle l'alliance libérale-libertaire, c'est-à-dire le* ***gauchisme*** *stupide au service du capital. Il était très intéressé sur la manière dont, c' qu'avait compris d'ailleurs Adinolfi****,*** *c'est-à-dire la manière dont on a envoyé*

*l'**extrême gauche** et l'**extrême droite** italiennes face à face pour qu'elles s'annulent, pour que la social-démocratie italienne sous pilotage américain continue à fonctionner. Et il a dénoncé ça à partir du début des années 70 et il en est mort en 75 parc' que, au lieu de maint'nir ces fausses catégories ; **fascisme** vs **anti-fascisme**, gauche vs droite, qui n'ont plus d'valeur, il les a dénoncés [..] et il en est mort, d'une façon où d'une autre. Donc, c'est intéressant de lire les écrits corsaires de Pasolini[614].»*

Il y a 2 000 ans, les **pharisiens** dénoncèrent le **complotisme** de **Jésus**, le Nazaréen, au prétexte qu'il propageait des fake-news :

*« Quant à **Jésus**, il s'en alla au mont des Oliviers.*
Dès l'aurore, il retourna au Temple. Comme tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner.
*Les scribes et les **pharisiens** lui amènent une femme qu'on avait surprise en situation d'adultère. Ils la mettent au milieu,*
*et disent à **Jésus** : "Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère.*
Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, que dis-tu ?"
*Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Mais **Jésus** s'était baissé et, du doigt, il écrivait sur la terre.*
Comme on persistait à l'interroger, il se redressa et leur dit : "Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre."
Il se baissa de nouveau et il écrivait sur la terre.
*Eux, après avoir entendu cela, s'en allaient un par un, en commençant par les plus âgés. **Jésus** resta seul avec la femme toujours là au milieu.*
Il se redressa et lui demanda : "Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ?"
*Elle répondit : "Personne, Seigneur." Et **Jésus** lui dit : "Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus."*

614 Ibid. 595

*De nouveau, **Jésus** leur parla : "Moi, je suis la **lumière du monde**. Celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, il aura la lumière de la vie."*
*Les **pharisiens** lui dirent alors : "Tu te rends témoignage à toi-même, ce n'est donc pas un vrai témoignage."*
***Jésus** leur répondit : "Oui, moi, je me rends témoignage à moi-même, et pourtant mon témoignage est vrai, car je sais d'où je suis venu, et où je vais ; mais vous, vous ne savez ni d'où je viens, ni où je vais.*
Vous, vous jugez de façon purement humaine. Moi, je ne juge personne.
Et, s'il m'arrive de juger, mon jugement est vrai parce que je ne suis pas seul : j'ai avec moi le Père, qui m'a envoyé.
Or, il est écrit dans votre Loi que, s'il y a deux témoins, c'est un vrai témoignage.
Moi, je suis à moi-même mon propre témoin, et le Père, qui m'a envoyé, témoigne aussi pour moi."
*Les **pharisiens** lui disaient : "Où est-il, ton père ?" Jésus répondit : "Vous ne connaissez ni moi ni mon Père ; si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père."*
Il prononça ces paroles alors qu'il enseignait dans le Temple, à la salle du Trésor. Et personne ne l'arrêta, parce que son heure n'était pas encore venue.
***Jésus** leur dit encore : " Je m'en vais ; vous me chercherez, et vous mourrez dans votre péché. Là où moi je vais, vous ne pouvez pas aller."*
*Les **Juifs** disaient : "Veut-il donc se donner la mort, puisqu'il dit : "Là où moi je vais, vous ne pouvez pas aller" ?"*
Il leur répondit : "Vous, vous êtes d'en bas ; moi, je suis d'en haut. Vous, vous êtes de ce monde ; moi, je ne suis pas de ce monde.
C'est pourquoi je vous ai dit que vous mourrez dans vos péchés. En effet, si vous ne croyez pas que moi, JE SUIS, vous mourrez dans vos péchés"
*Alors, ils lui demandaient : "Toi, qui es-tu ?" **Jésus** leur répondit : "Je n'ai pas cessé de vous le dire.*

À votre sujet, j'ai beaucoup à dire et à juger. D'ailleurs Celui qui m'a envoyé dit la vérité, et ce que j'ai entendu de lui, je le dis pour le monde."
Ils ne comprirent pas qu'il leur parlait du Père.
***Jésus** leur déclara : "Quand vous aurez élevé le Fils de l'homme, alors vous comprendrez que moi, JE SUIS, et que je ne fais rien de moi-même ; ce que je dis là, je le dis comme le Père me l'a enseigné.*
Celui qui m'a envoyé est avec moi ; il ne m'a pas laissé seul, parce que je fais toujours ce qui lui est agréable."
*Sur ces paroles de **Jésus**, beaucoup crurent en lui.*
***Jésus** disait à ceux des **Juifs** qui croyaient en lui : "Si vous demeurez fidèles à ma parole, vous êtes vraiment mes disciples ;*
alors vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres."
Ils lui répliquèrent : "Nous sommes la descendance d'Abraham, et nous n'avons jamais été les esclaves de personne. Comment peux-tu dire : "Vous deviendrez libres" ?
Jésus leur répondit : "Amen, amen, je vous le dis : qui commet le péché est esclave du péché.
L'esclave ne demeure pas pour toujours dans la maison ; le fils, lui, y demeure pour toujours.
Si donc le Fils vous rend libres, réellement vous serez libres.
Je sais bien que vous êtes la descendance d'Abraham, et pourtant vous cherchez à me tuer, parce que ma parole ne trouve pas sa place en vous.
Je dis ce que moi, j'ai vu auprès de mon Père, et vous aussi, vous faites ce que vous avez entendu chez votre père."
*Ils lui répliquèrent : "Notre père, c'est Abraham." **Jésus** leur dit : "Si vous étiez les enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham.*
Mais maintenant, vous cherchez à me tuer, moi, un homme qui vous ai dit la vérité que j'ai entendue de Dieu. Cela, Abraham ne l'a pas fait.
*Vous, vous faites les œuvres de votre père." Ils lui dirent : "Nous ne sommes pas nés de la prostitution ! Nous n'avons qu'un seul Père : c'est **Dieu**."*

Jésus *leur dit : "Si* ***Dieu*** *était votre Père, vous m'aimeriez, car moi, c'est de* ***Dieu*** *que je suis sorti et que je viens. Je ne suis pas venu de moi-même ; c'est lui qui m'a envoyé.*
Pourquoi ne comprenez-vous pas mon langage ? – C'est que vous n'êtes pas capables d'entendre ma parole.
Vous, vous êtes du diable, c'est lui votre père, et vous cherchez à réaliser les convoitises de votre père. Depuis le commencement, il a été un meurtrier. Il ne s'est pas tenu dans la vérité, parce qu'il n'y a pas en lui de vérité. Quand il dit le mensonge, il le tire de lui-même, parce qu'il est menteur et père du mensonge.
Mais moi, parce que je dis la vérité, vous ne me croyez pas.
Qui d'entre vous pourrait faire la preuve que j'ai péché ? Si je dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ?
Celui qui est de ***Dieu*** *écoute les paroles de* ***Dieu****. Et vous, si vous n'écoutez pas, c'est que vous n'êtes pas de* ***Dieu****."*
Les ***juifs*** *répliquèrent : "N'avons-nous pas raison de dire que tu es un Samaritain et que tu as un démon ?"*
Jésus *répondit : "Non, je n'ai pas de démon. Au contraire, j'honore mon Père, et vous, vous refusez de m'honorer.*
Ce n'est pas moi qui recherche ma gloire, il y en a un qui la recherche, et qui juge.
Amen, amen, je vous le dis : si quelqu'un garde ma parole, jamais il ne verra la mort."
Les juifs lui dirent : "Maintenant nous savons bien que tu es un démon. Abraham est mort, les prophètes aussi, et toi, tu dis : "Si quelqu'un garde ma parole, il ne connaîtra jamais la mort."
Es-tu donc plus grand que notre père Abraham ? Il est mort, et les prophètes aussi sont morts. Pour qui te prends-tu ?"
Jésus *répondit : "Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien ; c'est mon Père qui me glorifie, lui dont vous dites : "Il est notre* ***Dieu****",*
alors que vous ne le connaissez pas. Moi, je le connais et, si je dis que je ne le connais pas, je serai comme vous, un menteur. Mais je le connais, et sa parole, je la garde.
Abraham votre père a exulté, sachant qu'il verrait mon Jour. Il l'a vu, et il s'est réjoui."

Les juifs lui dirent alors : "Toi qui n'as pas encore cinquante ans, tu as vu Abraham !"
***Jésus** leur répondit : "Amen, amen, je vous le dis : avant qu'Abraham fût, moi, JE SUIS."*
*Alors ils ramassèrent des pierres pour les lui jeter. Mais **Jésus**, en se cachant, sortit du Temple[615].»*

➢ La science ne dit pas le vrai en toutes choses. On ne démontre pas la Lumière en s'appuyant sur les Ténèbres

*« Derrière les **zététiciens**, y a l'idée de c' qu'on appelle le **scientisme** c'est-à-dire la prétention d'appliquer, on va dire aux **sciences humaines**, c'est-à-dire à l'idéologie, à la politique et même, au-d'là, à la métaphysique, les **critères de scientificité** des **sciences** dures, c'est-à-dire des sciences mathématico-physiques, hein. Ça renvoie à **Karl Popper**, à **Russell** avec ce critère de réfutabilité, c'est-à-dire que, une idéologie, pour pouvoir être discutée scientifiqu'ment doit être réfutable. En fait, c'est des critères qui n'ont aucun sens dans les sciences molles, dans l'idéologie. Ça passe par la sociologie, évidemment qui a un pied de chaqu' côté, d'où son ambiguïté. On a affaire, en fait, à des gens qui ont, en général, une formation scientifique mais peut-être pas à un assez haut niveau pour rester dans les **sciences** et qui prétendent appliquer leur rigueur qui renvoie beaucoup, en fait, à **Descartes**, au monde de l'idéologie, au monde de la politique et au monde, même au-d'là, d' la métaphysique. Et en ça, j' dirais qu' c'est une prétention et même une naïv'té […] "La tronche en biais", […] eux, ils prétendent à la **scientificité** pour être ouvertement **anti-complotiste**, hein. Donc, on sent vraiment que l'idéologie dominante les a infiltrés et qu'ils ont compris le fond d' commerce qu'ils pouvaient avoir et comment on pouvait les laisser exister avec le critère YouTube. Quand des gens sont maint'nus sur YouTube alors*

615 *Evangile de Jésus-Christ selon Saint Jean* | Chapitre 8
Jésus ne chercha pas à sa cacher. En cet instant, il était devenu tout simplement invisible à leurs yeux.

que soi-disant, ils mènent un combat radical quel qu'il soit, c'est toujours louche parc' que normal'ment, quand on mène un combat sérieux YouTube finit par vous virer, hein ! […] Bricmont, c'est exactement ça. C'est un type qui a une formation scientifique et qui prétend, à la suite de ***Chomsky****, puisque c'était déjà ça* ***Chomsky****, hein, qu'était un scientifique de la linguistique qui en fait, passait de la linguistique scientifique à la linguistique, on va dire, idéologique, hein. Et on voit qu' Bricmont s'est lancé à la suite de* ***Chomsky*** *et aussi pour prétendre être un scientifique au service de l'exactitude idéologique, c' qui n' veut rien dire, hein. Pour moi c'est d' la bouillie. Et la preuve, c'est qu'aujourd'hui, le Bricmont, sous prétexte d'être un scientifique rigoureux […] valide entièr'ment le narratif* ***Covid*** *jusqu'à la vaccination et se retrouv' vent debout contre c' qu'on appelle les* ***complotistes****, c'est-à-dire les sceptiques, mais les sceptiques en politique et en idéologie et final' ment, ces gens qui sont soi-disant des sceptiques scientifiques, se retrouvent être les pires combattants contre les sceptiques politiques […]*

Aujourd'hui, ces sceptiques scientifiques se sont mis au service de l'idéologie dominante et au lieu d'apporter une aide aux sceptiques politiques, qui fonctionnent sur d'autres critères, et ben se mettent à les combattre […] Et tout ça, parce que comme tous les gens qui sont assez peu doués pour la philosophie et assez peu doués pour ce domaine de la subtilité qui est le domaine, je dirai, de l'idéologie politique et d' la métaphysique et bien, comme ce sont des lourdingues, ils pensent être sérieux et précis et exact en singeant la rigueur scientifique dans un domaine qui est autre, hein ! C'est un peu les gens qui se réclament de ***Descartes*** *plutôt qu' de* ***Pascal*** *j'dirais, si on veut remonter à des origines et à des oppositions binaires assez claires : ceux qui sont aptes à la pensée dialectique et ceux qui sont dans la pensée mécaniste […] J'ai r'gardé deux, trois vidéos de ces gens de "La tronche en biais", ben aujourd'hui se sont simplement des* ***anti-complotistes*** *qui prétendent am'ner un discours de rigueur alors qu'en réalité, la rigueur elle est à aller chercher du côté, je dirais, de "Faits et Documents", c'est-à-dire les réseaux de puissance, le monde de l'argent et la chronologie notamment et je pense que sans avoir de formation mathématico-*

*physique, mon approche du **Covid** que j'appelle le Couillonavirus, avec le recul, on voit qu'j'ai été beaucoup plus, final 'ment exact et précis dans la compréhension de ce phénomène que les gens qui prétendent être scientifiques et qui débitent tout ça en tranches, simplement parce que j'ai la culture générale qui me permet déjà de renifler, de sentir, comment dirais-je, ces manipulations qui viennent de loin qui ressemblent à d'autres manipulations et qui s'inscrivent en fait dans un projet, dans une chronologie. Donc c'est ça qu'il faut répondre à ces scientistes […] Aujourd'hui ils parlent de biais cognitifs. Tout ça, c'est d' la branlette de types qui pètent plus haut qu' leur cul[616]. »*

*« La **science** seule est incapable*
de répondre à toutes les questions et,
malgré son développement, elle ne le sera jamais[617]. »
Claude Lévi-Strauss

« *La **science** domine tout : elle rend des services définitifs. Nul homme, nulle institution désormais n'aura une autorité durable, s'il ne se conforme à ses enseignements[618]* ».

Quand il s'exprime dans ces termes, Marcellin Berthelot (1827-1907), le « *pontife du **scientisme** républicain* » comme l'a prénommé le philosophe Pierre Thullier, témoigne de l'opinion qui prévaut en cette fin du XIXe siècle, ainsi que des espérances et des « croyances » quasi religieuses qui l'accompagnent. Depuis lors, l'approche **scientiste** n'a cessé de régner en maître sur les représentations dominantes telles que portées et promues dans les cercles dirigeants et les élites « cultivées » du monde occidental. Pourtant, les avancées de la **physique quantique** au début du XXe siècle auraient dû, pour le moins, encourager à la prudence et à la modestie. Si elle a effectivement suscité pas mal de remises en causes dans son domaine de prédilection ainsi que dans un certain nombre d'autres disciplines scientifiques, elle n'a pourtant pas encore produit une révolution des modes de représentation et de

616 **Soral** répond N°30 du 21.11.2021

617 Bien que très célèbre et souvent reprise, nous n'avons pas trouvé la source de cette citation.

618 *Science et morale* | Marcellin Berthelot | Paris | 1895

compréhension ordinaires du monde à la hauteur des avancées dont elle est porteuse.

Les découvertes réalisées à partir du milieu des années 1920 dans le domaine de la physique de pointe ne sont pas seulement en rupture avec les principes de la mécanique classique et de l'électromagnétisme du XIXe siècle ; elles propulsent carrément la pensée scientifique dans une nouvelle dimension du réel qui révolutionne en totalité notre compréhension de l'univers, de ce qui le constitue et des forces qui l'organisent. La nomenclature conceptuelle en vigueur jusque-là, ne permettant plus de rendre compte de ces découvertes, un profond remaniement s'imposait[619] dans le cadre d'une nouvelle théorie dite « **théorie quantique**[620] ». Les « catégories » fondamentales de la pensée (celles qui servent de briques de base pour forger les concepts avec lesquels sont élaborés les théories scientifiques), subissent en effet un remaniement radical, en particulier la notion de « propriété » ; remaniement qu'il est fort utile de connaître pour entrevoir correctement la nature des enjeux introduits par ces questions.

En effet, le concept-catégorie de « propriété[621] » est central dans le processus ayant conduit à la structuration de la pensée. Il découle du

---

619 *« Croire en un monde extérieur indépendant du sujet qui le perçoit constitue la base de toute science de la nature. Cependant les perceptions des sens n'offrent que des résultats indirects sur ce monde extérieur ou sur la "réalité physique". Alors seule la voie spéculative peut nous aider à comprendre le monde. Nous devons donc reconnaître que nos conceptions de la réalité physique n'offrent jamais que des solutions momentanées. Et nous devons donc être toujours prêts à transformer ces idées, c'est-à-dire le fondement axiomatique de la physique, si, lucidement, nous voulons voir de manière aussi parfaite que possible les faits perceptibles qui changent. Quand nous réfléchissons même rapidement sur l'évolution de la physique, nous observons bien, en effet, les profondes modifications de cette base axiomatique ». (Comment je vois le monde* | Albert Einstein | 1934)

620 Relatif aux **quantons**, « objets » quantiques dont traite spécifiquement la théorie du même nom. Les **quantons** disposent à la fois des propriétés apparemment antagoniques de continuité et de discontinuité de structure. Les **quantons** se répartissent suivant leurs propriétés en fermions, bosons et quarks.

621 Une propriété est une qualité propre à un organisme, à un objet, à une substance ou à un groupe de substances. Cette qualité (elles peuvent

simple fait de vivre des expériences dans les rapports à soi-même et au monde (exemples : chaud vs froid, bon vs mauvais, agréable vs désagréable), de les catégoriser puis de les organiser et de les articuler entre eux selon des principes logiques (soit le passage de la conscience phénoménale à la conscience représentationnelle et au concept). Dès qu'il s'est mis à penser, l'homme l'a fait en termes de catégories discriminantes et structurantes. Toutefois, c'est la tradition philosophique grecque et tout particulièrement **Aristote** qui vont lui donner ses contours opérationnels par mise en œuvre du « jugement logique » que pose la relation « **sujet⇆prédicat**[622]. » Ici, la notion de jugement renvoie à l'action mentale par laquelle on affirme qu'une chose est (qu'elle

éventuellement se combiner) permet de distinguer et de caractériser quelque chose par rapport à une autre chose, par exemple les propriétés physiques ou chimiques d'un corps. Une propriété physique est une propriété qui se manifeste ou que l'on observe sans que la nature de la substance observée ne soit modifiée (exemples : couleur, texture, goût, état, ductilité, malléabilité, point de fusion ou d'ébullition, masse, conductibilité électrique ou thermique, solubilité, etc.). Une propriété chimique décrit le comportement d'une substance lorsqu'elle subit ou déclenche une réaction chimique (exemples : combustibilité, réaction à l'eau, à l'acide, à la chaleur, résistance à la corrosion, etc.).

622 La « **prédication** » consiste dans le fait d'attribuer une qualité = **prédicat** ou attribut, à quelqu'un = **sujet**. Ainsi, dans la proposition « Pierre est aimable », on attribue la qualité d'amabilité au sujet Pierre. En grammaire moderne, comme devrait le savoir tous ceux qui ont fréquenté les bancs de l'école à partir des années 1970, la combinaison du **sujet** et du **prédicat** forme une **proposition** qui constitue l'énoncé-noyau (ou énoncé minimal) autour duquel est constitué la langue (voir *Éléments de syntaxe structurale* | Lucien Tesnière | 1959) ou *Éléments de linguistique générale* | André Martinet | 1960, ces deux auteurs se plaçant dans le sillage creusé par Ferdinand de Saussure).
La **prédication** a certes un usage logico-linguistique mais, dans l'approche aristotélicienne elle recèle surtout une dimension ontologique. Il en est ainsi parce que, pour **Aristote**, les différentes expressions de l'être correspondent aux différentes catégories de la **prédication**. Si le langage exprime du sens, il convient de distinguer les significations lexicales de celles qui naissent de la proposition, à savoir de l'assemblage des termes en une combinaison elle-même signifiante. Pour **Aristote**, c'est précisément dans la signification engendrée par le lien propositionnel (ou **prédication**) que se manifestent les différentes significations de l'Etre.

existe) ou qu'elle n'est pas, ou encore qu'elle est ceci et qu'elle n'est pas cela. C'est cette « croyance » résultant de son activité cérébrale que le « **sujet** » manifeste au-dehors de lui par le langage sous forme de « propositions ». Une proposition, à savoir une « pensée » formulée en termes langagiers est toujours composée au minimum de deux termes, **sujet** et **prédicat**, le p**rédicat** étant lui-même formé de deux termes, le verbe et l'attribut[623] (qui peut être une épithète), exemple : le ciel est bleu. Le **sujet** correspond à l'antécédent (substance ou cause). Le **sujet** peut « être agi », modifié, ou agir lui-même, ce qui s'exprime dans le rapport du verbe à l'attribut qui est le « conséquent », sous l'effet d'un mode ou d'un acte, soit l'effet subi ou l'effet produit. Ce qu'il convient de retenir ici, c'est que, pour **Aristote**, au niveau logique, un jugement est considéré comme un acte de prédication. Le fait qu'il soit juste ou pas, ne change rien à cette considération.

Ceci étant posé, il est maintenant possible d'extrapoler le sens de la **prédication**, du plan logique au plan ontologique, à savoir du plan de la pensée au plan des choses en elles-mêmes. Cela s'effectue simplement en appliquant sur le plan de la réalité, la structure logique **sujet⇆prédicat**, précédemment décrite. Au sujet logique correspond alors, en général, un « objet », tandis qu'au prédicat est associée une propriété ou une qualité[624].

Sur le plan ontologique, la propriété est donc attribuée à l'objet, tout comme le **prédicat** est attribué au sujet logique. Mais qu'est-ce qu'un **objet** ? Étymologiquement, un « **objet** », du latin « objectum » est « ce qui se tient devant » (voir Larousse), sous-entendu, ce qui se tient devant le **sujet**. Un **objet** est donc supposé exister avec ses propriétés-qualités, indépendamment du **sujet**. A priori, le monde est constitué d'une multitude d'**objets** qui donnent corps à une « réalité »

623 Sauf dans la proposition « **Dieu** EST » qui synthétise la vérité ontologique absolue par laquelle le **Sujet primordial** est fusionné dans le **prédicat originel**. En fait, le terme **DIEU** porte en lui à la fois le **sujet** et le **prédicat** puisque **Dieu** est à lui-même sa propre substance, sa cause et son mode d'Etre.

624 Exemple : au plan ontologique, exprimer que « la terre est ronde », c'est attribuer à la Terre en tant qu' « objet », la propriété de rotondité, propriété qui pré-existe à l'objet Terre.

parfaitement découplée du regard que le **sujet** connaissant porte sur elle.

Selon cette approche ontologique que l'on peut qualifier de « réalisme de l'**objet** », connaître un **objet** implique donc d'en décrire la nature à travers ses propriétés intrinsèques ; la connaissance de l'ensemble des propriétés de tous les objets extérieurs au **sujet** permettant à ce dernier de connaître la réalité dans laquelle il baigne, telle qu'elle est supposée être en elle-même. L'acte de mesure est donc, fondamentalement, un acte de dévoilement, une révélation (du latin velare = voiler) de la nature des propriétés des **objets** (masse, volume, forme, composition chimique, etc.), celles-ci étant indépendantes du **sujet** et donc lui préexistant. Pour connaître le monde selon ce qu'il est, il suffirait donc d'accéder aux valeurs réelles des propriétés des **objets** qui le composent. Dès lors, il ne reste plus qu'un dernier obstacle méthodologique à surmonter, mais non des moindres : s'assurer que l'acte de mesure permette effectivement d'atteindre le niveau de connaissance indubitable recherché. C'est le dessein que poursuit la **science**.

C'est au regard de cet enjeu qu'il faut resituer historiquement la volonté de distinguer entre « qualités premières » et « qualités secondes » ; seules les qualités « premières » ressortant de l'ontologie en tant que propriétés physiques des objets tandis que les qualités dites « secondes » – odeurs, saveurs, couleurs – ne seraient qu'un dérivé de qualités premières ayant la faculté de provoquer en nous des impressions sensibles[625]. A la suite de quoi, il doit être possible

625 C'est **Galilée** qui s'est engagé le premier dans le travail consistant à séparer qualités (ou attributs) premières et secondes. Ses efforts ont été poursuivis après lui successivement par **Descartes**, **Locke** et **Leibniz** dans le but d'asseoir toujours plus et mieux la connaissance du réel sur une base objective car quantifiable, celle des « qualités premières ». **Descartes** nous dit en quoi consiste, à ses yeux, la différence entre les unes et les autres : *« Nous saurons que la nature de la matière, ou du corps pris en général ne consiste point en ce qu'il est une chose dure ou pesante, ou colorée, ou qui touche nos sens de quelque autre façon, mais seulement en ce qu'elle est une substance étendue en longueur, largeur et profondeur. » (Principes de la philosophie*). Reconnaissons que ses considérations ont fait plusieurs fois l'objet de réajustements théoriques quant à la nature des « qualités secondes ». Dans

d'expliciter l'ensemble des phénomènes à l'œuvre dans le monde physique (qu'ils soient directement observables ou pas) à l'aide des seules qualités premières et donc de réduire la diversité phénoménale à la conjonction de quelques qualités premières puis de déterminer pour chaque type d'**objets** ses qualités premières et secondes spécifiques, c'est-à-dire les propriétés intrinsèques qui le caractérisent en propre[626]. En d'autres termes, pour la science moderne enfantée par le rationalisme, toutes les mesures physiques recueillies selon la méthode scientifique doivent pouvoir être explicitées au moyen des qualités premières (et ainsi réduites à ces dernières), qui sont strictement les propriétés intrinsèques des objets composant notre réalité physique.

Sixièmes Réponses, il énonce que « *les couleurs, les odeurs, les saveurs, et autres qualités semblables »* ne sont *« rien d'autre que des sentiments et n'ont aucune existence hormis de ma pensée »* alors que dans *Principes*, il nous fait savoir qu'elles pourraient être dans la *« configuration des corps »* qui auraient ainsi le pourvoir de causer dans l'esprit une idée de qualité seconde.
John Locke poursuit plutôt dans cette veine quand il énonce que nos idées s'accorderaient avec la réalité des choses en cela qu' « elles sont en nous les effets des pouvoirs attachés aux choses extérieures, établis par l'auteur de notre être pour produire en nous telles ou telles sensations, ce sont en nous des idées réelles par où nous distinguons les qualités qui sont réellement dans les choses mêmes » (Essai sur l'entendement humain | 1690). **Locke** identifie les qualités premières suivantes : solidité, étendue, mouvement, repos, figure et nombre. Il s'agit de catégories mentales purement abstraites sans lesquelles il n'est pas possible de penser, de décrire et d'analyser la réalité des corps physiques.

626 **Galilée** : *« Je pense donc que ces saveurs, odeurs, couleurs, etc., eu égard au sujet dans lequel elles nous paraissent résider, ne sont que de purs noms et n'ont leur siège que dans le corps sensitif, de sorte qu'une fois le vivant supprimé, toutes ces qualités sont détruites et annihilées ; mais comme nous leur avons donné des noms particuliers et différents de ceux des qualités réelles et premières, nous voudrions croire qu'elles en sont vraiment et réellement distinctes. » (L'Essayeur*, traduction et présentation de Christiane Chauviré, Les Belles Lettres, Paris, 1980, p.239, cité par Jean-Marc Lévy-Leblond, *Une matière sans qualités ? Grandeur et limites du réductionnisme physique,* dans L. Boi (éd.), Science et Philosophie de la nature, Bern, Peter Lang, 2000.

C'est ce contexte méthodologique qui avait fait ses preuves pendant 150 ans et dans lequel nous étions confortablement installés que la **physique quantique** va pourtant faire voler en éclat dans le cadre d'un nouveau formalisme scientifique (mathématique) dont le caractère proprement extravagant au regard de nos représentations courantes, n'en dit pas moins la nature réelle de la matière dont est constitué le monde. Là où la physique classique triomphait dans son effort pour faire ressortir la valeur exacte, juste, précise, indubitable des **objets** ou des phénomènes sur lesquels elle faisait porter son analyse, la **physique quantique** va mettre en évidence le caractère aléatoire du résultat obtenu. Elle va démontrer que, pour toute mesure réalisée sur un système physique quelconque, à l'échelle de l'infiniment petit, il existe plusieurs résultats possibles : le résultat définitif étant parfaitement aléatoire et imprévisible parmi un spectre de résultats possibles (aucune loi ne permettant de le prédire avec certitude). Tout se passe en effet, comme si les différents états de l'**objet quantique** étudié étaient superposés ou confondus, en tout cas indéterminés, tant que celui-ci n'a pas été « observé ». La théorie décrit cette superposition d'**états quantiques** par une « **fonction d'onde** » (ici il est question de photons). Le moment où l'observation[627] fixe les valeurs aléatoires en une mesure définitive est nommée « réduction de la **fonction d'onde** » (voir **Schrödinger** et son célèbre chat).

Dans leur tentative réussie d'exposer les principes fondamentaux de la théorie quantique, les auteurs du *Cantique des quantiques*[628] ont traduit pour nous, de façon simple et imagée, en les extrapolant sur le terrain de notre réalité quotidienne, les conséquences que les découvertes de la **physique quantique** impliquent sur notre représentation du monde.

C'est dans ce cadre qu'ils imaginent la situation suivante dans laquelle un photon est représenté par un poisson (et un seul) lors d'une

627 Que l'observation soit le fait d'une personne ou d'une machine est équivalent puisque la machine cristallise en elle, au niveau quantique, la volonté d'observation de ceux qui l'ont conçue.

628 *Le cantique des quantiques* | Sven Ortoli & Jean-Pierre Pharabod | Le livre de poche, biblio, Essais | 1984

expérience scientifique assimilable à une partie de pêche. La mare dans laquelle évolue le poisson représente quant à elle, la boite qui renferme le photon.

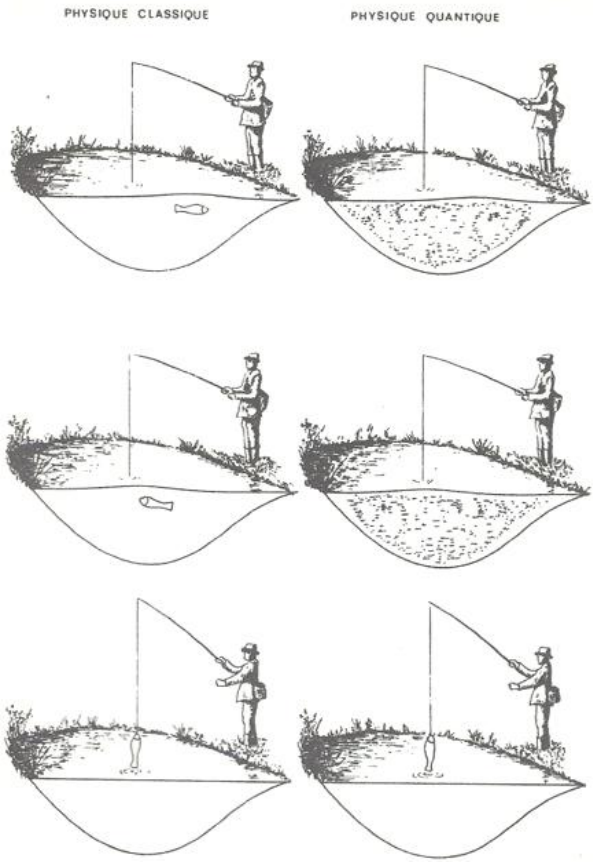

__ ILLUSTRATION DU PRINCIPE DE REDUCTION DE LA FONCTION D'ONDE _ EMPRUNTEE AU LIVRE PRECITE _

Dans cette transposition, le matériel de pêche – canne, ligne, hameçon – symbolise la sonde utilisée pour capter la présence du photon au moment où celui-ci entre est détecté par la sonde c'est-à-dire au moment où le poisson mord à l'hameçon. Lorsque cet événement

survient, un pécheur « normal », non familiarisé avec la pêche quantique, imaginera très logiquement qu'avant qu'il ne l'attrape, le poisson se déplaçait à sa guise dans la mare à la recherche de nourriture ou dans un but qui n'appartient qu'à lui.

Pourtant, cette extrapolation qui relève du sens commun est totalement erronée du point de vue de la **physique quantique**. Pour cette dernière, avant d'être piégé, le poisson occupait en réalité la totalité de l'espace de la mare, avec cependant des probabilités plus ou moins grandes d'être détecté à tel ou tel endroit de celle-ci et c'est uniquement au moment où il a interagi avec l'hameçon – la sonde – qu'il s'est matérialisé en tant que poisson, sous la forme où il sera dégusté plus tard ainsi que le représente le dessin ci-dessus.

Dès lors que l'acte de mesure actualise une valeur aléatoire en une donnée avérée à l'instant précis où s'effectue l'observation, comme nous venons de le voir, on est légitime à se demander si la propriété recherchée existait bien avant cet instant, tant du point de vue de sa qualité que de sa quantité. Si tel est le cas, alors on est tout aussi fondé à s'interroger sur la nature et sur l'origine de ce déterminisme. Pour notre part, concernant la totalité de l'Existant pur, non imprégné d'influences vers le Bas, nous répondons qu'il s'agit de **Dieu** en Son expression imper-sonnelle d'Amour cosmique. Finalement, nous sommes en accord avec **Louis Pasteur** quand il affirme que :

« *Un peu de science éloigne de **Dieu** mais beaucoup y ramène.* »

« Nous rêvons de voyager à travers l'univers ;
l'univers n'est-il donc pas en nous ? »
Hymnes à la nuit | Friedrich von Hardenberg, dit Novalis

« *Chaque âme représente exactement l'univers tout entier.* »
Citation attribuée à **Leibniz**[629]

Allégoriquement parlant, le cosmos spirituel, la matrice du Divin, est la mare quantique universelle, l'infini champ d'Amour des possibles, au

629 Cette citation s'inscrit dans la pensée métaphysique de Gottfried Wilhelm Leibniz, longuement discutée dans ses échanges avec Sophie de Brunswick-Lunebourg (électrice de Hanovre) ainsi que dans ses grands traités comme la *Monadologie*.

sein duquel se meut une infinitude de poissons virtuels. Le courant d'énergie cosmique universel constitue la trame incommensurable de l'Existant. C'est le corps d'Amour éthérique de **Dieu** qui se donne sans compter en tant que Cosmos infini. C'est **Dieu non personnifié** habitant chaque parcelle énergétique de l'Infini, en Conscience et en Force.

Lors de l'acte de Création originel, **Dieu Père-Mère** s'est projeté en Conscience d'Amour dans le champ d'énergie des possibles qu'il est Lui-même. Son Souffle cosmique a exhalé le FIAT - « Que cela soit ! » - et cela fut ! La première sensation de Création de **Dieu** contenait l'image de la totalité des mondes et des êtres à créer. Le champ quantique d'Amour universel a répondu à l'impulsion du Créateur en donnant forme à Sa vision parfaite. Plus tard (si cette notion de temporalité à un sens là où le temps n'existe pas), en choisissant de rompre avec le Créateur, des êtres rebelles feront le libre choix de s'engager dans une autre voie, la leur. C'est ce que nous nommons la **Chute**, le début du processus de densification. S'éloignant ainsi de la Source originelle de toutes choses, ils abaisseront leur vibration corporelle (il est question alors d'un corps de Lumière) en puissance et en qualité. Progressivement, ce corps de Lumière s'épaissira, rétrécira et se rigidifiera. Dans ce processus vers le Bas, les **êtres de la chute** auront entraîné une partie du cosmos divin – soleils et planètes – et une partie de la création divine ; les règnes de la nature. Cela engendrera progressivement (nous parlons ici d'une durée incommensurable) ce que l'homme connaît aujourd'hui sous le terme de « **matière** ». La **matière** est donc de l'énergie divine, de la Lumière dégradée en qualité car alourdie par le poids du péché de l'homme, qui s'incorpore vibratoirement en elle. Pour autant, si la **matière** procède de la **Chute**, elle n'est pas elle-même souillée par le **péché** car elle ne produit pas le **péché** à partir d'elle-même comme l'arbre produit le fruit. Seuls les êtres rebelles engendrent le péché.

Dieu a offert le libre-arbitre à tous Ses enfants. Le libre-arbitre, c'est la capacité de déployer son pouvoir créateur à sa convenance. Les **êtres de la chute** ont fait le choix d'en user vers le Bas. Ils ont engendré le règne du séparé, du densifié et du dégradé. Quand la conscience créatrice d'un être divin impacte la matrice énergétique-éthérique de Lumière des possibles, lors d'un acte de création lumineux, la réponse est instantanée sous la forme d'une création pure et parfaite. C'est ce

qui se passe en continu dans le **Royaume des Cieux** mais c'est également ce qui se passa ici-bas, lors des épisodes rapportés par les évangélistes Luc et Jean, épisodes connus sous le nom de « **miracles** ». Rappelons en quoi consiste ces événements extraordinaires pour nos consciences enchâssées dans la matière et regardons-les désormais sous le prisme puissant du christianisme véritable :

*« Comme **Jésus** se trouvait auprès du lac de Génésareth, et que la foule se pressait autour de lui pour entendre la parole de **Dieu**, il vit au bord du lac deux barques, d'où les pêcheurs étaient descendus pour laver leurs filets. Il monta dans l'une de ces barques, qui était à Simon, et il le pria de s'éloigner un peu de la terre. Puis il s'assit, et de la barque il enseignait la foule. Lorsqu'il eut cessé de parler, il dit à Simon : "avance en pleine eau, et jetez vos filets pour pêcher". Simon lui répondit : "Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre ; mais, sur ta parole, je jetterai le filet". L'ayant jeté, ils prirent une grande quantité de poissons, et leur filet se rompait. Ils firent signe à leurs compagnons qui étaient dans l'autre barque de venir les aider. Ils vinrent et ils remplirent les deux barques, au point qu'elles enfonçaient. Quand il vit cela, Simon Pierre tomba aux genoux de **Jésus**, et dit : "Seigneur, retire-toi de moi, parce que je suis un homme pécheur". Car l'épouvante l'avait saisi, lui et tous ceux qui étaient avec lui, à cause de la pêche qu'ils avaient faite. Il en était de même de Jacques et de Jean, fils de Zébédée, les associés de Simon. Alors **Jésus** dit à Simon : "Ne crains point ; désormais tu seras pêcheur d'hommes". Et, ayant ramené les barques à terre, ils laissèrent tout, et le suivirent[630] .»,*

et aussi

*« **Jésus** passa de l'autre côté de la mer de Galilée, le lac de Tibériade. Une grande foule le suivait, parce qu'elle avait vu les signes qu'il accomplissait sur les malades. J**ésus** gravit la montagne, et là, il était assis avec ses disciples. Or, la Pâque, la fête des **Juifs**, était proche. **Jésus** leva les yeux et vit qu'une foule nombreuse venait à lui. Il dit à Philippe : "Où pourrions-nous acheter du pain pour qu'ils aient à manger ?" Il disait cela pour le mettre à*

630 La **pêche miraculeuse**, Luc 5:1-11

*l'épreuve, car il savait bien, lui, ce qu'il allait faire. Philippe lui répondit : "Le salaire de deux cents journées ne suffirait pas pour que chacun reçoive un peu de pain." Un de ses disciples, André, le frère de Simon-Pierre, lui dit : "Il y a là un jeune garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons, mais qu'est-ce que cela pour tant de monde !" **Jésus** dit : "Faites asseoir les gens." Il y avait beaucoup d'herbe à cet endroit. Ils s'assirent donc, au nombre d'environ cinq mille hommes.*
*Alors **Jésus** prit les pains et, après avoir rendu grâce, il les distribua aux convives ; il leur donna aussi du poisson, autant qu'ils en voulaient. Quand ils eurent mangé à leur faim, il dit à ses disciples : "Rassemblez les morceaux en surplus, pour que rien ne se perde." Ils les rassemblèrent et ils remplirent douze paniers avec les morceaux des cinq pains d'orge, restés en surplus pour ceux qui prenaient cette nourriture. À la vue du signe que **Jésus** avait accompli, les gens disaient : "C'est vraiment lui le Prophète annoncé, celui qui vient dans le monde." Mais **Jésus** savait qu'ils allaient venir l'enlever pour faire de lui leur roi ; alors de nouveau il se retira dans la montagne, lui seul. Le soir venu, ses disciples descendirent jusqu'à la mer[631]. »*



Jésus-Christ est à la fois poisson et pécheur d'âmes. Il est Celui qui donne et Celui qui se donne. Les premiers **chrétiens** (premier et deuxième siècles après J.-C.), ont su percevoir intérieurement cette dualité dialectique et la puissance révolutionnaire de Son message. Dans un univers largement hellénisé, ils l'ont exprimé à travers le symbole du poisson, **ICHTHUS** en grec dont les lettres rassemblées forment la déclaration suivante : Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur

631 La **multiplication des pains** | Jean 6:1-16

(Iesous CHristos THeou Uios Soter[632]).

Parce qu'il était parfaitement pur de corps, d'âme et d'esprit, **Jésus** vibrait à l'unisson de la matrice du divin. Il fut donc en capacité d'interférer par la pensée et la sensation, avec la matrice énergétique universelle des possibles, sur le mode divin qui ne connaît pas les limitations du temps et de l'espace, et d'en recevoir instantanément une réponse vibratoire adéquate sous la forme de pains et de poissons car tout est donné à celui qui évolue dans l'unité de la vie du divin :

« Les forces innombrables de l'univers sont en toi en tant qu'essence, car toi, ô homme, tu es le microcosme dans le macrocosme ; tu es l'héritage de l'infini. En toi, tout est uni et ce qui EST, est éternel, et ce qui est éternel est en toi[633]. »

« Dans l'Etre éternel, autrement appelé "Cieux", chaque être possède le Tout, car le Grand Tout est en chacun en tant qu'essence. Le Grand Tout, le macrocosme, est semblable au microcosme qui forme notre corps spirituel, car nous sommes la Loi divine ayant pris forme[634]. »

Jésus fut légitime à effectuer ces miracles car, à cet instant, la motivation de ceux qui s'étaient réunis autour de lui, leur désir de communier dans la vérité de la vie, était pure et sincère. Sur la Terre, la vie dispolarisée-dégradée-inversée côtoie la vie lumineuse et supérieure selon l'Esprit. La Terre est un champ de force perpétuellement tiraillé par le combat entre le Haut et le Bas, selon une dialectique subtile. L'Esprit nous renseigne à ce sujet :

---

632 I = I = Iessous = Jésus, CH = X = Christos = Christ, TH = T = Theou = Dieu, Y (U)= Y = hYios = Fils, S = Σ = Soter = Sauveur
« Ajoutez à cela que, si l'on joint ensemble les premières lettres de ces cinq mots grecs que nous avons dit signifier Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur, on trouvera Ichthus, qui veut dire en grec poisson, nom mystique du Sauveur, parce que lui seul a pu demeurer vivant, c'est-à-dire exempt de péché, au milieu des abîmes de notre mortalité, semblables aux profondeurs de la mer. » (La Cité de Dieu | XVIII, 23 | **Augustin d'Hyppone**)

633 *Les grands enseignements cosmiques de Jésus de Nazareth* | Editions Gabriele Verlag, Das Wort.

634 *Les grands enseignements cosmiques de Jésus de Nazareth à ses apôtres et disciples qui pouvaient les comprendre, commentés par Gabriele* | Editions Gabriele Verlag, Das Wort.

*« Les règnes de la **Chute**, **matière** y compris, ne sont l'expression ni de **Dieu**, ni du Divin devenu forme. Par contre, **Dieu**, l'Indivisible, le courant primordial, la Loi de l'Amour qui agit en tout, rayonne Sa présence dans les astres, dans les règnes de la nature ainsi que dans les hommes.*

*Dans les règnes de la **Chute** auxquels appartient la **matière**[635], **Dieu** n'est donc pas la forme, mais Il EST dans la forme. **Dieu** EST dans la forme. Cependant, Il n'est pas la **matière** elle-même […]*

***Dieu** est dans chacun des éléments qui constituent le corps physique dans chaque cellule. Pour autant, **Dieu** n'est pas l'élément constituant le corps ni la cellule. Dieu n'est pas la forme du corps physique mais Il EST dans la forme du corps. **Dieu** n'est pas davantage la forme des minéraux, des plantes et des animaux, mais Il EST en eux.*

*Dans toutes les formes résultant de la densification, **Dieu** n'est jamais la forme elle-même car celle-ci s'est développée à partir de ce qui a engendré la **Chute** ; l'héritage pécheur des hommes[636]. »*

En prolongeant ces explications données par le Divin, on peut extrapoler que **Dieu** n'est pas les lois de la nature mais qu'Il EST dans les lois de la nature. Les lois qui gouvernent la vie de la nature, et donc la vie des hommes sur le plan physiologique, sont parfaitement cartographiées par la **science**. La **science** dit le vrai au sein de l'espace matériel-naturel densifié mais non chargé-dégradé puisque, si la nature résulte bien du péché, elle n'est pas le péché elle-même. Pour autant, le champ de la vie s'étend bien au-delà de la matière et donc de ce que peut nous en dire la science de la nature. La vie véritable est la vie de l'Esprit. La science de l'Esprit c'est l'Amour que le Père a insufflé dans la forme spirituelle lors de l'acte de Création. Pour les âmes incarnées dans la chair, c'est dans le **Christ** et par le **Christ** que se résolvent toutes les contradictions et que se dissolvent toutes les limitations

635 Les règnes de la chute s'étendent au-delà de la matière sur des plans subtils, semi-matériels. Ceux des démons qui n'ont pas choisi la voie de l'incarnation, pilotent les affaires des hommes depuis ces plans spirituels.

636 *Moi, moi moi, l'araignée dans sa toile* | Editions Gabriele Verlag, Das Wort.

propres à la matière. Le symbole de ce dépassement, c'est la **croix chrétienne**.

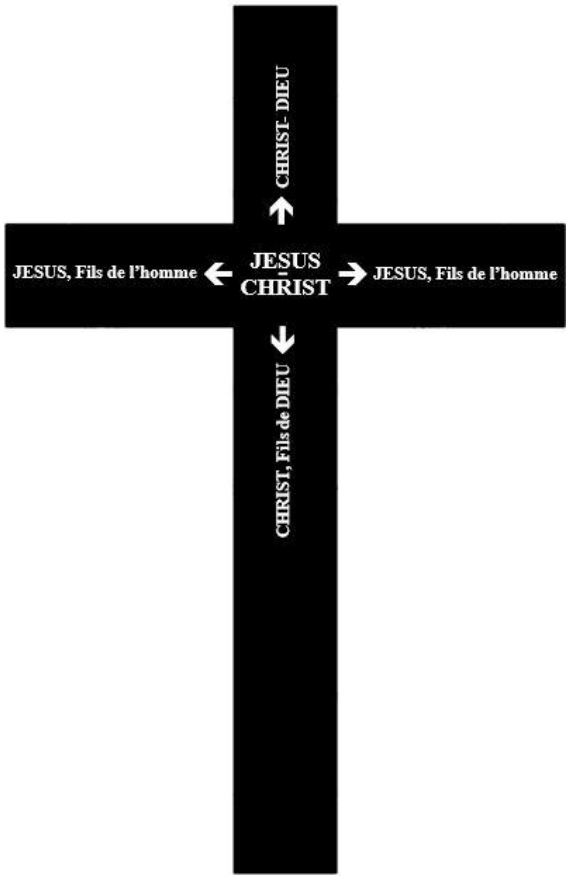

La **croix** symbolise l'union retrouvée de l'Esprit et de la matière ; par le **Christ** et dans le **Christ**. C'est par le **Christ** dont le cœur occupe le centre de la croix, que se résolvent toutes les contradictions de la vie humaine dans l'unité et la paix qui ouvrent la voie vers la vie éternelle ; la vie dans l'Esprit. C'est dans le **Christ** que le macrocosme s'harmonise

avec le microcosme, que le physique s'articule avec le quantique de sorte que ce qui est en Bas se fonde harmonieusement avec ce qui est en Haut.

L'axe horizontal de la **croix** exprime l'étendue du monde manifesté alors que son axe vertical, symbolise la Lumière spirituelle qui ensemence les choses d'en Bas, leur insuffle ordre, sens et vie véritables ; c'est la Lumière du Père éclairant et fécondant la matière de Son Amour. Celui qui place sa vie sous le signe de la croix, donc sous la conduite du **Christ** est en capacité de transcender et dissoudre la prison du **péché** pour réintégrer sa véritable nature car :

> « *Le sage parfait se meut invisiblement au centre immobile de toutes les destinées afin que tout se fonde en Un*[637]*. »*

La **matière** qui est notre quotidien ici-bas et au sein de laquelle s'est écrite toute l'Histoire des hommes, est soumise à une double influence : celle des lois de la nature et de ses nécessités (elles-mêmes étant incluses dans les Lois du divin puisque non chargées par le **péché**), mais aussi, et surtout[638], par les **lois de l'ego** qui sont l'expression du **péché** en action car l'humain trop humain n'est rien d'autre que du **péché** ayant pris forme.

Tout ce qui relève de la nature et des éléments dont elle est faite ; leur composition chimique, leurs propriétés physiques spécifiques ou combinées, etc., tout cela donc peut, de nos jours, faire l'objet d'une étude froide, objective, incontestable, par le moyen de la **science**. Par contre, ce qui relève de l'humain ne peut être correctement interprété qu'au moyen des lois spirituelles car tout ce qui s'accomplit dans l'espace social ressort, en dernière instance, du combat entre le Haut et le Bas, entre la **Lumière** et les **Ténèbres**. Pour les hommes, cela s'exprime par le truchement du combat idéologique. **Alain Soral** a donc parfaitement raison de dénoncer l'arrogance **scientiste** quand celle-ci prétend expliquer – et pourquoi pas régir – ce qui relève d'un champ supérieur de la réalité qui lui est totalement étranger : le **péché** ayant

---

637 *Le Symbolisme de la croix* | **René Guénon**

638 Avant le **néolithique**, nos ancêtres chasseurs-cueilleurs vivaient presque parfaitement selon les impératifs de la vie naturelle. Tout bascule avec l'apparition de l'agriculture et celle de la convoitise qui l'accompagne. C'est la fameuse opposition nature vs culture

pris forme. Il a synthétisé cela au travers des notions de « sciences dures » et de « **sciences molles** » ou « **sciences humaines** », insistant toujours sur le fait que ces dernières n'étaient jamais, finalement, que de l'idéologie. Il observe à raison que, en dernière instance, le recours aux armes et aux concepts d'un adversaire est un terrible aveu de faiblesse et la certitude de la défaite et du déshonneur :

*« Par l'outil progressiste, tu peux pas aller vers la tradition ; comme quand tu passes de la raison à la foi. Moi d'ailleurs, j'explique bien comment le piège de l'Eglise c'est qu'elle est obligée de justifier par le **Logos**, une foi, ça s'appelle une théologie, et que le **Logos**, c'est le cancer de la foi parce que, à un moment donné, soit tu crois, soit tu n' crois pas. Mais justifier la foi par la logique c'est faire entrer l'enn'mi dans la maison parc' que la logique n'a pas besoin d' la foi […] Le ver dans le fruit historique c'est qu'à un moment donné, ce sont des **chrétiens** qui expliquent le mystère chrétien en se servant du Logos grec et petit à p'tit, le **Logos** grec dissous la foi et il ne reste d'ailleurs que le **Logos**[639]. »*

Les combattants de la vérité pourront ainsi évaluer la qualité de leur engagement au service du Vrai, à cela qu'ils seront totalement affranchis du besoin de donner des gages à l'**Adversaire** car « *Nul ne peut servir deux maîtres à la fois. Vous ne pouvez servir **Dieu** et **Mammon**[640]*. »

➢ L'élégance et l'excellence par le sport vs la vulgarité des élites à pognon. Le sport est le dernier espace où nationalisme et chauvinisme sont autorisés au service du mondialisme.

*« J'ai un jugement très partagé sur les **Jeux Olympiques**.*

*[…] Déjà, on voit que les **Jeux Olympiques** ne fonctionnent que sur l'apologie de la Nation, c'est-à-dire le patriotisme pur et simple de type **Coubertin**, barrésien. C'est un truc d'extrême droite de ce point de vue-là. C'est-à-dire qu'on ne veut pas que le meilleur gagne : on*

639 **Alain Soral** sur Radio Bandiera Nera, à propos de *Comprendre l'empire* | 27.03.2011

640 Matthieu 6:24

veut que ton compatriote gagne et même les journalistes droits-de-l'hommistes les plus cons qui sont les journalistes sportifs qui sont souvent très, très bêtes. En général, les commentateurs sportifs intelligents sont les anciens champions. Et les animateurs issus du journalisme droits-de-l'hommistes sont d'une bêtise abyssale, gentils et bêtes comme un goy quoi, comme un goy catholique.
*Et en fait, ils ne voient pas la contradiction fondamentale de vouloir que le compatriote gagne alors que c'est du nationalisme intégral. Ils devraient dire que le meilleur gagne, qu'importe sa nationalité. Or, si tu dis ça, l'**olympisme** s'effondre. On mouille tous pour le drapeau.*
*Ce qui veut dire que le nationalisme est quelque chose de très ancré qui a à voir avec le peuple et qu'on ne peut pas éradiquer, en réalité. C'est un fondamental anthropologique : l'amour de sa communauté et de la plus vaste communauté qui a existé dans l'histoire qui est la **Nation**, et qui n'est pas l'**Empire**. Il n'y a pas de cause impériale. Ça n'existe pas. Il n'y a que des causes nationales.*
*Donc, on a l'apologie de la **Nation** par les **Jeux Olympiques**, mais c'est au service du **mondialisme**. On est donc dans une espèce de processus nationalo-mondialiste. C'est-à-dire que vous aimez vos champions de la **Nation**, mais ils appartiennent tous à une « grande famille humaine » qui s'appelle le monde, et à la fin, c'est la partouze. C'est-à-dire après le côté un peu impressionnant du défilé qui est un défilé de **Nations**, le porteur de drapeau, quelque chose d'un peu martial, d'un peu viril, on a l'espèce de partouze boîte de nuit finale de la fête de clôture qui est de mettre les Nations au service du mondialisme.*
*Autant le défilé du départ a quelque chose d'un peu propre et d'un peu sain et renvoie à l'olympisme grec ou à quelque chose qui a un peu de la gueule, comme les jeux Olympiques de Berlin [1936] filmés par **Leni Riefenstahl** [Le triomphe de la volonté, 1938] qui est quand même autre chose en termes d'élégance que la merde que nous a imposé l'Empire anglais comme cérémonie de clôture, qui est une espèce de syncrétisme qui avait à voir avec Hollywood, Disney-land – c'était dégueulasse, c'était d'une laideur –, avec les Spice Girls, de la bouillie mondialiste dégueulasse. Mais on voit bien qu'on est passé du **nationalisme** au début au nationalisme au service du*

***mondialisme**, à la fin. Et qu'autant, quand ça reste nationaliste, il y a une beauté, une fierté, une pudeur virile, quelque chose à laquelle on peut adhérer, et à la fin, c'est la partouze, la boîte de nuit, le people, enfin de la merde satanico-mondialiste qui pue la boîte de nuit d'Ibiza, Fuck Me I'm Famous ! de Guetta, les Spice Girl. Enfin, quand on a un peu de goût. Autant les tambours chinois, c'était magnifique pour ceux qui ont vu [J.O. de Pékin, 2008] – la beauté, ça existe ! –, et autant là, on est dans la vulgarité, la laideur mondialiste qui va toujours avec le people, le coin VIP, le bling-bling, l'argent, etc.*

Et on voit bien que dans ce processus global, il y a une peopolisation des sportifs de haut niveau qui est assez répugnante. On voit de plus en plus qu'on essaye de faire une jonction entre le show-biz. […] Donc, on voit bien qu'il y a une peopolisation, et une showbizization, et une bling-blingation du sportif de haut niveau qui s'est déjà fait par le football, football, sport de plus en plus apatride, anti-national, avec des équipes de foot qui posent tous les problèmes qu'on a aujourd'hui, où le champion de l'équipe de France n'est plus Français, n'en a plus rien à foutre de la France, déshonore la France, etc. Il est milliardaire mais pas respectable, irrespectueux ni respecté.

On a bien effectivement ce processus d'amener des champions patriotes en général d'ailleurs qui ont peu d'argent mais qui sont éminemment respectables avec les valeurs du sport telles que je peux, moi, les respecter, on les amène vers le coin VIP, le show-biz et le bling-bling mondialiste. On le voit dans la manière dont ils essayent d'amener Teddy Riner à ça, dont ils essayent d'amener [Tony] Parker. Alors, qu'à chaque fois finalement, ils ont encore un rebond sain. Je me bats pour le drapeau. Je sacrifie de l'argent pour jouer pour l'équipe nationale – c'est très joli ce qu'a fait Parker –, où il y a quand même le côté sain qui est lié à "on préfère le sport à l'argent et on aime le drapeau".

*Et on essaye de les amener par la corruption de l'argent au mondialisme bling-bling dégueulasse qui amène à **Madonna**.*

Il y a rien de plus dégoûtant que de mettre côte à côte un mec du show-biz, c'est-à-dire une merde satanique, et un champion de sport

qui est un mec qui a travaillé des années pour atteindre à l'excellence par des sacrifices, une souffrance et une maîtrise réelle. Un champion de sport est quelqu'un qui maîtrise quelque chose.
Un "héros", enfin je veux dire un VIP du bling-bling est le pur produit d'une machine fondée sur le baratin de l'attaché de presse et je ne sais pas comment on dit ; de la merde. Il n'y a pas de maîtrise et pas de talent réel […] alors que quand un mec saute six mètres à la perche, il y a réellement une maîtrise. Et il est très dégueulasse de mettre ensemble un mec du show-biz et un sportif. Et surtout, on nous prétend dans le système à la con médiatique, que finalement, c'est le mec du show-biz qui valorise le sportif, alors qu'en fait, c'est l'inverse. Le mec du show-biz dévalorise le sportif. Et en fait, c'est le mec du show-biz qui bénéficie un peu de l'aura symbolique du sportif.
Car en réalité, le peuple par son instinct très sûr, sait que le sportif est un héros alors que l'autre est un incrusteur, un manipulateur, et un petit malin, et une merde. Et je veux dire, finalement, on souille le sportif en le mettant avec le mec du show-biz alors qu'en général, on demande au mec du show-biz de dire quelque chose de bien sur le sportif. J'en n'ai rien à foutre de ce que pense Patrick Bruel du Cadre Noir de Saumur. Voyez ! Rien à foutre. Ça ne m'intéresse pas. Et je pense qu'il n'a rien à en dire. Et de toute façon, je pense que le Cadre Noir de Saumur a tout à perdre à se commettre avec des gens du show-biz.
Et ça, il y a vraiment tout ce côté malsain dans cette mascarade olympique, c'est d'essayer finalement de faire servir la beauté du sport et la beauté du nationalisme pur sans lien avec l'argent, pour essayer de valoriser quelque chose qui est de la merde, qui est le mondialisme marchant. Et on est dans ce processus-là.
Et ce processus dégueulasse se voit par la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques qui est une immonde partouze mondialiste emplie de vulgarité et de laideur en manipulant finalement quelque chose de très beau qui est la maîtrise du sport par d'authentiques champions qui se battent au départ pour peu d'argent, pour le drapeau. Parce que quand on prend le triple médaillé olympique qui fait du canoë-

kayak[641]*, c'est un mec qui s'entraîne toute l'année dans des cours d'eau en France, il n'y a jamais une caméra pour venir le voir. Je ne pense pas qu'il a gagné beaucoup d'argent. Et là, on est face à quelqu'un d'éminemment respectable. Il y a un être humain forcément qui est un mec bien dans la vie civile parce que toute sa praxis l'amène à être un honnête homme.*

[…] Les ***Jeux Olympiques****, c'est à la fois très bien et très mal. Et il faudrait bien arriver à ce que - malheureusement, ce n'est pas nous qui avons la clé, mais au niveau de notre interprétation, de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain, c'est-à-dire d'admirer nos champions français quand ils essaient d'atteindre l'excellence par un énorme travail sur eux-mêmes qui est l'humilité par le travail du corps -, de bien séparer ça de la manipulation showbiz-pognon-mondialiste qui essaye de les séduire, de les chapeauter, de les corrompre. Il faut bien séparer les deux. "Oui" au sport de haut niveau, "non" à la showbization. Et malheureusement, la corruption et le piège, c'est l'argent. On le sait très bien. Et il y avait tout ça dans les* ***Jeux Olympiques****. Et je pense qu'effectivement, de la beauté du sport comme incarnation de la fierté nationale dans ce qu'elle a de plus respectable, c'est-à-dire la lutte des champions, ce qui est un truc qui remonte à la nuit des temps, qui amène, enfin il y a ça dans tout le monde primitif, l'affrontement des champions pour leur communauté, ça c'est la cérémonie d'ouverture. Et qui amène à la cérémonie de clôture à un énorme barnum sataniste avec des symboles satanico-maçonniques, etc., basé sur l'argent, le sexe, la laideur, l'absence totale de talent mais remplacé par l'argent ou avec les Spice Girls qui est le symbole parfait. Ça peut être Madonna, etc.*

Donc, c'est bien de faire cette analyse-là. Ne jetez pas le bébé avec l'eau du bain. Séparez bien le bon grain de l'ivraie. Respectez les sportifs de haut niveau, parce qu'ils sont éminemment respectables. Ce sont des champions au sens classique du terme, ce sont des héros. Et essayez, dans votre admiration, de les protéger de leur corruption et de la souillure par ce monde ignoble, non pas de l'argent parce que ça pourrait être de l'argent – l'État les aide à

641 Il est question ici du triple médaillé d'or olympique Tony Estanguet

devenir des champions par un investissement logique –, mais de cet argent qui les amène à la vulgarité du show-business. Et d'ailleurs, on voit que dans leur manière de parler, aujourd'hui, quand on regarde la manière dont s'exprimaient les champions dans les années trente, quarante, cinquante, soixante, ils ont de plus en plus une phraséologie de connards du show-biz et d'animateurs de télé.
La réaction aussi dans la victoire est de plus en plus d'une grande laideur.
[…] On n'est pas obligés de se tenir comme un chanteur vulgaire. Donc, allez chercher vos valeurs chez les Grecs, chez les hoplites, dans la haute aristocratie anglaise, là d'où vous venez, et arrêtez de hurler comme des footballeurs et comme des poufiasses. Ce n'est pas obligatoire. Réfléchissons bien à ça. Et regardons – si on veut mettre des archives – des interviews de grands champions, ***Fausto Coppi*** *parlant après des victoires ou [Marcel]* ***Cerdan****. Regardez comme ces gens-là se comportaient dignement, comme des gentlemen, et étaient d'une pudeur, d'une absence totale de vulgarité, dans la victoire – dans la défaite, c'est évident –, mais dans la victoire.*
Découplons totalement la performance sportive de la vulgarité qui n'est jamais qu'un effet de mode. Il n'y a pas de nécessité derrière. C'est comme l'évolution dans le phrasé des speakers de radio. Tout ça est de la mode.
[…] Et je lance un message aux sportifs de haut niveau. Essayez de prendre conscience de ce que vous représentez comme modèle d'élégance, de génie. Vous êtes éminemment respectables. Vous n'avez pas à copier les codes communicationnels et les expressions de la pire merde qui soit qui sont les riches stipendiés du show-biz.
Le football est déjà perdu à ce niveau-là. Il y a des tas de sportifs de haut niveau qui ne sont pas encore tombés là-dedans, notamment d'ailleurs le triple médaillé de canoë-kayak. Il ne s'est pas mis à se toucher les couilles et à hurler après avoir gagné trois fois la médaille d'or. Et si vous pouviez revenir à un peu d'élégance, ça serait bien pour vous, ça serait bien pour le sport, et ça serait bien pour la jeunesse, et ça serait bien pour quelque chose qui a une valeur en soit qui est la beauté. Il n'y a rien de plus beau que le sport en-soi bien exécuté. Pourquoi souillez-vous la beauté de vos gestes

et de votre victoire par des gestes si vulgaires, à la fin de vos performances ?
Voilà[642] *!* ***»***

642 Vidéo de vacances d'**Alain Soral**, juillet-août 2012